


Digitized by Google

ŒUVRES

DE RABELAIS.

TOME CINQUIÈME.

Imprimerie de

Jules Didot aîné,

IMPRIMEUR DU ROI,

Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

OEUVRES
DE RABELAIS

ÉDITION VARIORUM,

AUGMENTÉE DE PIÈCES INÉDITES,

DES SONGES DROLATIQUES
DE PANTAGRUEL,

OUVRAGE POSTHUME, AVEC L'EXPLICATION EN REGARD;

DES REMARQUES DE LE DUCHAT, DE BERNIER, DE LE MOTTEUX, DE L'ABBÉ DE MARSY, DE VOLTAIRE, DE GINGUENÉ, ETC.

ET D'UN NOUVEAU COMMENTAIRE

HISTORIQUE ET PHILOLOGIQUE,

PAR ESMANGART ET ÉLOI JOHANNEAU,

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES.

TOME CINQUIÈME.



A PARIS
CHEZ DALIBON, LIBRAIRE,
PALAIS-ROYAL, GALERIE DE NEMOURS.

M. DCCC. XXIII.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
OF
OXFORD
LIBRARY

LA VIE
DE GARGANTUA
ET
DE PANTAGRUEL.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE XXVI.

Comment Panurge prend conseil de frere Jean des Entommeures.

COMMENTAIRE HISTORIQUE
ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Panurge désolé des prophéties cornues de Her Trippa, prie le frère Jean de le consoler, et de le conseiller sur ses doutes. Ce dernier, sans tergiverser, l'exhorte fortement à se marier plus tôt que plus tard, tant pour son bonheur que pour sa santé.

« Voici du plus fin, dit Bernier, si on ôte ces vilaines épithétes d'ùn plus vilain mot; toutes choses qui deman-

dent l'opération (*la castration*). Ordures et profanations dignes d'un frère Jean des Entommeures, moine pire qu'un apostat, tant il est vrai qu'il n'y a pas de pires gens que ceux qui ont passé d'une vie religieuse à une vie relâchée, et que *ovum semifœtum, si rumpatur, prorsùs fœtidius est crudo; sic qui vitam spiritualem ingressi, si retrocedant, abominabiliores non ingressis.* »

« Dans les chapitres XXVI et XXVII, dit Le Motteux, c'est frère Jean des Entommeures qui est consulté par Panurge, et frère Jean lui conseille sans façon de se marier au plus vite. Or soit que par ce brave religieux nous entendions le cardinal de Châtillon ou Luther, cela répond toujours au caractère du personnage, puisque tous les deux furent mariés; et que l'un d'eux au moins, je veux dire Luther, n'étoit pas tout-à-fait dépourvu du talent par lequel frère Jean se distingue ici et ailleurs: le talent de bien jurer. On conte même que Luther répondit un jour à des gens qui lui en faisoient des reproches: Passez-moi cela, j'ai été moine: *condonate mihi hoc qui fui monachus.* Notez au reste que la traduction angloise a rendu le mot *entommeures* comme s'il avoit été employé pour celui d'*entonnoirs.* C'est une méprise, entommeures est formé du grec *entome*, venant d'*entemnein*, qui signifie couper, trancher, et voilà encore qui convient parfaitement à Luther, moine de bon appétit, qui étoit dans son élément lorsqu'il étoit à table, et qu'il avoit devant lui de quoi bien exercer la fonction d'écuyer tranchant. » Mais nous croyons avoir prouvé dans le livre I, que le frère Jean des Entommeures étoit le cardinal du Bellay. On en verra la confirmation dans les trois chapitres qui suivent. Nous avons divisé ce chapitre en deux, d'après les trois éditions de Lyon, et celle de 1552.

Panurge estoyt fasché des propous de Her Trippa, et avoir passé la bourgade de Huymes [1], s'adressa a frere Jean, et luy dist becguetant [2] et soy grattant l'aureille gausche : Tiens moy ung peu joyeulx, mon bedon [3]. Je me sens tout matagrabolisé [4] en mon esprit des propous de ce fol endiablé. Escoute

Couillon mignon [5].	— paté.
— moignon [6].	— plombé.

[1] Il y a deux villages de ce nom en Tourraine, l'un près de Loches, l'autre près de Chinon. Ce doit être le second dont il s'agit ici. Il est au nord et à une lieue de Chinon.

[2] Imitant la voix d'une chèvre. Ce mot vient du grec βήκιον ou βήκειον, *ovis*, *capra*, mot ironique formé par onomatopée du mugissement de la chèvre. Voyez le *Lexicon grec* de Phavorinus, et le *Lexicon grec et latin* de Gesner. Pierre Saliat dans sa traduction françoise d'érodote :

> Quand barbares sur mer seront
> Pont de cordes, jettez d'Eubée
> Chévres qui la begueteront. (L.)

— Mugissant comme une bique ou chèvre. De Marsy lit *becquetant*, et a retranché ce mot de son texte. Un interprète dit que *beguetant* signifie d'un ton niais, parcequ'il le croit dérivé du mot *begault*, qui est expliqué par *nigaud* dans Roquefort.

[3] Tu sais qu'aux nôces on bat le tambourin pour réjouir la compagnie. Toi donc, gros moine, dont la présence seule a accoutumé de me rendre gai, dis-moi quelque chose d'agréable qui m'encourage à me marier. (L.) — Mon ami à grosse bedaine de moine.

[4] Je suis en danger de perdre l'esprit. Voyez les notes sur le chapitre XIX du livre I, au mot *matagraboliser*. (L.) — Je suis tout soucieux.

[5] Dans ce chapitre et dans le suivant (*le* XXVIII*e* *de notre édition*), Panurge et frère Jean se traitent réciproquement de *couillons* en

— feutré.
— madré[7].
— de stuc.
— arabesque.
— troussé a la levresque[8].
— asseuré.

une infinité de manières, par autant d'épithètes qui, le plus souvent, s'expliquent l'une par l'autre, dans l'ordre où nous les avons remises, suivant les éditions de 1547 et 1553. Il ne s'agit donc pas ici proprement de les expliquer, puisque d'ailleurs Rabelais semble n'en avoir fait profusion, et dans ces deux chapitres, et plus bas encore au chapitre XXXVI, que pour faire voir que non seulement il savoit à fond la langue françoise, mais qu'il étoit capable de l'enrichir d'un grand nombre de mots pris du latin, du grec, de l'arabe, et de toutes les sciences. Ce qu'il est bon de remarquer, c'est premièrement que des épithètes de ce chapitre et du suivant, les premières, qu'on peut dire honorables, regardent frère Jean qui étoit jeune, et que Panurge vouloit flater, au lieu que celles qui touchent Panurge nous le dépeignent comme déja vieux garçon; en second lieu, c'est que Panurge avoit été moine, et que frère Jean l'étoit encore; et qu'enfin c'est particulièrement sur ce pié-là qu'ils se traitent l'un l'autre de *couillon* ou d'enfroqué, de *cucullio, onis*, augmentatif de *cucullus;* car, pour le dire en passant, *couillon* est ici une contraction de *coquillon*, formé du même mot *cucullio*. (L.) — *Couillon* n'a point ici la signification que lui donne Le Duchat, d'après une fausse étymologie, mais le sens usuel qu'il a encore aujourd'hui dans le langage du peuple. Nous avons rétabli cette liste dans l'ordre de la belle édition de 1552, au lieu de suivre un ordre nouveau et arbitraire comme l'ont fait d'autres éditeurs, et de composer cette liste de celles des différentes éditions. Nous ferons de même pour les listes des chapitres qui suivent.

[6] Dans les anciennes éditions on lit deux fois de suite *couillon mignon*. Ici c'est *moignon* qu'il faut lire, conformément à celle de 1626 (*et de* 1552). *Moignon*, c'est-à-dire de *moine*. Anciennement *moigne* signifioit *moine*. Voyez Ménage au mot *amoignes*. (L.) — Il se pourroit que *moignon* n'eût pas ici d'autre sens que celui qu'i a aujourd'hui. On lit plus bas *c. monachal*.

[7] Veiné de différentes couleurs, comme un gros *marron* dont le nom est dérivé de *madré*. Voyez nos *Origines étymologiques*.

[8] C'est à peu près la coil-levrine du livre II, chapitre XV. (L.)

— calandré.
— diapré.
— martelé.
— juré.
— grené.
— endesvé.
— palletocqué.
— lyripipié[9].
— vernissé.
— de Bresil.
— organizé.
— de passe[10].
— d'estoc.
— forcené.
— entassé.
— farcy.
— polly.
— poudrebif[11].
— de renom.
— naté.
— laicté[12].
— calfaté.
— relevé.
— crotesque[13].
— asseré.
— antiquaire.
— guarancé.
— requamé[14].
— estamé.
— entrelardé.
— bourgeois.
— d'esmorche.
— goildronné.
— aposté.
— desiré.
— d'ebene.
— de bouys.
— latin.
— a croc.
— effrené.
— affecté.
— compassé.

[9] En forme de *lyripipion*.

[10] *C. de passe*, c'est-à-dire aussi lourd qu'une *spingarde*, ou que ces *arbalêtes de passe* qu'on appelloit de la sorte à cause qu'on les plaçoit dans des *moineaux* ou *passes*, espèce de grosses guérites, d'où elles incommodoient considérablement l'ennemi. (L.)

[11] *Poudreboufé*, pour assaisonné de poudre de bœuf, se lit dans le *Tableau, etc., de sainte Aldegonde*, tome I, part. 4, au feuillet 105 *bis*, de l'édition de 1605. On a appellé *poudre de bœuf* ou *saupoudre*, du bœuf salé, réduit en poudre, qui entroit dans les ragoûts. Voyez le *Dictionnaire des rimes*, attribué à M. de La Noue, éditions de 1597, page 98. (L.)

[12] Cette épithète est expliquée par le *laict* de la mentule de Panurge, au chapitre suivant.

[13] Grotesque: on lit *c. de crotesque* dans l'édition de 1552.

[14] Brodé : de l'italien *ricamato*.

— bouffy.
— jolly.
— brandif.
— positif.
— genitif.
— gigantal.
— oval.
— claustral.
— viril.
— de respect.
— de sejour.
— massif.
— manuel.
— absolu.
— membru.
— gemeau.
— turquoys.
— brislant.
— estrillant.
— urgent.
— duisant.
— prompt.
— fortuné.
— coyrault[15].
— de haulte lisse.
— requis.
— cullot.
— de raphe.
— ursin.
— de paraige.
— gerondif.
— actif.
— vital.
— magistral.
— monachal.
— subtil.
— de relés.
— d'audace.
— lascif.
— guoulu.
— resolu.
— cabus.
— courtoys.
— fecond.
— sifflant.
— gent[16].
— usual.
— exquis.
— fallot[17].
— banier[18].
— brusquet.
— prinsaultier[19].
— clabault.
— picardent.
— guelphe.
— de triage.
— de mesnage.
— patronymicque.
— guespin.
— d'algamala[20].

[15] De bœuf sortant de l'engrais. — [16] Gentil.

[17] Bannal. — [18] Gentil, encore. — [19] De prime saut.

[20] Ce mot est sans doute arabe : il paroît composé d'*algame,* qui signifie mélange d'or et de mercure, dans Duez et dans Oudin, et qui

— robuste.
— d'appetit.
— secourable.
— redoutable.
— affable.
— memorable.
— palpable.
— bardable.
— tragicque.
— transpontin.
— digestif.
— incarnatif.
— sigillatif.
— ronssinant.
— refaict.
— tonnant.
— martelant.
— strident.
— timpant[21].
— pimpant.
— paillard.
— guaillard.
— brochant.
— avorté.
— pouppin.
— d'alidada[22].
— d'algebra.
— venuste.
— insuperable.
— agreable.
— espovantable.
— profitable.
— notable.
— musculeux.
— subsidiaire.
— satyricque.
— repercussif.
— convulsif.
— restauratif.
— masculinant.
— baudouinant.
— fulminant.
— estincelant.
— arietant[23].
— aromatisant.
— diaspermatisant.
— ronflant.
— pillard.
— hochant.
— talochant.
— eschalloté.
— syndicqué.

est évidemment composé de l'article arabe, et du grec *γάμος*, *mariage*, comme le prouve notre mot *amalgame* qui est composé d'*ἅμα*, ensemble, et d'*algame*.

[21] Qui sonne comme un *tymbre;* par allusion à la ressemblance des testicules avec les sonnettes et les grelots. C'est de *grelots*, pris dans ce sens, qu'on a dit *greluchon;* et c'est ce qui explique l'endroit du prologue du liv. III où il est dit que Diogène *tympoyt* son tonneau.

[22] D'alidade, qui sert à aligner, à viser au but.

[23] Heurtant comme un bélier: du latin *arietare*.

— belutant. — culbutant.
— farfouillant.

Couillon hacquebutant, Couillon culletant, frere Jean mon amy, je te porte reverence bien grande, et te reservoys a bonne bouche: je te prie, dy moy ton advys. Me doibz je marier ou non? Frere Jean luy respondit en allaigresse d'esprit, disant: Marie toy de par le diable, marie toy, et carillonne a doubles carillons de couillons. Je diz et entendz le plustoust que faire pourras. Des huy au soir fays en crier les bans et le challict. Vertus Dieu, a quand te veulx tu reserver? Sçays tu pas bien que la fin du monde[24] approche? Nous en sommes huy plus pres de deux trabutz[25] et demie toise, que n'estions avant hier. L'Antichrist[26] est deja né, ce m'ha lon dict. Vray est que il ne faict encores que esgratigner sa nourrice et ses gouvernantes, et ne monstre encores les thesaurs: Car il est encores petit. *Crescite. Nos qui vivimus, multiplicamini*, il est escript. C'est matiere de bre-

[24] La fin du monde avoit en effet été annoncée, du temps de l'auteur, par Nicolas *de Cusa* ou *Cusanus*, cardinal, qui en composa un traité intitulé : *De novissimo die*. Voyez le livre II, chap. XIV.

[25] Le trabut est une mesure de terrain, qui équivaut à-peu-près à une perche. Ce mot vient de *trabs*, poutre, solive: un *trabut* est donc la longueur d'une poutre, d'une *travée*. Un interprète lit *tabut*, et l'explique de même, en confondant *trabut* avec *tabut* qui signifie querelle, débat.

[26] C'étoit la croyance presque générale aux 15ᵉ et 16ᵉ siècles : *Anti-Christus tunc veniet*, dit le *Mirabilis Liber*, part. I, fol. 3.

viaire. Tant que le sac de bled ne vaille troys patacs[27], et le bussart de vin que six blancz. Vouldroys tu bien qu'on te trouvast les couilles pleines au jugement *dum venerit judicare*? Tu has, dist Panurge, l'esprit moult limpide et serain, frere Jean, couillon metropolitain, et parles pertinemment. C'est ce dont Leander de Abyde en Asie, nageant par la mer Hellesponte, pour visiter s'amie Hero de Seste en Europe, prioyt Neptune et tous les dieulx marins:

Si en allant je suys de vous choyé,
Peu au retour me chault d'estre noyé[28].

[27] Par corruption pour *patars*. On a appelé *précate* à Metz certaine petite monnoie qui se donnoit communément à un pauvre, qui, pour l'obtenir, disoit ou promettoit une *prière*. N'auroit-on pas de même donné le nom de *patar* ou *pater* au double de Flandres, à cause que cette monnoie étoit l'aumône dont ceux du pays récompensoient un *pater* dit à leur intention par un mendiant? Les sous de la ville de Tréves sont appelez *petermanns*, à cause de l'image de saint Pierre qui y est empreinte. Ce pourroient bien aussi être là proprement les *patars*. (L.) — « On appelle *patar*, dit Ménage, un sou en Picardie. *Patac*, à Avignon, est aussi une monnoie qui répond à notre double. A Lyon on dit *patar*. Villon a dit *patac* :

Ce Limousin, c'est chose vraye,
Qu'il n'avoyt vaillant un patac. »

« Le *patac* d'Avignon, ajoute Le Duchat dans Ménage, ne vaut que la septième partie d'un sou. Il est de cuivre rouge, et à l'une des faces est empreinte la croix, et à l'autre sont les clés de saint Pierre en sautoir. Or, comme le *patar* de Flandres a sur l'une des faces l'image de saint Pierre, il se peut fort bien que *patar* et *patac* soient corrompus de *peter*. » Cela est même incontestable. A la fin des mots le *c* et l'*r* se permutent : c'est ainsi qu'on a fait *ailleurs* de *alio loco*, *lieursaint* de *locus sanctus*.

Il ne vouloyt point mourir les couilles pleines. Et suys d'advys que, doresnavant, en tout mon Salmigondinoys, quand on vouldra par justice executer quelque malfaicteur, ung jour ou deux devant on le fasse brisgoutter en onocrotale [29], si bien

[28] *Parcite dum propero: mergite dum redeo*, a dit Martial. Liber *de Spectaculis*, épig. 25. Ce que Rabelais a mieux rendu qu'il ne l'avoit été dans ces deux vers de Marot:

> Content serois d'estre en terre bouté,
> Après avoir au lict d'Hero monté. (L.)

Martial fait dire encore (liv. XIV, ep. 181) à Léandre, en d'autres termes, la même chose:

> Clamabat tumidis audax Leander in undis:
> Mergite me, fluctus, cum rediturus ero.

Ce que nous avons rendu ainsi dans notre traduction inédite de Martial, en vers françois:

> Léandre, animé par l'amour,
> N'ayant qu'un vœu, qu'une pensée,
> Crioit à l'onde courroucée:
> Ne me noyez qu'à mon retour.

[29] Oiseau ainsi appellé à cause de son cri semblable au braiement de l'âne. *En onocrotale*, c'est comme qui diroit *en âne débâté*. Cet oiseau est fort gros; il ne vole qu'en compagnie d'un de ses semblables, et sous sa gorge il a comme un second ventre où il serre toute la nourriture qu'il n'est pas tenté de manger sur l'heure. Ainsi il est aisé de voir que, sous le nom d'*onocrotales*, Panurge entend les moines mendiants, qui, d'ailleurs, ne vivent la plupart du tems que de poisson, non plus que cet oiseau, et qui, comme lui, ont ordinairement la voix enrouée. (L.) — Au propre, l'*onocrotale* est un oiseau de marais, mais on voit aisément que le but de l'auteur n'est point de parler de cet oiseau-là. Nous avons dit ailleurs que ce mot étoit composé d'ὄνος, âne, et κρόταλον, cresselle, qui a le cri bruyant, le braïre de l'âne. Un interprète le fait venir de κρατης (pour κράτος), force, pouvoir.

que en tous ses vases spermaticques ne reste de quoy pourtraire ung Y gregeois [30]. Chose si precieuse ne doibt estre follement perdue. Par adventure engendrera il ung homme. Ainsi mourra il sans regret, laissant homme pour homme.

[30] De quoi tirer ou tracer un Y qui est la figure des trois attributs de Priape. Allusion en même temps à une écritoire épuisée d'encre.

CHAPITRE XXVII.

Comment frere Jean joyeusement conseille Panurge.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Panurge se détermine à se marier, sur la parole de frère Jean, et sur le son des cloches de Varennes qu'il interprète à bon augure. Il prétend que son ityphalle est le premier *del mondo*, et il jure qu'en sa braguette loge une *certaine énergie;* qu'il a à commandement *le roide dieu des jardins*, quand sa *femme future seroit aussi gloutte du plaisir venerien que feut oncques Messalina*, *ou la marquise de Oincestre en Angleterre.* Cette marquise de Winchester doit être Anne de Boulen qui, après avoir accompagné Marie d'Angleterre en France, et y avoir été fille d'honneur de la reine Claude, étant retournée dans sa patrie, y devint d'abord fille d'honneur de la reine, ensuite maîtresse de Henri VIII, sous le nom de *marquise de Pembrock*, l'épousa secrètement en 1532, fut déclarée reine d'Angleterre en 1533, et décapitée trois ans après, pour avoir eu un commerce criminel non seulement avec le lord Rochefort, son frère, mais encore avec Norris, Smeton, Weston, et Berreton, qui furent également condamnés et exécutés pour avoir souillé la couche royale. Quand le roi d'Angleterre la prit pour maîtresse, François I[er] et d'autres passoient pour avoir déja partagé ses faveurs; ce qui fut cause qu'on l'appela d'abord *la mule du roi* (de France), ensuite *la haquenée*

d'Angleterre; et ce qui explique en même temps pourquoi Rabelais donne le nom de *grande jument* à Diane de Poitiers, qu'on appeloit à la cour *la grande senechale.*

Deux motifs ont dû porter Rabelais à désigner ici Anne de Boulen par le titre de *marquise de Winchester.* 1° Elle alloit souvent à Winchester, qui a le titre de marquisat, se promener avec son royal amant, et y faire de la musique avec lui, et sans doute aussi avec le musicien Smeton. En voici la preuve que nous fournit l'histoire de son procès. Ayant été accusée d'adultère avec ce musicien, « elle dit que Smeton n'entra jamais dans sa chambre que lorsque le roi alla, pour la dernière fois, à *Winchester,* et que Smeton y vint pour *jouer de l'épinette.* » 2° Il vouloit, sans doute, par ce sobriquet injurieux, assimiler cette femme lubrique aux courtisanes de Winchester, ville qui étoit renommée comme autrefois Corinthe, pour ses nombreuses courtisanes; et voici également les preuves de cette seconde conjecture. Nous les tirons du Shakespeare de l'édition de Bâle, vol. XVI, page 451, et d'une suite de notes annexées à la tragédie de *Troilus et Cressida.* On lit dans Chapman, pièce de M. d'Olive: « La fameuse école d'Angleterre, nommée *Winchester,* fameuse, dis-je, par ses oies, c'est-à-dire, par ses prostituées. » Un des symptômes particuliers de l'infection vénérienne s'appeloit l'*oie de Winchester,* ainsi qu'il paroît, d'après ces vers tirés de l'imprécation de Ben Johnson à Vulcain: « Ce feu dévorant qui brûle le sein de l'*oie de Winchester.* » Une ancienne satire, publiée sans date par Wynllyn de Worde, renferme le passage qui suit: « Un vent terrible souffla de Winchester, il enleva ces prostituées par-dessus la rivière, et les éparpilla dans la ville de Londres. » (Steevens.) Misson, établit aussi la galante célébrité de Winchester. « Les bordels dépendoient de l'évêque de Winchester, et on désignoit ordinairement une fille publique par le nom de *Winchestrian goose,* ou d'*oie de*

Winchester. » (Steevens). Pope dit également que « les lieux de prostitution étoient anciennement sous la juridiction de l'évêque de Winchester. »

De plus, le sobriquet de cette ville est en rapport avec le nom de *Venta* qu'elle portoit sous les Romains; car nous pensons que ce nom est contracté de *veneta*, adjectif du nom des *Venetæ*, le même que celui des *Henetæ*, par contraction également, et par le changement de l'*h* en *v*, et qui est composé de αἱ νῆτται les cannes; qu'il signifie par conséquent *la cane*, comme *henetæ* ou *venetæ* signifie *les canes.* La cane étoit le même symbole que l'oie, comme le prouve l'analogie des mots latins *anas* et *anser,* dont le second est évidemment dérivé du premier, ainsi que le latin *ganta* oie, qui n'est qu'une variante de prononciation d'*anser;* ainsi que les mots anglois *ganza,* oie sauvage, *gander,* jars ou oie mâle, et *wench,* courtisane. L'oie et la canne étant des oiseaux aquatiques, étoient, l'une et l'autre, chez les anciens, le symbole des courtisanes; de là les courtisanes de Venise, les putains de Vannes, et l'oie de Winchester; de là Vénus *Cloacina*, et la fable de Vénus née de l'écume de la mer; de là celle des amours de Léda et de Jupiter changé en cygne, et des deux œufs qu'elle pond sur les bords de l'Eurotas; de là en anglois *gooseberry* pour groseille à maquereau, à la lettre, groseille d'oie; de là enfin, chez nous, l'usage de décoller l'oie dans les joûtes sur l'eau, et de faire tourner dans un devidoir, au milieu d'une mare, les femmes de mauvaise vie, etc., etc. Ces découvertes sont inconnues aux Anglois eux-mêmes, et jettent le plus grand jour sur leurs antiquités; nous ne pouvons ici que les indiquer.

Par Sainct Rigomé [1], dist frere Jean, Panurge, mon amy doulx, je ne te conseille chose que je

ne feisse si j'estoys en ton lieu. Seullement ayes esguard et consideration de toujours bien lier et continuer tes coups. Si tu y foys intermission, tu es perdu, paovret, et t'adviendra ce que advient es nourrices. Si elles desistent alaicter enfans, elles perdent leur laict. Si continuellement ne exerces ta mentule, elle perdra son laict, et ne te servira que de pissotiere[2]: les couilles pareillement ne te serviront que de gibbessiere. Je t'en advise, mon amy. J'en ay veu l'experience en plusieurs qui ne l'ont peu quand ilz vouloyent, car ne l'avoyent faict quand ilz pouvoyent[3]. Aussi, par non usaige, sont perduz tous privileges, ce disent les clercs.

[1] * Ici commence, dans les trois éditions de Lyon, et dans celle de 1626 (*et de* 1552) le chapitre XXVII, intitulé : *Comment frere Jean joyeusement conseille Panurge*, confondu avec le vingt-sixième dans les éditions nouvelles, et même déja dans celle de 1547 et 1553. Rigomé (*Rigomarus*), confesseur à Souligné-au-Maine, est un saint particulièrement vénéré en Poitou, où les bonnes gens jurent par l'un de ses bras, dont ils croient que la relique se garde dans le païs. Voyez le chapitre XXXVIII du livre IV. (L.) — Le jurement *par saint Rigomé*, qui est un saint Tourangeau honoré au Maine, confirme que frère Jean, qui jure par ce saint, est le cardinal du Bellay, qui est né en Touraine, et qui étoit abbé de Saint-Vincent du Mans.

[2] Plus haut déja, liv. I, chap. V : *Cestuy entre dedans les veines, la pissotiere n'y aura rien*. Oudin a rendu ce mot par *la natura della donna*. (L.)

[3] *Quando potui non volui, et quando volui non potui*, dit un vieux brocard qu'on attribue à saint Basile, *De Nugis curialium*, lib. VII, cap. XVII. On fait aussi dire la même chose à Hannibal à propos de la ville de Rome qu'il ne put prendre quand il voulut, après avoir négligé de s'en emparer lorsqu'il le pouvoit. Frère Jean, qui étoit

Pourtant, fillot, maintien[4] tout ce bas et menu populaire, troglodite, braguettodite[5], en estat de labouraige sempiternel. Donne ordre qu'ilz ne vivent en gentilzhommes, de leurs rentes, sans rien faire.

Ne dea[6], respondit Panurge, frere Jean, mon couillon guausche, je te croiray. Tu vas rondement en besoigne. Sans exception ne ambages tu m'has apertement dissolu toute craincte qui me pouvoyt intimider. Ainsi te soyt donné des cieulx tousjours bas et roidde operer. Or doncques, a ta parolle je me marieray. Il n'y aura point de faulte. Et si auray tousjours belles chambrieres, quand tu me viendras veoir, et seras protecteur de leur

moine et bon compagnon, savoit ce *brocard;* et le proverbe qu'on en avoit fait est conçu en ces termes : *Qui ne fait quand il peut, ne le fait pas quand il veut.* (L.)

[4] Maintiens tous ces petits habitants des trous et de la braguette.

[5] Mot forgé de braguettes et du second radical de *troglodyte* ou τρωγλοδύτης, qui est composé de τρώγλη, caverne, et δύνω, qui vit, qui habite, qui entre dans des trous. « Les Troglodytes, dit l'Alphabet de l'auteur, sont peuples en Éthiopie, au-dessous de l'Égypte, ainsi nommez parcequ'ils habitent dans les trous souterrains et dans les cavernes. Pline, liv. IV, chap. VIII : « Troglodytæ specus excavant; « hæ illis domus, victus serpentium carnes, stridorque non vox. » *A voce* τρώγλη *id est*, trou, pertuis, caverne, et δύνω, qui signifie entrer et se fourrer en un instant. Je vous laisse à juger ce que l'auteur veut dire ici; car il est aisé de comprendre ce qu'il entend par ce mot de *troglodyte*, et par le suivant *braguettodyte*, mot forgé à plaisir de *braguette*, à l'imitation du précédent. »

[6]* Nenni da, non da. Ce mot, du patois champenois et lorrain, est fort plaisamment placé dans la bouche du Lorrain Panurge.

sororité. Voyla quant à la premiere partie du sermon. Escoute, dist frere Jean, l'oracle des cloches[7] de Varenes[8]: Que disent elles? Je les entendz, respondit Panurge. Leur son est, par ma soif, plus fatidicque que des chauldrons de Juppiter en Do-

[7] Ce conte de la *femme qui vient consulter son curé pour se marier avec son valet*, et qu'il renvoie aux *cloches*, se trouve dans le sermon troisième *du veuvage*, de Jean Raulin, né à Tour en 1443, une des lumières de l'université de Paris, retiré à Cluny en 1497. Voici ce passage:

« Dicitur de quâdam viduâ, quòd venit ad curatum suum quærens « ab eo consilium, si deberet iterùm maritari, et allegabat quòd « erat sine adjutorio, et quòd habebat servum optimum et peritum « in arte mariti sui. Tunc curatus dixit: Benè, accipite eum. È con- « trario illa dicebat: Sed periculum est accipere illum, ne de servo « meo faciam dominum. Tunc curatus dixit: Benè, nolite eum ac- « cipere. Ait illa: Quid faciam? Non possum sustinere pondus illud « quod sustinebat maritus meus, nisi unum habeam. Tunc curatus « dixit: Benè, habeatis eum. At illa: Sed si malus esset, et vellet « mea disperdere et usurpare? Tunc curatus: Non accipiatis ergò « eum. Et sic semper curatus juxta argumenta sua concedebat ei. « Videns autem curatus quòd vellet illum habere, et habere devo- « tionem ad eum, dixit ei, ut benè distinctè intelligeret quid cam- « panæ ecclesiæ ei dicerent, et secundùm consilium campanarum « ipsa faceret. Campanis autem pulsantibus, intellexit juxta volunta- « tem suam quòd dicerent: *Prens ton varlet, prens ton varlet.* Quo « accepto, servus egregiè verberavit eam, et fuit ancilla quæ priùs « erat domina. Tunc ad curatum suum conquesta est de consilio, « maledicendo horam quâ crediderat ei. Cui ille: Non satis audîsti « quid dicant campanæ. Tunc curatus pulsavit campanas, et tunc « intellexit quòd campanæ dicebant: *Ne le prens pas, ne le prens « pas.* Tunc enim vexatio dederat ei intellectum. » Il y a quatre volumes in-4° des sermons de ce Raulin, imprimés à Anvers, chez Bellerus, au commencement du XVIe siècle. L'auteur mourut en 1514. Il ne le cédoit en rien, pour le génie, aux Maillards, aux Barlettes, ni

done[9]. Escoute, *Marie toy, marie toy: marie, marie. Si tu te maries, maries, maries, tres bien t'en trouveras, veras, veras. Marie, marie.* Je t'asseure que je me marieray : tous les elemens me y invitent. Ce mot te soyt comme une muraille de bronze.

Quant au second poinct, tu me sembles aulcunement doubter, voyre deffier de ma paternité, comme ayant peu favorable le roide dieu des jardins. Je te supplie me faire ce bien de croyre que je l'ay a commandement, docile, benevole, attentif, obeissant en tout et partout. Il ne luy fault que lascher les longes, je dy l'aiguillette, luy monstrer de pres la proye, et dire, hale, compaignon[10] Et quand ma femme future seroyt aussi gloutte du plaisir venerien que feut oncques Messalina[11],

Menots. Dreux du Radier a traduit ce conte du latin de Raulin en vers françois. Voyez ses *Récréations historiques*, tom. I, pag. 129, et la deuxième édition du Dictionnaire des proverbes de notre savant et obligeant confrère M. La Mésangère, où il est inséré à l'article CLOCHES, et où l'on voit qu'on dit proverbialement des personnes qui cèdent à l'impulsion d'autrui : *Elles sont comme les cloches, on leur fait dire tout ce qu'on veut.* Autreau a tiré de Rabelais le sujet de deux comédies, *Panurge à marier, et Panurge marié.*

[8] Il y a bien des lieux de ce nom en France; mais comme Rabelais met la scène de son roman presque toujours dans son pays, ce doit être Varennes près de Saumur, dont il est ici mention. Un interprète pense que « c'est sans doute de Varennes en Champagne que l'auteur entend parler ici, puisque c'étoit la patrie du cardinal de Lorraine, qui étoit né à Joinville. »

[9] C'étoit en effet par le son des vases ou chaudrons d'airain que les prêtres de la forêt de Dodone rendoient leurs oracles.

[10] Pour *aille*, qu'il aille? — [11] Voyez Pline, liv. X, chap. LXIII. (L.)

ou la marquise de Oincestre[12] en Angleterre, je te prie croyre que je l'ay encores plus copieulx au contentement. Je ne ignore que Salomon dict, et en parloyt comme clerc et sçavant. Depuys luy, Aristoteles a declaré l'estre[13] des femmes estre de

[12] Ce pourroit bien n'être ici qu'un simple nom de guerre, comme celui de Salisbury, que donnent les articles de Londres, dans la gazette d'Amsterdam du 19 et du 22 janvier 1723, à la courtisane qui avoit tout récemment poignardé le jeune lord Rink, fils du comte de Nottingham, pour ne l'avoir pas payée aussi grassement qu'elle s'y étoit attendue. Ces noms de guerre sont communs à ces sortes de créatures, tant en France qu'en Angleterre, témoin dans les Mémoires d'Amelot de la Houssaye, tom. I, pag. 373, le maréchal de Bassompierre, qui prétendoit que ce ne pouvoit être que sur ce pié-là que certaine de ses maîtresses se faisoit appeller la Maréchale. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la tradition du païs ne parle d'aucune *marquise d'Oincestre* qui se soit mal conduite, ce titre étant même plus nouveau que le temps où Rabelais écrivoit son troisième livre. Aussi n'y a-t-il pas de note sur cet endroit dans le *Rabelais* anglois, où même le nom d'Oincestre a été supprimé dans le texte. (L.) — Mais voyez le commentaire historique.

[13] On appelle *estrè* en Languedoc tout ce qu'on ne veut ou qu'on ne sauroit nommer. Voyez le chapitre XIII du quatrième livre de Feneste, où il est parlé de certains moines qui, ne pouvant aborder de jeunes religieuses leurs voisines, s'avisèrent de leur jetter des figures d'*estrès* virils, que celles-ci reçurent bien précieusement dans le devant de leurs chemises. (L.) — On lit l'*estre* dans l'édition de 1552, l'*estrè* dans celles de Le Duchat, l'*estré* dans celle de M. D. L. M. Roquefort, dans son glossaire de la langue romane, explique l'*estre des femmes* par la nature des femmes. Nous n'adoptons point tout-à-fait cette explication, et encore moins celle de Le Duchat; ils n'ont connu ni l'un ni l'autre l'étymologie de ce mot. Rabelais doit l'avoir formé du latin *œstrum* ou *œstrus*, taon, fureur, emportement, rage; par allusion sans doute à l'*œstre* ou au taon qui piqua et persécuta Io changée en vache, comme le prouve l'expression

soy insatiable : mais je veulx qu'on sçaiche que de mesme qualibre, j'ay le ferrement [14] infatigable. Ne me allegues point icy en paragon les fabuleux ribaulx Hercules [15], Proculus [16], Cesar, et Mahumet [17], qui se vante en son Alcoran avoir en ses genitoires la force de soixante guallefretiers. Il ha menty le paillard. Ne me allegues point l'Indian [18], tant celebré par Theophraste, Pline,

œstre junonicque dont il se sert ailleurs. On voit dans l'épître de Jean Bouchet que d'*estre* on a fait *estré*, mais pour incité, animé, aiguillonné. M. D. L. lit donc ici très mal, avec Le Duchat, *l'estré des femmes est de soy insatiable*, et l'explique plus mal encore en disant, d'après Le Duchat, sans le citer, que *estré* est un mot obscène languedocien qui signifie les parties de la génération, tant de l'homme que de la femme, et en supposant qu'elles donnent l'*estre*, la vie.

[14] Rabelais nous dit ici à l'avance ce qu'il entend par *ferrement* dans le chapitre x du livre V, intitulé : *L'isle des Ferrements*. Ferrement signifie un outil de fer, ou dur et roide comme le fer.

[15] Diodore Sicilien, livre V, chap. II de ses *Antiquitez*, rapporte qu'Hercule, dans la vigueur de sa jeunesse, engrossa en une seule nuit les cinquante filles du roi Thespius. (L)

[16] Il se vantoit que de cent filles sarmates, qu'il s'étoit fait amener pour une fois, il en avoit dépucelé dix pour la première nuit, et que des autres il n'y en avoit pas une qu'il n'eût rendue femme dans les quatorze jours suivans. Voyez Agrippa, *De Vanit. Scient.*, cap. III. (L.)

[17] Je ne sai si quelqu'autre que Pierre Bélon a vu certain livre arabe intitulé, dit-il, *Des bonnes coutumes de Mahomet*; mais suivant ce livre, qui donne onze femmes à Mahomet, cet homme n'employoit jamais plus d'une heure à les repasser toutes l'une après l'autre. Voyez les *Dames galantes* de Brantôme, tom. I, pag. 373. (L.)

[18] Voyez Théophraste, livre III, chapitre v; Pline, livre XXVI, chapitre IX; et Athénée, livre I, chapitre XII. (L.)

et Athenæus, lequel, avecques l'ayde de certaine herbe, le fesoyt en ung jour soixante et dix foys, et plus. Je n'en croy rien. Le nombre est supposé. Je te prie ne le croyre. Je te prie croyre (et ne croyras chose que ne soyt vraye) mon naturel[19], le sacre Ithyphalle[20], messer Cotal d'Albingue[21] estre le *prime del monde*[22]: Escoute ça, couillette. Veidz tu oncques le froc du moyne de Castres[23]? Quand on le posoyt en quelque maison, feust a descouvert, feust a cachettes, soubdain, par sa vertus horrificque, tous les manans et habitans du lieu en-

[19] Les parties naturelles de l'homme: de l'italien *naturale*. Tirer au naturel, *far l'atto*. Il dit ailleurs *natureau*.

[20] Du grec ἰθύς, *rectus* et φαλλός, *penis ligneus vel coriaceus*. Ce n'est donc pas, comme le dit un interprète, le dieu Priape lui-même, mais l'attribut de ce dieu que les anciens représentoient dans tous les jardins, toujours droit comme un cierge, d'une grosseur et d'une longueur démesurées, et qu'ils portoient en procession.

[21] Le *naturel*, ou, comme on a parlé depuis Panurge, le *natureau*, c'est le membre viril, appellé *il naturale* par les Italiens. *Cotal*, de l'italien *cotale*, est la même chose; et *Albingue* est à *Castre* le nom de la porte qui mène à *Albi*. Tout contre cette porte est un couvent de cordeliers, dont étoit ce *moine* duquel Panurge va conter des merveilles. (L.) — Un interprète, qui n'a pas même lu Le Duchat, croit qu'il s'agit ici d'Albingue, ville de Ligurie, dont les habitants, dit-il, étoient cités comme pourvus d'un vigoureux physique.

[22] En son espèce le premier homme du monde. Cette expression, que les François avoient prise des Italiens depuis le mariage du duc d'Orléans avec Catherine de Médicis, l'an 1533, est blâmée par H. Estienne, pag. 76 et 85 de ses *Dialogues du nouveau langage françois italianisé*. (L.) — Le Duchat lit *le premier del mondo*, et M. D. L. *le primo del mondo*. Nous avons suivi la leçon de 1552.

[23] Verville a enchéri sur ce conte, dans son *Moyen de parvenir*,

troyent en ruyt, bestes et gens, hommes et femmes, jusques aux ratz et aux chatz. Je te jure qu'en ma braguette j'ay aultresfoys congneu certaine energie encores plus anomale. Je ne te parleray de maison, ne de buron[24]; de sermon, ne de marché: mais a la Passion qu'on jouoyt a Sainct Maixant, entrant ung jour dedans le parquet, je veidz par la vertus et occulte proprieté d'icelle, soubdainement tous, tant joueurs que spectateurs, entrer en tentation si terrificque qu'il ne y eust ange, homme, diable, ne diablesse qui ne voulust biscoter[25]. Le portecole[26] abandonna sa copie; celluy qui jouoyt Sainct Michel descendit

page 79 des nouvelles éditions, au chapitre xxv, intitulé *Résultat.* (L.)

[24] De Marsy dit qu'il ignore ce que signifie *buron* : il doit signifier une case de paysan ; de l'allemand *bauer*, paysan. Voyez Ménage à ce mot.

[25] Les croquer comme du *biscuit*. Oudin explique ce mot, au sens propre, par *cuire deux fois;* au sens figuré, comme nous l'expliquons. Voyez livre I, chapitre XLV, note 24.

[26] C'est celui qui en termes de théâtre est appellé *souffleur*. Quelques-uns, du nombre desquels est Mathurin Cordier, disent *protocole*, mais Nicot préfère *porteroolle*. (L.) — *Portecole* doit être une corruption de *protocole*, par métathèse de *protecole*, qu'on a dit aussi, selon Ménage. On lit dans Nicot : « *Protocolle* aussi est usoyé par celui qui porte le roollet par derrière et à l'espaule d'un qui harangue, ou joue en farces et moralitez, pour les redresser et remettre au fil de leur harangue ou roollet, quand ils varient ou demeurent court. Ainsi dit-on d'un qui a bonne mémoire : Il ne lui faut point de protocolle : *Submonitore non indiget.* Aulcuns, en cette signification, l'escrivent *portecolle*. »

par la volerie [27] : les diables sortirent d'enfer, et y emportoyent toutes ces paovres femmelettes : mesme Lucifer se deschaina. Somme, voyant le desarroy, je deparquay du lieu ; a l'exemple de Caton le censorin [28], lequel voyant par sa presence les festes Floralies en desordres, desistá estre spectateur.

[27] En volant. Un interprète dit que cela signifie qu'il descendit pour jouir comme les autres, et voit là une allusion à la chasse aux oiseaux de proie, appelée *volerie* !

[28] Le censeur. Voyez Valère Maxime, liv. II, chap. x, note 8.

CHAPITRE XXVIII.

Comment frere Jean reconforte Panurge sus le doubte de coqüage.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Le frère Jean, sur les objections de Panurge contre le mariage, convient avec lui que cet état a, à la vérité, ses dangers, mais il tâche de lui redonner courage par toute sorte de belles raisons, et notamment par l'exemple de Hans Carvel, lapidaire du roi de Mélinde, dont il lui fait le conte, et qu'il lui propose d'imiter.

« Tout ce qu'on peut dire touchant le conte de Hans Carvel, dit Bernier, s'il est permis de remuer de telles ordures, c'est qu'il est bien mieux raconté dans l'Arioste, d'où Rabelais l'a pris, comme celui-là l'a pris du Pogge, tous gens qui d'ordinaire parlent *magis scitè quàm sanctè.* Car il ne sert de rien d'alléguer les Grecs, les Latins, les Espagnols, les Italiens, et les François, qui ont tant mêlé d'ordures avec l'or de leurs expressions. Telle est cette épigramme, que je ne donne que parcequ'elle est latine :

Attrectans digito muliebria læserat ungue
Ponticus, hunc resecat dente, venustus homo est.

car le propret et le joli homme que cet Espagnol, et le joli conte. »

« Voici, dit La Monnoye (*Men.* 3, 279), la généalogie exacte du conte de *l'Anneau de Hans Carvel.* L'invention en est due à Pogge, Florentin, mort l'an 1459. Qu'on lise la cent trente-troisième de ses *facéties,* intitulée: *Visio Francisci Philelphi,* on reconnoîtra que Rabelais, liv. III, ch. XXVIII, n'a fait que mettre le nom de *Hans Carvel* à la place de celui de *Philelphe*[1]. On trouve ensuite ce conte dans la onzième des *Cent Nouvelles nouvelles*[2] que Pogge sûrement n'avoit pas vues, puisqu'elles n'ont été recueillies qu'après l'an 1461, sous le règne de Louis XI, en présence duquel on suppose qu'elles furent racontées pendant que, n'étant encore que dauphin, il étoit à Gueneppe, château du duc de Bourgogne, en Brabant, à quatre lieues de Brusselles. L'Arioste est le troisième qui l'a mis en œuvre à la fin de la cinquième de ses satires, où il l'a comme renouvelé par le tour et les agréments qu'il lui a donnez. Rabelais n'a, comme j'ay dit, presque fait que copier Pogge. Un anonyme qui fit imprimer in-16, à Lyon, en 1555, un recueil de plaisantes nouvelles, a employé ce conte dans la onzième, à l'exemple des Cent Nouvelles nouvelles, dont son recueil n'est qu'une traduction en françois un peu moins gothique. Celio Malespini l'a aussi employé, page 288 de la seconde partie de ses *Ducento novelle,* imprimées in-4° à Venise l'an 1609, près de la moitié desquelles il a tiré des Cent Nouvelles nouvelles. La Fontaine, en 1665, habilla joliment en vers la prose de Rabelais qu'il crut bonnement l'inventeur du conte (il déclare l'avoir tiré de Rabelais). Enfin, pour couronnement de l'œuvre, on a essayé de le

[1] La première édition des *Facéties* du Pogge est sans date, in-4°; mais il y en a eu plusieurs au XV[e] siècle, et il en parut une traduction françoise, à Paris, en 1549.

[2] Où il est intitulé *l'encens au diable,* et raconté par Louis XI, alors dauphin.

mettre en petits vers anacréontiques latins dont les connoisseurs jugeront.

ANNULUS PHILETÆ.

Nuptam sibi puellam
Senex Chloën Philetas,
Timens dolos amantum,
Servabat inquietus.
Omnem pavebat auram;
Crebrisque conjugalem
Votis Deum fatigans,
Domestici rogabat
Custos foret pudoris.
Non sprevit invocantem;
Sic in quiete visus
Uxoris ad tenellæ
Noctu latus cubantem
Hymen senem monere.
Huc, inquit, huc amice,
Tuî misertus adsum;
Hunc annulum capesse,
Quo firmiter retento
Fidam Chloën habebis.
Vix hæc Hymen locutus,
Promptam manum Philetas
Tetendit, annuloque
Sese ratus potiri,
Uxoriam bonus vir
Rimam, sopore pulso,
Se repperit tenere. »

Il est dit, dans le *Ducatiana*, que Rabelais a pris le nom de son *Hans Carvel*, dans ce conte de la *Mensa philosophica*, liv. IV, chap. XIX, *de Juvenculis*, pag. 234, ed. secunda, Francfort [3], 1608 : « Cùm quædam mulier à marito suo

[3] Il y a une autre édition de Francfort, de 1602, in-16.

« cum amasio inventa fuisset, illa, habito consilio cum « quâdam vetulâ, invenit quòd vir herbam *kervele* vulgariter nominatam comedisset, et cùm viro in plateâ occurrisset, ait: Deus salvet vos ambos. Cui vir: Quomodò sic « dicis, cùm sim solus? Ipsa, extergens oculos, ait: Ista « maledicta herba *kervele*, quam comedi, semper facit unum « videri pro duobus. Recordatus quòd in sero illam comederat, credens verum dictum vetulæ, habuit uxorem ex- « cusatam. »

« Un jaloux allemand avoit vu sa femme recevoir agréablement les caresses d'un galant. La femme qui s'étoit aperçue de la chose, et qui peu auparavant avoit vu son mari mâcher du cerfeuil, s'avise de cette ruse: *Dieu vous garde tous deux*, dit-elle à ce bon-homme qui passoit à côté d'elle dans la rue? *Mais encore*, lui dit le mari, qui ne demandoit qu'un prétexte pour la quereller, *pourquoi saluer deux personnes, puisque je suis seul? Ah!* dit-elle en se frottant les yeux, *ne voilà-t-il pas que j'ai mâché du cerfeuil! jamais cela ne m'arrive que je ne voie double encore longtemps après.* Le mari alors se rappela que lui-même venoit d'en mâcher, et cessa de vouloir du mal à sa femme. »

Nous pensons que ce doit être de cet ouvrage que Le Pogge lui-même a emprunté ce conte, et nous avons trois preuves à l'appui de notre conjecture: 1° la *Mensa philosophica* est l'ouvrage d'un Allemand; elle a été imprimée non seulement à Francfort, en 1608, mais en 1602, in-16, et elle l'avoit été à Paris en 1517; à Cologne en 1588, in-4°, et à Heidelberg dès l'an 1489, in-4°; 2° elle a souvent été pillée; Racine en a emprunté cet endroit des Plaideurs où le juge refuse de s'endormir, à moins qu'il n'y soit condamné par sentence; 3° le nom seul de *Hans Carvel*, qui est germanique, prouve que ce conte est originaire de l'Allemagne ou des Pays-Bas; car *Hans* signifie *Jean* dans les langues de ces deux pays; mais plutôt des Pays-Bas, où

l'on dit *kervel* pour *cerfeuil*, tandis qu'en allemand c'est *kerbel* ou *kerbelkraut*. C'est ainsi que nous avons prouvé dans nos *Origines étymologiques*[4], que le mot *boussole* étant d'origine italienne, la chose l'étoit aussi.

Je t'entendz, dist frere Jean, mais le temps matte toutes choses. Il n'est le marbre ne le porphyre qui n'ait sa vieillesse et decadence. Si tu ne en es la[5] pour ceste heure, peu de annees apres subsequentes je te orray[6] confessant que les couilles pendent a plusieurs par faulte de gibbessiere[7]. Desja voy je ton poil grisonner[8] en teste. Ta barbe, par les distinctions du gris, du blanc, du tanné, et du noir, me semble une mappemonde[9]. Re-

[4] *Mélanges d'Origines étymologiques et de questions grammaticales*, par Éloi Johanneau, à Paris, 1818, in-8°, chez Alexandre Johanneau, libraire, rue du Coq.

[5] Si tu n'en es logé là. Plus bas, au chap. xxxv: *En sommes-nous là?* et au prologue du livre IV : *J'en suis là, et me recommande. Las* dans les nouvelles éditions est une faute qui vient des éditions de 1547, 1553 et 1596. Il faut lire *là*, conformément à celles de Lyon et 1626. (L.) — C'est aussi la leçon de l'édition de 1552.

[6] Je t'entendrai.

[7] C'étoit autrefois l'usage en France et ailleurs de les porter dans un sac, avant l'usage des culottes.

[8] L'auteur suppose ici Panurge entre deux âges, pour le rendre plus ridicule en amour. Et cependant le cardinal de Lorraine n'avoit que vingt-un ans en 1546, époque de la publication du livre III.

[9] « C'est, dit l'alphabet de l'auteur, une grande carte du monde, peinte de diverses couleurs, de blanc, de noir, de rouge, de verd, de jaune, et autres; afin de faire distinction des régions et païs divers;

guarde icy. Voy la Asie: Icy sont Tigris et Euphrates. Voy la Africque: Icy est la montaigne de la Lune. Veoids tu les paluz du Nil? Deça est Europe. Veoids tu Theleme? Ce toupet icy tout blanc sont les montz Hyperborees. Par ma soif, mon amy, quand les neiges sont es montaignes, je dy la teste et le menton, il n'y ha pas grand chaleur par les vallees de la braguette. Tes males mules [10], respondit Panurge: Tu n'entendz pas les topicques [11]. Quand la neige est sus les montaignes, la fouldre, l'esclair, les lanciz [12], le maulubec [13], le rouge grenat, le tonnoire, la tempeste, tous les diables sont par les vallees. En veulx tu voir l'experience? Va on pays de Souisse, et considere le

et c'est ce que dit frère Jean, que la barbe de Panurge qui commençoit à blanchir ressembloit à une mappemonde; car il y avoit du noir, du gris, du blanc, et par ainsi monstroit qu'il s'approchoit de la vieillesse. *Mappe* est une grande *nappe* à quoy ressemblent ces cartes: or que *mappa* signifie une grande nappe qui couvre toute la table, il appert par l'histoire du nonce qui fut envoyé à Charles V, touchant la collation en caresme, car il ne voulut que la nappe couvrist toute la table à cause du jeusne. »

[10] Mauvaises mules ou engelures. Voyez ici note 60, et livre IV, nouveau prologue.

[11] Tu ne connois pas les principes, tu raisonnes mal. Voy. chap. v.

[12] Au prologue du livre II, le *lanci* est l'esquinancie. Ici c'est la foudre, qu'en Languedoc le peuple appelle *lancis*, quand il s'imagine qu'il y a de la diablerie parmi. Voyez le dictionnaire de la langue tolosane. Je ne sai si ce ne seroit pas la foudre en tant qu'elle tue quelquefois l'enfant dans le ventre de la mère. Voyez Ménage au mot Encis. (L.)

[13] Voyez le prologue du livre I, note 26.

lac de *Wunderberlich*[14]; a quatre lieues de Berne, tirant vers Sion. Tu me reproches mon poil grisonnant, et ne considere point comment il est de la nature des pourraux, esquelz nous voyons la teste blanche et queue verde, droicte, et vigoureuse. Vray est que en moy je recongnoys quelque signe indicatif de vieillesse. Je dy, verde vieillesse, ne le dy a personne, il demourera secret entre nous deux. C'est que je trouve le vin meilleur et plus a mon goust savoureux que ne souloys: plus que ne souloys je crains la rencontre du maulvais vin. Note que cela argue je ne sçay quoy de ponent, et signifie que le midy est passé. Mais quoy? Gentil compaignon, tousjours, autant ou plus que jamais. Je ne crains pas cela de par le diable, Ce n'est la ou me deult[15]. Je crains que, par quelque longue absence de nostre roy Panta-

[14] Si, comme il y a de l'apparence, c'est ici le *lac de Pilate*, dont Vadian sur Pomponius Mela a écrit des choses fort approchantes, c'est par rapport aux merveilles qu'on raconte de ce lac, que les Suisses lui auront donné le surnom de *Wunderbarlich*, ou d'*admirable*; et Rabelais s'est trompé de prendre cet adjectif allemand pour le nom même du lac. (L.) — Vadian mourut en 1551 : il est donc possible qu'il ait publié ses *Commentaires sur Pomponius Mela* avant l'an 1546. *Wunderbarlich* signifie en effet admirable, merveilleux, en allemand. Le dernier éditeur de Rabelais copie et abrège ici Le Duchat, à son ordinaire, sans le citer, et ajoute : « *On croit* que Rabelais veut parler ici du lac de Pilate. » Il n'auroit pas manqué de nommer son auteur avec persiflage, s'il eût *cru* l'avoir trouvé en faute.

[15] Où le bât me blesse, ce qui me cause de la douleur.

gruel, auquel force est que je face compaignie, voyre, allast il a tous les diables, ma femme me face coqu. Voyla le mot peremptoire. Car tous ceulx a qui j'en ay parlé me en menacent, et afferment qu'il me est ainsi predestiné des cieulx. Il n'est, respondit frere Jean, coqu qui veult. Si tu es coqu[16],

Ergo ta femme sera belle,
Ergo seras bien traicté d'elle:

ergo tu auras des amys beaucoup: *ergo* tu seras saulvé[17]. Ce sont topicques monachales[18]. Tu ne en vauldras que mieulx, pecheur. Tu ne feus jamais si aise. Tu n'y trouveras rien moins. Ton bien accroistra dadventaige. S'il est ainsi predestiné, y vouldroys tu contrevenir? dy,

Couillon flatry. —rouy.
—moisy. —poitry d'eaue froyde.

[16] Des Périers a imité et cité cet endroit dans la cinquième nouvelle: « Et bien s'elle vous fait cocu après, le plaisir vous demeure toujours (je ne dy pas d'estre cocu), je dy de l'avoir dépucelée: et puis vous avez mille faveurs, mille avantages à cause d'elle. Pantagruel (c'est-à-dire frère Jean) le dit bien. »

[17] Comme ayant fait ton purgatoire en ce monde. Certain canon dit que quiconque aura pris à femme une impudique, aura beaucoup fait pour son propre salut. (L.)

[18] Plus haut, Panurge, parlant à frère Jean, avoit employé des *topicques*; ici ce moine, à son tour, lui en rend qui marquent le peu d'intérêt qu'un homme de son caractère prend aux gens mariez. (L.)

Lieux communs de moines.

— transsy.
— avallé[19].
— fené[20].
— esrené.
— de faillance.
— chaumeny.
— pendillant.
— appellant.
— guavasche.
— esgrené.
— incongru.
— forbeu[21].
— hallebrené[22].
— prosterné.
— engroué[23].
— ecremé.
— supprimé.
— retif.
— moulu.
— dissolu.
— morfondu.
— dyscrasié[24].
— disgratié.
— flacque.
— esgoutté.
— acravanté.
— escharbotté[25].
— mitré.
— baratté.
— bimbelotté.
— entouillé[26].
— vuidé.

[19] Qui tombe *à val*, à bas, pendillant. Par cette kyrielle sans fin d'épithètes, l'auteur a eu moins en vue de dire des obscénités, que de prouver aux pédants et sophistes de son temps, *que la langue françoise n'étoit pas tant vile, tant inepte, tant indigente, et à mépriser, qu'ils l'estimoient.* (Prologue du livre V). Ce sont ces gens-là qu'au même endroit il qualifie de *rapetasseurs de vieilles fé-tailles latines*, et *revendeurs de vieux mots latins, moisis et incertains.*

[20] Fané.

[21] Forbu; courbattu, comme il l'appelle plus bas.

[22] Qui a les pennes rompues comme le jeune canard sauvage, qu'on appelle *hallebran* ou *halbran*.

[23] Peut-être pour *engravé*, par contraction, ou pour *encroué*, qui se disoit d'un arbre qui en l'abattant tombe sur un autre, participe d'*encrouer*, qui signifioit pendre au croc.

[24] Mot formé du grec *δυσκρασία*, *mala temperies*.

[25] Mot formé d'escarbot, insecte qu'on appelle aussi fouille-merde. Voilà pour l'étymologie d'*escharbotté*. Le lecteur trouvera bien lui-même l'application que l'auteur en fait.

[26] Mouillé, souillé; barbouillé, comme plus bas.

— chagrin.
— demanché.
— vereux.
— vesneux.
— malandré [27].
— thlasié [28].
— spadonicque.
— lanterné.
— embrené.
— amadoué.
— exprimé.
— chetif.
— putatif.
— vermoulu.
— courbatu.
— malautru.
— biscarié [29].
— liegé.
— diaphane.
— desgousté.
— chippoté.
— hallebotté.
— chapitré.
— chicquané.
— eschaubouillé [30].
— barbouillé.
— riddé.
— have.
— morné.
— pesneux.
— meshaigné [31].
— thlibié [32].

[27] De *malandres*, gales ou crevasses qui viennent au genou des chevaux, et qui suppurent quelquefois. *Malandres* se dit aussi des nœuds gâtés et pourris, dans les pièces de bois. D'où on a appelé autrefois *malandrins*, les lépreux.

[28] De *thlasiæ*, nom que le Digeste donne à ceux à qui on a coupé les testicules, *quibus exsecti sunt testes*, du grec θλάσις, *contusio*, *fractura*, θλασίας, *eunuchus cui testes contusi*, de θλάω, *frango*. Ce mot a par conséquent un sens analogue à celui de *thlibier*, voyez note 32, et à celui de *spadonicque* qui suit, et qui vient de *spado*, eunuque, d'où *spadonius*, qui ne produit point, stérile; du grec σπάδων, *spado*, *cui nervus*, *quo genitale membrum erigitur*, *avulsus est*.

[29] De *bis carié*, deux fois carié.

[30] Pour *échauboulé*, qui a des échauboulures, des petites bubes ou élevures de chaleur sur la peau.

[31] Maltraité, incommodé, souffrant, mutilé, meurtri, impotent.

[32] Du latin *thlibiæ*, nom que le digeste donne aux eunuques, dont on a écrasé, froissé les testicules, *quibus attriti sunt testes*, du grec θλιβίας, *spado*, *cui testes elisi*, de θλίβω, *premo*. Voyez note 28.

— sphacelé[33].
— bistorié[34].
— farineux.
— hergneux[35].
— gangreneux.
— crousteleve[36].
— depenaillé.
— matté.
— guoguelu[37].
— trepelu.
— trepané.
— basané.
— eviré[38].
— feueilleté.
— estiomené[39].
— etrippé[40].
— nieblé[41].
— syncopé.
— ripoppé.
— dechicqueté.
— ventousé.
— effructé[42].
— gersé.
— pantois[43].
— fusté.
— de godalle[44].
— fistuleux.
— languoureux.
— deshinguandé[45].
— farcineux[46].
— varicqueux.
— esclopé.
— fanfréluché[47].
— frelatté.
— farfelu[48].
— mitonné.
— boucané.
— effilé.

[33] Corrompu, gâté, gangrené, de σφάκελος, gangrène.
[34] Qui a subi l'opération du *bistouri*.
[35] Qui a une *hergne* ou hernie.
[36] Qui a des croûtes et des élevures de vérole.
[37] Qui a ses aises, qui aime la joie.
[38] Châtré, efféminé, du latin *eviratus*.
[39] Qui a des ulcères, des chancres.
[40] Rompu.
[41] Qui est broui, brûlé, noirci par la *nielle*.
[42] Effruité, qui n'a plus de fruit, qui ne produit plus.
[43] Asthmatique, qui a l'haleine courte.
[44] De petite bière.
[45] Dégingandé, démanché.
[46] Qui a le farcin, la gale.
[47] Qui n'a que de l'apparence, qu'un faux éclat.
[48] Charnu, gras, et potelé.

— vietdazé.
— mariné.
— extirpé.
— constippé.
— greslé.
— soufleté.
— buffeté[49].
— corneté.
— talemousé[50].
— balafré.
— eruyté[51].
— putois.
— poulsé.
— frilleux.
— scrupuleux.
— fellé.
— maleficié.
— hectique.
— usé.
— quinault[52].
— matagrabolisé.
— maceré.
— paralyticque.
— degradé.
— perclus.
— de ratepenade[53].
— de petarrade.
— hallé.
— dessiré[54].
— hebeté.
— cornant.
— appellant.
— barré.
— assassiné.
— devalizé.
— anonchaly.
— de matafain.
— badelorié[55].
— deschalandé.
— rance.
— diminutif.
— tintalorisé[56].
— marpault[57].
— rouillé.
— indague.
— antidaté.
— manchot.
— confus.

[49] Enflé de vent.
[50] Enflé de vent, comme une talemouse.
[51] Qui n'est plus en rut, en *ruyt*, comme dit Rabelais.
[52] Honteux, confus, comme plus bas.
[53] De chauve-souris. — [54] Déchiré.
[55] Recourbé comme un *badelaire* ou cimeterre.
[56] Qui tinte, sonne, et carillonne à l'heure, *qui tinnit ad horam*. Ce mot qui a dû être forgé par Rabelais ne se trouve expliqué nulle part, ainsi que bien d'autres de cette liste, que nous croyons avoir heureusement devinés.
[57] Fripon, vaurien.

— maussade.
— acablé.
— assablé[58].
— desolé.
— decadent.
— solœcisant[59].
— mince.
— ulceré.
— bobeliné[60].
— engourdely.
— aneanty.
— de zero.
— frippé.
— febricitant.

Couillonnas au diable, Panurge mon amy, puys qu'ainsi t'est predestiné, vouldroys tu faire retrograder les planettes? demancher toutes les spheres celestes? propouser erreur aux intelligences motrices? espoincter les fuseaulx, articuler les vertoils[61], calumnier les bobines[62], reprocher les detrigoueres[63], condemner les frondillons[64], défiler les pelotons des Parces? Tes fiebvres quar-

[58] Rempli de sable, de gravier.

[59] Qui fait des solécismes, comme le dit Martial:

Sæpè solæcismum mentula nostra facit.

[60] On diroit aujourd'hui *rabobiné:* de *bobelin*, savetier.

[61] Ce mot selon le glossaire de la langue romane signifie loquet de porte, *verrouil.* Nous avons peine à le croire, il doit venir du latin *verticillum*, peson, espèce de bouton percé qu'on met au bout d'un fuseau, pour lui donner du poids et le faire mieux tourner; les mots qui précèdent et qui suivent semblent le confirmer. Un interprète, d'après ce glossaire, explique *articuler les vertoils*, par mettre la clavette dans le loquet d'une porte, pour l'arrêter.

[62] A dévider du fil ou de la laine.

[63] Les petites *triques*, qui servent à démêler la laine ou le fil. On dit encore en Picardie, *détriquer* pour *démêler*, et l'on voit dans le dictionnaire de Trévoux, qu'on a dit *triquer* pour *mêler*.

[64] Ce sont, probablement, les *brindilles* du lin ou du chanvre, du latin *frondes*, touffes de feuilles.

taines[65], couillu. Tu feroys pis que les geans[66]. Vien ça, couillaud. Aimeroys tu mieulx estre jaloux sans cause[67] que coqu sans congnoissance? Je ne vouldroys, respondit Panurge, estre ne le ung ne l'aultre. Mais si j'en suis une foys adverty, je y donneray bon ordre; ou bastons fauldront on monde.

Ma foy, frere Jean, mon meilleur sera point ne me marier. Escoute que me disent les cloches a ceste heure que sommes plus pres. *Marie poinct, marie poinct, poinct, poinct, poinct, poinct. Si tu te marie, marie, marie poinct, poinct, poinct, poinct: tu t'en repentiras, tiras, tiras, coqu seras.* Digne vertus de dieu, je commence entrer en fascherie. Vous aultres, cerveaulx enfrocquez, n'y savez vous remede aulcun? Nature ha elle tant destiné les humains

[65] Panurge avoit usé d'imprécation contre frère Jean, en lui souhaitant les *males mulles*. Ici le moine, à son tour, lui souhaite la fièvre quarte, ou *les fièvres quartaines*, par une façon de parler du Languedoc, où l'on appelle *fièvres*, au plurier, toutes sortes de fièvres d'accès. (L.)

[66] C'est le *gigantum amentia* d'Érasme, proverbe qu'on applique à ceux qui s'engagent témérairement dans des entreprises qui ne sauroient réussir. (L.)

[67] Dans Fauchet, chap. cxv de ses *Anciens Poëtes françois*, Hue le Maronier, poëte du XIIIe siècle, propose à Simon d'Athies deux questions, dont la seconde pourroit bien être l'original de celle-ci. Cette demande est: *Lequel* d'Athies *aimeroit mieux que sa femme sceust qu'il la fist wihore, et elle en fust jalouse; ou elle le fist wiha* (cocu) *et il n'en sceust rien?* Les hauts picards usent encore de ce mot en cette signification. (L.)

que l'homme marié ne puisse passer ce monde sans tumber es goulfres et dangiers de coqüage?

Je te veulx, dist frere Jean, enseigner ung expedient moyennant lequel jamais ta femme ne te fera coqu sans ton sceu et ton consentement. Je t'en prie, dist Panurge, couillon velouté. Or dy, mon amy. Prendz, dist frere Jean, l'anneau de Hans Carvel[68], grand lapidaire du roy de Melinde.

Hans Carvel estoyt homme docte, expert, studieux, homme de bien, de bon sens, de bon jugement, debonnaire, charitable, ausmonier, philosophe, joyeulx: au reste bon compaignon, et raillard, si oncques en feut, ventru quelque peu, branslant de teste, et auculnement mal aisé[69] de sa personne. Sus ses vieulx jours il espousa la fille du baillif Concordat[70], jeune, belle, frisque, gua-

[68] Ou *Carüel*, comme on lit dans l'édition (*de* 1552,) de 1559, et dans celle de 1626. Ce conte a pour auteur Pogè, dans ses *Facéties;* mais avant Rabelais, l'Arioste l'avoit déja fait entrer dans la cinquième de ses satires. (L.) — Voyez le commentaire historique de ce chapitre, et la note 57 du chapitre LVIII du livre I.

[69] Très peu dispos de sa personne, impotent, impuissant.

[70] Quoiqu'on lise *Concordat* dans presque toutes les éditions, il pourroit bien y avoir omission du titre originairement mis sur l'*a* de ce nom, puisque celles de 1553 et 1596 ont *Concordant:* mais j'estime qu'on doit retenir *Concordat* avec La Fontaine qui a mis en vers le conte de l'Anneau de Hans Carvel. Peut-être même que comme il s'agit de mariage, et même du mariage d'une éveillée à qui l'auteur donne pour père un homme dont le nom insinue qu'il aimoit la *concorde*, Rabelais y a en vue ces termes de la loi XI, au titre V, du quarante-huitième livre du Digeste: *Volentes bene con-*

lante, advenante, gratieuse par trop envers ses voisins et serviteurs. Dont advint, en succession de quelques hebdomades, qu'il en devint jaloux comme ung tigre: et entra en soubson qu'elle se faisoyt tabourer les fesses d'ailleurs. Pour a laquelle chose obvier, luy faisoyt tout plein de beaulx contes touchant les desolations advenues par adultere; luy lisoyt souvent la legende des preudes femmes, la preschoyt de pudicité, luy feit un livre des louanges de fidelité conjugale, detestant fort et ferme la meschanceté des ribauldes mariees: et luy donna ung beau carcan tout couvert de sapphyrs orientaulx. Ce non obstant, il la voyoyt tant deliberee et de bonne chiere avecques ses voisins que de plus en plus croissoyt sa jalousie.

Une nuict entre les aultres, estant avecques elle couché en telles passions, songea qu'il parloyt au diable, et qu'il luy contoyt ses doleances. Le diable le reconfortoyt, et luy mist ung anneau on maistre doigt, disant: Je te donne cestuy anneau, tandis que l'auras on doigt, ta femme ne sera d'aultruy charnellement congneue sans ton sceu et consentement. Grand mercy, dist Hans Carvel, monsieur le diable. Je renie Ma-

cordatum sequens matrimonium dirimere. (L.) — On lit aussi *Concordat*, dans l'édition de 1552. Tout concourt donc à établir cette leçon, et nous l'avons préférée à celle de *concordant*, qu'a adoptée Le Duchat, malgré sa note.

hon[71], si jamais on me l'oste du doigt. Le diable disparut. Hans Carvel tout joyeulx s'esveigla que il avoyt le doigt on comment ha nom de sa femme. Je oublioys a conter comment sa femme, le sentant, reculoyt le cul arriere, comme disant, ouy, nenny, ce n'est ce qu'il y fault mettre : et lors sembloyt a Hans Carvel, qu'on luy voulust derobber son anneau. N'est ce remede infaillible? A cestuy exemple foys, si me croys, que continuellement tu ayes l'anneau de ta femme on doigt. Icy feut fin et du propous et du chemin.

[71] L'africain Hans Carvel est censé mahométan, et jure en conséquence, par Mahomet.

CHAPITRE XXIX.

Comment Pantagruel faict assemblee d'ung theologien, d'ung medicin, d'ung legiste, et d'ung philosophe, pour la perplexité de Panurge.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

On a vu dans les chapitres précédents dans quelle anxiété est Panurge pour savoir s'il doit se marier ou non. Il a consulté Pantagruel; mais que la réponse de son maître soit affirmative ou négative, il a toujours quelques si ou quelques mais à lui objecter. Il a consulté le sort des vers d'Homère et de Virgile, le sort des dés, et celui des songes, il a consulté même une vieille sibylle, le muet Nazdecabre, le vieux poëte Raminagrobis, Epistémon, Her-Trippa, et le frère Jean; et il est encore aussi incertain qu'auparavant. Ici Pantagruel est d'avis que Panurge consulte sur ses doutes, un théologien, un médecin, un légiste, et un philosophe; il se trouve contredit par Panurge, qui soutient que ces quatre personnages sont de mauvaise foi dans leurs professions respectives; mais Pantagruel insiste sur son avis, et les fait inviter à dîner à jour fixe, pour émettre leur opinion sur le sujet de tant de consultations et d'incertitude.

Le theologien, nostre perc Hippothadée, pourroit bien être, selon Bernier, le gardien des cordeliers de Paris, qui faisoit fort le docteur du temps de Rabelais; c'est le théo-

logien protestant Melancthon, selon Le Motteux. Ce théologien représente le confesseur du roi, selon l'ancienne clef de Rabelais; et il est dit ici que *oncques ne fut marié.* Nous pensons donc que *le theologien, nostre pere Hippothadée,* comme le désigne ici Pantagruel, est Guillaume Parvi, ou Petit, religieux de l'ordre de saint Dominique, théologien, docteur de Paris, confesseur de Louis XII, puis de François Ier, et ensuite évêque de Senlis et de Troyes, qui a écrit contre les luthériens et par conséquent contre le mariage des prêtres.

Le medicin, nostre maistre Rondibilis, est le médecin de Henri II, Guillaume Rondelet, de l'aveu de tous les interprétes: c'est l'opinion de l'historien de Thou, de Bernier, de Le Motteux, et surtout de Le Duchat, qui l'a prouvé de la manière la plus convaincante; c'est aussi la nôtre. Rabelais dit que Rondibilis étoit marié; Rondelet l'étoit aussi, et il avoit un fils. On dit même qu'il s'appliquoit à l'anatomie avec tant d'ardeur, qu'il fit lui-même l'ouverture du corps d'un de ses enfants.

Le legiste, nostre amy Bridoye, qui juge les procès au sort des dés, et dont le nom a fourni à Beaumarchais celui de Bridoison, est le chancelier Poyet, selon Le Motteux; mais il fut destitué en 1545. Cela pourroit être cependant; ce pourroit être aussi le premier président Lizet, qui ne fut destitué qu'en 1550. Mais comme il est dit ici que Bridoye étoit marié, et au chapitre suivant qu'il étoit lieutenant de *Fonsbeton* (fontaine des grosses bêtes), nous pensons que c'est plutôt *Tiraqueau,* qui fut lieutenant civil de Fontenay-le-Comte, sa patrie, conseiller au parlement de Toulouse, puis à celui de Paris, qui fut marié, et fit vingt ou trente enfants et autant de livres. Il travailla avec zèle à purger le barreau de l'esprit de chicane qui s'y étoit introduit, et administra la justice avec une intégrité peu commune. François Ier et Henri II l'employèrent dans plusieurs

affaires importantes. Il a fait un *Traité des lois du mariage*, et l'on disoit de lui qu'il donnoit tous les ans à l'état un enfant et un livre. Il mourut en 1558, et on lui fit cette épitaphe épigrammatique : *Hic jacet qui aquam bibendo, viginti liberos suscepit, viginti libros edidit. Si merum bibisset, totum orbem implesset.* Rabelais l'appelle *Bridoye*, sans doute par allusion aux cordeliers de Fontenay-le-Comte : il avoit été mis par eux en prison pour une folie. On sait que ce fut ce magistrat qui brida ces oisons, en mettant la victime de leur bêtise et de leur ignorance en liberté.

Enfin, *nostre féal, le philosophe Trouillogan*, ce pyrrhonien dont le philosophe du Mariage forcé de Molière a imité les réponses plaisantes et équivoques, et qui est, dit Bernier, le portrait d'un orgueilleux sophiste de l'université de Paris, un *Janotus de Bragmardo,* pourroit bien être Pierre Ramus qui a écrit contre Aristote, quoiqu'il paroisse sous le nom de *Rameau* dans le prologue du livre IV, et que Rabelais dise que Trouillogan fut marié, et que Ramus ne l'ait pas été. Le Motteux n'est pas éloigné de cette opinion.

Voici le commentaire de Bernier sur ce chapitre : « Le chapitre xxix est un projet de Pantagruel fort spirituel ; les personnages jusqu'à Carpalim, laquais, fort bien inventés; on ne peut pas faire mieux parler un docteur, que le nôtre fait parler le sien, car quand cet Hypothadée seroit le gardien des cordeliers de Paris, qui faisoit, dit-on, fort le docteur du temps de Rabelais, il ne paroît pas là un ignorant. Pour Trouillogan, c'est le portrait d'un orgueilleux sophiste de l'université de Paris, et ce qu'on appelle *animal irrationabile, indecrotabile, carens pecunia, scabiosum,* et un *tomne, tomne quid sentis de ente rationis,* un diseur de rien, un homme incommode, une manière de ce *Janotus de Bragmardo,* dont il est parlé au chapitre xx du livre I, député de gens d'université et de facultés qui souvent s'assemblent pour décider sur des questions frivoles, et sur des baga-

telles, ou pour faire des remontrances qui n'ont nul effet que la volonté du maître qui dispose comme Gargantua, suivant son plaisir, des cloches et de toute autre chose. Il ne fait pas moins parler Rondelet en honnête homme, que le père Hypothadée, quoique ce médecin ait été son émule à Montpellier, tant il raisonne en médecin sçavant et agréable pour le tems. »

Arrivez au palais, comptarent a Pantagruel le discours de leur voyaige et luy monstrarent le dicté[1] de Raminagrobis. Pantagruel l'avoir leu et releu dist: Encores n'ay je veu response, que[2] plus me plaise. Il veult dire sommairement, qu'en l'entreprinse de mariaige chascun doibt estre arbitre de ses propres pensees, et de soy mesme conseil prendre. Telle ha tousjours esté mon opinion: et aultant vous en dis la premiere foys que m'en parlastes. Mais vous en mocquiez tacitement, il m'en soubvient, et congnoys que philautie[3] et amour de soy vous deçoipt. Faisons aultrement. Voicy quoy: Tout ce que sommes, et qu'avons, consiste en trois choses. En l'ame, on corps, es biens. A la conservation de chascun des trois respectivement sont aujourd'huy destinees trois ma-

[1] Le prononcé de Raminagrobis, ce qu'il avoit dit et dicté : du latin *dictatum*.

[2] Qui : du latin *quæ* ou *quod*.

[3] Amour de soi, comme il l'explique lui-même : du grec φιλαυτία, *amor sui ipsius*.

nieres de gens. Les theologiens a l'ame, les médicins au corps, les jurisconsultes aux biens. Je suis d'advis que dimenche nous ayons icy a dipner ung theologien, ung medicin, et ung jurisconsulte. Avecques eulx ensemble nous confererons de vostre perplexité. Par saint Picault[4], respondit Panurge, nous ne ferons rien qui vaille, je le voy desja bien. Et voyez comment le monde est vistempenardé[5]. Nous baillons en guarde nos ames aux

[4] Ou *Picaut*, comme on lit dans l'édition de 1553. Depuis que la France avoit soudoyé des Suisses et des Lansquenets, plusieurs de leurs mots s'étoient insensiblement introduits dans le langage du peuple qui logeoit ces étrangers. De là *lansman*, *garous*, *allus*, *trinquer*, mots purs allemands qui se trouvent dans Rabelais, et de là encore *frelore* qu'on y lit aussi liv. IV, chap. XVIII, et que Panurge avoit pris dans la farce de Patelin. On vint même jusqu'à jurer tout crûment leur *bi Gott*, ou *par Dieu*. La chanson de la défaite des Suisses à Marignan, où ils combattirent contre la France, qui avoit pris à leur place des Lansquenets; *tout est frelore, bi Gott*, paroles qu'à l'endroit sus allégué le même Panurge s'applique au fort de la tempête. C'est de ce *bi Gott* que j'estime qu'auront fait leur *saint Picaut* de bonnes gens qui faisant scrupule de mettre le nom de *Dieu* à tous les jours, vouloient cependant paroître affirmer par serment des choses ou peu importantes, ou qu'au fond ils ne donnoient pas pour vraies. J'ai cru autrefois que le nom de ce saint avoit été forgé par un semblable scrupule sur le patois *Pe le quau Dé* de Panurge au trente-cinquième chapitre du présent livre. Et au chapitre VIII du livre I de la *Confession de Sanci*, le vieux maréchal de Biron, qui venoit de proférer fort mal à propos un *par le corps B.....* devant le duc de Montpensier, est modestement repris par ce prince, qui se contente d'affirmer par *saint Picaut*, ce qu'il avoit à dire à son tour; mais je trouve plus d'apparence à ma dernière conjecture. (L.) — Panurge, martyrisé lui-même par ceux qui le menacent unanimement de cocuage, s'adresse à saint Picaut, martyr de Nicée. Voyez Bollandus, 13 mars.

theologiens, lesquels pour la plupart sont hereticques: nos corps es medicins, qui touts abhorrent les médicamens, jamais ne prennent medicine; et nos biens es advocats[6], qui n'ont jamais procès ensemble. Vous parlez en courtisan[7], dist

[5] Plus haut, liv. II, chap. VII, *le vistempenard des prescheurs*, etc. En Anjou, d'où est ce mot, dire que le monde est *vistempenardé*, c'est dire que tout y va de travers comme un matras désempenné. *Pennard*, dans nos vieux livres, est une sorte de grande *flèche*. Or, comme la flèche est depuis long-tems hors d'usage en France, de là vient le mot de *vistempenard*, pour exprimer une chose aussi mal conduite qu'un *pennard* du vieux tems qui ne sauroit aller que de travers, à cause que les *pennes* en sont toutes rongées. Rien, au reste, de plus pitoyable que les anciens sermonaires, comme sont les *Barlettes*, les *Menots*, et les *Maillards*, qui ayant (*ont* ou *avoient*) commencé d'être *turlupins* dès le tems de Rabelais, c'est ce qu'il appelle *le vistempenard des prescheurs composé par Turelupin*. (L.) — C'est-à-dire : Voyez comme on se moque du monde. *Vistempenardé* est un mot sans doute composé du vieux françois *viste*, vue, de la préposition *en*, et de *pennard* ou *pénart*, la partie d'une flèche garnie de plumes, plumet, aigrette, panache. Ce mot doit signifier par conséquent, la vue embarrassée, obscurcie par un panache de plumes de coq, qu'on mettoit au bonnet d'un cocu, et de tous ceux dont on vouloit se moquer.

[6] L'auteur fait allusion ici à cette épigramme d'Owen, livre III, épigramme XLV :

Theologis animam subjecit lapsus Adami,
Et corpus medicis, et bona causidicis.

[7] En homme de cour qui méprise les gens de lettres, parce que lui-même n'est point savant. Ou en homme qui avez lu le *Courtisan* du comte Baltasar de Castillon. En effet, dans cet ouvrage, composé, comme on sait, sous le règne de Louis XII, se trouve tout ce discours de Panurge, liv. II, pag. 206 et 307 de l'original italien, édit. in-16, Lyon, Guill. Rouillé, 1553. (L.)

Pantagruel. Mais le premier poinct je nie, voyant l'occupation principale, voyre unicque et totale des bons theologiens estre emploictee par faicts, par dicts, par escripts, a extirper les erreurs et heresies (tant s'en fault qu'ilz en soient entachés) et planter profundement es cueurs humains la vraye et vive foy catholicque. Le second je loue, voyant les bons medicins donner tel ordre a la partie prophylacticque[8] et conservatrice de santé en leur endroict, qu'ilz n'ont besoing de la therapeuticque[9] et curatifve par medicamens. Le tiers je concede, voyant les bons advocats tant distraicts en leurs patrocinations et responses du droict d'aultruy, qu'ilz n'ont temps, ne loisir d'entendre a leur propre. Pourtant dimenche prochain, ayons pour theologien, nostre pere Hippothadee[10], pour

[8] Ce mot grec est encore expliqué par le suivant; ce qui nous donne occasion de remarquer ici, et notes 3 et 19, l'adresse de Rabelais, qui introduit des mots savants et nouveaux, en les expliquant de suite par un autre mot vulgaire.

[9] C'est l'art de guérir : du grec θεραπεύω, *curo*, *sano*; θεραπευτικὸς, *vim habens curandi, vel sanandi*. Ce mot grec est encore expliqué par le suivant. Voyez la note 8.

[10]* Ce mot est composé de celui de l'apôtre *Thadée* ou *Thaddée*, et de ἵππος, cheval, qui augmente quelquefois le sens du mot composé; il signifie par conséquent le grand Thadée ou le grand apôtre. Mais comme ἵππος, signifie aussi cavale, il se pourroit que par ce nom Rabelais fit allusion à la grande jument, c'est-à-dire à Diane de Poitiers, maîtresse de François I[er] et de son fils Henri II : alors il signifieroit le Thadée ou l'apôtre de la jument, ou le Thadée à cheval. Madame de Staël disoit de Bonaparte que c'étoit Robes-

medicin, nostre maistre Rondibilis[11], pour legiste, nostre amy Bridoye[12]. Encores suis je d'advis que

pierre à cheval. Si on lisoit *Hypothadée*, comme l'écrit Bernier, ce nom seroit composé de la préposition ὑπὸ, qui diminue en composition, et signifieroit le petit Thadée ou le petit apôtre; ce qui feroit allusion au nom du vrai personnage, et en seroit presque la traduction, puisque nous croyons qu'*Hypothadée* est le docteur *Guillaume Petit* ou *Parvi*, confesseur du roi. Au lieu de *Hippotadée* il est nommé dans quelques éditions *Parathadée*. ce nom est composé de la préposition παρὰ, au-delà, et signifie un ultra-Thadée, un ultra-apôtre: il y en a encore aujourd'hui, et en effet ce confesseur du roi avoit le zèle d'un confesseur de la foi contre les luthériens et les calvinistes. Un interprète dit que c'est pour bonnes raisons que l'auteur ne fait paroître ce confesseur de Louis XII et de François Ier que sous Henri II. Mais Henri II ne régnoit pas encore en 1546, époque de la publication du livre III. Voici comme *hippothadée* est expliqué dans l'Alphabet: « *Hippothadée* est composé d'*hippos* et *Thadée*, nom d'apostre. *Hippos* en composition augmente la signification de la diction avec laquelle il est joint. Galien dit, *lib.* VII, *De simpl. medic. fac.*, que le fenouil simple se nomme en grec *marathrum*, mais qu'il y a un autre fenouil, lequel, à cause de sa grandeur, s'appelle *hippomarathrum* : ainsi *selinon*, c'est de l'ache; *hipposelinon* signifie de la grande ache. Or l'auteur ici attribue ce nom à un grand personnage et excellent en piété, sainteté de vie, et doctrine évangélique, comme on peut remarquer par ses réponses. »

11 * C'est encore une allusion évidente au nom de *Rondelet*, ou plutôt c'en est une traduction burlesque. Rondelet étoit un célèbre médecin de Montpellier, et Rabelais avoit été son émule : il n'avoit cependant pas encore publié son savant *Traité des poissons*, qui ne parut qu'en 1554, en latin, et en deux volumes in-folio.

12 * Comme c'est ce nom burlesque, forgé par l'auteur, qui a donné à Beaumarchais l'idée de celui de *Bridoison*, il semble que Rabelais ait voulu faire entendre par *Bridoye* un second maître Jobelin *bridé*, une *oie* à laquelle on met une bride pour la conduire; mais c'est le contraire. Il entend, selon nous, un juge qui met une *bride* à des *oies* qu'il est chargé de conduire et de paître. Un interprète dit « que ce

nous entrons en la tetrade[13] pythagoricque, et pour sobrequart[14] ayons nostre feal, le philosophe Trouillogan[15], attendu mesmement que le philo-

nom fait allusion aux fonctions des magistrats, qui sont de mettre un frein au peuple. » Ce *Bridoye*, comme nous l'avons dit dans le commentaire, est le fameux Tiraqueau, bienfaiteur de Rabelais, lieutenant civil de Fontenay-le-Comte; et les *oies* qu'il *bride* sont les cordeliers du couvent de cette ville, qui avoient mis Rabelais en prison pour une pécadille, une faute légère de jeunesse.

[13] Que nous entrions dans le nombre de quatre, vanté par Pythagore. Voyez Cœl. Rhodig., lib. XII, cap. IX, *Ant. Lect.*

[14] Quart en sus, ou quatrième, par forme de supplément. (L.) — De *super* ou *supra*, au-dessus, et de *quartus*, le quart, qu'on disoit pour le quatrième; et non pas de *souplequart*, comme le croit Le Duchat, dans Ménage. Dans les mers du Levant, ce mot signifie un sous-pilote.

[15]* Homme qui, faute d'autre contenance, tord continuellement ses gants. Trouiller, de *torculare*, c'est tordre. Treuil, de *torculum*, c'est un pressoir. (L.) — En effet, *trouiller* c'est chiffonner en pressant, en tortillant comme avec un *treuil*. Nous avons dit que nous pensions que ce philosophe étoit *Ramus*. Comme on disoit alors *ramon* pour balai, et que c'est de là que nous avons fait *ramoner* et *ramoneur*, il se pourroit même que *Trouillogan* fît allusion au nom de *Ramus* ou *Rameau*, comme celui de *Rondibilis* fait allusion à *Rondelet*. Voyez le commentaire historique. L'auteur de l'Alphabet a reconnu aussi le mot *treuil* pour premier radical de ce nom; mais il s'est trompé sur le deuxième, qu'il croit grec, ce qui feroit un mot hybride. « Trouillogan, dit-il, est composé d'un mot vulgaire françois, et d'un grec; car *trouil*, en poitevin et en tourangeau, est ce qu'autrement on appelle un devidoire, dont se servent les femmes pour decharger leurs fusées, et le font tourner incessamment jusqu'à ce que le tour soit parachevé et qu'il n'y ait plus de fil au fuseau : le grec est *ἄγαν*, qui signifie excessif, sans mesure. *Trouillogan*, par synalœphe, est un homme qui tourne continuellement sans s'arrester, comme ce philosophe pyrrhonien, qui avoit toujours sa response preste et douteuse, virant et variant de tous costez. » Un interprète fait venir

sophe perfaict, et tel qu'est Trouillogan, respond assertifvement de touts doubtes proposez. Carpalim [16], donnez ordre que les ayons touts quatre dimenche prochain a dipner.

Je croy, dist Epistemon, qu'en toute la partie vous ne eussiez mieulx choisi. Je ne dy seulement touchant les perfections d'ung chascun en son estat, lesquelles sont hors tout dez de jugement· mais d'abundant en ce que Rondibilis marié est, et ne l'avoyt esté: Hippothadee oncques ne le feut, et ne l'est: Bridoye l'ha esté, et ne l'est: Trouillogan l'est et l'ha esté. Je releveray Carpalim d'une peine. Je iray inviter Bridoye (si bon vous semble) lequel est de mon anticque congnoissance: et auquel j'ay a parler pour le bien et advancement d'ung sien honneste et docte fils, lequel estudie a Tolose, soubs l'auditoire du tres docte et vertueux Boissonné [17]. Faictes, dist Pantagruel, comme bon vous semblera. Et advisez si je peulx rien pour

Trouillogan de τρωγλοδύνω (qu'il écrit τρογλοδυνω), je m'enfonce dans la retraite; mais le son et toutes les régles étymologiques s'y opposent. Les deux ouvrages de Ramus contre Aristote avoient paru dès 1543; et il avoit déja fait du bruit en prenant pour sujet de sa thèse de maître ès arts, que « tout ce qu'Aristote avoit enseigné n'étoit que faussetés et chimères. »

[16]* Nous avons dit plusieurs fois que ce personnage étoit Anne de Montmorency, grand maître de la maison du roi. L'ordre que lui donne ici Pantagruel d'inviter à dîner les quatre personnes qu'il vient de nommer, le confirme, ce nous semble.

[17] Professeur en droit à Toulouse. Jean Vouté de Rheims lui dé-

l'advancement du fils et dignité du seigneur Boissoné, lequel je aime et revere, comme l'ung des plus suffisans qui soit hui en son estat. Je me y employeray de bien bon cueur.

dia, en 1536, le deuxième livre de ses épigrammes latines, imprimé in-8° l'année suivante. C'est lui qu'Antoine *de Arena*, dans son *De arte dansandi*, appelle

> Bragardus doctor Boyssonus noster amicus,
> Quem parlamentum jam retirare potest;

apparemment parce qu'il avoit été pourvu d'un office de conseiller au parlement. Raimond son fils est le sujet d'une épigramme du premier livre de celles du même Jean Vouté. Parmi celles de Marot, il y en a une où il invite à dîner trois poëtes de ses amis, dont celui qu'il nomme le premier s'appelloit *Boissonné*. Seroit-ce celui-ci, et le même duquel Naudé assure qu'on a imprimé quelques oraisons? A l'égard de Boissonné fils, pour qui Pantagruel témoigne s'intéresser, ce pourroit bien être Jean de Boissonné, conseiller clerc au parlement de Chambéri, du tems que le roi François Ier occupoit la Savoye. Voyez les Arrêts de Papon, liv. XIX, chap. IX. (L.) — Il étoit de plus conseiller au parlement de Toulouse. Il a fait quelques oraisons, au rapport de Naudé.

CHAPITRE XXX.

Comment Hippothadee, theologien, donne conseil a Panurge sur l'entreprinse de mariaige.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Le père Hippothadée conseille à Panurge de se marier, et l'assure qu'il ne sera point cocu, *s'il plaît à Dieu*, ce qui ne diminue point la perplexité de Panurge. C'est, comme nous l'avons dit dans le commentaire du chapitre précédent, le docteur Petit ou Parvi. Le Motteux, croyant que Pantagruel est un roi de Navarre protestant, croit aussi que le père Hippothadée est un théologien de la même secte. « Selon la clef du Rabelais, dit-il, Hippothadée représente le confesseur du roi. Mais le confesseur du roi, à ce compte, auroit un peu trop bien parlé le langage de la raison et de l'évangile, à la manière des protestants : et quelle apparence d'ailleurs que Montluc, évêque catholique (*qui est son Panurge*), eût été consulter sur son mariage un confesseur du roi? Je croirois donc plutôt qu'il s'agit ici de quelque théologien protestant; tel, par exemple, que Philippe Melanchthon. »

Le dipner au dimenche subsequent ne feut si

tost prest, comme[1] les invitez comparurent, exceptez Bridoye[2] lieutenant de Fonsbeton.

Sus l'apport de la seconde table[3], Panurge en profunde reverence, dist: Messieurs, il n'est question que d'ung mot. Me doibs je marier ou non? Si par vous n'est mon doubte dissolu, je le tiens pour insoluble[4] comme sont *insolubilia de Alliaco*. Car vous estes touts esleus, choisis et triez chascun respectivement en son estat, comme beaulx pois sus le volet.

Le pere Hippothadee, a la semonse de Panta-

[1] Que les invités.

[2]* Nous avons dit, dans le commentaire historique et dans la note 12 du chapitre précédent, que *Bridoye, lieutenant de Fonsbeton*, étoit Tiraqueau, *lieutenant de Fontenay-le-Comte*. Nous présumons que s'il manque ici au dîner de Pantagruel, auquel il étoit invité, c'est qu'il étoit alors résident dans cette ville ou dans celle de Bordeaux, où il étoit conseiller du parlement; car il ne fut conseiller au parlement de Paris qu'après avoir rempli ces deux premières fonctions. Il lui falloit sans doute plus de temps qu'aux autres convives pour se rendre à l'invitation du roi, puisqu'il étoit plus éloigné.

[3] Comme on apportoit le dessert. C'étoit alors que, le repas commençant à s'égayer, commençoient les propos joyeux chez les anciens. (L.)—*La seconde table*, pour le second service ou le dessert, est un latinisme : les Romains disoient de même dans ce sens, *secunda mensa*.

[4] Allusion aux *Insolubles* de Pierre d'Ailly, dont en voici un : *An Porcus qui ad venalitium agitur ab homine an à funiculo teneatur?* Voyez Naudé, chap. IV de son *Addition à l'histoire de Louis XI*. Après *insoluble*, les Rabelais de Lyon et de 1626 ont, *comme sont* Insolubilia de Alliaco. (L.) — Nous avons suivi cette leçon, qui est aussi celle de la belle édition de Michel Fezandat, Paris, 1552, in-8°, dont nous avons un exemplaire lavé et réglé.

gruel, et reverence de touts les assistans respondit en modestie incroyable[5]: Mon amy, vous nous demandez conseil, mais premier fault que vous mesme vous conseillez. Sentez vous importunement en vostre corps les aguillons de la chair? Bien fort, respondit Panurge, ne vous desplaise, nostre pere. Non faict il[6], dist Hippothadee, mon amy. Mais en cestuy estrif[7] avez vous de Dieu le don et grace speciale de continence? Ma foy, non, respondit Panurge. Mariez vous donc, mon amy, dist Hippothadee; car trop meilleur est soy marier que ardre[8] on feu de concupiscence. C'est parlé cela, s'escria Panurge, galantement sans circumbilivaginer[9] au tour du pot. Grand mercy, monsieur nostre pere. Je me marieray sans poinct de faulte, et bien tost. Je vous convie a mes nopces, corpe[10] de galine, nous

[5] Telle qu'on pouvoit se l'imaginer d'un aussi sage homme que l'étoit le bon Hippothadée. Ainsi c'est *croyable* qu'il faut lire, conformément aux nouvelles éditions et à celles de 1553 et 1596, et non pas *incroyable*, comme dans celle de 1547, dans les trois de Lyon, et dans celle de 1626. (L.) — *Incroyable*, c'est la leçon de 1552, et c'est celle que nous avons préférée, malgré l'autorité de la critique de Le Duchat.

[6] Non, cela ne me déplaît point, dit Hippothadée.

[7] Combat.

[8] C'est aussi le conseil que donne saint Paul à tous les chrétiens, même aux prêtres : *Meliùs est nubere quàm uri*, I, Cor. VII, 9.

[9] Il joue dans ce mot burlesque et polisson, sur *vagina* et *vagare*: on sait que les Italiens ont fait *potta* de *pot*.

[10] Corps de poulette. Cette exclamation fait allusion à-la-fois à la bonne chère que Panurge compte faire à ses noces, et à la gentille poulette dont il sera le coq.

ferons chiere lie. Vous aurez de ma livree, et si mangerons l'oye, corbeuf, que ma femme ne roustira [11] point. Encores vous prieray je mener la premiere dance des pucelles, s'il vous plaist me faire tant de bien et d'honneur, pour la pareille.

Reste ung petit scrupule a rompre. Petit, dy je, moins que rien. Seray je poinct coqu? Nenny dea, mon amy, respondit Hippothadee, si Dieu plaist. O! la vertus de Dieu, s'escria Panurge, nous soit en aide! Ou me renvoyez vous, bonnes gens? Aulx conditionales, lesquelles en dialecticque reçoivent toutes contradictions et impossibilitez. Si mon mulet transalpin voloyt: mon mulet transalpin auroyt aeles. Si Dieu plaist, je ne seray poinct coqu: je seray coqu, si Dieu plaist. Dea, si feust condition a laquelle je peusse obvier, je ne me desespereroys du tout.

Mais vous me remettez au conseil [12] privé de Dieu, en la chambre de ses menus plaisirs. Ou prenez vous le chemin pour y aller vous aultres

[11] Dans la farce de Patelin, le drapier, à qui Patelin avoit promis de faire manger le soir même d'une oye que la femme de Patelin rôtissoit, à ce qu'il disoit, fut trompé par ce fourbe, qui n'avoit pas seulement de quoi acheter une oye. Ici Panurge, pour faire comprendre à Hippothadée que c'est tout de bon qu'il prétend le régaler d'une oye rôtie, l'avertit de bonne heure qu'il n'en sera pas de cette oye comme de celle de Patelin. (L.)

[12] La Fontaine a imité ici Rabelais, dans ce vers de la fable IV, livre IX :

Au conseil de celui que prêche ton curé.

Françoys? monsieur nostre pere, je croy que vostre mieulx sera de ne venir pas a mes nopces. Le bruit et la triballe[13] des gens de nopces vous romproyent tout le testament[14]. Vous aimez repous, silence et solitude. Vous n'y viendrez pas, ce croy je. Et puis vous dansez assez mal, et seriez honteux menant le premier bal. Je vous envoyeray du rilé[15] en vostre chambre, de la livrée nuptiale aussi. Vous boirez a nous, s'il vous plaist.

[13] Le trémoussement, le bal, la danse : de *triballer*. « Bruit et tintamarre, dit l'Alphabet, que fait la multitude du peuple qui se trouve au festin des nopces. »

[14] Allusion boufonne à *testa* et à *mens*. Vous romproient la tête et vous fatigueroient l'esprit. (L.) — Équivoque burlesque de *testament* et de *tête*, qu'on écrivoit et prononçoit *teste*.

[15] *Du rillé*, suivant les éditions de 1547 et 1553 (*et de* 1552). Rabelais a écrit *rillé*; mais ce mot est une corruption de *relief*, comme on lit dans les nouvelles éditions, conformément aux trois de Lyon, et à celle de 1596. Perceforest, vol. II, chap. c : « Sire, dit Lyriope, tant me avez dit, et si bien sont en moy, et sens le grant deduyt que vous avez au gouster les grands soulas dont vous veissiez maintenant que les *reliefs* qui devant vous demeurent, dont je gouste et savoure la plaisance, me ont si fort le cueur remply, que n'aurois pouvoir en après d'ung seul morceau veoir ne recevoir : et benoiste soit la pucelle, qui nous sert de si subtiles viandes, qu'on a le cueur et le corps plein et conforté sans sa bouche ouvrir ne son doid mouvoir. » *Relief*, ou *rallias*, à la parisienne, est un vieux mot qui signifie proprement les mets qu'on ôte de dessus une table pour les *relever* par d'autres. Villon, dans son grand *Testament* ·

Item valetz et chamberieres
De bons hostelz (rien ne me nuyst)
Faisans, tartre, flans, et goyeres,
Et grant *rallias* à minuict. (L.)

— Il est très possible qu'on ait dit *du rillé* pour du *relief*; mais on

Mon amy (dist Hippothadee) prenez bien mes parolles, je vous en prie. Quand je vous dy, s'il plaist a Dieu, vous fais je tort? Est ce mal parlé? Est ce condition blaspheme ou scandaleuse? N'est ce honnorer le seigneur, createur, protecteur, servateur? N'est ce le recongnoistre unicque dateur de tout bien? N'est ce nous declairer touts despendre de sa benignité? Rien sans luy n'estre, rien ne valoir, rien ne povoir, si sa saincte grace n'est sus nous infuse? N'est ce mettre exception canonicque a toutes nos entreprinses, et tout ce que nous proposons remettre a ce que sera disposé par sa saincte volunté, tant es cieulx comme en la terre? N'est ce veritablement sanctifier son benoist nom? Mon amy, vous ne serez point coqu, si Dieu plaist. Pour sçavoir sur ce quel est son plaisir, ne fault entrer en desespoir, comme de chose absconse et pour laquelle entendre fauldroyt consulter son conseil privé, et voyaiger en la chambre de ses tres saincts plaisirs. Le bon Dieu nous ha faict ce bien, qu'il nous les ha revelez, annoncez, declairez et apertement descripts par les sacrees bibles. La vous trouverez que jamais ne serez coqu, c'est a dire, que jamais votre femme ne sera ribaulde,

appelle à Blois des morceaux de porc qu'on a fait rissoler, des *rillons;* et la graisse brune qui en provient, des *rillettes*. *Rillé* a donc pu aussi être dit pour *rissolé*, par contraction, comme *griller* ou *grisler*, pour *grésiller*. Voyez chapitre XXXIII.

si la prenez issue de gens de bien, instruicte en vertus et honnesteté, non ayant hanté ne frequenté compaignie que de bonnes meurs, aimant et craignant Dieu, aimant complaire a Dieu par foy, et observation de ses saincts commandemens: craignant l'offenser et perdre sa grace par deffault de foy et transgression de sa divine loy, en laquelle est rigoureusement defendu adultere, et commandé adherer unicquement a son mary, le cherir, le servir totalement, l'aimer apres Dieu. Pour renfort de ceste discipline vous de vostre cousté l'entretiendrez en amitié conjugale, continuerez en preud'hommie, luy monstrerez bon exemple, vivrez pudicquement, chastement, vertueusement en vostre menaige, comme voulez qu'elle de son cousté vive. Car comme le mirouoir est dist bon et perfaict, non celluy qui plus est aorné de dorures et pierreries, mais celluy qui veritablement represente les formes objectes: aussi celle femme n'est la plus a estimer, laquelle seroyt riche, belle, elegante, extraicte de noble race; mais celle qui plus s'efforce avecques Dieu soy former en bonne grace, et conformer aux meurs de son mary. Voyez comment la lune ne prend lumiere ne de mercure, ne de jupiter, ne de mars, ne d'aultre planete ou estoile qui soyt on ciel: elle n'en reçoipt que du soleil son mary, et de luy n'en reçoipt poinct plus qu'il luy en donne par son infusion et aspect; ainsi

serez vous a vostre femme en patron et exemplaire de vertus et honnesteté, et continuement implorerez la grace de Dieu a vostre protection.

Vous voulez doncques (dist Panurge, filant les moustaches de sa barbe [16]) que j'espouse la femme forte descripte par Salomon? Elle est morte, sans poinct de faulte. Je ne la veis oncques, que je sçaiche : Dieu me le vueille pardonner. Grand mercy toutesfoys, mon pere. Mangez ce taillon [17] de massepain, il vous aidera a faire digestion : puys boirez une couppe d'Hipocras clairet, il est salubre et stomachal. Suyvons.

[16] Au chapitre 1 des contes d'Eutrapel, c'est la contenance d'un homme peu content de la compagnie où il se trouve. (L.)

[17] Ce morceau.

CHAPITRE XXXI.

Comment Rondibilis, medicin, conseille Panurge.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Rondibilis dit à Panurge, c'est-à-dire Rondelet au cardinal de Lorraine, que la concupiscence charnelle est refrénée par cinq moyens, par le vin, par certaines drogues et plantes, par labeur assidu, par fervente estude, et par l'acte vénérien. Je vous attendois là, dit Panurge, et le prends pour moi, use des précédents qui vouldra.

Rondelet étoit un célèbre professeur de Montpellier: c'est à sa sollicitation que le roi fit bâtir le théâtre anatomique de cette ville, comme en fait foi l'inscription de 1556 rapportée par Le Duchat, liv. IV, chap. XLIII. On a de lui un Traité des poissons, en latin, 1554, 2 vol. in-fol., et en françois, Lyon, 1558, un vol in-fol. Il mourut en 1566 pour avoir trop mangé de figues. Voyez le commentaire historique du chap. XXIX.

« Rondibilis, dit Le Motteux, est celui qui donne son avis dans les chap. XXXI, XXXII, et XXXIII. C'est lui qui est le médecin. Et après ce qu'en a dit M. de Thou dans le livre trente-huitième de son histoire, on ne peut pas douter que le médecin *Rondibilis* ne soit le médecin Guillaume *Rondelet*, de Montpellier. L'historien ayant fait mention de lui sous l'an 1566, qui avoit été l'année de sa mort, il observe que ce savant homme avoit été traité un peu ca-

valièrement dans l'ouvrage folâtre de Rabelais. Il avoue cependant que les livres de Rondelet ne répondirent pas à sa réputation. Son Traité des poissons, le meilleur qu'il ait donné au public, est moins de lui que de Guillaume Pelissier, évêque de Montpellier, connu par la persécution qu'il souffrit pour cause de calvinisme. Quoi qu'il en soit, au moins ne reprochera-t-on pas à Rabelais d'avoir fait de son Rondibilis un ignorant.»

«Tout ce chapitre, où Rondibilis, médecin, est introduit raisonnant sur le doute proposé par Panurge, touchant le cocuage, est, dit Bernier, également savant et divertissant. Si Rondibilis y jure par les ambles de son mulet, c'est sans doute parcequ'il ne connoissoit pas de train plus commode pour les reins d'un médecin à cheval[1], et ambulant. Ce qui me surprend est de ne pas le voir jurer par sa barbe, comme fait Panurge au chapitre xv du second livre, et notre auteur même au prologue du cinquième, puisqu'il n'étoit qu'une jeune barbe[2], en comparaison, tant celui-là en avoit une belle, et tant la barbe étoit en ce temps-là le gagne-pain du médecin. Il n'y a pas cinquante ans que Sébastien Rainsaut, mon maître, en avoit une en queue d'hirondelle, qui le faisoit voler de malade en malade, et qui lui valoit plus qu'une bonne terre. Il est vrai qu'à mon retour de Montpellier, je la trouvai réduite à la figure et à la grandeur d'une feuille d'artichaut, car le *guillaume* n'étoit pas encore à la mode. Depuis ce temps-là, le crédit des barbes est passé, après être allé en diminuant insensiblement malgré le *Valerii Pierii theses de barbigerio, ubi sic Seneca quæst. natur. l.* III, *c.* XXIX, *in semine futuri hominis, ut et in plantâ, ratio comprehensa est, et legem barbæ*

[1] C'est plutôt parceque le mulet est la monture en usage à Montpellier et dans tout le Languedoc.

[2] Rondelet en effet, étant né en 1507, n'avoit que trente-neuf ans, lors de la publication du livre III.

et canorum natus infans habet; totius enim corporis, et sequentis ætatis in parvo, occultoque lineamenta sunt. Tout cela, dis-je, n'empêche pas qu'il n'y ait plus guère, même parmi les moines, que les capucins d'Ébène, et ceux de Bois-flotté, ou veiné, qui argumentent in *barbara*. Car pour les empiriques, il n'y a eu de notre temps que le fameux Dumas, dit la *grand'barbe*, qui en eût fait son bonheur, au point que l'*imberbis* même fait la barbe à tous les médecins et à tous les empiriques.

...... Barbatum hoc crede magistrum
Dicere.....

dit-on de son savoir-faire.

« On ne voyoit au temps de Rondibilis et de Rabelais, que magistrats, et que médecins montés sur des mules plus belles et précieuses que des barbes; mais combien à présent de ces messieurs qui sont sans mules et sans barbe, tant les François sont inconstants? Ainsi plus de barbes parmi les particuliers, que celle de messieurs les cochers qui se soient garanties de l'abbréviature et du retranchement; car ces mustaphas baptisés ont conservé leurs moustaches, et pour marque de leur hauteur, ce *gare* impératif auquel on obéit, à peine d'être roué vif... Mais pour retourner à nos barbes, tous les médecins, prêtres, et tous les moines médecins feront tant qu'il leur plaira *les barbacola;* ils n'auront jamais la barbe faite comme celle du grand-prêtre de l'ancienne loi; ni leurs onguents, l'odeur des parfums dont cette barbe étoit parfumée. Ce sera même beaucoup s'ils ne sont point regardés comme des barbes sales. »

Panurge continuant son propous, dit: Le premier mot que dist celluy qui escouilloit[3] les moines

beurs[4] a Saussignac[5], ayant escouillé le fray Cauldaureil[6], feut: Aulx aultres. Je dis pareillement:

[3] Ne seroit-ce pas ici l'histoire que Thevet, liv. III, chap. LXV de ses *Hommes illustres,* rapporte de certains moines de l'abbaye de Cluny, que, pour raison de leurs débauches, frère Philippe Bourgoing, leur prieur, les fit couper l'un après l'autre dans un lieu du couvent où il les avoit tous mandez séparément? (L.) — *Escouiller* est un verbe privatif, composé de c... On sait que du temps de François Ier, et avant lui, les abbés fouettoient ou faisoient fouetter leurs moines, et ont même souvent poussé le fanatisme et la barbarie jusqu'à les escouiller. De notre temps ils leur faisoient boire de l'eau de volet, c'est-à-dire de nymphéa ou nénuphar, conformément au conseil que Rondibilis donne ici à Panurge.

[4] Dans l'abbaye de Citeaux on appelloit *moines burs* les frères laïcs, parcequ'ils sont vêtus de *burreau,* pour les distinguer des autres moines qui sont plus propres. Mais on ne les appelle proprement de la sorte dans les autres Ordres, qu'à cause qu'ils sont employés au labourage; et de là vient qu'au chap. VII de ce livre, Panurge dit qu'il trepigne d'être marié pour labourer en diable *bur.* (L.) — Il n'y a que la première étymologie de bonne; la seconde, qui suppose que *bur* vient de l'allemand *bauer,* paysan, doit être rejetée. Labourer en diable *bur,* c'est labourer en diable noir, vêtu de bure, comme un gros et gras moine *bur* et *ocieux.* Voilà à quoi sert la fainéantise et le célibat des moines, et ce qui les a toujours fait préférer par les femmes qui aiment à être *labourées.*

[5] Un interprète pense que ce lieu est *Savignac,* bourg du Bordelois. Il veut sans doute parler de *Sauvignac,* village de Saintonges; mais cela ne peut pas être, 1° parcequ'on lit ici *Sausignac,* et non *Savignac* ou *Sauvignac* dans toutes les éditions, *Saussignac* dans celle de 1552; 2° parcequ'il n'y a pas d'abbaye à Savignac ou Sauvignac. Ce lieu doit être plutôt celui de *Soussenac,* village du diocèse d'Albi en Languedoc : le nom languedocien de *fray Cauldaureil* pour *frère Chaude-Oreille,* et l'analogie de *Saussignac* et de *Soussenac* suffisent pour le prouver. Ce léger changement d'orthographe et de prononciation ne nuit point à l'identité du nom; mais il a suffi pour empêcher tous les commentateurs de retrouver le lieu dont

Aux aultres. Cza, monsieur nostre maistre Rondibilis, depeschez moy. Me doibs je marier, ou non? Par les ambles de mon mulet[7], respondit Rondibilis, je ne sçay que je doibve respondre a ce probleme. Vous dictes que sentez en vous les poignans aguillons de sensualité. Je trouve en nostre faculté de medicine, et l'avons prins de la resolution des anciens platonicques, que la concupiscence charnelle est refrenée par cinq moyens.

Par le vin[8]. Je le croy, dist frere Jean. Quand je suys bien yvre, je ne demande qu'a dormir. J'entends, dist Rondibilis, par vin prins intem-

Rabelais veut parler, au point qu'on pouvoit croire que l'abbaye et le conte qu'il en fait étoient imaginés à plaisir. « *Saussignac*, dit Bernier, dans ses additions, couvent de moines burs, ou sécularisé, ou ruiné, et dont la mémoire est perdue. »

[6] C'est-à-dire frère *Chaude-Oreille*, ou d'un chaud tempérament. On devine de quelles oreilles l'auteur entend ici parler. On voit dans le dictionnaire languedocien de Boissier des Sauvages, in-8°, 1785, qu'on dit encore dans ce dialecte *frai*, pour frère ou moine; *aourelio* pour oreille; et qu'on a dit *caoudo* pour chaud, qui s'y dit *caou* aujourd'hui.

[7] M. de Thou, liv. XXXVIII, sur l'an 1566, nous apprend que, sous le nom de *Rondibilis*, Rabelais avoit désigné Guillaume Rondelet, médecin de Montpellier, homme qui avoit la taille pleine, et au-dessous de la médiocre. On le fait jurer ici de la sorte comme n'ayant rien de plus cher que les ambles de son mulet, qui souvent l'auroit jetté par terre s'il se fût mis au trot ou au galop. (L.) — Voyez le commentaire historique.

[8] * Scévole de Sainte-Marthe dit que Rondelet ne buvoit que de l'eau, soit que naturellement il eût de l'aversion pour le vin, soit que sa nourrice lui ayant donné la vérole, l'indisposition qui lui en resta toute sa vie l'eût contraint de renoncer au vin. Voyez l'histoire que

peremment. Car par l'intemperance du vin advient au corps humain refroidissement de sang, resolution des nerfs, dissipation de semence generatifve, hebetation des sens, perversion des mouvemens, qui sont toutes impertinences[9] a l'acte de generation. De faict, vous voyez peinct Bacchus, Dieu des yvrognes, sans barbe et en habit de femme, comme tout effeminé, comme eunuche, et escouillé. Aultrement est du vin prins temperemment. L'anticque proverbe nous le designe, onquel est dict: Que Venus se morfond sans la compaignie de Ceres et Bacchus[10]. Et estoyt l'opinion des anciens[11], selon le recit de Diodore Sicilien, mesmement des Lampsaciens, comme atteste Pausanias[12], que messer Priapus feut fils de Bacchus et Venus.

Secondement par certaines drogues et plantes, lesquelles rendent l'homme refroidi, maleficié et

Jean Étienne Strobelberg a publiée de l'université de Montpellier. (L.)

[9] C'est comme on doit lire, conformément aux éditions de 1547 et 1626 (*et de* 1552). Celle de 1596 a *choses impertinentes*, et c'est comme portent aussi les nouvelles. Dans celle de 1553, et dans les trois de Lyon, il y a *toutes impertinentes*. (L.)

[10] Voici ce proverbe: *Sine Cerere et Baccho friget Venus.*

[11] « Fabulantur antiqui filium Dionysii ac Veneris Priapum fuisse: « ducti verò satis simili conjecturâ, quòd qui vino indulgent, sunt « naturâ ad Venerem promptiores, » dit, liv. V, chap. 1, une ancienne traduction de Diodore Sicilien, imprimée, in-16, chez les héritiers Gryphius. Le texte grec, édition de Hanau, 1604, dit à peu près la même chose, mais c'est dans le quatrième livre. (L.)

[12] Dans ses *Bœotiques*. (L.)

impotent a generation. L'experience y est en nymphea[13] heraclia, amerine[14], saule, chenevé, periclimenos[15], tamaris[16], vitex[17], mandragore, ciguë, orchis le petit, la peau d'ung hippopotame, et aultres, lesquelles dedans les corps humains tant par leurs vertus elementaires, que par leurs proprietez specificques, glassent et mortifient le germe prolificque: ou dissipent les esprits, qui le doibvoyent conduire aux lieux destinez par nature, ou opilent les voyes et conduicts par lesquels povoit estre expulsé. Comme au contraire nous en avons qui eschauffent, excitent et habilitent l'homme a l'acte venerien. Je n'en ay besoing, dist Panurge, Dieu merci; et vous, nostre maistre? Ne vous desplaise toutesfois. Ce que j'en dy, n'est par mal que je vous veuille.

[13] Voyez la note 1.

[14] *Amerina salix*, saule d'Amérie. Toutes les éditions, dit l'abbé de Marsy, sans excepter celle de Le Duchat (*et celles de M. D. L., qui ont été publiées après cette remarque*), ont mal-à-propos distingué ces deux mots par une virgule, comme si c'étoient deux plantes différentes.

[15] C'est ainsi que Pline, liv. XXVII, chap. XII, nomme le chevrefeuille « *periclimenos* fruticat et ipsa, ex intervallo duo folia habens, subcandida, mollia, in cacumine autem semen inter folia durum, et quod difficile evellatur. Nascitur in arvis ac sepibus, convolvens se adminiculis quibuscumque. » L'étymologie confirme cette description : *periclimenos* est composé de περι, autour, et κλίνω, *inclino, reclino*; d'où κλιματὶς ou κληματὶς, plante grimpante, telle que la vigne ou la clématide; κλῆμα, sarment de vigne ou de plante grimpante. Ce mot doit donc s'écrire par *i* et non par *y*, comme l'écrit M. D. L.

[16] Le tamarin. — [17] L'agnus castus.

Tiercement, dist Rondibilis, par labeur assidu. Car en icelluy est faicte si grande dissolution du corps, que le sang qui est par icelluy espars pour l'alimentation d'un chascun membre n'ha temps ne loisir, ne faculté de rendre celle resudation [18] seminale et superfluité de la tierce concoction. Nature particulierement se la reserve, comme trop plus necessaire a la conservation de son individu, qu'a la multiplication de l'espece et genre humain. Ainsi est dicte Diane chaste, laquelle continuellement travaille a la chasse. Ainsi jadis estoyent dicts les castres, comme castes [19]: esquels continuellement travailloyent les athletes et souldars. Ainsi escript Hippocrates, *lib. de Aere, Aqua et Locis*, de quelcques peuples en Scythie. lesquels de son temps plus estoyent impotens que eunuches à l'esbatement venerien: parce que continuellement ils estoyent a cheval et au travail. Comme au contraire, disent les philosophes, oisiveté estre mere de luxure. Quand l'on demandoyt a Ovide, quelle cause feut pourquoy Ægistus devint adultere? rien plus ne repondoyt, sinon, parce qu'il estoit ocieux [20]. Et qui ousteroit

[18] Cette humeur séminale.

[19] « Castra, dit Isidore dans ses *Étymologies* liv. IX, sunt, ubi « miles steterit; dicta autem castra, quasi casta, eò quòd ibi castra« retur libido. (L.) — Rabelais joue donc ici, à son ordinaire, sur les mots *castres* et *castes :* ce qui prouve qu'il n'ignoroit point l'étymologie d'Isidore.

oysiveté du monde, bien tost periroyent les arts de Cupido[21], son arc, sa trousse et ses fleches luy seroyent en charge inutile, jamais n'en feriroyt personne. Car il n'est mie si bon archier, qu'il puisse ferir les gruës volans par l'aer, et les cerfs relancez par les boucaiges, comme bien faisoyent les Parthes, c'est-a-dire, les humains tracassans et travaillans. Il les demande coys, assis, couchez et a sejour. De faict, Theophraste queloquefois interrogué quelle beste, quelle chose, il pensoyt estre amourettes, respondit, que c'estoyent passions d'esprits ocieux. Diogenes pareillement disoyt paillardise estre l'occupation des gens non aultrement occupez[22]. Pourtant Canachus[23] Syconien sculpteur, voulant donner entendre que oisiveté, paresse, nonchaloir, estoyent les gouvernantes de ruffiennerie, feist la statue de Venus assise, non debout, comme avoyent faict tous ses predecesseurs.

Quartement, par fervente estude. Car en icelle

[20] *De remed. amor.*, lib. I, v. 161 :

> Quæritur Ægistus quare sit factus adulter,
> In promptu causa est, desidiosus erat. (L.)

[21] Encore Ovide :

> Otia si tollas, periere Cupidinis artes. (L.)

[22] Cet apophtegme est de Diogène le cynique dans Diogène Laërce. (L.)

[23] Voyez les *Corinthiaques* de Pausanias. (L.)

est faicte incredible resolution des esprits, tellement qu'il n'en reste de quoy poulser aux lieux destinez cette resudation generative, et enfler le nerf caverneux, duquel l'office est hors la projecter, pour la propagation d'humaine nature. Qu'ainsi soit, contemplez la forme d'ung homme attentif a quelque estude, vous voyrrez en luy toutes les arteres du cerveau bandées, comme la chorde d'une arbaleste: pour luy fournir dextrement esprits suffisans a emplir les ventricules du sens commun, de l'imagination et apprehension, de la ratiocination et resolution, de la memoire et recordation: et agilement courrir de l'ung a l'aultre par les conduicts manifestes en anatomie sus la fin du rets admirable, on quel se terminent les arteres, lesquelles de la senestre armoire du cueur prenoyent leur origine, et les esprits vitaulx affinoyent en longs ambaiges, pour estre faicts animaulx. De mode [24] qu'en tel personnaige studieux vous voyrrez suspendues toutes les facultez naturelles: cesser tous sens exterieurs: brief vous le jugerez n'estre en soy vivant, estre hors soy abstraict par ecstase, et direz que Socrates n'abusoyt du terme, quand il disoyt: Philosophie n'estre autre chose que meditation de mort. Paradventure est-ce pourquoy Democritus s'aveugla [25], moins estimant la perte de sa veue,

[24] De manière que.

que diminution de ses contemplations, lesquelles il sentoyt interrompues par l'esguarement des yeulx. Ainsi est vierge dicte Pallas, deesse de sapience, tutrice des gens studieux. Ainsi sont les muses vierges: ainsi demeurent les charites en pudicité eternelle. Et me soubvient avoir leu[26], que Cupido quelcquesfoys interrogué de sa mere Venus, pourquoy il n'assailloyt les Muses, respondit qu'il les trouvoyt tant belles, tant nettes, tant honnestes, tant pudicques et continuellement occupées, l'une a contemplation des astres, l'autre a supputation des nombres, l'aultre a dimension des corps geometricques, l'aultre a invention rhetoricque, l'aultre a composition poëticque, l'aultre a disposition de musicque: que approchant d'elles il desbandoyt son arc, fermoyt sa trousse, esteignoyt son flambeau par honte et craincte de leur nuire. Puis oustoyt le bandeau de ses yeulx pour plus apertement les veoir en face, et ouir leurs plaisans chants, et odes poëticques. La prenoyt le plus grand plaisir du monde. Tellement que souvent il se sentoyt tout ravy en leurs beautez et bonnes graces, et s'endormoyt à l'harmonie. Tant s'en fault qu'il les voulsist assaillir, ou de leurs estudes distraire.

[25] Voyez Cicéron, liv. V de ses *Questions tusculanes*, et Plutarque au *Traité de la Curiosité*. (L.)

[26] Dans Lucien, au dialogue intitulé *Vénus et Cupidon*. (L.)

En cestuy article je comprends ce qu'escript Hippocrates au livre susdict, parlant des Scythes : et au livre intitulé, *De Geniture*, disant, touts humains estre a generation impotens, esquels l'on ha une fois coupé les arteres parotides, lesquelles sont a cousté des aureilles, par la raison ci-devant exposée, quand je vous parloys de la resolution des esprits et du sang spirituel, duquel les arteres sont receptacles : aussi qu'il maintient grande portion de la géniture sourdre du cerveau et de l'espine du dours.

Quintement par l'acte venerien. Je vous attendoys la, dist Panurge, et le prends pour moy, use des precedens qui vouldra. C'est, dist frere Jean, ce que fray Scyllino[27], prieur de Sainct

[27] Ou comme il y a dans l'édition de 1559 (*et de* 1552 où on lit *Scyllino*, comme dans la première édition de Le Duchat, qui lit *Scyllo dans celle de* 1741), *Scyllino*. *Scillino* peut être de *scilla*, oignon marin. Bocace, dans la dernière nouvelle de la sixième journée du Décaméron, donne à un moine le nom de *frate Cipolla*. Rabelais, à son imitation, auroit pu dire *frère Oignon ;* mais il aura mieux aimé employer son fray *Scillino*, frère Oignon marin, parceque c'étoit un moine de Marseille, ville maritime. Ce conte, au reste, est le même que Poge fait de certain ermite de Pise. « Eremita, dit-il, qui Pisis morabatur, tempore Petri Gambacurtæ, meretricem noctu in suam cellulam deduxit, vigesiesque ea nocte mulierem cognovit, semper cùm moveret clunes ut crimen fugeret luxuriæ, vulgaribus verbis dicens : *domati, carne cativella*, hoc est : doma te, miserrima caro. » *Scyllo*, comme on lit, au lieu de *Scillino* dans l'édition de 1626, semble faire allusion au verbe grec *σκύλλω*, *molestiam exhibeo*, *fatigo*, pour désigner un moine qui, comme ici, se fatigue à dompter sa chair ; et ce nom ne convient

Victor lez Marseille, appelle maceration de la chair. Et suis en ceste opinion : aussi estoyt l'hermite de sainte Radegonde[28] au dessus de Chinon : que plus aptement ne pourroyent les hermites de Thebaïde macerer leurs corps, dompter ceste paillarde sensualité, deprimer la rebellion de la chair, que le faisant vingt et cinq ou trente fois par jour. Je voy Panurge, dit Rondibilis, bien proportionné en ses membres, bien temperé en ses humeurs, bien complexionné en ses esprits, en eage competent[29], en temps opportun, en

pas mal à un religieux d'une maison comme celle de Saint-Victor-lez-Marseille, où l'on ne fait, dit-on, vœu de chasteté qu'*in quantum potest humana fragilitas pati*. C'est la remarque qu'avoit faite l'abbé Guyet à la marge de cet endroit de son Rabelais. Au reste, ce vœu est fondé sur ce que, comme le dit Barbatias, *in C. I. de Jur.*, col. x. « Non debet exigi juramentum à clerico quod non redibit « ad concubinam, quia propter humanam fragilitatem non obser-« vabit. » Voyez Jean Névisan, liv. I, n° 114 de sa *Forêt nuptiale*, où il renvoie encore à un autre endroit du même Barbatias. Et remarquez aussi que, suivant Bayle, art. YSE, rem. *A*, citation 8 de son dictionnaire critique, si l'on s'en rapporte au pontifical romain, le vœu de continence n'est pas moins conditionné (*conditionnel*) chez les autres religieux qu'à Saint-Victor-lez-Marseille. *Fray* veut dire *frère*, et c'est *fray* que Rabelais avoit écrit. Les imprimeurs n'entendant point ce mot ont mis les uns *feray*, les autres *je feray*. On trouve ces fautes non seulement dans les nouvelles éditions, mais dans celles de 1547 et 1553; et à cet égard je n'en ai vu de correctes que celles de 1559, et 1626; (L.) — et celle de 1552.

[28] Il y a deux lieux de ce nom dans le voisinage et au-dessus de Chinon, l'un entre Richelieu et Loudun, l'autre près de Thouars. On nous a montré près de la Devinière l'empreinte du pas de sainte Radegonde sur un rocher.

vouloir equitable de soy marier: s'il rencontre femme de semblable temperature, ils engendreront ensemble enfans dignes de quelcque monarchie transpontine[30]. Le plus toust sera le meilleur, s'il veult veoir ses enfans pourveus[31].

Monsieur nostre maistre, dit Panurge, je le feray: n'en doubtez, et bien toust. Durant votre docte discours, ceste pulce que j'ay en l'aureille, m'ha plus chatouillé que ne feist oncques. Je vous re-

[29]* En effet, le cardinal de Lorraine étant né en 1525, et le livre III ayant paru en 1546, ce cardinal, qui avoit la fureur de se *marier* malgré le vœu de chasteté qu'il avoit fait, avoit alors vingt-un ans: c'est bien l'âge compétent du mariage, puisque c'est celui de la majorité. Il est dit cependant, liv. II, chap. XVI, que « Panurge estoyt « de l'eage de trente et cinq ans ou environ, » en 1533, époque de la publication du livre II: ce qui prouve qu'il ne faut pas toujours prendre l'auteur au mot; il avoit souvent trop d'intérêt à ne pas accuser juste. Si Panurge avoit eu trente-cinq ans en 1533, il en auroit eu quarante-huit en 1546.

[30]* Rondibilis se moque de Panurge en promettant à ses enfants une monarchie au-delà de la mer, comme il s'en forma quelques unes en Orient dans le siècle des croisades. (L.) — Cette plaisanterie de *monarchie transpontine*, fait sans doute allusion à l'ambition des princes de Lorraine, qui se faisoient descendre de Charlemagne, et qui aspiroient à remonter sur le trône de France, qu'ils prétendoient avoir été usurpé par Hugues Capet sur Charles Ier, duc de la Basse-Lorraine, fils de Louis-d'Outremer. C'est peut-être même à cause de cette ambition des princes de Lorraine, qui avoient d'ailleurs, dès 1546, des desseins sur le royaume de Naples, et en particulier de celle du cardinal Charles de Lorraine, que Rabelais lui suppose, pour s'en moquer, une si grande envie de se marier, et une si grande crainte de *messer cocuage*, qui est en effet le plus grand ennemi de la légitimité.

[31] Ces paroles de Rondibilis à Panurge qui, plus haut, livre II, chapitre XVI, est dépeint sur le pié d'un homme d'environ trente-

tiens de la feste. Nous y ferons chiere et demie, je vous le promets. Vous y amenerez vostre femme, s'il vous plaist, avecque ses voisines, cela s'entend. Et jeu sans villennie[32].

cinq ans, font manifestement allusion à ce quatrain, inséré, sous le mois de juin, dans les *Heures*, in-4°, gothiques, à l'usage de Rome, de l'impression de la veuve de Jehan-de-Brie, Paris, au commencement du seizième siècle :

> En juin les biens commencent à meurir,
> Aussi faict l'homme, quant, à trente-six ans,
> Pour ce en tel temps doit il femme querir,
> Se, luy vivant, veult pourveoir ses enfans.

J'ai obligation de cette note à M. le pasteur Jordan, pour m'avoir communiqué ce livre dont fait mention son curieux voyage littéraire, imprimé en 1735. (L.)

[32] On s'y divertira bien, mais honnêtement; et comme personne n'ignore le proverbe *jeu de main, jeu de villain*, je compte qu'on s'en souviendra assez pour ne point patiner la mariée. Marot, dans son épitre pour un gentilhomme de la cour, écrivant aux dames de Châteaudun :

> Et dirent là une grand' letanie
> De plaisants mots, et jeu sans villainie.

Cette expression est ancienne, et Brantome, au discours 7 de ses *Dames illustres*, page 351, remarque que Froissart rapporte que Jeanne de France, première du nom, reine de Naples, se présenta au pape Clément, à Fondi, se confessa à lui et lui montra toutes ses besognes, et jeu sans villenie. Guillaume Crétin finit ainsi son épître en prose à François Charbonnier : « Et en ceste bouche finiray « la présente, disant Olivier Bachelin : orrons-nous plus de tes nou- « velles? Vous ont les Angloys mis a fin. Et jeu sans villenie. Fiat. » En termes de blason un lion *sans villenie* c'est un lion sans membre ni testicules. (L.) — Et que le jeu ne dégénère point en action malhonnête et *vilaine* : allusion au proverbe, *Jeu de main, jeu de vilain*.

CHAPITRE XXXII.

Comment Rondibilis declaire coqüaige estre naturellement des appennaiges de mariaige.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Rondibilis dit à Panurge que tout homme marié est en danger d'être cocu; que le cocuage le suit, comme l'ombre suit le corps; mais qu'il y a des préservatifs de ce mal.

« Les chap. XXXII et XXXIII, dit Bernier, sont de même force sur même matière, c'est-à-dire également savants et divertissants. Ce médecin tenant toujours son homme en suspend, tantôt soutenant *cocuage être naturellement des appanages du mariage,* tantôt le renvoyant au *bon plaisir de Dieu*, et à la conduite de sa femme future, introduisant à ce sujet Hippocrate même fort intrigué sur l'humeur et la conduite de la sienne qu'il dépeint, en la lettre à son ami Denis, fort vive, fort enjouée, et d'humeur fort disposée à le faire cocu, car il ne croyoit pas le divin vieillard que cette lettre dût jamais être publique. Au reste Rondibilis parle non seulement en médecin en tous ses discours; mais comme un homme qui ne tremble pas moins pour les médecins par l'induction qu'il fait d'Hippocrate même que pour Panurge; sur quoi je ne doute point que, si certains médecins y ont pris garde, ils n'eussent arraché le feuillet du livre; qu'ils n'eussent arraché la barbe à Rondibilis s'il

avoit été vivant, et les yeux de la tête à l'auteur de cette reflexion, s'ils avoient pu. »

Reste (dist Panurge continuant) ung petit poinct a vuider. Vous avez aultresfoys veu, on confanon de Rome, S. P. Q. R. Si peu que rien. Seray je poinct coqu? Aure de grace[1], s'escria Rondibilis, que me demandez vous? Si serez coqu? Mon amy je suis marié, vous le serez par cy apres. Mais escrip-

[1] Exclamation languedocienne du médecin Rondibilis, qui, apparemment, avoit coutume d'invoquer de la sorte l'esprit de grace. La stance 32 du chant I de *la Jérusalem* du Tasse :

> Hor quai pensier, quai petti
> Son chiusi a te, Sant' aura !

Ce sont, au reste, les éditions de 1547 et 1553 qui lisent *aure de grace*. *A d'autre, de grace*, comme on lit dans les nouvelles, ne sauroit être bon; mais il se peut qu'on doit lire *à l'autre, de grace*, comme livre IV, chapitre XXXIII, où *à l'autre* veut dire passons à un autre discours, passez à une autre question. Et en ce cas-là Rondibilis s'exprimeroit de la sorte pour faire quadrer sa répouse à la démande de Panurge, lequel, dans les premières lignes du chapitre précédent, commence son discours par, *Aux aultres. Ça, monsieur nostre maistre Rondibilis, despechez-moy*. (L.) — Comme *aouro* signifie vent, en languedocien, il se pourroit en effet que *aure de grace*, dans la bouche de Rondelet, médecin de Montpellier, signifiât *aura gratiæ;* mais on lit *havre de grace* dans l'édition de 1552; et c'est la leçon que nous avons préférée, parceque cette exclamation doit être pour *Notre-Dame du Havre-de-grace!* Quant à la leçon *à l'aultre*, ou *à d'aultre, de grace*, nous ne pouvons l'approuver : le sens et l'orthographe s'y opposent. De Marsy a remplacé *aure de grace* dans le texte, par *digne vertu de Dieu!*

vez ce mot en vostre cervelle avecques ung style de fer, que tout homme marié est en dangier d'estre coqu. Coqüaige est naturellement des appennaiges du mariaige. L'umbre plus naturellement ne suit le corps, que coqüaige suit les gens mariez. Et quand vous oyrez dire de quelcqu'ün ces troys mots : il est marié. Si vous dictes : il est doncques, ou ha esté, ou sera [2], ou peult estre coqu : vous ne serez dict imperit architecte de consequences naturelles.

Hypochondres de touts les diables, s'escria Panurge, que me dictes vous? Mon amy, respondit Rondibilis, Hyppocrates allant ung jour de Lango en Polistillo [3] visiter Democritus le philosophe,

[2] Ou sera. Ces paroles paroissent empruntées du premier de ces quatre vers du *Roman de la Rose* :

> Toutes estes serez, ou fustes
> De faict ou de voulentez putes,
> Et qui très bien vous sercheroit,
> Toutes putes vous trouveroit.

Ce qui prouve qu'au lieu de la rose on ne trouve souvent que le gratteeu, et qu'on est souvent cocu en herbe.

[3] *Lango*, c'est l'ancienne Cos, patrie d'Hippocrate. *Polistillo* est l'ancienne Abdère, patrie du philosophe Démocrite. Cette lettre d'Hippocrate est supposée. Voyez l'*Histoire de la médecine*, par M. Le Clerc, partie I, liv. II. (L.) — Voici un fragment de cette lettre supposée que l'auteur a traduite ici : « Semper tamen eo qui « modeste coerceat mulier opus habet, naturâ enim insitam intem- « perantiam habet, quæ nisi quotidiè resecetur velut arbores super- « vacuis frondibus, et inutili fruticatione luxuriat, etc. » *Epist. Hippocratis ad Dionys.*

escripvit unes lettres a Dionys son anticque amy, par lesquelles le prioyt que pendant son absence il conduist sa femme chez ses pere et mere, lesquels estoyent gens honorables et bien famez, ne voulant qu'elle seule demourast en son mesnaige. Ce neantmoins qu'il veiglast sus elle soigneusement, et espiast quelle part elle iroyt avecques sa mere, et quels gens la visiteroyent chez ses parens. Non (escripvoyt il) que je me deffie de sa vertus et pudicité, laquelle par le passé n'ha esté exploree et congneue; mais elle est femme. Voyla tout, mon amy, le naturel des femmes nous est figuré par la lune, et en aultres choses, et en ceste, qu'elles se mussent, elles se contraignent, et dissimulent en la veue et presence de leurs maris. Iceulx absens, elles prennent leur advantaige, se donnent du bon temps, vaguent, trottent, deposent leur hypocrisie, et se declairent. Comme la lune en conjunction du soleil[4], n'apparoyst on ciel ne en terre: mais en son opposition, estant au plus du soleil esloingnee, reluist en sa plenitude, et apparoyst toute, notamment on temps de nuyct; ainsi sont toutes femmes.

Quand je dy femme, je dy ung sexe tant fragile, tant variable, tant muable, tant inconstant et imperfaict, que nature me semble (parlant

[4] Comparaison prise de Plutarque dans ses Préceptes sur le mariage. (L.)

en tout honneur et reverence) s'estre esguaree de ce bon sens, par lequel elle avoyt creé et formé toutes choses, quand elle ha basti la femme. Et y ayant pensé cent et cinq cents foys, ne sçay a quoy m'en résouldre, sinon que forgeant la femme, elle ha eu esgard a la socialé delectation de l'homme, et a la perpetuité de l'espece humaine, plus qu'a la perfection de l'individuale muliebrité[5]. Certes Platon ne sçayt en quel ranc il les doibve colloc- quer, ou des animants raisonnables, ou des bestes brutes. Car nature leur ha dedans le corps posé en lieu secret et intestin ung animal, ung membre, lequel n'est es hommes; on quel quelques foys sont engendrees certaines humeurs salses, nitreuses, bouracineuses[6], acres, mordicantes, lancinantes, chatouillantes amerement: par la poincture et fre- tillement doloreux desquelles (car ce membre est tout nerveux, et de vif sentement) tout le corps est en elles esbranlé, touts les sens ravis, toutes affections interinees[7], touts pensemens confon- dus. De maniere, que si nature ne leur eust ar- rousé le front d'ung peu de honte, vous les voyr- riez comme forcenees, courrir l'aguillette[8] plus

[5] De l'individu de la femme. — [6] De la nature du *borax*.

[7] Troublées. On lit *intérinées* dans l'édition de 1552, et dans celles de Le Duchat et de l'abbé de Marsy. M. D. L. lit *intérimées*.

[8] *Courir l'aiguillette*, et par corruption *courir le guilledou*, pour- roit bien être proprement courir les grands corps-de-garde, de tous tems pratiquez dans les portes des villes, sous des tours dont les

espoventablement, que ne feirent oncques les Proetides 9, les Mimallonides 10, ne les Thyades

flèches se terminoient en pointe comme l'*aiguille* d'un clocher. Une de ces portes de ville est appellée *guildou*, page 783 de l'*Histoire du roi Charles VII*, édition du Louvre, in-folio, et dans l'histoire du même prince, attribuée à Alain Chartier, sur l'année 1446. Il est parlé d'un château de Bretagne appellé *Guilledou*, soit à cause de sa tour, ou peut-être parcequ'il étoit situé sur quelque pointe de montagne, comme quelques autres qui, pour la même raison, portent encore aujourd'hui le nom d'*Eguillon*. Le vrai sens de cette ancienne façon de parler n'étant plus entendu du peuple, et la plupart s'imaginant qu'une créature n'étoit dite *courir l'aiguillette* qu'entant qu'elle étoit d'une profession à faire *détacher l'éguillette* à qui le cœur en disoit pour elle, les uns, comme à Toulouse, ordonnèrent que pour marque d'un si infame métier chaque coureuse porteroit sur l'épaule une *aiguillette*. Voyez les Recherches de Pâquier, liv. VIII, chap. xxxv. Ceux de Beaucaire en Languedoc instituèrent une course où les prostituées du lieu, et celles qui y viendroient à la foire de la Madeleine, courroient nues en public la veille de cette foire, et où celle de ces filles qui auroit le mieux couru auroit pour récompense quelques paquets d'*aiguillettes*. Golnitz, qui, en 1631, écrivoit son *Ulysse Gallo-Belgique*, y parle de cette coutume comme abolie, il y avoit déja long-temps; mais ce qu'il dit qui ne se pratiquoit plus, c'étoit seulement de faire ôter jusqu'à la chemise aux vilaines qui devoient courir. Car il est sûr, et des gens du pays le certifient, qu'à cela près les filles de joie ont couru chaque année les aiguillettes à Beaucaire la veille de la foire (*c'étoit le moyen d'y attirer les chalands*) jusqu'à peu avant l'année 1676. Jean Michel de Nismes, page 39, édition d'Amsterdam 1700, de son *Embarras de la foire de Beaucaire*, parle de cette course comme se pratiquant encore de son temps, et il ne faut point douter que Rabelais n'y fasse ici allusion. C'est encore l'usage en Lorraine et dans tous les villages du Pays-Messin, que pour savoir qui d'entre les jeunes hommes sera le roi de la fête de son village, lorsque le jour est venu, on attache une aiguillette de ruban à une branche de buisson, laquelle branche passe pour le moins d'un pied la tête du

bacchicques on jour de leur bacchanales. Parce que cestuy terrible animal a colliguance a toutes

plus haut de la compagnie. Pour parvenir à cet honneur il faut qu'en dansant le pitaut ait atteint du bout de son pied cette aiguillette; et la chose est si difficile qu'il n'y a pas un des garçons de la fête, qui, en faisant ses efforts pour cela, ne fasse ordinairement cinq ou six culbutes des plus rudes. Or, une fille qui veut faire une telle tentative doit être une franche coureuse. Cependant, comme les filles de joie ont renoncé à toute pudeur, et qu'il faut en être une pour faire le métier de *courir l'aiguillette* en pleine campagne avec trente ou quarante garçons, c'est peut-être de là qu'est venue cette façon de parler pour désigner la vie d'une prostituée. (L.) — Le Duchat, à force de recherches, a obscurci l'origine de l'expression *courir l'aiguillette:* sauter n'est pas courir. Cette locution vient très certainement de l'obligation où étoient les femmes que nous appelons encore *coureuses*, de porter, d'après une ordonnance de 1363, une aiguillette distinctive sur l'épaule, ou une patte d'oie, d'où est venu le nom de la reine *Pedauque* ou *Pedauco*, à Toulouse; et de courir nues, à la foire de Beaucaire, avec cette aiguillette sur l'épaule. (Voyez Pasquier, liv. VII, chap. XXXIII.) On lit dans Ménage: « *courir l'aiguillette* se dit proverbialement de ces coureuses qui se prostituent à tout venant. Pour l'intelligence du proverbe il est nécessaire de savoir qu'anciennement il étoit défendu à ces sortes de femmes de porter des ceintures dorées; et même, afin qu'elles eussent une marque qui les fît connoître et distinguer des honnêtes femmes, il leur fut enjoint de porter une aiguillette sur l'épaule. « Coustume, dit Pasquier, liv. VIII, « chap. XXXV de ses *Recherches*, que j'ay veu encore se pratiquer dans « Tholose, par celles qui avoient confiné leurs vies au Chastel-verd, « qui est le bordeau de la ville. De cette coustume est dérivé entre « nous ce proverbe, par lequel nous disons qu'une femme *court l'ai-* « *guillette*, lorsqu'elle prostitue son corps à l'abandon de chacun. »

[9] Prœtides implerunt falsis mugitibus agros.
VIRG. Ecl. VI, v. 48.

[10] Les mimallonides et les thyades étoient des prêtresses de Bacchus, des bacchantes. Les premières tiroient leur nom du mont *Mimas*, de l'Asie-Mineure, où elles célébroient leurs orgies.

les parties principales du corps, comme est evident en anatomie.

Je le nomme animal, suivant la doctrine, tant des academicques, que des peripateticques. Car si mouvement propre est indice certaine de chose animee, comme escript Aristoteles: et tout ce qui de soy se meut, est dict animal: a bon droict Platon le nomme animal, recongnoissant en luy mouvements propres de suffocation, de corrugation, de indignation: voyre si violens, que bien souvent par culx est tollu a la femme tout aultre sens et mouvement, comme si feust lipothymie[11], syncope, epilepsie, apoplexie, et vraye ressemblance de mort. Oultre plus, nous voyons en icelluy, discretion des odeurs manifeste, et le sentent les femmes fuyr les puantes, suyvre les aromaticques. Je sçay que Cl. Galen s'efforce prouver, que ne sont mouvements propres et de soy, mais par accident: et que aultres de sa secte travaillent a demonstrer, que ne soyt en luy discretion sensitive des odeurs: mais efficace diverse procedente de la diversité des substances odorees. Mais si vous examinez studieusement et pesez en la balance de Critolaus[12] leurs propous et raisons,

[11] Du grec λειποθυμιά, foiblesse d'esprit, défaillance de cœur et d'ame.

[12] Philosophe athénien, contemporain de Carnéades, qui pesoit en effet à la balance, ainsi que le dit Cicéron dans ses *Offices*, la valeur du corps et de l'ame.

vous trouverez que et en ceste matiere, et beaulcoup d'aultres, ils ont parlé par guayeté de cœur et affection de reprendre leurs majeurs, plus que par recherchement de verité.

En ceste disputation je ne entreray plus avant. Seulement vous diray que petite ne est la louange des preudes femmes, lesquelles ont vescu pudicquement et sans blasme, et ont eu la vertus de ranger cestuy effrené animal a l'obeissance de raison. Et feray fin si vous adjouste que cestuy animal assovy (si assovy peut estre) par l'aliment que la nature luy a preparé en l'homme, sont tous ses particuliers mouvements a but: sont tous ses appetits assopis, sont toutes ses furies appaisees. Pourtant ne vous esbahissez, si sommes en dangier perpetuel d'estre coqus, nous qui n'avons pas tousjours bien de quoy payer, et satisfaire on contentement.

Vertus d'aultre que d'ung petit poisson[13], dist Panurge, n'y sçavez vous remede aulcun en vostre art[14]? Oui dea, mon amy, respondit Rondibilis, et tres bon duquel je use: et est escript en autheur celebre, passé ha dix huit cens ans. Entendez: Vous estes, dist Panurge, par la vertus Dieu,

[13]* Il semble que par cette exclamation Panurge ait voulu faire allusion au travail et aux recherches de Rondelet sur les poissons.

[14] On voit que les conseils et propos de Rondibilis mettent de nouveau la puce à l'oreille à Panurge, c'est-à-dire lui donnent fort à penser.

homme de bien, et vous ayme tout mon benoist saoul. Mangez un peu de ce pasté de coins [15] : ils ferment proprement l'orifice du ventricule a cause de quelcque stypticité [16] joyeuse qui est en eulx, et aydent a la concoction premiere. Mais quoy? je parle latin devant les clercs. Attendez que je vous donne a boire dedans cestuy hanap nestorien [17]. Voulez vous encores ung traict de hippocras blanc? N'ayez paour de l'esquinance, non. Il n'y ha dedans ne squinanthi [18], ne zinzembre [19], ne graine de paradis [20]. Il n'y ha que la belle cinamome triee, et le beau sucre fin, avecques le bon vin blanc du cru de la Deviniere [21], en la

[15] On ôtoit le cœur de quelques coins qu'on remplissoit de mouelle de bœuf, assaisonnée de sucre, de canelle, et d'un peu de sel. Ensuite on faisoit de ces coins un pâté, qui, cuit à petit feu, resserroit ou lâchoit le ventre suivant qu'on en mangeoit au commencement ou sur la fin du repas. Voyez Platine, *de Obsoniis*, lib. VIII. (L.)

[16] Qualité astringente.

[17] Dans cette coupe, pareille à celle du vieux Nestor.

[18] Le *squinanthum* des apothicaires, c'est le *juncus odoratus* de Pline. Il n'entroit dans l'hipocras que pour l'odeur, et c'étoit l'ancienne manière d'aromatiser le vin. Voyez Pline, liv. XII, chap. XXII, et liv. XIV, chap. XVI. On s'imaginoit, au reste, que l'hipocras où entroit le *squinanthi* causoit l'*esquinancie*, ou du moins une enroueure (un *enrouement*), si on le buvoit au soir. Voyez la I[re] des *Serées* de Bouchet. (L.) — Un interprète dit que c'est l'*esquine*, plante ou racine dépurative.

[19] Gingembre.

[20] C'est la cerdamome, plante aromatique.

[21]* Il est tout naturel que l'auteur, sous le nom de Panurge, vante

plante[22] du grand cormier: au dessus du noyer groslier[23].

le vin de son crû. Il n'en dit rien de trop, car nous en avons bu sur les lieux, en septembre 1821, et nous l'avons trouvé excellent. Ainsi Rabelais se montre encore ici sous le personnage et le nom de Panurge.

[22] En la vigne du Grand-Cormier.

[23] Voyez, livre IV, chapitre LXIII.

CHAPITRE XXXIII.

Comment Rondibilis medicin donne remede a coqüaige.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Selon Rondibilis ou Rondelet, qui égayoit toujours ses leçons par des contes plaisants, le dieu qui préside à la grande confrérie, arrivant après que Jupiter avoit distribué tous les emplois aux autres dieux, obtint enfin, à force d'importunités, « que sa feste seroyt en concurrence et au « jour de la deesse Jalousie; sa domination sus les gens ma« riés, notamment ceulx qui auroyent de belles femmes; « ses sacrifices, soubçon, défiance, guet, recherches et es« pies des maris sus leurs femmes; avecques commende« ment rigoureux a tout mari de le reverer et l'honorer, « de celebrer sa feste a double, de lui faire les sacrifices sus« dicts, sus peine que messer coqüaige ne seroyt jamais en « ayde à ceulx qui ne l'honoreroyent pas, jamais n'entre« royt en leurs maisons, jamais ne hanteroyt leurs compa« gnies, quelques invocations qu'ils lui feissent. Au con« traire, promesse infaillible fut faite qu'à ceulx qui chom« meroyent sa feste, négligeroyent leurs affaires pour « espier leurs femmes, les resserrer et les mal traicter par « jalousie, ainsi que porte l'ordonnance de ses sacrifices, il « seroyt toujours favorable, seroyt jour et nuyct en leurs « maisons, jamais ne seroyent destituez de sa presence. »

On temps, dist Rondibilis[1], que Juppiter feit l'estat de sa maison olympicque, et le calendrier de touts ses dieux et deesses, ayant estably a ung chascun, jour et saison de sa feste, assigné lieu pour les oracles et voyaiges[2], ordonné de leurs sacrifices: feit il poinct, demanda Panurge, comme Tinteville[3] evesque d'Auxerre? Le noble pontife aymoyt

[1]* Ceci désigne parfaitement bien le médecin Rondelet, lequel, enjoué comme il étoit, égayoit ordinairement ses leçons par quelque conte de la nature de celui-ci, et de cet autre que le chapitre précédent lui fait faire d'Hippocrate, et de l'opinion qu'il avoit de toutes les femmes. (L.)

[2] Pèlerinages.

[3] François d'Interville, mort à Rome, le pénultième d'avril 1530, selon la *Gallia christiana*; mais encore plein de vie le vingtième de l'année suivante, selon Sébastien Rouillard, page 602 de son *Histoire de Melun*. Nicolas de Clemangis, fameux écrivain du commencement du quinzième siècle, dans son petit traité *De novis celebritatibus non instituendis*, page 181 de ses œuvres, Leyde, in-4°, 1613, parle d'un Michel de Creney, évêque d'Auxerre, mort, dit-il, il n'y avoit que quatre ans, lequel, peu d'années avant son décès, abolit dans son diocèse un grand nombre de fêtes (*la fête des fous*. Mercure de France, février, 1726, pages 223 et 224.) autorisées par les synodes de sa province. Ce digne prélat, continue-t-il, en vint là à cause des grands désordres qui se commettoient à ces fêtes. Rabelais, qui apparemment avoit lu et bien remarqué cet endroit, pourroit bien avoir pris de là occasion d'amener ici sur la scène un autre évêque d'Auxerre, son contemporain, et apparemment bon biberon, pour lui faire transporter au fort de l'hiver les fêtes de ces saints que le peuple qualifie de *vendangeurs*; parceque, sur la fin d'avril et au commencement de mai où tombent leurs fêtes, les vignes sont le plus souvent gelées par un vent de galerne ou nord-ouest, qui gâte les boutons qui devoient produire le raisin. (L.) — Il paroît qu'on lit dans quelques éditions *Tintenelle*, au lieu de *Tinteville*. Bernier fait cette remarque, sur ce

le bon vin, comme faict tout homme de bien, pourtant avoyt il en soing et cure speciale le bourgeon pere ayeul de Bacchus[4]. Or est que plusieurs annees il veid lamentablement le bourgeon perdu par les gelees, bruïnes, frimatz, verglaz, froidures, gresles, et calamitez advenues par les festes des saincts George, Marc, Vital, Eutrope, Philippe, saincte Croix, l'Ascension, et aultres, qui sont au temps que le soleil passe soubs le signe de *Taurus*.

chapitre, dans ses additions : « *Tintenelle*, évêque d'Auxerre, c'est Dinterville, ambassadeur à Rome, accusé de diverses cruautez faites à son abbaye de Montirandé aux moines et à des particuliers pourquoi il encourut les censures ecclésiastiques, dont il fut retiré par le crédit du connestable de Montmorency dont il étoit parent. » « Rabelais, dit La Monnoye, *Menagiana*, 3,400, attribue, liv. III, chap. XXXIII, la plaisante imagination rapportée dans ce recueil, tome I, page 381, à *Tinteville evesque d'Ausserre*. » L'auteur des *Bigarrures*, dans l'épître dédicatoire de son almanach, imprimé in-8° à Paris, 1588, sous le nom de *Jean Vostet Breton*, anagramme d'*Estienne Tabourot*, s'est contenté, par respect pour la dignité épiscopale, de dire que c'étoit un curé de l'Auxerrois, qui pria son évêque de faire cette translation. L'un est aussi vrai que l'autre. C'est une imitation du conte que Bebelius fait de ce fou qui pestoit contre le soleil de ce qu'au lieu d'être si ardent au mois de juillet, il ne gardoit pas cette chaleur pour l'hiver qui en avoit tant besoin. Il y a eu deux évêques d'Auxerre, du nom de *Tinteville*, ou, suivant l'usage le plus commun, de *Dinteville*; l'oncle et le neveu : le premier, mort l'an 1530; le deuxième, nommé immédiatement son successeur par François Ier, dont il fut peu de temps après ambassadeur auprès de Clément VII. »

[4] Expression familière à nos vieux livres où elle ne veut dire autre chose qu'*aïeul*. Mabriant, au chap. XXXIV du roman qui porte son nom : « Sachez que l'empereur de Trebizonde feu Regnaut, fils « du duc Aimon, fut mon aïeul père, le roi de Jérusalem, Ivon, mon « père. » *Père aïeul* veut proprement dire doublement père. (L.)

Et entra en ceste opinion que les saincts susdictz estoyent saincts gresleurs, geleurs et gasteurs du bourgeon. Pourtant vouloyt il leurs festes translater en hyver, entre Noël et la Typhaine[5], (ainsi nommoyt il la mere des troys roys) les licenciant[6] en tout honneur et reverence, de gresler lors, et geler tant qu'ilz vouldroyent[7]. La gelee lors en rien ne seroyt dommageable, ains evidentement profitable on bourgeon. En leurs lieulx mettre les festes des sainct Christophle, sainct Jean Decollatz, saincte Magdalene, saincte Anne, sainct Dominicque, sainct Laurent, voyre la my-aoust collocquer en may. Es quelles tant s'en fault qu'on soyt en

[5] Par corruption pour *épiphanie*, comme on appelle la fête des Rois. De cette fête de *typhaine* le peuple a fait une sainte, et notre prélat s'y trompe aussi, tant étoit habile un évêque qui, pourtant, mourut ambassadeur à Rome pour le roi François Ier. (L.) — « C'est un mot corrompu d'*épiphanie*, qui signifie apparition, à cause de l'étoile, dit l'Alphabet, qui apparut aux trois rois; et au lieu de prononcer *épiphanie* le commun du peuple ignorant dit *typhaine*, croyant que cette *Typhaine* estoit la mère des trois rois. » Ces deux auteurs, et bien d'autres avec eux se trompent : *typhaine* ne vient pas et ne peut pas venir d'*épiphanie*. C'est une contraction de *théophanie*, autre nom de la fête de l'épiphanie chez les chrétiens, et même chez les payens qui fêtoient, sous ce nom, la manifestation des dieux, au lieu de celle d'un dieu en trois personnes. Nous avons lu et copié dans une église de Saumur une épitaphe en vers de *Thiephaine*, nourrice du roi René, que ce bon roi a composée. Au reste, on lit l'*épiphanie* dans l'édition de 1552. La phrase ajoutée ici en parenthèse manque à cette édition.

[6] Leur donnant licence.

[7] Ce conte est imité des facéties de Bebelius, où on le raconte d'un nommé Mathias boufon de l'abbé de Marchtell sur le Danube (L.)

dangier de gelee, que lors mestier on monde n'est, qui soyt de requeste : comme est des faiseurs de friscades[8], composeurs de joncades, agenceurs de feuillages, et rafraichisseurs de vin.

Juppiter, dist Rondibilis, oublia le paouvre diable Coqüaige, lequel pour lors ne feut present : il estoyt a Paris on palais, sollicitant quelcque paillard proces[9] pour quelcque un de ses tenanciers et vassaulx. Ne sçay quants jours apres, Coqüaige entendit la forbe qu'on luy avoyt faict, desista de sa sollicitation par nouvelle sollicitude de n'estre forclus de l'estat[10], et comparut en personne devant le grand Juppiter, alleguant ses merites precedens, et les bons et agreables services que aultrefoys luy avoyt faict, et instantement requerant qu'il ne le laissast sans feste, sans sacrifices, sans honneur. Juppiter se excusoyt remonstrant que touts ses benefices estoyent distribuez, et que son estat estoyt clous. Feut toutesfoys tant importuné par messer Coqüaige, qu'enfin le mist en l'estat et catalogue, et luy ordonna en terre honneur, sacrifices et feste.

Sa feste feut (pource que lieu vuide et vacant n'estoyt en tout le calendrier) en concurrence et

[8] De liqueurs fraîches telles que l'orgeat, la limonade, les glaces, et autres rafraîchissements : de l'italien *fresco*, frais.

[9] Procès où il s'agissoit de cocuage. (L.)

[10] De l'état de la maison de Jupiter.

on jour de la deesse Jalousie : sa domination, sur les gens mariez, notamment ceulx qui auroyent belles femmes : ses sacrifices, soubson, defiance, malengroin[11], guet, recherche, et espies des maris sus les femmes, avecques commandement rigoureux a ung chascun marié, de le reveler et honnorer, celebrer sa feste a double : et luy faire les sacrifices susdicts, sus poine et intermination, que a ceulx ne seroyt messer Coqüaïge en faveur, ayde, ne secours, qui ne l'honnoreroyent comme est dict[12] : jamais ne tiendroyt de eulx compte, jamais ne entreroyt en leurs maisons, jamais ne hanteroyt leurs compagnies, quelcque invocation qu'ilz luy feissent : ains les laisseroyt eternellement pourrir seuls, avecques leurs femmes sans corrival aulcun : et les refuiroyt sempiternellement comme gens hereticques et sacrileges. Ainsi qu'est l'usance des aultres dieulx, envers ceulx, qui duement ne les honnorent : de Bacchus, envers les vignerons : de Ceres, envers les laboureurs : de Pomona, envers les fruitiers : de Neptune, envers les nautonniers : de Vulcan, envers les forgerons ; et ainsi des aultres. Adjoincte

[11] Mauvaise humeur.

[12] Tout ceci est pris de Plutarque, à la réserve qu'ici Rondibilis attribue à la *jalousie* les mêmes effets qui, dans Plutarque, sont attribuez au *deuil* dans certain discours que fit un philosophe à la reine Arsinoé pour la consoler de la mort de son fils. Voyez Plutarque, dans sa consolation à Apollonius sur la mort de son fils. (L.)

feut promesse au contraire infaillible, que a ceulx, qui (comme est dict) chommeroyent sa feste, cesseroyent de toute negociation, mettroyent leurs affaires propres en nonchaloir, pour espier leurs femmes, les resserrer et maltraicter par jalousie, ainsi que porte l'ordonnance de ses sacrifices, il seroyt continuellement favorable, les aymeroyt, les frequenteroyt, seroyt jour et nuict en leurs maisons; jamais ne seroyent destituez de sa presence. Je ay dict.

Ha, ha, ha (dist Carpalim en riant), voila ung remede encores plus naïf, que l'anneau de Hans Carvel. Le diable m'emport, si je ne le croy. Le naturel des femmes est tel. Comme la fouldre ne brusle et ne brise, sinon les matieres dures, solides, resistentes: elle ne s'arreste es choses molles, vuides, et cedentes: elle bruslera l'espee d'assier, sans endommaiger le fourreau de velours: elle consumera les os des corps, sans entommer la chair qui les couvre: ainsi ne bendent les femmes jamais la contention, subtilité, et contradiction de leurs esprits, sinon envers ce que congnoistront leur estre prohibé et defendu. Certes (dist Hippothadee) aulcuns de nos docteurs disent, que la premiere femme du monde que les Hebrieux nomment Eve, a poine eust jamais entré en tentation de manger le fruit de tout sçavoir, s'il ne luy eust esté defendu. Qu'ainsi soyt, con-

siderez comment le tentateur cauteleux luy remembra on premier mot la deffense sus ce faicte, comme voulent inferer : il t'est defendu, tu en doibs doncques manger, ou tu ne seroys pas femme.

CHAPITRE XXXIV.

Comment les femmes ordinairement appelent choses defendues.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Ponocrates et Epistémon prouvent par deux contes à Panurge *comment les femmes appetent choses défendues*. Le premier est celui de l'abbesse et des mères discrétes de Fontevraut, qui demandèrent au pape Jean XXII la permission de se confesser les unes aux autres, et dont il éprouva la discrétion en leur remettant une boëte, avec défense de l'ouvrir. Ce conte plaisant a été imité par Grécourt, sous le titre de *la Linotte de Jean XXII*. Le second est l'extrait d'une de ces comédies qu'on jouoit alors, sous le titre de *morales*. La fin en est empruntée de Patelin. Quoique Panurge n'ait pas lieu d'être fort content de maître Rondibilis, il s'approcha de lui, et lui mit dans la main quatre nobles à la rose. Cela s'entend, répondit Rondibilis.

On temps[1], dist Carpalim, que j'estoys ruffien[2] a Orleans, je n'avoys couleur de rhetoricque

[1] Par ces mots commence, dans les trois éditions de Lyon, et dans celle de 1626 (*et dans celle de* 1552), le chapitre XXXIV, intitulé : *Comment naturellement les femmes appetent les choses deffendues.* (L.)

plus valable, ne argument plus persuasif envers les dames, pour les mettre aux toiles, et attirer on

[1] Je ne sache aujourd'hui parmi nous que deux significations du mot *rufien;* l'une qui lui est propre, et qui est celle de *maquereau;* et l'autre plus commune, qui est celle d'un homme débauché aux femmes: et il semble bien qu'on doive le prendre ici dans l'une ou dans l'autre, puisque Carpalim se vante qu'à Orléans, lorsqu'il y étoit *rufien*, il débauchoit les femmes ou pour lui-même, ou pour autrui. Mais quelle apparence y a-t-il que cet homme, qui parle devant son maître, et en bonne compagnie, se plaise à s'accuser du plus infame de tous les métiers, ou même à révéler sans nécessité les déréglemens de sa jeunesse? Il faut donc qu'ici *rufien* soit autre chose que ce qu'on entend communément par ce mot. Or, comme déja ci-dessus, chapitre XVI, Panurge traite de *rubriques de droit* les vieilles femmes considérées à certain égard, je suis bien persuadé qu'ici Carpalim *ruffien* à Orléans, c'est proprement *monsieur maistre Carpalim*, lorsqu'il étudioit les *rubriques* du droit dans l'université de cette ville. Ce n'étoit pas au reste à Orléans seulement qu'on appelloit *rufiens* les écoliers du droit; dans l'université d'Avignon ils avoient le même nom; et l'*Histoire ecclésiastique* de Bèze, liv. I, pag. 46, nous apprend que ce furent les capitaines des *ruffians* d'Avignon, qui, l'an 1545, massacrèrent dans le temple de Cabrières les Vaudois habitans du lieu. (L.)—De Marsy rend ce mot par étudiant, et ajoute: « Le Duchat le dérive de *rubrique*, et il prouve qu'on appeloit *ruffiens* ou *ruffians* non seulement les écoliers d'Orléans, mais ceux de l'université d'Avignon. Ce terme est devenu une injure avec le temps, sans doute à cause de la vie libertine que menoient ces étudiants. » Malgré ces deux autorités, nous restons persuadés que *ruffien* n'a pas d'autres significations que les deux premières que lui assigne Le Duchat lui-même; qu'il ne signifie pas, par conséquent, *écolier du droit*, comme il le dit, ni *étudiant* en général, comme le croit de Marsy. Ce mot ne vient donc pas et ne peut pas même venir de *rubrique;* il ne vient pas non plus, comme le croient du Cange et Ménage, d'un nommé *Rufus*, célèbre maquereau; et il vient encore moins de l'allemand *roef*, voûte, comme le croit Caseneuve. C'est très certainement un dérivé de l'adjectif latin *rufus, roux*. Les cheveux roux sont l'indice d'un tempérament ardent, lu-

jeu d'amours, qui vivement, apertement, detestablement remonstrant comment leurs maris estoyent d'elles jaloux. Je ne l'avoys mie inventé. Il est escript, et en avons loyx, exemples, raisons et experiences quotidianes. Ayant ceste persuasion en leurs caboches, elles feront leurs maris cocqus infalliblement par Dieu (sans jurer), deussent elles faire ce que feirent Semiramis[3], Pasiphaé[4], Egista[5] les femmes de l'isle Mandez[6] en

brique. Du Cange remarque lui-même que les cheveux des courtisanes étoient roux ; et Ménage, que les dames galantes italiennes se font roussir les cheveux en se lavant la tête. On lit en effet dans le dictionnaire italien de La Crusca · BIONDA ; *lavanda, con laquale le femmine si bagnano i capelli, per fargli biondi.* Ainsi ce que Carpalim dit, signifie seulement : Dans le temps que je courtisois les femmes, que je faisois le libertin à Orléans ; et non pas : Dans le temps que j'étudiois les rubriques du droit à Orléans : cette signification n'est ici que secondaire et accessoire.

[3] Voyez Pline, liv. VIII, chap. XLII. (L.) — Voici le passage de Pline, auquel Rabelais fait allusion : *Equum adamatum à Seramide usque ad coitum*, *Juba autor est.* Un interprète qui n'a pas lu Le Duchat, et qui ne va jamais aux sources, explique ainsi cet endroit : « Sémiramis, épouse de Ménon, général des armées de Ninus, roi d'Assyrie, quitta son mari pour suivre par-tout ce prince. Ménon s'en pendit de désespoir. »

[4] Pasiphaé, fille du soleil, et épouse de Minos, devint amoureuse d'un taureau blanc, dont elle eut le Minotaure. »

[5] Égesta ou Segesta, fille d'Hippotas, prince troyen, ayant été exposée sur un vaisseau qui aborda en Sicile, s'abandonna au fleuve Crinisus, métamorphosé en ours ou en chien, et la rendit mère d'Aceste, fondateur de Segesta. Ce qui explique pourquoi Rabelais ajoute : *et aultres telles mastines.*

[6] Plutarque et Strabon font mention de *Mendès*, ville de l'Égypte; et Ptolemée parle d'une des embouchures du Nil, nommée de son

Ægypte, blasonnees par Herodote et Strabo, et aultres telles mastines. Vrayement (dist Ponocrates[7]) j'ay ouy compter[8] que le pape Jean XXII, passant ung jour par l'abbaye de Coingnaufond[9], feut requis par l'abbesse, et meres discretes, leur conceder un indult, moyenant lequel se peussent

nom Mendésienne, et d'un nome appelé Mendésien. Le second dit qu'on adoroit à Mendès le dieu Pan et le bouc qui étoient nommés Mendès, Μενδης, en grec. On devine maintenant le culte que les Mendésiennes rendoient au bouc. A quoi ne portent pas la superstition et le fanatisme, même de nos jours! Il paroît qu'on lit dans quelques mauvaises éditions, *les femmes de l'isle Mandus*, puisque Bernier dit, dans ses *Additions*, en citant cette leçon, lisez Mandez en Egypte.

[7] Dans les nouvelles éditions, et même dans celles de 1547, 1553, et 1596, au lieu de *Ponocrates* on lit *Pantagruel;* mais c'est *Ponocrates* qu'on doit lire, conformément aux trois éditions de Lyon, et à celles de 1626 (*et à celle de* 1552). Cela paroît en ce que plus bas Panurge traite de *Monsieur nostre Maistre* la personne qui venoit de faire le conte dont il s'agit, et qu'il lui rappelle qu'autrefois ils avoient représenté ensemble une comédie à Montpellier. (L.) — Nous avons dit que Ponocrates étoit le maréchal Trivulce: étant mort dès 1518, il a pu être le gouverneur de François I[er]; mais nous devons faire remarquer qu'il est étonnant que Rabelais le fasse encore figurer ici. Ne faudroit-il pas lire plutôt *Pantagruel*, comme dans les éditions anciennes de 1547, de 1553, et de 1596?

[8] Ce conte est pris du volume intitulé: *Sermones Discipuli de tempore*, serm. 11. L'auteur (*Gratien Dupont*) des *Controverses des sexe masculin et féminin* l'avoit déja inséré aux feuillets 1 et 9 du livre III. (L.) — Swift a imité ce trait dans son *Conte du Tonneau*.

[9] Les éditions de Lyon, et celle de 1626 (*et celle de* 1552), ont substitué au nom de *Fonthevrault* celui d'*abbaye de Coingnaufond*. Rabelais, si tant est que ce soit lui qui ait choisi l'abbaye de Fontevraud pour la scène de ce conte, ne savoit peut-être pas que ç'avoit été autrefois un usage singulier dans l'ordre de Fontevraud, que les religieuses se confessassent d'abord à leur abbesse, laquelle les

confesser les unes es aultres, alleguant que les femmes de religion ont quelcques petites imperfections secrettes, lesquelles honte insupportable leur est deceler aux hommes confesseurs : plus librement, plus familierement les diroyent unes aux aultres soubs le sceau de confession. Il n'y ha rien, respondit le pape, que voluntiers ne vous octroye, mais je y voy ung inconvenient ; c'est que la confession doibt estre tenue secrette. Vous aultres femmes a poine la celeriez. Tres bien, dirent elles, et plus que ne font les hommes. On jour propre le pere sainct leur bailla une boyte en guarde, dedans laquelle il avoyt fait mettre une petite linotte, les priant doulcement qu'elles la serrassent en quelcque lieu sceur et secret, leur promettant en foy de pape octroyer ce que portoyt leur requeste, si elles la gardoyent secrete : ce neantmoins leur faisant defense rigoureuse, qu'elles ne eussent a l'ouvrir en façon quelconque sus poine de censure ecclesiasticque, et de excommunication eternelle. La defense ne feut si tost faicte, qu'elles grisloyent[10] en leurs entendemens d'ardeur de veoir qu'estoyt

envoyoit ensuite à un prêtre pour s'y confesser de nouveau, et en recevoir l'absolution. Voyez les *Voyages liturgiques de France*, publiés sous le nom du sieur de Moléon, par M. Le Brun des Marettes ; et voyez aussi l'extrait de ce livre dans l'*Europe savante*, tom. V, pag. 191 de la deuxième partie. (L.)

[10] *Grisler*, par contraction, pour *gresiller*, comme on lit au chapitre VII du même livre. Ce mot, dans la signification de *pétiller*, tré-

dedans, et leur tardoyt, que le pape ne feut ja hors la porte, pour y vacquer. Le pere sainct avoir donné sa benediction sus elles, se retira en son logis. Il n'estoyt encores trois pas hors l'abbaye, quand les bonnes dames toutes a la foulle accoururent pour ouvrir la boyte defendue, et veoir qu'estoyt dedans. On lendemain, le pape les visita en intention (ce leur sembloyt) de leur depescher l'indult. Mais avant entrer en propous, commanda qu'on luy apportast sa boyte. Elle luy feut apportee: mais l'oiselet n'y estoyt plus. Adoncques leur remonstra, que chose trop difficile leur seroyt receler les confessions, veu que n'avoyent si peu de temps tenu en secret la boyte tant recommandee. Monsieur nostre maistre, vous soyez le tres bien venu. J'ay prins moult grand plaisir vous oyant. Et loue Dieu de tout. Je ne vous avoys oncques puis veu que jouastes a Montpellier[11] avecques

pigner, est fort commun dans le Haut-Languedoc, où l'on dit d'un homme avare et convoiteux qu'il *grisle* d'avoir le bien d'autrui. (L.) — La Fontaine a dit de même, livre VIII, fable VI :

L'autre grille déja d'en conter la nouvelle.

[11] * Voilà une nouvelle preuve, ce nous semble, que Rabelais s'est peint quelquefois lui-même sous le nom de Panurge, puisqu'il a en effet étudié à Montpellier avec les condisciples qu'il nomme ici; et qu'il n'est pas présumable que le cardinal de Lorraine y ait aussi étudié la médecine. On objecteroit en vain qu'en se mettant lui-même au rang des condisciples de Panurge, il y auroit double emploi s'il étoit Panurge. Il a fait et il a dû faire souvent dans son roman des doubles emplois pour cacher son jeu : on en a vu des exemples évi-

nos anticques amis, Ant. Saporta[12], Guy Bouguier, Balthazar Noyer, Tollet[13] Jean Quentin[14] François Robinet, Jean Perdrier, et François Rabelais[15],

dents dans les derniers chapitres du livre II, où il s'est plu à mêler et confondre les personnages, les lieux, les temps, et les faits, pour embrouiller et dépayser ses lecteurs, et les empêcher de le suivre à la piste. Il devoit rompre le fil dans ces évènements tout récents, et il l'a rompu : c'est ce qui nous a empêchés quelque temps de saisir ses malignes allusions dans les douze derniers chapitres de ce livre II, lesquels nous ont coûté plus de peines que tout le reste de l'ouvrage. Il doit donc en être de même ici.

[12] Professeur en médecine et chancelier de l'université de Montpellier. Il étoit originaire de Lérida, d'où, sous le règne de Charles VIII un Louis Saporta vint à Montpellier, et y fit et professa la médecine, comme encore Louis son fils, et après lui notre Antoine, qui mourut l'an 1556, aïant laissé un fils nommé Jean, aussi médecin, et plusieurs ouvrages qui ne paroissoient pas encore en l'année 1591. Voyez Is. Spach., *Biblioth. med.*; et Joh. Steph. Strobelberger, *Hist. Monspeliens.* Cette famille, que Jos. Scaliger soupçonnoit de maranisme, embrassa dans la suite la réformation; et on voit quelques prières d'un Saporte qui étoit ministre vers l'an 1620. (L.)

[13] Pierre Tolet, médecin de l'hôpital de Lyon. Un traité latin qu'il a fait de la goutte, fut imprimé avec d'autres de ses ouvrages à Lyon, l'an 1534. Voyez dans La Croix du Maine et du Verdier le catalogue des livres qu'il a écrits en françois, par le dernier desquels, imprimé in-8° à Lyon, l'an 1572, on peut juger en quel tems l'auteur vivoit encore, puisque c'est une traduction du traité latin que Marcel Donat publia du Méchoacan à Mantouë, in 4°, 1569. (L.)

[14] Peut-être Jean *Quintiani*, médecin italien, qui florissoit à Venise en 1546. Il a écrit quelque chose contre Galien. *Vid. Isr. Spach. Biblioth. medic., impr. Francofurt.* 1591. (L.)

[15] C'est l'auteur lui-même qui se met ici en scène, et le dernier par modestie. Voyez la note 11. Nous n'avons pu trouver de renseignements sur ses autres condisciples Bouguier, Noyer, Robinet, et Perdrier. On lit *Tollet* et *Bouguier* dans l'édition de 1552, au lieu de *Tolet* et de *Bourguier* qu'on lit dans celles de Le Duchat.

la morale comœdie, de celluy qui avoyt epousé une femme mute. Je y estoys, dist Epistemon. Le bon mary voulut qu'elle parlast. Elle parla par l'art du medicin et du chirurgien, qui luy coupparent une encyliglotte[16] qu'elle avoyt soubs la langue. La parole recouverte, elle parla tant et tant, que le mary retourna au medicin pour remede de la faire taire. Le medicin respondit en son art bien avoir remedes propres pour faire parler les femmes; n'en avoir pour les faire taire. Remede unicque estre surdité[17] du mary, contre cestuy interminable parlement de femme. Le paillard devint sourd, par ne sçay quels charmes qu'ils feirent. Sa femme, voyant qu'il estoyt sourd de venu, qu'elle parloyt en vain, de luy n'estoyt entendue, devint enraigee. Puys le medicin demandant son salaire, le mary respondit qu'il estoyt vrayement sourd: et qu'il n'entendoyt sa demande. Le medicin luy jecta on dours ne sçay quelle pouldre par vertus de laquelle il devint fol. Adoncques le fol mary et la femme enraigee se rasliarent ensemble, et tant battirent les medicin et chirurgien

[16] « *Ancyloglotte* ou *encyliglotte*, dit l'Alphabet, une maladie de la langue, sçavoir est un empeschement en retraction d'icelle; le fil ou filet des petits enfants : en poitevin *le ligon*, ἀγκύλος, crochu, contrebas; et γλῶττα, langue. Voy. Paul Eginete, liv. VI, ch. xxix. » On a nommé aussi *ancyloglossum*, le filet qui empêche le libre usage de la langue, parcequ'on dit en grec γλῶσσα ou γλῶττα, langue. Il faudroit donc écrire *ancyloglotte*.

[17] *Utinam aut hic surdus, aut hæc muta facta sit*, dit Davus, dans l'*Andrienne* de Térence. (L.)

qu'ilz les laissarent a demy mortz. Je ne riz oncques tant, que je feis a ce patelinage[18].

Retournons a nos moutons[19], dist Panurge. Vos paroles translatees de barragouin[20] en françois voulent dire que je me marie hardiment, et que ne me soucie d'estre coquu. C'est bien rentré de treufles noires[21], monsieur nostre maistre, je croy bien

[18] C'est que tout ceci est imité de la farce de Patelin, où le berger paye de *bayes* Patelin son avocat, suivant le conseil qu'il lui avoit donné de ne répondre que *bée* à tout ce que pourroit lui demander le juge. (L.)

[19] Expression empruntée de la même farce. (L.)

[20] Ce mot prouve que Rondelet, qui étoit né à Montpellier, parloit mal le françois, soit à cause qu'il y mêloit du patois du Languedoc, soit à cause de sa prononciation. A cette époque les savants eux-mêmes écrivoient et parloient mieux le latin que le françois, témoin l'écolier Limousin du chapitre VI, livre II.

[21] On lit *rentré de* treufles *noires*, dans les trois éditions de Lyon, et dans celle de 1626. Au lieu de *rentrer de treufles* on dit aujourd'hui *rentrer de tréfle*, par allusion à cette couleur du jeu de cartes; et c'est ce changement qui a fait qu'on a dit aussi *rentrer de piques*, comme on lit livre I, chapitre XLV, dans toutes les éditions, et ici dans les plus vieilles. Mais c'est *rentrer de treufles* ou *de trufles* qu'on a dit originairement dans la signification de parler mal-à-propos; et cette expression pourroit bien être venue de ce que les *trufles* étant une espéce de dessert, il y a de l'incongruité à les servir à l'entrée du repas. (L.) — On lit *rentré de picques noires* dans les autres éditions, même dans celles de Le Duchat, qui préfère cependant la leçon que nous avons suivie, et qui est celle de 1552. « *Rentrer de piques*, ajoute Le Duchat dans Ménage, pour ce qu'on dit aujourd'hui, *rentrer de treffle;* c'est-à-dire faire un coq-à-l'âne, parler ou répondre mal-à-propos. Rabelais, liv. I, chap. XLV : *C'est*, dit le moyne, *bien rentré de piques*. Je crois que c'est proprement jouer, par exemple, *pique* au lieu de *treffle;* ou, comme on dit, mettre du *cœur* sur du *quarreau;* ou, comme on dit encore, juste et quarré comme une

qu'on jour de mes nopces, vous serez d'ailleurs empesché a vos praticques, et que n'y pourrez comparoistre. Je vous en excuse.

Stercus et urina medici sunt prandia[22] prima.
Et aliis paleas[23], ex istis collige grana.

Vous prenez mal, dist Rondibilis; le vers subsequent est tel:

Nobis sunt signa, vobis sunt prandia digna.

flûte. Dans Rabelais, liv. III, chap. XXXIII (XXXIV), on lit, *rentrer de piques noires;* comme les paysans, en jouant aux cartes, disent *quarreau rouge* lorsqu'ils rentrent ou jouent *quarreau*. Rabelais se sert encore de cette expression, liv. IV, chap. LII. Je ne sais si elle ne renfermeroit pas quelque allusion de *picques noires* à *piquenaires*, qui est comme on'appelloit autrefois les *piquiers.* » Expressions métaphoriques et proverbiales, dit l'abbé de Marsy, tirées du jeu des cartes, où la *rentrée* n'est pas toujours favorable.

[22] Dans le premier de ces deux vers, comme le cite Panurge, après *urina*, dont la dernière syllabe est brève, il y a omission du pronom *hæc*. Le second est malicieusement ajouté, puisqu'il est d'un brocard de droit. Pour ce qui est de ce premier vers, et de cet autre que replique Rondibilis, c'est apparemment ce qui aura produit ces deux-ci, qu'on trouve parmi les *Crepundia poëtica*, pag. 64 du *Pugna Porcorum* de l'édition de 1648:

Medicus et lippus.
Stercus et urina hæc medicorum fercula prima:
Sunt medicis signa, at sunt lippis fercula digna.

On veut qu'Hippocrate eût coutume de tâter des excrémens des malades, afin de pouvoir mieux se déterminer sur la nature de leur mal. Plusieurs en disent autant d'Esculape, et pour cette raison Aristophane l'appelle *Scatophage*, d'un nom qui est resté à tous les médecins, si l'on en veut croire Agrippa, chap. LXXXIII de son *De vanitate Scientiarum*. Voyez les anciennes Scholies. (L.) — Allusion à

Si ma femme se porte mal : j'en vouldroys veoir l'urine[24], toucher le poulx, et veoir la disposition du bas ventre, et des parties umbilicares, comme nous commande Hippocrates[25], 2, Aphorism. 35, avant oultre proceder. Non, non, dist Panurge, cela ne faict a propous. C'est pour nous aultres legistes, qui avons la rubricque *de ventre inspiciendo*. Je luy appreste ung clistere barbarin[26]. Ne laissez vos affaires d'ailleurs plus urgens. Je vous

ce réglement fait par Henri II, et mentionné dans le *Tableau de Paris*, de Mercier, tom. VII, pag. 227 : « Et seront les médecins tenus de goûter les excrémens de leurs patients, *etc.* »

[23] « Il faut sçavoir, dit Bernier, que ce vers *Ex aliis paleas*, etc., est fourré à la fin du chapitre XXXIII (XXXIV), par plaisanterie, à la suite de celui qui commence ainsi : *Stercus et urina*; au lieu qu'il est la suite de celui qui commence par *Dat Galenus opes*, comme on le voit en la page 324 des *Essais de médecine*, où on a pour garant de la rectification qu'on y fait, le commentaire sur le prologue du *Digeste*. »

[24] * C'est que dans un traité que Rondelet a publié, *De urinis*, il veut que le médecin voye l'urine du malade. (L.)

[25] L'auteur en parloit pertinemment, ayant publié et revu en 1532 et 1543 la traduction latine des aphorismes, et de quelques autres traités d'Hippocrate.

[26] Le mot grec et latin *clyster* signifie également la seringue et le remède. Brantôme, tom. I, pag. 178 de ses *Dames gal.*, parle d'*oiseaux de Barbarie*, plus beaux en leur naturel qu'en peinture. (L.) — Certainement on ne connoissoit en Barbarie, sur-tout du temps de Rabelais, d'autres *clystères* que ceux de la nature : celui qu'entend donner ici Panurge à sa femme, d'après la rubrique qu'il cite, *de ventre inspiciendo*, ne laisse point de doute sur ce qu'il en faut penser. L'auteur, en parlant de ce genre d'injection, a peut-être aussi voulu se servir de l'expression des Chinois, qui appellent le clystère, *le remède des Barbares*. Voyez l'*Encyclopédie*, au mot Clystère.

envoyeray du rislé[27] en vostre maison : et serez tousjours nostre amy. Puys s'approcha de luy, et luy mist en main sans mot dire quatre nobles a la rose[28]. Rondibilis les print tres bien, puys luy dist en effroy, comme indigné[29] : Hé, hé, hé, monsieur, il ne falloyt rien. Grand mercy toutesfoys. De meschantes gens jamais je ne prends rien[30]. Rien jamais des gens de bien je ne refuse[31]. Je suis tousjours a vostre commendement. En payant, dist Panurge. Cela s'entend, dist Rondibilis.

[27] Du *relief*, des *rillettes*, ou des *rillons*. C'est l'usage, quand l'on tue un porc, de s'envoyer, entre voisins et amis, des rillettes, des rillons et du boudin. Voyez chap. xxx; et Roquefort, au mot Bille.

[28] Vingt livres tournois, à raison de cent sous la pièce, comme ils étoient évaluez par l'ordonnance du 14 de mars 1532. (L.)

[29] Merlin Cocaie, macaronnée vi :

..... Mox trahit extra
Taschollam septem quartos, quos præbuit illi.
Cingot eos tollit medicorum more negantum.

Ceux d'Abdère avoient appellé Hippocrate pour guérir la prétendue folie de Démocrite, leur législateur. Ils le renvoyèrent avec de grands et riches présens, qu'Hippocrate ne prit enfin qu'après *bien des refus*, dit bonnement le médecin Louis Guyon, liv. II, chap. xxi, pag. 330 du tom. I de ses *Diverses leçons*. C'est au reste une vraye calomnie que cette accusation d'avarice faite ici indirectement à Rondelet. Laurent Joubert, cité par Teissier, dans son éloge de ce médecin, lui attribue une ame non-seulement désintéressée, mais libérale, et même jusqu'à l'excès. (L.)

[30] Catule, *De Coma Berenic* :

Namque ego ab indignis præmia nulla peto. (L.)

[31] *Du bon ne refuse lettre ne gage. Et du meschant ne te fie, si tu es sage*, dit un vieux proverbe, qui se trouve dans un *Recueil de Proverbes* imprimé à Lyon en 1577; mais Rondelet l'appliquoit ici plaisamment. (L.)

CHAPITRE XXXV.

Comment Trouillogan philosophe traicte la difficulté de mariaige.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Le philosophe Trouillogan, interrogé par Panurge, en présence de Gargantua, de Pantagruel, et autres, sur la question de savoir s'il doit ou non se marier, lui répond d'abord : *tous les deux;* et ensuite, *ni l'un ni l'autre.* Cette facétieuse scène a été imitée depuis avec succès par nos auteurs comiques, et surtout par Molière qui a imité ce chapitre tout entier dans une scène du *Mariage forcé.* Nous y renvoyons le lecteur. On y verra comment Molière savoit créer en imitant; car il a enchéri sur son original en faisant parodier d'une manière très plaisante par Sganarel, les réponses sceptiques du philosophe à qui les coups de bâton démontrent les réalités des choses.

Nous avons dit, dans le commentaire historique du chapitre XIX, que nous pensions que le philosophe Trouillogan étoit Ramus. Nous y avons mûrement réfléchi de nouveau, en passant en revue tous les personnages célèbres du temps, à qui ce titre de philosophe put convenir, et nous n'avons trouvé en France que lui et Michel de L'Hospital. Ce dernier, qui étoit un philosophe grave, intégre, et austère, étoit né en 1505, et fut surintendant des finances en 1549, par conséquent sous Henri II, qui est notre Pantagruel.

Il est inutile de développer les motifs qui nous portent à arrêter nos conjectures sur ces deux personnages, et à rejeter les autres; il suffit, ce nous semble, de les nommer. Voyez, au reste, la note 1. Le Motteux pense aussi que Trouillogan pourroit bien être Ramus. Voici ce qu'il dit à ce sujet et sur ce chapitre :

« Trouillogan suit. C'est le philosophe. Il occupe les chapitres XXXIV et XXXV; mais je ne sais pas trop qui il est. Rabelais lui donne le titre de philosophe *ephectique* et *pyrrhonien.* Cela pourroit convenir à *Pierre Ramus* ou *de La Ramée;* car je trouve qu'il avoit écrit un ouvrage contre *Aristote:* mais comme dans le prologue du livre IV il est fait mention de lui sous le nom de *Rameau,* je douterois qu'il fût question de lui sous un autre nom dans le livre III. Molière, au reste, a imité la scène du philosophe pyrrhonien et de Panurge; et c'est Rabelais encore qui a fourni à La Fontaine son anneau de Hans Carvel, et son diable de Papefiguière. »

Bernier se contente de dire que « les deux chapitres où Trouillogan, philosophe pyrrhonien, est introduit raisonnant sur le même fait (*de savoir si Panurge doit se marier*), n'est guère moins divertissant. »

Ces paroles achevees, Pantagruel dist a Trouillogan le philosophe : Nostre feal[1], de main en main,

[1] En qui nous nous fions. *Féal* est la qualité que le roi de France donne aux gens de lettres, lorsqu'il leur écrit, ou dans les patentes de leurs offices. (L.) — Ce qui prouveroit que Trouillogan est plutôt Ramus que Michel de L'Hôpital; mais comme nos rois donnoient aussi ce titre à leurs conseillers en général, et que L'Hospital a été auditeur de Rote à Rome, conseiller au parlement de Paris, et au concile de Trente, transféré à Bologne, avant d'être ministre des fi-

vous est la lampe baillee[2]. C'est a vous maintenant de respondre. Panurge se doibt il marier, ou non? Touts les deux[3], respondit Trouillogan. Que me dictes vous? demanda Panurge. Ce que avez ouy, respondit Trouillogan. Que ay je ouy? demanda Panurge. Ce que j'ay dict, respondit Trouillogan. Ha, ha, en sommes nous la? dist Panurge. Passe sans flus[4]. Et doncques me doibs je marier, ou non? Ne l'ungne l'aultre, respondit Trouillogan. Le diable m'emport, dist Panurge, si je ne deviens resveur: et me puisse emporter, si je vous entends. Attendez. Je mettray mes

nances, d'abord, et ensuite de la justice, la qualité de féal lui convient encore mieux. Ajoutez qu'il se montra un philosophe sage et magistrat intrépide, dans ce temps de fanatisme et de corruption, et que sa devise étoit :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

[2] C'est, selon de Marsy, une expression métaphorique tirée d'une ancienne coutume pratiquée à Athènes, où les jeunes gens qui couroient dans la lice se donnoient, de main en main, un flambeau. Ce pourroit être aussi une allusion à certain jeu d'enfant, appelé *le petit bonhomme vit encore*, où l'on se passe de main en main une allumette ou bougie allumée, en disant : *Petit bonhomme vit encore*, jusqu'à ce qu'elle s'éteigne, ce qui fait donner des gages à celui ou celle entre les mains de qui la flamme s'éteint.

[3] Molière a imité ces plaisantes et équivoques réponses du philosophe Trouillogan à Panurge.

[4] Expressions tirées du jeu de breland ; ce qui signifie ici : *Passe*, ou plutôt, *parle sans flux de bouche*, sans paroles inutiles. Dans les éditions de Le Duchat, au lieu de : *Ha, ha, en sommes nous la? dist Panurge. Passe sans flus.*, on lit seulement : *Passe sans flus, dist Panurge.*

lunettes a ceste aureille guausche pour vous ouyr plus clair. En cestuy instant, Pantagruel apperceut vers la porte de la salle le petit chien de Gargantua, lequel il nommoyt Kyne[5], pource que tel feut le nom du chien de Tobie. Adoncques dist a toute la compaignie: nostre roy n'est pas loing d'icy: levons nous. Ce mot ne feut pas achevé, quand Gargantua[6] entra dans la salle du bancquet. Chascun se leva pour luy faire reverence. Gargantua ayant debonnairement salué toute l'assistence, dist: Mes bons amis, vous me ferez ce plaisir, je vous en prie, de non laisser ne vos lieux[7], ne vos propous. Apportez moy a ce bout de table une chaire. Donnez moy que je boyve a toute la compaignie. Vous soyez les tres bien

[5] Effectivement la Bible, dans l'histoire de Tobie, chap. VI et XI, ne donne au chien de Tobie d'autre nom que celui de *chien*, en grec κύων, qui fait κυνὸς au génitif, d'où Rabelais aura fait ce nom de *Kyne*.

[6*] Ce prince paroît ici la première fois sur la scène, depuis qu'au chapitre XXIII du livre II on voit qu'il étoit actuellement transporté au païs des fées, c'est-à-dire enchanté. (L.) — « Tout cela, quand on connoît l'esprit de l'auteur, ne signifie autre chose, dit un interprête, que le changement moral que l'âge, les infirmités, et sur-tout les prêtres, opérèrent dans François I[er], qui, dans les dernières années de sa vie, fit succéder la plus sage économie à ses prodigalités, et les actes religieux à la conduite peu édifiante qu'il avoit tenue auparavant. Il reçut même, dit l'histoire, les derniers sacrements de l'église avec les marques de la plus grande dévotion. Voyez Garnier, t. XXV, pag. 507. » Mais voyez notre comment. histor. du chapitre XXIII.

[7] Vos places. Au chapitre LVII du livre IV, il est dit dans le même sens que le concile de Bâle fut séditieux à cause des contentions et ambitions des *lieux* premiers. (L.)

venus. Ores me dictes, sus quels propous estiez vous [8]? Pantagruel luy respondit que sus l'apport de la seconde table [9] Panurge avoyt proposé une matiere problematicque, a sçavoir, s'il se doibvoyt marier, ou non: et que le pere Hippothadee, et maistre Rondibilis estoyent expediez de leurs responses: lors qu'il est entré, respondoyt le feal Trouillogan. Et premierement quand Panurge luy ha demandé: me doibs je marier, ou non? avoyt respondu: Touts les deux ensemblement. A la seconde foys avoyt dict: ne l'ung ne l'aultre. Panurge se complainct de telles repugnances et contradictoires responses: et proteste n'y entendre rien. Je l'entends, dist Gargantua, en mon advis. La response est semblable a ce que dist ung ancien philosophe [10] interrogué s'il avoyt quelcque femme qu'on luy nommoyt. Je l'ay, dist il, amie: mais elle ne me ha mie. Je la possede, d'elle ne suys possedé. Pareille response, dist Pantagruel, feit une fantesque de Sparte [11]. On luy demanda si

[8] Voilà bien François Ier; écoutons l'histoire: « Et bien souvent, dit Brantôme, aux unes et aux autres leur demandoit (François Ier) les noms de leurs maîtresses, et promettoit les y servir, tant il étoit bon et familier; et souvent quand il les voyoit en grand raisonnement avec elles, il les venoit acoster, et demandoit quels bons propos ils avoient avec elles. » Brantôme, *Dames galantes*, tom. IV, pag. 320.

[9] Au moment où l'on apportoit le deuxième service.

[10] C'étoit Aristippe qui disoit cela de Thaïs, fameuse courtisane qu'il voyoit. (L.)

jamais elle avoyt eu affaire a homme. Respondit que non jamais: bien que les hommes quelcquesfoys avoyent eu affaire a elle. Ainsi, dist Rondibilis, mettons nous neutre en medicine, et moyen en philosophie : par participation de l'une et l'aultre extremité: par abnegation de l'une et l'aultre extremité: et par compartiment du temps, maintenant en l'une, maintenant en l'aultre extremité. Le sainct envoyé, dist Hyppothadee, me semble l'avoir plus apertement declairé, quand il dict: Ceulx qui sont mariez soyent comme non mariez: ceulx qui ont femme soyent comme non ayans femme. Je interprete, dist Pantagruel, avoir et n'avoir femme en ceste façon: que femme avoir, est l'avoir a usaige que nature la crea, qui est pour l'ayde, esbatement, et societé de l'homme: n'avoir femme, est ne soy appoiltronner autour d'elle: pour elle ne contaminer celle unicque et supreme affection, que doibt l'homme a Dieu: ne laisser

1. Mot italien qui, selon Nicot, se prend pour *maquerelle*, quoique dans la langue du païs il signifie proprement une servante qui lave la vaisselle, auquel sens Brantôme l'a employé, tom. I, p. 338 de ses *Dames galantes*. La vieille courtisanne, parmi les *Jeux rustiques* de Joachim du Bellai :

> A cet effet, je tenois pour fantesque
> Une rusée et vieille romanesque.

Du reste, ce que dit ici Gargantua est pris de Plutarque, dans ses *Préceptes du mariage*. (L.) — En effet Duez explique *fantesca* par servante ou chambrière. Mais ici fantesque est pris pour concubine : de Marsy l'explique par courtisanne.

les offices qu'il doibt naturellement a sa patrie, a la republicque, a ses amis : ne mettre en nonchaloir ses estudes et ses negoces, pour continuellement a sa femme complaire. Prenant en ceste maniere avoir et n'avoir femme, je ne voyds repugnance ne contradiction es termes.

CHAPITRE XXXVI.

Continuation des responses de Trouillogan, philosophe ephectique [1] et pyrrhonien [2].

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Panurge presse encore Trouillogan de dissiper clairement ses doutes; mais ce dernier continue de lui répondre en Normand.

Pantagruel, qui avoit engagé Panurge à consulter sur son mariage le bon homme Bridoye, juge du village de Fonsbeton, et qui l'avoit envoyé chercher, veut savoir pourquoi il n'a pas répondu à son invitation. Épistémon lui apprend qu'un huissier du parlement myrelinguoys en Myrelingues l'étoit venu ajourner pour comparoître personnellement, et devant les sénateurs rendre raison de quelque sentence par lui donnée. Il étoit parti le jour précédent pour se présenter au jour de l'assignation. Pantagruel veut lui faire justice lui-même.

«Bien des gens, dit Ginguené, même parmi ceux qui

[1] Qui doute, qui reste incertain : du grec ἐπέχω, *retineo assensum*, *neque affirmans*, *neque negans*.

[2] Les pyrrhoniens, dit l'Alphabet, étoient des philosophes sectateurs de Pyrrho, qui enseignoit qu'il falloit toujours douter. Ils ont été nommés sceptiques, aporrhetiques, et ephectiques. Voyez Aulu-Gelle, chap. IV du livre II.

n'approuvent pas entièrement le nouvel ordre judiciaire (il écrivoit son *Autorité de Rabelais* en 1791), approuvoient encore moins l'ancien, et se sont égayés de tout temps aux dépens des cours dites souveraines, et du hasard qui, le plus souvent, dictoit leurs jugements suprêmes, et de l'art avec lequel on y savoit prolonger, nourrir, et, pour ainsi dire, engraisser un procès, et de la dureté des formes, et de la rapacité des juges, en un mot de tout ce qu'il y avoit de ridicule et d'injuste dans l'administration de la justice. Mais personne que je sache ne l'a fait d'une manière aussi originale, aussi piquante que Rabelais. Ici, sur-tout, ses plaisanteries sont des emporte-pièces: un auteur qui, sous le dernier règne, en eût osé dire autant, se fût mis dans de belles affaires! »

Bridoye étant, comme nous l'avons dit (voyez le commentaire historique du chapitre XXIX), André Tiraqueau, lieutenant civil de Fontenay-le-Comte, le parlement myrelinguoys en Myrelingues ne peut-être que le parlement de Paris, puisque le gouvernement de Poitou, dont Fontenay-le-Comte étoit une sénéchaussée royale, ressortissoit de ce parlement; qu'il n'y avoit qu'un lieutenant général de sénéchal par sénéchaussée (V. la note 24); et que le sénéchal de Fontenay, au nom duquel la justice se rendoit, étoit de robe longue. Bridoye étoit juge de Fonsbeton depuis quarante ans: il pouvoit bien y avoir en effet quarante ans que Tiraqueau étoit lieutenant civil de Fontenay, puisqu'il est dit qu'il florissoit dans le quinzième et le seizième siècle, et qu'il mourut dans une extrême vieillesse en 1559. Pantagruel appelle ici Bridoye auprès de lui, pour le consulter. Henri II appela Tiraqueau du parlement de Bordeaux, où il fut ensuite conseiller, au parlement de Paris pour l'avoir plus près de lui; et, pour marque de l'estime extraordinaire qu'il faisoit de son mérite, il lui donna le pas devant les conseillers qui avoient été reçus

avant lui dans ce corps. Enfin ce qui achéve de confirmer que Bridoye est Tiraqueau, c'est que ce magistrat s'appliqua avec un zèle incroyable à purger le barreau des chicanes que les plaideurs y avoient introduites, et qu'il administra la justice avec une intégrité peu commune. Voyez le commentaire historique du chapitre xxxviii.

Voici ce que dit Bernier de ce chapitre: « Panurge s'écrie ici d'une plaisante manière: « Paige, mon mignon,.. va en « la basse court jurer une petite demi heure pour moy; je « jureray pour toy, quand tu vouldras. » C'est bien le prendre cela sur un autre ton que celui de Rondibilis qui ne jure que par les ambles de son mulet, et par sa barbe; car quoique Panurge ne veuille jurer que par procureur, cela n'empêche pas qu'il ne jurât de son chef et par lui-même, si le respect de la compagnie ne le retenoit, tant la crainte des lois de saint Louis l'embarrassoit peu. Chose étrange que Panurge, qui représente par-tout un de ces hommes qui se mêlent de tout, qui font toutes sortes de métiers, qui veulent tout savoir, soit encore ici la figure d'un homme affirmatif et jureur! Il est vrai que cette méchante coutume des régnes précédents se perd insensiblement; mais bien moins peut-être par la crainte des lois et de Dieu même, que par la crainte du diable. Aussi est-ce pour cela qu'un poëte enjoué (*Seconde légende de Bourbon*) nous dépeint un déterminé Corse changé à cet égard par un saint personnage, crainte du démon. »

Vous dictes d'orgues[3], respondit Panurge. Mais je croy que je suis descendu on puits tenebreux,

[3] Et livre IV, chap. lii : *Voicy qui dit d'orgues*. Dire *d'orgues*, en Languedoc, ou, comme on parle ailleurs, *dire d'or*, c'est dire des merveilles, avoir une bouche d'or; proprement c'est parler après autrui, comme les *orgues*, qui se taisent dès qu'on cesse de souffler de-

onquel, disoyt Heraclitus[4], estre verité cachee. Je ne voy goutte, je n'entends rien, je sens mes sens touts hebetez, et doute grandement que je soye charmé. Je parleray d'aultre style. Nostre feal ne bougez. N'embboursez rien. Muons de chanse, et parlons sans disjunctifves. Ces membres mal joincts vous faschent a ce que je voy. Or ça, de par Dieu, me doibs je marier?

TROUILLOGAN.

Il y a de l'apparence.

PANURGE.

Et si je ne me marie poinct?

TROUILLOGAN.

Je n'y voy inconvenient aulcun.

PANURGE.

Vous n'y en voyez poinct?

TROUILLOGAN.

Nul, ou la veue me deçoipt.

PANURGE.

Je y en trouve plus de cinq cens.

TROUILLOGAN.

Comptez les.

dans. (L.) — Ou, selon un autre interprète, vous parlez juste, vous parlez à merveille : par allusion à la justesse de l'accord d'un buffet d'orgues.

[4] C'est ici une de ces négligences si familières à Rabelais. Il savoit bien que c'est à Démocrite qu'on attribue cette sentence : je pense même qu'il le dit ailleurs ; mais ici, il fait semblant de ne s'en pas souvenir. (L.)

PANURGE.

Je diz improprement parlant : et prenant nombre certain, pour incertain : determiné pour indeterminé : c'est a dire, beaucoup.

TROUILLOGAN.

J'escoute.

PANURGE.

Je ne peulx me passer de femme, de par touts les diables.

TROUILLOGAN.

Oustez ces villaines bestes.

PANURGE.

De par Dieu soyt, car mes Salmigondinoys[5] disent, coucher seul, ou sans femme, estre vie brutale, et telle la disoyt Dido en ses lamentations.

TROUILLOGAN.

A vostre commendement.

[5] Les *Salmigondinoys* de Panurge doivent être ici les habitants de l'évêché de Luçon, ville dont Charles de Lorraine a été évêque, et qui est dans les marais du bas Poitou, à deux lieues de la mer : on y fait par conséquent du *salmigondin* ou de la *saumure*, du sel. L'évêque en étoit le seigneur temporel, et prenoit la qualité de baron de Luçon. Fontenay-le-Comte étoit une prévôté du chapitre de la cathédrale. C'est sans doute pour cela qu'Alcofribas, qui est l'auteur lui-même, et qui a été cordelier à Fontenay et bénédictin à Maillezais, ville voisine de Luçon, dit, chap. XXXII du liv. II, que Pantagruel lui donna la *chastellenie de Salmigondin ;* et c'est ce qui explique aussi pourquoi, au chapitre II du livre III, Pantagruel assigna à Panurge la chastellenie de Salmigondin.

PANURGE.

Pe le quau dé[6], j'en suis bien. Doncques me marieray je?

TROUILLOGAN.

Par adventure.

PANURGE.

M'en trouveray je bien?

TROUILLOGAN.

Selon la rencontre.

PANURGE.

Aussi si je rencontre bien, comme j'espére, seray je heureux?

TROUILLOGAN.

Assez.

PANURGE.

Tournons a contre poil. Et si je rencontre mal?

TROUILLOGAN.

Je m'en excuse.

PANURGE.

Mais conseillez moy de grace: que doibs je faire?

TROUILLOGAN.

Ce que vouldrez.

6* *Pe le quau dé* doit être le même jurement que le jurement gascon *pao cap de bious* du chapitre XLI suivant, et doit par conséquent signifier, *par la tête de Dieu*. Un interprète pense que c'est du lorrain, et explique cette exclamation, *par le grand Dieu*, me voïlà bien! Ce pourroit être du lorrain en effet: c'est le Lorrain Panurge qui parle; mais ce jurement n'a certainement pas le sens qu'il lui donne. Voyez la note 17.

PANURGE.

Tarabin tarabas[7].

TROUILLOGAN.

Ne invocquez rien, je vous prie.

PANURGE.

Au nom de Dieu soyt. Je ne veulx sinon ce que me conseillerez. Que m'en conseillez vous?

TROUILLOGAN.

Rien.

PANURGE.

Me marieray je?

TROUILLOGAN.

Je n'y estoys pas.

PANURGE.

Je ne me marieray doncques poinct.

TROUILLOGAN.

Je n'en peulx mais.

PANURGE.

Si je ne suis marié, je ne seray jamais coqu?

TROUILLOGAN.

Je y pensoys.

PANURGE.

Mettons le cas, que je soys marié[8].

[7] *Tarabin tarabas*, en languedocien, signifie vacarme. On appeloit *tarabas*, en vieux françois, la crecelle qui servoit à réveiller les religieux pour l'office de la nuit, d'où on a fait *tarabâter;* et on nomme encore en languedocien *tarabastelo*, la crecelle de l'office des ténèbres. Voyez chap. XII, liv. II.

[8] [Tr. *Ou le mettrons nous?* Pa. *Je dis. Prenez le cas que marié je*

TROUILLOGAN.

Ou le mettrons nous?

PANURGE.

Je diz, prenez le cas que marié je soys.

TROUILLOGAN.

Je suis d'ailleurs empesché.

PANURGE.

Merde en mon nez, dea si je ausasse jurer quelcque petit coup en cappe [9], cela me soulaigeroyt d'aultant. Or bien, patience. Et doncques, si je suis marié, je seray coqu?

TROUILLOGAN.

On le diroyt [10].

PANURGE.

Si ma femme est preude et chaste, je ne seray jamais coqu?

TROUILLOGAN.

Vous me semblez parler correct.

soys. Tr.] Ce qui est entre ces marques [] manque dans les éditions nouvelles, et même dans celles de 1547, 1553 et 1596. On l'a restitué sur les trois de Lyon, et sur celle de 1626. (L.) — Cette leçon se trouve dans l'édition de 1552.

[9] On lit *en robbe* en d'autres éditions; mais l'une et l'autre leçon signifient également, à la dérobée. Nous avons préféré la leçon *en cappe*, parceque plus bas Panurge offre à son page son bonnet pour jurer pour lui. Voyez le prologue du livre III.

[10] Cette ancienne façon de parler, que le patois messin prononce *eundreu*, signifie *peut-être*. Les éditions nouvelles, et même celles de 1547, 1553, et 1596, ont *on le disoit;* mais il faut lire *on le diroit,* conformément aux trois de Lyon, et à celle de 1626. (L.) — Et à celle de 1552.

PANURGE.

Escoutez.

TROUILLOGAN.

Tant que vouldrez.

PANURGE.

Sera elle preude et chaste? reste seulement ce poinct.

TROUILLOGAN.

J'en doubte.

PANURGE.

Vous ne la veistes jamais?

TROUILLOGAN.

Que je sçaiche.

PANURGE.

Pourquoy doncques doubtez vous d'une chose que ne congnoissez?

TROUILLOGAN.

Pour cause.

PANURGE.

Et si la congnoissiez?

TROUILLOGAN.

Encores plus.

PANURGE.

Paige, mon mignon, tiens icy mon bonnet[11], je le te donne: saulve les lunettes, et va en la basse

[11] Pour à mon intention, *jurer sous cappe*, ou comme on lit plus haut: quelque petit coup *en robbe*, c'est-à-dire à la dérobée. Cette expression qui se trouve dans Brantôme, *Dames galantes*, tom. I,

court jurer une petite demi heure pour moy; je jureray pour toy, quand tu vouldras.

Mais qui me fera coqu?

TROUILLOGAN.

Quelcqu'un.

PANURGE.

Par le ventre bœuf[12] de boys, je vous frotteray bien, monsieur le quelcqu'un.

TROUILLOGAN.

Vous le dictes.

PANURGE.

Le diantre, et celluy qui n'ha poinct de blanc en l'œil m'emporte doncques ensemble, si je ne boucle ma femme a la Bergamasque[13], quand je partiray hors mon serrail.

pag. 397, y est employée pour marquer les plaisirs dérobés par un amant qui saisit sa dame tout en robe, et sans attendre qu'elle se soit déshabillée pour se mettre au lit. (L.)

[12] Jurement pour rire, équivalent à celui-ci, connu de tout le monde : *sabre de bois!*

[13] Cette précaution que quelques Italiens ont trouvé bon de prendre avec leurs femmes pensa s'introduire aussi en France, sous le règne de Henri II. Plusieurs galans de la cour ne purent voir sans chagrin le débit que faisoit de ses cadenats un marchand italien qui avoit étallé à la foire Saint-Germain. L'ayant menacé de le jetter dans la rivière, s'il continuoit ce trafic, ils le contraignirent de resserrer sa marchandise; et, depuis, personne ne s'est avisé en France de faire fabriquer de ces cadenats, ni d'en faire venir d'Italie. (L.) — C'est la ceinture de chasteté des Italiens et des Espagnols. Bergame est une ville d'Italie, où il se vend et s'emploie beaucoup de ces ceintures. Les curieux recherchent, dit M. D. L., le plaidoyer de Frey-

TROUILLOGAN.

Discourez mieulx.

PANURGE.

C'est bien chien chié chanté, pour les discours. Faisons quelcque resolution.

TROUILLOGAN.

Je n'y contrediz.

PANURGE.

Attendez. Puisque de cestuy endroict ne peulx sang de vous tirer, je vous saigneray d'aultre veine. Estes vous marié ou non?

TROUILLOGAN.

Ne l'ung ne l'aultre, et touts les deulx ensemble.

PANURGE.

Dieu nous soyt en ayde. Je sue par la mort bœuf, d'ahan[14]; et sens ma digestion interrompue. Toutes mes phrenes[15], metaphrenes, et diaphragmes sont

dier, avocat de Nismes, *contre l'introduction des cadenats ou ceintures de chasteté*, Montpellier, 1750, in-8°. Le Duchat dit que cette honteuse et souvent inutile invention pensa s'introduire en France, sous Henri II; mais qu'elle ne reparut plus depuis. L'ouvrage de Freydier prouve le contraire.

[14] Ancien mot très énergique pour exprimer l'état haletant, l'extrême fatigue, au moral et au physique.

[15] Tous mes esprits. *Phrenes* vient du grec φρένες, *præcordia*; et *metaphrenes*, de *μετάφρενον*, *tergum*, *interstitium inter lumbos et scapulas*. Un interpréte explique ces deux mots par veines et artères. On en trouve cependant l'explication suivante dans l'Alphabet de l'auteur. Phrenes, mot grec; latin, *præcordia*, *diaphragma*, *aut septum transversum*. Metaphrene, le dos, *μετὰ φρένα*, *pars sita*

suspendus et tendus pour incornifistibuler[16] en la gibessiere de mon entendement, ce que dictes et respondez.

TROUILLOGAN.

Je ne m'en empesche.

PANURGE.

Trut avant, nostre feal estes vous marié?

TROUILLOGAN.

Il me l'est advis.

PANURGE.

Vous l'aviez esté une aultre foys.

TROUILLOGAN.

Possible est.

PANURGE.

Vous en trouvastes vous bien la premiere foys.

TROUILLOGAN.

Il n'est pas impossible.

PANURGE.

A ceste seconde foys comment vous en trouvez vous?

post præcordia. DIAPHRAGME, *præcordia*, φρένες; *metaphrene*, le dos et la partie postérieure du diaphragme.

[16] Par *cornifistibulat*, les Toulousains entendent *troublé*, *affligé*, malade de fâcherie et de chagrin; mais la propre signification de ce mot est celle-ci où Rabelais semble le dériver de *corne*, de *fistule*, et de *stipula*, pour dire qu'*incornifistibuler* quelque chose dans la mémoire, c'est l'y faire entrer comme par un *cornet*, une *flûte*, et un *chalumeau*. (L.)

TROUILLOGAN.

Comme porte mon sort fatal.

PANURGE.

Mais quoy! a bon escient, vous en trouvez vous bien?

TROUILLOGAN.

Il est vray semblable.

PANURGE.

Or ça de par Dieu, j'aymeroys par le fardeau[17] de sainct Chrisostophle autant entreprendre tirer ung pet d'ung asne mort que de vous une resolution. Si vous auray je a ce coup. Nostre feal, faisons honte au diable d'enfer, confessons verité. Feustes vous jamais coqu? Je diz vous qui estes icy, je ne diz pas vous qui estes la bas au jeu de paulme.

TROUILLOGAN.

Non s'il n'estoyt predestiné.

PANURGE.

Par la chair, je renie; par le sang, je renague[18]; par le corps, je renonce. Il m'eschappe[19].

[17] Les ducs d'Épernon, père et fils, ont été successivement gouverneurs de Metz; et la tradition du lieu donne à je ne sai lequel des deux *Po Fardious* pour juron ordinaire. Ne seroit-ce point quelque corruption gasconne de celui qu'emploie ici Panurge? (L.) — Ce fardeau, c'est Jésus-Christ, enfant, que ce saint géant a porté sur ses épaules, en traversant un fleuve, et même la mer. Ce jurement, usité en Lorraine, confirme que Panurge est Lorrain. Voy. la note 6.

[18] *Je renague* et *je renie* sont deux variations d'un même mot. Ce mot est formé de *re* et de *negare*; nier une seconde fois.

[19] *Anguilla est, elabitur.* Plaut. *in Pseudolo.* (L.)

A ces mots Gargantua se leva, et dist : Loué soyt le bon Dieu en toutes choses. A ce que je voy, le monde est devenu beau fils depuis ma congnoissance premiere. En sommes nous la? Doncques sont huy les plus doctes et prudens philosophes entrez on phrontistere[20] et escole des pyrrhoniens, aporrheticques[21], scepticques, et ephecticques. Loué soyt le bon Dieu. Vrayement on pourra d'oresnavant prendre les lions, par les jubes[22]; les chevaulx, par les crains; les bœufs, par les cornes; les buffles, par le museau; les loups, par la queue; les chievres, par la barbe; les oiseaulx, par les pieds; mais ja ne seront tels philosophes par leurs paroles prins. A Dieu mes bons amis. Ces mots prononcez, se retira de la compaignie. Pantagruel et les aultres le vouloyent suyvre; mais il ne le voulut permettre.

Issu Gargantua de la salle, Pantagruel dist es invitez : Le Timé de Platon, on commencement

[20] « Une escole ou maison en laquelle plusieurs personnes habitent, ayant ensemble mesme communauté de vie et de bonnes-lettres. Aristophanes : Ψυχῶν σοφῶν τοῦτ' ἐστιν φροντιστήριον. » Alphabet de l'auteur.

[21] Philosophes entichés du doute, comme les pyrrhoniens et les sceptiques : du grec ἀπορέω, je doute; απορητικὸς, qui affecte le doute. Ce mot ne devroit donc être écrit que par une seule *r*, pour ne pas le confondre avec le grec ἀπόρρητος, silentio suppressus, silendus, arcanus; mais on lit *aporrhétique* dans l'édition de 1552, et dans les meilleures éditions.

[22] Crinière, crins du cou : du latin *juba*.

de l'assemblee compta les invitez: nous on rebours les compterons en la fin. Ung, deux, troys: ou est le quart? N'estoyt ce nostre amy Bridoye? Epistemon respondit avoir esté en sa maison pour l'inviter: mais ne l'avoir trouvé. Ung huissier du parlement myrelinguoys en Myrelingues[23], l'estoyt venu querir et adjourner pour personnellement comparoistre, et devant les senateurs raison rendre de quelcque sentence[24] par luy donnee. Pourtant estoyt il on jour precedent departy affin de soy representer on jour de l'assignation, et ne tumber en deffault ou contumace. Je veulx, dist Pantagruel, entendre que c'est: plus de quarante ans y ha qu'il est juge de Fonsbeton[25]: icelluy temps pendant ha donné plus de quatre mille sentences diffinitivfes.

[23] Dix mille langues: mot hybride forgé du grec μυρίοι, dix mille, et du latin *linguæ*, langues; ce qui répond au nom de *parlement*. Le *parlement myrelinguoys* doit être le parlement de Paris. Voyez le Commentaire historique.

[24] « Du tems et devant le roy Louis XII, dit Innocent Gentillet, part. III, max. 35 de son *Anti-Machiavel*, les magistrats non souverains n'estoyent point plusieurs en un mesme siége et degré de justice, ains n'y avoit qu'un en chacun siége d'icelle, pour l'administrer: à savoir un prevost ou juge ordinaire en premier degré, un lieutenant général de bailly ou seneschal en second degré. Mais aux cours souveraines des parlemens et grand-conseil ils étoyent plusieurs non toutes fois en si grand nombre qu'aujourd'huy. » Ainsi, le juge Bridoye étoit seul responsable d'une sentence qu'il avoit rendue seul; et de là vient qu'en France, encore aujourd'hui, par la sentence de tel ou tel juge, on entend certaine sentence rendue par le

De deux mille troys cens et neuf sentences par luy donnees, feut appellé par les parties condemnees en la court souveraine du parlement myrelinguoys en Myrelingues: toutes par arrêt d'icelle ont esté ratifiees, approuvees, et confirmees: les appeaulx renversez[26] et a neant mis. Que maintenant doncques soyt personnellement adjourné sus ses vieulx jours, il qui par tout le passé a vescu tant sainctement en son estat, ne peult estre sans quelcque desastre. Je luy veulx de tout mon povoir estre aydant en esquité. Je sçay huy tant estre la malignité du monde aggravee, que bon droict ha bien besoing d'ayde. Et presentement delibere y vacquer, de paour de quelcque surprinse. Alors furent les tables levees. Pantagruel feit es invitez dons precieux et honnorables de bagues, joyaulx, et vaisselle, tant d'or comme d'argent, et les avoir cordialement remercié, se retira vers sa chambre.

juge et par les conseillers de telle ou telle jurisdiction subalterne (L.)

25* Lieutenant général de Fontenay-le-Comte. Voyez le Commentaire historique de ce chapitre et du chapitre XXIX. Un interprète voit là seulement un juge de toute bêtise, ou une source de bêtise, d'après la signification du mot latin *fons*.

26 Comme ils avoient été *relevez*, il falloit les *renverser* pour les anéantir. (L.)

CHAPITRE XXXVII.

Comment Pantagruel persuade a Panurge prendre conseil de quelcque fol.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Pantagruel engage Panurge à prendre conseil d'un fou nommé Triboulet, dont il lui cite d'admirables décisions. Panurge y consent; mais Pantagruel veut avant tout assister au jugement de Bridoye. Caillette, insigne fou de Paris, étoit de la race de Seigni Joan, qui jugea avec tant de prudence le différent entre le rôtisseur et le faquin accusé d'avoir mangé son pain à la fumée du rôt de ce premier. C'est de ce *Caillette*, qui étoit le fou de François Iᵉʳ, que vient le mot *caillette* quand il est pris pour une injure.

« Il n'y a rien de si mystérieux, dit Bernier, ni de mieux pensé que tout ce chapitre (XXXVII et XXXVIII); car quant à Seigni Jouan, bisaïeul de Caillette, un des fous du roi François Iᵉʳ, voyez les étymologies de M. Ménage, au mot CAILLETTE; et quant au conte du faquin et du rôtisseur, jugé par un fou sur leur différent, il ne se peut rien de meilleur en ce genre, puisque Galand, fameux avocat, et Tiraqueau, *de legibus connubialibus*, se sont servis de ce jugement; Gratian même au rapport de Hostiensis, ni Caton, au jugement de notre Panurge, n'auroient pas décidé

la question plus judicieusement et adroitement: ainsi,

Sæpe etiam stultus fuit opportuna locutus.

A quoi on peut ajouter que Bocchoris, au rapport de Plutarque, en la vie de Démétrius, avoit rendu un pareil jugement, et que Jean-Baptiste Gelli, académicien de Florence, fait, dans le sixième de ses Discours fantastiques, un conte qui sent fort le jugement de Seigni Jouan touchant l'affaire du faquin et du rôtisseur. »

« Un homme, dit-il, voulant donner à l'Annonciade de Florence un tableau pareil à quelques uns de ceux qui s'y voyoient, pour s'acquitter de son vœu, le secrétaire lui dit qu'il n'avoit qu'à marquer celui qui lui plairoit le plus, donner de l'argent, et que cela l'acquitteroit envers Dieu. Le dévot ayant marqué avec une fourchette, que le secrétaire lui avoit mise en main, celui qu'il choisissoit, et celui-ci croyant déja tenir l'argent, le dévot lui dit qu'il n'avoit qu'à toucher sa bourse avec la même fourchette. »

Bernier ajoute ailleurs (page 17 de ses *Additions*): « Le Seigni Jouan, dont Marot a fait l'épitaphe, n'étoit pas le même que celui dont Rabelais fait ici mention, puisque ce Seigni Jouan étoit bisaïeul de Caillette et que Rabelais, Marot, et Caillette étoient contemporains. »

« La Nef des Fous, dit Le Duchat dans Ménage, au mot *Seigni Joan,* imprimée en vers françois, en 1497, fol. 3 verso, et 4 recto, nous donne le portrait de ce *Seigni Joan*, qu'elle appelle *Jehan le foul;* et elle nous apprend que ce Jehan le fou vivoit cent ans avant un nommé *Caillette,* qui étoit pareillement fou, et qui vivoit en 1494. De sorte que *Joan,* fou de Madame, duquel Marot, comme son contemporain, a fait l'épitaphe, est nécessairement un autre que le *Seigni Joan* dont parlent la Nef des Fous du monde, et Rabelais. C'est apparemment ce que Rabelais a voulu nous apprendre, lorsqu'il a appelé *Seigni Joan* cet ancien Jehan

le fou: le nom duquel me paroît venir de *senior Joannes*, à la différence de l'autre *Joan*, qui étoit le fou de Madame. Et, par le même passage de la Nef des Fous, nous voyons encore que ce Caillette, duquel *Seigni Joan* étoit le bisaïeul, pourroit bien avoir été un autre que celui qui fut longtemps après le fou de François Ier. »

Voici le conte plaisant que fait Plutarque du jugement de Bocchoris, dont Bernier fait mention: « Il y eut en Égypte un jeune homme qui devint amoureux d'une courtisane nommée Thonis; mais elle luy demandoit si grand argent pour coucher avec luy, que le jeune homme ne le pouvoit fournir. A la fin ce jeune amoureux, de la grande affection et desir qu'il en avoit, songea une nuict qu'il estoit couché auprès d'elle, et qu'il en prenoit son plaisir tellement que, pour l'appréhension et satisfaction du plaisir qu'il eut en dormant, son envie et son desir luy en passa quand il fut esveillé. Cela sceu, la courtisane le fit adjourner et convenir en jugement, pour avoir son salaire de la volupté qu'il avoit eue par imagination. Ce qu'ayant entendu Bocchoris commanda, au jeune homme qu'il apportast, en jugement à la première assignation, dedans quelque vase autant d'argent bien compté comme elle luy en avoit demandé pour coucher avec luy; et puis le luy fit remuer de la main çà et là devant la courtisane, afin qu'elle en eust seulement l'ombre et la veue. Pour autant, disoit-il, que l'imagination et l'opinion n'est que l'ombre de la vérité. »

Pantagruel soy retirant, apperceut par la gualerie[1] Panurge en maintien de ung resveur ravassant, et dodelinant de la teste, et luy dist: Vous

[1] * C'est sans doute la galerie de Fontainebleau dont il veut parler.

me semblez a une souris empegee[2], tant plus elle s'efforce soy depestrer de la poix, tant plus elle s'en embrene[3]. Vous semblablement efforçant issir hors les lacs de perplexité, plus que devant y demourez empestré, et n'y sçay remede fors ung. Entendez. J'ay souvent ouy en proverbe vulgaire, qu'ung fol enseigne bien ung saige. Puys que par les responses des saiges n'estes en plain satisfaict, conseillez vous a quelcque fol : pourra estre que ce faisant, plus a vostre gré serez satisfaict, et content. Par l'advis, conseils, prediction des fols vous sçavez quants[4] princes, roys, et republicques ont esté conservez, quantes batailles gaignees, quantes perplexitez dissolues. Ja besoing n'est vous ramentevoir les exemples. Vous acquiescerez en ceste raison. Car comme celluy qui de pres reguarde a ses affaires privez et domesticques, qui est vigilant et attentif on gouvernement de sa maison, duquel l'esprit n'est poinct esguaré, qui ne pert occasion quelconque de acquerir et amasser biens et richesses, qui cautement sçait obvier es inconve-

[2] Prise dans la poix.

[3] Ici *embrener* ne vient pas de *bren ;* mais de *bré*, qu'on a dit et qui se dit encore en Normandie pour *de la poix*. (L.) — *Bré* ou *brai* peut bien signifier de la poix ou du goudron, puisqu'on trouve dans Nicot *brayer* un navire, pour enduire un navire de poix ; c'est le même mot que *bray*, qui signifie boue, fange, d'où les noms de *bray* et de *brie ;* mais il n'en est pas moins vrai qu'*embrener* vient immédiatement de *bren* ou *bran*, qui a un sens analogue.

[4] Combien de princes.

miens de paovreté, vous l'appelez saige mondain, quoy que fat soyt il, en estimation des intelligences celestes : ainsi fault il pour devant icelles saige estre, je diz saige et presaige par inspiration divine, et apte a recepvoir benefice de divination, se oublier soy mesme, issir hors de soy mesme, vuider ses sens de toute terrienne affection, purger son esprit de toute humaine sollicitude, et mettre tout en nonchalloir. Ce que vulgairement est imputé a folie. En ceste maniere feut du vulgue[5] imperit appelé *Fatuel*[6], le grand vaticinateur Faunus, fils de Picus roy des Latins.

En ceste maniere voyons nous[7], entre les jongleurs, a la distribution des rolles, le personnaige du sot et du badin estre tousjours representé par le plus petit et perfaict de leur compaignie. En ceste maniere disent les mathematiciens ung

[5] Vulgaire : du latin *vulgus*.

[6] Faunus fut en effet nommé *Fatuellus* : Servius, sur le vers 47 du liv. VII de l'*Énéide*, dit que c'est parcequ'il prédisoit l'avenir, le destin, FATUM ; sa femme pour la même raison s'appeloit *Fatua*. C'est de *fatum* aussi que nous avons fait *fade* ou *fée*.

[7] *En ceste maniere voyons nous.... qui eurent un mesme genethliaque* : tout ceci manque dans les éditions de 1547 et 1553, mais on le trouve dans les trois de Lyon, dans celle de 1626 (*et dans celle de* 1552). J'ignore dans quels astrologues, si ce n'est peut-être dans Cardan, Rabelais a lu qu'Épée et Corébus eurent un même horoscope, et que les fous et les rois naissent sous une même constellation. Au défaut de pouvoir vérifier ces deux articles, je dirai seulement que le second a beaucoup de rapport avec le proverbe *aut regem, aut fatuum nasci oportere*. Voyez les *Adages* d'Érasme. (L.)

mesme horoscope estre a la nativité des roys et des sots. Et donnent exemple de Æneas, et Chorœbus[8] lequel Euphorion[9] dist avoir esté fol, qui eurent ung mesme genethliaque[10]. Je ne seray hors de propous, si je ne vous racompte ce que dict Jo. André, sus ung canon de certain rescript papal, addressé on maire et bourgeois de la Rochelle : et apres luy Panorme en ce mesme canon : Barbatias[11] sus les pandectes, et recentement Jason[12] en ses conseils, de Seigni Joan[13] fol insigne de Paris, bisayeul de Caillette. Le cas est tel.

[8] Chorébus, fils de Mygdon, roi de Thrace, amant de Cassandre.

[9] *Euphorion* étoit un poëte et historien, natif de Chalcide en Asie, qui vivoit deux cent quarante-sept ans avant J.-C.

[10] Horoscope.

[11] C'est comme il faut lire conformément à l'édition de 1608. André Barbatias étoit Sicilien, et ses œuvres furent imprimées à Boulogne, l'an 1472. Voyez Naudé, page 106 de son addition à l'*Histoire de Louis XI*. (L.) — On lit *Barbatia* dans l'édition 1552.

[12] Bartole a aussi allégué ce jugement de Seigni Joan, pour appuyer le proverbe :

Sæpe etiam stultus fuit opportuna locutus.

Voyez le Mascurat, édit. 3, pag. 610. (L.)

[13] Ce *Joan*, connu de son tems sous le nom de *Jehan le fol*, est appellé par Rabelais *Seigni Joan* de *senex Joannes*, pour le distinguer de *Johan, fol de Madame*, duquel parle Marot dans ses épitaphes. L'auteur fait ce *Seigni Joan* bisayeul de Caillette, parcequ'il devança d'environ un siècle cet autre fou qui faisoit parler de lui vers l'an 1494. En tête des feuillets 3 et 4 de la *Nef des Fous*, imprimée en 1497, on voit le portrait de *Seigni Joan*, et celui de *Caillette* ; de celui-ci comme patron des modes nouvelles, et du premier comme chef de ceux qui retenoient encore les plus vieilles modes. (L.) — « Au

A Paris en la roustisserie du petit chastelet, on devant de l'ouvroir [14] d'ung roustisseur, ung facquin [15] mangeoyt son pain a la fumee du roust; et

lieu de bisaïeul, dit La Monnoye sur la Nouvelle II de des Périers, intitulée: *Des trois folz, Caillette, Triboulet, et Potite*, Rabelais auroit pu dire quadrisaïeul, avec plus de vraisemblance. Le docteur Jean André qui a fait mention du jugement dont je viens de parler, étoit mort dès 1348, plus de cent ans apparemment avant que Caillette, fou de François Ier, fût né. Badius, dans sa *Navis stultifera*, imprimée au commencement du quinzième siècle, a parlé de Caillette comme alors vivant. Érasme, page 581 du tome IX de ses œuvres, in-folio, Bâle, 1540, répondant aux petites notes du docteur Noel Beda, s'écrie que Caillette et Nago n'ont jamais rien dit de plus fat (fou): « Quo quid unquam stultius dixit Calietus aut Nago? » Je présume que ce Nago étoit quelque fou allemand. » Il y a encore à Contres, qui est un gros bourg situé entre Blois, Romorantin, et Chambord, une rue nommée la *rue de Nago*, laquelle conduit à Chambord; ce qui prouve que ce Nago étoit le fou d'un roi de France qui tenoit sa cour dans l'un des trois châteaux que nous venons de nommer. D'après le nom de cette rue il se pourroit même que ce fou fût né à Contres. Triboulet, fou de Louis XII, étoit de Blois. Voyez le Commentaire historique du chapitre suivant. Des Périers a forgé l'expression en *caillettois* pour en langage de Caillette, à l'exemple de Rabelais qui avoit dit auparavant *patelinois* et *lanternois*. Le nom de *Seigni Joan* vient de *senex Joannes*, Jean le vieux. Il se pourroit cependant qu'il vînt de *senior*, et qu'il signifiât le seigneur Jean. « Le mot *seigni*, en rouergois, dit La Monnoye sur la soixante-unième Nouvelle de des Périers, signifie *seigneur;* ce qui pourroit faire croire que le *Seigni Joan*, du liv. III de Rabelais, étoit de Rouergue d'où il avoit été amené à Paris. *Seigni Joan* n'est autre chose que le *seigneur Joan*, et non pas le *vieux Joan*, comme l'a interprété le commentateur de Rabelais. »

[14] Boutique.

[15] *Facquin* signifie aujourd'hui un homme de néant: il a signifié originairement un crocheteur, un portefaix: et c'est le sens qu'il a ici.

le trouvoyt ainsi parfumé grandement savoureux. Le roustisseur le laissoyt faire. Enfin, quand tout le pain feut baufré, le roustisseur happe le facquin on collet, et vouloyt qu'il luy payast la fumee de son roust. Le facquin disoyt en rien n'avoir ses viandes endommaigé : rien n'avoir du sien prins; en rien ne luy estre debiteur.

La fumee dont estoyt question, evaporoyt par dehors : ainsi comme ainsi se perdoyt elle; jamais n'avoir esté ouy que dedans Paris on eust vendu fumee de roust en rue. Le roustisseur repliquoyt, que de fumee de son roust n'estoyt tenu nourrir les facquins : et renioyt en cas qu'il ne le payast, qu'il luy ousteroyt ses crochets. Le facquin tire son tribart[16], et se mettoyt en deffense.

L'altercation feut grande, le badault peuple de Paris accourut on debat de toutes pars. La se trouva a propous Seigni Joan le fol, citadin de Paris. L'ayant apperceu, le roustisseur demanda on facquin : veulx tu sus nostre different croire ce noble Seigni Joan? Ouy par le Sambreguoy, respondit le facquin. Adoncques Seigni Joan avoir leur discord entendu, commanda on facquin qu'il luy tirast de son bauldrier quelcque piece d'argent. Le facquin luy mist en main ung tournois[17] phi-

[16] Au chapitre xxxi du livre II c'est un ragoût de *tripes*. Ici, comme déjà livre I, chapitre xxxv, c'est un bâton fait d'une *tripe* de fagot. (L.)

[17] Gros tournois, valant un sou ou douze deniers tournois. C'est

lippus. Seigni Joan le print, et le mist sus son espaule guausche, comme explorant s'il estoyt de poids : puys le timpoyt[18] sus la paulme de sa main guausche, comme pour entendre s'il estoyt de bon alloy, puys le posa sus la prunelle de son œil droict, comme pour veoir s'il estoyt bien marqué. Tout ce feut faict en grande silence de tout le badault peuple, en ferme attente du roustisseur, et desespoir du facquin. Enfin, le feit sus l'ouvroir sonner par plusieurs foys. Puys en majesté presidentale tenant sa marotte[19] on poing, comme si feust ung sceptre, et affeublant en teste son chaperon de martres cingesses a aureilles de papier fraisé a poinct d'orgues[20], toussant prealablement deulx ou troys bonnes foys, dist a haulte voix : La court vous dict que le facquin qui a mangé son pain a la fumee du roust, civilement ha payé le roustisseur on son de son argent[21]. Ordonne ladicte

pourquoi les contes d'Eutrapel, chapitre xxxi, appellent *douzain* le tournois philippus de Seigni Joan (L.)

[18] Le faisoit sonner. Voyez la note 21 du chapitre xxvi. Ainsi, De Marsy, qui a traduit *le timpoyt* par le tournoit et retournoit, n'a pas entendu ce mot.

[19] Sceptre de fou.

[20] Chaperon à grandes oreilles, entre lesquelles régnoit une longue crête de papier fraisé. Il y a plusieurs figures de ces chaperons au-devant de chaque chapitre de la *Nef des Fous*. (L.)

[21] On fait le même conte de la courtisanne Lamia, et d'un homme peu riche, à qui elle voulut vendre trop chèrement ses faveurs. Cet homme ayant trouvé dans son imagination de quoi se satisfaire avec Lamia, sans bourse délier, comme on parle, Lamia, qui le sut, le fit

court, que chascun se retire en sa chascuniere, sans despens, et pour cause. Ceste sentence du fol parisien tant ha semblé equitable, voire admirable, es docteurs susdicts, qu'ils font doubte en cas que la matiere eust esté on parlement dudict lieu, ou en la rotte a Rome, voire certes entre les areopagites, decidee, si plus juridicquement eust esté par eulx sententié. Pourtant advisez si conseil voulez d'ung fol prendre.

appeller en justice pour se voir condamner de lui payer argent comptant un plaisir dont il n'étoit redevable qu'à la force de son idée; mais le juge, comme ici, ordonna à l'amoureux de faire seulement sonner quelque monnoie aux oreilles de la courtisanne, après quoi il déclara qu'elle étoit duement payée du plaisir que l'autre avoit tiré d'elle. Voyez les *Dames galantes* de Brantôme, tome I, page 303. (L.) — Voyez ce conte dans le Commentaire historique de ce chapitre.

CHAPITRE XXXVIII.

Comment par Pantagruel et Panurge est Triboulet blasonné.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Pantagruel, ayant persuadé à Panurge de prendre conseil de quelque fou, lui indique nommément *Triboulet*, auquel il donne deux cent huit épithètes, *fol fatal, fol de nature, fol céleste*, etc. comme atteint de deux cent huit folies différentes. « C'est quelque chose de prodigieux, dit Le Motteux, que le nombre d'épithètes, entassées les unes sur les autres, qu'il donne tout d'une haleine à son Triboulet: et je ne saurois deviner à quoi cela tend, si ce n'est à marquer bien fortement l'excès de la folie de cet original, quel qu'il soit, ou peut-être encore à faire une charge de certains écrivains d'alors, qui mettoient souvent à la queue d'un substantif une foule d'adjectifs inutiles. »

« Cet amas d'épithètes, dit l'abbé de Marsy, qui les a retranchées de son texte, est du dernier ridicule, sur-tout dans la bouche de Pantagruel, qui sort ici de la dignité de son caractère qu'il soutient si bien presque par-tout ailleurs. » Un savant de Valenciennes, à qui nous devons déja la bibliographie des *Ana*, a publié en 1823 une brochure de deux cents pages, grand in-8°, tirée à vingt-cinq exemplaires seulement, et intitulée: *Stultitiana, ou petite Bio-*

graphie des fous de la ville de Valenciennes, par un homme en démence. Il y renvoie, page 17, à ce chapitre de Rabelais, ceux qui desireroient occuper une place dans son recueil, pour faciliter, dit-il, les recherches à ceux qui auroient des doutes sur l'espèce de leur folie. On voit que ce conseil n'est pas d'un fou : nous ne nous permettrons pas cependant de le nommer.

Dans les quatre éditions de Le Duchat et de M. D. L., les épithètes que donne Pantagruel à Triboulet sont confondues avec celles que Panurge donne à ce fou, ce qui vient sans doute de ce que les compositeurs, en passant d'une colonne à l'autre, ont mêlé les deux listes. Nous les avons rétablies dans leur ordre primitif d'après l'édition de 1552, en numérotant toutes ces épithètes pour guider le compositeur. Nous aurions peut-être même dû imprimer ces numéros, pour éviter de nouvelles méprises dans les éditions subséquentes ; mais nous n'avons pas osé les ajouter au texte.

Le fou Triboulet étoit de Blois, selon le médecin Bernier qui étoit lui-même de cette ville, et qui en a écrit l'histoire en un volume in-4°, Blois, 1682. « A propos de fous, dit-il, il est bon de remarquer en passant que les grands, en matière de divertissement, d'amitié, et de faveur, sont souvent d'un fort méchant goût, puisque le roi François I[er] aimoit ce pauvre Triboulet, au point que les pages l'ayant un jour attaché par l'oreille au pilori de Foix, faubourg de Blois, au-dessus du château, il en fit informer, résolu de faire punir les perce-oreilles, si on les pouvoit découvrir.... Soit que son nom vienne de *Triballos*, grec, qui signifie fainéant, ou de *Triobolus*, ou que ce fût non un sobriquet, mais son nom de famille, comme il y a apparence, c'étoit un pauvre garçon, natif du Foix, et non pas de la paroisse Saint-Martin comme quelques fâcheux l'ont publié pour fâcher ceux de cette paroisse ; car qui en voudra savoir da-

vantage, il n'a qu'à voir la page 39 des preuves de l'*Histoire de Blois*. Sur quoi on peut ajouter que le mot *triballe*, usité en cette ville pour celui de rôtisserie, vient des poulets et des chaponneaux qui tirent la *bale* du grain pendant qu'on bat le blé (Voyez la note de l'édition de Hollande 1663.) Quant aux princes, seigneurs, et riches, qui aiment ces prétendus plaisants ou balourds, et même les singes, les bichons, et chiens de poche, ils ne se veulent point mettre dans la tête qu'ils sont souvent dangereux par plus d'un endroit, et toujours fort inutiles. »

Voici ce qu'en dit encore Bernier, dans son *Histoire de Blois*, à l'endroit qu'il vient d'indiquer : « On apprend par des vers de Jean Marot, père de Clément, quel estoit ce *Triboullet* que François Rabelais introduit en une consultation comme un morosophe (*fou-sage*), l'accommodant ainsi à son théâtre. Loin d'estre un de ces fous spirituels qui réjouissent par de bons mots, ou qui disent au hasard quelque chose de sententieux, ce n'estoit qu'un pauvre hébêté, natif du Foix-lez-Blois, dont les naïvetés sans doute n'auroient pas esté du goust de nostre siècle. Quoi qu'il en soit, comme les pages, les laquais, et les enfants abusoient de sa misère, le roy Louis XII eut la charité de le commettre aux soins d'un homme qui empeschast qu'on ne luy fist mal. C'est pourquoy Michel Le Vernoy paroist employé dans l'état de la maison du roy, en qualité d'aide et de gouverneur de Triboullet; et la mémoire de ce pauvre insensé est si récente à Blois, que, quand on veut y parler avec mépris de quelqu'un, on y dit encore à présent qu'on se soucie de luy comme de Triboullet. Voici donc comme Jean Marot en parle dans sa description du siége de Pesquaire :

« Triboullet, fol du roy, eut si grande fraïeur,
Que sous un lit de camp de peur s'est retiré...
Triboullet fut un fol de la teste escorné,
Aussi saige à trente ans que le jour qu'il fut né.

Petit front, et gros yeux, nez grand, taille à voste,
Estomac plat et long, hault dos à porter hotte.
Chacun contrefaisoit, chanta, dança, prescha,
Et de tout si plaisant qu'onc homme ne fascha. »

Le Motteux pense que c'est de Clément Marot, fils de l'auteur même de ces vers, que Rabelais veut se moquer, sous le nom de Triboulet, quoique Rabelais désigne ce fou d'une manière assez claire, lorsqu'en parlant de lui dans le chapitre xliv, et le nommant toujours Triboulet, il dit : « Et ainsi comme il, voulant au roy Louis douzieme « demander pour ung sien frere le contrerolle du sel a Bu« sençay, demanda une cornemuse. »

« Il y eut réellement en France, dit Le Motteux, dans le siècle de Rabelais, un fou qui se nommoit Triboulet; mais je m'imagine qu'il s'agit ici de quelque fou plus considérable, quoique moins fameux. On pourra soupçonner, si l'on veut, que notre auteur pensoit à Clément Marot. Le nom de *Triboulet* s'emploie pour dire un fou, une cervelle éventée; mais il signifie aussi un badin, un bouffon. Marot étoit Triboulet en ce sens, s'il ne l'étoit même encore dans l'autre en qualité de poëte, et en vertu du proverbe que tout le monde sait; sans compter le rapport de *Marot* à *marotte*, rapport qui paroît en effet justifié par ces mots du chapitre même : « Puis en majesté presidentale, tenant sa marotte on poing »). Je ne saurois pourtant me persuader que Rabelais ait voulu faire une raillerie aussi sanglante aux dépens d'un homme qui, vraisemblablement, avoit été de ses amis, qui étoit mort depuis peu, qui lui avoit donné place honorablement dans ses ouvrages, qui étoit le meilleur poëte de son temps, et qui avoit quitté sa patrie pour cause de religion. »

Par mon ame[1], respondit Panurge, je le veulx. Il m'est advis que le boyau m'eslargit. Je l'avoys n'agueres bien serré et constipé. Mais ainsi comme avons choisi la fine cresme de sapience pour conseil, aussi vouldroys je qu'en nostre consultation presidast quelcqu'un qui feust fol en degré souverain. Triboulet[2], dist Pantagruel, me

[1] Ici commence, dans les trois éditions de Lyon, et dans celle de 1626 (*et dans celle de* 1552), le chapitre XXXVIII, intitulé : *Comment par Pantagruel et Panurge est Triboulet blasonné.* (L.)

[2] Un boufon qu'Epistémon vit en enfer avoit déjà eu ce nom, et c'est le même que François Hotman, dans son *Matag. de Matagonibus*, dit que le roi Louis XII avoit à sa suite. Ici un fou fieffé s'appelle aussi *Triboulet*, d'où il paroît que ce mot désigne proprement un pauvre homme qui a l'esprit *troublé.* Froissart, vol. III, chapitre CXVIII : *En Angleterre pour ceste saison, ils estoient tous triboulez et en mauvais arroy.* Et Alain Chartier, au livre des *Quatre Dames* :

Et sont foulez
Et par fortune triboulez.

A Toulouse on dit d'un homme *troublé* d'affliction, qu'il est *treboulat ;* et lorsqu'au second poëme du coq-à-l'âne à Lyon, Jamet, Marot avance que *Triboulet a frères et sœurs*, il ne veut pas dire que ce boufon du roi Louis XII vécût encore, ni qu'il eût des frères et des sœurs ; mais simplement que depuis la mort de *Triboulet* on voyoit encore en France des fous et des esprits *troublez.* Dans le Dict. franç.-ital. d'Oudin, *Triboulet* est interprété *huomo grosso e corto*, et alors ce mot vient de *tripes*, et veut dire *ventru.* (L.) — On lit dans Duez : Tribouillet, *huomo grasso corto.* Le Duchat, dans une de ses remarques sur la Satire Ménippée, dit aussi que *Triboulet* signifie proprement un homme qui a l'esprit *troublé.* C'est en effet la vraie étymologie et signification de ce nom : on a dit de même *triboule-ménage*, pour *trouble-ménage*, du latin *tribulare.* Ce qui prouve que *troubler* et *tribulation* ont une même origine, et que les différentes étymologies que donne Bernier du nom de *Triboulet* sont fausses.

semble competentement fol. Panurge respond. Proprement et totalement.

PANTAGRUEL.	PANURGE.
Fol fatal.	Fol de haulte game[3].
— de nature.	— de *b* quarre et de *b* mol.
— celeste.	— terrien.
— jovial.	— joyeulx et folastrant.
— mercurial.	— jolly et folliant.
— lunaticque.	— à pompettes.
— erraticque.	— à pilettes[4].
— eccentricque.	— à sonnettes.
— etheré et junonian.	— riant et venerien.
— arcticque.	— de soubstraicte[5].

3. Le roman du nouveau *Tristan de Léonnois*, liv. Ier, chap. LXXII: *Chevalier, laissez la damoiselle.... ou je vous accoustreray en fol, trois notes au dessus de la haute gamme*. Et Marot:

> Je fus Jouan, sans avoir femme,
> Et Fol jusqu'à la haulte game. (L.)

4. *Pilette*, synonyme de *pilon*. Coquillart, dans ses *Droits nouveaux*:

> S'elle est damoyselle, ou bourgeoise,
> Quel robe elle a, ne quel corset
> Soubz son chaperon de Pontoise,
> S'elle est grave, s'elle se poise,
> S'elle a ne mortiers ne pilectes,
> S'elle est fiere, doulce, ou courtoise.

Comme le *pilon* doit accompagner le *mortier*, il est arrivé de là que vers la fin du XVe siècle, les femmes portant des bonnets qui furent appellez *mortiers*, certains ornements qu'on y attacha en forme de *pilons* furent nommez *pilettes*. Cette coiffure étant devenue ridicule du temps de Rabelais, et ne paroissant plus propre qu'à couvrir la tête des *fous*, Panurge par cette raison donne à Triboulet le nom de *fou à pilettes*. (L.)

5. La lie de tous les fous. (L.) — Cette épithète a un sens opposé à celle qui suit.

PANTAGRUEL.	PANURGE.
— heroïcque.	— de mere goutte.
— genial.	— de la prime cuvée.
— predestiné.	— de montaison[8].
— auguste.	— original.
— cesarin.	— papal.
— imperial.	— consistorial.
— royal.	— conclaviste.
— patriarchal.	— bulliste.
— original.	— synodal.
— loyal.	— episcopal.
— ducal.	— doctoral.
— banerol[6].	— monachal.
— seigneurial.	— fiscal.
— palatin.	— extravagant.
— principal.	— a bourlet[9].
— pretorial.	— a simple tonsure.
— total.	— cotal[10].
— esleu.	— graduénomméenfollie
— curial.	— commensal.
— primipile[7].	— premier de sa licence.
— triumphant.	— caudataire[11].

[6] Qui porte la bannière devant les autres. (L.) — Voyez la note 16 du chapitre xxv.

[7] Du premier ordre, porte-bannière. (L.) — Du latin *primipilus*, capitaine ou centurion de la première compagnie. Cette épithète revient à celle de *banerol* : voyez la note précédente.

[8] Où *montation*, comme on lit dans l'édition de 1553. Fou dans le fort de son accès, dans la vigueur de la folie, comme le vin est dans sa force lorsqu'il *monte*. (L.)

[9] Qui prime entre ses semblables, comme un docteur dans son auditoire. (L.)

[10] De l'italien *cotale*, qui signifie le membre viril : ainsi ce mot répond à l'épithète de *bien mentulé*, qu'on lit plus bas.

[11] On appelle *caudataire* chez les cardinaux un domestique qui

PANTAGRUEL.	PANURGE.
— vulguaire.	— de supererogation.
— domesticque.	— collateral.
— exemplaire.	— *a latere* alteré.
— rare et peregrin.	— niais.
— aulicque.	— passagier.
— civil.	— branchier.
— populaire.	— aguard.
— familier.	— gentil.
— insigne.	— maillé.
— favorit.	— pillart.
— latin.	— revenu de queue.
— ordinaire.	— griais.
— redoubté.	— radotant.
— transcendent.	— de soubarbade[12].
— souverain.	— boursouflé.
— special.	— supercoquelicantieux[13]

porte la queue de leurs manteaux dans les cérémonies. Ici *caudataire* peut aussi s'entendre de ces fous à qui par dérision les enfants attachent par derrière une queue de lièvre ou de renard. (L.)

[12] On appelle *soubarbade*, en Languedoc, un coup dont on relève le menton : ce qui ne se fait guère qu'à ceux qu'on méprise ou qu'on regarde comme des fous. (L.) — En effet, *soubarbaou* ou *soubarbo*, en languedocien, signifie un coup de main sous le menton, *sous la barbe*. Le Duchat ajoute, dans Ménage, à cet article : (on lit dans,) « *L'advis et remonstrance, etc., de six paysans*, 1615, pag. 20. « Il est indubitable que la noblesse est le cœur de cet estat : aussi a-t-elle tant de grands privilèges sur le commun. Mais voicy une *subarbade* à l'insolence : ce n'est pas pour elle seule, c'est pour le bien public. » *Subarbe*, d'où *subarbade*, dans Oudin, c'est une museliere ; et *subarbade*, dans l'*Advis*, est une espece de caveçon pour refrener ceux qui follement voudroient se méconnoître dans leur condition. »

[13] Qui passe en folie tous ceux qui avant lui ont porté la marotte. (L.) — Ce mot est forgé sur le modèle de celui de *supercoquelicanticqué*. Voyez la note 88 du chapitre VII, livre II.

PANTAGRUEL.	PANURGE.
— metaphysical.	— colloraire.
— ecstaticque.	— de levant.
— categoricque.	— soubelin [16].
— predicable.	— cramoisy [17].
— decumane [14].	— tainct en graine.
— officieux.	— bourgeoys.
— de perspective.	— vistempenard.
— d'algorisme.	— de gabie [18].
— d'algebra.	— modal.
— de caballe.	— de seconde intention.
— Talmudicque.	— tacuin [19].
— d'Alguamala.	— heteroclite.
— compendieux.	— Sommiste.
— abrevié.	— abreviateur.
— hyperbolicque.	— de morisque [20].
— antonomaticque [15].	— bien bullé.
— allegoricque.	— mandataire.

[14] Dix fois fou : du latin *decumanus*, dérivé de *decem*.

[15] Cet adjectif est dérivé d'*antonoma*, nom mis pour un autre. C'est ainsi qu'on lit dans l'édition de 1552. Les deux éditions de Le Duchat et celles de M. D. L. ont *anatomicque*, qui, joint à *fol*, ne fait pas ici un sens convenable.

[16] Suprême, souverain : *soubelin* est une corruption de ce dernier mot.

[17] Parfait en son genre. (L.)

[18] A enfermer dans une cage ou un cachot : de l'italien *gabbia*, qui a le même sens.

[19] C'est comme il faut lire, conformément aux anciennes éditions, et non pas *taquin* comme dans les nouvelles et dans celle de 1596. Ce mot, qui proprement signifie *fantasque*, frappé de la manie des astrologues, sera plus particulièrement expliqué dans les notes sur le chapitre v de la Prognostication Pantagrueline. (L.)

[20] Bouffon de théâtre, *sannio*, dit Mat. Cordier, chap. xxxviii, n° 33, de son *De corr. serm. emendatione*. (L.)

PANTAGRUEL.	PANURGE.
— tropologicque.	— capussionnaire[24].
— pleonasmicque.	— titulaire.
— capital.	— tapinois.
— cerebreux.	— rebarbatif.
— cordial.	— bien mentulé[25].
— intestin.	— mal empieté.
— epaticque.	— couillart.
— spleneticque.	— grimault.
— venteux.	— esventé.
— legitime.	— culinaire.
— d'Azimuth[21].	— de haulte fustaie.
— d'Almicantarath[22].	— contrehastier.
— proportionné.	— marmiteux.
— d'architrave.	— catarrhé.
— de pedestal[23].	— braguart.
— parragnon.	— a XXIIII carats.
— celebre.	— bigearre.
— alaigre.	— guinguoys[26].

[21] L'azimuth est un grand cercle vertical qui passe par le zénith et le nadir, et qui coupe l'horizon à angles droits. Ce mot est arabe, ainsi que le suivant. Rabelais avoit appris l'arabe à Rome.

[22] On appelle ainsi en arabe des cercles parallèles à l'horizon, qu'on fait passer par tous les degrés du méridien. Ils sont à l'égard des azimuths et de l'horizon, ce que les cercles qu'on appelle simplement *parallèles*, sont à l'égard des méridiens et de l'équateur.

[23] C'est ainsi qu'on lit dans l'édition de 1552. Les deux éditions de Le Duchat portent *de piedestal*, celles de M. D. L. *pedestral*.

[24] Qui porte un capuchon. — [25] *Benè mentulatus.*

[26] Qui a l'esprit de travers. De *quà hinc, quà hàc*. Par corruption du même mot, on a appellé *guinguet* de méchant vin verd, qu'on traite aussi de vin *à deux oreilles;* parceque pour peu qu'on en ait tâté, la tête s'ébranle d'abord à droite et à gauche. Peut-être même que *guinguet*, dans la signification d'un habit qui grimace et va de travers tant il est étroit, a encore la même origine. (L.) — Ces ex-

PANTAGRUEL.	PANURGE.
— solennel[27].	— a la martingalle.
— annuel.	— a bastons.
— festival.	— a marotte.
— recreatif.	— de bon biais.
— villaticque.	— a la grande laise.
— plaisant.	— trebuschant.
— privilegié.	— susanné.
— rusticque.	— de rustrie.
— ordinaire.	— a plain bust[28].
— de toutes heures.	— guourrier[29].
— en diapason.	— guourgias.
— resolu.	— d'arrachepied.
— hieroglyphicque.	— de rebus.
— authenticque.	— a patron.
— de valeur.	— a chaperon.
— precieux.	— a double rebras[30].

plications de *guinguoys* et de *ginguet* sont assez bonnes, mais les étymologies de ces deux mots ne valent rien. *Guinguoys* ou *ginguoys* vient de *gigue*, d'où on a fait aussi *degingandé* et *gigot;* et *ginguet*, petit vin, n'est que le diminutif du mot *vin* que les Bretons prononcent *gwin:* c'est de *gwin* et *bara*, pain, en breton, que nous avons fait *baragouin*. Panurge dit à la fin de ce chapitre que tous les fous ont les jambes tortes.

[27] L'Arioste, traduit et imprimé l'an 1555, au feuillet 81 : *Pour certain, tu dois estre des folz le solennel.* Dans l'original, chant XIV, n° 41, il y a *dei* (del?) *pazzo solenne.* Ainsi cette expression pourroit bien être italienne. (L.)

[28] A plein buste, à ventre plein, dodu, bien nourri. (L.)

[29] *Gourrier* a presque le même sens que *gourgias* qui suit : il vient du grec *γαῦρος*, superbe, arrogant; et *gourgias* ou *gorgias*, du françois *gorge*, qui se rengorge.

[30] Au double des autres fous. Nicot, au mot *rebras*, dit qu'on appelloit *chaperons à rebras* certains grands chaperons qui faisoient plusieurs tours autour de la tête. Au chap. VIII du livre II il est

PANTAGRUEL.	PANURGE.
— fanaticque.	— a la damasquine.
— fantasticque.	— de tauchie[31].
— lymphaticque.	— d'azemine[32].
— panicque.	— barytonant.
— alambicqué.	— mouscheté.
— non fascheux.	— a espreuve de hacquebute[33].

PANTAGRUEL.

Si raison estoyt, pourquoy jadis en Romme les quirinales on nommoyt la feste des fols[34], justement en France on pourroyt instituer les triboulletinales[35].

dit que Pantagruel avoit l'esprit *à double rebras*. Voyez la note sur cet endroit. (L.)

[31] Marquetterie : de l'espagnol *tauxia*.

[32] Ce mot est sans doute composé de *hase mine*, mine de hase : on appelle *hase* la femelle du lapin et du lièvre ; et vieille hase, une vieille femme qui a beaucoup d'enfants. Personne, avant nous, n'avoit pu expliquer ce mot.

[33] D'arquebuse.

[34] Voyez Plutarque, dans ses demandes des choses romaines, nº 89. (L.) — La fête des fous se célébroit le jour de Noël en certains endroits, le jour de l'an en quelques autres ; ce qui vient de ce que l'année a commencé, tantôt à Noël, tantôt le 1er janvier. On y élisoit un roi, un pape, un évêque, un abbé ; et c'est sans doute pour cela qu'elle se fêtoit aussi dans quelques lieux le jour des Rois. Les *Quirinales* se célébroient le 18 février : c'étoit la fête de Romulus, honoré sous le nom de *Quirinus*.

[35] Si au lieu d'*instituer*, Rabelais avoit dit *rétablir*, il auroit parlé conformément à notre histoire, qui fait mention d'une *fête des fous*, laquelle, selon Mézerai dans ses *Matières ecclésiastiques du XIIe siècle*, se célébroit à Paris et ailleurs, principalement le jour de la Circoncision, de la manière du monde la plus scandaleuse, et qui, après

PANURGE.

Si touts fols portoyent cropiere, il auroyt les fesses bien escourchees[36].

PANTAGRUEL.

S'il estoyt dieu Fatuel[37], duquel avons parlé, mary de la dive Fatue, son pere seroyt bonadies[38], sa grand mere bonedee.

PANURGE.

Si touts fols alloyent les ambles, quoy qu'il ait les jambes tortes, il passeroyt de une grande toise. Allons vers luy sans sejourner. De luy aurons quelcque belle resolution, je m'y attends. Je veulx, dist Pantagruel, assister on jugement de Bridoye, cependant je ne iray en Myrelingues[39], (qui est de

avoir eu lieu plus de deux cent cinquante ans, n'étoit pas encore abolie en 1460. Il y avoit aussi en France la *fête aux cornards*, autrement appelée la *fête de l'asne*, parceque l'abbé des *cornards*, comme on appelloit le héros de la pièce, s'y promenoit sur un âne; et cette dernière subsistoit encore dans le XVIe siècle, comme on peut le voir dans le mois de juillet 1725, du Mercure de France, par une lettre en réponse à une autre du mois d'avril précédent sur la même matière. (L.)

36 Lisez de la sorte, conformément à l'édition de 1547, aux trois de Lyon, et à celle de 1626. Dans les nouvelles, et même dans celle de 1553 et 1596, on lit : *il y auroit des fesses bien escourchées;* mais ce n'est point là ce qu'a voulu dire Rabelais, et, pour restituer cet endroit, il a fallu avoir recours à l'édition de 1573 et à celle de 1626. (L.) — On lit dans l'édition de 1552 : *Il auroit les fesses bien escorchées.*

37 Voyez la note 6 du chapitre XXXVII.

38 De *bona dies*, bon jour, comme *Bonnedée* de *bona dea*, la bonne déesse.

39 Lisez *de là la* conformément aux trois éditions de Lyon, et à

la la riviere de Loire) je depescheray Carpalim pour de Blois [40] icy amener Triboulet. Lors feust

celle de 1596 (*et à celle de* 1552). On lit déja de même dans les nouvelles; mais celles de 1547, 1553, et 1626, ont *de la*: ce qui pourroit faire chercher *Myrelingues* sur la rivière de Loire. Or il paroît que c'est ici le parlement de Toulouse, appelé *Myrelingues* comme qui diroit *millelangues*, à cause de la grande diversité des patois qui règnent dans l'étendue de son ressort. (L.) — Cette leçon, *qui est de là la rivière de Loire*, est certainement la bonne, et semble confirmer l'opinion de Le Duchat, que le parlement de *Myrelingues* est en effet celui de Toulouse; mais l'auteur devoit alors demeurer à Meudon, dont il avoit été nommé curé en 1545, et *Tiraqueau*, qui est le juge Bridoye, pouvoit être dans le même temps lieutenant civil à Fontenay-le-Comte. L'auteur, en désignant ainsi le parlement de Paris, dans le ressort duquel Bridoye rendoit la justice par le sort des dés, semble avoir eu dessein de faire allusion à la manière dont les Druides la rendoient sur les bords de la Loire. Dans une ancienne comédie, intitulée *Querolus* (pour *querulus*) et attribuée à Plaute, on trouve une peinture ingénieuse de leurs friponneries. *Querolus*, qui est le héros de la pièce, parlant au dieu lare de sa maison, le prie de corriger sa fortune, et dit que quand on veut, pour s'enrichir, dépouiller et tuer impunément ses voisins, il faut aller vers les bords de la Loire; que c'est là où tout est permis: « *Lar.* Potentiam cujusmodi requiris? *Quer.* Ut mihi liceat spo-« liare non debentes, cædere alienos, vicinos autem et spoliare et « cædere. *Lar.* Habes quod optas, ad Ligerim vivito... ibi sententiæ « capitales de robore proferuntur, et scribuntur in ossibus (*voilà bien « les osselets ou les dés du juge d'au-delà de la Loire*); illic etiam rus-« tici perorant et privati judicant: ibi totum licet. » Un interprète croit que *Myrelingues* est le parlement de Rennes, et que Rabelais l'appelle *Myrelingues* ou *Millelangues*, à cause de la prodigieuse quantité de langues qui s'exercent dans les tribunaux.

40 Il n'est pas étonnant que l'auteur fasse venir Triboulet de Blois, puisque c'étoit le lieu de la naissance de ce fou, et le séjour chéri de Louis XII, qui y alloit souvent avec toute sa cour. Triboulet étoit le fou en titre de Louis XII et de François Ier.

Carpalim depesché. Pantagruel accompagné de ses domesticques, Panurge, Epistemon, Ponocrates, frere Jean, Gymnaste, Rhizotome et aultres, print le chemin de Myrelingues.

CHAPITRE XXXIX.

Comment Pantagruel assiste au jugement du juge Bridoye, lequel sententioyt les procez au sort des dez.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Pendant qu'on va chercher le fou Triboulet, Pantagruel se rend en Myrelingues pour y assister au jugement, et prendre la défense du juge Bridoye son ami qui, depuis plus de quarante ans, remettoit au sort des dés la décision des procès: épisode ingénieux où Rabelais censure plaisamment la manière dont la justice se rendoit de son temps, sur-tout au parlement de Paris (qui est le prototype de celui de Myrelingues), et celle dont MM. les juges pressuroient les pauvres plaideurs. Pantagruel arrive à l'heure de l'assignation. Les président, sénateurs, et conseillers le prient d'entrer avec eux, et d'ouïr la décision des causes et raisons qu'allégueroit Bridoye d'une sentence qui ne sembloit du tout équitable à icelle court. Pantagruel entre volontiers; et, là, trouve Bridoye au milieu du parquet assis.

Bridoye, interrogé par les président, sénateurs, et conseillers de Myrelingues, en présence de Pantagruel, sur la manière dont il rendoit ses jugements avec les dés, répond pour toutes raisons et excuses que, depuis qu'il est devenu vieux, il n'avoit vue si bonne que de coutume, qu'il peut

bien s'être involontairement trompé sur les points de ses dés, sur-tout lorsqu'il se servoit des plus petits qu'il emploie dans les causes obscures et difficiles, d'après la loi: *Semper in obscuris, quod minimum est sequimur;* qu'il connoissoit l'obscurité des procès par le nombre des sacs de procédure, et qu'il donnoit gain de cause à celle des deux parties qui obtenoit du sort le premier point, par la régle de droit: *Qui prior est tempore, potior est jure.* A chaque question qu'on lui fait, le refrein du bon Bridoye est: *Comme vous aultres, messieurs.*

Il ne faut pas faire d'effort d'esprit pour juger que l'auteur n'a eu en vue dans ce chapitre que de faire sentir combien étoit incertaine et abusive, en général, la justice des tribunaux, qui étoit telle, en effet, qu'il eût été, pour ainsi dire, à desirer que les dés de Bridoye eussent décidé alors du sort des procès.

Voici l'opinion de l'abbé de Marsy, de Bernier, et de Le Motteux sur ce chapitre.

« Ce prétendu voyage à Myrelingues, est, dit l'abbé de Marsy, un des plus plaisants épisodes de Pantagruel. »

« Bridoye jugeant les procès au sort des dés, dit Bernier, est une piéce si admirable, que le Lucien de Samosate n'auroit pu mieux rencontrer que celui de Chinon. »

« On voit, dit Le Motteux, dans ce chapitre, « comment « Pantagruel assiste au jugement du juge Bridoye, lequel « sententioyt les procez au sort des dez. » Et ensuite, dans le chapitre XLI (XLIII), « Comment Pantagruel excuse Bri- « doye, suppliant la cour souveraine du parlement de Myre- « lingues de lui faire grace. » Ce Bridoye ressemble fort au bailli de Montmartre: ayant été cité par devant une cour supérieure sur quelques plaintes portées contre lui, il avoua bonnement qu'il ne savoit ni lire ni écrire; mais il soutint qu'il entendoit le droit. Il demanda qu'on examinât la cause qu'on prétendoit qu'il avoit mal jugée. On

trouva qu'il avoit rendu la justice: sa sentence et son autorité furent confirmées. Cette histoire, ou l'histoire parallèle du *Prevost de Montlhéri*, indiquée par Épistémon dans le chapitre XLI, et qui est peut-être la même dans le fond, seroit-elle l'original de celle de Bridoye? Cela ne seroit pas absolument impossible; mais je crois après tout que son Bridoye est un homme d'une plus grande importance que ni le bailli de Montmartre, ni le prévôt de Montlhéri; et si l'on considère avec quelle affection Pantagruel lui-même plaide pour ce juge, et quels sont les autres personnages de cette scène, on ne sera peut-être pas éloigné de penser qu'il s'agit de Guillaume Poyet, qui, par la faveur de Louise de Savoie, dont il avoit été l'avocat, devint chancelier de France, et le fut jusqu'en 1545, qu'il perdit son emploi.»

C'est cette affection même de Pantagruel pour Bridoye, qui confirme que ce juge est André Tiraqueau. Voyez notre Commentaire du chapitre XXIX. La Monnoye, qui avoit eu maille à partir avec les censeurs au sujet de son *Ménagiana*, comparoit les siens au Bridoye de Rabelais, et s'applaudissoit de leur bonté à laisser passer par-ci par-là des articles plus licencieux que ceux qu'ils avoient supprimés.

On jour subsequent, a heure de l'assignation, Pantagruel arriva en Myrelingues. Les president, senateurs, et conseillers, le priarent entrer avecques eulx, et ouyr la decision des causes et raisons que allegueroyt Bridoye, pour quoy auroyt donné certaine sentence contre l'esleu toucheronde [1],

[1] Nom forgé à plaisir, pour désigner un élu, qui *touche* ou reçoit la taille que ceux de sa paroisse payent en monnoie *ronde*. (L.) — Le Duchat ajoute dans Ménage à ce mot : « *Toucheronde*, nom d'un

laquelle ne sembloyt du tout equitable a icelle court centumvirale[2]. Pantagruel entre voluntiers, et la trouve Bridoye on milieu du parquet assis: et pour toutes raisons et excuses rien plus ne respondent, sinon qu'il estoyt vieil devenu, et qu'il n'avoyt la vue tant bonne comme de coutume: alleguant plusieurs miseres et calamitez, que vieillesse apporte avecques soy, lesquelles not. *per Archid*[3]. *D*. 86. *c. tanta*. Pourtant ne congnoissoyt il tant distinctement les poincts des dez, comme

élu, au livre III, chapitre XXXVII de Rabelais; parceque les élus *touchent* l'argent ou les pièces *rondes* qu'on destine pour la taille des paroisses. Dans l'*Hist. de Bret.* de don Lobineau, tom. Ier, p. 1144, on trouve en 1541 un Jean de *Toucheronde*, secrétaire du duc et greffier du parlement (*ce pourroit bien être celui de Rabelais, ou quelqu'un de la même famille*): et alors ce nom vient de *Tousche-ronde*, dans la signification d'un bois de haute-futaye rond, situé proche la maison du propriétaire. » De ces deux étymologies, nous adoptons la seconde, parcequ'une *touche* est en effet un bois de haute futaie qui touche la maison d'habitation, le manoir seigneurial, et que la première étymologie nous paroît forcée.

[2] Dans l'édition de 1547 et dans celle de 1553, on lit *bis-centumvirale*: ce qui suppose que dès ce temps-là il y avoit en France tel parlement qui étoit composé de deux cents juges. Les éditions nouvelles, et même les trois de Lyon, celle de 1596, et de 1626 (et de 1552) ont *centumvirale*, ce qui cadre moins mal avec ce que dit l'*Anti-Machiavel*, part. III, max. XXXV, qu'anciennement le nombre des conseillers d'un tribunal souverain n'étoit pas grand en comparaison de ce qu'on a vu depuis. (L.) — « Henri II, dit Anquetil à l'année 1547, t. IV, p. 413, réduisit à l'ancien nombre les conseillers des parlements, que la vénalité des charges avoit trop multipliés. »

[3] *Archidiaconus*, Guido à Baisio, *Regiensis*. Canoniste ainsi surnommé, dont le fameux père Jean André avoit été l'un des auditeurs,

avoyt faict par le passé. Dont povoit estre qu'en la façon que Isaac vieil et mal voyant, print Jacob pour Esaü : ainsi a la decision du proces, dont estoyt question, il auroyt prins ung quatre pour ung cinq : notamment referent que lors il avoyt usé de ses petits dez. Et que par disposition de droict les imperfections de nature ne doibvent estre imputees a crime, comme apert, *ff. de re milit. l. qui cum uno. ff. de reg. jur. l. fere. ff. de ædil. edi. per totum. ff. de term. mod. l. divus Adrianus. resolut. per Lud. Ro.*[4] *in l. si vero. ff. sol. matr.* Et qui aultrement feroyt, non l'homme accuseroyt, mais nature; comme est evident *in l. maximum vitium. C. de lib. præter.*

vivoit sur la fin du XIIIe siècle, et ne vécut que dans le suivant. Il a écrit sur le Sexte et sur les Clémentines, et on a encore de lui *Rosarium super decreto.* Gazalup. *De modo studendi*, Paris, 1510, au feuillet 14, b. et Panzirol *de claris leg. interpret.*, lib. III, capitib. 16 et 17. (L.)

[4] *Lud. de Ro.* Louis, surnommé de *Rome*, parce qu'il s'y étoit transplanté. *Ludovicus Pontanus origine, sed incolatu Romanus*, dit Gazalup. docum. 5 de son *De modo studendi.* Il vivoit en 1430. (L.)

[5] Autrefois en France on disoit *grand président* au lieu de *premier président*. Voyez l'*Histoire de Charles VII*, attribuée à Alain Chartier. *Trinc'amellos*, en langage toulousain, signifie un faux brave, dont tout le courage consiste à *trancher* hardiment par le milieu les *amandes* de tous les noyaux. Sous ce nom est ici désigné un premier président entant que les *amendes* à prendre sur les biens des condamnez par arrêt sont par lui adjugées, partie au fisc, partie aux pauvres, et l'autre tiers à la partie civile. (L.) — En effet, on trouve dans le Dictionnaire de la langue toulousaine, *trincamellos*, et dans le Dictionnaire languedocien, *trinc'omellos*, expliqué par

Quels dez (demandoyt Trinquamelle grand president[5] d'icelle court), mon amy[6], entendez vous? Les dez, respondit Bridoye, des jugemens, *Alea judiciorum*, desquels est escript par *Doct.* 26. *quæst.* 2. *cap. sort. l. nec emptio. ff. de contrahend. empt. quod debetur. ff. de pecul. et ibi Bartol.* Et desquelz dez vous aultres messieurs ordinairement usez en ceste court souveraine, ainsi font touts aultres juges en decision des proces: suivans ce qu'en ha noté D. Hen. Ferrandat[7], *et not. gl. in c. fin. de sortil. et l. sed cum ambo ff. de jud. Ubi Doct.* notent que le sort est fort bon, honneste, utile et necessaire a la vuidange des proces et dissentions. Plus encores apertement l'ont dict Bald. Bartol. et Alex. *C. communia de leg. l. si duo.* Et comment (demandoyt Trinquamelle) faictes vous, mon amy?

un fendeur de naseaux, un rompeur de portes ouvertes: de *trinca* ou *trenca*, trancher, rompre, casser, et *amellos*, des amandes. Ce nom toulousain sembleroit confirmer que le parlement de Myrelingues est celui de Toulouse; mais Rabelais étoit obligé de dépayser ses lecteurs. Un interprète, qui n'entend rien en étymologie, l'explique ainsi: « *Trinquamèle*, nom visiblement forgé de l'onomatopée *trinq*, racine du mot *trinquer*, et de *melos*, chant, parceque les présidents, comme les autres, sur-tout les Bretons, aiment assez à boire et à chanter, c'est-à-dire les plaisirs de la table. »

[6] Ce *mon ami*, que Trinquamelle dit à chaque phrase, marque bien la supériorité aristocratique d'un premier président de cour souveraine, parlant à un juge de village. (GINGUENÉ.)

[7] Henri Nivernois. On a de lui, sous le titre d'*Apostilles*, un commentaire sur le répertoire de Nicolas *de Milis*, réimprimé in-8°, à Francfort, l'an 1572. (L.)

Je, respondit Bridoye, respondray briesvement selon l'enseignement de la loi *ampliorem. § in refutatoriis. C. de appel.* et que dict *Gloss. l.* 1. *ff. quod met. causa. Gaudent brevitate moderni.* Je fay comme vous aultres messieurs, et comme est l'usance de judicature : a laquelle nos droicts commandent tousjours deferer : *ut not. extra. de consuet. c. ex. litteris. et ibi Innoc.* Ayant veu, reveu, leu, releu, paperassé et feuilleté les complainctes, adjournemens, comparitions, commissions, informations, avant procedez, productions, allegations, intendicts[8], contredicts, requestes, enquestes, replicques, duplicques, triplicques, escriptures, reproches, griefs, salvations, recolemens, confrontations, acarations[9], libelles, apostoles, lettres royaulx, compulsoires, declinatoires, anticipatoires, evoca-

[8] Acte de l'ancienne procédure, par lequel le demandeur déclaroit *l'intention* qu'il avoit de fonder son droit sur tels faits, causes, raisons et moyens qu'il *entendoit* prouver. Voyez Fr. de Saleron, pag. 37 et 38, de sa forme d'instituer et intenter les actions, in-16, Rouen, 1562. (L.) — L'auteur donne ici une comique et véritable nomenclature des pièces d'un procès, ou plutôt des abus des tribunaux de son temps.

[9] Confrontations, recolement des accusés avec les témoins : du languedocien *acara*, confronter une personne avec une autre, verbe composé de *caro* ou *cara*, visage. On disoit aussi *acarement.* Ces deux mots dérivent immédiatement de *accarer,* qui signifie *confronter ;* ce qui confirme que ces trois mots sont composés de *cara*, visage, puisque *confronter,* qui a le même sens, est composé de front. Quant au radical *cara*, *caro* ou *care*, visage, il vient du grec *κάρα*, tête.

tions, envois, renvois, conclusions, fins de non proceder, apoinctemens, reliefs, confessions, exploicts et aultres telles dragees et espisseries d'une part et d'aultre, comme doibt faire le bon juge selon ce qu'en ha *not. Spec. de ordination.* § 3. *et tit. de offi. omn. jud.* § *fin. et de rescriptis præsentat.* § 1. Je pose sus le bout de la table en mon cabinet touts les sacs du deffendeur: et luy livre chanse premierement, comme vous aultres, messieurs. Et est *not. l. favorabiliores. ff. de reg. jur. et in cap. cum sunt. eod. tit. lib.* 6. qui dict, *Cum sunt partium jura obscura, reo favendum potius quam actori.* Cela faict, je pose les sacs du demandeur, comme vous aultres, messieurs, sus l'aultre bout *visum visu.* Car, *opposita juxta se posita magis elucescunt, ut not. in l.* 1. § *videamus. ff. de his qui sunt sui vel alieni juris, et in l. munerum.* § *mixta. ff. de muner. et honor.* Pareillement, et quant et quant, je luy livre chanse.

Mais, demandoyt Trinquamelle, mon amy, a quoy congnoissez vous l'obscurité des droicts pretendus par les parties plaidoyantes? Comme vous aultres, messieurs, respondit Bridoye, sçavoir est, quand il y ha beaucoup de sacs d'une part et d'aultre. Et lors j'use de mes petits dez, comme vous aultres, messieurs, suivant la loy *semper in stipulationibus. ff. de regulis juris* et la loy versale versifieeque [16]. *eod. tit. Semper in obscuris*

[16] On doit lire de la sorte, conformément à l'édition de 1626 (*et*

quod minimum est sequimur: canonizee *in c. in obscuris. eod. tit. lib.* 6. J'ay d'aultres gros dez bien beaulx et harmonieux, desquels je use, comme vous aultres, messieurs, quand la matiere est plus liquide, c'est a dire, quand moins y ha de sacs.

Cela faict, demandoyt Trinquamelle, comment sententiez vous, mon amy? Comme vous aultres, messieurs, respondit Bridoye, pour celluy je donne sentence, duquel la chanse livree par le sort du dez judiciaire[11], tribunian, pretorial, pre-

de 1552), qui a ainsi corrigé le *versifiéque* de celles de 1547 et 1553. Cette loi *versale* et *versifiée*, car le *que* est latin comme dans le *renegat apostatque* du liv. III, chap. XXIV de Feneste; cette loi, dis-je, est le pentametre *Semper in obscuris quod minimum est sequimur,* qu'avec raison Rabelais prétend qu'on auroit dû éviter dans la prose. Voyez Ménage, chap. LXXXIX de ses *Observations sur la langue françoise.* (L.) — La loi écrite en vers et versifiée. Cette loi que Rabelais cite ici est en effet un vers pentamètre. « La règle de droit dont on fait une application burlesque dans le premier tome du *Ménagiana*, page 24, dit La Monnoye, tom. III, pag. 66 du même ouvrage, est d'Ulpien, l. IX, *de reg. jur.* Rabelais, chapitre XXXVII (XXXIX) du livre III, s'en moque, appellant cette loi versale et versifiée, parceque c'est un vers pentamètre. »

[11] Sort judiciaire, tribunian, prétorial, sont trois expressions synonymes. Sort judiciaire, *alea judiciorum*, marque l'incertitude des jugements. Ce même sort est appellé *tribunian* du fameux jurisconsulte qui, par ordre de Justinien, compila le droit romain. Rabelais, à l'exemple des jurisconsultes qui ont précédé Budé et Alciat, écrit *tribunian* ici, et plus bas chapitre XLII, qui dans quelques éditions est le XLIV. Suidas a écrit Τριϐουνιανός et Τριϐωνιανός. (L.) — Le sort judiciaire, dit de Marsy, est ici appelé tribunien, soit, comme le prétend Le Duchat, par rapport au nom du fameux jurisconsulte *Tribonius*, qui, par ordre de Justinien, composa le droit romain,

mier advient[12]. Ainsi commandent nos droicts *ff. qui pot. in pig. l. potior l. creditor. c. de consul l.* 1. *Et de regulis juris. in* 6. *Qui prior est tempore potior est jure.*

soit plutôt par allusion au nom de *tribun*, qui, ainsi que le *préteur*, étoit un magistrat particulièrement chargé de rendre la justice. » Nous préférons la première origine.

[12] Arrive la première.

CHAPITRE XL.

Comment Bridoye expose les causes, pourquoy il visitoyt les procez qu'il decidoyt par le sort des dez.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Bridoye répond au président Trinquamèle, qui lui reproche de ne point régler, avec le sort des dés, celui des parties dès leur prèmière comparution, qu'il se conduit ainsi par trois raisons, 1° pour l'observation des formes, 2° pour lui servir d'exercice honnête et salutaire, 3° enfin pour que le procès, bien ventilé, grabelé et débattu, vienne, par succession de temps, à sa maturité avant de juger.

Voyre mais, demandoyt Trinquamelle, mon amy, puisque par sort et ject des dez vous faictes vos jugemens, pourquoy ne livrez vous ceste chanse le jour et heure propre, que les parties controverses comparent devant vous, sans aultre delay? De quoy vous servent ces escriptures et aultres procedures contenues dedans les sacs? Comme a vous aultres, messieurs, respondit Bri-

doye, elles me servent de trois choses, exquises, requises, et authenticques. Premierement pour la forme, en omission de laquelle ce qu'on ha faict n'estre valable prouve tres bien Spec. 1. *tit. de instr. edit. et tit. de rescript. præsent.* D'advantaige vous sçavez trop mieulx, que souvent en procedures[1] judiciaires les formalitez detruisent les materialitez et substances. Car *forma mutata, mutatur substantia. ff. de exhibend. l. Julianus ff. ad leg. Falcid. l. Si is qui quadringenta. Et extra. de decim. ad audientiam, et de celebrat. miss. c. in quadam.*

Secondement, comme a vous aultres, messieurs, me servent d'exercice honneste et salutaire. Feu M. Othoman Vadare[2], grand medicin, comme vous diriez, *c. de comit. et archi. Lib.* 12 m'ha dict

[1] L'auteur prouve encore dans ce chapitre qu'il entendoit fort bien la forme et le fond des affaires.

[2] Vatere ou Vadere, et, à la parisienne, *Vadare*, comme on lit dans la plupart des éditions, grand médecin, c'est-à-dire *premier médecin*, médecin du rang de ceux dont parle le Code, liv. XII, tome 13, *de Comitibus, et Archiatris sacri Palatii.* Au chapitre précédent le premier président *Trinquamelle* est appellé de même *grand président.* Le procès verbal de la coutume de Ponthieu, rédigée l'an 1495, fait mention d'un M... *Watare* ou *Wataire*, curé de Beauvoir-lez-Rue, élection de Doulens. Peut-être que le premier médecin *Vatere* et lui étoient d'une même famille, et que *Michel Vataire*, premier médecin du duc d'Alençon en 1574, étoit fils d'Othoman *Vadere* ou *Vadare*, comme on lit ce nom-là dans les différentes éditions de Rabelais. Voyez les *Mémoires* de M. le duc de Nevers, tom. I, pag. 590, col. 2, Ambr. Paré, chapitre dernier de son Introduction à la chirurgie, et Simon Goulart, tom. I, pag. 331 de ses *Hist. adm. et mémorables.* (L.)

maintes fois, que faulte d'exercitation corporelle, est cause unicque de peu de santé et briefveté de vie de vous aultres, messieurs, et touts officiers de justice. Ce qui tres bien avant luy estoyt noté par Bart. *in l.* 1. *c. de sentent. quæ pro eo quod.* Pourtant sont comme a vous aultres, messieurs, a nous consecutivement, *quia accessorium naturam sequitur principalis. de regulis juris. l.* 6. *et l. cum principalis et l. nihil dolo. ff. eod. tit. de fidejusso. l. fidejussor. et extra de offic. de leg. c.* 1. concedez certains jeulx d'exercice honneste et recreatif. *ff. de allus. et aleat. l. solent. et authent. ut omnes obediant. in princ. coll.* 7. *et ff. de præscript. verb. l. si gratuitam, et l.* 1. *c. de spect. lib.* 11. Et telle est l'opinion *D. Thomæ in secunda secundæ quæst.* 168. Bien a propous alleguee par D. Albert. de Ros. lequel *fuit magnus practicus* et docteur solennel, comme atteste Barbatias *in prin. consil.* La raison est exposee *per glos. in proœmio. ff. § ne autem tertii.*

Interpone tuis interdum gaudia curis.

De faict, ung jour en l'an 1489, ayant quelcque affaire bursal en la chambre de messieurs les généraux[3], et y entrant par permission pecuniaire de l'huissier, comme vous aultres, messieurs, sçavez que *pecuniæ obediunt omnia.* Et l'a dict Bald. *in l. singularia ff. si certum pet. et Salic. in l. receptitia. c.*

[3] C'étoient les magistrats de la cour des aides.

constit. pecun. et Card. in Clem. 1 *de baptis.* Je les trouvay tous jouants a la mousche[4] par un exercice salubre avant le past[5] ou apres: il m'est indifferent, pourveu que *hic not.*[6] que le jeu de la mousche est honneste, salubre, anticque et legal *à Musco inventore, de quo c. de petit. hered. l. si post mortem, et Muscarii,* 1. ceulx qui jouent a la mousche sont excusables de droict *l.* 1. *C. de excus. artif. lib.* 10. Et pour lors estoyt de mousche M. Tielman Picquet[7], il m'en soubvient: et rioyt de ce que messieurs de ladicte chambre guastoyent touts leurs bonnets à force de luy dauber ses espaules: les disoyt ce nonobstant n'estre de ce degast de bonnets excusables on retour du palais envers leurs femmes, par *c. extra. de præsumpt. et ibi gloss.* Or *resultorie loquendo,* je diroys, comme vous aultres, messieurs[8], qu'il n'est exercice tel, ne plus aromatisant[9] en ce monde palatin[10], que vuider sacs,

[4] *Empusæ ludus:* Jeu où l'on joue à cloche-pied.

[5] Avant le repas. — [6] Pourvu que vous notiez.

[7] *Picquet*, famille de Montpellier, de laquelle étoit, en 1490, *Honoré Picquet,* l'un des quatre professeurs en médecine que le roi Charles VIII venoit d'établir dans l'université de Montpellier. Voyez *Joh. Steph. Strobelberger, Hist. Monspel.* (L.)

[8] Les mots *comme vous aultres, messieurs,* ont été restituez sur les trois éditions de Lyon, et sur celle de 1626. (L.) — Et sur celle de 1552.

[9] Ces papiers poudreux produisent enfin de bonnes épices à ceux qui les ont feuilletez. (L.)

[10] C'est le pays du palais de justice qu'il compare à un monde: c'en est un en effet.

feuilleter papiers, quotter cayers, emplir paniers, et visiter proces, *ex Bart. et Joan. de Pra.*[11] *in l. falsa. de condit. et. demonstra. ff.*

Tiercement, comme vous aultres, messieurs, je considere que le temps meurit toutes choses: par temps toutes choses viennent en evidence: le temps est pere de verité, *gloss. in l. 1. C. de servit. authent. de restit. et ea quæ pa. et Spec. tit. de requisit. cons.* C'est pourquoy, comme vous aultres, messieurs, je surseoye, dilaye et differe le jugement, affin que le proces bien ventilé, grabelé et debattu vienne par succession de temps a sa maturité: et le sort par apres advenant soyt plus doulcement porté des parties condemnees, comme *not. gloss. ff. de excus. tut. l. tria onera.*

Portatur leviter, quod portat quisque libenter.

Le jugeant crud, verd et on commencement, dangier seroyt de l'inconvenient, que disent les medicins advenir quand on perse un aposteme, avant qu'il soyt meur, quand on purge du corps humain quelcque humeur nuisant, avant sa concoction. Car comme est escript *in Authent. hæc constit. in Innoc. de constit. princ.* et le repete *gl. in c. cæterum extra. de juram. calumn. Quod medicamenta morbis exhibent, hoc jura negotiis.* Nature

[11] *Joannes de Prato*, Florentin. Panzirol, lib. II, cap. CXIV, le fait fleurir en 1460. (L.)

d'advantaige nous instruit cueillir et manger les fruits quand ils sont meurs. *Instit. de rer. div.* § *is ad quem. et ff. de acti. empt. l. Julianus.* Marier les filles quand elles sont meures, *ff. de donat. inter vir. et uxor. l. cum hic status.* § *si quis sponsam. et* 27. *qu.* 1. *c. Sicut* dict *gloss.*

> Jam matura thoris plenis adoleverat annis
> Virginitas.

Rien ne faire qu'en toute maturité. 23. *q.* 11 § *ult. et* 33. *de c. ult.*

CHAPITRE XLI.

Comment Bridoye narre l'histoire de l'appoincteur des procez.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Bridoye se justifie des retards de ses jugements, par l'exemple qu'il rapporte d'un nommé *Perrin-Dandin*, qui, du temps que lui Bridoye étudioit en droit à Poitiers, appointoit et vidoit presque tous les procès de son canton. Il ajoute que Perrin le fils ayant en vain voulu imiter son père dans l'expédition des affaires, ce dernier lui donna pour raison de sa non-réussite, qu'il se hâtoit beaucoup trop de juger, et qu'il ne viendroit à bout de les terminer aussi habilement que lui, qu'en les laissant mûrir pendant tout le temps convenable. Nous trouvons dans ce chapitre, où Bridoye nous apprend qu'il a étudié en droit à Poitiers, et dans le chapitre XLVIII, où Rabelais, en parlant de *sanctions connubiales*, semble faire allusion au traité *De legibus connubialibus* de Tiraqueau, deux nouvelles preuves que ce juge de Fontenay-le-Comte est le prototype du juge de Fonsbeton. Ce qui le confirme encore, ce sont les citations prodiguées à pleines mains dans les chapitres XXXIX, XL, XLI et XLII, à la manière de Tiraqueau.

« Perrin Dandin, dit Bernier, ce brave et commode voisin, aimé de tout le monde au point *qu'il n'étoit tué cochon dans le voisinage, dont il n'eust de la hastille et des boudins*,

cet homme, dis-je, si commode, quoiqu'il ne semble à quelques uns qu'un *dindon tintin*, un tienot, un sot, un badin; est, et dans son emploi, et suivant l'étymologie hébraïque (*dan* juger, *din* jugement), un juge équitable qui tire les parties d'affaire. Tout le chapitre est ou moral ou politique, à qui sait trouver le sens de la fable. Au reste l'auteur a raison d'ajouter au vers:

Sæpè solet similis filius esse patri;

celui-ci,

Et sequitur leviter filia matris iter;

car telle mère, telle fille, si le tempérament ou la vertu ne s'y opposent. C'est pourquoi une mère disoit d'une de ses filles qui n'avoit pas la vivacité, ni le savoir-faire des autres: *C'est une indolente, elle ne m'a jamais valu une fricassée de poulets.* Quant au chapitre suivant, tout en est pareillement bon, avec un peu d'application et de pénétration. »

Il me soubvient a ce propous, dist Bridoye continuant, que on temps que j'estudioys a Poictiers en droict, soubs *Brocadium juris*[1], estoyt a Seme-

[1] Sous le règne de Louis XII, Jean Petit, libraire à Paris, imprima, in-16, en caractères gothiques, un petit volume intitulé: *Brocardia juris.* C'est de ce livre que l'ignorant Bridoye fait le nom du professeur sous lequel il avoit étudié au (*en*) droit à Poitiers. Et si l'on en croit Perrin Dandin, autre habile homme du tems de Bridoye, le *concile de Latran*, et la *pragmatique sanction* étoient aussi deux personnes qu'il avoit vues dans sa jeunesse. De sorte que si Rabelais en est cru, avant le rétablissement des belles-lettres, le jurisconsulte françois en savoit à peu près autant que certain potestat vénitien,

rue[2] ung nommé Perrin Dendin[3] homme honorable, bon laboureur, bien chantant on letrain[4], homme de credit et eagé, aultant que le plus de vous aultres, messieurs: lequel disoyt avoir veu le

duquel Poge raconte dans ses *Facéties* qu'un prêtre, qui plaidoit devant ce juge, lui ayant allégué l'autorité de certaine *Clémentine*, et de je ne sai quelle *Novelle*, le potestat, qui prenoit cette constitution papale et cette loi d'empereur pour deux donzelles que le prêtre connoissoit, le querella bien fort de ce que dans un tribunal grave il osoit produire le témoignage de deux de ses concubines. (L.) — Voici le vrai titre du livre dont Bridoye fait le nom de son professeur: *Brocardica juris, seu modus legendi contenta, et abbreviaturas utriusque juris*. Paris, Est. Jehanot, 1497, in-16.

[2] Paroisse de l'élection de Poitiers. (L.) — On lit ici, dans l'édition de 1552, *Semerue*, et plus loin *Semarue :* ce doit être *Semarve*, village du Poitou, du diocèse de Poitiers, et près de Poitiers. Il faudroit donc lire ici *Semerve*, et plus loin *Semarve*. Un interprète, sans critique, dit: « C'est très probablement *Semur*, capitale de l'Auxois, en latin, *Semerium*, dont l'auteur aura fait *Semerue*, en latinisant le nom françois. »

[3] Sous ce nom là Rabelais désigne un bon homme qui, pour juger entre ses justiciables, est assis sur un siège de *pierre*, où par contenance, et faute de marchepié, il donne à ses jambes un branle qui imite le mouvement des cloches lorsqu'elles font *din, dan, din*. Sur un de ces sièges, qui se voit encore à Metz sur la place d'armes, on prétend qu'autrefois le maître échevin donnoit audience à la manière de Perrin Dendin. (L.) — « Dandin, au chap. XXXIX (XLI) du liv. III, ajoute Le Duchat, dans Ménage, au mot DANDINER, est le nom d'un bon homme et de bon sens, qui, de son temps, appointoit ou terminoit tous les procès des bonnes gens de son voisinage, *quoique juge ne fust, mais homme de bien*, dit Rabelais dans le même chapitre; et Rabelais, en lui donnant ce nom là, nous le représente comme un homme qui, au lieu de monter à l'audience, et, là, s'asseoir sur des fleurs de lys, les pieds posés sur un marchepied comme font tous les juges royaux dans leurs sièges, prenoit sa séance sur

grand bon homme Concile de Latran[5], avecques son gros chappeau rouge: ensemble la bonne dame Pragmaticque Sanction[6] sa femme, avec-

le premier tronc d'arbre renversé, ou sur la première pierre qu'il trouvoit pour haute qu'elle fût: auquel cas, comme les jambes lui pendoient souvent, il leur donnoit le branle comme un homme simple qu'il étoit, et faute de savoir se donner une contenance plus grave. C'est là proprement ce qui s'appelle *se dandiner*, par une métaphore prise du branle des cloches, appelé *dandinement* par Rabelais, par onomatopée, à cause que dans leur branle le battant fait *dandin, dandan*. A Metz, sur la place d'armes, on voit encore bien entier, et en très bon état, un assez haut banç de pierre de taille, sur lequel, avant l'établissement du parlement, le maître-échevin expédioit les moindres affaires en se *dandinant*, c'est-à-dire en donnant le branle à ses jambes qui lui pendoient comme à *Perrin Dandin*. » Racine a immortalisé le nom de Dandin.

[4] Lutrin: de *lectrinum*, diminutif de *lectrum*, dérivé de *lego*.

[5] « Des Périers, à la fin de sa Nouvelle LXVIII, a emprunté cette naïveté de Rabelais, selon La Monnoye, qui cependant fait en même temps la remarque que le troisième livre de Rabelais n'a été imprimé pour la première fois qu'en 1546, deux ans après la mort de Des Périers. Ce concile de Latran, dont Perrin Dandin fait un *grand bonhomme*, commença en 1512, sous Jules II, et finit, en 1517, sous Léon X. Ce grand bonhomme approuva le concordat fait entre Léon X et François Ier, l'an 1516, et la bulle du 19 décembre suivant, par laquelle, du consentement de François Ier, le pape révoquoit et abrogeoit la pragmatique. Son gros chapeau rouge est une allusion aux chapeaux des cardinaux, grands personnages d'un concile.

[6] Elle est très bien nommée, puisque c'étoit le meilleur rempart qu'on pût jamais opposer aux entreprises que la cour de Rome étoit en possession de faire sur les libertez de l'église gallicane. Voyez Mézerai, sur l'an 1439. (L.) — « Parcequ'en effet, dit un interprète, le concile de Latran (en 1513) *maintenoit*, et, par là, sembloit épouser la pragmatique sanction. » Cl. B. Morizot, dans un roman intitulé: *Peruviana*, rapporte un conte de son invention, touchant

ques son large tissu de satin pers[7], et ses grosses patenotres de gayet[8]. Cestuy homme de bien appoinctoyt plus de proces qu'il n'en estoyt vuidé en tout le palais de Poictiers, en l'auditoire de Monsmorillon[9], en la halle de Partenay-le-Vieulx. Ce que le faisoyt venerable en tout le voisinaige de Chauvigny, Nouaillé, Croutelles, Aisgne, Legugé, La Motte, Lusignan, Vivonne, Mezeaulx, Estables et lieux confins. Touts les debats, procez et differens estoyent par son devis vuidez, comme par juge souverain, quoy que juge ne feust, mais homme de bien. *Arg. in l. sed si unius. ff. de jurejur. et de verb. oblig. l. continuus.* Il n'estoyt tué pouroeau en tout le voisinaige, dont il n'eut de la hastille[10], et des boudins. Et estoyt

madame la pragmatique. « Il y avoit en France une noble et riche veuve nommée *Pragmatique*, qui avoit deux filles à marier, etc. »

[7] Ce tissu étoit sans doute le couvercle du livre de la pragmatique sanction. On couvroit dès ce temps-là les livres précieux de satin, de velours, et d'autres étoffes recherchées.

[8] C'est ainsi qu'on lit dans l'édition de 1552, et qu'a lu Ménage en d'autres éditions. Le Duchat et M. D. L. lisent *jayet*, qui n'est qu'une corruption de *gayet*. *Gayet* vient de *gagates*, d'où nous avons fait aussi *jayet* et *jais*. Le *gayet*, *jayet*, ou *jais*, est une pierre noire et luisante. L'auteur donne des patenôtres à la pragmatique sanction pour désigner que cette *bonne dame* tient à l'Église.

[9]* Petite ville sur la frontière du Poitou et du Limousin, où François Ier établit depuis un présidial. Voyez Bèze, dans son *Hist. eccl.*, liv. V, pag. 765 du tom. I. (L.) — Tous ces lieux du Poitou et voisins de Fontenay-le-Comte, que cite Bridoye, prouvent que c'étoit son pays, et que par conséquent Bridoye est Tiraqueau.

[10] C'est selon Furetière et Ménage quelque pièce (de porc) bonne

presque tous les jours de bancquet, de festin, de nopces, de commeraige, de relevailles, et en la taverne, pour faire quelcque appoinctement, entendez. Car jamais n'appoinctoyt les parties, qu'il ne les feist boire ensemble par symbole de reconciliation, d'accord parfaict, et de nouvelle joye. *ut not. per. Doct. ff. de peric. et com. rei vend. l.* I. Il eut ung fils nommé Tenot Dendin, grand hardeau[11] et gualant homme, ainsi m'aist Dieu. Le-

à rôtir, propre à mettre au hastier ou à la broche. Mais Le Duchat, au même article du dictionnaire de Ménage, prétend qu'ils se sont trompés. « Ce qu'on appelle, dit-il, *hastille* n'est pas une pièce propre à mettre à la broche : c'est le foie et autres parties des entrailles du porc, ainsi appelées, parcequ'elles doivent être mangées à la hâte, si on ne veut qu'elles se gâtent. » Voyez livre II, chapitre XXXI. Selon un interprète, « ce sont des andouilles, des saucisses, des boudins. »

[11] C'est-à-dire galant homme, ou Dieu *m'aide*, me sauve. Ménage a remarqué que Charles de Bouvelles, au mot HARDI, expliquoit *hardeau* par *puer malæ indolis*, et il a trouvé que cette explication du mot *hardeau* ne convenoit pas avec la qualité de *galant homme*, dans ce passage de Rabelais. Mais il n'a pas pris garde que Rabelais, qui appelle Tenot Dendin *grand hardeau*, ne le traite en même tems de *galant homme* que par ironie, et à l'imitation de Marot qui, au portrait qu'il fait de son valet comme d'un vaurien *sentant la* hart *de cent pas à la ronde*, ajoute tout d'une suite, *Au demeurant le meilleur filz du monde.* On appelle *hard* et *hardeau* de petites branches vertes qu'on tortille pour en faire des liens de fagot, et on les appelle de la sorte de *fero*, parce que c'est par ces liens qu'on soulève les fagots. Ce que nous appellons *hardes*, s'appelle en Languedoc *fardes*, d'où *fardeau*, qui a produit *hardeau* dans la signification d'un enfant qui, par ses mauvaises inclinations, étoit à charge à ses parens; et *grand hardeau* pour désigner ces garnemens qui, croissant toujours comme la mauvaise herbe, sont enfin destinez à la *hard*

quel semblablement voulut s'entremettre d'appoincter les plaidoyans, comme vous sçavez que

Sæpe solet similis filius esse patri.
Et sequitur leviter filia matris iter.

Ut ait gloss. 6. qu. 1. c. Si quis. gloss. de consec. dist. 5. c. 2. fin. et est not. per Doct. C. de impub. et aliis subst. l. ult. et l. legitime. ff. de stat. hom. gloss in l. quod si nolit. ff. de ædil. edict. l. quisquis. C. ad leg. Jul. Majestat. Excipio filios a Moniali susceptos ex Monacho. per gloss. in c. impudicas. 27. qu. 1. Et se

comme dignes *fardeaux* d'un gibet. De cette explication de *grand hardeau*, soit dit en passant, il résulte que ces mots dans Rabelais font allusion au *sentant la hard* de Marot à l'endroit sus allégué. Il est vrai qu'elle n'est rien moins qu'obligeante pour Tenot Dendin; mais aussi Rabelais nous ne le donne-t-il plus bas pour un garçon de si méchant naturel, que de gaieté de cœur il insultoit à son bon homme de père. (L.) — Il suivroit de là que *grand hardeau* signifieroit ici un grand fripon, un grand pendard, digne de la *hart;* mais c'est une erreur de Le Duchat et du Dictionnaire de Borel. De Marsy a très bien expliqué *grand hardeau* par *grand brin de garçon*, et La Monnoye l'avoit entendu de même. « *Hart* et son diminutif *hardeau*, dit-il, sur la dix-septième Nouvelle de Des Périers, sont de petites branches vertes qu'on tortille pour en faire des liens de fagot; et comme il est assez ordinaire de comparer les enfants à de jeunes plantes (témoin *virgo* de *virga*), de là est venu que *hardeau*, dans la signification de branche naissante, de lien tendre et flexible, s'est pris pour un jeune garçon non encore bien noué; et *hardelle* pour une jeune fille. Cette étymologie, tirée de Nicot, suivie par Monet, me paroît fort naturelle. Rabelais, décrivant Tenot Dandin, qui étoit déja formé, ne l'appelle pas simplement *hardeau*, mais *un grand hardeau*. Ceci sert encore à faire voir que c'est *hard* qu'il faut écrire, et non pas *hart*. Le diminutif *hardeau*, le latin barbare *hardes* pour

nommoyt en ses tiltres: L'appoincteur des procez, en cestui negoce tant estoyt actif et vigilant. Car *vigilantibus jura subveniunt, ex leg. pupillus. ff. quæ in fraud. cred. et ibid. l. non enim et Instit. in proœmio;* que incontinent qu'il sentoyt, *ut ff. si quand. paup. fec. l. Agaso. gloss. in verbo olfecit*[12], *id est, nasum ad culum posuit;* et entendoyt par pays estre meu procez ou debat, il se ingeroyt d'appoincter les parties. Il est escript: *Qui non laborat, non manige*[13] *ducat:* et le dict *gloss. ff. de damn. infect. l. quamvis;* et *currere* plus que le pas *vetulam compellit egestas. gloss. ff. de lib. agnosc. l. si quis. pro*

virga, et le françois *hardes*, dans la signification de linge, habits, parcequ'on lie ensemble les hardes (pour en faire un *trousseau*), ne permettent pas d'en douter. Cette note, qu'on avoit envoyée en ces termes pour expliquer le mot *hardeau* dans Rabelais, a été entièrement altérée dans le commentaire publié l'an 1711 sur cet auteur. » Ce reproche s'adresse à Le Duchat; et nous profitons de cette occasion pour témoigner notre étonnement qu'un si savant homme, un si excellent critique, qui doit tant de bonnes et savantes remarques à La Monnoye ne l'ait jamais ou presque jamais cité. Cette fausse honte n'appartient qu'à un petit esprit.

[12] Cette loi parle des animaux qui, par le flair à cette partie de leurs femelles, jugent si elles sont en chaleur ou non. (L.)

[13] Mots du Languedoc. Rabelais aimant les allusions en a voulu faire une du languedocien *manige ducat* au latin *manducat*. Ainsi au lieu de *Qui non laborat, non manducat*, il a dit dans un sens aussi bon, quoiqu'en deux langues, *Qui non laborat, non manige ducat*, qui ne travaille pas, ne manie point de ducats, c'est-à-dire ne gagne rien, ne devient pas riche. Le languedocien *maniga*, pour *manier*, vient de l'italien *maneggiare*, d'où nous avons fait *manigance*. (L.) — C'est un jeu de mots sur *manducat* et *manie ducat*.

qua facit l. si plures. C. de condit. incerti. Mais en tel affaire il feut tant malheureux, que jamais n'appoincta different quelconque, tant petit feust il que sauriez dire. En lieu de les appoincter, il les irritoyt et aggressoyt[14] d'advantaige. Vous sçavez, messieurs, que

Sermo datur cunctis, animi sapientia paucis.

gloss. ff. de alien. jud. mut. caus. fa. l. 2. Et disoyent les taverniers de Semarue, que soubs luy en ung an, ils n'avoyent tant vendus de vin d'appoinctation[15] (ainsi nommoyent ils le bon vin de Legugé) comme ils faisoyent soubs son pere, en demie heure. Advint qu'il s'en plaignit a son pere, et referoyt les causes de ce meshaing en la perversité des hommes de son temps: franchement luy objectant, que si on temps jadis le monde eust esté ainsi pervers, plaidoyard, detravé et inappoinc-

[14] C'est *aggressoyt* qu'on doit lire, conformément aux éditions de 1547 et 1553. *Aigrissoit*, comme on lit dans les nouvelles, est des trois de Lyon, et de celles de 1596 et 1626 (*et de* 1552). Pour *aigreur*, l'italien dit *aggrezza*, d'où le verbe *aggresser* qui est proprement du Languedoc. (L.)

[15] Quelque barbare que soit depuis près de deux siècles ce mot dans la signification d'*accord* ou d'*apointement*, il ne l'est pas encore tant que celui d'*appunctation*, qui se lit en la même signification dans une lettre qu'écrivoient au roi Louis XII, le 15 d'avril 1509, le général des finances Hurault et Thomas Bochier, qui suivoient alors l'armée françoise en Italie. Ils disent à ce prince que ça été une bonne *appunctiation* que d'avoir empêché le pillage de Trévis par cette armée qui venoit de rentrer dans cette ville. (L.)

table, il son pere n'eust acquis l'honneur et tiltre d'appoincteur[16] tant irrefragable, comme il avoyt. En quoy faisoyt Tenot contre le droict, par lequel est es enfans deffendu reprocher leur propre pere, *per gloss. et Bart. l.* 3. § *si quis. ff. de condit., ob caus. et authent. de nupt.* § *sed quod sancitum. col.* 4. Il te fault[17], respondit Perrin, faire aultrement, Dendin, mon fils. Or

Quand *oportet* vient en place,
Il convient[18] qu'ainsi se face.

gloss. C. de appell. l. eos etiam. Ce n'est la que gist le lievre. Tu n'appoinctes jamais les differens. Pourquoy? Tu les prends des le commencement estans encore verds et cruds. Je les appoincte touts. Pourquoy? Je les prends sur leur fin bien meurs, et digerez. Ainsi dict *Gloss.*

16 Lisez de la sorte, conformément aux plus vieilles éditions. *D'apoinctement*, comme ont les nouvelles, est une faute dans l'édition de 1596. (L.) — On lit *apoincteur* dans l'édition de 1552.

17 [« Il fault, respondit Perrin, faire aultrement. Or quand. »] Ce qui est entre ces marques [ ] manque dans les éditions de 1558, 1571, et 1626, et dans les trois de Lyon. L'abbé Guyet l'avoit rétabli à la marge de son exemplaire, sur les éditions de 1547, 1553, et 1596; et toutes celles de Hollande sont correctes à cet égard. (L.) — Ainsi que celle de 1552, qui lit de plus, *il te fault*, au lieu de *il fault*.

18 Quand *oportet* s'en vient en place,
Il faut que la chose se face.

C'est comme on lit ce vieux proverbe, dont on a fait un brocard de droit. (L.)

Dulcior est fructus post multa pericula ductus.

l. non moriturus. C. de contrahend. et committ. stipe. Ne sçais tu qu'on dict en proverbe commun : Heureux estre le medicin, qui est appellé sus la declination de la maladie? La maladie de soy critiquoyt et tendoyt a fin, encores que le medicin n'y survint. Mes plaidoyeurs semblablement de soy mesme declinoyent on dernier but de plaidoirie : car leurs bourses estoyent vuides, de soy cessoyent poursuivre et soliciter : plus d'aubert n'estoyt en fouillouse [19] pour solliciter et poursuivre.

Deficiente pecu, deficit omne, nia.

Manquoyt seulement quelcqu'un qui feust comme paranymphe [20] et mediateur, qui premier parlast d'appoinctement : il ha esté las le premier : il n'a-

[19] *Aubert, fouillouse*, mots de l'argo, pour dire qu'il n'y avoit plus d'*argent* dans la *poche* ou dans la bourse des parties plaidantes. Malchus, Journée 3 de la passion de Jésus-Christ, à personnages :

> Il n'a tirandes ne endoce,
> Albert, temple, ne pain, ne poulce :
> Le Marmoyn est tout à sec.

Et plus bas, Orillart :

> Devant qu'on s'y souille,
> Les gros fonceront à la foulle,
> Et force d'aubert grupperons.

Fouillouse vient de *follis*, et *Aubert*, c'est proprement de la monnoie *blanche*. (L.) — Il n'y avoit plus d'argent blanc (*album*) dans la poche où l'on *fouille*. Voyez liv. I, ch. XXXVIII, et note 6, ch. XLII.

[20] « *Paranymphe*, latin *pronubus*, celuy qui de la part du futur

voyt le meilleur droict : il sentoyt que le bast le blessoyt. La, Dendin, je me trouve a propous, comme lard en pois[21]. C'est mon heur. C'est mon guaing. C'est ma bonne fortune. Et te dy, Dendin, mon fils joly[22], que par ceste methode je pourroys paix mettre, ou treves pour le moins, entre le grand roy[23] et les Venitiens : entre l'empereur et les Suisses, entre les Anglois et Ecossois : entre d'appoinctement, pour soy saulver l'une et l'aultre partie de ceste pernicieuse honte qu'on eust dict, cestuy ci premier s'est rendu : il ha premier parlé

marié avoit toute charge d'adviser au contract de mariage. *Item* qui conduisoit le marié en sa maison. Tout ainsi que *pronuba* estoit celle qui menoit coucher la mariée. Davantage le paranymphe s'appeloit en latin *auspex*, pour ce qu'il prenoit augure de bon ou de mauvais succez du mariage. Voilà pourquoy on peut attribuer ce mot à ceux qui conduisent quelques affaires, comme fait l'auteur au chap. XXXIX (XLI) du livre III. » *Alphabet de l'auteur françois.*

[21] Patelin :

> En ung tel ord villain Brutier
> Onq'lard en pois n'escheut si bien.

C'est-à-dire que la pièce qu'on venoit de faire au drapier Guillaume Jousseaume convenoit mieux à cette ame *roturière* que jamais le lard ne s'accorde avec les pois d'hiver. Ce qui avoit donné lieu à ce vieux proverbe, c'est qu'en France jusque sous le règne de François II, les *pois au lard* passoient pour un mets si friand, qu'on en servoit sur la table du roi. (L.) — C'est-à-dire à propos.

[22] Cet endroit a été imité par Molière, scène V, acte II, de l'*Avare* : « Et, je crois, si je me l'étois mis en tête, je marierois le grand Turc avec la république de Venise. »

[23] Louis XII, au tems qu'il prit aux Vénitiens presque tout leur État de terre ferme. On raconte qu'Innocent X, regardant un jour

le pape et les Ferrarois. Irai je plus loing? Ce m'aist Dieu, entre le Turc et le Sophy: entre les Tartares et les Moscovites. Entends bien. Je les prendroys sus l'instant, que les ungs et les aultres seroyent las de guerroyer, qu'ils auroyent vuidé leurs coffres, espuisé les bourses de leurs subjects: vendu leur dommaine: hypothecqué leurs terres: consumé leurs vivres et munitions. La, de par Dieu, ou de par sa mere, force forcée leur est respirer et leurs felonnies moderer. C'est la doctrine *in gloss.* 37. *d. c. Si quando.*

Odero si potero; si non, invitus amabo.

deux hommes de la lie du peuple, qui se battoient à grands coups de poing sous la fenêtre de son palais, le cardinal Pancirole demanda à S. S. si elle ne trouveroit pas bon qu'on allât séparer ces deux hommes? Non, dit le pape, laissez-les faire. Quelque temps après ces deux athlètes s'étant réconciliez allèrent boire ensemble: et alors S. S. dit au cardinal: « Cosi faranno gli Spagnoli e Francesi dopo che « saranno stracchi di battersi, da per loro s'accorderanno, senza che « alcuno impieghi la sua opera. Il en sera de même des Espagnols et des François, qui, après s'être bien battus, s'accorderont d'eux-mêmes sans que personne s'en mêle: » pronostic que l'événement confirma. Or, ce pape parloit de la sorte pour se disculper du reproche qu'on lui faisoit de ne point travailler à mettre la paix entre ces deux puissances. Voyez le tome II des *Mélanges* que don Bonaventure d'Argonne, prieur de la Chartreuse de Gaillon, a publiez sous le nom de Vigneul Marville. Ici et plus haut, déja le roi de France est appelé le *grand roi,* à l'exemple des Grecs de l'Asie qui, par excellence, appelloient ainsi le roi de Perse. (L.) — Le grand roy, dans Rabelais, ainsi que *le roy Megiste*, est le roi de France, soit Louis XII, soit François Ier, soit Henri II, selon les endroits: ici c'est Louis XII ou François Ier, et non pas Henri II, quoique le livre III ait été publié sous son règne, et qu'il soit le prototype de Pantagruel.

CHAPITRE XLII.

Comment naissent les procez, et comment ilz viennent a perfection.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Bridoye s'efforce toujours de prouver qu'il faut, pour bien juger les procès, tant civils que criminels, qu'ils soient parvenus, à l'aide du temps, à parfaite maturité; ce qu'il appuie de savantes autorités. La morale de ce chapitre est que le sommeil ou le temps fait beaucoup de bien aux procès et à toutes les affaires, parcequ'il les amène à leur fin, et qu'il est bon de dormir sur sa colère. Pour le prouver, Rabelais fait ici le conte d'un soldat gascon, qui, ayant perdu son argent au jeu, vouloit se battre contre le premier de ses compagnons qui se présenteroit. Personne ne lui ayant répondu, il se coucha dans le camp près d'une tente, et s'endormit. Deux ou trois heures après, il arriva qu'un autre soldat, qui venoit de jouer et de perdre devant la tente auprès de laquelle ronfloit le Gascon, le réveilla en criant: « Debout, camarade; j'ai perdu mon argent aussi bien que toi, vite, morbleu! l'épée à la main: allons nous battre. » « *Nous vattre?* répondit le Gascon se frottant les yeux, *cadédis! je t'esquinerois. Mais crois-moi, bas te reposer un pauc, comme je biens de faire, et puis nous nous vattrons tant que tu boudras.* »

C'est pourquoy, dist Bridoye continuant, comme vous aultres, messieurs, je temporise attendant la maturité du procez, et sa perfection en touts membres : ce sont escriptures et sacs. *Arg. in l. si major C. commun. divid. et de cons. di.* 1. *c. Solennitates. et ibi gloss.*

Ung procez, a sa naissance premiere, me semble, comme a vous aultres, messieurs, informe et imperfait. Comme ung ours naissant[1] n'ha pieds, ne mains, peau, poil, ne teste : ce n'est qu'une piece de chair, rude et informe. L'ourse a force de leicher, la met en perfection des membres *ut not. Doct. ff. ad leg. Aquil. l.* 2. *in fin.* Ainsi voy je, comme vous aultres, messieurs, naistre les procez a leurs commencemens informes et sans membres. Ils n'ont qu'une piece ou deux : c'est pour lors une laide beste[2]. Mais lorsqu'ilz sont bien entassez, encliassez, et ensachez, on les peult vrayement dire membrus et formez. Car *forma dat esse rei. l. si is qui. ff. ad. leg. Falcid. in c. cum dilecta extra de rescript. Barbatia consil.* 12. *lib.* 2. et devant luy Bald. *in c. ult. extra de consuet. et l. Julianus, ff. ad exhib. et l. quæsitum. ff. de lega.* 3. La ma-

[1] C'est Aristote qui dit cela, et Pline après lui, livre VIII, chapitre XXXVI; mais l'un et l'autre se sont trompez. (L.)

[2] Suivant le proverbe :

C'est une laide beste,
Qui n'a ni queuë ni teste. (L.)

niere est telle que dict *gloss. pen. q.* 1. *c. Paulus.*

Debile principium melior fortuna sequetur.

Comme vous aultres, messieurs, semblablement les sergens, huissiers, appariteurs, chicquaneurs, procureurs, commissaires, advocats, enquesteurs, tabellions, notaires, grephiers et juges pedanees[3], *de quibus tit. est lib.* 3. *Cod.* sugçans bien fort, et continuellement les bourses des parties, engendrent a leurs procez, teste, pieds, griphes, bec, dents[4], mains, veines, arteres, nerfs, muscles, humeurs. Ce sont les sacs. *Gloss. de cons. d.* 4, *accepisti.*

Qualis vestis erit, talia corda gerit.

Hic not. qu'en ceste qualité plus heureux sont les plaidoyans, que les ministres de justice. Car *beatius est dare quam accipere. ff. commun. l.* 3. *et extra. de celebra. Miss. c. cum Marthæ. et* 24 *qu.* 1 *c. Odi, gloss.*

Affectum dantis pensat censura tonantis.

[3] Le *juge pédanée* étoit un juge sans siége, qui rendoit ses sentences debout, *stans in pedibus*, sous un orme; de là nommé aussi, *juge sous l'orme;* de là le proverbe, Attendez-moi sous l'orme.

[4] Marot, à l'endroit de son *Enfer* où le poëte représente les procès sous l'idée d'autant de serpents :

Celuy qui siffle, et ha les dents si druës,
Mordra quelqu'un, qui en courra les rües. (L.)

Ainsi rendent le procez perfaict, gualant et bien formé : comme dit *gloss. canonica.*

> Accipe, sume, cape, sunt verba placentia Papæ.

Ce que plus apertement ha dict Alber. de Ros. *in verbo Roma* :

> Roma manus rodit, quas rodere non valet, odit.
> Dantes custodit, non dantes spernit et odit.

Raison pourquoy?

> Ad præsens ova, cras pullis sunt meliora.

ut et gloss. in l. Cum. hi. ff. de transact. L'inconvenient du contraire est mis *in gloss. C. de allu. l. fin.*

> Cum labor in damno est, crescit mortalis egestas.

La vraye etymologie de procez est en ce qu'il doibt avoir en ses prochats[5], prou sacs. Et en avons brocards deificques. *Litigando jura crescunt. Litigando jus acquiritur. Item gloss. in c. illud, extra de præsumpt. et C. de prob. l. instrumenta, l. non epistolis, l. non nudis.*

> Et cum non prosunt singula : multa juvant.

Voire, mais, demandoyt Trinquamelle, mon amy, comment procedez vous en action criminelle la partie coupable prinse *flagrante crimine?* Comme vous aultres, messieurs, respondit Bridoye, je

[5] En ses poursuites, beaucoup de sacs.

laisse et commande au demandeur dormir bien fort pour l'entree du procez: puis devant moy convenir, m'apportant bonne et juridicque attestation de son dormir, selon la *gloss.* 37 *q.* 7 *c. Si quis cum.*

..... Quandoque bonus dormitat Homerus.

Cestuy acte engendre quelcque aultre membre, de cestuy la naist ung aultre, comme maille a maille est faict le aubergeon[6]. Enfin, je trouve le procez bien par information formé et perfaict en ses membres. Adoncques je retourne a mes dez. Et n'est par moy telle interpollation sans raison faicte, et experience notable.

Il me soubvient qu'au camp de Stokholm[7], ung guascon nommé Gratianauld, natif de Sainsever, ayant perdu au jeu tout son argent[8], et de ce

[6] La cotte de maille, ancienne armure. Ce mot est le diminutif de celui de *haubert,* qui a le même sens. *Aubert* est le nom d'une monnoie blanche, et vient par conséquent du latin *albus,* ainsi que *haubert.* Voyez chapitre XLI, note 19.

[7] Christierne II, roi de Dannemarck, avoit, du chef de son père, quelque espèce de droit à la couronne de Suède. Voyant qu'au mépris de ses prétentions les Suédois venoient d'élire un protecteur du royaume, il assiégea Stockholm, l'an 1518, avec un corps d'armée ramassé de Saxons, de Frisons, d'Écossois, et de François. C'est de ce siège que parle Bridoye, qui s'y étoit trouvé. (B.) — Ce qui s'accorde avec l'âge de Tiraqueau, qui est mort en 1558.

[8] Mellin de Saint-Gelais, page 6 de ses œuvres, édition de 1574:

Car vos propos nous faisoyent souvenir

grandement fasché, comme vous sçavez, que *pecunia est alter sanguis, ut ait Ant. de But. in c. acce-*

D'un qui vouloit gendarme devenir,
Non point pourtant qu'il fust hardi; mais pour ce
Que le paovre homme avoit perdu sa bourse.

Et plus bas :

Ne voylà pas la colère et rancune
Du bon soldat qui perdit sa pécune?

Ce conte est pris de Pierre Arétin, au feuillet 67 de son dialogue *del giuoco*, imprimé à Venise l'an 1545, mais dédié, dès le 25 mars 1543, comme l'a remarqué M. de La Monnoye, tome II, page 195 de son *Menagiana*, Paris, 1715. Si au reste l'Arétin avoit sû d'autre langue que sa maternelle, on pourroit croire qu'il auroit bâti ce même conte sur celui qui commence par *Luculli Miles*, au vingt-sixième vers de la dernière des épîtres d'Horace. (L.) — « Rabelais, qui, comme je l'ai déja tant remarqué, dit La Monnoye (*Ménagiana*, tome III, page 389), n'est original que dans sa manière de narrer, a emprunté ce conte de l'Aretin, qui le premier l'a très plaisamment rapporté, feuillet 67 de son *Dialogo del giuoco*, en ces termes : « Havendo un soldato perduto non pur la paga, ed il credito, ma la « cappa, e la spada, rodendosi tutto di rabbia con viso di fuoco, e « con voce di fulmine, saltato là con un coltello in pugno disse, « qualunche bono poltrone si vuole ammazzar con meco, venga « contra questo, con quante arme gli pare. Perche ne à chi sfuria « per il vino, ne à chi rinega per il martello si dee por mente, non « fù veruno che gli rispondesse, onde messosi à dormir per istracco, « digesti l' ira nel sonno. A punto nel modestarsi, anzi poco dopo « l' essersi levato, ecco che à lui un che la stragiava, con il proferir « di combatter ignudo, dando in vantaggio à qualche accetasse, l'ar- « chibuso, ed il corsaletto; è quanto più pensava à la perdita dei « suoi danari, tanto più sollicitava la proferta. Poiche l'uscito del « letto l'hebbe sopportato un pezzo, mettendo la mano in sù la « spalla disse : fratello, dormici tu come ch' io, e poi favellami. » Il ne faut pas croire que ce soit l'Arétin qui ait copié Rabelais : l'Arétin ne savoit nulle autre langue que sa maternelle. L'épître dédicatoire

dens, 2 extra ut lit. non contest. et Bald. in l. si tuis. C. de opt. leg. per tot. in l. Advocati. C. de advoc. div. jud. pecunia est vita hominis, et optimus fidejussor in

de son dialogue *du Jeu*, imprimé à Venise, in-8°, l'an 1545, est du 25 de mars 1543, près de trois ans avant la première édition du troisième livre de Rabelais, imprimé pour la première fois, in-16, à Paris et à Toulouse, l'an 1546. Aussi Melin de Saint-Gelais, dans ses vers intitulez *Réponse au cartel des ennemis d'amour*, ne reconnoît pour auteur de ce conte que l'Arétin, quand il dit :

Car vos propos nous faisoient souvenir
D'un qui vouloit gendarme devenir,
Non point pourtant qu'il fût hardi, mais pour ce
Que le pauvre homme avoit perdu sa bourse,
Et n'eût pas mieux voulu qu'une bataille
Pour y mourir, n'ayant pas une maille.
Nous connoissons à la même écriture
Le vrai jargon, le style et la nature
De maître Pierre, etc.

Qui ne voit que ce Pierre n'est autre que maître Pierre Arétin, très célèbre alors en France par les traductions de ses ouvrages, par les lettres qu'il écrivoit à François Ier, et par les libéralitez de ce prince. L'élégie du même Saint-Gelais, adressée à une mal contente d'avoir été sobrement louée, est une imitation de ces vers de l'Arétin, *Per tutto l'or del mondo*, etc., qui se lisent dans la deuxième journée de la deuxième partie des *Ragionamenti*. Je sais bien que cette élégie fait la vingt-septième et dernière de celles de Marot dans quelques éditions ; mais c'est un *quiproquo* : elle est très certainement de Saint-Gelais. Un manuscrit de ses poésies, ancien et de bonne main, où elle est rapportée, ne permet pas d'en douter. Clément Marot n'a rien imité ni traduit de l'Arétin, s'estimant fort au-dessus de lui, comme il paroît dans cet endroit du second coq-à-l'âne qu'il écrivoit, en 1535, à Lion Jumet :

Si Dieu ne l'avoit défendu,
Et je fusse en mon avertin,
Je donrois quinze à l'Arétin,
Et si gagnerois la partie. »

necessitatibus; a l'issue du berlant devant touts ses compaignons disoyt à haulte voix: Pao cap[9] de bious, hillots, que mau de pippe[10] bous tresbire! ares que pergudes sont les mies bingt et quouatre baquettes[11], ta pla donnerien pics, trucs, et patacts. Sei degun de bous aulx, qui boille truquar ambe iou a bels embis[12]. Ne res-

[9] Jurement gascon. Ce passage signifie : « *par la tête de Dieu*, fillots, que le mal de pipe (l'ivresse) vous renverse. A présent que j'ai perdu mes vingt-quatre vaquettes, je donnerai tant et plus (ou tout plein) de coups de pointe, de coups de poings, et de taloches ; s'il est quelqu'un de vous autres qui veuille se battre avec moi, à qui mieux mieux. »

[10] Imprécation gasconne, pour souhaiter à quelqu'un qu'on puisse le voir pirouetter mort-yvre. (L.) — Voyez la dernière note du prologue du livre Ier.

[11] Les Gascons ont la tête chaude. Le moyen donc que celui-ci ne fût point piqué de ce qu'il venoit de perdre huit deniers tournois, et que, pour surcroît de chagrin, il ne lui restoit pas de quoi prendre revanche. *Baquette*, à la gasconne, pour *vachette* ou *vakette*, diminutif de *vacca*, petite monnoye de Béarn, ainsi appellée à cause qu'elle est marquée aux armes du païs, qui sont des *vaches*. Féneste, livre Ier, chapitre III, *n'ayant plus une vaquette; car nous nous en estions fait pour nostre argent.* Trois *vaquettes* font un denier tournois, ce qui me fait soupçonner que ce pourroit bien être de là que les Vénitiens auroient appellé *bagattino* certaine petite monnoye que Robert Cenault ne nomme *barguetin* en françois, que parceque, selon lui, elle sert ordinairement à payer la *barque* pour ceux qui traversent les canaux de Venise. *Barchatinus, vulgo* barguetin, dit-il au feuillet 66 de son *De Mensur. et Ponder., puto esse precium trajectus aquæ per barcham. Tres nostrum denarium reddunt; duodecim soldum venetum.* (L.) — Ménage dit des vaquettes, que les six ne valent qu'un double.

[12] [A bels embis] *A l'envi*, à qui mieux mieux. Ce qui est entre

pondent personne, il passe on camp des Hondrespondres[13], et reiteroyt ces mesmes parolles, les invitant a combattre avecques luy. Mais les susdicts disoyent: Der guascongner thut sich auss mit eim jeden zu schlagen, aber er ist geneigter zu stehlen; darumb, liebe frauwen, habt sorg zu euerm hauszraht. Et ne se offrit au combat personne de leur ligue. Pourtant passe le guascon au camp des adventuriers françoys, disant ce que dessus, et les invitant au combat gaillardement avecques petites gambades guasconiques. Mais personne ne lui respondit. Lors le guascon au bout du camp se coucha, pres les tentes du gros Christian chevalier de Crissé[14], et s'endormit. Sus l'heure

ces marques [ ] manque dans les éditions de 1547 et 1553. — (L.) *A belz embiz* se lit dans l'édition de 1552.

[13] Gens qui pesent chacun cent livres. Le haut allemand dit *hondert pfund;* mais Rabelais, qui entend ici les Frisons que le roi Christierne avoit dans son armée devant Stockholm, s'est servi du dialecte des Frisons, qui sont communément gros et grands de corps, et a voulu, par ce mot de *Hondrespondres,* nous donner à entendre le *centumpondium*, par lequel les Latins désignent tout fardeau lourd, même excédant le poids d'un quintal. Cependant ce pourroit bien aussi n'être qu'un mot forgé pour désigner les Allemands, qui semblent ne dire que cela quand ils parlent, comme on a vu ci-devant celui de *Lifrelofres* pour désigner les Suisses. (L.) — Ce passage du dialecte des Frisons se lit ainsi dans l'édition de 1552 : « Der Guascongner thut schioh usz mitt eim iedem ze schlagen, aber er « ist geneigter zu staelen; darumb, lieben frawen, hend serg zu inuerm « hausraut. » En voici la traduction : « Le Gascon semble vouloir se « battre avec tout le monde, mais il est enclin à dérober : c'est pour- « quoi, bonnes femmes, prenez garde à votre ménage. »

ung adventurier ayant pareillement perdu tout son argent, sortit avecques son espee, en ferme deliberation de combattre avecques le gascon, veu qu'il avoyt perdu comme luy.

Ploratur lacrymis amissa pecunia veris.

dict *gloss. de pœnit. dist.* 3 *c. sunt plures.* De faict, l'ayant cherché parmy le camp, finablement le trouva endormy. Adoncques luy dist: Sus, ho! hillot[15] de tous les diables, leve toy: j'ay perdu mon argent aussi bien que toy. Allons nous battre, guaillard, et bien a poinct frotter notre lard. Advise que mon verdun[16] ne soyt poinct plus long que

[14] Peut-être Jacques Turpin, deuxième du nom, seigneur de Crissé en Anjou, qui épousa en premières noces Catherine Du Bellay, fille de René Du Bellay et de la marquise de Laval. Voyez les *Généalogies de Sainte-Marthe*, liv. XXX. (L.) — Ce chevalier de Crissé est en effet Jacques Turpin, qui étoit issu d'une des plus anciennes familles d'Anjou, et proche parent du cardinal Jean du Bellay par Catherine du Bellay, sa première femme. Le *Crissé*, dont il étoit seigneur, est le *Crissay* d'Indre-et-Loire, à 6 kil. de l'Isle-Bouchard, et non pas le *Crissé* de la Sarthe, près de Sillé-le-Guillaume. Voyez la quatrième lettre de Rabelais.

[15] C'est-à-dire, « Debout, ô camarades, de par tous les diables, « lève-toi. » *Hillot* est un mot gascon, qui signifie en françois populaire *fillot*, petit-fils, du latin *filius*, par le changement ordinaire aux Gascons, de l'*f* en *h*. Il est pris ici dans le sens de *camarade*, *compagnon*.

[16] Marot, dans l'*Épître du camp d'Atigny*, où il parle des aventuriers de l'armée françoise :

Car chacun jour au camp sous leur enseigne
Font exercice, et l'un et l'autre enseigne

ton espade. Le guascon tout esblouy luy respondit: Cap de Sant Arnaud [17], quau seys tu, qui me rebeilles? que mau de taouerne te gyre [18]. Ho San Siobé [19], cap de Guascoigne, ta pla dormie iou,

A tenir ordre et manier la pique,
Ou le verdun, sans prendre noise ou nique.

Quelques uns prennent le *verdun* pour une sorte d'épée courte et large à peu près comme un coutelas. *Verdun*, coltellaccio di cacciatore, dit le dictionnaire françois et italien d'Oudin. Mais, outre que cette explication ne s'accorde pas avec ce que Rabelais fait dire à l'aventurier françois, elle est combattue par Robert Étienne et par Nicot, qui prennent le *verdun* pour l'ancienne *lingula*, sorte d'étroite et longue épée dont parle Aulu Gelle, liv. X, chap. xxv. Je croirois plutôt que, comme *verdun* vient apparemment de *veru*, cette épée étoit longue, étroite, et à quatre arêtes, comme une *broche* à rôtir la viande. On voit encore de ces épées aplaties par le bout en forme de spatules, *lingulæ*. Quoi qu'il en soit, il paroît, par ce vers de Marot, que le *verdun* étoit une épée particulière à la milice des aventuriers. (L.) — *Verdun* doit venir immédiatement du nom de la ville où l'on fabriquoit cette arme, et non pas de *veru*. C'est de *veru* cependant, et de *dunum*, que vient *Verodunum*, nom que portoit la ville de Verdun sous les Romains; il y avoit sans doute alors une fabrique d'épées semblables à celle qu'indique l'étymologie du nom de cette ville.

[17] C'est-à-dire, Cap de Saint-Arnaud! qui es-tu, qui me réveilles? Que le mal de taverne (l'ivresse) te vire ou te renverse. Ho! Saint-Sever, cap de Gascogne! je dormois tout plein quand ce taquin m'est venu réveiller.

[18] Que l'ivresse te puisse culbuter! (L.)

[19] Le Gascon, qui étoit (de *San Siobé* ou) de Saint-Sever, jure par le nom patois du patron de sa ville, depuis long-temps appellée *Saint-Sever-Cap-de-Gascogne*. Voyez Mézerai, sur l'an 992. Louis Coulon, tome Ier, page 559 de ses *Rivières de France*, remarque que les habitants de cette ville sont notez pour avoir la tête de sable et l'esprit brouillon. C'est par rapport à ces défauts que Rabelais fait ici entre-

quand aquoest taquain me bingut estee. L'adventurier le invitoyt derechief au combat, mais le guascon luy dist: Hé! paovret[20], ïou tesquinerie ares, que son pla reposat. Vayne un pauque te posar com ïou, puesse truqueren. Avecques l'oubliance de sa perte il avoyt perdu l'envie de combattre. Somme, en lieu de se battre et soy par adventure entretuer, ilz allarent boire ensemble chascun sus son espee. Le sommeil avoyt faict ce bien et pacifié la flagrante fureur des deux bons champions. La compete le mot doré de Joann. And. *in cap. ult. de sent. et re judic. libro sexto: Sedendo et quiescendo fit anima prudens.*

prendre à Gratianaud une querelle la plus ridicule qui se puisse imaginer. Ce qui a donné le nom à la ville de Saint-Sever est une abbaye du même nom, ordre de Saint-Benoît, qui y est, et on l'a surnommée *Cap de Gascogne*, apparemment parceque c'étoit là que se tenoient les états du païs, dont étoit viguier, l'abbé de Saint-Sever. *Illud autem* (Saint-Sever) *Caput Gasconiæ indigitant*, dit la *Gall. christiana*, tom. IV, pag. 823, *verisimiliter quod apud S. Severum, curiæ Gasconiæ procerum comitia celebrarentur, etiam ætate regum Angliæ, cujus indicendi conventus abbas erat Viguierus.* (L.)

[20] C'est-à-dire, Ha, pauvret, je t'échinerai, maintenant que je suis bien reposé. Viens un peu te reposer avec moi; puis nous nous battrons.

CHAPITRE XLIII.

Comment Pantagruel excuse Bridoye sur les jugements faictz au sort des dez.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Bridoye se tut, et on le fit sortir du parquet. Alors Trinquamelle pria Pantagruel de prononcer sur cette matière, « tant nouvelle, tant paradoxe et estrange de Bridoye, qui, « vous present, lui dit-il, voyant et entendant, a confessé juger au sort des dez. » Pantagruel refuse de prendre sur lui ce jugement; mais, dit-il, au lieu de faire office de juge, je tiendrai lieu de suppliant. Il l'excuse dans sa manière de juger, 1° à cause de sa vieillesse, 2° à cause de sa *simplesse;* « tiercement, c'est que ceste unicque faulte doibt estre absor« bee en la mer immense d'*equitables* sentences qu'il ha don« nees par le passé; et me semble qu'il y ha je ne sçay quoy « de Dieu, qui ha faict et dispensé qu'a ces jugemens de sort « toutes les precedentes sentences ayent esté trouvees bonnes « en ceste souveraine court. » « Si vous connoissez, lecteurs, dit Ginguené, un trait comique ou satirique mieux et plus délicatement lancé que celui-là, je vous en fais mon compliment. Pantagruel finit par prier le parlement de Myrelingues de « bailler a Bridoye, en subside de son office, « quelcque docte conseiller plus jeune, a l'advis duquel do« resnavant il fera ses procedures judiciaires. En cas que le « voulussiez de son office deposer, je vous prieray, dit-il, « me en faire ung present; je trouveray par mes royaulmes

« lieulx assez et estatz pour l'employer. » Et c'est ce qui confirme, selon nous, que Bridoye est Tiraqueau, qui, après avoir été lieutenant général à Fontenay-le-Comte, étoit sans doute conseiller au parlement de Bordeaux, quand Rabelais écrivoit, puisqu'en effet, peu de temps après, Henri II, qui l'appelle *nostre amy*, chap. XXIX, le fit venir de Bordeaux pour en faire un conseiller au parlement de Paris, et qu'il est dit, livre IV, dans l'ancien prologue de 1548, que l'*équitable* Tiraqueau étoit conseiller de Henri II. Ajoutez que frère Jean dit qu'il a connu Perrin Dandin, lorsqu'il demeuroit *à la Fontaine-le-Conte*, sous l'abbé Ardillon; ce qui doit lever tous les doutes à cet égard, puisqu'on lit, livre II, chapitre v (voyez ib., notes 9 et 10), que Pantagruel, partant de Poitiers avec ses compagnons, passa par Legugé et par Fontenay-le-Comte, et y visita l'abbé Ardillon, et le docte Tiraqueau.

A tant se teut Bridoye. Trinquamelle luy commanda issyr hors la chambre du parquet. Ce que feut faict. Alors dist a Pantagruel: Raison veult, prince tres auguste, non par l'obligation seulement, en laquelle vous tenez par infinis bienfaicts cestuy parlement, et tout le marquisat de Myrelingues: mais aussi par le bon sens, discret jugement et admirable doctrine, que le grand Dieu dateur de touts biens ha en vous posé, que vous presentons la decision de ceste matiere tant nouvelle, tant paradoxe, et estrange de Bridoye, qui vous present, voyant et entendant, a confessé juger au sort des dez. Si vous prions que en veuillez senten-

tier comme vous semblera juridicque et equitable.

A ce respondit Pantagruel : Messieurs, mon estat n'est en profession de decider procez, comme bien sçavez. Mais puisque vous plaist me faire tant d'honneur, en lieu de faire office de juge, je tiendrai lieu de suppliant. En Bridoye je recongnoy plusieurs qualitez, par lesquelles me sembleroyt pardon du cas advenu meriter. Premierement vieillesse, secondement simplesse : esquelles deux vous entendez trop mieulx, quelle facilité de pardon et excuse de meffaict nos droicts et nos loix octroyent. Tiercement, je recongnoy ung aultre cas pareillement en nos droicts deduict a la faveur de Bridoye, c'est que ceste unicque faulte doibt estre abolie, exteincte et absorbee en la mer immense de tant d'equitables sentences qu'il ha donné par le passé[1] : et que par quarante ans et plus, on n'ha en luy trouvé acte digne de reprehension : comme si en la riviere de Loire je jectoys une goutte d'eaue de mer, pour ceste unicque goutte, personne ne la sentiroyt, personne ne la diroyt salee. Et me semble, qu'il y ha, je ne sçay quoy, de Dieu, qui ha faict et dispensé qu'a ces jugemens de sort toutes les precedentes sentences

[1] Au livre VII d'Hérodote, on voit que Darius voulut un jour envoyer au supplice un de ses officiers qui avoit fait une injustice ; mais qu'il lui fit grace en faveur d'un grand nombre d'actions de justice qu'il apprit que cet homme avoit faites auparavant. (L.)

ayent esté trouvees bonnes en ceste vostre venerable et souveraine court : lequel, comme sçavez, veult souvent sa gloire apparoistre en l'hebetation des saiges, en la depression des puissans, et en l'erection des simples et humbles.

Je mettray en obmission toutes ces choses : seulement vous prieray, non par celle obligation que pretendez a ma maison, laquelle je ne recongnoy, mais par l'affection sincere que de toute ancienneté avez en nous congneu, tant deça que dela Loire en la maintenue de vostre estat et dignitez, que pour ceste fois luy vueilliez pardon octroyer, et ce en deulx conditions. Premierement, ayant satisfaict, ou protestant satisfaire a la partie condamnee par la sentence dont il est question. A cestuy article, je donneray bon ordre et contentement. Secondement, qu'en subside de son office, vous luy baillez quelcqu'un plus jeune, docte[2], prudent, perit et vertueux conseiller, a l'advis ducquel doresnavant fera ses procedures judiciaires. Et en cas que le voulussiez totalement de son office deposer, je vous prieray bien fort me en faire ung present et pur don. Je trouveray par mes royaulmes lieulx assez et estats pour l'employer[3]

[2] Pantagruel venoit de faire remarquer que la simplicité qui ordinairement accompagne la vieillesse, avoit fait faillir Bridoye. *Jeune* a été retranché dans les éditions de Lyon et dans celle de 1626. (L.) —On lit *jeune* dans celle de 1552. — [3]* Voyez le comm. hist.

et me en servir. A tant suppliray le bon Dieu createur, servateur et dateur de touts biens, en sa saincte grace perpetuellement vous maintenir.

Ces mots dicts, Pantagruel feit reverence a toute la court, et sortit hors le parquet. A la porte trouva Panurge, Epistemon, frere Jean et aultres. La montarent a cheval pour s'en retourner vers Gargantua. Par le chemin Pantagruel leur comptoyt de poinct en poinct l'histoire du jugement de Bridoye. Frere Jean dist qu'il avoyt congneu Perrin Dendin, on temps qu'il demouroyt a la Fontaine-le-Comte[4], soubs le noble abbé Ardillon. Gymnaste dist qu'il estoyt en la tente du gros Christian chevalier de Crissé[5], lorsque le Guascon respondit a l'adventurier. Panurge faisoyt quelcque difficulté de croire l'heur des jugemens par sort[6], mesmement par si long-temps. Epistemon dist a Pantagruel: Histoire parallele[7] nous compte l'on d'ung prevost de Monslhery[8]. Mais que diriez vous de cestuy heur des dez continué en succez de tant d'annees? Pour ung ou deux jugemens ainsi donnez a l'adventure, je ne me esbahirroys poinct, mesmement en matieres de soy ambigues, intricquees, perplexes et obscures.

[4]* Voyez le comm. hist. — [5] Voyez le chap. XLII, note 9.

[6] Il n'avoit pas trouvé son compte aux sorts Virgilianes. (L.)

[7] On lit ainsi dans l'édition de 1547 (*et de* 1552). Celle de 1553 et les nouvelles ont *pareille*. (L.) — L'on nous conte histoire parallèle. — [8]* Voyez le comm. hist. du chapitre XXXIX.

CHAPITRE XLIV.

Comment Pantagruel racompte une estrange histoire des perplexitez du jugement humain.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Pantagruel, entouré de ses confidents, leur avoue qu'il est grand partisan de la manière de juger de *Bridoye*, et paroît regretter que la justice ne puisse s'administrer par le sort des dés dans tout son royaume, vu la perversité des suppôts de la justice. « Le chapitre XLIV, dit Bernier, quoique matière sérieuse, est traité d'un air fort bouffon. Le XLV[e] est le XLVI[e] sont également divertissants. »

Comme feut, dist Pantagruel[1], la controverse debatue devant Cn. Dolabella[2] proconsul en Asie. Le cas est tel : Une femme en Smyrne de son premier mary eut ung enfant nommé Abecé. Le mary

[1] *Dist Pantagruel* n'est point dans les éditions de 1547 et 1553. Tout ce chapitre y fait partie du précédent; et c'est toujours Épistémon qui parle. (L.) — Ces deux mots se lisent dans l'édition de 1552, et ce chapitre n'y fait pas partie du précédent.

[2] Voyez Valère Maxime, liv. VIII, chap. IV, n° 2, et Aulu Gelle, liv. XII, chap. VII. (L.)

defunct, apres certain temps elle se remaria: et de son second mary eut ung fils nommé Effegé. Advint comme vous savez, que rare est l'affection des paratres, vitrices, noverces et meratres envers les privings[3], et enfans des defuncts premiers peres et meres, que cestuy mary et son fils occultement, en trahison, de guet a pens, tuarent Abecé. La femme entendant la trahison, et meschanceté, ne voulut le forfaict rester impuny, et les feit mourrir touts deux, vengeant la mort de son fils premier. Elle feut par la justice apprehendee, et menee devant Cn. Dolabella. En sa presence elle confessa le cas sans rien dissimuler, seulement alleguoyt que de droict et par raison elle les avoyt occis: c'estoyt l'estat du procez.

Il trouva l'affaire tant ambigue, qu'il ne sçavoyt en quelle partie incliner. Le crime de la femme estoyt grand laquelle avoyt occis ses mary second et enfant: mais la cause du meurtre luy sembloyt tant naturelle, et comme fondee en droict des peuples, veu qu'ilz avoyent tué son fils premier eulx ensemble, en trahison, de guet a pens, non par luy oultraigez ne injuriez, seulement par ava-

[3] Ce sont cinq mots latins, dit de Marsy, que Rabelais a essayé de franciser, pour suppléer à la disette de notre langue. En effet, *paratre* est formé du latin *paraster; vitrice*, de *vitricus*, mari de la mère des enfants d'un autre lit; *noverce*, de *noverca*, belle-mère, femme du père; *meratre*, de *matraster; priving*, de *privignus*, fils d'un autre lit. *Privings et* manque dans l'édition de 1552.

rice d'occuper le total heritaige : que pour la decision il envoya es Areopagites en Athenes, entendre quel seroyt sus ce leur advis et jugement. Les Areopagites feirent response, que cent ans apres personnellement on leur envoyast les parties contendentes, affin de respondre a certains interrogatoires qui n'estoyent on procez verbal contenus. C'estoyt a dire, que tant grande leur sembloyt la perplexité et obscurité de la matiere, qu'ilz ne sçavoyent qu'en dire ne juger. Qui eust decidé le cas au sort des dez, il n'eust erré, advint ce que pourroyt. Si contre la femme, elle meritoyt punition, veu qu'elle avoyt faict la vengeance[4] de soy, laquelle appartenoyt a justice. Si pour la femme, elle sembloyt avoir eu cause de douleur atroce. Mais en Bridoye la continuation de tant d'années me estonne.

Je ne sçauroys, respondit Pantagruel[5], a vostre demande categoricquement respondre. Force est que le confesse. Conjecturallement je refereroys cestuy heur[6] de jugement en l'aspect benevole des

[4] C'est-à-dire qu'elle s'étoit vengée elle-même, contre le principe de droit : *Nemo in suâ causâ judex.*

[5] Les nouvelles éditions font ici parler Épistémon, qui venoit de faire le récit de la perplexité où Dolabella s'étoit trouvé : ce n'est donc pas à lui à répondre. Aussi est-ce Pantagruel qui parle dans les éditions de 1547 et 1553 ; et il parle à son ordinaire en prince dévot et toujours sérieux. (L.) — On lit ici Épistémon, en place de Pantagruel, dans l'édition de 1552. Nous préférons, avec Le Duchat, la leçon primitive de 1547.

cieulx, et faveur des intelligences motrices. Lesquelles en contemplation de la simplicité et affection sincere du juge Bridoye: qui soy deffiant de son sçavoir et capacité: congnoissant les antinomies[7] et contrarietez des loix, des edicts, des coustumes et ordonnances: entendant la fraulde du calumniateur infernal, lequel souvent se transfigure en messaigier de lumiere par ses ministres, les pervers advocats, conseillers, procureurs, et aultres tels supposts, tourne le noir en blanc: faict fantasticquement sembler a l'une et l'autre partie, qu'elle ha bon droict: comme vous sçavez qu'il n'est si maulvaise cause qui ne trouve son advocat, sans cela jamais ne seroyt procez au monde: se recommanderoyt humblement a Dieu le juste juge, invocqueroyt a son aide la grace celeste: se deporteroyt en l'esprit sacrosainct du hazard et perplexité de sentence definitifve: et par ce sort exploreroyt son decret et bon plaisir, que nous appellons arrest, remueroyent et tourneroyent[8] les dez pour tumber en chanse de celuy

[6] Ce bonheur.

[7] Ce mot signifie en grec *contrariétés des lois*. D'où l'on voit que Rabelais explique, à son ordinaire, les mots savants et nouveaux qu'il emploie.

[8] Ces paroles, qui terminent cette longue phrase, remarque très bien de Marsy, se rapportent à celle du commencement: « Les in« telligences motrices, lesquelles en contemplation de la simplicité... « du juge Bridoye,... remueroyent et tourneroyent les dez. »

qui muni de juste complainte requerroyt son bon droict estre par justice maintenu. Comme disent les Talmudistes, en sort n'estre mal aulcun contenu : seulement par sort estre en anxieté et doubte des humains manifestee la volunté divine [9].

Je ne vouldroys penser ne dire, aussi certes ne croy je, tant anomale estre l'inicquité, et corruptele tant evidente de ceulx qui de droict respondent en icelluy parlement myrelinguois en Myrelingues, que pirement ne seroyt ung procez decidé par ject des dez, advint ce que pourroyt, qu'il est passant par leurs mains pleines de sang, et de perverse affection. Attendu mesmement, que tout leur directoire en judicature usuale ha esté baillé par ung Tribunian [10], homme mescreant, infidele, barbare, tant maling, tant pervers, tant avare et inicque, qu'il vendoyt les loix, les edicts, les rescripts, les constitutions et ordonnances, en purs deniers a la partie plus offrante. Et ainsi leur ha taillé leurs morceaux par ces petits bouts et eschantillons [11] de loix, qu'ilz ont en usaige : le reste supprimant et abolissant, qui faisoyt pour

[9] Pantagruel parle après Thomas d'Aquin, liv. II, chap. CLXXIII de l'original françois du *Songe du verger*. (L.)

[10] Ce portrait de Tribonien, qui est de Suidas, à l'article qu'il a donné à ce fameux jurisconsulte, a été copié par Cælius Rhodiginus, liv. XXII, chap. XX de ses *Anciennes Leçons* par Budé, partie I de ses *Annot. sur les Pandectes*, édition de Lyon, 1562, pag. 728, et par Fr. Hotman, chap. XI de son *Anti-Tribonian*. (L.) — Tribo-

la loy totale : de paour que la loy entiere restante, et les livres des anticques jurisconsultes veus sus l'exposition des douze tables et edits des preteurs, feust du monde apertement sa meschanceté congneue. Pourtant seroyt ce souvent meilleur, c'est a dire moins de mal en adviendroyt es parties controverses, marcher sur chausses trappes, que de son droict soy deporter en leurs responses et jugemens. Comme soubhaittoyt Cato de son temps, et conseilloyt que la court judiciaire feust de chausses trappes pavee [12].

nien, auteur de la fameuse compilation du Droit, à laquelle il travailla par ordre de Justinien, étoit en effet, malgré son grand talent, un insigne coquin, qui vendoit les Novelles à beaux deniers comptant. Suidas, Cælius Rhodiginus, et d'autres en ont fait le même portrait.

[11] La préface des Pandectes semble convenir de quelque chose d'approchant. (L.)

[12] Fers à quatre pointes, tellement disposées que, de quelque manière qu'on les jette, il y en a toujours trois qui portent à terre et une qui demeure en haut. Voyez Pline, liv. XIX, chap. I. C'étoit, dit Bouchet, sérée 9, afin que les chicaneurs fussent retenus d'approcher d'un terrain si dangereux. Hotman, pag. 75 de son *Matag. de Matagonibus*, édit. de 1578, attribue à Budé l'application de ce mot de Caton, au pavé de la grand'chambre du Palais à Paris ; mais j'ignore où Budé peut avoir dit cela. Ce qui est sûr, c'est qu'il n'en parle ni dans son *de Asse*, ni même dans son *Commentaire* sur les Pandectes, quoique, pag. 440 et 441 de l'édition de Lyon, 1562, il traite expressément des *Tribuli* ou *Murices*, comme les anciens appelloient ce que nous nommons *chausses-trapes*. (L.) — Voyez Nicot et Ménage à ce mot.

CHAPITRE XLV.

Comment Panurge se conseille a Triboullet.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Triboulet, consulté par Panurge, lui donne d'abord un grand coup de poing entre les deux épaules, lui rend sa bouteille de vin après l'avoir vidée, le nazarde avec la vessie de porc, et finit par lui dire, en branlant la tête: *Par Dieu, fol enraigé, guare moyne, cornemuse de Buzançay.*

Au jugement de Pantagruel, le résultat des réponses de Triboulet est le même que celui de tous les autres oracles, c'est-à-dire que Panurge sera cocu, battu, et dérobé. Panurge les interpréte d'une manière toute différente.

Au sixieme jour subsequent, Pantagruel feut de retour, en l'heure que, par eaue, de Blois[1] estoyt arrivé Triboullet. Panurge a sa venue luy donna une vessie[2] de porc bien enflee, et reso-

[1] * Voyez le commentaire historique du chapitre XXXVIII.

[2] La tête d'un fou a quelque rapport avec une vessie. Passavant au président Liset: *Itaque tu es fatuus sicut una vesica, et ista omnia quibus es plenus non sunt nisi ventus.* Il semble même que ce

nante a cause des poys qui dedans estoyent; plus une espee de boys bien doree; plus une petite gibessiere faicte d'une cocque de tortue; plus une bouteille clissee, pleine de vin breton; et un quarteron de pommes blandureau[3]. Comment! dist Carpalim, est il fol comme un chou[4] a pommes? Triboullet ceignit l'espee et la gibessiere, print la vessie en main: mangea part des pommes, beut tout le vin. Panurge le regardoyt curieusement, et dist: Encore ne veids je oncques fol, et si en ay veu pour plus de dix mille francs[5], qui ne beust voluntiers et a longs traicts. Depuys luy exposa son affaire en parolles rhetoricques et eleguantes.

soit pour cette raison que le présent le plus ordinaire qu'on fasse à un fou, c'est une vessie de porc bien enflée où l'on a mis quelques pois, dont on sait que le son le divertira. (L.)

[3] Sorte de pomme ainsi appellée à cause de sa blancheur et dureté, dit Ménage. En effet, cette pomme est très dure, et même elle n'est pas bonne; mais un fou n'y regarde pas de si près. (L.) — Ce sont des pommes blanches et dures, car le mot *blandureau* doit être composé de *blanc dur* et de la finale diminutive *eau*. Elles sont donc appelées ainsi à cause de leur blancheur et de leur dureté. Ces pommes étoient en grande réputation au XIIIe siècle. Voyez Legrand d'Aussy, tom. I, pag. 271. Il paroît qu'on comparoit le sein des jeunes filles à leur blancheur et à leur dureté. On lit dans Bruyerin, *De re cibariâ*, liv. XI, chap. XVI: *Blandurella, magnitudine, sapore odoreque grata, jocularibus puellarum gallicarum carminibus, quotidiè celebrantur.*

[4] Petite tête, sans cervelle. *Pommé* se dit d'un fou aussi parfait en son genre que l'est dans sa figure un chou pommé. (L.) — Fou comme un chou pommé, fou au dernier période, complètement fou.

[5] On dit d'un plaisant fou, qu'il vaut trop d'argent. (L.)

Devant qu'il eust achevé, Triboullet luy bailla ung grand coup de poing entre les deux espaules, luy rendit en main la bouteille, le nazardoyt avecques la vessie de porc, et pour toute response luy dist, branslant bien fort la teste: Par Dieu, Dieu, fol enraigé, guare moyne, cornemuse de Buzançay[6]. Ces parolles achevees, s'escarta de la compaignie, et jouoyt de la vessie, se delectant au melodieux son des poys. Depuys ne feut possible tirer de luy mot quelconcque. Et le voulant Panurge d'advantaige interroger, Triboullet tira son espee de boys, et l'en voulut ferir.

Nous en sommes bien vrayement, dist Panurge! Voila belle resolution! Bien fol est il, cela ne se peult nier; mais plus fol est celluy qui me l'amena; et je tres fol qui luy ay communicqué mes pensees. C'est, respondit Carpalim, droict visé a ma visiere[7]. Sans nous esmouvoir, dist Pantagruel, considerons ses gestes et ses dicts. En iceulx j'ay noté mysteres insignes: et plus, tant que je souloys, ne m'esbahis de ce que les Turcs

[6] *Buzancès* étoit un mot qu'à tout propos Triboulet avoit à la bouche. Voyez Guillaume Crétin, dans son *épître à Massé de Villebresme*, pag. 213 de la nouvelle édition de ses œuvres. (L.) -- Buzançay est une ville du Berry, qui est assez voisine de Blois pour que Triboulet l'ait connue ou en ait entendu parler. Voyez la note 13 du chapitre suivant.

[7] Vous me rompez en visière, puisque c'est moi qui ai amené Triboulet.

reverent tels fols, comme musaphis[8] et prophetes. Avez vous consideré comment sa teste s'est, avant qu'il ouvrist la bouche pour parler, crouslee et esbranlee? Par la doctrine des anticques philosophes, par les ceremonies des mages, et observations des jurisconsultes, povez juger que ce mouvement estoyt suscité à la venue et inspiration de l'esprit fatidicque, lequel brusquement entrant en debile et petite substance, comme vous sçavez que en petite teste ne peut estre grande cervelle[9] contenue, l'ha en telle maniere esbranslee, que disent les medicins tremblement advenir ez membres du corps humain, sçavoir est, part pour la pesanteur et violente impetuosité du fais porté, part pour l'imbecillité de la vertus et orguane portant.

Exemple manifeste est en ceulx, qui a jeun ne peuvent en main porter ung grand hanap plein de vin, sans trembler des mains. Cecy jadis nous prefiguroyt la divinatrice Pythie[10], quand

[8] Ce sont les docteurs de la loi chez les mahométans. Voyez le nouveau prologue du livre IV. Les fous sont en effet honorés des Turcs et même des Maures, à Tunis; et les crétins, qui sont insensés, le sont aussi dans le Valais.

[9] C'est le contraire de ce que dit un autre proverbe, lettre E, parmi ceux de Gilles, qu'*en petite teste gist grand sens:*

In capite exili regnat sapientia frugi. (L.)

[10] C'étoit la prêtresse d'Apollon de Delphes, laquelle, comme insensée et furieuse, rendoit réponse aux demandes qu'on faisoit à ce

avant respondre par l'oracle, escroulloyt son laurier[11] domesticque. Ainsi dist Lampridius, que l'empereur Heliogabalus, pour estre reputé divinateur, par plusieurs festes de son grand idole, entre les retaillats[12] fanaticques bransloyt publicquement la teste. Ainsi declaire Plaute, en son *Asnerie*[13], que Saurias cheminoyt branslant la teste. Ainsi furieux et hors du sens, faisant paour a ceulx qui le rencontroyent: Et ailleurs, exposant pourquoy Charmides[14] bransloyt la teste, dist qu'il estoyt en ecstase.

Ainsi narre Catulle, en Berecynthia et Athis, du lieu onquel les Menades, femmes bacchiques, prebstresses de Bacchus, forcenees, divinatrices, portant rameaulx de lierre, bransloyent leurs testes. Comme en cas pareil faisoyent les Gals[15]

dieu. Voyez Virgile, Æn. VI. On l'appeloit δαφνηφάγος, mange-laurier.

[11] Pour en faire tomber des feuilles qu'elle vouloit mâcher. D'où son surnom de *mâche-laurier*.

[12] Au chapitre XVIII du livre III, ce sont les circoncis; ici ce sont les eunuques. (L.) — C'est notre mot *retaillé*, taillé une seconde fois, châtré; mais *retaillat* signifie en effet circoncis, *recutitus* en latin, au chapitre XVIII.

[13] *Asinaria*, titre d'une comédie de Plaute.

[14] *Quid quassas caput?* demande Calliclès à Charmides dans le *Trinummus* de Plaute, scène dernière. A quoi celui-ci répond: *Cruciatur cor mihi, et metuo*. Il est visible que Rabelais a ici en vue cet endroit de Plaute; mais la réponse de Charmides à Calliclès n'y désigne aucune extase. (L.)

[15]* « C'étoit, dit le Scoliaste de Hollande, les *Galli*, prestres de Cybèle, mère des dieux, ainsi nommez *à Gallo Phrygiæ fluvio*, qui

escouillez, prebstres de Cybele, celebrants leurs offices. Dond ainsi est dicte, selon les anticques theologiens : car Κυβιστᾶν[16], *kubistan*, signifie rouer[17], tortre, bransler la teste, et faire le torti colli.

Ainsi escript Tite Live, que es bacchanales de Rome, les hommes et femmes sembloyent vaticiner a cause de certain branslement, et jectigation du corps par eulx contrefaicte. Car la voix commune des philosophes, et l'opinion du

rendoit furieux et insensez ceux qui avoient beu de son eau, jusques à se chastrer eux-mesmes, et se couper les génitoires avec un test. Ils s'appelloient aussi *Corybantes* et *Curetes*, *ἀπὸ τῆς κουρᾶς*, à cause de la tonsure. Car, comme dit Strabon, ils portoient les cheveux au derriere de la teste, et tout le devant estoit tondu ; ils estoient vestus de robbes de femmes, et, ayant posé et attaché sur un asne l'image de la déesse Cybele, alloient mendiant de bourgade en bourgade, menant grand bruit avec tambour et autres instruments d'airain esclatants; et, sous crainte et reverence de la déesse, contraignoient de leur donner ce qui leur estoit necessaire pour vivre. » — Ici, comme au chápitre XLVIII, il en veut évidemment aux moines mendiants, et il avoit bien raison : c'étoient les *Galli* de son temps.

[16] Κυβιστᾶν signifie sauter sur la tête, de κύβη, tête, d'où Κυβήβη ou Κυβήλη, Cybèle. Les prêtres de cette déesse, nommés *Galli*, branloient de la tête, comme des fous ou des marionnettes, en son honneur ; et elle les rendoit fous en effet jusqu'à se couper les génitoires avec un têt de pot cassé. Notre fête des fous et nos marionnettes sont des restes du culte de cette déesse, adorée chez les Gaulois sous le nom de *Berecynthia*, au temps de Grégoire de Tours et de Sulpice Sévère, et honorée même encore, dans le moyen âge, sous celui de *mère folle*. Ce qui n'est point étonnant quand on fait réflexion que les Gaulois, *Galli*, portoient le même nom que ses prêtres.

[17] Faire la roue : de *rotare*. (L.) — D'où *rouart*, bourreau, dans Rabelais.

peuple estoyt, vaticination ne estre jamais des cieulx donnee sans fureur et branslement du corps, tremblant et branslant, non seulement lors qu'il l'a recepvoyt, mais lors aussi qu'il la manifestoyt et declaroyt. De faict, Julian[18], jurisconsulte insigne, quelcquefois interrogé, si le serf seroyt tenu pour sain, lequel en compaignie de gens fanaticques et furieux, auroyt conversé, et par adventure vaticiné, sans toutesfois tel branslement de teste, respondit estre pour sain tenu. Aussi voyons nous de present les precepteurs et pedagogues esbranler les testes de leurs disciples, comme on faict ung pot par les anses, par vellication et erection des aureilles, qui est, selon la doctrine des saiges Egyptiens, membre consacré a memoire, affin de remettre leurs sens, lors par adventure esguarez en pensemens estranges, et comme effarouchez par affections abhorrentes, en bonne et philosophicque discipline. Ce que de soy confesse Virgile, en l'esbranslement de Apollo Cynthius[19].

[18] Rabelais, qui, comme je l'ai déja remarqué, écrivoit de mémoire, a mis ici *Julien* pour *Vivien*. Voyez la loi I, parag. IX, au Digeste, liv. XXI, tit. I *de Ædilitio edicto*. (L.) — N'est-ce pas plutôt une faute typographique? Un intèrprète pense que c'est *Salvius Julianus*, Milanois, né au commencement du XVIe siècle.

[19] Virgile, éelog. VI:

.... Cynthius aurem
Vellit, et admonuit.

CHAPITRE XLVI.

Comment Pantagruel et Panurge diversement interpretent les parolles de Triboullet.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Pantagruel dit à *Panurge* que le sens direct des pronostics de *Triboulet* est qu'il n'est qu'un *fol enragé*, de penser au mariage sur ses vieux jours; qu'il seroit cocufié par un moine, et par conséquent cornard, corriemusé. Mais Panurge, au contraire, interprète le tout à son plaisir et à son avantage.

Il est remarquable, dans ce chapitre, que l'auteur nomme pour ainsi dire le cardinal de Lorraine, prototype de Panurge. Il le traite ou fait traiter de *fou enragé* pour le mariage. Le cardinal, sous Henri II, étoit en effet fou des femmes, quoiqu'il fût alors entre deux âges. De plus, il lui fait dire, par un de ces jeux de mots qui lui sont si familiers, qu'en Lorraine *Fou* est près de *Toul*, c'est-à-dire qu'il est *tout fou*. Mais, au propre, *Fou* et *Toul* sont en Lorraine deux lieux voisins. Enfin Panurge ajoute: *J'en tiens et en suis, je le confesse.* Peut-il mieux le démasquer?

Au reste, il ne faut jamais perdre de vue que l'auteur a entrepris dans son Pantagruel, ainsi que nous l'avons déja dit, de ridiculiser le cardinal de Lorraine, à cause de son ingratitude envers le cardinal du Bellay, le Mécène et l'ami

de Rabelais; tandis qu'au contraire il fait jouer au cardinal du Bellay (frère Jean des Entommeures) un rôle tout-à-fait opposé.

De tous les personnages que consulte Panurge sur son mariage il n'y a que Trouillogan, *nostre feal le philosophe Trouillogan, philosophe perfaict et marié*, qui nous ait laissé des doutes; mais nous croyons en avoir enfin découvert le vrai prototype dans Guillaume Budée, qui étoit en effet un philosophe, et qui, avec Tiraqueau, tira Rabelais, dont il étoit l'ami, de la prison des cordeliers. « Budée, ce phœnix des sçavans de son tems, dit Bernier, page 70, ne fut-il pas un de ses patrons, de ses amis, et de ceux qui favorisèrent son évasiou du couvent des cordeliers de Fontenay-le-Comte? Quelle estime ne fait-il point de l'érudition de notre docteur! » C'étoit un excellent citoyen, un chrétien exemplaire qui jouissoit d'une réputation de probité à toute épreuve; il a été en grande faveur sous Charles VIII, Louis XII, et François Ier; il quitta par philosophie deux fois la cour, après la mort de Louis XII: ses opinions, ses écrits, son testament, sa conduite sont d'un philosophe. Il censura les désordres de la cour de Rome et du clergé; il ordonna par son testament que ses obsèques se fissent de nuit et sans pompe. Dans son traité *De transitu hellenismi ad christianismum*, dédié à François Ier, 1535, in-12, il oppose la philosophie chrétienne à l'*hellenisme*, c'est-à-dire aux belles-lettres profanes. Le feu ayant pris à sa maison un jour qu'il étoit à travailler dans son cabinet, il répondit à ceux qui vinrent le lui annoncer: « avertissez ma femme; « je ne me mêle point du ménage. »

Il dict que vous estes fol. Et quel fol? Fol enraigé, qui, sus vos vieulx jours, voulez en ma-

riaige vous lier et asservir. Il vous dict, guare moyne[1]. Sus mon honneur, que par quelcque moyne vous serez faict coqu. J'engaige mon honneur, chose plus grande ne sçauroys, feussé je dominateur unicque et pacificque en Europe, Afrique, et Asie. Notez combien je defere a nostre morosophe Triboullet. Les aultres oracles et responses vous ont resolu pacificquement coqu, mais n'avoyent encore apertement exprimé par qui seroyt vostre femme adultere et vous coqu. Ce noble Triboullet le dict. Et sera le coqüaige infame et grandement scandaleux. Fauldra il que vostre lict conjugal soit incesté et contaminé par moynerie[2]?

Dict oultre que serez la cornemuse de Buzançay[3], c'est a dire bien corné, cornard, et cor-

[1] « Quand l'auteur, remarque un interprète, fait dire à Panurge par Triboulet, *guare moyne*, il avoit sans doute en vue de faire allusion à l'état religieux de Charles de Lorraine, et de le mortifier par ces paroles: Retire-toi, moine ou prêtre, le mariage n'est pas fait pour toi. » Mais cet interprète n'a pas fait attention que *guare moyne* ne signifie pas *gare, moine*, mais *gare un moine;* que ce mot est expliqué par les deux phrases qui suivent: *Par quelque moyne vous serez fait coqu... Fauldra-il que vostre lit conjugal soit incesté et contaminé par moquerie?* et par le chapitre XLV du livre I, où frère Jean dit: *Seulement l'umbre du clochier d'une abbaye est feconde.*

[2] Dans l'Église romaine on appelle *frères* tous les moines. (L.)

[3] Paroisse du Poitou, élection de Châteauroux-sur-l'Indre. Je ne sais, au reste, ce qui, dans le nom de ce lieu, pouvoit si fort frapper l'imagination de certains fous de ce temps-là; mais à la cent deuxième nouvelle des *Joyeuses aventures*, publiées à Paris in-16, par Olivier de Harsy, l'an 1552, un gentilhomme ne trouve rien qui

nemusard. Et ainsi comme il[4], voulant au roy Loys douzieme demander pour ung sien frere le controlle du sel à Buzançay, demanda une cornemuse. Vous pareillement cuidant quelcque femme de bien et d'honneur espouser, espouserez une femme vuide de prudence, pleine de vent, d'oultrecuidance, criarde et malplaisante comme une cornemuse. Notez oultre que de la vessie il vous nazardoyt, et vous donna ung coup de poing sus l'eschine. Cela presagit que d'elle serez battu, nazardé, et desrobbé, comme desrobbé aviez la vessie de porc aux petits enfans de Vaubreton.

Au rebours, respondit Panurge, non que je me veuille impudentement exempter du territoire de follie. J'en tiens et en suis, je le confesse. Tout le monde est fol. En Lorraine Fou est pres Tou[5] par bonne discretion. Tout est fol. Salomon dict que infiny est des fols le nombre. A infinité rien ne peult decheoir, rien ne peult estre adjoinct, comme prouve Aristoteles. Et fol enraigé seroys si fol estant, fol ne me reputoys. C'est ce que pa-

à son gré dût si promptement démonter le bouffon *Jouan*, celui-là même que Marot appelle *le fou de Madame*, que de lui crier d'un air menaçant, *pof, pof, buzençois*. (L.) — Ce n'est sans doute qu'un jeu de mots sur *bœuf* ou *buse*, et peut-être aussi sur *sot*, car on disoit *buzensois*. On lit *cornu* pour *cornemusard*, dans l'édition de 1552.

[4] Comme lui, Triboulet.

[5] *Fou*, gros bourg de la Lorraine, à trois lieues de *Toul*, sur le chemin de Ligny en Barrois. (L.) — Il joue ici sur les mots.

reillement faict le nombre des maniacques et enraigez infini. Avicenne dict, que de manie infinies sont les espèces. Mais, le reste de ses dicts et gestes faict pour moy. Il dict à ma femme, guare moyne. C'est ung moineau qu'elle aura en delices, comme avoyt la Lesbie de Catulle: lequel volera pour mousches, et y passera son temps aultant joyeusement que feit oncques Domitian[6] le crocquemousche.

Plus dict qu'elle sera villaticque[7] et plaisante comme une belle cornemuse de Saulieu[8] ou de Buzançay. Le veridicque Triboullet bien ha congneu mon naturel et mes internes affections. Car je vous affie que plus me plaisent les guayes bergerottes eschevelees, esquelles le cul sent le serpoulet[9], que les dames des grandes courts avecques leurs riches atours et odorants parfums de mauljoinot. Plus me plaist le son de la

[6] Suétone nous apprend en effet que l'empereur Domitien s'amusoit à enfiler des mouches avec une aiguille ou un poinçon. Voyez Suétone, *Vie de Domitien*, chap. III.

[7] Gaie et alerte comme une villageoise.

[8] *Saulieu* est une ville de Bourgogne. Il nous semble qu'il joue encore ici sur le nom de *Buzançay* et de *sot lieu*, et qu'il fait allusion en même temps au culte de la *mère folle*, qui étoit très en vogue dans toute la Bourgogne. Pour *Buzançay*, voyez la note 3.

[9] Jean de La Bruyère Champier, liv. VIII, chap. XXXV, de son *De Re cibaria*: *Rustici proverbium pervulgatum habent: succosiores esse virgines, quæ* serpillum, *quam quæ moschum olent*. Suivant cet auteur, le *maujoin* de cet endroit de Rabelais, seroit le musc. (L.)

rusticque cornemuse, que les fredonnemens des lucz, rebecz[10], et violons aulicques. Il m'ha donné ung coup de poing sus ma bonne femme d'eschine. Pour l'amour de Dieu soit, et en deduction de tant moins des poines de purgatoire. Il ne le faisoyt par mal. Il pensoyt frapper quelcque paige[11]. Il est fol de bien. Innocent, je vous affie, et peche qui de luy mal pense. Je luy pardonne de bien bon cueur. Il me nazardoyt. Ce seront petites folastries[12] entre ma femme et moy, comme advient à touts nouveaulx mariez.

[10] Violons à trois cordes.

[11] Les pages et les laquais sont les grands persécuteurs des fous qu'on laisse courir les ruës ; mais ceux-ci se vengent à leur tour quand ils trouvent leur avantage, témoin, sous le règne de Henri IV, le fameux bouffon maître Guillaume. Le drôle portoit toujours sous sa jaquette un bâton court, dont, après avoir bien étrillé les pages et les laquais qui avoient osé se jouer à lui, il crioit au meurtre tout le premier, comme si eux-mêmes l'eussent attaqué. Voyez le *Perroniana* au mot *Guillaume*. (L.)

[12] Plus bas encore, dans l'épître au cardinal de Châtillon : *follastries* joyeuses. Cet ancien mot, au lieu duquel nous disons aujourd'hui *folâtrerie* pour *badinerie*, donne lieu de croire que *fol*, *folâtre*, et *folâtrie*, viennent tous les trois de *Faunulus* diminutif de *Faunus*. La *lascivia* des latins, ou la *folâtrerie*, c'est le propre des *Faunes*, espèce de satyres. Et à Metz, où le peuple appelle *satré*, c'est-à-dire *satyreau*, ou petit satyre, un esprit follet, un badin se traite de *fonaïe*, mot qui sûrement vient de *Faunus*. (L.) — *Fol* ne vient pas de *Faunus*, mais de *follis;* ni *satré* de satire, mais de *sautereau*, comme on appelle ailleurs l'esprit follet.

CHAPITRE XLVII.

Comment Pantagruel et Panurge deliberent visiter l'oracle de la dive bouteille.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Panurge, non moins indécis qu'auparavant, se rappelle que *Triboulet*, en s'en allant, lui a remis sa bouteille en main. Il prend ce fait à heureux présage, et renouvelle en conséquence son vœu de porter lunettes au bonnet, et de ne point chausser de braguette qu'il n'ait, sur le fait de son mariage, le mot de la dive bouteille. Il engage Pantagruel, qui d'ailleurs aime beaucoup à voyager, à venir avec lui au temple de cette dive bouteille, dont il veut consulter l'oracle. Pantagruel et ses compagnons y consentent unanimement. Est-il rien de plus frappant? ce voyage de la dive bouteille est projeté, proposé et exécuté par Panurge, qui figure ici le cardinal de Lorraine, qu'on appeloit le cardinal *des bouteilles*. Voyez le chapitre XIV du livre II.

Selon un interprète, ce grand voyage en *Lanternois*, dont l'auteur va nous entretenir dans le reste de son ouvrage, est la peinture allégorique de la cour et de la vie voluptueuse de Henri II et des grands de son temps, qui ne vivoient et ne respiroient que pour le plaisir, et étoient fort indifférents à tous les abus effroyables dont le peuple étoit la victime.

Selon nous, le pays de Lanternois, où Panurge propose de passer et de *prendre quelque docte et utile lanterne*, est la ville de Trente, où se tenoit, depuis 1545, un concile composé de cardinaux, d'évêques et d'abbés, qui sont regardés comme les phares de l'Église; et les Lanternois sont, ainsi que le dit Voltaire, les ergoteurs théologiques qui commencèrent sous François Ier et Henri II ces horribles disputes dont naquirent tant de guerres civiles. Cinq rapprochements nous prouvent que c'est bien le sens de cette allégorie. 1° Au chapitre v du livre IV, il est parlé du concile de *Chesil*, que nous prouverons être le concile de Trente, comme d'un chapitre général de lanternes, auquel, à l'exemple des conciles de *Latran*, on se proposoit de *lanterner* sur une infinité de questions théologiques: il joue donc ici sur l'analogie de *lateranum concilium*, et de *laterna*, lanterne, avec *lanterner*, lambiner; il semble même faire allusion, dans le chapitre xxv précédent, au goût dont on accuse les cardinaux italiens, en disant: *Va te faire lanterner à quelque Albanois*, c'est-à-dire par quelque Albigeois ou Vaudois, dont le nom étoit alors synonyme de b... 2° Il nomme lui-même ailleurs l'évêque de Maillezais, *la lanterne de Maillezais*. 3° Les Lychnobiens, dont le nom signifie qui vivent de lanternes, comme l'explique l'Alphabet de l'auteur, sont les habitants d'un village voisin du port de Lanternois, où Pantagruel reconnut sur une haute tour la lanterne de La Rochelle, laquelle leur fit bonne clarté. (Voyez livre V, chapitre xxxiii.) 4° L'évêque de Bitonte avoit dit dans son sermon, à l'ouverture du concile de Trente: « La lumière (*la lanterne*) du pape est venue sur le monde, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière »: *Papæ lux venit in mundum, et dilexerunt homines magis tenebras quàm lucem.* Fra Paolo Sarpi, qui nous l'apprend dans son histoire de ce concile, page 147 de la traduction d'Amyot de La Houssaye, ajoute que les luthériens s'en mo-

quoient : Rabelais a donc bien pu s'en moquer aussi. 5° le cardinal de Lorraine, qui est le vrai Panurge, fut en effet envoyé au concile de Trente, où il parut avec beaucoup de faste et d'éclat. Le pape avoit voulu même empêcher ce voyage, et dit en souriant à l'ambassadeur de France, qui lui assuroit qu'il auroit lieu: « Non, monsieur. Le cardinal de Lorraine est un second pape. Viendra-t-il au concile parler de la pluralité des bénéfices, lui qui a trois cent mille écus en bénéfices? Cet article de réformation seroit plus à craindre pour lui que pour moi, qui n'ai que le seul bénéfice du souverain pontificat, dont je suis content. » Cette plaisanterie n'empêcha point le cardinal de se rendre à Trente, et d'y parler contre les abus de la cour de Rome, et pour la supériorité du concile sur le pape. Ce fut lui qui le premier y proposa *la ligue*, qui y fut approuvée. Il y soutint les intérêts du royaume contre le pape avec tant de vigueur, que Pie V, alarmé du grand rôle qu'il lui voyoit jouer dans l'Église, l'appeloit *le pape d'au-delà les monts;* et que les cardinaux disoient qu'il leur donnoit plus de besogne en un jour, que toute la chrétienté n'en donnoit au sacré collège en un an.

C'est sans doute parceque ce cardinal sollicitoit vivement le mariage des prêtres au concile de Trente, que Panurge consulte tous les genres de divination, pour savoir s'il doit se marier; et c'est ce qui explique, en même temps, pourquoi il finit par ne pas se marier, quoique l'auteur ait annoncé, à la fin du livre II, que l'on verroit, dans le reste de l'histoire, comment Panurge fut marié, et cocu dès le premier mois de ses noces. « Quelques unes des prétentions des nouveaux évangélistes, dit Anquetil en parlant de ce concile, tome V, p. 129, avoient pu paroître admissibles, même à des catholiques zélés: tels étoient le mariage des prêtres, la communion sous les deux espèces, et d'autres points de discipline, dont des royaumes entiers sollicitoient

l'établissement. » Le mariage des prêtres en effet étoit demandé alors par l'empereur, par la France, et par le duc de Bavière, et venoit d'être introduit dans le palatinat. Pie IV même vouloit appeler des gens de toutes les nations à Rome, pour traiter du mariage des prêtres. Voyez Fra Paolo. Zuingle, dès 1521, rendant compte de sa doctrine au chapitre et au sénat de Zurich, et à l'évêque de Constance, son évêque, s'arrêtoit principalement à ce point, qu'il ne falloit pas souffrir davantage les prêtres concubinaires, d'où venoit la corruption générale des peuples ; à laquelle, disoit-il, on ne peut remédier qu'en introduisant le mariage des prêtres, conformément à la doctrine des apôtres : *meliùs est nubere quàm uri.* Il écrivit encore une apologie à tous les cantons suisses, où il rapportoit un ancien édit, fait par leurs magistrats, lequel obligeoit tous les prêtres d'avoir chacun leur concubine, de peur qu'ils n'eussent envie de corrompre les honnêtes femmes. Ajoutant que tout ce qu'il y avoit à y reformer, étoit de changer le concubinage en légitime mariage. Voyez Fra Paolo, livre I. Mais le mariage des prêtres, après de longues discussions, après avoir bien *lanterné*, fut rejeté par le concile.

« Le cardinal de Lorraine, continue Anquetil, qui se montra bon François à ce concile, et plus ami de la paix qu'on ne l'auroit attendu de son caractère, étoit partisan de ces complaisances, qu'il croyoit propres à ramener à l'unité de foi ceux qui s'en étoient écartés. Mais les évêques, ne voulant point adopter des ménagements que dictoit la seule prudence humaine, repoussèrent les nouveautés qu'on cherchoit à introduire... Le cardinal de Lorraine parut à ce concile avec éclat : il y fit preuve de capacité en plus d'un genre ; car il ne se borna pas aux affaires du concile. Une pareille assemblée où se trouvoient les ministres de presque toutes les puissances de l'Europe, offroit une trop belle occasion de négocier, pour que ce politique

habile n'en profitât pas. Il forma avec la plupart des liaisons, dont on reconnut le but par la suite; il se rendit depuis à Rome et s'aboucha avec le pape. » Henri II l'envoya à Rome, en 1548, avec les pouvoirs les plus étendus: il régnoit alors des troubles à Naples. Le vice-roi voulant y établir l'inquisition, avoit soulevé le peuple. C'étoit une belle occasion de recouvrer ce royaume et le Milanois. Ce projet fut appuyé par la faction des Guises. « Peut-être, ajoute l'historien que nous venons de citer, cette maison avoit-elle déja sur Naples des desseins pour elle-même, comme elle l'a fait conjecturer ensuite; mais il falloit l'aveu des cardinaux. A force de bénéfices françois, le cardinal de Lorraine, qu'on nommoit alors le cardinal de Guise, parceque son oncle vivoit encore, obtint l'accession du consistoire à ses projets. Il avoit en outre un autre but; c'étoit de se faire un grand parti, dans le dessein de faire élever sur le trône pontifical, à la mort de Paul III, âgé de plus de quatre-vingts ans, non pas lui-même, mais son oncle, espérant bien que l'élection de l'oncle traceroit le chemin au neveu. »

C'est sans doute aussi parcequ'il y eut au concile de Trente, en 1546, des discussions au sujet des sorts, que Rabelais a pensé à les faire consulter par Panurge, pour savoir s'il doit se marier. « Il y eut, au concile de Trente, dit Fra Paolo à l'année 1546, pag. 147, de la contestation, quand on parla de l'emploi qui se faisoit de la parole de Dieu à des sortiléges et à des divinations, en tirant des billets contenant des versets de l'Écriture, en observant le premier passage qui se trouve à l'ouverture du livre. Il se parla beaucoup des enchantements qui se faisoient pour trouver des trésors ou pour exécuter des desseins impudiques, et d'autres méchancetés, comme aussi d'y remédier. Quelques uns mirent au nombre des enchantements l'abus de porter sur soi l'Évangile ou le nom de Dieu, pour se garantir ou se

guérir de maladie, pour éviter les malheurs, ou pour avoir une bonne fortune; de lire l'Évangile à cette intention; de l'écrire en observant les temps; de le prononcer sur des armes, pour imprimer plus de force contre les ennemis; de dire la messe sur du fer en feu, sur de l'eau bouillante ou de l'eau froide, ou sur d'autres matières, comme il se fait en quelques pays pour les purgations vulgaires; de conjurer les chiens et les serpents, pour n'en être point mordu; les bêtes qui nuisent à la campagne; les tempêtes et toutes les causes de la stérilité de la terre: on demandoit que tous ces abus fussent condamnés et punis. Mais il y eut de la contestation sur quelques uns de ces chefs, se trouvant des gens qui approuvoient comme des actions de piété et de religion, celles que les autres condamnoient comme impies et superstitieuses. »

Quant au voyage de Pantagruel, c'est sans doute celui que fit François Ier et sa cour, en 1546, dans plusieurs provinces de son royaume, qui en a fait naître l'idée à l'auteur. « Après les grants triomphes qui furent faicts, dit Bouchet à cette année, f° 319, au baptesme d'Ysabeau, fille de monseigneur le dauphin Henry, le roy partit de Fontainebleau, et s'en alla à la fourest d'Orléans, pour le deduict de la chasse, en laquelle il fut un mois ou environ. Delà s'en alla à Moulins en Bourbonnoys, et, passant par Beaujoloys, tira à Bourg en Bresse, visitant les frontières et villes fortes de son royaume. Pour lesquelles voir print son chemin par la Bourgogne et la Champagne, donnant ordre que toutes les forteresses limitrophes fussent bien garnies de ce qui est necessaire et requis pour la guerre. Et voulant aussi pourvoir à la justice, ordonna que les grants-jours fussent tenus à Ryon en Auvergne. »

Les différentes îles et contrées que Pantagruel et ses compagnons visitent dans ce grand voyage, sont les divers états et conditions de la société, dont l'auteur passe en

revue les abus, les vices, les erreurs, et les ridicules, sous le voile transparent de l'allégorie. Nous le prouverons d'une manière détaillée, à mesure que l'auteur les fera passer sous nos yeux.

Xenomanes, ami de Panurge, qui les accompagne dans le voyage, et qui leur tient lieu de truchement, est ou Pierre Danès, qui ouvrit l'école grecque au collége royal, et fut *ambassadeur* de François I[er] au concile de Trente en 1546, ou François de Guise, frère du cardinal de Lorraine. Le premier eut pour maître Lascavis: de là son nom, qui signifie *fou des étrangers*. Le second fut, ainsi que son frère, chief de la ligue, c'est-à-dire d'une alliance avec l'étranger contre sa patrie; mais long-temps après la publication du livre III. Nous préférons donc le premier. Voyez le commentaire historique et la note 7 du chapitre XLIX.

Bernier se contente de remarquer, sur ce chapitre, qu'il est une préparation à ce qui se verra ci-après, touchant l'oracle de la bouteille, oracle d'autant plus assuré qu'on dit ordinairement: *in vino veritas*.

Voicy bien ung aultre poinct, lequel ne considerez. Et toutesfoys le neud de la matiere. Il m'ha rendu en main la bouteille. Cela que signifie? Qu'est ce a dire? Par adventure, respondit Pantagruel, signifie que vostre femme sera yvroigne. Au rebours, dist Panurge, car elle estoyt vuide. Je vous jure l'espine de sainct Fiacre[1] en Brie,

[1] C'étoit l'épine dorsale de saint Fiacre qui étoit alors conservée en l'église cathédrale de Meaux en Brie, et dont les chanoines donnèrent, en 1637, une vertèbre à l'église de Saint-Joseph de Paris. Voyez la *Vie des Saints* du père Giry, tom. II, pag. 217.

que nostre morosophe[2], l'unicque[3] non lunaticque Triboullet, me remet à la bouteille. Et je refraichis de nouveau mon voeu premier, et jure Styx et Acheron en vostre presence lunettes au bonnet porter, ne porter braguette a mes chausses, que sus mon entreprinse je n'aye eu le mot de la dive bouteille. Je sçay homme prudent et amy mien, qui sçait le lieu, le pays, et la contrée, en laquelle est son temple et oracle. Il nous y conduira seurement. Allons y ensemble, je vous supplie ne m'esconduire. Je vous seray ung Achates[4], ung Damis[5] et compaignon en tout le voyaige. Je vous ay de long tems congneu amateur de peregrinité, et desirant tous jours veoir et tous jours apprendre. Nous voyrons choses admirables et m'en croyez.

Voluntiers, respondit Pantagruel. Mais avant nous mettre en ceste longue peregrination pleine de hazards, pleine de dangiers evidens. Quels dangiers? dist Panurge interrompant le propous.

[2] Du grec μωρόσοφος, fou sage.

[3] C'est-à-dire seul. Il dit que Triboulet estoit l'unique morosophe, ce qui signifie le seul sage fol, et dit qu'il est plutôt fol l'unique que lunatique, car les fols lunatiques sont le plus souvent furieux et mal plaisans; et sont subjects à cette folie ceux qui naissent lorsqu'il n'y a point de lune, selon Julius Firmicus, *lib.* IV *Matheseos*, et pour ce on les nomme lunatiques. (*Alphabet de l'auteur.*)

[4] Fidèle compagnon d'Énée.

[5] Disciple d'Apollonius de Tyane, et son compagnon en tous ses voyages. (L.)

Les dangiers se refuyent[6] de moy, quelcque part que je soye, sept lieues a la ronde: comme advenant le prince, cesse le magistrat[7]; advenant le soleil, esvanouissent les tenebres; et comme les maladies fuyoyent a la venue du corps sainct Martin[8] a Quande. A propous, dist Pantagruel, avant nous mettre en voye, de certains poincts nous fault expedier. Premierement renvoyons Triboullet a Blois. Ceque feut fait a l'heure, et luy donna Pantagruel une robbe de drap d'or frizé. Secondement nous fault avoir l'advis et congé du roy

[6] * Allusion à la poltronnerie du cardinal de Lorraine, qui se tenoit en effet toujours à *sept lieues* de distance des dangers. Voyez Brantôme, tom. IX, pag. 180.

[7] Voyez la *République de Bodin*, liv. II, chap. v. (L.)

[8] Un impotent servoit de guide à un aveugle qui le portoit, et tous les deux mendioient de compagnie sur le grand chemin. On leur dit que le corps de saint Martin seroit bientôt près d'eux, et qu'il faisoit toutes sortes de guérisons miraculeuses. Au lieu de s'impatienter de l'approche du corps saint, ils s'éloignèrent bien vîte, ne voulant pas acheter leur guérison aux dépens de quantité d'aumônes qui leur donnoient de quoi vivre sans rien faire. C'est ce que disent toutes les vieilles légendes de Saint-Martin de Tours, tant latines que françoises; mais les nouvelles ont apparemment supprimé ce conte, puisque dans une lettre de Boursault à M. l'évêque de Langres, il demande au prélat s'il a jamais entendu parler de cette histoire, qu'on lui a, dit-il, assuré qui se trouvoit dans quelque légende. On trouve, au reste, l'origine de ce conte dans la parabole par laquelle les Juifs veulent que Judah le saint, l'un de leurs docteurs du IIe siècle, fit comprendre à l'empereur Antonin *le pieux*, que l'ame et le corps seront punis conjointement pour s'être associez ensemble pour faire le mal. Voyez Basnage, *Hist. des Juifs*, liv. VI, chap. XI. (L.)

mon pere. Plus, nous est besoing trouver quelcque sibylle pour guide et truchement. Panurge respondit que son amy Xenomanes[9] leur suffiroyt, et d'abondant deliberoyt passer par le pays de lanternois[10], et la prendre quelcque docte et utile Lanterne, laquelle leur seroyt pour ce voyaige, ce que feut la sibylle a Eneas descendant es champs elisiens. Carpalim passant pour la conduicte de Triboullet, entendit ce propous, et s'escria, disant: Panurge, ho, monsieur le quitte[11], pren millort Debitis[12] a Calais, car il est goud fallot[13],

9 * François, duc de Guise, frère du cardinal Charles de Lorraine. Ce nom signifie, qui aime les étrangers. Voyez le comment. hist. de ce chapitre, le comment. hist. et la note 7 du chapitre XLIX.

10 * La ville de Trente, où se tenoit le concile depuis 1545. Voyez le commentaire historique.

11 L'auteur, en jouant sur les mots *fallot* et *fellow*, et en faisant plaisanter ici Panurge sur sa nouvelle qualité de *quitte*, et sur *debitis* et *debitoribus*, fait allusion à ces paroles du *Pater: Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*, et lui fait dire que ce sont *lanternes*, parceque *fallot* signifie à-la-fois *lanterne* et *bouffon*.

12 * C'est ainsi qu'il faut lire, conformément aux anciennes éditions (*à celle de* 1552), et non pas *ou Debitis*, comme dans les nouvelles, qui n'ont suivi en cela celle de 1596, qu'en vue de trouver du sens à cet endroit qu'on n'entendoit point. Henri Fitz-Alan, comte d'Arondel, avoit été fait gouverneur de Calais par Henri VIII; et c'étoit cette qualité qui le faisoit nommer en françois *debitis*, par corruption de l'anglois *deputie*, déja corrompu du françois *député* (*legatus*), dans la signification de lieutenant de roi. Dans l'*Abrégé de l'Histoire d'Angleterre*, imprimé en Hollande l'an 1695, pag. 294, il est dit que le roi rétablit le comte de Kildare dans sa dignité de *lord député*, pour être gouverneur de toute l'Irlande. Et à la pag. 357,

et n'oublie debitoribus ce sont lanternes[14]. Ainsi auras et fallot et lanternes.

Mon prognosticq est, dist Pantagruel, que par le chemin nous n'engendrerons melancholie. Ja clairement je l'apperçoys. Seullement me desplaist que ne parle bon lanternoys. Je, respondit Panurge, le parleray pour vous touts, je l'entends comme le maternel, il m'est usité, comme le vulgaire.

Briszmarg[15] dalgotbric nubstzne zos
Isquebfz prusq; alborlz crinqs zacbac.

où il est parlé du lord Grey Wilson, autre *lord député* d'Irlande, ce terme est interprété *viceroi.* (L.)

[13] Allusion de l'anglois *good fellow,* qui veut dire *bon-fils,* bon compagnon à *gai et fallot,* comme on parloit autrefois de quelqu'un dont on vouloit dire qu'il étoit plaisant et réjouissant comme la clarté d'un *fallot.* Amadis, tom. XI, chap. XIII : *Sur ce propos voicy entrer Mardochée en la chambre, gay et fallot.* Et au chap. XXXI : *A tant Florisel mene les princesses en la chambre où il les avoit laissées. A qui le nain vint ouvrir tout gay et fallot.* Du reste, ce milord, connu en France pour un seigneur agréable et d'une humeur si enjouée, est le même que Camden qualifie de *vir fidei spectatissimæ et animi invicti.* Voyez son *Histoire de la reine Élisabeth,* sur l'an 1573. (L.) — L'allusion de *good fellow* à *gai fallot* est certaine, ainsi que celle de *fallot* bouffon à *fallot* lanterne ; mais cela n'a pas empêché un interprète, qui n'a pas même consulté Le Duchat, et qui lit ici *goust fallot,* d'expliquer *goust* par l'italien *gustoso,* et même par le vieux mot françois *moult,* beaucoup !

[14] Il y a des gens qui veulent bien qu'on oublie leurs fautes ; mais qui, quand on leur représente qu'il faut donc que, suivant ce à quoi ils s'engagent en récitant l'Oraison dominicale, ils oublient pareillement les injures qu'on leur a faites, répondent qu'à cet égard *ce sont lanternes,* et qu'ils n'en feront rien. C'est là l'origine du proverbe. (L.)

Misbe dilbarlkz morp nipp stancz bos.
Strombtz Panurge Walmap quost grufzbac.

Or devine, Epistemon, que c'est. Ce sont, respondit Epistemon, noms de diables errans, diables passans, diables rampans. Tes parolles sont vrayes, dist Panurge, bel amy. C'est le courtisan languaige lanternoys[16]. Par le chemin je t'en feray ung beau petit dictionnaire lequel ne dû-

[15]* Dans ces vers composez de mots tronquez pour la plûpart, Rabelais semble n'avoir eu d'autre vûe que de tourner en ridicule les fréquentes abbréviations des caractères gothiques qui, pendant cinquante ou soixante ans, avoient servi à imprimer un nombre infini d'ouvrages de théologie scholastique, barbares par eux-mêmes, et dont on achevoit de se dégoûter. Voyez Naudé, *Add. à l'Histoire de Louis XI,* pag. 319. (L.) — Ce langage doit être le même que celui du discours du chapitre IX du livre II; les mots se ressemblent quant au son et à la barbarie; et Epistémon, après l'avoir entendu, dit à Panurge: « Parlez vous christian, mon amy, ou languaige patelynois? Non, c'est languaige lanternois. » C'est aussi à Epistémon que Panurge dit ici: « Devine, Epistemon, que c'est. » Or Epistémon est, comme nous l'avons dit ailleurs, le cardinal de Tournon, qui étoit savant dans les langues, et une des *lanternes* du concile de Trente, puisqu'il étoit ambassadeur du roi de France auprès du pape.

[16]* Le langage barbare des écrivains de ce tems-là, particulièrement des théologiens scholastiques dans leurs différents conciles de *Latran*. Au chapitre V du livre IV, il est parlé du concile de *Chésil* ou de *Trente,* sous l'idée d'un chapitre général de *lanternes,* auquel, à l'exemple de ces conciles de *Latran*, on se proposoit de *lanterner* profondément sur une infinité de matières. Pantagruel ignoroit ce jargon; mais Panurge, qui avoit étudié pour être d'église, le savoit parfaitement. (L.) — Ces paroles annoncent bien le rôle que jouoit le cardinal de Lorraine, le vrai Panurge auprès du roi et du dauphin.

rera gueres plus[17] qu'une paire de souliers neufs. Tu l'auras plustoust aprins que jour levant sentir[18]. Ce que j'ay dict translaté de Lanternois en vulgaire, chante ainsi :

Tout malheur, estant amoureulx;
M'accompagnoyt : oncq n'y eu bien.
Gens mariez plus sont heureulx :
Panurge l'est, et le sçait[19] bien.

Reste doncques, dist Pantagruel, le vouloir du roy mon pere entendre, et licence de luy avoir.

[17] * Qui ne sera d'usage que le peu de temps qu'il faudra pour traverser le païs de *Lanternois*. Ou plutôt, qui ne durera que très peu, puisque désormais la barbarie va être bannie des écoles. (L.) — Ce dictionnaire ne devoit en effet servir que pendant la durée du concile de Trente.

[18] Que senti le jour levant : expression proverbiale, dit l'abbé de Marsy, pour dire, *Tu l'auras appris en un clin-d'œil.*

[19] Le Duchat lit *et le sçay bien*, pour *et je le sçais bien*, mais l'édition de 1552 et les deux de M. D. L. portent *et le sçait bien*. Ce qui fait au reste le même sens.

CHAPITRE XLVIII.

Comment Gargantua remonstre n'estre licite es enfans soy marier sans le sceu et adveu de leurs peres et meres.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Pantagruel fait à Gargantua son père le récit de ses aventures, et le supplie de lui permettre de faire le grand voyage en Lanternois: ce que le bon Gargantua lui accorde gracieusement, en lui annonçant qu'il trouveroit à son retour une réception et une épouse dignes de lui.

Ce voyage de Panurge et de Pantagruel doit être celui du cardinal de Lorraine au concile de Trente, en 1545, celui de Henri II au phare de Boulogne, en 1544, et son avénement prochain au trône de France. C'est le 31 mars 1547 que François Ier mourut; et c'est en 1546 que fut commencée l'impression du livre III. Dans les dernières paroles que François Ier dit au dauphin, et dans les conseils qu'il lui donna en mourant, on croit lire ceux que Gargantua donne ici à Pantagruel. «Venez, dit François Ier, mou-« rant, à Henri II, venez recevoir mes derniers embrasse-« ments; je n'ai qu'à me louer de votre conduite; et, puis-« que le ciel permet que vous me succédiez, écoutez mes « derniers avis: Craignez Dieu, mon fils; honorez l'église « (Henri II a toujours montré un extérieur religieux); op-« posez une barrière insurmontable aux ennemis de la re-« ligion (aucun roi n'a plus sévi contre les hérétiques.)»

Voyez Garnier, page 507 du tome XXV[e]. « Le roy, dit Bouchet, folio 219, fit venir monseigneur le Daulphin, son fils unique, par devers luy, auquel il fist plusieurs belles et grans remonstrances, luy disant, entre autres choses : Mon fils, je me contente de vous, vous m'avez esté bon fils et obéissant. Puisque je suis à la fin de ma *peregrination* de ce monde, et qu'il plaist à Dieu, que je vous laisse en la mesme charge que j'ay eue de luy en ce monde... je vous recommande la justice, sans laquelle ne pourrés jamais heureusement regner, et aymés vostre royaume et son bien plus que vous mesme... Il ne se pouvoit saouler de faire bons et grans advertissemens à mondict seigneur le daulphin son fils, et finalement luy donna sa benediction. Autant en fist le landemain, luy donnant toujours bonne et saine doctrine ; et pour la tierce fois, pensant que le roy deust rendre l'esprit, mondict seigneur le daulphin se vint presenter à luy à genoux, qu'il embrassa et baisa, et luy donna pour la tierce fois sa benediction. »

La liberté que Gargantua donne à Pantagruel de faire de ses trésors ce qu'il voudra, confirme la conjecture de l'avénement prochain du dauphin au trône : la maladie du roi devoit le faire prévoir. Voy. Anquetil, IV, 395 et 405.

Henri II trouva à la mort de François I[er] quatre cent mille écus dans le trésor royal, et un quartier de ses revenus payable le lendemain de la mort de son père, malgré les dépenses énormes que venoient d'entraîner les fortifications des villes frontières. Voyez Garnier, tome XXV, pag. 510. « A la fin de sa vie, dit Anquetil, tome IV, pag. 406, l'âge et l'expérience rendirent François I[er] aussi économe qu'il avoit été prodigue au commencement de son règne ; et delà vient que malgré ses bâtiments à Fontainebleau, Saint-Germain, Villers-Cotterets, l'immense château de Madrid, lourde masse détruite de nos jours, et ses achats de tableaux précieux et de statues antiques, qu'il faisoit

venir de tous côtés, il se trouva à sa mort, toutes dettes acquittées, quatre cent mille écus dans ses coffres, et il étoit dû un quartier des revenus de la couronne. »

L'acte de soumission que fait Pantagruel, avant d'entreprendre ce voyage, en en demandant la permission à son père, donne occasion à Gargantua de s'élever contre les enfants rebelles, qui osent disposer même de leur main sans le consentement de leur père; et à Rabelais de censurer la Sorbonne et ses docteurs, particulièrement certains moines que Pasquier traite de *rapetasseurs de vieilles gloses*, « qui nous ont, dit-il, insinué cette barbare opinion que de droit canon le consentement des pères et des mères n'estoit requis aux mariages de leurs enfans, que par honneur, et non de nécessité. » Voyez la note 15 de ce chapitre.

Cette matière fut mise en discussion au concile de Trente. « Il fut délibéré, dit fra Paolo, page 728, sur la proposition que *les François* faisoient de déclarer nuls les mariages contractés par les enfants de famille, sans l'aveu de leurs parents. *Lorraine* (*le cardinal de*) approuvoit la proposition, alléguant les passages de l'Écriture où les pères sont chargés du soin de marier leurs enfants, et les exemples des mariages d'Isaac et de Jacob; et, outre cela, les lois impériales des institutes et du code, faites par des princes chrétiens, et de très glorieuse mémoire; et deux canons rapportés par Gratien, l'un sous le nom d'Évariste, et l'autre du concile de Carthage: il raconta les inconvénients qui naissent de ces mariages. *Otrante* dit que ce seroit donner aux séculiers autorité sur les sacrements, et leur faire croire que ce pouvoir d'annuler est un droit paternel, et non pas ecclésiastique; que ce décret seroit directement contraire à l'Écriture sainte, qui dit expressément que l'homme abandonnera son père et sa mère, et restera attaché à sa femme; et feroit naître encore de plus grands maux, en mettant les enfants à la discrétion de leurs pères pour des choses de

conscience; et que si un père ne consentoit jamais au mariage de son fils, et que celui-ci n'eût pas le don de continence, ce seroit une dure loi pour lui. »

Voici tout ce que Bernier dit de ce chapitre: « Le chapitre XLVIII est une dissertation fort savante, fort politique, et fort chrétienne, sur l'obéissance qu'on doit aux parents au fait du mariage. Car, quant aux taupetiers et aux pastophores du prologue du livre IV, cet endroit pourroit bien avoir été interpollé, et ajouté par quelque hérétique ou libertin, touchant le mariage des prêtres, quoique la note de l'édition de Hollande ne s'arrête qu'à la lettre. »

Entrant Pantagruel en la salle grande du chasteau, trouva le bon Gargantua issant du conseil, lui feit narré sommaire de leurs adventures: exposa leur entreprinse, et le supplia, que par son vouloir et congié, la peussent mettre en execution. Le bon homme Gargantua tenoyt en ses mains deux gros pacquets de requestes respondues, et memoires de respondre: les bailla a Ulrich Gallet[1] son antique maistre des libelles et requestes: tira a part Pantagruel, et en face plus joyeuse que de coustume, luy dit: Je loue Dieu, fils trescher, qui vous conserve en desirs vertueux, et me plaist tresbien, que par vous soit le voyaige perfaict; mais je vouldroys que pareillement vous vinst en vouloir et desir vous marier.[2]

[1]* Voyez la remarque du chapitre xxx, livre I.

[2]* Henri II avoit été marié en 1533. Ce n'est donc que pour dire

Me semble que doresnavant venez en eage a ce competent. Panurge s'est assez efforcé rompre les difficultez, qui luy povoyent estre en empeschement; parlez pour vous.

Pere tres debonnaire, respondit Pantagruel, encore n'y avoys je pensé: de tout ce négoce, je m'en deportoys sus vostre bonne volunté et paternel commandement. Plustost prie Dieu estre a vos pieds veu roide mort en vostre desplaisir, que sans vostre plaisir estre veu vif marié. Je n'ay jamais entendu que par loy aulcune, feust sacré, feust prophane et barbare, ait esté en arbitre des enfans soy marier, non consentants, voulents et promovents leurs peres, meres, parens et prochains. Touts legislateurs ont es enfans ceste liberté tollue, es parens l'ont reservee.

Fils trescher, dist Gargantua, je vous en croy, et loue Dieu de ce qu'a vostre notice ne viennent que choses bonnes et louables, et que par les fenestres de vos sens, rien n'est on domicile de vostre esprit entré fors liberal sçavoir. Car de mon temps ha esté par le continent trouvé pays, onquel ne sçay quels Pastophores [3] Taulpe-

ce qu'il pensoit sur une qnestion qui alloit être débattue au concile de Trente, que Rabelais parle ici du mariage de Pantagruel. Voyez le Commentaire historique.

[3]* Par ces *pastophores, taupetiers*, qui, comme il est dit plus bas, ne se contiennent dedans les *treillis* de leurs mystérieux temples, Rabelais entend la Sorbonne et ses docteurs, particulièrement cer-

tiers, aultant abhorrens de nopces, comme les pontifes de Cybele en Phrygie, si Chappons feussent, et non Gals[4] pleins de salacité et lascivie:

tains moines que Pâquier traite de *rapetasseurs de vieilles gloses, qui nous ont*, dit-il, *insinué cette barbare opinion, que de droit canon le consentement des peres et des meres n'estoit requis aux mariages de leurs enfants, que par honneur, et non de necessité.* Sur tout ce chapitre de Rabelais, on peut voir la lettre d'où est pris ce passage de Pâquier. C'est la première du troisième livre de ses lettres, et il l'adresse à un ami, au sujet d'un article de l'ordonnance d'Orléans, 1560, par lequel les états ne remédioient qu'en partie à ce desordre, qu'il a dit être proprement ce que le Droit françois appelle *raptus in parentes*. Cette lettre établit à peu près les mêmes principes que Gargantua employe ici. (L.) — « Cette opinion, dit l'abbé de Marsy, n'a eu que trop de vogue en France, et est réfutée ici par Rabelais avec autant de véhémence que de solidité. Il oppose à ce ridicule et barbare sentiment des principes remplis de sagesse et d'humanité: principes qui depuis ont tellement prévalu en France, qu'il n'y reste plus aucun vestige des antiques et monachales erreurs dont nos pères étoient prévenus à cet égard. » Selon l'Alphabet, *pastophores* étoit le nom que les Égyptiens donnoient aux prêtres du temple de Sérapis, de παςὸς, *pallium sacerdotale*, une chappe: *pallium veneris quod ferebant in Egypto sacerdoces cœteris honoratiores.* Le lieu de la demeure de ces prêtres étoit attenant au temple, et s'appeloit *pastophorium*. Ruffin, eccles. hist. lib. II, cap. XXIII. Item Hieron. in Esa. *Pastophorium*, dit-il, *est Thalamus, in quo habitat præpositus templi.* Il leur donne l'épithète de *taupetiers*, pour indiquer que ces tartufes ressemblent à la *taupe* pour l'habit et les allures souterraines. Il appelle, livre IV, chapitre XXIX, un couvent, une *taupetière*.

4* « Rabelais, dit l'abbé de Marsy, pour rendre ces docteurs plus méprisables, leur donne le nom de gals (*galli*), nom qu'on donnoit aux prêtres fanatiques de Cybèle. D'ailleurs, comme il en veut principalement à nos moines *françois*, partisans de cette opinon *gauloise* et barbare, le nom de *gals* convient ici de toute manière. »

lesquels ont dict [5] lois es gens mariez sus le faict de mariaige. Et ne sçay que plus doibve abominer, ou la tyrannicque presumption d'iceulx redoubtez Taulpetiers, qui ne se contiennent dedans le treillis de leurs mysterieux temples, et se entremettent de negoces contraires par diametre entier a leurs estats : ou la superstitieuse stupidité des gens mariez qui ont sanxi [6] et presté obeissance a telles tant malignes et barbaricques loix. Et ne voyent, ce que plus clair est que l'estoile Matute [7], comment telles sanctions connubiales toutes sont a l'advantaige de leurs mystes [8] : nulle au bien et prouffict des mariez. Qui est cause suffisante pour les rendre suspects comme inicques et fraudulentes.

Par reciprocque temerité pourroyent ilz [9] loix establir a leurs mystes, sus le faict de leurs ceremonies et sacrifices, attendu que leurs biens ilz deciment et roignent du guaing provenent de leurs labeurs et sueur de leurs mains, pour en

Gals ou *galli* signifient ici à-la-fois coqs, Gaulois, et Galles, prêtres eunuques.

[5] Ont dicté des lois aux gens mariés.

[6] Voué : du latin *sancire, sanxi, sancitus*, ordonner, établir.

[7] L'étoile du matin : du latin *matuta*, nom de l'aurore, de la déesse du matin, dans Ovide.

[8] Prêtres qui font les sacrifices : du grec *μύστης*, *sacris initiatus, sacerdos, mysta* en latin. (L.) — C'étoient ceux qui étoient initiés aux petits *mystères* de Cérès. On donnoit ce surnom à Bacchus.

[9] Les gens mariés.

abundance les nourrir, et en aise les entretenir. Et ne seroyent, selon mon jugement, tant perverses et impertinentes, comme celles sont, lesquelles d'eulx ilz ont receu. Car, comme tresbien avez dict, loy au monde n'estoyt qui es enfans liberté de soy marier donnast, sans le sçeu, l'adveu et consentement de leurs peres. Moyennant les loix dont je vous parle, n'est ruffien, forfant [10], scelerat, pendart, puant, punais, ladre, brigant, voleur, meschant en leurs contrees, qui violentement ne ravisse quelque fille il vouldra choisir, tant soit noble, belle, riche, honneste, pudicque, que sçauriez dire, de la maison de son pere, d'entre les bras de sa mere, maulgré touts ses parens : si le ruffien se y ha une foys associé quelcque myste, qui quelcque jour participera de la proye.

Feroyent pis et acte plus cruel les Gots, les Scythes, les Massagetes en place ennemie, par long temps assiegee, a grands frais oppugnee, prinse par force? Et voyent les dolens peres et meres hors leurs maisons enlever et tirer par ung incongneu, estrangier, barbare, mastin, tout pourry, chancreux, cadavereux, paovre, malheureux, leurs tant belles, delicates, riches et saines filles, lesquelles tant cherement avoyent nourries en tout exercice vertueux, avoyent disciplinees en toute honnesteté : esperans en

[10] Coquin.

temps oportun les collocquer par mariaige avecques les enfans de leurs voisins et anticques amis, nourris et instituez de mesme soing pour parvenir a ceste felicité de mariaige; que d'eulx ilz veissent naistre lignaige rapportant [11] et hereditant non moins aux mœurs de leurs peres et meres, qu'a leurs biens meubles, et heritaiges. Quel spectacle pensez vous que ce leur soit? Ne croyez, que plus enorme feust la desolation du peuple romain et de ses confederez entendant le deces de Germanicus Drusus.

Ne croyez, que plus pitoyable feust le desconfort des Lacedemoniens, quand de leur pays veirent par l'adultere Troian furtivement enlevee Helene grecque. Ne croyez leur dueil et lamentations estre moindres, que de Ceres, quand lui feut ravie Proserpine sa fille: que de Isis a la perte de Osyris: de Venus, a la mort d'Adonis: de Hercules, a l'esgarement de Hylas: de Hecuba, a la substraction de Polixene.

Ilz toutesfoys tant sont de craincte du demon et superstitiosité espris, que contredire ilz n'osent, puisque le Taulpetier y ha esté present et contractant. Et restent en leurs maisons privez de leurs filles tant aymees, le pere mauldissant le jour et heure de ses nopces: la mere regrettant

[11] Qui se rapporte, qui ressemble à leurs pères, et qui hérite non moins de leurs mœurs que, etc. Voyez la note 15.

que n'estoyt avortee en tel tant triste et malheureux enfantement, et en pleurs et lamentations finent leur vie, laquelle estoyt de raison finir en joye et bon traictement de icelles. Aultres tant ont esté ecstaticques et comme maniacques, que eulx mesmes de dueil et regret se sont noyez, pendus, tuez, impatiens de telle indignité.

Aultres ont eu l'esprit plus heroïcque, et a l'exemple des enfans de Jacob vengeans le rapt de Dina leur sœur, ont trouvé le ruffien associé de son taulpetier clandestinement parlementans et subornans leurs filles : les ont sus l'instant mis en pieces et occis felonnement, leurs corps apres jectants es loups et corbeaulx parmy les champs. Auquel acte tant viril et chevaleureux ont les symmystes [12] taulpetiers fremy et lamenté miserablement : ont formé complainctes horribles, et en toute opportunité requis et imploré le bras seculier, et justice politicque, instans fierement et contendans estre de tel cas faicte exemplaire punition. Mais me [13] en equité naturelle, ne en droict des gens, ne en loy imperiale quelconque, n'ha esté trouvé rubricque, paragraphe, poinct, ne tiltre, par lequel feust poine ou torture a tel faict interminee, raison obsistante, nature repugnante. Car homme [14] vertueux on monde n'est

[12] Initiés aux mêmes mystères : du grec συμμύστης, *socius in sacrorum initiatione.* — [13] Ni en.

qui naturellement et par raison plus ne soit en son sens perturbé, oyant les nouvelles du rapt, diffame, et deshonneur de sa fille, que de sa mort. Ores est qu'ung chascun trouvant le meurtrier, sus le faict d'homicide en la personne de sa fille inicquement et de guet a pens, le peult par raison, le doibt par nature occire sus l'instant, et n'en sera par justice apprehendé.

Merveilles doncques n'est, si trouvant le ruffien a la promotion du taulpetier, sa fille subornant, et hors sa maison ravissant, quoy qu'elle en feust consentante, les peult, les doibt a mort ignominieuse mettre, et leurs corps jecter en direption des bestes brutes, comme indignes de recepvoir le doulx, le desiré, le dernier embrassement de l'alme et grande mere la terre, lequel nous appellons sepulture. Fils tres cher, apres mon decez, gardez que telles loix ne soyent en cestuy royaume receues [15] : tant que seray en ce

[14] Au lieu d'*homme*, on lit *comme* dans l'édition de 1553, et les nouvelles ont la même faute. (L.) — On lit *homme* dans l'édition de 1552.

[15]* « Il semble, dit l'abbé de Marsy, que Rabelais ait prévu les sages réglements que les successeurs de François Ier devoient établir en France, pour arrêter les désordres des mariages clandestins, dont notre auteur fait une peinture si touchante et si pathétique. Dès l'an 1556, Henri II fit publier un édit qui annuloit ces mariages : on prétend que ce fut à la sollicitation du connétable de Montmorency, dont le fils avoit donné promesse de mariage à mademoiselle de Pienne, sans le consentement du connétable. Pour le relever de

corps spirant et vivant, je y donneray ordre tres bon avecques l'ayde de mon Dieu. Puis doncques que de vostre mariaige sus moy vous deportez, j'en suys d'opinion. Je y pourvoiray. Aprestez vous au voyaige de Panurge[16]. Prenez avecques vous Epistemon, frere Jean, et aultres que choisirez.

De mes thesaurs[17] faictes a vostre plein arbitre. Tout ce que ferez ne pourra ne me plaire[18]. En mon arsenac de Thalasse[19] prenez equipaige

cette promesse, il fallut non seulement recourir en droiture au pape, mais on eut toutes les peines du monde à obtenir la dispense : ce qui prouve jusqu'où alloit, à cet égard, le préjugé de la nation et la tyrannie des ecclésiastiques. En 1560, le chancelier de L'Hôpital y pourvut avec encore plus de vigueur, sous l'autorité des états-généraux, et ce fut un des principaux articles de l'ordonnance d'Orléans. On y a ajouté depuis tant d'autres réglements, qu'il n'est point de loi mieux établie, ni cimentée plus solidement. » Ce fut pour rompre l'engagement imprudent du fils du connétable, que Henri II donna un effet rétroactif à son édit. Cette expression, *apres mon decez*, est bien remarquable, et prouve bien que ce discours de Gargantua à Pantagruel est celui que François Ier tint à Henri II avant de mourir. Voyez le commentaire.

16 * C'est-à-dire à régner, et à défendre les intérêts du trône et les libertés de l'église gallicane, au concile de Trente. Prenez pour ministres le cardinal de Lorraine, le cardinal de Tournon, et le cardinal du Bellay.

17 * Voyez le commentaire historique.

18 *Ne me plaire*, comme on lit dans l'édition de 1626 (*et de* 1552), a plus d'élégance, et me paroît plus du style de Rabelais que *me desplaire* qu'on lit dans les autres ; (L.) — et même dans les deux éditions de Le Duchat, malgré sa remarque.

19 Arsenal de marine : de θαλασσα, mer.

tel que vouldrez : tels pillots, nauchiers, truschemens, que vouldrez : et a vent opportun faictes voile, on nom et protection du Dieu servateur. Pendant vostre absence, je feray les apprests et d'une femme[20] vostre, et d'ung festin, que je veulx a vos nopces faire celebre, si oncques en feut.

[20] Effectivement, François I[er], notre Gargantua, avoit négocié par l'entremise des cardinaux de Tournon et de Grammont, avec le plus vif intérêt, le mariage de Henri son fils avec Catherine, fille de Laurent de Médicis, chef de la république de Florence. Voyez Garnier, tom. XXIV, pag. 476 et suivantes.

CHAPITRE XLIX.

Comment Pantagruel feit ses apprests pour monter sus mer. Et de l'herbe nommee pantagruelion.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Pantagruel, après avoir pris congé du bon Gargantua, s'embarque et arrive au port de Thalasse, près de Saint-Malo, accompagné de Panurge, d'Épistémon, de frère Jean des Entommeures, et notamment de Xénomanès, « le grand « voyaigeur et traverseur des voyes perilleuses, lequel estoyt « venu au mandement de Panurge, parcequ'il tenoyt je ne » sçay quoy en arriere fief de la chastellenie de Salmigon« din. » Il se fournit dans ce port d'équipages de navires, de vivres, et de munitions de tout genre, nécessaires pour un long et hasardeux voyage; « et, entre autres choses, fit charger grande foison de son herbe *pantagruelion*, » dont ce chapitre et les trois suivants contiennent une description aussi élégante que circonstanciée. Par cette description on voit que cette herbe est le chanvre dont on fait la corde qui tient à la gorge les pendus, et qui servit à étrangler, sous François Ier, tant de prétendus hérétiques qui avoient le malheur de s'en tenir à l'Évangile, et de suivre le culte de la primitive église.

Outre la nécessité dont on sait qu'est le chanvre dans la marine pour les cordages et les voiles, l'histoire nous apprend que jamais en France l'usage de la corde et du

gibet n'a été plus fréquent que sous François Ier, contre les luthériens et les calvinistes : ce qui fait dire à l'auteur, chapitre LI, fort plaisamment, du pantagruélion de Pantagruel, que *c'est une plante dont il est l'inventeur*. C'est en effet sous François Ier que l'on commença à se servir de la corde de chanvre, au lieu de la hart, pour pendre les criminels, ou au moins les condamnés. Rabelais a même la hardiesse (livre V, chapitre XVI ou XVIII) de faire à ce prince le reproche de se complaire au milieu des potences et des gibets, en disant : « Voyant Gaigne-beaucoup, que « Pantagruel s'amusoyt a cela... » Aussi ce dernier livre n'a-t-il été publié qu'après sa mort. François Ier venoit de s'amuser à ces passe-temps d'une manière bien cruelle.

« Pendant que l'on s'assembloit à Trente, dit fra Paolo, historien contemporain, page 110, pour extirper l'hérésie par la voie du concile, en France, l'on employoit les armes contre un reste de Vaudois qui vivoient retirés dans les montagnes de Provence, séparés de l'obéissance de l'église romaine. Leur créance étoit très confuse avant que Zuingle eût renouvelé la religion en Suisse. Mais, lorsque Genève embrassa la réforme, ils commencèrent à donner quelque forme à leur doctrine. Il y avoit quelques années que le parlement d'Aix avoit prononcé un arrêt[1] contre eux; mais comme il ne s'étoit point encore exécuté[2], le roi commanda en ce temps-là (en 1545) de le faire[3]. Le président ayant ramassé tout ce qu'il put de soldats des lieux circonvoi-

[1] Lequel portoit que les pères de famille seroient brûlés vifs, leurs biens, femmes et enfants, confisqués, leurs maisons rasées, les arbres de leurs jardins arrachés, avec défense de prendre à ferme les terres de ceux qui seroient de la race ou du nom des accusés.

[2] L'exécution en fut différée par Chassanée, alors premier président. De Thou, liv. VI.

[3] Sur ce que d'Oppède, successeur de Chassanée, lui fit accroire que seize mille de ces Vaudois vouloient se saisir de Marseille.

sins, et de l'état d'Avignon, marcha, les armes à la main, contre ces misérables qui, n'en ayant point, ne songeoient qu'à s'enfuir (ou à souffrir le martyre comme les premiers chrétiens). On ne parla point ni de les enseigner, ni de les exhorter à quitter leurs opinions; mais l'on mit tout à feu et à sang, sans nulle distinction d'âge, de sexe, ni de qualité; on rasa les villes de Cabrières et de Mérindol, avec tous les lieux d'alentour: il y eut plus de quatre mille personnes massacrées. Cruauté d'autant plus horrible que ces pauvres gens ne se défendoient que par les prières, les larmes, et les gémissements[4]. »

« Le Languedoc, la Provence, et les provinces adjacentes, dit Anquetil, à l'année 1545, virent s'élever des temples rivaux des églises catholiques. Alors François Ier donna permission d'employer contre eux le secours des armes. Elle fut accordée à la sollicitation du baron d'Oppède, premier président du parlement d'Aix, homme violent et sanguinaire, qui fit revivre un arrêt de ce parlement, rendu cinq ans auparavant, contre une population de plusieurs milliers de Vaudois qui étoient établis sur les confins de la Provence et du Comtat, et réfugiés depuis trois cents ans dans les gorges des montagnes qui séparent le Dauphiné du Piémont, et entrés depuis peu en communion avec les calvinistes. » « Tout étoit horrible et cruel dans la sentence qui fut prononcée contre eux, dit l'historien de Thou, et tout fut plus horrible et plus cruel encore dans l'exécution. Vingt-deux bourgs ou villages furent brûlés ou saccagés avec une inhumanité dont l'his-

[4] François Ier, touché de repentir, ordonna, en mourant, à Henri II de faire la recherche de cette affaire. La cause fut portée au parlement de Paris. Guérin, avocat-général de Provence, fut condamné à mort, faute d'amis à la cour; et d'Oppède renvoyé absous par la faveur du duc de Guise. C'est ce Guérin qui, chaque fois qu'on lui amenoit un hérétique, crioit, *Tolle*, *tolle*, *crucifige*.

toire des peuples les plus barbares présente à peine des exemples. Les malheureux habitants, surpris pendant la nuit, et poursuivis de rochers en rochers à la lueur des feux qui consumoient leurs maisons, n'évitoient souvent une embûche que pour tomber dans une autre: les cris pitoyables des vieillards, des femmes, et des enfants, loin d'amollir le cœur des soldats forcenés de rage comme leurs chefs, ne faisoient que les mettre sur la trace des fugitifs, et marquer les endroits où ils devoient porter leur fureur. »

« La reddition volontaire n'exemptoit ni les hommes du supplice, ni les femmes des plus affreuses violences; il étoit défendu, sous peine de mort, de leur accorder aucune retraite. A Cabrières, une des villes principales de ce canton, on égorgea plus de sept cents hommes de sang-froid, et toutes les femmes restées dans les maisons furent enfermées dans un grenier plein de paille auquel on mit le feu: celles qui tentoient de s'échapper par les fenêtres, étoient repoussées à coups de crocs et de piques. Ainsi se préparèrent les fureurs qui ont couvert la France d'échafauds, de bûchers, de gibets, et de ruines ensanglantées. On n'étoit point encore accoutumé à ces horribles proscriptions, devenues si communes sous les règnes suivants. Les cris des malheureux, si cruellement traités, parvinrent aux oreilles du roi, mais y parvinrent trop tard. Il se repentit d'avoir donné son consentement à l'exécution de cet arrêt sanguinaire, qu'il suspendit quelque temps. Mais n'avoit-il pas lui-même encouragé ces barbaries, en autorisant les supplices par sa présence? Il est rare que les subalternes n'excèdent pas, quand les chefs donnent eux-mêmes l'exemple. »

A peine Henri II lui-même fut monté sur le trône qu'il renouvela, en 1547, les édits barbares de son père contre les protestants: « Il les fit exécuter, continue Anquetil à l'année 1548, jusque sous ses yeux; et les bûchers, qui consu-

mèrent une foule de malheureux en divers quartiers de Paris, entrèrent dans l'ordonnance des fêtes qui furent données à l'occasion de son entrée solennelle et de celle de la reine dans la capitale. »

Pantagruel arrive au port de Thalasse, près de Saint-Malo. Ce port de *Thalasse*, que Gargantua appelle *mon arsenac de Thalasse* (chapitre XLVIII), doit être ou le Havre-de-Grace que François Ier fit fortifier, et nomma *François-ville* de son nom, ou le port de Saint-Servan, qui est le port de la ville de Saint-Malo. L'auteur y fait arriver Pantagruel et sa suite, parceque c'est en effet à ce port, qu'il falloit s'embarquer pour aller aux îles *Ogygies*, que Plutarque place dans l'Océan, à l'occident, entre la petite et la grande Bretagne, et parceque les Malouins ont passé de tout temps pour les plus grands navigateurs et les meilleurs marins. Il donne à ce port le nom de port de *Thalasse*, qui signifie en grec *port de mer*, sans doute parceque ce port est, en Bretagne, appelée par les anciens auteurs, *Armorica*, et encore aujourd'hui, dans la langue du pays, *armoric* ou *arvoric*, en francois l'*armorique*, c'est-à-dire *maritime*, de l'adjectif breton *armoric*, dérivé du breton *ar mor*, *sur la mer*. C'est sans doute aussi par allusion à cet ancien nom d'*Armoricæ civitates*, donné par César aux villes de cette province, et à presque toutes les villes maritimes des Gaules, situées sur l'Océan, que Rabelais donne aux habitants d'une partie de ces côtes le nom de *Thâlassiens*, qui n'est que la traduction de l'ancien nom celtique. Le voyage que fit Henri II en 1544, pour aller secourir Boulogne et son *phare*, assiégé par Henri VIII, et une expédition navale, qui eut lieu en 1545, et qui partit du Havre pour descendre en Angleterre, ont pu donner à Rabelais l'idée du voyage maritime de Pantagruel. « Le roy, dit Bouchet, folio 317, *verso*, fit venir toute son armée de mer au Havre et port de Grace, de laquelle étoit chef et capitaine général le seigneur d'An-

nebault, admiral de France... Peu de temps après l'armée du roy partit faisant voile vers la coste d'Angleterre, partie de laquelle aborda à une isle nommée Vuich (*Wight*), où partie des François eux estans desbarqués, entrèrent à force d'armes, se combattant virillement et en grande hardiesse avec ceux de ladite isle, desquels firent grand desconfiture et occision. Et depuis ladite armée estant preste d'aborder en Angleterre, fut contremandée par le roy; et au retour de ce voyage rencontrèrent quelques naves d'Anglois dont ils prindrent partie, et les mirent en fonds; et depuis furent eux-mesmes persécutés d'un orage et tempeste de mer, laquelle les rejeta en leur port et Havre. »

« François Ier, dit Anquetil à l'année 1545, envoya offrir la paix à Henri VIII. Ce prince traîna en longueur la négociation pendant qu'il assiégeoit Boulogne. Lorsqu'il l'eut prise il se porta devant Montreuil; mais le dauphin s'approchant à la tête d'une puissante armée, l'Anglois repassa dans son île. Le refus opiniâtre de Henri VIII d'accorder la paix à un ancien ami qui la demandoit, piqua vivement le roi de France, et lui fit prendre une résolution vigoureuse. Il ordonna au général des galères de les faire passer de la Méditerranée dans l'Océan. Elles franchirent le détroit de Gibraltar au nombre de vingt-cinq, auxquelles se joignirent cent cinquante gros vaisseaux ronds, douze plus petits, dix ou douze caraques génoises bien équipées, et toutes munies de troupes suffisantes pour le combat et le débarquement. La flotte prit ses dernières provisions au Havre-de-Grace, et appareilla sous les yeux du roi; mais les caraques génoises avoient déja éprouvé une avarie en passant devant l'embouchure de la Seine, faute d'avoir pris des pilotes du pays: trois ou quatre y périrent. »

« Autre imprudence personnelle au roi. Il voulut donner une fête aux dames sur le vaisseau amiral, portant cent canons. Les cuisiniers y mirent le feu par défaut de pré-

caution, et ce beau navire fut brûlé à la vue de toute l'armée. La flotte, commandée par l'amiral d'Annebaut, n'en partit pas moins, se présenta à l'escadre angloise, tâcha de l'attirer au combat, opéra même des descentes pour la faire sortir des petits havres où elle se retiroit; mais elle resta le plus près de terre possible, protégée par les écueils et les batteries de la côte. Les François descendirent dans l'île de Wight, qui n'avoit pas alors de forteresse....; mais le roi ordonna subitement aux galères de repasser dans la Méditerranée, sur le bruit qui se répandit que Doria, amiral de l'empereur, alloit attaquer Marseille. »

Quant à *Xenomanes*, nous avons déja dit, au commentaire du chapitre XLVII, que nous pensions que « Xeno« manes, amy de Panurge et truchement de Pantagruel, le « grand voyaigeur et traverseur des voyes perilleuses, » étoit ou Pierre Danès, ambassadeur de François Ier au concile de Trente, depuis 1545 jusqu'en 1563, ou François de Lorraine, duc de Guise et d'Aumale, frère du cardinal Charles de Lorraine, notre Panurge. « Xenomanes tenoyt je ne sçay « quoy en arriere fief de la chastellenie de Salmigondin, » sans doute parcequ'il possédoit des bénéfices ou des salines : Danès étoit professeur de grec au Collége de France, et il y a des salines en Lorraine. Il avoit quarante-neuf ans, le duc de Guise en avoit vingt-sept, lorsque Rabelais écrivoit son troisième livre. Henri II nomma Danès précepteur du dauphin, depuis François II, et lui donna l'évêché de Lavaur. Il prononça, en 1546, un très beau discours au concile de Trente, et c'est lui qui fit cette spirituelle réponse : *Utinam ad istud gallicinum Petrus resipisceret!* à la raillerie d'un évêque italien sur Pseaume, évêque de Verdun, qui avoit parlé avec beaucoup de force contre les abus de la cour de Rome : *Gallus cantat.*

De Marsy prétend que « Xenomanes, dont le nom, dit-il, vient du grec ξενομανὴς, qui a la manie des voyages, dé-

signe Luther ou Calvin, *grands voyaigeurs et traverseurs des voyes perilleuses.* » Mais il ne s'agit pas ici d'un voyageur de profession : la flotte est dirigée dans un voyage long et hazardeux par Xenomanes ; c'est lui qui trace la route qu'elle doit suivre pour arriver au temple de la dive bouteille, c'est-à-dire de la vérité. Le voyage de Pantagruel, de Panurge et de Xenomanes en Lanternois, doit être le voyage politique, moral, et critique d'un roi et de ses favoris sur le vaisseau de l'état, ou l'avènement de ce roi au gouvernement, pendant le concile de Trente. C'est pour cela que Pantagruel, à son arrivée, « dresse equipaige de « navires, nauchiers, pillots, gens de guerre, » etc., et « qu'il fait surtout charger grande foison de son herbe « pantagruelion. » Xenomanes doit donc être un des ministres ou des courtisans de ce prince. Ce voyage doit donc être une allégorie semblable à celle de la quatorzième ode d'Horace :

> O navis, referent in mare te novi
> Fluctus.

Le duc de Guise a partagé, avec son frère le cardinal, la faveur de Henri II, et tenu sous lui le gouvernail du vaisseau de l'état. Mais Henri II ne régnoit pas encore en 1546. Il se préparoit alors seulement à régner. Par conséquent, nous le répétons, nous pensons que Xenomanes doit être plutôt Pierre Danès que non pas le duc de Guise. Le titre de *traverseur des voyes perilleuses*, que Rabelais donne à Xenomanes, est celui que son ami Bouchet venoit de prendre dans des épîtres *morales*, imprimées à Poitiers en 1545.

Si nous avions à choisir parmi les savants voyageurs de ce temps-là, l'âge de Belon, qui avoit vingt-sept ans en 1546, ne seroit point à nos yeux un obstacle comme il en est un pour Le Duchat (voyez note 9 du chapitre XLIX) ; et son surnom de *Cenomanus*, analogue à celui de *Xenomanes*,

auroit pu nous porter à lui donner la préférence sur Rondelet, qui fit plusieurs voyages pour s'instruire à fond de l'histoire des poissons, à laquelle il travailloit; parceque d'ailleurs ce voyageur naturaliste a déja paru dans le roman, sous le nom de Rondibilis. Mais Jacques Cartier qui étoit de Saint-Malo, qui a voyagé sous les auspices de François Ier, et qui a découvert en 1534 une grande partie du Canada, auroit pu l'emporter sur l'un et sur l'autre, dans nos conjectures, quoique Rabelais semble se moquer des relations de ce voyageur dans le chapitre XXXI du livre V.

« Ces quatre chapitres, dit l'abbé de Marsy, renferment une allégorie des plus satiriques, mais si finement enveloppée qu'il est assez difficile d'en démêler l'artifice. Je prie le lecteur de se rappeler une remarque insérée dans les *éclaircissements* pour le chapitre II du premier livre de Pantagruel (voyez *le commentaire historique du chapitre* II *du livre II*), où il est parlé d'une sécheresse et d'une altération effroyables qui se firent sentir dans le monde, à la naissance de Pantagruel. Cette remarque servira de clef pour l'intelligence des derniers chapitres de ce second (*troisième*) livre.

« La description du chanvre, matière dont on fait la *corde*, ramène encore la même idée, et la présente même sous une image beaucoup plus sensible. Que ces paroles surtout sont remarquables! « Pantagruel fut d'icelle inventeur; « je ne dis pas quant à la plante, mais quant à un certain « usage, lequel plus abhorré et haï des larrons. » Il est certain que Rabelais en veut ici à François Ier. Comme le second (*le troisième*) livre de Pantagruel parut dès l'année 1546, ce que dit ici Rabelais ne sauroit tomber sur Henri II qui ne commença à régner qu'en 1547, et qui d'ailleurs ne peut passer pour l'inventeur de ces supplices. On condamna, sous le règne de son père, au supplice de la corde beaucoup de personnes pour le seul crime d'hérésie; chose nou-

velle et inouïe en France: car les Albigeois eux-mêmes ne furent jamais condamnés à mort pour l'hérésie seule, mais pour d'autres crimes compliqués comme la rébellion, la sodomie, la magie, etc.; et comme c'est au règne de François Ier qu'on doit rapporter l'époque et le premier usage de ce supplice envers les hérétiques, de là vient que Rabelais attribue à son Pantagruel l'invention de l'*herbe pantagruelion, non quant à la plante:* elle étoit bien plus ancienne que Pantagruel; *mais quant à certain usage abhorré et haï des larrons.* De là aussi ce qu'il ajoute au sujet des misérables condamnés à ce genre de supplice: « car « maints d'iceulx avons veu par tel usaige finer leur vie « hault et court a l'exemple de Phyllis, d'Amate, de Iphis, « de Arachné, et d'autres personnes plus malheureuses que « coupables: de ce seulement indignez, que sans estre aul- « trement malades, par le pantagruelion on leur oppiloyt « les conduits... soy griesvement complaignants et lamen- « tants de ce que Pantagruel les tenoyt a la gorge. Mais las « ce n'estoyt mie luy; il ne fut oncques rouart (bourreau). » Comme pour insinuer que ce n'étoit point à François Ier, prince généreux et humain, mais à ses ministres, qu'il falloit imputer toutes ces cruautés. De là enfin les deux vers qui terminent l'éloge ironique du pantagruelion:

Et affermez DE FRANCE heureux le regne,
Auquel provient le pantagruelion.

Il y auroit dans ces quatre chapitres beaucoup d'autres endroits susceptibles d'explications pareilles, comme lorsque Rabelais dit, au chapitre L: « Icelle herbe, moyennant les « substances invisibles, visiblement sont arrestées, prinses, « detenues, et comme en prison mises. » Quoique Rabelais explique cela des vents qu'on emprisonne dans les *toiles de chanvre*, on peut, et l'on doit même l'entendre aussi des effets que la crainte des supplices produisoit alors sur cer-

taines personnes très disposées à embrasser les nouvelles opinions, mais contenues par les châtiments terribles qu'on exerçoit sur les novateurs. Rabelais, qui, dans tout le cours de son ouvrage, n'a que trop trahi ses sentiments, étoit sans doute lui-même du nombre de ces personnes. Ce qu'il dit, au chapitre XLIX, touchant *le jus d'icelle* plante, *exprimé et instillé dans les oreilles*, revient à la même idée; mais j'aime mieux laisser au lecteur attentif le plaisir de ces applications. »

« Le Motteux, dont le système ne s'accommodoit nullement du *pantagruelion*, a glissé légèrement sur cet article. Le Duchat a entrevu une partie de ces vérités; mais il les a développées d'une manière aussi sèche que superficielle. « Le pantagruélion, dit-il, est le chanvre, en tant que c'est de cette herbe que se fait la corde qui sert à étrangler les malheureux qu'on attache au gibet. Comme le supplice de la hard est beaucoup plus ancien en France que le règne de François Ier, il faut que Rabelais ait donné au chanvre le nom de *pantagruélion*, par rapport à ce que ce fut sous ce prince que ce supplice commenca d'être mis en usage contre les luthériens ou protestants françois, qu'on élevoit au gibet avec une poulie, pour ainsi guindez les faire périr par la flamme et la fumée du feu qu'on allumoit sous eux. Rabelais, qui n'osoit s'expliquer sur ce qu'il pensoit d'une telle inhumanité, dit que Pantagruel tenoit à la gorge ces misérables, et qu'en cet état ils se plaignoient de la manière insupportable dont il leur chauffoit le tison. »

Bernier et Le Motteux ont reconnu aussi le chanvre dans le pantagruélion, mais c'est tout. « Les chapitres suivants, avec toutes leurs obscurités apparentes, dit le premier, ne sont qu'une description du chanvre, et de l'utilité de cette plante, qu'il a plu à notre docteur appeler pantagruélion; à quoi il ajoute une dissertation sur l'alun de plume, l'as-

beste, et semblables matières, et phosphores prétendus incombustibles; sur quoi les curieux peuvent consulter le dictionnaire de Furetière au mot Phosphore.»

«La curieuse et agréable description du chanvre, sous le nom de *pantagruélion*, dit Le Motteux, fait la clôture du livre III.» Et voilà tout ce qu'il en dit. «Toutes ces remarques, ajoute-t-il, sur les trois livres, traduits par le chevalier Thomas Urqwart, ont été faites pour accompagner une édition qui étoit prête à être publiée, lorsque je fus prié de mettre la main à l'ouvrage: sans cela j'aurois pu les distribuer à la fin de chaque chapitre, et donner un commentaire plus exact. Je me flatte cependant d'en avoir assez dit pour faire voir que, généralement parlant, ce qui paroît d'abord trivial et bouffon dans Rabelais, se trouve grave et important lorsqu'on l'a bien examiné; mais je ne prétends point après tout ériger mes conjectures en vérités incontestables; et je les soumets avec d'autant plus d'humilité au jugement des savants, qu'il s'agit d'un auteur que personne encore n'a entrepris d'expliquer, quoique tout le monde depuis si long-temps l'ait lu avec admiration.»

Un autre interprète voit dans le pantagruélion, et dans la réclamation des cloches du chapitre xix du livre I, une allusion au supplice de la corde, et à l'enlèvement des cloches, dont fut punie la révolte de la Guyenne pour la gabelle. Mais cette révolte n'éclata qu'en 1548, et Rabelais écrivoit ou imprimoit son premier livre en 1533, et son troisième livre en 1546. «Le pantagruélion, dit-il, n'est, comme on le verra par la suite, que le chanvre si singulièrement fatal aux malheureux révoltés de la Guyenne. (Voy. liv. I, chap. xix.) Écoutons l'histoire à ce sujet: «On dressa sur la place de l'Hôtel-de-ville de Bordeaux grand nombre de potences et d'échafauds, où cent bourgeois des plus apparents furent successivement exécutés. La ville entière fut déclarée atteinte et convaincue de félonie, et condamnée

en conséquence à perdre tous ses privilèges, ses cloches, etc. » Voyez Garnier, tome XXVI, pages 164. »

Peu de jours apres, Pantagruel avoir prins congié du bon Gargantua, luy bien priant pour le voyaige de son fils, arriva on port de Thalasse[5], pres Sammalo, accompaigné de Panurge, Epistemon, frere Jean des Entommeures, abbé de Theleme, et aultres de la noble maison[6], notamment de Xenomanes[7], le grand voyaigeur et

[5]* Voyez le commentaire historique de ce chapitre et la note 18 du chapitre précédent. — [6] De sa cour.

[7]* J'ai cru d'abord que c'étoit ici Pierre Belon du Mans (*Cenomanus*) grand voyageur sous le règne de Henri II; mais en 1546, lorsque Rabelais composa son troisième livre, Pierre Belon étoit trop jeune, puisque son portrait ne lui donne que trente-six ans en 1555, lorsqu'il publia son Ornithologie. Baillet, chap. v de la troisième partie de ses Auteurs déguisez, prétend que *Traverseur des voyes périlleuses* est le nom que s'étoit donné un écrivain galant plus ancien que Rabelais; mais je doute que nous ayons de livre d'un titre approchant que certaine traduction du latin de la Nef des Fous, sous le titre des *Peguards traversans les perilleuses voyes des folles fiances du monde*. Or ce livre est purement de morale. Enfin on a de Jean Bouchet, auteur des Annales d'Aquitaine, un in-fol. sous le titre d'*Epistres morales et familieres du Traverseur,* imprimé à Poitiers, 1545, et il est visible que dans un ouvrage de la nature de ces épîtres, lorsque Jean Bouchet y prit le surnom de *Traverseur,* il s'est considéré proprement sous l'idée d'un mortel qui n'étoit sur la terre qu'en qualité de *voiageur* et comme en passant. Or quelle apparence que cet homme, que d'ailleurs on ne dit pas avoir jamais voyagé, soit le même *Xenomanes* que Rabelais donne ici pour guide à Pantagruel dans une navigation longue et périlleuse? Selon moi: *Tra-*

traverseur des voyes perilleuses, lequel estoyt venu au mandement de Panurge, parce qu'il tenoyt je ne sçay quoy en arriere fief de la chastellenie de Salmigondin. La arrivez, Pantagruel dressa equipaige de navires, a nombre de celles que Ajax de Salamine avoyt jadys menees en convoy des Gregeois a Troye, nauchiers, pillots, hespaliers[8], truschemens, artisans, gens de guerre, vivres, artillerie, munitions, robbes, deniers, et aultres hardes print et chargea, comme estoyt besoing pour long et hazardeux voyaige. Entre aultres choses, je vey qu'il feit charger grande

verseur des voyes périlleuses ne désigne ici personne en particulier, mais seulement un voyageur d'inclination et de profession; et c'est ce qu'emporte le mot grec Ξενομάνης. Voyez les anciennes Scholies (l'*Alphabet de l'auteur françois*). L'on a encore du même Jean Bouchet de Poitiers, un grand in-12 gothique, imprimé à Paris, en 1541, par Jean Réal, qui est un roman moral et spirituel, intitulé, *Les triomphes de la noble et amoureuse Dame, et l'Art d'honnestement aimer,* par le Traverseur des voyes périlleuses. (L.) — Voyez le commentaire historique des chapitres XLVII et XLIX.

[8] Nous avons trouvé ce mot dans Duez, dans Oudin, et dans Trévoux. On lit dans Duez: *espalier* ou *espallier* de galère, *spalliere di galea; espalliere,* premier banc de galère, *spalliera di galea; espale* ou *espalle* de galère, l'espace de la poupe, *spalla di galea;* et dans Trévoux: *espalier,* t. de mar., rameur qui est le premier d'un banc dans une galère; *espale,* banc de rameurs le plus proche de la poupe dans les galères. Ce mot doit donc venir de *palus,* pieu, gouvernail, puisque *pilote* en vient aussi, ainsi que le mot breton *baol* ou *paol,* barre du gouvernail d'un navire, et *paolea,* conduire un bateau avec un aviron, par la poupe, lequel aviron sert aussi de gouvernail: ce qu'on appelle en françois *gabarer,* verbe dérivé de *gabare* et composé de *barre. Hespaliers* doit donc s'écrire sans *h.*

foison de son herbe pantagruelion, tant verte et crude, que conficte et preparee.

L'herbe pantagruelion[9] ha racine petite, durette, rondelette, finante[10] en poincte obtuse, blanche, a peu de filamens, et n'est profunde en terre d'une coubdee. De la racine procede ung tige unicque, rond, ferulacé, verd au dehors, blanchissant au dedans, concave, comme le tige de *smyrnium*[11], *olus atrum*, febves, et gentiane ligneux, droict, friable, crenelé quelcque peu a forme de colomnes legierement striees, plein de fibres, esquelles consiste toute la dignité de l'herbe, mesmement en la partie dicte *mesa*[12], comme moyenne, et celle qui est dicte *mylasea*. La hauteur d'icelluy communement est de cinq a six pieds.

Aulcunesfoys excede la hauteur d'une lance. Sçavoir est, quand il rencontre terrouoir doulx, uligineux, legier, humide sans froidures: comme est Olone[13], et celluy de Rosea pres Preneste[14] en

[9] Se terminant, finissant.

[10]* Le chanvre dont on fait la corde à pendre. Voyez le commentaire historique.

[11] Nom du maceron, dans Pline: du grec *σμύρνιον*, *planta quædam myrrham referens*.

[12] Du grec *μέσα*, *media*, féminin de *μέσος*, *medius*; moyenne, qui est au milieu. Voyez la note 14.

[13]* Bourg du Poitou qui est environné de marais où la mer se répand dans les hautes marées, et par conséquent de salines. Ce n'est donc pas sans motif qu'il nomme ce bourg préférablement à tout autre lieu, comme abondant en pantagruélion, si déja on y avoit fait

Sabinie, et que pluye ne luy default, environ les feries des pescheurs[15] et solstice estival. Et sur-

usage de cette herbe pour réprimer les révoltes que la gabelle a pu y occasioner dès 1541. Voyez le commentaire historique du chapitre II du livre II. Mais il se pourroit qu'il fît plutôt ici allusion à la grande jument de Gargantua, qui fut amenée par mer au port d'Olone, et delà à Paris (voyez le chapitre XVI du livre I), c'est-à-dire à Diane de Poitiers. Cette maîtresse persécutoit les réformés, tant pour assouvir son avarice que parceque la duchesse d'Étampes les favorisoit. « Plusieurs personnes, dit Fra-Paolo, furent pareillement brûlées en France pour la religion, au grand déplaisir des gens de bien, qui savoient que la recherche rigoureuse de ces misérables ne se faisoit pas par un motif de piété, mais pour rassasier l'avarice énorme de la duchesse de Valentinois, maîtresse du roi, à qui il avoit donné toutes les confiscations de ceux qui seroient suppliciés pour cause d'hérésie. » Il n'y a en effet, comme le remarque Amelot de la Houssaye dans sa préface, qu'à lire les histoires de France pour savoir si Fra-Paolo ne dit pas vrai (quand il assure que les gens désinteressés regardoient avec indignation les exécutions fréquentes qui se faisoient en France, au sujet de la religion, sous Henri II), et si la persécution que Henri faisoit aux réformés venoit d'un zèle de religion ou d'une complaisance aveugle pour la duchesse de Valentinois sa maîtresse, qui les haïssoit à mort, en haine de la duchesse d'Étampes, qui les soutenoit. »

[14*] Voyez Pline, liv. XIX, chap. IX. (L.) — Voici ce passage: *Optima (cannabis) alabandica, plagarum præcipuè usibus. Tria ejus ibi genera: improbatur cortici proximum, aut medullæ: laudatissimum est è medio, quæ mesa vocatur. Secunda mylasea. Quod ad proceritatem quidem attinet, rosea agri Sabini arborum altitudinem æquat;* où l'on voit 1° que Rabelais dit du pantagruélion ce que Pline dit du chanvre; 2° que c'est de ce passage qu'il a tiré les termes de *mesa* et de *mylasea;* 3° qu'il s'est trompé en prenant *rosea*, qui est une espèce de chanvre, pour un nom de lieu.

[15] Elles sont marquées le 7 juin, dans les calendriers romains; ainsi: *Piscatorii ludi in campo martio.* Ovide, dans ses Fastes, les place au même jour; mais Festus est celui des auteurs anciens

passe la haulteur des arbres, comme vous dictes Dendromalache[16] par l'authorité de Theophraste: quoy que herbe soit par chascun an deperissante, non arbre en racine, tronc, caudice, et rameaulx perdurante[17]. Et du tige sortent gros et fors rameaulx. Les feuilles ha longues trois fois plus que larges, verdes tousjours : asprettes comme l'orcanette : durettes, incisees autour comme une faucille, et comme la betoine : finissantes en poinctes de sarisse[18] macedonique, et comme une lancette dont usent les chirurgiens. La figure d'icelles peu est differente des feuilles de fresne et aigremoine : et tant semblable a eupatoire[19], que plusieurs herbiers l'ayant dicte domesticque, ont dict eupatoire estre pantagruelion sauvaiginé. Et sont par rancs en egale distance esparses autour du tige en rotondité, par nombre

qui les fait mieux connoître: *Piscatorii ludi*, dit-il, *vocantur, qui quotannis mense junio trans Tiberim fieri solent, à prætore urbano pro piscatoribus tiberinis, quorum quæstus non in macellum pervenit, sed ferè in aream Volcani; quod id genus pisciculorum vivorum datur ei deo pro animis humanis.*

[16] On lit *Dendromalachie* dans Le Duchat, mais il faut lire *Dendromalache*, d'après l'édition de 1552, et d'après l'étymologie de ce mot, qui vient de δένδρον, arbre, μαλαχὸς, délicat, tendre.

[17] Qui dure long-temps.

[18] C'est ainsi qu'on lit dans l'édition de 1552. Les deux éditions de Le Duchat, ainsi que celles de M. D. L. ont *Larice*, mais c'est une faute : ce mot ne vient pas du latin *larix*, larix, arbre, mais de *sarissa*, nom de la longue pique des Macédoniens, dans Ovide.

[19] Sorte d'herbe médicinale.

en chascun ordre de cinq ou de sept. Tant l'ha cherie nature, qu'elle l'a douee en ses feuilles de ces deux nombres impars, tant divins et mysterieux[20]. L'odeur d'icelles est fort, et peu plaisant aux nez delicats.

La semence provient vers le chef de la tige, et peu au dessoubs. Elle est numereuse, aultant que d'herbe qui soit : sphericque, oblongue, rhomboïde, noire, claire, et comme tannee, durette, couverte de robbe fragile, delicieuse a touts oiseaulx canores[21], comme linotes, chardriers, allouettes, serains, tarins, et aultres. Mais estainct en l'homme la semence generative[22], qui en mangeroyt beaucoup et souvent. Et quoy que jadis entre les Grecs d'icelle l'on feist certaines especes de fricassees[23], tartes, et bignets, lesquels ils mangeoyent apres soupper par friandise, et pour trouver le vin meilleur : si est ce qu'elle est de difficile concoction, offense l'estomach, engendre maulvais sang, et par son excessive chaleur ferit le cerveau, et remplit la teste de fascheuses et douloureuses vapeurs. Et comme en plusieurs plantes sont deux sexes, masle et femelle[24] : ce que voyons es lauriers,

[20] Voyez Macrobe, sur le Songe de Scipion. (L.)

[21] Chanteurs.

[22] Voyez Pline, liv. XX, chap. XXIII. (L.)

[23] Jean de La Bruyère a fait la même remarque, livre VII, chapitre XIII de son *De Re cibariâ*. (L.)

palmes, chenes, heouses[25], asphodele, mandragore, fougere, agaric, aristolochie, cypres, terebynthe, pouliot, peone, et aultres : aussi en ceste herbe y ha masse, qui ne porte fleur aulcune, mais abonde en semence, et femelle qui foisonne en petites fleurs blanchastres inutiles, et ne porte semence qui vaille, et comme est des aultres semblables, ha la feuille plus large, moins dure que le masle, et ne croist en pareille haulteur. On seme cestuy pantagruelion a la nouvelle venue des hirondelles : on le tire de terre, lors que les cigalles commencent a s'enrouer.

[24] On voit que Rabelais connoissoit les deux sexes des plantes; mais qu'il parle ici du chanvre comme le peuple, qui appelle mâle le pied qui porte la graine, parcequ'il a une tête plus grosse que le chanvre qu'il appelle femelle, tandis que c'est le contraire.

[25] Yeuses ou chênes verds : du latin *ilices*. De Marsy remplace *heouses* par *houx;* mais tout nous prouve qu'il s'est trompé.

CHAPITRE L.

Comment doibt estre preparé et mis en œuvre le celebre pantagruelion.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

L'auteur s'étend ici avec complaisance sur tous les détails de la préparation du pantagruélion, laquelle se fait, d'après lui, suivant les procédés employés encore aujourd'hui pour le chanvre.

On pare le pantagruelion soubs l'equinoxe automnal en diverses manieres, suivant la phantaisie des peuples, et diversité des pays. L'enseignement premier de Pantagruel feut le tige d'icelle desvestir de feuilles et semence; le macerer en eaue stagnante non courante, par cinq jours, si le temps est sec, et l'eaue chaulde; par neuf, ou douze si le temps est nubileux, et l'eaue froide; puis au soleil le seicher; puis a l'umbre le excorticquer, et separer les fibres, esquelles, comme avons dict, consiste tout son prix et valeur, de la partie ligneuse, laquelle est inutile,

fors qu'a faire flambe lumineuse, allumer le feu, et pour l'esbat des petits enfans enfler les vessies de porc. D'elle usent aulcunefoys les frians, a cachettes[1], comme de syphons[2], pour succer et avec l'aleine attirer le vin nouveau par le bondon.

Quelcques pantagruelistes modernes, evitans le labeur des mains qui seroyt a faire tel depart[3], usent de certains instrumens cataractes[4] composez a la forme que Juno la fascheuse tenoyt les doigtz de ses mains liez[5] pour empescher l'enfantement de Alcmene mere de Hercules. Et a travers icelluy contundent et brisent la partie ligneuse, et la rendent inutile, pour en saulver les fibres. En ceste seule preparation acquiescent[6] ceulx qui contre l'opinion de tout le monde, et en maniere paradoxe a touts philosophes, guaignent leur vie a recullons[7]. Ceulx qui a proffict

[1] En cachette.

[2] Ce sont, dit l'Alphabet de l'auteur, ces tuyaux ès fontaines qui jettent l'eau, et qui par le moyen et force de l'air, rendent un son et sifflement, d'où ils ont pris leur nom.

[3] Tel partage, telle séparation.

[4] Instrument qui brise, rompt, broie le chanvre, une broye : du grec *καταράσσω*, *frango*, *rumpo*, d'où *cataracta*, herse de porte sarrazine.

[5] Voyez Pline, liv. XXVIII, chap. VI. (L.)

[6] S'en tiennent-là, en ce qu'ils emploient le chanvre tout crud. (L.) — S'en tiennent à cette préparation grossière, employant le chanvre tout crû.

[7] Il veut parler des cordiers qui gagnent leur vie en travaillant *à reculons*.

plus evident la voulent avaluer[8], font ce que l'on nous compte du passe temps des trois sœurs Parses[9], de l'esbatement nocturne de la noble Circé, et de la longue excuse de Penelope envers ses muguets[10] amoureux, pendant l'absence de son mary Ulysses. Ainsi est elle mise en ses inestimables vertus, desquelles vous expouseray partie, car le tout est a moy vous expouser impossible, si davant vous interprete la denomination d'icelle.

Je trouve que les plantes sont nommees en diverses manieres. Les unes ont prins le nom de celluy qui premier les inventa, congneut, monstra, cultiva, aprivoisa et apropria, comme mercuriale[11] de Mercure; panacea de Panace, fille de Esculapius, armoise, de Artemis, qui est Diane; eupatoire, du roy Eupator; telephium, de Telephus; euphorbium, de Euphorbus, medicin du roy Juba; clymenos, de Clymenus; alcibiadion, de Alcibiades; gentiane, de Gentius, roy de Sclavonie. Et tant ha esté jadis estimee ceste prerogative de imposer son nom aux herbes

[8] Mettre *à valeur*, à profit plus grand.—[9] Des trois Parques. (L.)

[10] Plus bas encore, livre IV, chapitre XLIII: *le vent de la chemise pour les muguets et amoureux*. Un muguet ici n'est pas tant un amoureux qui sent le *musc*, qu'un amant qui juge de sa maîtresse, comme si le *musc* et l'*ambre* lui sortoient de par-tout. (L.)

[11] L'auteur fait voir, dans ce chapitre, qu'il connoit la botanique, ou au moins les étymologies des noms des plantes.

inventees, que comme feut controverse meue entre Neptune et Pallas, de qui prendroyt nom la terre par eulx deux ensemblement trouvee : qui depuys feut Athenes dicte, de athené, c'est a dire Minerve : pareillement Lyncus, roy de Scythie, se mist en effort de occire en trahison le jeune Triptoleme, envoyé par Ceres, pour es hommes monstrer le froment, lors encores incogneu : affin que par la mort d'icelluy il imposast son nom, et feust en honneur et gloire immortelle dict inventeur de ce grain tant utile et necessaire a la vie humaine. Pour laquelle trahison feut par Ceres transformé en oince[12], ou loup cervier. Pareillement grandes et longues guerres feurent jadis meues entre certains roys de sejour[13] en Cappadoce, pour ce seul different, du nom desquels seroyt une herbe nommee :

[12] Pour *lynx*, par le retranchement de l'*l* initiale, comme si c'étoit l'article *le* contracté avec le nom. Nous avons déja trouvé cette leçon plus haut.

[13] L'auteur traite ici plaisamment de *rois de séjour* tous ces petits rois, comme pour dire qu'il falloit qu'ils fussent bien desœuvrés pour s'entrefaire ainsi la guerre pour un tel sujet. Du reste, tout ceci est pris de Pline, liv. XXV, chap. 6 et 7; et Rabelais, par cette épithete qu'il donne à ces roitelets, semble avoir voulu adopter le sentiment de Plutarque, *in Demetrio*, n° 6, où il donne à ce prince belliqueux la préférence sur Attalus Philométor et sur d'autres rois, qui avoient mis leur principale gloire à connoître la vertu des plantes. Voyez Le Clerc, *Histoire de la médecine*, part. I, liv. III, chap. III. (L.) — De séjour, pour de loisir, désœuvrés. Voyez le prologue du livre I.

laquelle pour tel debat feut dicte *polemonia*[14], comme guerroyere.

Les aultres ont retenu le nom des regions desquelles feurent ailleurs transportees, comme pommes medices [15], ce sont poncires de Medie, en laquelle feurent premierement trouvees : pommes punicques [16] : ce sont grenades, apportees de Punicie, c'est Carthaige. *Ligusticum* [17], c'est livesche : apportee de Ligurie, c'est la couste de Genne. Rheubarbe, du fleuve barbare, nommé *Rha* comme atteste Ammianus : santonicque, fenoil grec, castanes, persicques, sabine, stœchas, de mes isles Hieres [18] anticquement dictes *stoechades* [19], *spica* celtica, et aultres.

Les aultres ont leur nom par antiphrase [20] et contrarieté : comme absinthe [21], au contraire de pynthe : car il est fascheux a boire. *Holosteon* [22],

[14] Voyez Pline, *ubi supra.* (L.)

[15] En latin, *mala medica*, pommes de Médie.

[16] En latin, *mala punica*.

[17] Plante médicinale. *Livesche* vient de *ligusticum*, par le changement du *g* en *v*, et par contraction, et *ligusticum* de *Liguria*.

[18] Parcequ'il prend le titre de caloyer des îles d'Hières au titre du livre III et du livre IV. Voyez *ibid.* nos deux notes sur ce titre.

[19] Voyez Pline, liv. XXVII, chap. XII : ce sont les isles d'Hières (L.)

[20] Voyez Pline, liv. XXVII, chap. X. (L.)

[21] « Il paroît, dit de Marsy, que Rabelais dérive ce mot de πινεῖν, bibere. » Mais le mot grec ἀψίνθιον, d'où vient le latin *absynthium*, absinthe, doit avoir une étymologie bien différente, car il nous paroît composé d'ἄψ ou ἄψις, et d'ἄνθος, fleur.

[22] C'est en effet ce que signifie en grec ὁλόστεον.

c'est tout de os : au contraire, car herbe n'est en nature, plus fragile et plus tendre qu'il est. Aultres sont nommees par leurs vertus et operations; comme *aristolochia*[23], qui aydent les femmes en mal d'enfant. *Lichen*, qui guerit les maladies de son nom[24]. Malve, qui mollifie. *Callithrichum*[25], qui faict les cheveulx beaux. *Allyssum*, *ephemerum*, *bechium*, *nasturtium*, qui est cresson alenois[26], hyoscyame, hanebanes, et aultres.

Les aultres par les admirables qualitez qu'on ha veu en elles, comme heliotrope, c'est Solsy[27], qui suit le soleil : car le soleil levant il s'espanouit : montant, il decline : soy cachant, il se cloust. *Adiantum*[28] : car jamais ne retient humidité, quoy qu'il naisse pres les eaues, et qu'on le plongeast en l'eaue par bien long temps[29] : *hieracia*, *eryngion*, et aultres.

Aultres par metamorphose d'hommes et fem-

[23] D'ἄριστος, *optimus*, λόχιος, *ad partum pertinens*; λόχος, *puerpera*, *gravida : herba puerperis utilis*.

[24] Les dartres : *lichen* signifie en effet dartre vive, en latin.

[25] Du grec καλλίτριχος, *pulchros pilos habens vel faciens*.

[26] Parmi les *Cris de Paris*, mis en rime par Guillaume de La Villeneuve, qui est le cent-dix-septième des poëtes françois mentionnez dans le recueil de Fauchet, on lit *veez cy cresson orlenois;* et dans Froissart, vol. II, chap. CLXI, l'Orléanois est appelé *Orlénois*. (L.)

[27] Soulcy ou souci : du latin *solsequium*, mot composé de *sol* et *sequi*, qui suit le soleil; comme *heliotrope* vient du grec ἥλιος, sol, et τρέπω, *verto*, *flos ad solem se convertens*.

[28] De α privatif et διαίνω, *humecto*, *madefacio*.

[29] Voyez Pline, liv. XXII, chap. XXI.

mes de nom semblable : comme Daphné, c'est laurier, de Daphné : myrte, de myrsine : *pitys*[30], de Pitys : Cynare, c'est artichault : Narcisse, saphran, *smilax*, et aultres.

Aultres par similitude, comme *hippuris*[31], c'est presle, car elle ressemble a queue de cheval : *alopecuros*[32], qui semble a la queue de regnard. *Psyllion*[33], qui semble à la pulce : *delphinium*, au daulphin : buglosse[34], a langue de bœuf : Iris, a l'arc en ciel, en ses fleurs : *myosota*[35], a l'aureille de souris : *coronopus*[36], au pied de corneille, et aultres.

Par reciproque denomination sont dicts les fabies, des febves ; les pisons, des pois ; les lentules, des lentilles ; les cicerons, des pois chiches. Comme encores par plus haulte ressemblance est dict le nombril de Venus, les cheveux de Venus, la cuve de Venus, la barbe de Jupiter, l'œil de Jupiter[37], le sang de Mars, les doigtz de Mercure, hermodactyles[38], et aultres.

[30] C'est le nom grec du pin.

[31] Du grec ἵππουρις, *cristam ex setis equinis habens* : de οὐρα, *cauda*, et ἵππος, *equus*.

[32] D'ἀλώπηξ, renard, et οὐρά, queue.

[33] Herbe aux puces : de ψύλλος, puce.

[34] De βούγλωσσος, langue de bœuf : mot composé de βοῦς, bœuf, et γλῶσσα, langue.

[35] Oreille de souris : de μῦς, μυος, souris, et οὖς, ὠτὸς, oreille;

[36] De κορωνόπους, mot composé de κορώνη, corneille, et ποῦς, pied.

[37] C'est le nom que les Latins donnoient au *Sempervivum majus*.

Les aultres de leurs formes : comme trefueil, qui ha trois feuilles; *pentaphyllon*, qui ha cinq feuilles. Serpoullet, qui herpe contre terre; *helxine*, *petasites*, mirobolans[39], que les Arabes appellent *been*[40], car ils semblent a gland, et sont unctueux.

Voyez Saumaise, qui le prouve par deux autoritez grecques, chapitre XIX de ses Homonymes *hyles iatricæ*. *Folia pinguia*, dit Gesner parlant de cette plante, *carnosa*, *longitudine pollicari*, *in cacumine linguæ similia*, *alia in terram convexa*, *alia in capite stantia invicem*, *ita ut ambitu effigiem imitentur oculi*. C'est sans doute à cause de ce rapport que les Latins appellèrent *œil de Jupiter* le *Sempervivum majus*, qu'immédiatement auparavant, à cause d'un autre rapport, Rabelais venoit de nommer avec les Grecs *barbe de Jupiter*. (L.)

[38] Ce mot signifie les doigts d'Hermès ou de Mercure.

[39] Du grec μυροβάλανος, *unguentaria glans*; mot composé de μύρον, *unguentum liquidum*, et βάλανος, glans. En effet, comme le dit Martial :

Hoc ex unguento constat et ex balano.

[40] Voyez Avicenne, canon II, chap. LXXXV. (L.) — C'est-à-dire gland. Ce qui nous fait croire que *béen*, en arabe, pourroit bien venir du grec βάλανος, qui a la même signification.

CHAPITRE LI.

Pourquoy est dicte pantagruelion, et des admirables vertus d'icelle.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Par le détail très circonstancié que donne ici l'auteur, des effets et propriétés merveilleuses du *pantagruélion*, il ne laisse aucun doute sur ce que nous avons dit que cette herbe étoit le chanvre. La mention de la cuscute et les expressions suivantes, relatives au pantagruélion, suffiroient seules pour le prouver.

« Pantagruel fut d'icelle (*herbe*) inventeur, je ne dis pas « quant a la plante, mais quant a un certain usage, lequel « est plus abhorré et haï des larrons, plus leur est contraire « et ennemi, que n'est la teigne au *lin*. » Et sur-tout celles-ci plus claires encore : « C'estoit *pantagruelion* faisant l'office « de *hart*. »

Par ces manieres (excepté la fabuleuse, car de fable ja Dieu ne plaise que usions en ceste tant veritable histoire), est dicte l'herbe pantagruelion. Car Pantagruel feut d'icelle inventeur [1] : je

[1] C'est en effet François Ier qui substitua le supplice de la corde et de l'estrapade à celui de la hart. Voyez le commentaire histo-

ne diz quant a la plante, mais quant a ung certain usaige, lequel plus est abhorré et haï des larrons[2] : plus leur est contraire et ennemy, que ne est la teigne et cuscute[3] au lin : que le rouseau a la fougere : que le presle aux faulcheurs, que orobanche[4] aux poys chices: *ægylops*[5] a l'orge : *securidaca*[6] aux lentilles : *antranium* aux febves : l'yvraie au froment : le lierre aux murailles : que le nenufar et *nymphea heraclia* aux ribaulx moynes[7] : que ne est la ferule et le boullas aux escholiers de Navarre : que ne est le chou a la vigne[8], le ail a l'aymant ; le oignon a la veue : la graine de fougere, aux femmes enceinctes : la semence de saule, aux nonnains vitieuses : l'umbre de if, aux dormans dessoubs : le aconite, aux pards et

rique du chapitre XLIX, et les notes 7 et 8, strophe 6, chapitre II, livre I.

[2] * Ces paroles, dit de Marsy, renferment une satire très fine. Voyez le commentaire historique du chapitre XLIX.

[3] Plante parasite qui s'attache au lin et au chanvre, et les étouffe.

[4] Voyez Pline, liv. XVIII, chap. XVII : c'est l'*herbe-teigne* des Parisiens, appellée *herba lupa* par les Italiens. (L.) — C'est une plante nuisible.

[5] *La coquiole*, qui fait mourir l'orge.

[6] *La fève-de-loup*, qui étouffe les lentilles.

[7] C'est le jaune-d'eau, autrement appellé lis d'étang. Il est très spécialement ordonné aux moines contre les tentations de la chair. Voyez Bouchet, sérée XXIV. (L.) — On l'appelle *volet* en Sologne ; et on y est encore persuadé que l'eau de volet est un spécifique contre la concupiscence, et qu'on en faisoit boire au moines.

[8] Voyez Pline, liv. XVII, chap. XXIV, et liv. XXIV, chap. I. (L.)

loups : le flair du figuier, aux taureaulx indignez : la ciguë, aux oisons : le pourpié, aux dents : l'huile, aux arbres. Car maints d'iceulx [9], avons veu par tel usaige finer leur vie haut et court : a l'exemple de Phyllis [10], royne des Thraces : de Bonosus [11], empereur de Rome : de Amate [12], femme du roy Latin : de Iphis [13], Autolia [14], Lycambe [15], Arachné [16], Pheda, Leda, Acheus [17], roy de Lydie, et aultres : de ce seulement indignez,

[9] Car plusieurs de ces larrons.

[10] Au retour du siège de Troie, Démophon ou Démophoon, fils de Thésée, ayant abordé chez les Dauliens, peuple de la Thrace, Phyllis, fille de Sithon, roi de ce pays, en devint éprise. Mais Démophon partit bientôt pour aller prendre possession du royaume d'Athènes, en promettant à Phyllis de revenir. Le jour qu'elle l'attendoit étant arrivé, elle courut neuf fois au rivage où il devoit aborder, et n'en apprenant aucune nouvelle, elle se pendit de désespoir.

[11] Cet empereur, qui étoit un grand buveur, et qui enivroit les ambassadeurs qu'on lui envoyoit pour en tirer la vérité, ayant été vaincu par Probus, finit sa vie en se pendant ; ce qui fit dire plaisamment que c'étoit un tonneau de pendu, et non un homme.

[12] Virgile, parlant de cette reine, *Énéid.*, liv. XII :

Purpureos moritura manu discindit amictus,
Et nodum informis lethi trabe nectit ab alta. (L.)

[13] Voyez Ovide, *Métamorph.*, liv. XIV. (L.)

[14] Ou mieux *Autolyca*, fille d'*Autolycus*, et mère d'Ulysse. Elle se pendit lorsque Nauplius, pour se venger d'Ulysse qui avoit tué son fils Palamède, lui apporta la fausse nouvelle de la mort de son fils. Elle est aussi appelée quelquefois *Auticlia* ou *Auticlea*, et *Antiocha*. On lit *Auctolia* dans l'édition de 1552 et dans les deux éditions de M. D. L. ; mais ce nom n'a jamais été grec : c'est une corruption d'*Autolia* ou d'*Autolyca*.

[15] *Lycambe* ayant marié sa fille au poëte Archiloque, et ne la lui

que sans estre aultrement malades, par le pantagruelion on leur oppiloyt les conduits, par lesquels sortent les bons mots et entrent les bons morceaulx, plus villainement [18] que ne feroyt la male angine, et mortelle squinance [19].

Aultres avons ouys, sus l'instant que Atropos leur coupoyt le filet de la vie, soy griesvement

ayant pas livrée, en fut puni par des vers si mordants, qu'il se pendit de désespoir. D'où Horace, *Epod.*, od. VI, a dit :

Qualis Lycambo spretus infido gener.

Et Ovide, *Ibis* :

Tincta Lycambæo sanguine tela dabit.

[16] Elle étoit habile dans l'art de broder; mais Minerve ayant brisé le métier et les fuseaux de sa rivale, elle se pendit de désespoir, et fut changée en araignée.

[17]* Ou plutôt *Achæus*. Ce roi de Lydie, fut pendu sur les rives du Pactole, selon Ovide dans le poëme d'*Ibis*, par ses sujets, qui s'étoient révoltés contre lui, parcequ'il avoit voulu établir sur eux de nouveaux impôts. Rabelais auroit pu en effet ajouter bien d'autres personnages de l'antiquité, historiques ou fabuleux, qui s'étoient pendus, entre autres Antigone et Menon ; mais les huit qu'il nomme sont plus que suffisants pour éclaircir sa pensée, et prouver que le pantagruélion est la corde qui a été substituée de son temps à la hart, pour pendre ceux à qui Dieu avoit refusé la grace de croire à l'infaillibilité du pape, et qui lui préféroient celle de l'Évangile.

[18] De *vaillainement*, comme on lit dans l'édition de 1547, celle de 1553 a fait *vaillamment*, comme on lit dans celle de 1596, et dans les nouvelles. Lisez *villainement*, conformément à celle de 1626. (L.) — Et à celle de 1552.

[19] Ce que Rabelais appelle *angine* et *squinance*, c'est l'*esquinancie*, ainsi appellée par corruption, au lieu de *synanchie*, de la particule *συν*, et du verbe *ἄγχω*, duquel vient aussi *angine*. Voyez Ménage, au mot *esquinancie*. Quelques uns, après Jule Scaliger, dérivent

complaignans et lamentans de ce que Pantagruel les tenoyt a la guorge. Mais, las, ce n'estoyt mie Pantagruel. Il ne feut oncques rouart[20], c'estoyt pentagruelion; faisant office de hart, et leur servant de cornette[21]. Et parloyent improprement et en solœcisme. Sinon qu'on les excusast par figure synecdochicque prenant l'invention pour l'inven-

συνάγχη de *κυῶν ἄγχη*, et de ceux-là est Laurent Joubert, qui veut que *cynanche* signifie proprement un lacet à étrangler un chien. Voyez son explication des phrases et des mots vulgaires, au mot *squinance*. (L.) — On lit *squinanche* dans l'édition de 1552.

[20]* Bourreau, non de *rotare*, roüer, mais de *raucus*, en tant qu'il *enroüe* ceux qu'il étrangle. (L.) — Ce mot signifie certainement le bourreau qui *roue* les condamnés à la *roue*: on n'a jamais dit *rouer* de *raucus*, pour étrangler, ce verbe, ainsi que *roué*, vient de *rota*, roue. Aussi Pantagruel, c'est-à-dire François I[er] et Henri II, qui faisoient mourir les hérétiques par le supplice de la corde et de l'estrapade, *ne feut oncques rouart*. Ils ne rouoient pas, ils pendoient, ou plutôt ils laissoient les fanatiques exercer leur rage, leur cruauté et leur avarice, en pendant, au nom d'un Dieu crucifié et clément, tous ceux qu'ils vouloient dépouiller ou dont ils vouloient se venger. On élevoit les martyrs de leur créance au gibet, avec une poulie et une corde, pour les faire périr par la flamme et par la fumée du feu qu'on allumoit sous eux. Rabelais, qui n'osoit s'expliquer sur ce qu'il pensoit d'une telle inhumanité, dit ici que Pantagruel tenoit à la gorge ces misérables, et qu'en cet état ils se plaignoient de la manière insupportable dont il leur chauffoit le tison. Voilà bien la corde de la potence: peut-on lire rien de plus clair et même rien de plus hardi? Voyez la note 8, strophe 6, chapitre II, livre I.

[21] La *cornette* étoit un habillement de tête autrefois particulier aux magistrats. D'abord on en faisoit différens tours sur la tête, mais dans la suite on mit la cornette autour du cou: et c'est par rapport à cette dernière coutume, que Rabelais dit ici proverbialement que le chanvre, qu'il appelle *pantagruelion*, servoit de cornette

teur, comme on prend Ceres pour pain, Bacchus pour vin. Je vous jure icy par les bons mots qui sont dedans ceste bouteille la, qui refraischit dedans ce bac, que le noble Pantagruel ne print oncques a la guorge, sinon ceulx qui sont negligens de obvier a la soif imminente.

Aultrement est dicte pantagruelion par similitude. Car Pantagruel naissant on monde estoyt aultant grand, que l'herbe dont je vous parle, et en feut prinse la mesure aisement: veu qu'il nasquit on temps de altération, lors qu'on cueille ladicte herbe, et que le chien[22] de Icarus par les aboys qu'il faict au soleil, rend tout le monde

à plusieurs, et que cette cornette leur faisoit l'office de hart. Brayart, au brigand Barrabas, au feuillet 203 tourné de *la Passion de Jésus-Christ à personnages :*

> Puisque tu as tant attendu,
> Il ne te fault qu'une cornette
> De beau chanvre, ronde et estroicte,
> Pour te couvrir ung peu le col. (L.)

—De cravatte. D'où l'on voit qu'on appeloit par plaisanterie *cornette de chanvre* la corde avec laquelle on pendoit les condamnés à la potence ou au gibet. On lit dans le dictionnaire de Trévoux, que la cornette étoit une large bande d'étoffe de soie que les docteurs en droit portoient autrefois autour du cou.

[22]* La canicule. Il semble que Rabelais fasse ici allusion non seulement à la chaleur qu'il fait au temps où l'on cueille le chanvre, mais à la persécution que François I[er] exerça, presque dès l'époque de la naissance de Henri II, contre les hérétiques, qui furent obligés, pour s'y soustraire, de pratiquer le culte de l'Évangile dans des souterrains, comme les premiers chrétiens qu'ils prenoient pour modèles.

troglodyte, et contrainct habiter es caves, et lieux soubsterrains. Aultrement est dicte pantagruelion par ses vertus et singularitez. Car comme Pantagruel ha esté l'idee et exemplaire de toute joyeuse perfection (je crois que personne de vous aultres buveurs n'en doubte); aussi en pantagruelion je recongnois tant de vertus, tant d'energie, tant de perfections, tant d'effets admirables, que si elle eust esté en ses qualitez congneue, lors que les arbres, par la relation du prophete, feirent election d'ung roy de bois pour les regir et dominer : elle sans doubte eust emporté la pluralité des voix et suffraiges. Diray-je plus? Si Oxylus [23] fils de Orius l'eust de sa sœur Hamadryas engendree, plus en la seule valeur d'icelle se feust delecté, qu'en touts les huict enfans tant celebrez par nos mythologes [24], qui ont leurs noms mis en memoire eternelle. La fille aisnee eut nom Vigne : le fils puisné eut nom Figuier : l'aultre, Noyer : l'aultre, Chesne : l'aultre, Cormier : l'aultre, Fenabregue [25] : l'autre, Peuplier : le dernier

[23] Voyez Athénée, liv. III, chap. III. (L.)

[24] C'est ainsi que le prologue du livre I est intitulé *prologe* dans les anciennes éditions.

[25] Après avoir long-temps cherché ce que signifioit ce mot, j'ai su enfin qu'à Sommières en Languedoc on appelloit *fenabregue* l'arbre que nous appellons *alisier*. (L.) — Le Duchat ajoute dans Ménage à ce mot : « On appelle *fenabregue* l'alisier, dans le patois de Montpellier et des environs. Voyez Jo. Bruyer, *De re cibariâ*,

eut nom Ulmeau, et feut grand chirurgien [26] en son temps.

Je laisse a vous dire comment le jus d'icelle [27] exprimé et instillé dedans les aureilles, tue toute espece de vermine, qui y seroyt nee par putrefaction, et tout aultre animal qui dedans seroyt entré [28]. Si d'icelluy jus vous mettez dedans ung seilleau d'eaue : soubdain vous voyrrez l'eaue prinse, comme si feussent caillebotes, tant est grande sa vertus. Et est l'eaue ainsi caillee remede aux chevaulx colicqueux, et qui tirent des flans [29]. La racine d'icelle, cuicte en eaue, remollist les nerfs retirez, les jointures contractes, les podagres scirrhoticques, et les gouttes nouees. Si promptement voulez guerir une bruslure, soit d'eaue, soit de feu, appliquez y du pantagruelion crud, c'est a dire tel qu'il naist de terre, sans

liv. XI, ch. XXXVII. » Ceci est une allusion bien singulière à tous les arbres dont on fait ordinairement les gibets ; ce que désigne sur-tout le le nom de l'arbre *fenabregue*, ou fin-abrége, c'est-à-dire qui abrége la fin ou la vie, et la vertu qu'a l'ormeau d'avoir été *grand chirurgien* en son temps, puisque la potence guérit de tous les maux.

[26] Voyez Pline, liv. XXIV, chap. VIII. (L.)

[27] * Voyez le commentaire historique du chapitre XLIX.

[28] * Toutes ces choses, comme on le voit par le commentaire historique du chapitre XLIX, quoique vraies à la lettre, doivent s'entendre dans un sens allégorique. On peut dire, comme le remarque de Marsy, que Rabelais s'est surpassé lui-même dans cette description.

[29] Voyez Pline, liv. XX, chapitre pénultième. Le même remède fut employé heureusement en Alsace, l'an 1705, à guérir une espèce de colique qui régnoit parmi les chevaux de l'armée françoise. (L.)

aultre appareil ne composition. Et ayez esguard de le changer ainsi que le voyrrez desseichant sus le mal[30].

Sans elle seroyent les cuisines infames, les tables[31] detestables, quoy que couvertes feussent de toutes viandes exquises : les licts sans delices, quoy que y feust en abondance or, argent, electre, yvoire, et porphyre. Sans elle ne porteroyent les meusniers bled au moulin, ne en rapporteroyent farine. Sans elle comment seroyt portez les plaidoyers des advocats a l'auditoire? Comment seroyt sans elle porté le plastre a l'atelier? Sans elle comment seroyt tiree l'eaue du puits? Sans elle que feroient les tabellions, les copistes, les secretaires, et escrivains? Ne periroyent les pantarques[32] et papiers rentiers? Ne periroyt le noble art d'imprimerie? Dequoy feroyt on chassis? Comment sonneroyt on les cloches? D'elle sont les isiacques ornez, les pastophores revestus, toute humaine nature couverte en premiere position. Touts les arbres lanificques des seres[33], les

[30] Voyez Pline, au même endroit. (L.)

[31] Allusion au linge qui couvre les tables, et qui est fait de chanvre ou de lin, aux sacs de blé ou de farine, à ceux des avocats du temps de l'auteur, aux sacs de plâtre, au papier qui est fait de chiffons, aux cordes des cloches, aux habits de lin des prêtres d'Isis, aux langes, aux chemises, aux voiles et cordages des vaisseaux, etc.

[32] Les pancartes, dont *pantarques* est une métathèse.

[33] Voyez Pline, liv. VI, chap. XVII, et son abbréviateur Solin,

gossampines de Tyle[34] en la mer Persicque, les cynes[35] des Arabes, les vignes de Malthe, ne vestissent tant de personnes, que faict ceste herbe seulette. Couvre les armees contre le froid et la pluye, plus certes commodement que jamais ne faisoyent les peaux. Couvre les theatres et amphiteatres contre la chaleur, ceinst les bois et taillis au plaisir des chasseurs, descend en eaue tant doulce que marine au prouffict des pescheurs. Par elle sont bottes, bottines, botasses, houseaulx, brodequins, souliers, escarpins, pantoufles, savattes, mises en forme et usaige. Par

chap. LIII. (L.) — Anciens peuples de l'Asie orientale, qui pourroient bien être les Chinois. Leur pays produisoit beaucoup de soie.

[34] Voyez Pline, liv. XII, chap. x et xi. (L.) — Les cotonniers de Tylos, île du golfe Persique ou de la mer des Indes, selon Pline, qui dit qu'elle produit des arbres qui portent de la laine, c'est-à-dire du coton : *Ejusdem insulæ excelsiore suggestu lanigeræ arbores alio modo quàm Serum... Arbores vocant Gossampinos... Sic Indos suæ arbores vestiunt.*

[35] On lit au même endroit de Pline (liv. XII, chap. xi); *Juba tradit... Arabiæ arbores ex quibus vestes faciant, cynus vocari, folio palmæ simili.* Mais quel est cet arbre, dont le nom vient de κύων, κυνὸς, chien? Seroit-ce le même que l'églantier ou rosier sauvage que les Grecs nommoient κυνὰς et les Romains *rubus caninus*, lequel est nommé *cynus*, et traduit par aubépine dans le supplément au glossaire de Ducange? La forme des feuilles s'y oppose, ce nous semble: κυνὰς et *cynus* viennent cependant également de κύων. Ce qui nous fait penser que le mot grec κίννα, *genus graminis in Ciliciâ*, pourroit bien en venir aussi, puisque c'étoit le nom d'une espèce de chiendent. Nous laissons aux botanistes de profession ces questions à résoudre.

elle sont les arcs tendus, les arbalestes bandees, les frondes faictes. Et comme si feust herbe sacree, verbenicque[36], et reveree des manes et lemures, les corps humains morts sans elle ne sont inhumez.

Je diray plus. Icelle herbe[37] moyennant, les substances invisibles, visiblement sont arrestees, prinses, detenues, et comme en prison mises. A leur prinse et arrest, sont les grosses et pesantes moles tournees agilement a insigne proffict de la vie humaine. Et m'esbahis comment l'invention de tel usaige ha esté par tant de siecles celé aux anticques philosophes, veue l'utilité impreciable qui en provient: veu le labeur intolerable, que sans elle ilz supportoyent en leurs pistrines[38]. Icelle moyennant[39], par la retention des flots aerez, sont les grosses orcades[40], les amples thalameges[41], les forts guallions, les naufs[42] chi-

[36] De la nature de la verveine, anciennement en usage dans les opérations magiques.

[37]* Voyez le commentaire historique du chapitre XLIX.

[38] C'est-à-dire, vu la peine étonnante qu'on avoit à moudre le blé et le réduire en farine. *Pistrines*, de *pistrina* ou *pistrinum*, moulin, boulangerie, lieux où l'on piloit anciennement le blé.

[39] Ceci est imité d'Agrippa, chap. LXXVIII de son *De vanitate scientiarum*. (L.)

[40] Ce nom de navire vient du grec ὄρκη, *vas olearium*; mais comme il est écrit *Orchades* dans l'édition de 1552, il pourroit bien venir d'ὀρχὰς, *sepes*, *septum*; *genus oleæ*.

[41] C'est ainsi qu'on lit dans l'édition de 1552, et qu'on doit lire

liandres et myriandres de leurs stations enlevees, et poulsees a l'arbitre de leurs gouverneurs. Icelle moyennant, sont les nations, que nature sembloyt tenir absconses, ne impermeables[43], et incongneus, a nous venues, nous a elles. Choses que ne feroyent les oiseaux, quelcque legiereté de pennaige qu'ilz ayent, et quelcque liberté de na-

au lieu de *telamons*, que portent les éditions de Le Duchat et de M. D. L. *Telamon* n'a jamais signifié un navire, tandis qu'on trouve dans Suétone *thalamegus*, pour vaisseau de parade et de plaisir, en usage en Égypte, dans les promenades des rois et des grands sur l'eau. Il y avoit une belle chambre avec un lit, et de là son nom; car θάλαμος en grec signifie chambre à coucher et cale de vaisseau.

[42] Les navires : du latin *navis*. *Chiliandres*, vaisseaux qui contenoient mille hommes : du grec χίλιοι, mille, ἀνήρ, ἀνδρὸς, homme. *Myriandres*, vaisseaux qui contenoient dix mille hommes : du grec μυρίανδρος, *decem millia hominum continens;* mot composé de μυριοι, dix mille. Les Grecs disoient donc, des navires de tant d'hommes, comme nous disons des vaisseaux de tant de tonneaux. Par les noms de *chiliandres* et de *myriandres*, ils marquoient la capacité de leurs navires; par le nombre de tonneaux, nous en marquons la charge, le nombre de milliers pesants qu'ils portent. Cette phrase signifie, selon un interprète, des milliers de vaisseaux enlevés de leurs stations par le moyen des cordages!

[43] C'est comme il faut lire, conformément à l'édition de 1547, aux trois de Lyon (*à celle de* 1552), et à celle de 1626. *Incomprenables* est une faute, qui de l'édition de 1553 s'est glissée dans celle de 1596, et delà dans les nouvelles. (L.) — Cachées, inaccessibles. Rabelais, dit l'abbé de Marsy, quoiqu'en général un peu trop hardi à fabriquer des termes nouveaux, rencontre quelquefois si heureusement, qu'on est tenté de regretter que plusieurs de ses expressions ne se soient point conservées. Il n'a point tenu à lui ni à Amyot que notre langue ne fût beaucoup plus riche, plus variée en ses tours, et bien plus harmonieuse qu'elle ne l'est aujourd'hui.

ger en l'aër, que leur soit baillee par nature. Taprobana[44] ha veu Lappia : Java ha veu les monts Riphees : Phebol[45] voyrra Theleme : les Islandoys et Engroenelands voyrront Euphrates. Par elle Boreas ha veu le manoir de Auster : Eurus ha visité Zephyre.

De mode que les intelligences celestes, les dieux tant marins, que terrestres, ont esté touts effrayez, voyant l'usaige de cestuy benedict pantagruelion, les peuples articques en plein aspect des antarticques, franchir la mer atlanticque, passer les deux tropicques, volter[46] soubs la zone torride, mesurer tout le zodiacque, s'esbattre soubs l'equinoctial[47], avoir l'ung et l'autre pole en veue a fleur de leur horison. Les dieux olympicques ont en pareil effroy dict : Pantagruel nous ha mis en pensement nouveau et tedieux, plus que oncques ne feirent les Aloïdes[48], par l'usaige

[44] C'est-à-dire l'île de Ceylan a vu la Laponie, toujours à l'aide des voiles et des cordages.

[45] Pays aussi chimérique que Thélème, selon de Marsy. Mais *Phebol* est une île du golfe Arabique, selon Aristote, *De mundo,* et selon le *Dict. poet.* d'Étienne, qui cite cet auteur ancien à ce mot. Nous avons dit que *Thélème* étoit le château de Saint-Maur-des-fossés.

[46] Tournoyer.

[47] Rabelais dore ici la pillule. Toutes les anciennes relations ne parlent que de la peine qu'il y avoit à franchir la ligne. (L.)

[48] C'est-à-dire, les dieux effrayés se sont écriés : Pantagruel, avec son chanvre, nous a causé plus de peur et d'embarras que les géants

et vertus de son herbe. Il sera de brief marié. De sa femme aura enfans. A ceste destinee ne povons nous contrevenir ; car elle est passee par les mains et fuseaulx des sœurs fatales filles de Necessité. Par ses enfans, peut estre, sera inventee herbe de semblable energie : moyennant laquelle pourront les humains visiter les sources des gresles, les bondes des pluyes, et l'officine des fouldres[49]. Pourront envahir les regions de la lune, entre le territoire des signes celestes, et la prendre logis, les ungs a l'Aigle d'or, les aultres au Mouton, les aultres a la Couronne, les aultres a la Herpe, les aultres au Lion d'argent : s'asseoir a table avecques nous, et nos deesses prendre a femmes, qui sont les seuls moyens d'estre deifiez. Enfin ont mis le remede de y obvier en deliberation et au conseil.

qui combattirent le ciel. Les Aloïdes sont les géants Othus et Éphialtes, fils du géant *Aloeus*.

[49] Rabelais, dans son enthousiasme pour les vertus du pantagruélion, a presque prédit ici qu'on inventeroit un jour les aérostats, et qu'on voyageroit dans les airs.

CHAPITRE LII.

Comment certaine espece de pantagruelion ne peut estre par feu consommee.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Ce chapitre, qui n'en fait qu'un avec le précédent dans quelques éditions, entre autres dans celles de Le Duchat, est le cinquante-deuxième de l'édition de 1552 que nous suivons; mais il n'est dans le fait que la continuation du précédent, puisqu'il traite encore du pantagruélion, ou au moins d'une *certaine espèce de pantagruélion* incombustible. C'est la longueur de ce chapitre qui l'a fait partager en deux.

Ce que je vous ay dict[1] est grand et admirable; mais si vouliez vous hazarder de croire quelcque aultre divinité de ce sacre pantagruelion, je la vous diroys. Croyez la, ou non, ce m'est tout ung. Me suffis vous avoir dict verité.

[1] Ici commence, dans les trois éditions de Lyon (*dans celle de* 1552) et dans celle de 1626, le chapitre LII, intitulé : *Comment certaine espece de pantagruelion ne peult estre par feu consommée*. (L.)

Verité vous diray. Mais pour y entrer, car elle est d'acces assez scabreux et difficile, je vous demande : Si j'avoys en ceste bouteille mis deux cotyles de vin, et une d'eaue, ensemble bien fort meslez, comment les demesleriez vous? comment les separeriez vous, de maniere que vous me rendriez l'eaue a part sans le vin, le vin sans l'eaue, en mesure pareille que les y auroys mis?

Aultrement : Si vos chartiers et nautonniers amenans pour la provision de vos maisons certain nombre de tonneaulx, pipes et bussars de vin de Grave, d'Orleans, de Beaulne, de Mirevaulx, les avoyent buffetez[2] et beus a demy, le reste em-

[2] On a déja vu ci-dessus, chapitre xxxviii, *C. soufleté*, *C. buffeté*, *C. déchiqueté*. Villon, fol. m. 35 8° de ses œuvres, appelle *vin de buffet*, le vin qu'il croyoit propre à cuire six hures de loup que par son grand Testament il lègue aux chevaliers du guet :

Au capitaine dehan Riou,
Tant pour luy que pour ses archiers,
Je donne six hures de lou
Prins à gros mastins de bouchiers.
Ce n'est pas viande à porchiers
Qui les cuist en vin de buffet.
Pour manger de ces morceaulx chiers,
On feroit bien ung mauvais faict.

Et Matth. Cordier, au chap. XXIV, n° 62 de son *De corr. serm. emendatione: in eo convivio miscebatur nobis;* on nous servoit en *buffet*. On voit par tous ces passages que *buffeter le vin* se prenoit autrefois pour *falsifier le vin*, et le *buffet du vin* pour la *falsification du vin*. Il paroît même, par celui du chap. xxviii de ce présent livre, que *C. souffleté* et *C. buffeté* sont synonymes dans la signification de *C.*, qui, pour être trop vieux ou trop souvent exercé, ne feroit en

plissans d'eaue comme font les Limosins a bels esclots[3], charroyans les vins d'Argenton, et San-

quelque façon que de l'eau toute claire, si l'on s'avisoit de le mettre en œuvre. Ainsi je ne doute pas que ces façons de parler, *vin buffeté*, *vin de buffet* et *buffeter le vin*, ne viennent de *buffle*, dans la signification de *soufflet*. On dit de même *donner un soufflet au roi*, pour falsifier ou altérer la monnoye, soit en la rognant, soit en y mêlant de faux aloy. Et delà vient encore que, dans le passage du chapitre XXVIII, j'entends de l'édition de 1553, qui est la meilleure à cet égard, à ces deux épithètes, *soufleté*, *buveté*, l'auteur a joint *déchiqueté* pour une troisième, et cela par une suite d'allusion à la monnoye, qui tantôt se trouve fausse, et tantôt rognée. Ainsi, dans le passage que nous examinons, *vin buffeté* c'est du vin mêlé d'eau, comme l'est souvent en France celui qu'on fait venir par eau, et en Saxe le vin du Rhin et d'ailleurs qu'on y mene par charroy. «Vina « Rhenana et aliunde advecta, fait-on dire à Luther, ab aurigis cor- « rumpuntur. Ideo Itali nobis illudunt dicentes : vos Germani, non « potestis vina vestra ab hydropisi curare. Nam mihi Martino Lu- « thero contigit, quod a fidelissimo principe, vas vini Rhenani optimi « mihi mittebatur. Evacuato vase undecim videbam signa in vase, « quibus dolos aurigarum, qui bonum ebiberant vinum, et aquam « infuderant, cognoscebam. » Coll. Medit. etc. Mart. Luth. ed. 1571, tom. I, fol. 224. Tonneaux *buffetez et bus à demy*, sont donc des tonneaux vuidez à moitié, à force d'en tâter et retâter le vin. (L.)— De Marsy explique *buffetez* par altérés, falsifiés, et c'est aussi le sens que nous donnons à ce mot, d'après l'étymologie, d'après le passage même de Rabelais, et d'après celui-ci, de la première nouvelle de des Périers : « Ou se buffetent comme les vins, ou sont falsifiées comme les pierreries, ou sont adultérées comme tout. » Sur quoi La Monnoye fait cette remarque, en renvoyant à celui de Rabelais : « *Bouf* est le bruit qu'on fait en enflant les joues : delà *boufer* et *boufons* ces gens de néant qui, pour divertir le peuple, enflent les joues en plein théâtre pour recevoir des soufflets. Delà aussi *buffe* pour soufflet (et *rebuffer, rebuffade*), et *bufet*, parceque les anciens *bufets* étoient ornés de plusieurs visages gros ou petits, à joues enflées ; d'où *bufeter* a été dit premièrement pour *boire* au bufet,

guaultier, comment en ousteriez-vous l'eau entierement? comment les purifieriez vous? j'entends bien, vous me parlez d'ung entonnouoir de lierre. Cela est escript, il est vray et averé par mille experiences : vous le saviez desja; mais ceulx qui ne l'ont sceu, et ne le veirent oncques, ne le croyroyent possible.

Passons oultre. Si nous etions du temps de Sylla, Marius, Cæsar, et aultres romains empereurs, ou du temps de nos anticques druydes, qui faisoyent brusler les corps morts de leurs parents et seigneurs, et voulussiez les cendres de vos femmes ou peres boyre en infusion de quelcque bon vin blanc, comme feit Artemisia [4] les cendres de Mausolus son mary, ou aultrement les reserver entieres en quelcque urne et reliquaire : comment saulveriez vous icelles cendres a part,

et ensuite pour boire au tonneau, comme font les voituriers qui conduisent le vin. » Mais malgré ces deux autorités, nous ne pouvons admettre que *bufeter* et *bufet* viennent de *buffe*, joue : *buffeter* doit venir, par le changement ordinaire du *b* en *f* ou en *v*, de *buffet*, et *buffet* de *buvette*, dont il n'est qu'une variante avec la finale du diminutif masculin. Ce n'est donc qu'un dérivé de *buvant*, formé du latin *bibens:* il semble que Le Duchat lui-même l'avoit reconnu; il cite, dans sa première édition, le dictionnaire d'Oudin, où on lit : « Buffeter, *Assagiar il vino.* Buffeteur de vin, *assagiator di vino.* » Si *buffeter* signifie *altérer*, *frelater*, c'est sans doute parceque le vin qu'on boit au buffet, et sur-tout au buffet d'un cabaret, est mélangé d'eau. On appelle encore *buvette* le lieu où l'on boit de semblable vin.

[3] Aux beaux sabots. — [4] Voyez Aulu Gelle, liv. X, ch. xviii. (L.)

et separees des cendres du bust et feu funeral? Respondez.

Par ma figue[5], vous seriez bien empeschez. Je vous en depesche, et vous diz, que prenant de ce celeste pantagruelion aultant qu'en fauldroyt pour couvrir le corps du defunct, et ledict corps ayant bien a poinct enclous dedans, lié et cousu de mesme matiere, jectez le on feu tant grand, tant ardent que vouldrez, le feu a travers le pantagruelion bruslera et redigera en cendres le corps et les os : le pantagruelion non seulement ne sera consumé ne ards, et ne deperdra ung seul atome des cendres dedans encloses, ne recepvra ung seul atome des cendres bustuaires, mais sera enfin du feu extraict plus beau, plus blanc et plus net[6] que ne l'y aviez jecté. Pourtant est il appellé asbeston[7]. Vous en trouverez foison en

[5] Par ma foi !

[6] Voyez Plutarque, au *Traité des oracles qui ont cessé.* (L.)

[7] Partant il est appelé incombustible. *Asbeston* ou *asbeste* vient du grec ἄσϐεστος, inextinguibilis, de α privatif et σϐέννυμι, exstinguo. Cette plante, cette espèce de lin dont parle Rabelais, dit l'abbé de Marsy, croît non seulement dans les Indes, comme le dit notre auteur d'après Pline, Pausanias, et d'autres écrivains, mais on en trouve dans les Pyrénées, et plusieurs curieux en conservent de petits tissus. On en fait des lumignons de lampe, qui, dit-on, ne se consument jamais. Les anciens en faisoient des toiles dont ils enveloppoient les corps morts qu'ils brûloient : ces toiles étoient pareillement incombustibles. Au reste, il ne faut pas confondre ici, comme a fait Le Duchat, le *lin asbestin* avec la pierre *asbestos* composée de filaments dont on faisoit des tissus semblables, destinés aux

Carpasie[8], et soubs le climat Dia Syenes[9], a bon marché.

O chose grande! chose admirable! le feu qui tout devore, tout deguaste[10], et consume : nettoye, purge et blanchist ce seul pantagruelion carpasien asbestin[11]. Si de ce vous deffiez, et en de-

mêmes usages. Rabelais, qui parle ailleurs de cette pierre, n'en fait ici aucune mention, et Le Duchat a eu tort d'avancer que notre auteur *parloit ici de ces deux sortes de merveilles physiques.*

[8] Voyez les Attiques de Pausanias. (L.) —*Carpasium* dans Pline, *Carpasia* dans Étienne le géographe, est une ville de l'île de Chypre, et une île de la Cilicie. Ce nom vient du latin *carbasus*, lin fort fin, voile de fin lin, *carbasa*, voile de navire. Aussi l'île de Carpasie offroit, du temps des Grecs et des Romains, un lieu de rafraîchissement et un port ouvert à toutes les nations, qui venoient s'y ravitailler, et s'y fournir sur-tout de voiles et de cordages. Voyez La Martinière, au mot *Carpasie* ou *Carbasie*. « La plus vénérable de toutes les statues de Minerve, dit Pausanias, liv. I, chap. XXVI, est celle qui fut consacrée dans le quartier de la citadelle d'Athènes. La renommée a publié que cette statue étoit tombée du ciel. On emplit d'huile, au commencement de chaque année, la lampe d'or qui brûle devant la déesse, sans qu'il soit besoin d'y toucher davantage, quoiqu'elle soit allumée jour et nuit : cela vient de ce que la mèche de cette lampe est faite de lin de Carpasie, le seul que le feu ne consume point. »

[9] *Dia Syene*. C'est ainsi qu'il faut lire, et non *Dia Cicnes*, comme on lit dans presque toutes les éditions. (L.) — Le Duchat lit, comme on voit, *Dia Syene ;* mais nous, nous lisons et nous pensons qu'on doit lire, *Dia Syenes*, pour deux raisons : la première, parceque la préposition grecque διὰ régit le génitif ; la seconde, parcequ'on lit *Dia Cyenes*, et non *Dia Syene* ou *Dia Cicnes*, dans l'édition de 1552 et dans celles de M. D. L. *Syene* est une ville sur les confins de l'Éthiopie et de l'Égypte, près du Nil.

[10] Dévaste.

[11] Rabelais parle ici de deux sortes de merveilles physiques : l'une

mandez assertion et signe usual, comme juifs et incredules : prenez ung œuf frais et le liez circulairement avecques ce divin pantagruelion. Ainsi lié mettez le dedans le brasier tant grand et ardent que vouldrez. Laissez le si long temps que vouldrez. Enfin vous tirerez l'œuf cuict, dur et bruslé, sans alteration, immutation, ne eschauffement du sacré pantagruelion. Pour moins de cinquante mille escus bourdelois [12] amoderez a

de certaine pierre composée de filaments dont on fait des tissus qui ne se brûlent point, l'autre de certaine plante incombustible qu'on a nommée *lin asbestin;* parceque, quand on en fait des lumignons de lampe, ils ne se consument point, mais demeurent toujours allumés, pourvu qu'il y ait de l'huile dans la lampe. De cette pierre parle Plutarque dans la cessation des oracles, pag. m. 1113 du tome de ses Opuscules, et de ce lin parle Pline, liv. XIX, chap. 1, et après lui Rabelais encore, livre V, chapitre XLI. A l'égard de la plante qui produit le *lin asbestin*, outre les Indes où Pline dit qu'elle croît, il s'en trouve aussi dans les Pyrénées, et plusieurs curieux en conservent de petits tissus. Sur tout cela voyez M. Le Clerc, à l'art. 11 du onzième tome de sa *Bibliothèque choisie.* (L.)

[12] M. Le Blanc n'a point parlé de cette monnoye. Or, comme apparemment ce n'est pas le même *écu bourdelois*, dont le franc ou la troisième partie faisoit quinze sous du temps de Jos. Scaliger, je ne sais si Rabelais n'auroit pas eu ici en vue certaine monnoye espagnole qu'Ant. Oudin appelle *burgaloise*, soit de la ville de *Burgos*, ou de l'espagnol *burgalese*. Les usages et coutumes de Bayonne parlent des *sols bourdelois*, comme étant de moindre valeur que les sols tournois. (L.) — La pite est une petite monnoie qui valoit le quart d'un denier. Il n'est pas possible que Rabelais entende ici, au lieu d'écus *bourdelois*, des écus *burgalois :* ce sont deux monnoies et deux mots trop différents. Il y a seulement ici à remarquer, avec M. de La Monnoye, une manière agréable de corriger l'hyperbole. C'est ce que Voiture, dit-il, paroît avoir imité lettre x; où après avoir dit, en

la douziesme partie d'une pite, vous en aurez faict l'experience.

Ne me parragonnez poinct ici la salamandre[13]. C'est abus. Je confesse bien que petit feu de paille la vegete et resjouit. Mais je vous asseure que en grande fournaise elle est, comme tout aultre animant[14], suffocquee et consumee. Nous en avons veu l'experience. Galen l'avoyt, long temps ha, conferme et demontré, *lib.* 3, *de temperamentis*, et le maintient Dioscorides, *lib.* 2.

Ici ne me alleguez l'alum de plume[15], ne la tour de bois, en Piree[16], laquelle L. Sylla ne peut oncques faire brusler[17]; pource que Archelaüs, gouverneur de la ville pour le roy Mithridates, l'avoyt toute enduicte d'alum.

Ne me comparez icy celle arbre qu'Alexandre Cornelius nommoyt *eonem*[18], et la disoyt estre

style de Balzac, qu'on avoit vu sortir d'un grand bois un tel nombre de feux artificiels, qu'il sembloit que toutes les branches des arbres se convertissent en fusées, que toutes les étoiles du ciel tombassent, il ajoute plaisamment que ce sont deux hyperboles, lesquelles, réduites à la juste valeur des choses, valent trois douzaines de fusées.

[13]* Comme la salamandre étoit la devise ou l'emblème de François Ier, il doit y avoir ici une allusion à ce prince.

[14] Tout autre être animé, tout autre animal.

[15] Voyez Pline, liv. XXXV, chap. xv. (L.)

[16] C'étoit le port d'Athènes.

[17] Voyez Aulu Gelle, liv. XV, chap. I. (L.)

[18] *Eonem* est l'accusatif d'*eone*, qui est, selon Pline, le nom d'une sorte d'arbre qui porte du gui comme le chêne, et dont fut fait le navire Argo.

semblable au chesne qui porte le guy, et ne povoyr estre ne par eaue, ne par feu, consommee ou endommagee, non plus que le guy de chesne, et d'icelle avoir esté faite et bastie la tant celebre navire Argos. Cherchez qui le croye. Je m'en excuse.

Ne me parragonnez aussi, quoy que mirificque soit, celle espece d'arbres que voyez par les montaignes de Briançon et Ambrun, laquelle de sa racine nous produict le bon agaric; de son corps nous rend la raisine tant excellente, que Galen l'ose equiparer a la terebinthine; sus ses feuilles delicates nous retient le fin miel du ciel: c'est la manne; et quoy que gommeuse et unctueuse soit, est inconsumptible par feu. Vous la nommez *larix* [19], en grec et latin; les Alpinoys [20] la nom-

[19] César, Vitruve, Pline, et quantité d'autres, disent en effet que le bois de cet arbre est incombustible; mais les modernes assurent généralement le contraire. Voici ce qui a pu donner cours à cette opinion. Dans le Briançonnois où l'on bâtit avec ce bois, les maisons qui en sont bâties, de blanches qu'elles étoient, deviennent noires comme du charbon en deux ou trois ans, et toutes les jointures sont fermées par la résine que la chaleur du soleil a fait suer. Cette résine, qui se durcit à l'air, forme un vernis luisant et poli, qui rend ces maisons impénétrables à l'eau et au vent, mais non pas au feu : elles sont au contraire si combustibles qu'il est ordonné de les isoler les unes des autres. Pline dit que ce bois ne brûle point, mais qu'il se calcine. Cependant il n'y a rien qui fasse si tôt fondre la résine que le charbon de mélèse ; c'est même pour cela qu'on réduit cet arbre résineux en charbon, autour de Brescia et de Trente. Du reste il est très vrai qu'on tire du mélèse dans le Briançonnois et

ment melze[21]; les Antenorides[22] et Venitiens larege[23], dont feut dict *Larignum*, le chasteau en Piedmont, lequel trompa Jule Cæsar[24], venent es Gaules.

Jule Cæsar avoit faict commandement a touts les manans et habitans des Alpes et Piedmont, qu'ils eussent a porter vivres et munitions es estappes dressees sur la voye militaire, pour son oust passant oultre. Auquel touts feurent obeissans excepté ceulx qui estoyent dedans Larigno,

dans le Valais une résine et de petits grains blancs qu'on appelle la *manne de Briançon*, et que cet arbre fournit le meilleur agaric qu'on emploie en médecine.

[20] Les habitants des Alpes. — [21] Mélèse.

[22] Les habitants de la ville de Padoue, fondée par Antenor.

[23] Ce mot, ainsi que *Larignum*, vient de *Larix*, *Larigis*.

[24] Ceci est pris de Vitruve, liv. II, chap. IX, d'où l'avoit tiré, avant Rabelais, Cœlius Rhodiginus, liv. X, chap. X, de ses anciennes Leçons, cité par Duchêne, liv. I, chap. XLVI, de ses *Antiquitez des villes de France*. Philander, dans ses remarques sur cet endroit de Vitruve, pag. 52 de l'édition de Venise, 1557, dit qu'étant à Venise, il voulut voir si en effet la *melèse*, supposé que ce soit le *larix* de Vitruve, ne se consumeroit pas au feu; mais que le prétendu *larix* ne laissa pas de brûler, quoique pourtant ce bois semblât dédaigner la flamme et la vouloir écarter. Sur quoi M. Le Clerc, qui avoit du vrai *larix* incombustible, prétend, à l'art. 2 du tom. XII de sa *Bibliothèque choisie*, que la *melèse* de Philander n'étoit donc pas de vrai *larix*. Je le crois aussi; mais du moins est-il sûr, par ce qui précède dans Rabelais, que notre auteur prenoit lui-même la melèse pour le *larix* ou bois incombustible de Vitruve. Du reste, le vrai *larix* n'est pas inconnu aux curieux de Rome, et tel d'entr'eux en a envoyé de nos jours en Hollande, où on le garde. (L.) — Mais voyez la note 19.

lesquels soy confians en la force naturelle du lieu, refusarent a la contribution. Pour les chastier de ce refus, l'empereur feit droict au lieu acheminer son armee. Devant la porte du chasteau estoit une tour bastie de gros chevrons de larix, lassez l'ung sus l'aultre alternativement comme une pile de boys, continuans en telle haulteur, que des machicolis facillement on povoyt avecques pierres et liviers debouter ceulx qui approcheroyent. Quand Cæsar entendit que ceulx du dedans n'avoyent aultres deffenses que pierres et liviers, et que a poine les povoyent ils dander jusques aux approches, commanda a ses souldars jecter autour force fagots et y mettre le feu. Ce que feut incontinent faict. Le feu mis es fagots, la flambe feut si grande et si haulte qu'elle couvrist tout le chasteau. Dont pensarent que bien tost apres la tour seroyt arse et demollie. Mais cessant la flambe, et les fagots consumez, la tour apparut entiere sans en rien estre endommaigee.

Ce que considerant Cæsar, commanda que hors le ject des pierres, tout autour, l'on feist une seine[25] de fossez et bouclus. Adoncques les Lari-

[25] Une enceinte de fossez et forts construits à la hâte avec de bonnes poutres entassées l'une sur l'autre et jointes ensemble par des fortes mortaises. *Seine* de *sagena*, sorte de filet qui rafle tout le poisson qu'il enveloppe. *Bouclus* est une corruption de *blocus*, fait de l'allemand *block hauss*, qui signifie une maison composée de billots entassés les uns sur les autres et liez ensemble. (L.) — « Ce mot,

gnans se rendirent à composition; et par leur recit congneust Cæsar l'admirable nature de ce bois, lequel de soy ne fait feu, flambe ne charbon, et seroyt digne, en ceste qualité, d'estre on degré mis de vray pantagruelion, et d'aultant plus que Pantagruel d'icelluy voulut estre faicts tous les huys, portes, fenestres, gouttieres, larmiers[26] et l'embrun[27] de Theleme; pareillement d'icelluy feit couvrir les pouppes, prores, fougons, tillacs, coursies et rambades de ses carracons, navires, gualleres, guallions, brigantins,

ajoute Le Duchat dans Ménage, a signifié outre rêts à pêcher, l'enceinte et les forts qu'on fait autour d'une place pour la bloquer. Dans Nicot on lit *seime*, et de même dans le dictionnaire de Trévoux de 1721, qui a pris ce mot dans Borel, qui apparemment ne l'a trouvé que dans Nicot, où ce pourroit bien être une faute; à moins qu'on n'ait dit *seine* par corruption pour *seine*, fait du latin *sagena*. » *Seime* pour *seime* n'est point une faute. Mais *seime*, dans le sens d'enceinte de forts élevés autour d'une place pour la bloquer, doit venir plutôt du latin *cingulum*, dérivé de *cingere*. C'est de *cingulum* que nous avons aussi fait *sangle*, qui s'écrit également par *s* initiale. Quant à *bouclus*, il doit venir en effet, par metathèse, de l'allemand *blockhaus*, fort de bois qu'on élève autour d'une ville qu'on assiége. C'est de *blockhaus* que vient aussi, par contraction, *blocus*.

[26] Ce sont les petites corniches qui sont au haut du toît, et qui préservent les murs de la chute des eaux. Ce mot est dérivé de *larme*, comme *gouttière* de *goutte*.

[27] Ce mot, que nous n'avons trouvé nulle part, doit venir, ainsi que *lambris*, du latin *imbrex*, tuile creuse qui sert de faîtière ou de goutière; et ce doit être d'*ambrun* ou *embrun* qu'on a fait *embruncher*, dans le sens d'*imbricare*, s'il ne vient pas immédiatement de ce mot latin. *L'embrun* et *lambris* ne diffèrent qu'en ce que l'article est contracté dans *lambris*, et qu'il ne l'est pas dans *l'embrun*.

fustes, et aultres vaisseaux de son arsenac de thalasse; ne feust que *Larix*, en grande fournaise de feu provenent d'aultres especes de bois, est enfin corrompu et dissipé, comme sont les pierres en fourneau de chaulx. Pantagruelion asbeste plus tost y est renouvellé et nettoyé, que corrompu ou alteré. Pourtant,

Indes, cessez, Arabes, Sabiens [28]
Tant collauder vos myrrhe, encens, ebene.
Venez ici recongnoistre nos biens,
Et emportez de nostre herbe la grene.

Puys si chez vous peult croistre, en bonne estrene [29],
Graces rendez es cieulx ung million:
Et affermez de France heureux le regne,
On quel provient pantagruelion.

[28] Voyez Pline, liv. VI, chap. XXVIII, et liv. XII, chap. XIV, XV, et XVI. (L.)

[29] A la bonne heure. *Le Mystère de la Conception*, etc., chez Alain Lotrian, feuillet 56:

Or te voy je rose tres souveraine,
Vray Dieu et homme, et quand je considere,
Ton hault povoir, je t'adore en bonne estraine,
Mon doux enfant, mon vray Dieu, et mon pere. (L.)

FIN DU LIVRE TROISIÈME.

LA VIE DE GARGANTUA ET DE PANTAGRUEL.

LIVRE QUATRIÈME.

LE QUART LIVRE DES FAICTS ET DICTS HEROICQUES
DU BON[1] PANTAGRUEL,
COMPOSÉ PAR M. FRANÇOYS RABELAIS,
DOCTEUR EN MEDICINE,
ET CALLOIER DES ISLES HIERES[2].

[1] C'est ainsi qu'on lit au titre de l'édition in-8° de 1552. On lit *du noble* dans celle de 1548.

[2] Ce sont celles que les Grecs nomment Στοιχάδες, et qu'ailleurs Rabelais appelle spécialement ses isles Hiéres, parce qu'il s'en disoit *caloger*. Il en prit pour la première fois la qualité dans le titre du troisième livre de l'édition de Toulouse in-16, chez Jacques Fournier, 1546. *Caloger*, car c'est ainsi qu'il faut écrire, et non pas *calloyer*, ne vient pas, comme bien des gens l'ont cru, de Καλὸς, beau, et de ἱερεὺς, prestre. Il vient du bas grec Καλόγερος, ou Καλόγηρος, beau vieillard, nom que les Grecs donnent à leurs religieux. Les isles Hiéres, autrement d'Hiéres, sur la côte de Provence, sont ainsi nommées à cause du voisinage de la ville d'Hiéres. Et comme le

PRIVILÉGE

DE HENRI II,

DU 6 AOUT 1550,

POUR L'IMPRESSION DES OEUVRES DE RABELAIS.

COMMENTAIRE HISTORIQUE.

« La suite annoncée à la fin du deuxième livre, dit l'abbé Perau dans la vie de Rabelais, fut reçue du public, avec le même accueil que les livres précédents. Le cardinal de Châtillon, protecteur déclaré de l'auteur, et de tout ce qui partoit de sa plume, en parla à la cour, et se donna tant de mouvement qu'il obtint du roi un privilége pour ce ro-

nom grec de cette ville est 'Ολϐία, en françois *l'heureuse*, Rabelais, en se qualifiant *caloger* des isles d'Hiéres, c'est-à-dire religieux des isles de la ville heureuse, entend par-là qu'en bon Thélemite il avoit trouvé le secret de se rendre heureux. (L.) — Le nom de *caloyer* vient en effet de καλὸς, beau, et de γέρων, vieillard, et non de ἱερεὺς, prêtre, comme nous l'avions cru d'abord, faute d'avoir su qu'on avoit dit *caloger* dans l'origine. Voyez notre remarque sur ce mot, au titre du livre III. Rabelais prend donc le titre, 1° de *caloyer*, sans doute pour la même raison qu'il prend dans l'ancien prologue celui de *ma paternité*, c'est-à-dire parcequ'il étoit alors prêtre et curé; et parcequ'*il avoit*, comme le dit Bernier, pag. 14, *la prestance d'un docteur et d'un magistrat vénérable :* il étoit en effet vénérable, étant âgé de soixante-trois ans en 1546, lorsqu'il publia son livre III, et de soixante-neuf ans en 1552, lors de la publication de son quatrième livre; 2° celui de *caloyer des isles Hières* (qu'il nomme *mes isles Hieres*,

man. Ce n'étoit plus François I[er] qui occupoit le trône. Ce grand prince étoit mort en 1547, lorsque Rabelais avoit donné son troisième livre. Quelque estime qu'eût ce monarque pour l'auteur et pour le livre, il n'avoit cependant pas jugé à propos de mettre son attache[3] à cet ouvrage. Henri II, son fils, étant parvenu à la couronne, le cardinal de Châtillon renouvela ses instances, et enfin ce prince fit délivrer un privilège le 6 août 1550. »

« Cette faveur du monarque fit de la peine à bien du monde, et aux moines sur-tout, qui étoient fort maltraités dans tout cet ouvrage. On renouvela contre l'auteur les accusations d'hérésie et d'impiété. Son livre fut déféré à la faculté de théologie qui le censura. On alla plus loin, il y eut plainte au parlement, et, sur le réquisitoire du procureur général, il intervint un arrêt, le 1[er] mai (mars) 1551, qui défendit le débit de l'ouvrage. »

« L'arrêt et la censure n'eurent pas plus d'effet l'un que l'autre. Le privilège que le roi avoit accordé subsista, et le livre continua d'être vendu publiquement. Rabelais fut re-

ch. L, et dont le nom semble venir de ἱερός, sacré), soit parcequ'il y avoit dans la ville d'Hières un couvent de cordeliers, soit parcequ'il étoit alors curé de Meudon, soit parcequ'il avoit été bénédictin dans la presqu'île de Saint-Maur-des-Fossés, et qu'il étoit encore de toutes les fêtes que le cardinal du Bellay, son patron, donnoit à François I[er] et à sa cour, dans le château et le parc de cette presqu'île, qui est la vraie abbaye de Thélème : Meudon et Saint-Maur étant l'un et l'autre dans l'Ile-de-France ; soit enfin parceque, comme le dit La Martinière, on trouve dans les îles Hières de toutes les espèces de plantes médicinales, et que Rabelais étoit en effet alors à-la-fois le caloyer et le médecin de Meudon.

[3] La réimpression du privilège de François I[er], que nous avons mis en tête du livre III, prouve que l'abbé Pérau se trompe ici, ainsi que l'auteur d'une autre Vie de Rabelais, qui ignoroit également l'existence de ce privilège. Voyez tome IV, page 167 et la note ib., page 169.

devable de cette faveur au crédit du cardinal de Châtillon qui s'intéressa beaucoup plus pour cet ouvrage que si ç'eût été un bon livre (*et notre pieux abbé en a publié une édition!*). Dès lors les éditions s'en multiplièrent tant à Paris qu'à Lyon, et dans les autres villes du royaume. »

Henry, par la grace de Dieu, roy de France, au prevost de Paris, bailly de Rouen, seneschaulx de Lyon, Tholouze, Bordeaux, Daulphiné, Poictou, et a tous nos aultres justiciers et officiers, ou a leurs lieutenans, et a chascun d'eulx sicomme a luy appartiendra, salut et delection. De la partie de notre cher et bien aymé M. Françoys Rabelais, docteur en medicine, nous ha esté exposé que icelluy suppliant ayant par cy devant baillé a imprimer plusieurs livres en grec, latin, françoys et thuscan[4], mesmement certains volumes des faicts et dicts heroïcques de Pantagruel, non moins utiles que delectables: les imprimeurs auroyent iceulx livres corrumpuz, depravez et pervertiz en plusieurs endroictz. Auroyent d'advantaige imprimez plusieurs aultres livres scandaleux[5] on nom du dict suppliant,

[4] C'est sans doute d'après la mention qu'en fait ce privilège, que Bernier a avancé que Rabelais avoit donné à imprimer des ouvrages en grec, latin, françois et thuscan, étrangers à son roman. Les ouvrages que Rabelais a publiés en grec, en latin et en françois, sont connus; mais il n'en est pas de même de ceux en italien. « Pour ses ouvrages toscans, dit Bernier, on n'en voit rien à Paris, dans toutes les bibliothèques, ni chez les curieux, pas même à Rome où nous avons écrit pour cela. » Il seroit bien à desirer que ceux qui les possèdent nous les fissent connoître.

[5] Ce privilège, comme on voit, nous apprend en outre qu'on avoit

a son grand desplaisir, prejudice, et ignominie par luy totalement desadvouez comme faulx et supposez : lesquelz il desireroyt soubz nostre bon plaisir et volonté supprimer. Ensemble les aultres siens advouez, mais depravez et desguisez, comme dict est, reveoir et corriger, et de nouveau reimprimer. Pareillement mettre en lumiere et vente la suitte des faicts et dicts heroïcques de Pantagruel. Nous humblement requerant sus ce luy octroyer nos lettres a ce necessaires et convenables. Pour ce est il que nous inclinans liberalement a la supplication et requeste du dict M. Françoys Rabelais exposant, et desirans le bien et favorablement traicter en cest endroict, a icelluy pour ces causes et aultres bonnes considerations a ce nous mouvants, avons permis, accordé et octroyé, et de nostre certaine

non seulement corrompu, dépravé et perverti *Les faictz et dicts heroïcqes de Pantagruel*, mais imprimé *plusieurs autres livres scandaleux au nom dudit suppliant, à son grand desplaisir, prejudice et ignominie, par luy totalement desadvouez comme faulx et supposez, lesquelz il desireroit supprimer*. En effet, l'auteur lui-même dit, dans l'épître dédicatoire suivante, en parlant des livres qu'il avoit déja publiés, qu'on lui *en a mechantement aulcuns supposé faulx et infames*. « Quels sont ces livres? dit M. D. L.? c'est ce qu'il seroit aujourd'hui bien difficile de déterminer. » Mais nous lisons encore dans Bernier, pag. 174 : « *Martialis Rogerius Lemovicus*, dans quelques unes de ses lettres manuscrites gardées chez les curieux, assure qu'on a mis sous le nom de Rabelais, même de son vivant, des ouvrages de lucianistes et d'icadiens abominables ; ou autrement, comme Bernier s'exprime page 27, qu'on fit courir sous son nom des choses qui passoient la raillerie, et que Martial Roger appelle *nefanda ludicra*, et entre autres, *Lucianistarum et Icadistarum duo libri*. » Et il ajoute en note : « *Icadæ feriæ Epicuri*. Vide Cœlium Rhodiginum, lib. XX, cap. XXX. »

science, pleine puissance et auctorité royale, permettons, accordons, et octroyons par ces presentes qu'il puisse et luy soit loisible par telz imprimeurs qu'il advisera faire imprimer et de nouveau mettre et exposer en vente tous et chascuns les dicts livres et suitte de Pantagruel par luy composez et entreprins, tant ceulx qui ont ja esté imprimez, qui seront pour cest effet par luy reveuz et corrigez, que aussi ceulx qu'il delibere de nouvel mettre en lumiere. Pareillement supprimer ceulx qui faulcement luy sont attribuez. Et affin qu'il ayt moyen de supporter les frais necessaires a l'ouverture de la dicte impression, avons par ces presentes tresexpressement inhibé et deffendu, inhibons et deffendons a tous aultres libraires et imprimeurs de cestuy nostre royaulme et aultres nos terres et seigneuries

Les *icades*, comme on l'apprend de Pline, livre XXXV, chapitre II, étoient des fêtes que les philosophes épicuriens célébroient tous les mois en l'honneur d'Épicure, le 20ᵉ jour de la lune, qui étoit celui où Épicure vint au monde. C'est de là qu'est venu le nom de ces fêtes : *εἰκὰς* signifie le vingtième. Ils ornoient leurs maisons ou appartements ce jour-là, ils y portoient en cérémonie, de chambre en chambre, les portraits d'Épicure, et lui faisoient des sacrifices et des libations. Ainsi les icadistes étoient des épicuriens qui célébroient la fête des *icades*.

Il paroît, d'après Bernier pag. 26, qu'on a aussi attribué à Rabelais deux autres ouvrages : « Pour *La Navigation et voyage des isles inconnues, par Bringuenarilles, cousin-germain de Fesse-pinte, contenant choses merveilleuses et difficiles à croire*, elle est, dit-il, d'un de ses singes ; et quant au *Disciples de Pantagruel*, en caractères gothiques, *avec des figures ; le voyage et navigation que Panurge, disciple de Pantagruel, fit aux lieux inconnus et étrangers ; de plusieurs choses merveilleuses et difficiles a croire qu'il dit avoir vues ;* même chose. »

qu'ilz n'ayent a imprimer ne faire imprimer, mettre et exposer en vente aulcuns des dessus dicts livres, tant vieulx que nouveaulx, durant le temps et terme de dix ans ensuivans et consecutifz, commençans au jour et date de l'impression des dicts livres[6], sans le vouloir et consentement du dict exposant, et ce sus peine de confiscation des livres qui se trouverront avoir esté imprimez au prejudice de ceste nostre presente permission, et d'amende arbitraire.

Si voulons et vous mandons et a chascun de vous endroict soy et sicomme a luy appartiendra, que noz presens congé, licence et permission, inhibitions et deffenses vous entretenez, gardez et observez. Et si aulcuns estoyent trouvez y avoir contrevenu, procedez et faictes proceder a l'encontre d'eulx par les peines susdictes et aultrement. Et du contenu cy dessus faictes ledict suppliant joyr et user plainement et paisiblement durant ledict temps, a commencer et tout ainsy que dessus est dict. Cessans et faisans cesser tous troubles et empeschemens au contraire. Car tel est nostre plaisir. Nonobstant quelconques ordonnances, restrinctions, mandemens ou deffenses a ce contraires. Et pour ce que de ces presentes l'on pourra avoir a faire en plusieurs et divers lieux, nous voulons que au vidimus

[6] Cette clause, qui veut que le privilège commence à la date de l'impression du livre IV, suffit seule à expliquer, ce nous semble, pourquoi cette date est du 28 janvier 1552, et l'arrêt du parlement du 1[er] mars 1551. L'imprimeur ayant intérêt à prolonger la durée de ce privilège, a bien pu ne dater l'impression que du jour de la mise en vente. Mais voyez notre remarque sur la date de l'arrêt du parlement.



d'icelles, faict soubz seel royal foy soit adjoustee comme a ce present original. Donné a Sainct Germain en Laye le sixiesme jour d'aoust, l'an de grace mil cinq cens cinquante, et de nostre regne le quatriesme.

Par le roy:

Le cardinal de Chastillon present,

Signé Du THIER.

EXTRAIT

DES REGISTRES DU PARLEMENT,

DU MARDI 1er MARS 1551 [1].

Sur la remontrance et requeste faicte ce jourd'hui a la court par le procureur du roy [2], a ce que pour le bien de la foy et de la religion; et attendu la censure faicte par la faculté de theologie contre certain livre maulvais exposé en vente soubs le tiltre de *Quatriesme livre de Pantagruel*, AVEC

[1] « Cette date (*du* 1er *mars* 1551), dit M. D. L., est nécessairement fautive, puisque l'édition de Fezendat ne fut achevée d'imprimer que le 28 *janvier* 1552, et que c'est sur cette édition (la première du *quatrième* livre) que portent la censure et l'arrêt du parlement, comme le prouvent ces mots, *avec privilege du roi.* Nous pensons donc qu'on doit lire 1er *mars* 1552. » Nous sommes fâchés de dire à M. D. L. qu'il s'est encore trompé ici. Il n'a pas fait réflexion, car sans doute il ne l'ignore pas, que l'année commençoit alors à Pâques, depuis la fin du douzième siècle, et que par conséquent cet arrêt, quoique daté du 1er mars 1551, peut être réellement du 1er mars 1552. Ce n'est, à la vérité, qu'en 1564, qu'un édit de Charles IX, donné au bourg de Roussillon en Dauphiné, ordonna, en confirmant un édit de l'année précédente, de commencer l'année avec le mois de janvier, pour dater les actes publics et particuliers; et ce n'est même qu'en 1567 que cette loi fut universellement adoptée en France. Mais il suffit, pour expliquer l'antériorité apparente de la date de l'arrêt sur celle de l'impression, de supposer que quelques années avant cette loi, les particuliers, et sur-tout des savants comme Rabelais, suivoient déja le nouveau style, tandis que les cours de justice tenoient encore à l'ancien; que la date de l'arrêt est conforme à

PRIVILEGE DU ROI, la matiere mise en deliberation, et apres avoir veu la dicte censure, la dicte court a ordonné que le libraire[3], ayant mis en impression le dict livre, sera promptement mandé en icelle, et luy seront faictes defences de

l'ancien usage, tandis que celle de l'impression du *quatrième livre de Pantagruel* est conforme au nouveau. La date de 1551 n'est donc pas fautive. Nous avons eu occasion, dans les deux éditions que nous avons données de Montaigne, en 1818 et en 1823, de faire une remarque semblable ; mais il n'est pas même nécessaire de faire cette supposition qu'on pourroit nous contester.

Il n'est point dit, comme le suppose M. D. L., dans l'édition de Fezendat, que cette édition fut achevée le 28 janvier 1552. Le frontispice porte seulement la date de 1552, et la dédicace celle du 28 *de janvier* 1552. La durée du privilège commençant de la date de l'impression, le libraire a bien pu ne dater l'impression que de l'époque de la mise en vente. Voyez la note 6 du privilège, et l'arrêt même du parlement nous apprend qu'à la date du 1er mars 1551, le libraire n'avoit mis encore *le dict livre* qu'*en impression*. De plus, les onze premiers chapitres, avec l'ancien prologue, avoient déja *été* imprimés deux fois in-16, savoir, en 1547 à Valence, et en 1548 à Lyon; et enfin le *quart livre*, en soixante-sept chapitres, a eu à Paris deux éditions dans la même année 1552, l'une in-16, l'autre in-8°, qui ont été publiées toutes les deux par Michel Fezendat, avec le privilège de Henri II du 6 août 1550. Ce *livre maulvais exposé en vente* a donc bien pu être imprimé en entier peu après le 6 *août* 1550, date du privilège du roi ; la défense de l'exposer en vente peut donc bien être réellement du 1er mars 1551, et l'épître dédicatoire, ainsi que l'exposition en vente ou la libre publication, du 28 janvier 1552 ; c'est ainsi que le privilège du livre III est du 19 septembre 1545, et que ce livre n'a été publié qu'en 1546.

Ceci écrit, nous avons trouvé, dans la Vie de Rabelais, par l'abbé Pérau, une solution semblable à la première de celles que nous proposons. « L'épître dédicatoire, dit-il en parlant du livre IV, est datée de Paris le 28 de janvier 1552. Cette date, qui signifieroit aujourd'hui le commencement de l'année (1552), marque, au contraire, selon la manière de compter de ce temps-là, que c'étoit la fin de 1552 ; car l'année ne commençoit alors qu'au mois de mars. Ce fut

vendre et expouser le dict livre dedans quinzaine; pendant lequel temps ordonne la court au dict procureur general du roy d'advertir le dict seigneur de la censure faicte sur le dict livre par la dicte faculté de theologie, et luy en en-

sous Charles IX, en 1563, qu'il fut reglé que dans la suite l'année commenceroit par le mois de janvier. » En outre, M. Beuchot nous a communiqué qu'il a publié une lettre de M. Peignot sur la même difficulté, dans le journal de la librairie du 20 mars 1824. Quoique nous persistions dans notre seconde explication, nous croyons devoir insérer celle qu'un savant aussi recommandable que M. Peignot a donnée avant la nôtre : le public choisira entre les deux. La voici :

« Dans l'édition des *OEuvres de Rabelais*, Paris, L. Janet, 1823, 3 vol. in-8°, on rapporte, dit M. Peignot (tom. III, pag. 35), un arrêt du parlement du mardi 1er mars 1551, contre *ung certain liure maulvais exposé en vente* (par Michel Fezendat), *soubz le tiltre de* QUATRIESME LIURE DE PANTAGRUEL, etc. L'éditeur de cette nouvelle édition de Rabelais, M. D. L., prétend que cette date du *mardi* 1er *mars* 1551 est nécessairement fautive, puisque l'édition de Fezendat porte *achevé d'imprimer le* 28 *janvier* 1552..., et il pense que l'on doit lire en tête de l'arrêt: 1er *mars* 1552. Nous ne partageons pas son opinion; et nous croyons être convaincu que la date de 1551 est très exacte, quoique, rapprochée de celle de Fezendat (1552), elle paroisse impliquer contradiction. Voici nos preuves : à l'époque où cet arrêt fut rendu, l'année civile commençoit en France à Pâques; ce n'est que plusieurs années après, qu'un édit de Charles IX, de janvier 1563 (art. 39), confirmé par une déclaration du 4 août suivant, donné à Roussillon en Dauphiné, ordonna que l'année commenceroit au 1er janvier (ce qui cependant ne fut exécuté qu'en 1567). Or en 1552, Pâques tombant le 17 avril, jour où commença cette année; il est donc clair que le 1er mars précédent appartenoit à l'année 1551. Ensuite, Pâques arrivant le 17 avril, le 1er mars étoit nécessairement un mardi, ce qui ne se rencontre ni dans l'année précédente, ni dans l'année suivante, ni même dans aucune des années qui se sont écoulées depuis 1541 jusqu'à 1588; nouvelle preuve que la date de l'arrêt est bien du 1er *mars* 1551 (vieux style).

voyer ung double, pour suyvre son bon plaisir: entendu estre ordonné ce que de raison, et le dict libraire mandé, luy ont esté faictes les dictes defences, sus la peine de punition corporelle.

« Mais, dira-t-on, la date du libraire Fezendat, qui porte *achevé d'imprimer le* 28 *janvier* 1552, est donc fautive, puisqu'elle seroit postérieure à l'arrêt qui condamne le volume? Je ne le crois pas, malgré cette contradiction apparente. Dans ce temps-là, la mobilité du commencement de l'année rendoit peu scrupuleux sur l'exactitude des dates relatives aux mois de janvier, février, mars, et avril; beaucoup de monde reconnoissoit le mois de janvier pour le premier de l'année solaire; et même on donnoit les étrennes au 1er de ce mois, comme on les donne encore aujourd'hui, ce qui est prouvé par mille faits; ainsi Fezendat a bien pu adopter cette manière de désigner l'année, qui n'avoit pas besoin d'être pour lui aussi rigoureuse que celle du parlement, qui devoit naturellement dater ses actes de l'année civile.

« D'ailleurs, ce libraire voyant approcher l'année 1552 (du 28 janvier au 17 avril il n'y a pas loin), a bien pu faire comme font ses confrères d'aujourd'hui, qui datent de l'année suivante un livre dont ils terminent l'impression en octobre, novembre ou décembre, afin de conserver à sa publication un air de plus grande nouveauté pendant quelque temps.

« Quoi qu'il en soit, s'il y a erreur de date, elle ne porte nullement sur celle de l'arrêt, dont la certitude est confirmée par la coïncidence du mardi avec le 1er mars, coïncidence qui ne se rencontre que pour l'année 1551 (vieux style), parmi un grand nombre d'années qui lui sont antérieures ou postérieures. »

Nous profitons de cette occasion pour prévenir que M. Eusèbe Salverte nous a fait remarquer, dans notre quatrième volume, une faute d'impression: la date de l'année du règne de François Ier, dans le privilège pour le livre III, est la XXXIe, et non pas la *seiziesme*. C'est le compositeur qui a fait cette faute, en transcrivant les chiffres en lettres, et nous ne l'avions pas remarquée.

[2] Gilles Bourdin. — [3] Michel Fezendat.

ÉPITRE DÉDICATOIRE.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE.

Par les menées des moines qui ne cherchoient qu'à se venger des traits satiriques répandus contre eux dans les trois premiers livres, la Sorbonne, c'est-à-dire la faculté de théologie, censura le quatrième, et il intervint un arrêt du parlement qui défendit le débit de l'ouvrage; mais, malgré cette censure et cet arrêt, le privilége du roi subsista par la faveur du cardinal de Châtillon, et l'ouvrage continua d'être débité. C'est pour lui en témoigner sa reconnoissance que Rabelais, quoique ce cardinal fût soupçonné dès ce temps là d'hérésie, lui dédia son quatrième livre, dans cette épître où il proteste hautement que ce n'est que par déférence aux ordres de ce prélat qu'il l'a entrepris, et que c'est à lui seul que l'on doit en avoir l'obligation. L'abbé de Marsy a donné un éclaircissement très judicieux sur cette épître dédicatoire.

« Quoique le siècle de Rabelais, dit-il, ne fût ni délicat, ni scrupuleux, il ne laissa pas de s'élever des censeurs contre le *Pantagruel*. La critique roula principalement sur deux points. Certaines personnes, d'un goût difficile, blâmèrent l'idée burlesque de ce roman, et le ton facétieux qui y régne. Les dévots l'accusèrent d'hérésie et d'impiété. Rabelais répond ici à ces deux reproches. Pour réfuter le premier il a recours à un raisonnement fort spécieux. Le vrai moyen de persuader les hommes c'est de leur plaire. En-

vain prétendrez-vous les instruire, si vous les rebutez. Un médecin réfrogné attriste ses malades: au contraire, s'il a la *face joyeuse, seraine et plaisante,* il les réjouit, et sa gaieté seule est capable de les guérir. Un médecin sensé connoît mieux qu'un autre la gravité de sa profession; mais il sait en même temps que dans certain cas il doit dérider son visage; il cherchera par toutes sortes de voies à se rendre agréable; s'il le faut il sera recherché dans sa parure, et si on lui reproche cette affectation, il répondra comme la fille d'Auguste: *Je m'étois parée pour mon mari.* Cette comparaison est adroite, et l'application en est sensible. C'est comme si Rabelais disoit: vous me reprochez les traits burlesques (*trop libres*) que j'ai semés dans mon livre. Quoi donc, ne voyez-vous pas le motif qui me fait agir? Je n'estime pas plus que vous ces fables comiques; mais je connois les hommes: irai-je les ennuyer par de tristes et froides leçons? Non: j'aime mieux les faire rire; si je les amuse, ils liront mon livre; s'ils le lisent, je trouverai bien le moyen de les instruire. »

« L'autre reproche est bien plus odieux, et Rabelais n'en parle qu'avec une sorte d'indignation. Il nous apprend que certains *canibales, misanthropes, agelastes, mangeurs de serpens,* prétendirent trouver des hérésies dans son livre; qu'ils le dénoncèrent au roi François Ier; que leur accusation roula principalement sur l'équivoque d'*asne* et d'*ame*; que le roi voulant s'instruire lui-même se fit lire l'ouvrage, et n'y trouva *aucun passage suspect;* que Henri II, à la requête du cardinal de Châtillon, protégea aussi Rabelais contre ses calomniateurs, et lui *octroya privilège.* En effet, ce cardinal obtint que le quatrième livre de Rabelais paroîtroit avec privilége; et c'est sans doute en reconnoissance d'un tel bienfait que notre auteur lui a dédié ce même livre. Au reste la protection et le privilége de Henri II n'empêchèrent pas que le quatrième livre ne fût censuré

par la Sorbonne, et supprimé par arrêt du parlement du 1er mars 1552[1]. Il est remarquable que Rabelais date son épître du 28 de janvier de la même année : ainsi la censure suivit de près la publication de son ouvrage.

« Rabelais, comme on l'a vu, se défend avec chaleur contre ces indignes accusations; il proteste que sa vie, ses écrits, ses paroles, *voire ses pensées sont exemptes de toute scintille d'hérésie;* il défie ses ennemis d'*en exhiber une seule en endroit aucun de son livre.* Il ne paroît pas en effet qu'ils aient jamais entrepris d'en extraire aucune proposition condamnable. Si j'étois coupable, dit Rabelais, j'amasserois moi-même le bois de mon bûcher, et, comme le phénix, j'allumerois les flammes destinées à me consumer. Cet endroit est fort éloquent. Toute l'épître est pleine de sens et de gravité. Rabelais y loue sans bassesse son illustre protecteur: on voit que ses éloges sont dictés par la reconnoissance et non par la flatterie. »

Bernier n'a remarqué dans cette épître que ce qui étoit relatif à sa profession de médecin. « L'épître dédicatoire de ce livre, dit-il, est adressée au cardinal Odet de Châtillon, avant qu'il eût levé l'étendard contre l'église romaine; elle roule toute sur l'humeur commode et facile du médecin chez ses malades: *fac invalidum gaudere, et sanatus est.* Cassiod. »

« Vous remarquerez, monseigneur, écrit Voltaire après avoir expliqué l'allégorie de la fontaine, dont la mirifique liqueur a le goût du vin que l'on a imaginé, vous remarquerez que Rabelais dédia la partie de son livre, qui contient cette sanglante satire de l'église romaine, au cardinal Odet de Châtillon, qui n'avoit pas encore levé le masque, et ne s'étoit pas déclaré pour la religion protestante. Son

[1] Ou de Marsy suppose qu'il y a erreur dans la date de l'année de cet arrêt, qui est du 1er mars 1551, ou il s'est trompé sur cette date. Voyez la note 1 sur l'extrait de l'arrêt du parlement.

livre fut imprimé avec privilège; et le privilège pour cette satire fut accordé en faveur des ordures, dont on faisoit, en ce temps-là, beaucoup plus de cas que des papegots et des cardingots. Jamais ce livre n'a été défendu en France, parceque tout y est caché sous un tas d'extravagances qui n'ont jamais laissé le loisir de démêler le véritable but de l'auteur. »

A TRESILLUSTRE PRINCE

ET REVERENDISSIME

MON SEIGNEUR[2] ODET,

CARDINAL DE CHASTILLON[3].

Vous estes deuement adverty, prince[4] tres-illustre, de quants[5] grands personnaiges j'ay esté, et suis journellement stipulé, requis, et importuné, pour la continuation des Mythologies

[2] L'édition de 1553 est peut-être la première qui ait donné le titre de *monseigneur* au cardinal de Châtillon. Dans celles de Lyon il n'est traité que de *monsieur*. (L.)

[3] Cet Odet, cardinal de Châtillon, étoit le frère aîné de l'amiral de Coligny et de d'Andelot. Il n'avoit pas encore dix-huit ans lorsqu'il fut fait cardinal par Clément VII, lors de l'entrevue de ce pape avec François I[er], à Marseille, en 1533. On lui donna ensuite l'archevêché de Toulouse, l'évêché de Beauvais, treize abbayes considérables, et deux prieurés. Il embrassa la réforme, quitta l'habit de cardinal, le reprit, et se maria en soutane rouge. Sa femme, Isabelle

pantagruelicques; alleguans que plusieurs gens langoureux, malades, ou aultrement faschez et desolez, avoyent, a la lecture d'icelles, trompé leurs ennuis, temps joyeusement passé, et repceu allegresse et consolation nouvelle. Esquelz je suis coustumier de respondre, que icelles par esbat composant ne pretendoys gloire ne louange aulcune; seulement avoys esguard et intention par

de Hauteville, dame de Loré, s'asseyoit chez le roi et chez la reine en qualité de femme d'un évêque et comte de Beauvais, qui étoit pair ecclésiastique de France; et on la nommoit indifféremment madame la comtesse, madame la cardinale. Le pape Pie IV le priva de la pourpre et de la dignité épiscopale, après l'avoir excommunié; mais il passa en Angleterre, où il mourut empoisonné par un de ses domestiques. C'étoit un homme d'esprit, adonné aux lettres, plus adonné encore à ses plaisirs. Il rendit de grands services à Rabelais, ainsi qu'on l'a déja vu et qu'on le verra dans la suite de cette épître. Voyez le commentaire historique du chapitre XXVII, livre I.

[4] Prince de l'Église, en qualité de cardinal. En ce temps-là les cardinaux, même ceux qui étoient de maisons souveraines, n'étoient qualifiés que d'*illustrissimes*, ou même de *révérendissimes*, témoin Clément Marot, qui, dans une sienne épître à Jean, cardinal de Lorraine, ne le traite que de révérendissime, dans le Marot d'Étienne Dolet, 1542. — (L.) «Voici ma nouvelle remarque, ajoute Le Duchat, dans le *Ducatiana*, part. II, pag. 259, sur le titre de *révérendissime*, donné au cardinal de Châtillon. L'édition du volume, 1548, ne contient point cette épître, qui ne parut qu'à quatre ans de-là. Les éditions de 1552, qui sont les premières où on la voit, donnant du *monseigneur* à ce cardinal, il est assez surprenant que dans celles de Lyon, qui sont postérieures, il ne soit traité que de *monsieur*. Nous trouvons un superlatif en *issime*, employé pour le moins dès le temps du roi Charles V, sous le règne duquel on veut que

escript donner ce peu de soulaigement que povoys es affligez et malades absens; lequel volun tiers, quand besoing est, je fays es presens qui soy aydent de mon art et service.

Quelquesfois je leur expose par long discours, comment Hippocrates en plusieurs lieux, mesmement on sixiesme livre des *Epidemies*, descripvant l'institution du medicin son disciple; Sora-

la plupart de nos vieux romans aient été retouchez. Le roman de Perceforest, vol. III, chap. IV, V, f° 130 de l'édition de 1526: *En vérité, sire, vous avez très bien acquitté les droictz du temple; or venez tenir compaignie a vostre compaignon, si verrez la noblesse du* sanctissime *lieu*. Parmi les épîtres de Marot, il y en a une au cardinal de Lorraine, laquelle, dans l'édition des œuvres de ce poëte, par Dolet, 1542, est intitulée, *a monseigneur le révérendissime;* quoique le terme de *révérendissime* ne se trouve point dans l'édition de Geoffroy Lory, 1532, où cette épître est placée, f° CXI, verso. Mais, à peu d'exemples près, les superlatifs en *issime,* et en particulier celui de *révérendissime,* étoient en ce temps-là des mots tout nouveaux dans notre langue, et apparemment elle en étoit redevable à ces Italiens que Catherine de Médicis avoit attirés à la cour de France. Jean Pillot, f° 13, verso, de sa grammaire françoise in-8°, Paris, 1550: « Nonnulli hanc linguam (il parle de la langue fran« çoise), cupientes reddere locupletiorem, formant superlativum « in *e* fœmininum ad imitationem latinorum, ut pro *très-savant,* « sçavantissime, pro *très-bon,* bonissime, pro *très-révérend,* reve« rendissime, quod aulæ debetur, quæ hic tanta pollet auctoritate « ut præesset cum ea errare, quam cum ceteris bene loqui, et satis « sit allegari ipsa dixit. » Comme cardinal, dit l'abbé de Marsy, Rabelais l'appelle *tresillustre prince;* comme évêque, il lui donne le titre de *reverendissime;* le titre d'*eminence* n'étoit point connu alors.

[5] De combien de grands personnages.

nus[6] ephesien, Oribasius[7], Cl. Galen, Hali Abbas[8], aultres aulteurs consequens pareillement, l'ont composé[9] en gestes, maintien, reguard, touchement[10], contenence, grace, honnesteté, netteté de face, vestemens, barbe, cheveulx, mains, bouche, voire jusques a particulariser les ongles[11], comme s'il deust jouer le rolle de quelc-

[6] C'étoit un médecin d'Éphèse, qui exerça la médecine à Alexandrie, et ensuite à Rome au temps de Trajan et d'Adrien, selon Suidas.

[7] *Oribasius* étoit aussi un médecin célèbre de Pergame, qui vivoit sous l'empereur Julien, dont il fut le médecin et l'ami. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de médecine.

[8] Le nom du médecin arabe *Averroès* qui suit, prouve que cet *Hali Abbas* est *Haly-ibn-Abbas-àl-magiuschi*, c'est-à-dire Haly, fils d'Abas le mage, qui a exercé la médecine en Perse au xe siècle, et laissé un ouvrage célèbre de médecine en arabe. Ce livre a été traduit en latin sous le titre de *Thesaurus artis medicæ*, et imprimé à Venise en 1492, et à Londres en 1523, in-f°. Ainsi Rabelais pouvoit le connoître et même l'avoir lu. Ce *Haly Abbas* a deux articles dans le dictionnaire historique en 20 vol. in-8° : il est sous le mot *Abbas* et sous celui de *Haly*. Mais il y a bien d'autres doubles emplois dans cette compilation sans critique ; nous en avons noté et relevé peut-être plus de mille sur notre exemplaire. Voici ce qu'un interprête ignorant dit de ce médecin arabe : « Cet *Abbé Haly* m'a bien l'air d'être le grand astrologue arabe *Avenzagel Haly*, des chapitre v et viii des pronostications, l'un des plus savants hommes du xve siècle. Or, presque tous les savants de ce temps-là étoient clercs ou réputés tels, de là son nom d'*Abbas*. » Mais *Abbas* ne signifie pas ici *abbé* : c'est le nom propre de plusieurs califes ou rois de Perse, dont la dynastie a pris celui d'*Abbassides*.

[9] Ont composé ses gestes, son maintien, etc.

[10] Mouvements.

[11] Les ongles sont proprement les armes des femmes. Aussi la

que amoureux ou poursuivant [12] en quelcque insigne comœdie, ou descendre en camp clos pour combattre quelcque puissant ennemy. De faict, la practicque de Medicine bien proprement est, par Hippocrates, comparee a ung combat, et farce jouee à trois personnaiges : le malade, le medicin, la maladie. Laquelle composition lisant quelcques fois, m'est soubvenu d'une parolle de Julia [13] a Octavian Auguste, son pere. Ung jour elle s'étoyt devant luy presentee en habits pompeux, dissolus, et lascifs; et lui avoyt grandement despleu, quoy qu'il n'en sonnast mot. Au

loi des Lombards, touchant les duels, vouloit-elle que dans la visite qui se faisoit réciproquement des deux champions avant le combat, on prît bien garde que leurs ongles fussent rognés de si près, qu'ils ne pussent en être offensés. C'est ici une allusion à cet usage. Voyez Olivier de La Marche, cité par Brantôme, page 11 de son traité *des Duels*, Paris, 1722, page 11. (L.)

[12] Ici *amoureux* et *poursuivant* sont synonymes dans la signification d'amant, qui *poursuit* la possession de la personne aimée. Mais, selon Nicot, au mot *poursuivant*, on entend communément sous ce nom un jeune homme qui n'est encore que bachelier dans l'ordre et le collége des hérauts d'armes. *Heraulx, trompettes, poursuyvans*, lit-on en ce sens dans le grand testament de Villon. Or, comme ces jeunes gens, à force de courir le monde pour apprendre leur métier, n'étoient ordinairement pas fort chargez de cuisine, de là vient que plus bas, dans le même poëme de Villon, *ung gros abbé*, et *ung poursuivant*, sont deux choses opposées entre elles comme le jour et la nuit. (L.)

[13] Voyez Macrobe, liv. II, chap. v de ses *Saturnales*. (L.)

lendemain elle changea de vestement, et modestement se habilla, comme lors etoyt la coustume des chastes dames romaines. Ainsi vestue se presenta devant luy. Il, qui le jour precedent n'avoyt par parolles déclairé le desplaisir qu'il avoyt eu la voyant en habits impudicques, ne peut celer le plaisir qu'il prenoyt en la voyant ainsi changée, et luy dist : O combien cestuy vestement plus est seant et louable en la fille de Auguste! Elle eut son excuse prompte, et luy respondit : Huy me suis je vestue pour les œilz de mon pere. Hier je l'estoys pour le gré de mon mary. Semblablement pourroyt le medicin ainsi desguisé en face et habits, mesmement revestu de riche et plaisante robe à quatre manches, comme jadis estoyt l'etat, et estoyt appellee *philonium* [14], comme

[14] Φελόνιον, Φαινώλιον et φελώνιον se trouvent dans le *Lexicon-grec-barbare* de Du Cange, et Φαινόλη dans Bayf, *De Re vestiaria ;* mais loin qu'aucun de ces mots y désigne une robe à quatre manches, une robe de parade, le *philonium* au contraire étoit sans manches, et semblable à une chape de prêtre. Au reste, je n'ai pu consulter *Joannis Alexandrini Comment. super epidemiorum Hippocratis lib.* impr. *cum Joannitii Articella in-fol.* à Venise l'an 1483, *apud Octavianum Scotum.* Car, soit dit en passant, ce doit être ce *Joannes Alexandrinus,* que Rabelais, qui écrivoit de mémoire, aura si mal nommé *Petrus,* comme au chap. VIII du liv. V, il donne aussi mal le prénom de Michel à ce jurisconsulte que le *Modus legendi abbreviaturas* de 1510 nomme *Joannes de Masticone.* Voyez Van der Lin-

dict Petrus Alexandrinus, *in* 6, *Epid.*, respondre à ceulx qui trouveroyent la prosopopee estrange. Ainsi me suis je accoustré, non pour me guorgiaser et pomper; mais pour le gré du malade, lequel je visite; auquel seul je veulx entierement complaire: en rien ne l'offenser ne fascher.

Plus y ha. Sus ung passaige du pere Hippocrates on livre cy-dessus allegué, nous suons, disputans et recherchans non si le minois du medicin chagrin, tetricque [15], reubarbatif [16], cato-

den, *de Scriptis Medicis*, pag. 311 de la seconde édition. L'opiat, appellée *philonium*, a pris son nom d'un *Philon*, médecin. Ne seroit-ce point de ce médecin qu'on auroit nommé *philonium* la robe dont parle ici Rabelais? (L.) — Selon Le Duchat, Rabelais a donc fait ici trois fautes; mais il est aisé de le justifier de la troisième, qui est celle d'avoir dit que le *philonium* étoit *une riche et plaisante robe*, une robe de parade. Le Duchat prétend que c'étoit une robe fort simple, et la raison qu'il en apporte, c'est qu'elle n'avoit point de manche, et qu'elle *étoit semblable à une chape de prêtre*. Mais, dit l'abbé de Marsy, nos *chapes de prêtres* ne sont-elles pas des *robes de parade?* Ainsi la justification de Rabelais se trouve dans la remarque même de son censeur.

[15] Du latin *tetricus*, qui a l'air sombre.

[16] *Reubarbatif* ou *rebarbatif* se dit, comme le remarque Le Duchat dans Ménage, d'un homme qui relance les autres, qui leur résiste en face et à leur *barbe*. Rabelais dit *rebarbatif*, chapitrex VI du livre V. Cet adjectif vient du verbe *rebarber*, dont le sens est bien clair dans cette réponse du duc de Bretagne à un capitaine qui parloit pour le connétable de Clisson: « Taisez-vous,... car si vous me « *rebarbez*, je vous destruiray de fond et de racine. »

nian[16], mal plaisant, mal content, severe, rechiné, contriste le malade; et du medicin la face joyeuse, seraine, gratieuse, ouverte, plaisante, resjouist le malade? Cela est tout esprouvé et tres certain. Mais si telles contristations et esjouissemens proviennent par apprehension du malade contemplant ces qualitez en son medicin, et par icelles conjecturant l'issue et catastrophe[17] de son mal ensuivir: a savoir est, par les joyeuses, joyeuse et desiree; par les fascheuses, fascheuse et abhorrente; ou par transfusion des espritz serains ou tenebreux, aërez ou terrestres, joyeulx ou melancholicques du medicin en la personne du malade? Comme est l'opinion de Platon et Averroïs[18].

[16] Tel que celui de Caton, dur et sévère.

[17] La dernière partie d'une comédie, qui en montre l'issue, ἀπὸ τοῦ καταστρέφειν, mettre fin. *Alphabet de l'auteur.* — Ce mot convient bien ici, puisqu'Hippocrate compare la médecine à une farce.

[18] C'est Averroès, médecin arabe célèbre, qui naquit à Cordoue au XIIe siècle. Sa grande réputation vient sur-tout de ce qu'il a traduit le premier les œuvres d'Aristote. On le surnomma *le commentateur,* à cause du grand nombre de volumes qu'il composa pour l'expliquer. C'étoit un raisonneur hardi qui sapoit les fondements de toutes les religions: il disoit que la religion chrétienne étoit une *religion impossible,* à cause du mystère de la transsubstantiation; il nommoit celle des Juifs une *religion d'enfants,* à cause de ses différents préceptes et observations légales; enfin il avouoit que sa

« Sus toutes choses, les autheurs susdicts ont au medicin baillé advertissement particulier, des parolles, propous, abouchemens et confabulations, qu'il doibt tenir avecques les malades, de la part desquels seroyt appelé. Lesquelles toutes doibvent a ung but tirer, et tendre a une fin, c'est le rejouir sans offense de Dieu, et ne le contrister en façon quelconque. Comme grandement est par Herophilus blasmé Callianax [19], medicin, qui a ung patient l'interrogeant et demandant, mourray je? impudentement respondit :

Et Patroclus a mort succomba bien,
Qui plus estoyt que ne es homme de bien.

A ung aultre voulant entendre l'estat de sa

propre religion, celle de Mahomet, bornée au plaisir des sens, étoit une *religion de pourceaux;* et dans son enthousiame pour la philosophie, il s'écrioit : *Moriatur anima mea morte philosophorum.*

[19] Rabelais se trompe ici. Voici ce qu'on lit dans Galien, sur le sixième livre d'Hippocrates *Des maladies épidémiques*, pag. 482 et 483 du tom. IX de l'édition de Chartier : « Car quelques médecins « tiennent des discours d'une fatuité incroyable, semblables à ceux « que cite Zeuxis du livre de Bacchius, où cet auteur a rapporté les « paroles et les actions d'Hérophile et de ses sectateurs. Il raconte « de Callianax l'hérophilien, que voyant un malade qui lui disoit, « Mourrai-je? *Oui,* lui répondit-il par un vers grec, *oui sans doute,* « *à moins que vous ne soyez le fils de Latone.* A un autre malade qui « lui demandoit la même chose, il répondit : *Patrocle est bien mort,* « *qui valoit infiniment mieux que vous.* » (L.)

maladie, et l'interrogeant a la mode du noble patelin :

Et mon urine[20]
Vous dict elle poinct que je meure?

Il follement respondit : Non, si t'eust Latona mere des beaulx enfans Phœbus et Diane engendré. Pareillement est de Cl. Galen, *lib.* 4. *Comment. in* 6. *Epidem.*, grandement vituperé Quintus, son precepteur en medicine, lequel a certain malade en Rome, homme honorable, luy disant : Vous avez desjeuné, nostre maistre, vostre haleine me sent le vin. Arrogamment respondit : La tienne me sent la fiebvre : duquel est le flair et l'odeur plus delicieux de la fiebvre ou du vin?

Mais la calumnie de certains canibales, misanthropes, agelastes[21], avoyt tant contre moy esté atroce et desraisonnee, qu'elle avoyt vaincu ma patience : et plus n'estoys deliberé en escripre ung iota[22]. Car l'une des moindres contumelies

[20] Ce sont deux vers de la farce de Patelin.

[21] Qui ne rient jamais : du grec *ἀγέλαστος*, non ridens, de *α* priv., et *γελάω*, rideo. *Agelaste* étoit le surnom de Crassus, l'oncle de celui qui fut tué par les Parthes. Lucilius, Ciceron, liv. V *De finibus*, et Pline, liv. VII, chap. XIX, disent qu'on ne le vit rire qu'une fois en sa vie.

[22] C'est, dit le scoliaste de Hollande, la plus petite lettre de l'al-

dont ilz usoyent, estoyt que tels livres touts estoyent farciz d'heresies diverses : n'en povoyent toutesfoys une seule exhiber en endroit aulcun : de follastries joyeuses hors l'offense de Dieu et du roy, prou (c'est le subject et theme [23] unicque d'iceulx livres) d'heresies poinct : sinon perversement et contre tout usaige de raison et de languaige commun, interpretants ce que a poine de mille fois mourir, si aultant possible estoyt, ne vouldroys avoir pensé comme qui pain interpreteroyt pierre; poisson, serpent; œuf, scorpion. Dont quelcquesfoys me complaignant en vostre presence, vous dis librement, que si meilleur christian je ne m'estimoys, qu'ilz ne monstrent estre en leur part : et que si en ma vie, escripts, parolles, voire certes pensees, je recongnoissoys scintille[24] aulcune d'heresie, ilz ne tumberoyent tant detestablement es lacs de l'esprit calumniateur, c'est Διάβολος, qui par leur mi-

phabet des Grecs ; pour ce Cœlius l'appeloit *pumilionem litteram, quòd omnium et figura et sono tenuissima sit et minima.*

[23] L'argument, l'objet unique.

[24] Étincelle : du latin *scintilla.* L'abbé de Marsy retranche ici de son texte depuis *ilz ne tumberoyent* jusqu'à *crime*, et dit en note : « Retranchez tout cela, le texte devient clair; laissez ces paroles, le texte est lourd et vuide de sens. »

nistere me suscite tel crime. Par moy mesmes, a l'exemple du phenix, seroyt le bois sec amassé, et le feu allumé, pour en icelluy me brusler.

Allors me dictes que de telles calumnies avoyt esté le deffunt roy François [25] d'eterne memoire, adverty : et curieusement ayant par la voix et pronunciation du plus docte et fidele Anagnoste [26]

[25]* Le roi François Ier. Voyez le commentaire historique.

[26]* Ce docte et fidèle Anagnoste, ou lecteur de François Ier, est *Petrus Castellanus*, Pierre Castellan, Chastelain, ou du Chastel, évêque de Tulles, ensuite de Mâcon, puis d'Orléans, qui favorisoit alors la doctrine des protestants. Rabelais ayant été en effet accusé d'hérésie et d'athéisme, ces accusations furent portées devant François Ier, qui, pour s'éclaircir du fait, voulut bien se faire lire le livre d'un bout à l'autre par ce fidèle Anagnoste, qui étoit l'ami de Rabelais. Voyez les lettres XIV et XV, et le chap. VIII du livre V. « Mais, dit Le Duchat dans sa préface, l'accusation d'athéisme, fondée moins sur la négligence des imprimeurs, que sur une turlupinade innocente que l'accusé n'osoit alléguer, fut bientôt rejettée ; et lors de l'examen de celle d'hérésie, quoique la doctrine qu'on appelloit nouvelle, soit palpable en plusieurs endroits de l'ouvrage, soit que le roi, peu traitable d'ailleurs sur l'article, goûtât de lui-même cette doctrine, soit que le lecteur du roi en eût entrepris en cette occasion la défense avec succès, cet ouvrage, après avoir été approuvé par François Ier, mérita bientôt, sous Henri II, d'être imprimé avec privilège, et cette avanie que Rabelais venoit d'essuyer, lui acquit par surcroît, de la part de ce monarque, une particulière protection. » *Anagnoste* vient du grec ἀναγνώστης, lecteur. C'est en effet le nom que les Romains donnoient à celui de leurs esclaves qui faisoit la lecture pendant leur repas, et qu'on donne encore, dans l'Église d'orient, aux lecteurs, c'est-à-dire aux clercs à qui appartient la fonction de lire. Voyez les *Voyages liturgiques*, page 455 et 471. L'empereur Claude mit les anagnostes très en vogue : il en

de ce royaulme, ouy et entendu lecture distincte d'iceulx livres miens, je le dis, parce que mechantement l'on m'en ha aulcuns supposé faulx et infames, n'avoyt trouvé passaige aulcun suspect. Et avoyt eu en horreur quelcque mangeur de serpens[27], qui fondoyt mortelle heresie sus ung N mis pour ung M[28] par la faulte et negligence des imprimeurs[29].

Aussi avoyt son fils nostre tant bon, tant vertueux et des cieulx benist roy Henry, lequel Dieu

avoit toujours qui lisoient quelques livres sérieux. Les grands et les particuliers, chez les Romains, en eurent aussi, à son exemple.

[27] * Ces mangeurs de serpents sont les moines, que Rabelais accuse de vivre en liberté souterraine, et qué plus bas, chapitre XLVI, il compare aux Troglodytes, que Pline, liv. V, chap. VIII, dit se tenir dans des cavernes, et s'y nourrir de serpents. (L.)

[28] Comme il y a des exemples qu'autrefois on écrivoit *asme* avec une *s* pour *ame*, c'est ici apparemment l'impie et burlesque allusion d'*asme* à *asnė*, qui revient si souvent au sujet du pauvre Raminagrobis, livre III, chapitre XXII et XXIII dans les vieilles éditions. Celles de Lyon et celle de 1626, corrigée, dit le titre, suivant la censure de l'année 1552, ont levé le scandale. Le Cosmop. a imité cette mauvaise bouffonnerie dans le *Democritic* de Jacques Tahureau, Rouen, 1589, au feuillet 95, a : « Je ne m'esbahy plus maintenant si tu n'as dit guères de bien de ceux qui conservent la santé « du corps (*les médecins*), que même tu fais tant peu de conte des « autres (*les moynes*) qui gardent celle de l'ame. *Le Démoc.* Com« ment? la selle de l'asne, dis-tu? Quant à moy, je n'ay asne ni as« nesse. *Le Cosmop.* Je dy celle de l'ame, c'est-à-dire la santé de « nostre ame. » Cette équivoque impie est bien plus soutenue que dans Rabelais ; et cependant je ne sache pas qu'elle ait jamais fait

nous vueille longuement conserver : de maniere que pour moy il vous avoyt octroyé privilege et particuliere protection contre les calumniateurs. Cestuy evangile[30] depuis m'avez de vostre benignité reiteré a Paris, et d'abundant lorsque nagueres visitastes monseigneur le cardinal du Bellay, qui, pour recouvrement de santé apres longue et fascheuse maladie, s'estoyt retiré a Sainct Maur[31] :

d'affaires à l'auteur. (L.) — « C'est peut-être là, ajoute Le Duchat, dans le *Ducatiana*, le fond de cette *mortelle hérésie* bâtie sur une *n* mise pour une *m* par les imprimeurs dont Rabelais se plaint ; » et qui est la cause de la mort de Dolet.

[29] L'auteur s'étoit déja plaint d'eux daus le prologue du livre III, imprimé dès l'an 1546. (L.) — Voyez la note 19, chapitre XXII, livre III.

[30] Cette bonne nouvelle. C'est ce que signifie en grec εὐαγγέλιον, evangelium, faustus ac lætus nuncius; de εὖ, benè, ἀγγελία, nuntius.

[31] Le chancelier de l'Hôpital, épît. 1 du liv. I, apostrophe ainsi la ville de Rome, où étoit allé demeurer le cardinal du Bellai, depuis la mort du roi François Ier, son bon maître :

> Reddite Bellaium, qui nomine captus inani
> Urbis, nunc habitat desertæ mænia Romæ,
> Oblitus patriæ, veterumque oblitus amorum :
> Nec jam Parisios, nec jam prætoria curat
> Sammoriana, nemusque suis plantaverat ipse
> Quod manibus, virides nec quos sacraverat hortos
> Obscœno, truncoque Deo, nec ponè fluentem,
> Perque latus lævum sinuosis flexibus amnem,
> Nec scenæ speciem, quam circumductus in orbem
> Perpetuus collis subjectique æquora campi
> Ostendunt, nec quot illo sunt miracula tractû.

Cette description du lieu de Saint-Maur, s'accorde, comme on voit, avec le portrait qu'en donne Rabelais. Il n'y a que le mot *aménité*,

ou, pour mieulx et plus proprement dire, paradis de salubrité[32], amenité, serenité, commodité,

qui vient après, et qu'on n'a pas voulu passer à Ménage dans le titre d'un de ses livres latins, et qu'il avoit rendu en françois par ce mot. Mais comme on voit, *aménité,* quoique vieux, est pourtant un mot françois. Le *Verger d'honneur,* au feuillet 181, a :

> Jardins d'amour, pourpris d'amenyté,
> Esmeraulde de vraye amenyté ;

et en quatre autres endroits. J'observerai seulement sur ce mot une chose qui me paroît assez singulière ; c'est que Rabelais, après l'avoir employé dans une épître à un grand cardinal, l'a fait entrer, comme écorché du latin, dans celle du Limousin. (L.) — On lit dans le dictionnaire géographique de La Martinière : « Sur la plinthe du château de Saint-Maur, se lit gravé en lettres d'or, et entrecoupé de branches de laurier, ce vers du sixième livre de l'Énéide :

> Carpe manu, namque ipse volens facilisque sequetur,
> Si te fata volent.

Quelques uns, sans vouloir faire réflexion que ce bâtiment est l'ouvrage du cardinal du Bellay, qui par ce vers fait allusion au génie naturel, sans lequel on ne réussit jamais dans aucune science, et sur-tout dans la poésie, ont prétendu y trouver un monument de la reconnoissance que la reine Catherine de Médicis avoit conservée, de ce que le grand Fernel, fameux médecin, l'avoit aidée de son art pour la rendre mère de tant de rois ; et ils se sont égayés sur l'application qu'ils ont faite de ce vers à l'infame dieu des jardins, dont ils supposent que cette princesse avoit fait mettre l'immodeste figure dans un bas-relief qui est au-dessus de la porte, et où l'on ne voit que les trois Grâces et les neuf Muses, qui ont un rapport naturel avec les vers de l'inscription (Voyez le commentaire historique du chapitre LII, livre I), qui dédient cet agréable séjour à François Ier, dont le buste en bronze est placé dans le tympan, au-dessus du bas-relief. Ce qui a servi de prétexte à cette imagination, c'est que la reine Catherine de Médicis a été maîtresse de ce château, qu'elle acquit en 1563 d'Eustache du Bellay, successeur du cardinal du Bellay à l'évêché de Paris et au doyenné de Saint-Maur, et qu'elle

delices, et tous honnestes plaisirs de agriculture et vie rusticque.

C'est la cause, Monseigneur, pourquoy presentement, hors de toute intimidation [33], je mects la plume au vent, esperant que par vostre benigne faveur me serez contre les calumniateurs comme ung second Hercules [34] gaulois, en sçavoir, prudence et eloquence : *Alexicacos* [35] en ver-

y fit commencer un magnifique palais, qui est long-temps demeuré imparfait. » Malgré ces vers de l'Hôpital, cités par Le Duchat, qui prouvent qu'on voyoit au château de Saint-Maur des figures de *Priape :*

Virides nec quos sacraverat hortos
Obscœno, truncoque deo (*nec jam curat.*)

nous ne pensons pas non plus que le vers de l'Énéide que vient de citer La Martinière, ait rapport au dieu des jardins : il nous semble plus naturel de croire que ce vers ayant été gravé sur un château que le cardinal du Bellay avoit en quelque sorte consacré aux plaisirs de François Ier et de sa cour, doit se rapporter au même prince, et faire allusion aux lauriers dont il s'étoit couvert, non seulement par sa valeur dans plusieurs batailles, mais par la protection qu'il accordoit aux lettres et aux arts; d'autant plus que le cardinal courtisan le compare à Apollon, dans l'inscription que nous avons rapportée, et que le laurier est un attribut d'Apollon, et non pas de Priape. (Voyez le commentaire historique du chapitre LII, livre I).

[32] C'étoit apparemment pour cette raison qu'en 1562 le roi de Navarre, se croyant hors de danger de sa blessure, avoit résolu de se faire transporter à Saint-Maur-des-Fossez. Bèze, *Hist. eccles.*, tom. II, pag. 666. (L.)

[33] Sans aucune *timidité*, sans crainte.

[34] Qui par son éloquence fléchit et attira à soi les Gaulois. Voyez Lucien, et Alciat en ses Emblêmes.

tus, puissance et autorité, duquel veritablement dire je peulx ce que de Moses, le grand prophete et capitaine en Israël, dict le saige roy Salomon, *Ecclesiastici* 45, homme craignant et aimant Dieu : agreable a tous humains, de Dieu et des hommes bien aimé, duquel heureuse est la memoire. Dieu en louange l'ha comparé aulx preux, l'ha faict grand en terreur des ennemis. En sa faveur ha faict choses prodigieuses et espoventables, en presence des rois l'ha honoré, on peuple par luy a son vouloir declairé, et par luy sa lumiere ha monstré, il l'ha en foy et debonnaireté consacré et esleu entre tous humains; par luy ha voulu estre sa voix ouye, et a ceulx qui estoyent en tenebres estre la loy de vivificque science annuncee.

Au surplus, vous promettant que ceulx qui par moy seront rencontrez congratulants de ces joyeux escripts, touts je adjureray, vous en sçavoir gré total, unicquement vous en remerçier,

[35] Αλέξίκακος, surnom d'Hercule, qui signifie, qui chasse le mal, qui préserve du mal : d'ἀλέξω, arceo, propulso, κακός, malus, κακὸν, malum. Il répond donc à celui d'*apopompeos*, ἀποπομπαῖος, depulsor malorum et aversor, adjectif dérivé d'ἀποπομπέω, depello, averto, à celui d'*averruncus*, troisième surnom d'Hercule, qui vient d'*averruncare*, détourner, éloigner le mal, la colère des dieux, et à la prière *libera nos a malo*, qui fait partie de celle du *Pater*.

et prier nostre Seigneur pour conservation et accroissement de ceste vostre grandeur. A moy rien ne attribuer fors humble subjection et obeissance voluntaire a vos bons commandemens. Car par vostre exhortation tant honorable m'avez donné et couraige et invention : et sans vous m'estoyt le cœur failly, et restoyt tarie la fontaine de mes esprits animaulx. Nostre Seigneur vous tienne en sa saincte grace. De Paris, ce 28 de janvier M. D. LII.

Vostre treshumble et tresobeissant serviteur,

FRANÇOIS RABELAIS, medicin.

ANCIEN PROLOGUE[1]

DU QUART LIVRE.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE PROLOGUE.

Il remercie les buveurs très illustres, et les goutteux très précieux de la cour de François Ier et de Henri II, qui lui avoient envoyé en présent un flacon d'argent fait en forme de bréviaire in-4°. Il se félicite d'avoir su leur plaire par ses livres, bien loin de les fâcher; de ce *que le vin du tiers livre a esté a leur goust;* de ce qu'ils l'in-

[1] L'auteur avoit fait imprimer séparément ce prologue *in*-16 en lettre gothique; mais en ayant depuis fait un autre meilleur à son gré, et plus divertissant, il supprima celui-ci, à quelques endroits près qu'il a jugé à propos d'insérer, les uns dans son épître dédicatoire au cardinal de Châtillon, les autres dans le prologue du cinquième livre. Nous souhaiterions avoir vu l'édition gothique de ce prologue premier. Ménage, comme il le témoigne chap. XXXVIII de ses *Amenitez de Droit*, en avoit un exemplaire. Il ne nous a pas été possible d'en recouvrer un, quelques diligences que nous en ayons faites; en sorte qu'étant obligé de nous en tenir à la seule édition de Valence, nous n'avons eu, pour en corriger les fautes, d'autre secours qu'une attention très grande, que nous pouvons appeller notre attention ordinaire. Le lecteur habile en jugera. (L.) — Ce prologue est ainsi intitulé dans les deux éditions de Le Duchat: *Ancien prologue du quart livre des faicts et dicts héroïques du noble Pantagruel, composé par M. François Rabelais, docteur en médecine et calloier des isles Hieres. Suivant l'édition in*-16 *de Claude La Ville, à Valence, l'an* 1548.

vitent *à la continuation de l'histoire pantagrueline;* et de ce qu'ils ont ainsi que lui de l'horreur pour les cafards, les cagots, les papelards, et les chattemites, c'est-à-dire pour les calomniateurs de ses écrits qui sont de vrais « diables noirs, blancs, privés, domestiques; car en grec calumnie « est dite diabole. Ce que (ils) ont faict, dit-il, envers mes « livres, ils (le) feront si ont les laisse faire, envers tous « les aultres »; ils crachent dans les plats, afin de dégoûter « des viandes apposées, et que tout demoure a ces vilains « cracheurs. » A l'exemple de Timon le misanthrope il conseille à ces *calomniateurs diaboliques*, c'est-à-dire aux docteurs de Sorbonne, qui sont enragés de ce qu'on s'est moqué de leur censure, d'aller se pendre, *dedans le dernier chanteau de la lune*, qu'il leur fournira de licols, et d'un lieu pour se pendre. Mais il les prévient que, « la lune « renouvellée, ils n'y seront receus a si bon marché, et « seront contraincts eux-mêmes à leurs dépens achapter « cordeaux, et choisir arbre pour pendaige », comme fit Leontium qui avoit calomnié Théophraste.

Beuveurs tresillustres, et vous goutteux tresprecieux, j'ai veu, reçeu, ouy et entendu l'ambassadeur[2] que la seigneurie de vos seigneuries ha transmis par devers ma paternité[3], et m'ha sem-

[2] Cet ambassadeur est sans doute celui qui lui a remis, de la part de quelques grands seigneurs, le bréviaire, dont il parle quelques lignes plus bas.

[3] Ce titre burlesque qu'il se donne peut faire allusion à celui de *caloyer*, qu'il prend au frontispice du livre IV et du livre III, à celui de *révérend père* qu'on lui donnoit lorsqu'il étoit bénédictin et cordelier; ou c'est une ironie du titre de *saint-père*, donné au pape.

blé bien bon, et facond orateur. Le sommaire de sa proposition, je reduis en trois motz, lesquelz sont de tant grande importance, que jadis, entre les Romains, par ces trois motz, le presteur respondoyt a toutes requestes exposees en jugement. Par ces trois motz decidoyt toutes controversies, touts complaincts, procez et differents, et estoyent les jours dicts malheureux, et nefastes, esquelz le preteur ne usoit de ces trois motz; fastes et heureux, esquelz d'iceulx user souloit. Vous *donnez*, vous *dictes*, vous *adjugez*[4]. O gens de bien, je ne vous peulx veoir[5]! La digne vertus de Dieu vous soit, et non moins a moy, eternellement en ayde. Or ça, de par Dieu, ja-

[4] Tout le monde sait que ces trois verbes, *do*, *dico*, *addico*, comprenoient l'exercice de la jurisdiction du préteur. *Do*, en ce que *dabat actionem*, il octroyoit le droit de faire en justice les poursuites nécessaires. *Dico*, en ce que, par exemple, *dicebat tutorem*, il nommoit un tuteur à un mineur. *Addico*, en ce que *addicebat*, il adjugeoit à l'une des parties le fond, ou autre bien contentieux. Les jours où il étoit permis de plaider s'appelloient *fasti* de *fari*, parceque le préteur avoit le droit ces jours-là de prononcer celui des trois mots qui convenoit à la qualité de l'affaire. Les jours où rien de cela n'étoit permis, s'appelloient par une raison contraire *nefasti*. (L.)

[5] L'auteur répète ces mêmes expressions au commencement du prologue suivant, soit pour faire connoître que l'âge ou le vin lui a affoibli la vue, soit parceque ceux qui lui ont envoyé un flacon d'argent en forme de bréviaire, étoient sans doute trop éloignés de Meudon, où il demeuroit alors, pour qu'il pût aller les voir et les remercier de vive voix. Ce qui nous le persuade, c'est qu'il vient de dire qu'il a *veu, receu, ouy et entendu l'ambassadeur de leurs seigneuries*. Voyez la note 7 du nouveau prologue.

mais rien ne faisons que son tressacre nom ne soit premierement loué.

Vous donnez. Quoy? Ung beau et ample breviaire[6]. Vray bis[7], je vous en remercie : ce sera le moins de mon plus[8]. Quel breviaire fust, certes ne pensoys, voyant les reigletz[9], la rose, les fer-

[6]* Au commencement du règne de Henri II, quelques seigneurs qui lisoient volontiers les œuvres de Rabelais, et qui le connoissoient pour un illustre buveur, s'avisèrent de lui envoyer un large flacon d'argent, fait en forme d'un gros bréviaire *in*-4°, nommé par cette raison *le quart des sentences*, chapitre XLVI du cinquième livre. Il étoit garni de beaux fermoirs, la reliure étoit exquise, diverses inscriptions en long et en large, accommodées au sujet, tenoient lieu de riches filets. Le reste de la couverture étoit historié de force crocs et de force pies, par une manière de rébus dont Rabelais donne ici une ample explication. Il est parlé de ce bréviaire en termes plus clairs dans le chapitre ci-dessus allegué du cinquième livre. (L.) — Cette mode vient d'être renouvelée : on vend des bouteilles de liqueur faites en forme de livres, avec ces titres au dos : *Esprit de Chaulieu*, *de Piron*, *de Voltaire*, *de Rabelais*, etc.

[7] Vrai Bis, pour déguiser le jurement, au lieu de *Dis*, qui en gascon signifie Dieu. (L.) — Comme le prouve le jurement gascon *pao cap de bious*, par la tête de Dieu (voyez chapitre XLI, livre III), et *cadédis*, autre jurement gascon, qui est composé de *cap de dis*, tête de dieu. Le *d* se change quelquefois en *b*, comme dans le mot latin *bis*, deux fois, pour *dis*, de *duo*, deux.

[8] Il entend que ce sera son petit bréviaire, faisant partie du gros, qui est le muid. Cette expression, *le moins de mon plus*, est une allusion au *rien ne m'est plus*, *plus ne m'est rien*, de Valentine, aïeule de Louis XII. (L.)

[9] C'est ce que les relieurs appellent aujourd'hui filets d'or ou d'argent, tirez en long et en large sur la couverture. Il est dit ici qu'au lieu de *réglets*, c'étoient diverses inscriptions, où la qualité des vins qu'on devoit boire étoit distinguée suivant les heures canoniales. (L.)

mailz, la relieure, et la couverture; en laquelle je n'ay omis a considerer les crocs et les pies peintes au dessus, et semees en moult belle ordonnance. Par lesquelles (comme si fussent lettres hieroglyphicques[10]) vous dictes facilement, qu'il n'est ouvraige que de maistres, et couraige que de crocqueurs de pies. Crocquer pie signifie certaine joyeuseté par metaphore extraicte du prodige qui advint en Bretaigne[11], peu de temps avant la bataille donnee pres Sainct Aubin du Cormier. Noz peres le nous ont exposé, c'est raison que nos successeurs ne l'ignorent. Ce fut l'an de la bonne vinee[12], on donnoyt la quarte de bon vin et friand pour une aguillette borgne[13].

[10] Les rébus de Picardie sont en effet les hiéroglyphes de nos ancêtres.

[11] Nos historiens remarquent que ce combat de geais et de pies arriva en 1488, peu de jours avant la bataille de Saint-Aubin, de laquelle il fut comme le présage. Un semblable combat, aussi de geais et de pies, étoit, comme le rapporte Poge, Florentin, dans ses *Facéties*, arrivé en même lieu l'an 1451, trente-sept ans auparavant. Ménage qui, dans l'endroit cité de ses *Amenitez de Droit*, a fait mention de ces deux combats, en a confondu les temps. (L.) — Voici le récit du Poge : *Pugna Picarum et Graculorum*. « Hoc anno « millesimo quadringentesimo quinquagesimo primo, mense Aprili, « res monstro similis accidit in confinibus Galliæ, et ejus quæ nunc « dicitur Britannia ; Picæ et Graculi aves, aciebus instructis in aere, « immenso clangore, per universum diem acriter pugnârunt. Victo« ria penès Graculos stetit : ex eis ad duo, ex Picis, ad quatuor « millia in terrâ mortuæ sunt repertæ : quid id prodigium ferat tem« pus ostendet. » *Vide Pogii Facetias*, p. 239.

Des contrees de Levant advola grand nombre de gays[14] d'un cousté, grand nombre de pies de l'autre, tirants touts vers le Ponent. Et se coustoyoient en tel ordre que sus le soir les gays fai-

[12] Voyez les contes d'Eutrapel, au chapitre d'un gabeleur qui fut pendu.

[13] Déferrée par un bout. (L.) — *Borgne*, parceque n'ayant qu'un bout ferré, on ne peut la passer que dans un *œillet*.

[14]* Gai pour geai, à la manière des Picards et des Normands. Les Espagnols appellent *gayo* un geai, et *papagayo* un perroquet, autrefois parmi nous *papegai*, de *papa* pour père, et de *gai* pour geai, comme qui diroit un geai de distinction, un père geai. Le mot geai au reste vient de *gaius*, *vaius*, corrompu de *varius*, le geai ayant dans son plumage du rouge, du vert, du bleu, du blanc, du noir, et du gris. (L.)—Les Espagnols appellent *grajo* ou *gayo* un geai, et les Italiens *grola :* ce qui prouve que notre mot *geai* ou *gai*, ainsi que ces deux mots et nos mots *graye* et *grole*, viennent du latin *graculus* ou *gracus*, par contraction. L'étymologie que donne Le Duchat de *geai*, en le faisant venir de *varius*, est donc inadmissible. Celle de *papegai* ne l'est pas moins : *gai* dans ce mot vient de *gallus*, coq, et *papegai* signifie à la lettre un père ou un pape coq. C'est sans doute ce qui a fait imaginer à Rabelais la cheveche du pape et ses oiseaux gourmandeurs; etc. etc., dont il sera bientôt question. Du reste nous regardons ce combat des geais et des pies comme une fable renouvelée des Grecs et des Romains, et même des anciens Gaulois, dont le nom latin, *Galli*, signifie les *coqs*, et en particulier des *Andegavi*, qui ont saint *Maurille* (le petit more) et saint *Aubin* (le petit blanc) pour premiers évêques et pour patrons. La tradition en aura été rajeunie à l'époque de la bataille de *Saint-Aubin*-du-Cormier, et même trente-sept ans plus tôt. Les geais vainqueurs, *qui ont en leurs pennaiges quelques pourtraicts des armes de France*, c'est-à-dire dont le plumage est rouge, bleu et blanc, comme la livrée de France, sont les Gaulois; car on a dit aussi *gai*, *gail* et *gal* pour coq, du latin *gallus*. Les pies, dont les queues, selon Rabelais, sont en forme d'hermine, ou plutôt dont le plumage est moucheté de noir et de blanc, comme l'hermine des armes de Bretagne, sont les Bretons.

soient leur retraicte à gauche (entendez icy l'heur de l'augure [15]), et les pies à dextre assez pres les uungs des aultres. Par quelque region que ilz passassent, ne demouroyt pie qui ne se ralliast aux pies, ne gay qui ne se joignist au camp des gays. Tant allerent, tant volerent, que ilz passerent sus Angiers, ville de France, limitrophe de Bretaigne, en nombre tant multiplié, que par leur vol, ils tollissoient la clairté du soleil aux terres subjacentes.

En Angiers estoyt pour lors un vieulx oncle [16], seigneur de sainct George, nommé Frapin; c'est celluy qui a faict et composé les beaulx et joyeulx noëlz [17], en langaige poictevin. Il avoit ung gay

Ainsi ce combat est le même, dans le langage allégorique des anciens, que celui du corbeau, ou du Romain *Corvinus*, qui porte une aigle, contre le Gaulois qui porte un coq pour enseigne. C'est celui du bon génie d'un peuple contre le mauvais génie d'un autre peuple; de *Vesper*, ou étoile du soir, dont le noir corbeau étoit le symbole, contre *Lucifer*, ou étoile du matin, qui avoit le coq pour emblême. Mais ce n'est pas ici le lieu de développer cette antique et belle allégorie; et encore moins de prouver que le combat des Trente, comme celui des trois Horace, n'en est qu'une variante. Nous espérons le faire avec succès dans notre *Géographie archéologique des Gaules, si fata volent*, c'est-à-dire si les corbeaux le permettent, si le mauvais génie, le génie des ténèbres, ne l'emporte pas encore sur le bon génie, le génie des lumières.

[15] Parmi les Latins, le côté gauche, en matière d'augure, étoit le côté heureux. Cicéron II de *Divinat.*, et Servius sur le 693e vers du deuxième livre de l'*Énéide*. (L.)

[16] Les Latins usoient ainsi de leur *patruus*. (L.)

[17] Naudé n'auroit pas manqué d'en parler dans son dialogue de

en delices a cause de son babil, par lequel touts les survenants invitoyt à boire, jamais ne chantoyt que de boire, et le nommoyt son guoitrou[18]. Le gay en furie martiale rompit sa caige, et se joignit aulx gays passants. Un barbier[19] voisin, nommé Bahuart[20], avoyt une pie privée bien guallante. Elle de sa personne augmenta le nombre des pies, et les suivit au combat. Voici choses grandes et paradoxes, vraies toutefois, veues et averees. Notez bien tout. Qu'en advint-il? Quelle fut la fin? Que il en advint bonnes gens? Cas merveilleux! Pres la croix de Malchara[21] fut la ba-

Mascurat et de Saint-Ange, s'ils avoient été imprimez. On en voit un demi-couplet chapitre XXII du quatrième livre de Rabelais. Mais quelque *beaux et joyeux* qu'il nous fasse ces noëls poitevins, je doute fort qu'ils le fussent autant que les bourguignons imprimez *in*-12 à Dijon, chez Jean Ressaire l'an 1701. (L.) — Ce sont les noëls bourguignons que La Monnoye a publiés avec un glossaire bourguignon, sous le nom de Gui Barozai.

[18] De *gutturosus*, à cause du bruit continuel qu'il faisoit de son gosier. (L.) — Son jaseur ou son chanteur : du vieux mot françois *goitron*, gorge, gosier, augmentatif dérivé de *guttur*.

[19] Un barbier; parceque l'on jase comme des pies dans la boutique d'un barbier.

[20] Ou *behuart*, comme on lit plus bas. C'est un adjectif qui doit être composé de *bayer*, *baher*, *baer* ou *béer*, rester la bouche béante d'étonnement, et *huard*, criard, braillard. De *bayer* on a fait aussi *bayard*, spectateur, curieux, qui baye, bée d'étonnement comme un *badaud* en entendant *bader* ou jaser. La pie en effet ne cesse de jaser; d'où le proverbe, il babille comme une pie.

[21] Comme on dit vulgairement par onomatopée ou imitation du cri, le *croa* pour le *croassement* des corbeaux, des corneilles, des *choucas* et des geais, d'où on a fait, 1° en françois *croasser*; 2° en

taille tant furieuse, que c'est horreur seulement y penser. La fin fut que les pies perdirent la bataille, et sus le camp feurent felonnement occises, jusques on nombre de 2,589,362,109, sans les femmes et petitz enfans[22]; c'est a dire, sans les femelles et petitz piaux, vous entendez cela. Les gays resterent victorieux, non toutesfois sans perte de plusieurs de leurs bons souldars, dont fut dommaige bien grand en tout le pays. Les Bretons sont gens[23], vous le sçavez; mais s'ils eussent entendu le prodige, facilement eussent congnu que le malheur seroyt de leur cousté. Car les queues des pies sont en forme de leurs her-

latin *graculus*, geai, et *garrire*, babiller, *corvus*, corbeau, et *crocire crocitare*, croasser; 3° en grec *κόραξ*, *corvus*, *κράζω*, *clamo*, *crocito*, *κρώζω*, *crocito*, *garrio*; *malchara* doit s'être dit, par métathèse et changement de l'*o* en *a*, pour *malcroa*, mauvais croassement, croassement de mauvais augure. Nous serions maintenant curieux de savoir si ce nom de lieu est imaginaire, ou s'il existe réellement: ce qui ne seroit point impossible, et prouveroit seulement l'existence de la tradition, et non la réalité du combat. C'est ainsi que le tombeau de Jupiter en Crète ne prouvoit pas que Jupiter eût existé, mais seulement qu'on le croyoit.

[22] Il se plaît à imiter cette expression des chapitres XV et XVI de saint Matthieu. Voyez les chapitres XVII et XXI du livre I. (L.)

[23] *Gens* pourroit être interprété *gentils*, qui ont de l'esprit. Mais j'aime mieux le prendre ici pour substantif, et croire qu'en disant, *les Bretons sont gens, vous le savez*, il faut sousentendre, *qui ne sont pas bestes*. (L.) — *Gens* ne signifie pas ici ce que pense Le Duchat: ce qui précède prouve que *les Bretons sont gens* a le même sens que si l'auteur eût dit: Les Bretons sont gens à se défendre, sont de bons gas, sont des hommes vaillants, des b... à poil, qui ne se mouchent pas du pied, qui ne se laissent pas battre aisément.

mines[24]. Les gays ont en leurs pennaiges quelcques pourtraicts des armes de France.

A propous, le guoitrou trois jours apres retourna, tout hallebrené[25], et fasché de ces guerres, ayant un œil poché[26]. Toutesfois peu d'heures apres que il eut repeu en son ordinaire, il se remist en son bon sens. Les guorgias[27], peuple et escoliers d'Angiers, par tourbes[28], accouroyent voir guoitrou, le borgne ainsi accoustré. Guoitrou les invitoyt a boire comme de coutume, adjoustant a la fin d'ung chascun invitatoire[29]: Crocquez pie. Je presuppose que tel estoyt le mot du guet on jour de la bataille, tous en faisoyent leur devoir. La pie de Bahuart ne retournoyt point:

[24] Armes de Bretagne, particulièrement depuis l'institution de l'ordre de l'hermine en 1450, par le duc François, dernier du nom. (L.) — Voyez la note 14.

[25] Nous appellons un jeune canard *halbran*, de l'allemand *halbrente*, demi-canard, *ente* signifiant canard, et *halber*, qu'on prononce *halbre*, demi. De *halber* est venu *hallebrené*, mutilé de moitié. (L.)

[26] Nicot explique mal pocher un œil par *oculum exsculpere*, arracher un œil. Il renvoye à *paucher*, qu'avec Sylvius il dérive de pouce, comme si pocher un œil c'étoit le crever ou l'écacher avec le pouce. Pocher un œil cependant n'est ni l'arracher, ni le crever, c'est le meurtrir, le faire devenir noir à coups de poing, métaphore tirée de *pocher*, dans la signification de barbouiller, comme quand on dit *écriture pochée*, c'est-à-dire chargée de trop d'encre. Monet a fait la même faute que Nicot. (L.)

[27] Leste, propre avec vanité, qui se rengorge. (L.) — Ce mot signifie habillé élégamment.

[28] Par troupes, *per turbas*. (L.) — [29] Terme de bréviaire. (L.)

elle avoyt esté crocquee. De ce fut dit en proverbe commun : Boire d'aultant et a grands traictz, estre pour vray crocquer la pie[30]. De telles figures a memoire perpetuelle feist Frapin peindre son tinel[31] et salle basse. Vous la pouvez voir en Angiers, sus le tartre[32] sainct Laurent.

Ceste figure, sus vostre breviaire posee, me feist penser qu'il y avoyt je ne sçay quoy plus que breviaire. Aussi bien a quel propous me feriez vous present d'ung breviaire? J'en ay, Dieu mercy et vous, des vieulx jusques aulx nouveaulx. Sus ce doubte, ouvrant le dict breviaire, j'apperçeu que c'estoyt un breviaire faict par une invention mirificque, et les reiglets touts a propous avec inscriptions opportunes. Doncques vous voulez que

[30] Du grec πιεῖν est venu *pier*, qui en langage de l'argo signifie boire. De *pier*, par une phrase burlesque, on a dit dans la même signification *croquer la pie*. (L.) — « *Croquer la pie*, ajoute Le Duchat dans le *Ducatiana*, c'est vider sa bouteille en aussi peu de temps qu'un peintre en met à croquer une pie; à quoi quelques traits de noir sur un fonds blanc suffisent. » Et on lit dans la *Nef de santé*, imprimée à Paris, chez Verrard, l'an 1507 :

> Galans, allons croquer la pie,
> Je n'en puis plus si je ne pie
> Quelque pianche (*pitance*) bonne et freche.

[31] C'est proprement la salle basse ou mangent les domestiques d'un grand seigneur. Mais ici c'est la salle où Frapin, seigneur de Saint-Georges, mangeoit lui-même. (L.)

[32] Tertre, comme dartre et dertre, avec cette différence que *tertre* a toujours été le mot d'usage, et que *dertre* au contraire s'est toujours moins dit que *dartre*. (L.)

a prime je boive vin blanc; a tierce, sexte et nonne, pareillement; a vespres et complies, vin clairet [33]. Cela vous appelez crocquer pie, vrayment ne fustes oncques de maulvaise pie couvez[34]. Je y donneray requeste [35]. Vous dictes. Quoi? Que en rien ne vous ay fasché [36] par touts mes livres cy devant imprimez. Si a ce propous je vous allegue la sentence d'ung ancien pantagrueliste [37], encore moins vous fascheray.

Ce n'est, dict il, louange populaire
Aux princes avoyr peu complaire.

Plus dictes que le vin du tiers livre ha esté a vostre goust, et que il est bon. Vray est que il y en avoit peu, et ne vous plaist ce que l'on dit communément, ung peu et du bon. Plus vous plaist ce que disoyt le bon Evispan de Verron [38], beau-

33 C'est dans ce sens que les goguenars entendent le proverbe

Rouge le soir, blanc le matin,
C'est la journée du pélerin.

Il falloit au reste écrire *none*, et non pas *nonne*. (L.)

34 Manière de proverbe employée livre V, chapitre VI. (L.)

35 Façon de parler assez extraordinaire pour dire, *je donnerai, j'accorderai ce que vous requerrez.* (L.) — Je satisferai à la requéte, j'accorderai la chose demandée.

36 Ennuyé, de *fatigare*. (L.)

37 D'Horace I epist. XVII, v. 35 :

Principibus placuisse viris non ultima laus est. (L.)

38 Il faut entendre par-là quelque biberon célèbre de Verron,

coup et du bon. D'abondant m'invitez a la continuation de l'Histoire Pantagrueline, alleguants les utilitez et fruicts perceuz [39] en la lecture d'icelle, entre touts gens de bien, vous excusants de ce que n'avez obtemperé a ma priere, contenant qu'eussiez vous reservé a rire on septante huitieme livre [40]. Je vous le pardonne de bien bon cueur. Je ne suis tant farouche, ne implacable que vous penseriez. Mais ce que vous en disoys n'estoyt pour vostre mal. Et vous dy pour

païs renommé par son bon vin dans Rabelais. En ce cas, *Evispan* seroit le nom anagrammatisé de ce biberon; mais peut-être aussi faut-il lire *Elispand de Verron*. Il est du moins sûr qu'*Ellispand* ou *Elispande* est un prénom espagnol, témoin cet Elispande de Tolède, dont il est parlé à la page 133 des *Dissertations* de M. Lombard, Amst., in-4°, 1723. (L.) — Le Duchat écrit dans le texte et dans la note de son édition de 1741 *Evispande Verron*; mais il dit en note dans son édition de 1711 : « Il faut lire *Evispan de Verron.* » Peut-être faut-il lire *Erispan?*

[39] C'est ainsi qu'on lit dans l'édition de 1552. Le Duchat lit *parceuz* et fait cette remarque : « *Parceus* pour *perceus*, comme *tartre* ci-dessus pour *tertre*, et tout au contraire *per métaphore*, au lieu de *par métaphore*. Ainsi, dans le rare et fameux petit livre intitulé *Cymbalum mundi*, de Bonaventure Des Périers, imprimé in-16 à Lyon l'an 1538, on trouve sur la fin du troisième dialogue, *le bruit en sera tantost per la ville*. Et ce *per* de même qu'*appertenir, perfumer, perler, chesser,* ne doivent pas être pris pour des fautes d'impression, mais pour autant de preuves de la conversion réciproque de l'*a* et de l'*e*, très-fréquente en ce temps-là. »

[40] On ne peut donc douter que cette prière boufonne, mise au bas du troisième livre de l'édition in-16 de 1546, à Toulouse, ne soit véritablement de Rabelais, et n'ait dû par conséquent être rétablie. (L.) — Aussi l'avons-nous conservée dans le titre du liv. III.

response, comme est la sentence d'Hector proferee par Nevius[41], que c'est belle chose estre loué des gens louables. Par reciproque déclaration, je dy et maintiens jusques au feu[42] exclusivement (entendez et pour cause) que vous estes grands gens de biens, touts extraicts de bons peres et bonnes meres, vous promettant, foy de pieton[43], que si jamais vous rencontre en Mesopotamie[44], je feray tant avec le petit comte George de la Basse Egypte[45], que a chascun de vous il

[41] Cicéron, dans le quatrième des *Tusculanes*, dans l'épître XII du cinquième livre, et dans la sixième du quinzième. (L.)

[42] * Il aime cette expression; dont il s'étoit déja servi dans la préface du deuxième livre, et dans les chap. III et VII du troisième livre. (L.) — C'est une allusion au supplice du feu et de l'estrapade, auquel, de son temps, étoient condamnés des milliers de prétendus hérétiques qui soutenoient leur croyance *jusques au feu*. La parenthèse qui suit, *entendez et pour cause*, ne laisse aucun doute à ce sujet.

[43] En dérision de *foi de cavalier*. (L.)

[44] Peut-être ce païs de Verron ou Vierron, entre la Vienne et la Loire. (L.) — Puisqu'il s'agit ici de l'Euphrate, qui est en effet en Mésopotamie, il étoit naturel qu'il nommât ce pays, sans aucune allusion à celui de Verron.

[45] Ne seroit-ce pas quelque Bohémien, autrement Égyptien, connu à la cour de Henri II comme de notre temps d'Ambreville l'étoit à celle de Louis XIV? Il est à présumer que ce petit comte George, contant des nouvelles de ses prétendus voyages, disoit en avoir rapporté des curiositez merveilleuses, telles non seulement que des crocodiles du Nil, mais des *cauquemares* d'Euphrate, rareté comparable aux coquecigrues de mer. (L.) — C'est une allusion à ce trait d'histoire: « Le dimanche d'après la mi-août, qui fut le « 17 août 1427, vinrent à Paris douze pénitenciers, comme ils « disoient: c'est à savoir, un duc, un comte, et dix hommes, tous

fera présent d'ung beau crocodile de Nil, et d'ung cauquemarre[46] de Euphrates.

Vous adjugez, quoy? a qui? Touts les vieux quartiers de lune aux caphards[47], cagotz[48], ma-

« à cheval, lesquels se disoient très bons chrétiens, et étoient de « la Basse-Égypte.....; que s'étant tous confessés au saint-père à « Rome, le pape leur ordonna, en pénitence, d'aller sept ans en- « suivant parmi le monde, sans coucher en lit...; qu'ils n'étoient « plus que cent ou cent vingt de mille à douze cents qu'ils étoient « lorsqu'ils se partirent de leur païs... En la compagnie avoient sor- « ciers qui regardoient dans la main des gens, et disoient ce qu'ad- « venu leur étoit, et par art magique vidoient les bourses aux gens... « Ces Égyptiens partirent le jour de la Notre-Dame de septembre. » Voyez *Recherches de Pasquier*, liv. IV, chap, XIX, et la *Bibliothèque de Bouchel*, au mot BOHÉMIENS.

[46] *Cauquemare* seroit plus correct. Oudin fait ce mot féminin. Il est aujourd'hui du masculin, et *cochemare* est le mot d'usage. On appelle ainsi cette oppression qu'on sent en dormant, et qui fait croire à ceux à qui elle arrive que quelqu'un est couché sur eux. *Cauquemare*, chapitre VI de la *Prognost. pantagr.*, signifie un sodomite *qui calcat marem;* ici c'est, comme je l'ai dit, un animal imaginaire. (L.) — *Cauquemarre* ne doit pas avoir ici le sens que lui donne Le Duchat: c'est le nom d'un vase de cuivre à gros ventre qui sert à faire bouillir de l'eau. Ce passage signifie donc: « A chacun de vous il fera présent d'un beau crocodile du Nil, et d'un cauquemarre rempli de l'eau de l'Euphrate, ou propre à faire bouillir de l'eau de l'Euphrate. » 1° Le crocodile étoit adoré dans l'ancienne Égypte, et nourri comme un dieu dans la ville d'Arsinoé, qui portoit de-là le nom de *ville des crocodiles:* elle étoit voisine du lac Mœris, où il y en avoit une grande quantité; 2° les eaux de l'Euphrate passent encore pour très salutaires; et les Arabes en boivent, parcequ'ils sont persuadés qu'elles ont la vertu de les guérir de toutes sortes de maux. Ce qui fait qu'ils appellent ce fleuve *Nahar* ou *Neher*, le fleuve par excellence. Voyez La Martinière. Or Rabelais prétend que la même vertu est attachée à la lecture de son livre.

[47] Je ne pense pas qu'on doive aller chercher l'étymologie de ce

tagotz[49], botineurs[50], burgotz, patespèlues[51], porteurs de rogatons[52]: chattemites[53], Ce sont noms horrifiques seullement oyant leur son[54]. A la pro-

mot en Orient. Je la tire de *capa*, synonyme de *cuculla*. Rien n'est plus simple ni plus naturel, *capa*, *capardus*, *caphardus*. (L.) — Le Duchat a raison, voyez note 50; mais nous avons déja donné et développé cette étymologie.

[48] Cagot, matagot, burgot, bigot, sont des mots métis, comme de l'allemand *Gott*, Dieu, et d'un mot tiré de quelque autre langue. Ainsi on peut s'imaginer que *ca*, dans *cagot*, vient de *cano*, *je chante*, les cagots chantant Dieu, c'est-à-dire louant Dieu ou affectant de le louer à tout moment. Dans *matagot*, l'italien *matto* nous marque les folles idées que ces matagots se forment de Dieu. *Bur* dans *burgot* fait songer aux moines burs du troisième livre, chapitre XXXI. Enfin, *bi* dans *bigot* signifie *par* en vieux normand, les hypocrites mêlant Dieu et le faisant intervenir dans toutes leurs paroles et dans toutes leurs momeries. (L.) — Nous sommes bien éloignés d'adopter ces étymologies, et encore moins de vouloir les discuter : *non est hìc locus*. La signification de *cagot* est trop connue pour nous y arrêter. Celle des trois autres mots l'est moins : on peut donc la chercher dans l'étymologie. *Matagots* doit signifier *qui mactant Gothos*, ceux qui assomment les Goths, peuple hérétique; comme *matamores* signifient qui assomment les Mores, peuple infidèle. *Burgots* doit signifier les habitants des *bourgs*. On sait que le mot *payens*, *pagani*, signifie au contraire les habitants des campagnes, des *pagi*, et que ce n'est qu'une variante du mot *paysan*, qui est dérivé immédiatement de *pays*, formé de *pagis*.

[49] Moines chaussez, nommez *botineurs*, parceque leurs souliers, qui couvroient aussi une partie de leurs jambes, étoient appellées *botes* et *botines*. Villon, dans le *Grand Testament :*

Les autres sont entrez en cloistres,
De celestins et de chartreux,
Botez, housez com pescheurs d'oystres. (L.)

[50] *Papelard* est un synonyme de *cafard*, qui se dit proprement des gens à *capuchon*, et plus proprement encore des religieux men-

nunciation desquelz j'ay veu les cheveulz dresser en teste de vostre noble ambassadeur. Je n'y ai entendu que le haut allemant, et ne sçay quelle

diants, des quêteurs, et des porteurs de reliques. Gautier de Metz, cité par du Cange au mot *Papelardus* ;

> Tels sont chil à ces *capes* grans,
> Con doit bien appeller truchans,
> Qui *papelars* nommer se font
> A bon droit, car *papelars* sont.

J'ai cru long-temps que papelard étoit une contraction de *patepelard*, comme *papelu*, qui se lit dans les Fables de La Fontaine, en est une de *pate-pelue*, dans la signification d'hypocrite ; mais à présent je ne fais nul doute que ce vieux mot ne vienne de l'allemand *papeler*, d'où *papelen*, pour parler de choses frivoles et fausses, comme font en chaire et ailleurs les *cafards* de toutes les sortes, qui n'entretiennent le peuple que d'impertinentes légendes et de faux miracles. (L.) — Voyez le dictionnaire de Ménage à ce mot : Le Duchat y développe davantage différentes étymologies qu'il en donne. Pour nous, nous pensons que ce mot est dérivé du latin *palpare*, flatter, caresser de la main, amadouer ; que par conséquent des papelards sont des flatteurs, des patelins. On lit dans le roman des *Fausses amours* :

> Que je fasse le chatemite,
> *Papelardant* comme un hermite.

[51] Par rapport à ce qu'on lit de Jacob et d'Ésaü, chap. XXVII de la *Genèse*, comme si l'on vouloit dire de ces hypocrites, qu'ils ont la voix de Jacob et les mains d'Ésaü. Furetière dit que c'est une allusion à la fable du loup qui montroit pate de brebis à l'agneau pour le tromper. (L.)

[52] Quêteurs. *Roga*, dans les écrivains de la basse latinité, se trouve en la signification d'aumône ; de-là *rogatum*, qu'en françois on a écrit et prononcé *rogaton*, s'est pris pour une permission de quêter, et *porteur de rogatons* pour quêteur. (L.)

[53] C'est se moquer que de dériver *chatemite* de *catamitus*, bardache. Qui ne voit que ce mot vient de *cata* et de *mitis*, chate douce?

sorte de bestes comprenez en ces denominations. Ayant faict diligente recherche par diverses contrees, n'ay trouvé homme qui les advouast, qui ainsi tolerast estre nommé ou designé. Je presuppose que c'estoyt quelcque espece monstrueuse de animaulx barbares en temps[55] des hauts bonnets[56]; maintenant est deperie en nature, comme toutes choses sublunaires[57] ont leur fin et periode, et ne sçavons quelle en soit la diffinition, comme vous sçavez que subject pery, facilement perit sa *denomination*.

On appelle en burlesque *maître Mitis* un chat. Il faut voir dans les nouvelles recréations imprimées sous le nom de Des Périers, mais qui sont de Jaques Peletier et de Nicolas Denisot, le conte de l'*Écolier*, qui fit valoir le latin de son curé. (L.)

[54] C'est-à-dire, *noms horrificques seullement à leur son :*

Nomina sunt ipso pene tremenda sono.

Ils sont tirés la plupart du liv. I, chap. LIV, du liv. II, chapitre dernier, de la *Prognost. pantagr.* chap. V. et du quatrième livre, chapitre XXXII et LXIV. (L.)

[55] Le Duchat, dans ses deux éditions, lit *ou tems*, et dit en note *ou* pour *au*, à l'antique. Voyez la note 67.

[56] Tels qu'on les portoit du temps de Louis XI et auparavant. On diroit aujourd'hui, du tems des colets montez. (L.)—« Louis XII, dit M. La Mésangère, dans son *Journal des modes* du 5 juin 1823, avoit pour coëffure un bonnet à dessus presque plat, bordé de poils, et les seigneurs de sa cour portoient de hauts bonnets ou des chapeaux à bords plus ou moins grands, mais toujours retroussés. »

[57] Terme de philosophie scholastique pour désigner les corps terrestres et autres qui sont sous le globe de la Lune. Desmarests, scène IV de l'acte III des *Visionnaires :*

Je me crois le plus malheureux,
Des individus sublunaires.

Si par ces termes entendez les calumniateurs de mes escripts, plus aptement pourrez vous nommer diables, car en grec calumnie est dicte διαβολὴ, *diabole*[58]. Voyez combien detestable est devant Dieu et les anges, ce vice dict *calumnie* (c'est quand on impugne le bien faict, quand on mesdict des choses bonnes) que par icelluy, non par aultre, quoy que plusieurs sembleroyent plus enormes, sont les diables d'enfer nommez et appellez. Ceulx cy ne sont, proprement parlant, diables d'enfer, ils en sont appariteurs[59] et ministres. Je les nomme diables noirs, blancs, diables privez, diables domestiques. Et ce que ont faict envers mes livres, ils feront, si on les laisse faire, envers touts aultres; mais ce n'est de leur invention. Je le dy, afin que tant desormais ne se glorifient on surnom du vieux Caton le censorin[60].

Avez vous jamais entendu que signifie cracher on bassin[61]? Jadis les predecesseurs de ces

58 Διαβολὴ signifie en effet calomnie, et διάβολος, calomniateur.

59 Huissiers et bedaux, nommez en latin *apparitores*, parcequ'ils paroissent sous les yeux du magistrat pour lui rendre service. (L.)

60 *Censores* étoient ceux qui exerçoient actuellement la charge de censeur. Après le temps de leur exercice ils étoient qualifiez *censorii* et *censorini*. Mais, n'en déplaise à Rabelais, *censor*, *censorius*, et *censorinus* ne sont pas des synonymes de *calomniateur*. (L.) — Rabelais ne dit pas non plus que *censorin* est synonyme de calomniateur. Il dit seulement : « afin que désormais ils ne se glorifient pas du surnom du vieux Caton le censeur. »

61 Contribuer malgré soi à quelque dépense. Proverbe emprunté

diables privez, architectes de volupté, everseurs de honnesteté, comme ung Philoxenus[62], ung Gnatho, et aultres de pareille farine, quand par les cabaretz et tavernes, esquelz lieux tenoyent ordinairement leurs escholles, voyants les houstes estre de quelcques bonnes viandes serviz, ilz crachoyent vilainement dedans les plats, affin que les houstes abhorrents leurs infames crachatz et morveaux desistassent de manger des viandes apposees, et tout demourast a ces vilains eracheurs et morveux. Presque pareille, non toutesfois tant abominable histoire, nous conte lon[63] du medicin d'eau doulce[64], nepveu de l'Advocat, de feu Amer, lequel disoyt l'aesle du chapon gras estre mauvaise, et le croupion redoutable, le col assez bon, pourveu que la peaue en fust ostee, affin que les

de ces aumônes qu'à certains jours solemnels on ne peut honnêtement se dispenser de faire en jettant par compagnie quelque pièce d'argent dans le plat des marguilliers. Rabelais prend ici *cracher au bassin* dans un sens plus littéral. (L.)

[62] Ceci et ce qui suit touchant le médecin Amer, se trouve mot à mot dans la préface du cinquième livre. (L.)

[63] Ce *conte lon* est un bretonisme, comme nous l'apprend Vaugelas dans sa curieuse remarque sur *on*, *l'on*, et *t-on*. (L.)

[64] Ceci est corrompu et mal ponctué. Lisez *du medicin d'eau doulce, nepveu de l'avocat, feu Amer,* c'est-à-dire du médecin d'eau douce, feu Amer, neveu de l'avocat. Ainsi, dans la préface du cinquième livre, au lieu de *en pareille intention que le médicin d'eau doulce à feu Amer; nepveu de l'avocat seigneur de Camelotière,* lisez : *En pareille intention que le medicin d'eau doulce, feu Amer, nepveu de l'avocat, seigneur de Camelotière*. Où il faut prendre garde

malades n'en mangeassent, tout fust reservé pour sa bouche.

Ainsi ont faict ces nouveaux diables engiponnez[65], voyant tout ce monde en fervent appetit de veoir et lire mes escripts par les livres precedens, ont craché dedans le bassin, c'est a dire les ont touts par leur maniment conchiez, descriez et calumniez, en ceste intention que personne ne les eust, personne ne les leust, fors leurs poiltronitez. Ce que j'ay veu de mes propres yeulx, ce n'estoyt pas des aureilles, voyre jusques a conserver religieusement entre leurs besongnes de nuict, et en user comme de breviaires a usaige quotidian. Ilz les ont tolluz es malades, es goutteux, es infortunez, pour lesquelz en leur mal esjouir les avoys faictz et composez. Si je prenoys en cure touts ceulx qui tumbent en meshaing[66] et maladie, ja

que *seigneur de*, etc. se rapporte à *feu Amer* et non pas à l'*avocat* (L.) — Avocat d'eau douce, dit M. D. L., est un avocat sans cause.

> Je retourneray, qui qu'en grousse (*glousse*, *glose*),
> Devers cest avocat d'eaue douce.
>
> *Pathelin.*

Dans les deux endroits où Rabelais emploie cette expression (premier prologue du livre IV, et prologue du livre V), elle forme antithèse avec le nom du médecin *Amer*.

[65] Enjuponnez. Diable sous l'habit d'homme. Cette même phrase se trouve livre III, chapitre xxv; et celle-ci toute semblable, *veaux engiponnez*, livre II, chapitre x. *Gipon*, dont il use chapitre x du livre IV, est corrompu de *jupon*, qui, de même que l'espagnol *jubon*, et l'italien *giuppa* vient de l'allemand *juppe*. On appelle *gipe* à Dijon une veste de palefrenier ou de païsan. (L.)

besoing ne seroyt mettre tels livres en lumiere et impression.

Hippocrates[67] ha faict un livre expres, lequel il ha intitulé *De l'estat du parfaict Medicin*[68] (Galien l'ha illustré de doctes commentaires) on quel il ha commandé rien n'estre au medicin (voyre jusques a particulariser les ongles[69]) qui puisse offenser le patient; tout ce qui est au medicin, gestes, visaige, vestements, parolles, reguardz, touchement, complaire, et delecter le malade. Ainsi faire en mon endroict[70], et a mon lourdoys[71] je me poine

[66] De toutes les étymologies qu'on donne de ce vieux mot, celle de *mesgain*, quasi *mauvais gain*, paroît la meilleure. (L.) — Nous n'adoptons pas cette étymologie, et d'ailleurs ce n'est pas ici le lieu de donner l'étymologie d'un vieux mot, mais la signification; nous ne cherchons la première que lorsque nous ne pouvons pas connoître autrement la seconde. *Meshain* ou *mehaing* signifie estropiement, incommodité. Voyez Ménage à Mehagne.

[67] Ceci, avec une bonne partie du raisonnement suivant, est employé mot à mot par l'auteur dans l'épître dédicatoire du quatrième livre. (L.)

[68] C'est bien le sujet de ce traité d'Hippocrate; mais ce n'en est pas le titre, qui n'est simplement que *du médecin*, περὶ ἰητροῦ. (L.)

[69] La remarque touchant la propreté des ongles n'est pas dans le traité περὶ ἰητροῦ, mais au sixième des Épidémiques. (L.)

[70]. A l'égard de moi, envers moi. On lit de même, page 358, *en son endroict*. Cette expression, dit M. Walckenaer, se lit fréquemment dans les anciens. La Fontaine, liv. VIII, fable xxii ou xxiii :

Les marques de ta bienveillance
Sont communes *en mon endroit*.

[71] Lourdois est une manière d'agir ou de parler naïve, mais un peu rustre. Le P. Garasse a repris Pâquier d'irrévérence, d'avoir, chap. viii du liv. VI de ses *Recherches*, appliqué le mot *lourdois* à ce

et efforce envers ceulx que je prens en cure. Ainsi font mes compaignons de leur cousté, dont paradventure sommes dits parabolains[72] au long faucile[73], et au grand code, par l'opinion de deux gringuenaudiers[74] aussi folement interpretee, comme fadement inventee.

moine de Marcoussi, dont il rapporte la plaisanterie. (L.) — *Lourdois*, comme *lourdin*, signifie lourd, lourdaud, sot, grossier. On lit dans le *Rosier amoureux* :

> Plus je congnoys que mon parler lourdoys,
> Ma sotte rime.

[72] De παραβολὴ, qui vient de παραβάλλειν, dans le sens d'exposer, hasarder, parceque ces gens, appellez *parabolani*, faisoient profession de servir dans les hôpitaux les pauvres malades, quelques maladies qu'ils eussent. Il paroît par la loi XVIII, au code *de episc. et cleric.*, que ces *parabolani* étoient au nombre de six cents dans la ville d'Alexandrie d'Égypte. Ce n'étoient pas des médecins, mais Accurse, après quelque mauvais grammairien, ayant dit sur cet endroit du code que *parabolani sunt medici*, l'erreur de croire que c'étoient des médecins, ou qu'en général les médecins ont été appellez de ce nom, s'est introduite. (L.) — *Parabolains* vient de παραβάλλομαι, *præceps sum in adeundis periculis, projicio me in casus*, παράβολος, *qui temerè cuivis periculo caput objicit*. Ainsi les parabolains étoient à Alexandrie des hospitaliers qui s'exposoient témérairement dans les hôpitaux pour servir les malades, comme les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui tirent sans doute leur origine de ceux d'Alexandrie ; car *nihil novi sub sole*, comme l'a dit le fondateur même du temple qu'ils desservoient.

[73] Froide équivoque du grand *code* au grand *coude*, pour avoir lieu de plaisanter sur le long *focile*, nom du plus grand des deux os du *coude*. (L.)

[74] Nombre défini pour un indéfini. Il y a en effet bien plus de deux, soit jurisconsultes, soit grammairiens, qui ont non seulement dit que *parabolani* étoient *medici*; mais qui ont fort impertinemment

Plus y ha: sus ung passaige du sixiesme des *Epidemies*[75] dudit pere Hippocrates, nous suons disputants, a sçavoir mon[76] si la face du medicin chagrin, tetricque, reubarbatif[77], malplaisant,

ajouté *dicti à parabola, qui plura promittunt hominibus quam faciunt, et quia sæpius utuntur parabolis.* (L.) — Un gringuenaudier est un homme couvert de gringuenaudes, c'est-à-dire un goujat. Les gringuenaudes sont de petits grains d'ordure qui s'attachent aux différentes parties du corps humain, faute de propreté.

[75] C'est celui que j'ai cité plus haut. Hippocrate a écrit sept livres des maladies nommées en grec ἐπιδήμιοι, c'est-à-dire populaires. Rabelais traduit *épidémies.* On dit aujourd'hui épidémiques. (L.)

[76] Cet *à savoir mon*, et le mot *content* après *malcontent* font un contresens horrible. Il faut lire et ponctuer de cette sorte : « Nous « suons disputants a sçavoir, non, si la face du medicin chagrin, te- « tricque, reubarbatif, malplaisant, malcontent, contriste le ma- « lade; et du medicin la face joyeuse, sereine, plaisante, riante, « ouverte, esjouyt le malade? cela est tout esprouvé et certain. « Mais que telles etc. » Ce que j'explique ainsi: La question n'est pas de savoir si le médecin triste ou gai attriste ou réjouit le malade, cela ne tombe pas en dispute? Mais de savoir que, de deux choses l'une, ou c'est le malade qui court lui-même au devant, soit de la tristesse, soit de la joye, peintes sur le visage du médecin, et les saisit par attraction, selon les platoniciens, ou que c'est le médecin qui lui communique ces qualitez par transfusion, selon les averroïstes. (L.) — M. D. L. a adopté la leçon que propose Le Duchat. Pour nous, nous avons été aussi réservés que ce dernier, nous avons gardé, comme lui, l'ancienne leçon : *A sçavoir mon* est le style du temps, tandis que la leçon *a sçavoir non*, qu'il propose, n'en est pas. Nous pensons donc que cette phrase doit se traduire ainsi : *Nous suons, en disputant pour savoir si, etc. Mon* est encore usité en Picardie, parmi le peuple c'est une ancienne particule affirmative qui signifie oui, certes.

[77] Ménage, dans la première édition de ses *Origines françoises*, a cru que *rebarbatif* venoit de *rubarbe*, et ne paroît pas avoir changé

malcontent, content[78] contriste le malade? Et du medicin la face joyeuse, sereine, plaisante, riante, ouverte, esjouist le malade? cela est tout esprouvé et certain? Mais que telles contristations et esjouissemens proviennent par apprehension du malade contemplant ces qualitez, ou par transfusion des espritz sereins ou tenebreux, joyeux ou tristes du medicin on malade[79], comme

de sentiment dans la seconde, où il reprend bien Rabelais d'avoir écrit *reubarbatif;* mais non pas d'avoir dérivé de rubarbe rébarbatif, comme si ce mot marquoit la grimace d'un homme qui mâcheroit de la rubarbe. *Rébarbatif* signifie bien plus naturellement un bourru qui nous rompt en visière, et nous contredit à notre *barbe.* (L.)— Ce mot vient de *barbe.* Voyez la note 16 de l'épître dédicatoire.

[78] « Dans l'ancien prologue du livre IV de Rabelais, dit Le Duchat dans Ménage au mot TENNÉ, au lieu de *content*, *contristé*, peut-être doit-on lire *contenné, contristé.* » On voit qu'il y a ici une faute typographique, de contristé pour *contriste.* Mais du reste nous n'adoptons pas davantage pour cela sa conjecture; au lieu de lire ici avec lui *contenné*, nous préfèrerions lire ou *tenné*, ou *atainé*, ou simplement *tenné*, qui se prononce aujourd'hui *tanné* en langue populaire, et signifie chagriné, fâché, ou bien *contrit* ou *contristé;* ou supprimer tout-à-fait ce mot, comme l'a fait M. D. L. Nous ne pensons pas qu'on ait jamais dit *contenné* pour *contristé:* on trouve seulement *tenné*, *atainé*, *ataineux*, et *atainer;* voyez Ménage à ces divers mots. Le sens de *tenné* est au reste assez clair dans ce passage de Coquillard: *souvent recreu, fasché, tenné.* Ce mot ne vient point de *tædium*, comme le croit Le Duchat, mais de *tan*, *tanner.*

[79] Le Duchat lit *ou malade*, et fait cette remarque: « Lisez sans virgule, *du medicin au malade*, ou *du medicin ou malade*, en prenant *ou* pour *au* à l'antique. » (L.) — Pour nous, nous lisons avec M. D. L, *on malade*, qui a le même sens, et est bien plus du style du temps. Voyez la note 54.

est l'advis des platonicques et averroïstes. Puis donc que possible n'est que de touts malades soys appelé, que touts malades je prenne en cure, quelle envie est-ce tollir es langoreux et malades le plaisir et passetemps joyeulx sans offense de Dieu, du Roy [80], ne d'aultre, qu'ilz prennent oyants en mon absence la lecture de ces livres joyeulx?

Or, puisque par vostre adjudication et decret, ces medisans et calumniateurs sont saisiz, et emparez des vieux quartiers de lune, je leur pardonne, il n'y aura pas a rire pour touts desormais, quand voyrons ces fols lunaticques [81], aulcuns ladres, aultres boulgres, aultres ladres et boulgres ensemble, courir les champs, rompre les bancz,

[80] Ce mot est glissé ici bien adroitement.

[81]* Il désigne quelques docteurs de Sorbonne, accusez, les uns de sodomie, comme Nicolas Maillard, les autres, comme le cordelier Pierre *de Cornibus*, d'être morts de la vérole; plusieurs de s'être pendus ou noyez, comme le donne assez clairement à entendre Bonaventure Des Périers dans son *Cymbalum mundi*, au commencement du premier dialogue, où Mercure, qui fait fort l'empêché, dit avoir à conduire à la barque de Charon cinq druydes qui s'étoient *laissez mourir de manie et male rage*. (L.) — Ce sont en effet les docteurs de Sorbonne, selon cette remarque du *Cymbalum mundi*, p. 277 : Rabelais, dans une préface de son livre IV, différente de celle des éditions communes, et qui n'est que dans celle de Valence, donne à-peu-près la même idée en cet endroit où il parle des sorbonistes ses censeurs : *Il n'y aura pas à rire pour nous désormais, quand voyrons ces fols lunatiques*, etc. Il avoit bien raison de leur en vouloir : ils venoient de faire condamner son livre et d'en faire défendre la vente par un arrêt du parlement. Voyez page 306.

grinsser les dents, fendre carreaux, battre pavez, soy pendre, soy noyer, soy precipiter, et a bride avallee courir a touts les diables, selon l'energie, faculté et vertus des quartiers que ilz auront en leurs caboches, croissants, initiants, amphicyrces[82], brisants[83], et desinents. Seulement envers leurs malignitez et impostures, useray de l'offre que fist Timon le misanthrope a ses ingrats Atheniens.

Timon[84] fasché de l'ingratitude du peuple athenien, en son endroict, un jour entra on conseil public de la ville, requerant lui estre donnee audience pour certain negoce concernant le bien public. A sa requeste fut silence faict en expectation d'entendre chose d'importance, veu que il estoyt on conseil venu, qui tant d'annees aupa-

[82] Il faut corriger *amphicyrtes. Luna* ἀμφίκυρτος, *utrinque gibbosa*. C'est l'état où elle se trouve le onzième jour du mois quand elle croît, et le dix-neuvième quand elle décroît. (L.)

[83] « Le quartier *brisant* de la lune, *luna corniculata vel falcata*, lit-on dans Ménage à Brisants. C'est l'état où elle se trouve le quatrième jour, quand elle croît, et le vingt-sixième quand elle décroît. Ainsi trois quartiers *brisants*, soit que la lune croisse ou décroisse, font le nombre de douze jours, parceque chaque quartier *brisant* est de quatre jours, à compter du premier jour du mois jusqu'au quatrième inclusivement, quand la lune croît, ou du vingt-sixième exclusivement quand elle décroît. Hugues Sureau, dans son *Traité des marques de la vraye Église*, 1574, pag. 23, où il parle du jour où les Latins célébroient la pâque : *et prenoient le dimanche qui eschet depuis la pleine lune jusques au cartier brisant.* »

[84] Plutarque, dans la *Vie de Marc-Antoine*.

ravant s'estoyt absenté de toutes compaignies, et vivoyt en son privé. Adoncques leur dit : Hors mon jardin secret, dessous le mur, est ung ample, beau et insigne figuier, on quel vous aultres messieurs les Atheniens desesperez, hommes, femmes, jouvenceaux et pucelles, avez de coustume a l'escart vous pendre et estrangler. Je vous adverty que pour accomoder ma maison, je ai deliberé dedans huictaine demolir icelluy figuier ; pourtant quiconque de vous aultres, et de toute la ville, aura a se pendre, s'en despesche promptement. Le terme susdict expiré, n'auront lieu tant apte, ne arbre tant commode.

A son exemple je denonce a ces calumniateurs diabolicques, que touts ayent a se pendre dedans le dernier chanteau[85] de cette lune, je les four-

[85] C'est-à-dire quartier de cette lune. Chanteau vient immédiatement de *cantellus*, diminutif de *cantus*, et l'un et l'autre employez par les Latins du bas siècle dans la signification d'angle ou coin, du grec Κανθὸς, qui originairement n'a signifié que le coin de l'œil ; mais qui s'est pris ensuite pour le tour entier de l'œil, et depuis pour la bande de fer mise autour d'une roue. (L.) — « On dit encore, remarque M. D. L., un *chanteau*, en parlant du pain béni de la paroisse, qui devoit en présenter au seigneur un *chanteau* armoirié. On a très spirituellement fait venir *chanteau* de *cantus*, mot assez hétéroclite, qui signifie une jante de roue et le coin de l'œil. Dans cette ingénieuse hypothèse, il faudroit au moins écrire *chantheau*. » Sur quoi nous remarquerons à notre tour, 1° qu'un *chanteau* de de pain ne signifie pas un pain, mais un fragment, un morceau, une entame de pain, ou un pain entamé ; 2° que le persifflage de M. D. L. ne prouve que son ignorance en étymologie, et que *chan-*

niray de licolz[86]. Lieu[87] pour se pendre je leur assigne entre Milly et Faverolles. La lune renouvellée, ilz n'y seront reçeus a si bon marché, et seront contrainets eux-mêmes, a leurs depens, achapter cordeaux, et choisir arbre pour pendaige, comme feist la Seignore Leontium[88], ca-

teau et *jante*, ainsi que l'italien *canto*, coin de l'œil, coin, encognure, côté, viennent très certainement du latin *canthus*, qui vient lui-même du grec κανθὸς, coin de l'œil, jante de roue. C'est de là aussi que vient *jan*, terme du jeu de trictrac, qui signifie coin ou côté.

[86] Même chose au prologue du livre V. (L.)

[87] On lit dans les deux éditions de Le Duchat: Je les *fourniray de licolz, lien pour se pendre; je leur assigne entre Midy et Faverolles.* Sur quoi cet habile critique fait cette remarque: « Il semble d'abord que ces mots, *lien pour se pendre*, soient une explication de *licol* qui précède, mais non. Rabelais, après avoir invité ses calomniateurs à se pendre, et leur avoir offert des licous gratis, leur marque encore le lieu où, s'ils l'en croyent, ils se pendront. Au lieu donc de *lien*, etc., il faut lire et ponctuer de cette sorte. *Lieu pour se pendre je leur assigne entre Milly et Faverolles.* Ce sont deux villages du Berri, entre lesquels est un païs de bois, et par conséquent force arbres pour se pendre. » (L.) — Nous avons trouvé cette correction si juste, que nous n'avons pas craint de la faire passer dans le texte. Il y a plusieurs lieux aux environs de Chinon qui portent les noms de Milly et de Faverolles; mais nous pensons que ce doit être le village de *Milly* près du Blanc, et celui de *Faverolles* près de Saint-Aignan, entre lesquels est une forêt.

[88] Rabelais n'a pas bien pris le sens de ces paroles de Pline, dans la préface de son *Histoire naturelle:* « Ceu vero nesciam adversus « Theophrastum hominem in eloquentia tantum, ut nomen divinum « inde invenerit, scripsisse etiam feminam, et proverbium inde na- « tum suspendio arborem eligendi. » On ne peut pas conclure de-là que Léontium, au désespoir d'avoir écrit contre Théophraste, s'en soit pendue de chagrin. Nul auteur n'a rien écrit de tel, aussi

lumniatrice du tant docte et eloquent Theophraste.

n'est-ce pas la pensée de Pline, dont le véritable sens est que l'audace de Léontium à écrire contre Théophraste, avoit paru quelque chose de si indigne, qu'elle avoit donné lieu au proverbe, qu'encore étoit-ce une consolation, avant que d'être pendu, d'avoir le choix de l'arbre où l'on devoit être attaché; pour donner à entendre qu'une femme, et qui pis est une courtisane, étoit une adversaire bien peu digne d'un si éloquent philosophe. Érasme, non plus que Rabelais, n'a pas entendu l'application de ce proverbe. Rhodigin l'a mieux comprise, ayant cité à ce propos un passage du même Pline, liv. XVI, chap. XLIV, où il est parlé de l'arbre choisi pour pendre Marsyas. A quoi il pouvoit ajouter cette épigramme de Lucillius, au liv. II de l'*Anthologie*, chap. LI, touchant ce Diophon, qui, étant condamné à être mis en croix, mourut d'envie de ce que sa croix n'étoit pas si haute que celle d'un autre criminel.

> Μακροτέρῳ σταυρῷ σταυρούμενον ἄλλον ἑαυτοῦ
> Ὁ φθονερὸς Διοφῶν ἐγγὺς ἰδὼν, ἐτάκη. (L.)

NOUVEAU

PROLOGUE DE L'AUTHEUR[1].

M. FRANCOIS RABELAIS,

POUR LE QUATRIEME LIVRE DES FAICTS ET DICTS HEROICQUES DE PANTAGRUEL,

AUX LECTEURS BENEVOLES.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE PROLOGUE.

L'auteur souhaite le bonjour à ses lecteurs, et il les félicite de leur bonne santé. Il leur dit qu'il se porte bien lui-même; qu'il est sain et dispos, moyennant un peu de *pantagruelisme*, c'est-à-dire *une certaine gayeté d'esprit confite en mépris des choses fortuites*, et qu'il est prêt à boire pour se maintenir dans cet heureux état, vrai trésor de la vie. Il fait l'éloge de la médiocrité, et déteste l'ambition, dans ses contes de Zachée, du bucheron Couillatris, et des deux Souhaiteurs parisiens; il engage en conséquence ses lecteurs à se contenter de la joie et de la santé, comme les seuls biens desirables.

[1] Dans les éditions de (1552,) 1553, et 1626, on lit après *prologue de l'auteur : M. François Rabelais, pour le quatrième livre des faicts et dicts heroicques de Pantagruel.* Aux lecteurs benevoles. (L.)

On voit percer dans ce prologue la haine de l'auteur contre les pédants de collège de son temps, qu'il voudroit pouvoir rendre tous muets comme des pierres : il y fait une peinture affreuse des maux dont la cour de Rome désoloit alors la France par le moyen de l'inquisition, et de la foiblesse du prince, qui souffroit tranquillement qu'un petit souverain étranger, avec une armée de prêtres et de moines dévoués à ses intérêts, régnât à sa place.

Le bûcheron *Couillatris* qui perd sa coignée, et la réclame à grands cris, est Jean de Brosse, que François Ier maria, en 1536, à la duchesse d'Étampes, et qu'il enrichit. Il consentit à cette union déshonorante pour rentrer dans les biens de sa maison, que la défection de son père, ami du connétable de Bourbon, lui avoit fait perdre. Par ce mariage, il recouvra non seulement son patrimoine, mais il obtint encore le collier de l'ordre, le gouvernement de Bretagne, et le comté d'Étampes, que le roi érigea en duché, pour donner à sa maîtresse un rang plus distingué à la cour. Par conséquent la coignée qui lui est rendue est la duchesse d'Étampes sa femme, qui lui fût en effet renvoyée à la mort de François Ier. « Il se fit, dit Anquetil, à l'année 1547, de grands changements à la cour. La duchesse d'Étampes fut exilée, *renvoyée à son mari*, qu'elle n'avoit pas ménagé, et alla vieillir obscure dans une de ses terres. Ses partisans essuyèrent différentes disgraces, sur divers prétextes, et ne se rachetèrent de la mort, de la prison, de l'exil, ou d'une ruine totale, qu'en cédant les uns des châteaux, les autres des terres ou leurs charges et leurs dignités aux nouveaux favoris. La plupart des disgraces furent fondées sur l'inculpation avancée contre ceux qu'on vouloit dépouiller, les uns d'avoir mal servi dans la guerre, les autres d'avoir vendu les secrets de l'état au roi d'Angleterre et à l'empereur. Si la duchesse d'Étampes échappa à la conviction, au sujet de la prise d'Épernay et de Châteauthierry, et de la

paix de Crespy, si avantageuse à Charles-Quint (*voyez la note* 92), elle ne fut pas lavée de la tache du soupçon.» Sa perfidie auroit même été plus sévèrement punie, si Henri II n'avoit craint d'outrager la mémoire de son père, en livrant à la justice une femme qui l'avoit gouverné pendant vingt-deux ans (de 1526 à 1547). D'ailleurs on auroit pu accuser ce prince d'agir à l'instigation de Diane de Poitiers sa maîtresse, qui en étoit jalouse. Elle embrassa la religion protestante dans son exil, et elle mourut vers 1576, dans l'oubli, le mépris, et le remords.

Jupiter, qui est importuné des cris du bûcheron, *en plein conseil et consistoire des dieux*, qui a vuidé le débat de Presthan, roi des Perses, et du sultan Soliman, etc., etc.; qui dit qu'il faut rendre à Couillatris sa coignée, *que cela est escript es destins*, *aussi bien comme si elle valeust la duché de Milan*, en faisant entendre que cette coignée lui a coûté le duché de Milan qu'elle lui a fait perdre, et qui rend la coignée au bucheron, est François Ier, qui venoit de mourir et d'être placé au ciel par Pierre du Châtel, évêque de Mâcon, qui avoit dit, en en faisant l'oraison funèbre, « que sa « mort avoit été si pieuse, qu'il estimoit que son ame s'étoit « envolée tout droit en paradis; » ce qui avoit fort scandalisé les auditeurs de voir ce roi adultère déifié, et avoit été dénoncé à l'université, qui, jugeant cette apothéose hérétique, en fit des plaintes au roi, et demanda la punition de l'orateur; mais ce qui finit par une plaisanterie. On verra dans la note 94 que c'est la duchesse d'Étampes qui a fait perdre une dernière fois le duché de Milan, en révélant à Charles-Quint des secrets importants de l'état, et en faisant prendre par là nos villes et battre nos armées, pour s'assurer, à la mort du roi, une retraite dans ce duché, et s'y mettre à couvert de la vengeance de sa rivale et de ses autres ennemis.

La vieille Cybelle, qui, ainsi que *le jeune et clair Phébus*,

opinoit, pendant que *Jupiter tenoit conseil* et entendoit *la réclamation de Couillatris*, est la vieille Diane de Poitiers; Phébus est le jeune Henri II. Rabelais lui donne le nom de *clair et jeune Phébus*, parcequ'il étoit fils de François Ier, comme Phébus ou Apollon l'étoit de Jupiter, et parcequ'il avoit en effet un visage doux et serein, parceque enfin Apollon étoit frère de Diane. Il donne à Diane de Poitiers le nom de *vieille Cybèle*, parceque cette déesse étoit connue sous le nom de *magna mater*, ou de la grand'-mère, parceque ses prêtres ou desservants étoient appelés *galli*, et que Diane de Poitiers, étant née en 1500, elle avoit alors 52 ans. Voyez liv. I, chap. XVI, notes 1 et 2. Couillatris est comparé, pour la richesse, dans ce conte malin et plaisant, au mari de Diane de Poitiers: *Il fut en peu de temps le plus riche homme du pays, voire plus que Maulevrier le boiteux*, parcequ'en effet Maulevrier étoit très riche, et parcequ'il étoit c... comme lui, et qu'il étoit son rival en crédit.

Quant au conte de Bacchus, qui avoit un renard fée, qui faisoit du mal impunément aux Thébains, et à celui de Vulcain, qui avoit fait un chien d'airain, fée également, qu'il avoit animé à force de souffler, et donné à Jupiter, qui l'avoit donné à Europe, sa mignonne, qui le donna à Minos, qui le donna à Procris, qui le donna à Céphale, et qui prenoyt toute beste rencontrée, nous pensons qu'outre l'application évidente qu'il fait du renard et du chien pétrifiés à Pierre Galland et à Pierre Ramus, il y a d'autres allusions cachées bien plus malignes. Le *père* Bacchus, à face cramoisie, qui avoit, pour se venger des Thébains, un renard, doit faire allusion encore à Jean de Brosse, qui aimoit sans doute le vin, et à sa femme la duchesse d'Étampes, qui, étant la maîtresse de François Ier, faisoit du mal aux François et à la France impunément. Ce noble Vulcain qui avoit animé un chien d'airain, *à force*

de souffler, qui le donna à Jupiter, que Jupiter passa à d'autres, et *qui estoyt pareillement fée, de maniere que, a l'exemple des advocats, rien ne luy eschappoyt, il prenoyt toute beste rencontree,* est le noble c... Maulevrier le boiteux qui, après avoir *soufflé* sa femme, l'avoit donnée à François Ier, qui l'avoit passée à son fils Henri II, au cardinal de Lorraine, à Clément Marot, etc., etc. « *Rien n'eschappoyt* à ce chien; il *prenoyt toute beste rencontree:* en effet, fra Paolo dit, à l'année 1554, et tous les historiens sont d'accord en cela avec lui, que « plusieurs personnes furent brulées en France pour la religion, au grand déplaisir des gens de bien, qui savoient que la recherche rigoureuse de ces misérables ne se faisoit pas par un motif de piété, mais pour rassasier l'avarice énorme de la duchesse de Valentinois, maîtresse du roi, à qui Henri II avoit donné toutes les confiscations de ceux qui seroient suppliciés pour cause d'hérésie. » Le chien étant l'attribut de Diane, et le nom de Maulevrier, son mari, signifiant *mauvais lévrier,* (*c'estoyt,* dit-il, *l'année des couilles molles*), convenoit très bien ici pour désigner Diane de Poitiers.

Ainsi faisant son thême en deux façons, tout en n'ayant l'air que de raconter deux fables anciennes très connues, et de les appliquer l'une à un villageois de Gravot, l'autre à Galland et à Ramus, pour montrer par la première le prix de la médiocrité, et pour se moquer et se venger, par la seconde, de ces deux antagonistes, il en fait l'application la plus maligne à François Ier et à Henri II, à leurs maîtresses, et aux maris de ces maîtresses; et cette application est si adroite, si hardie et si maligne, que nous ne savons ce que nous devons ici le plus admirer, dans notre auteur, ou de son adresse ou de sa hardiesse, ou de sa malignité. Mais ce qui est le plus adroit et le plus plaisant, c'est l'intervention de Priape dans le second conte, et dans le parti que prend Jupiter, par son conseil, de changer

Galland et Ramus, au lieu de ces deux *couilles molles*, en pierres, et ce que Jupiter répond à ce conseil qu'il lui donne: « Vous leur favorisez, dit Jupiter, à ce que je voy, bel « messer Priapus. Ainsi n'estes a touts favorable. Car veu « que tant ilz convoitent perpetuer leur nom et memoire, « ce seroyt bien leur meilleur, estre ainsi en pierres dures « et marbrines converties. »

Voici les éclaircissements que Le Motteux, de Marsy, et Bernier, ont donnés sur ce prologue. « La principale vue de l'auteur dans ce prologue, dit Le Motteux, est de nous apprendre à être modérés dans nos souhaits: il allègue sur ce sujet divers exemples, suivis d'un conte, où, après quelques disgressions assez longues, mais extrêmement divertissantes, nous voyons comment *ung pauvre homme villageois, qui avoit perdu sa coignée*, et qui ne souhaitoit que de la ravoir, fut richement récompensé de sa modération; au lieu que d'autres, qui étoient allés perdre les leurs à dessein pour être enrichis comme lui, eurent *leurs testes coupées* par Mercure, et cela avec leurs coignées perdues, *comme estoit l'edict de Jupiter*. Il y a des gens qui croient que cela regarde *un gentilhomme de Poitou*, qui avoit fait un voyage à Paris avec sa femme pour quelques affaires. Sa femme étoit belle. François Ier la vit, et il en fut amoureux. Le mari reçut des présents, et revint chez lui assez riche pour exciter une certaine émulation parmi ses voisins. Ce fut à qui trouveroit sa femme et sa fille assez belle pour la perdre à Paris. Quelques-uns tentèrent l'aventure; ils se mirent en frais pour paroître; ils se ruinèrent, et retournèrent chez eux à petit bruit.

« Le pauvre villageois est introduit criant à haute voix infatigablement: *Ma coignée, Jupiter, ma coignée, ma coignée; rien plus, ô Jupiter, que ma coignée.* Et Jupiter, à l'ouïe de ces cris, se plaignant d'abord de toutes les affaires que les mortels lui donnent, dit, entre autres choses: *Icy*

sont les Guascons *reniants, et demandants restablissement de leurs* cloches. C'est qu'effectivement elles leur avoient été ôtées, comme je le trouve dans *Du Tillet*, dont la narration renferme des circonstances qui peuvent répandre du jour sur quelques passages des trois premiers livres. Il nous apprend donc: Qu'en 1548, au sujet de la *gabelle*, dont la Guyenne avoit été exempte jusqu'alors, il s'y fit un soulèvement qui, après avoir commencé à *Angoulême* par trente hommes, bientôt suivis d'un grand nombre d'autres, s'accrut du double aux environs de *Bourdeaux;* qu'on prit des mesures pour étouffer cette rebellion; que les chefs furent punis de mort; que la ville de Bourdeaux, entr'autres fut privée de tous ses droits et priviléges, de ses *cloches*, armes, et artillerie; que la maison de ville fut rasée; que toutes les cloches, grandes et petites, furent jetées de leurs clochers par terre, et mises à part pour faire du canon[2].

« *Du Tillet*, au reste, remarque dans la suite qu'en 1550, au mois de janvier, les droits et priviléges de ceux de Bourdeaux furent rétablis; et que moyennant une certaine somme en argent, ils obtinrent la permission de rependre leur cloches. Mais tout ce qu'on en peut conclure, c'est que Rabelais écrivoit son prologue avant ce temps-là, en 1548 ou 1549.

« Notez encore cette circonstance, que, selon *Du Tillet*, le roi de Navarre, gouverneur de la Guyenne lors de la sédition, avoit envoyé des troupes contre les mutins. Or, ce roi de Navarre c'est Henri d'Albret, mon Gargantua, le même à qui s'adresse, dans le chapitre XIX du livre I, la plaisante harangue de *Janotus de Bragmardo* pour le recouvrement des *grosses cloches*. Cette conformité me porteroit à croire que les cloches du premier livre, et celles de ce

[2] Voyez Mézerai, Abrégé chron. sous l'an M D XLIX, et les remarques sur le passage en question.

prologue du quatrième, sont les mêmes cloches dans l'intention de Rabelais[3].

« Après que Jupiter a parlé des Gascons et de quelques autres importuns: « Mais que ferons-nous, dict il, de ce « *Rameau* et de ce Galland, qui, caparassonnez de leurs « marmitons, suppous et astipulateurs, brouillent toute « ceste académie de Paris? J'en suis en grande perplexité. » Il s'agit là de *Pierre Ramus* et de *Pierre Galland*, qui sont même designez, quelques lignes plus bas, par leur nom de *Pierre*. C'étoient deux savants hommes: l'un professeur royal en philosophie et en rhétorique; l'autre, professeur royal en grec. Les élégantes, mais trop vives *animadversions* du premier sur la physique et sur la métaphysique d'Aristote divisèrent l'université de Paris. Divers auteurs écrivirent contre lui; et il faut qu'il ait été aussi attaqué par *Galland*, soit par écrit ou de vive voix[4].

« Messer Priapus, consulté par Jupiter sur leur querelle, lui dit entre autres choses: « Je suis d'opinion que pétri« fiez ce chien et regnard. La metamorphose n'est incon« gneue. Tous deux portent nom de *Pierre*. Et parce que « selon le proverbe des Limosins, à faire la gueule d'ung « four sont trois pierres nécessaires, vous les associerez à

[3] Pour croire cela, dit le traducteur de Le Motteux, il faudroit croire aussi que le premier livre, ainsi que le prologue du quatrième, a été écrit en M D XLVIII ou M D XLIX. Il y a des gens pour qui l'histoire des éditions et telles autres particularitez littéraires sont une chose indifférente et méprisable, dont l'étude est une pédanterie. Je n'examine point jusqu'où ils ont tort ou raison. Mais ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il seroit à souhaiter pour M. Le Motteux et pour ses lecteurs, que cette pédanterie eût été un peu son défaut. Ou il n'auroit point fait de commentaire sur Rabelais, où il l'auroit fait meilleur.

[4] Voyez les notes. L'*Epitome de la bibliothèque de Gesner* parle de la harangue de *Galland* contre *Ramus*, comme d'une pièce qui n'auroit été imprimée qu'en M D LI.

« maistre *Pierre du Coingnet*, par vous jadis pour mesme « cause petrifié. » Ce ne peut être que ce *Pierre de Congneres, avocat du roy en la cour du parlement de Paris*, dont il est parlé dans les *Recherches de la France*, liv. III, chap. XXVII[5], homme célèbre, sous le règne de Philippe VI de Valois, par son zèle hardi contre l'autorité exorbitante des juridictions ecclésiastiques et contre les abus infinis qui se commettoient dans l'exercice de cette autorité. Les gens d'église, pour se venger de lui, « feirent mettre un marmot, dit Pasquier, en un coing de Nostre-Dame de Paris, que nous appellons, par une rencontre et équivoque de surnom où il est mis, *maistre Pierre du Coignet*, n'ayant toutesfois par ce sobriquet effacé le bien et utilité que ce grand advocat du roy pourchassa de tous les siècles à venir. » On voit par ce passage comment il fut *pétrifié;* et si l'on considère combien son démêlé avec le clergé fit de bruit, on concevra pourquoi il est dit que si *Rameau* et *Galland*, auteurs comme lui d'un grand démêlé, étoient pétrifiez comme lui, ce seroit *pour mesme cause.* »

« Le Motteux, dit l'abbé de Marsy, a tiré sa remarque sur le pauvre homme, qui avoit perdu sa coignée, de l'*Alphabet de l'auteur françois*. Plusieurs raisons m'engagent à adopter ce sens allégorique: 1° ces sortes d'allusions sont fort du génie de Rabelais: tout son roman est une allégorie continuelle; 2° Rabelais nous apprend lui-même par la bouche du dieu Priape, digne organe d'une telle instruction, que le mot *coingnée est équivoque a plusieurs*

[5] Il falloit dire chapitres XXXII et XXXIII. Au reste, j'écris, remarque le même traducteur, le nom de *Congnieres* comme je le trouve dans Pasquier. M. Le Motteux écrit *Coigneres*, et M Le Duchat, *Cugnieres;* mais aussi n'est-ce pas d'après Pasquier qu'il en parle. Au moins ne le cite-t-il pas, et il en cite d'autres. Le même homme est nommé Pierre *du Cugnet* dans les tablettes chronologiques de *Marcel*.

choses, et signifie non seulement *un certain instrument par le service duquel est fendu et couppé bois*, mais *signifie aussi la femelle bien a poinct et souvent gimbretiletolletée.* Enfin il y a dans le conte de Rabelais tant de convenance avec l'aventure du gentilhomme de Poitou, que tout semble favoriser le sens allégorique que le commentateur anonyme donne à cette fable. Couillatris perd sa coignée, et s'en prend à Jupiter. *Ma coignée, Jupiter, ma coignée, ma coignée.* Ce fut ainsi sans doute que se plaignit d'abord le pauvre gentilhomme poitevin: *ma coignée*, pouvoit-il dire dans le sens de Priape, *ma coignée, hélas! ma pauvre coignée!* Mercure paroît, il donne à Couillatris une coignée d'or. Voilà le bonhomme enrichi. Il achète *force métairies, force granges, censes, prés, vignes, jardins, bœufs, vaches, etc.* La même chose arrive au gentilhomme; il retourna chez lui comblé de biens, et sa fortune fit tant de bruit dans le pays que tous les gentillâtres du canton voulurent tenter l'aventure, et subir à ce prix les mêmes risques. Tout cela est peint dans la narration de Rabelais d'une manière aussi sensible que naïve.... « Il n'estoit fils de bonne mere qui ne « perdist sa coignee. Encore, dist l'apologue.... que certains « janspill'hommes de bas-relief.... advertis que ce thresor « lui estoit ainsi advenu, vendirent leurs espees pour achep« ter coingnees, afin de les perdre. » Voilà précisément nos gentillâtres de Poitou qui pleuvent à la cour de François Ier, et qui tâchent de produire leurs femmes. Rabelais pouvoit-il s'exprimer en termes plus clairs, et en même temps plus mesurés? car tout cela est enveloppé fort délicatement.

« Le conseil de l'Olympe, *où lors opinoit la vieille Cybèle ou bien le jeune et clair Phœbus*, pourroit fort bien désigner le conseil du roi François Ier, principalement au commencement de son régne. La *vieille* d'Angoulême, et le jeune et blond Bonnivet, ou quelque autre favori du

même âge, comme Montmorenci, Brion, Montchenu, etc., gouvernoient alors le roi. Peut-être même que les affaires s'y traitoient aussi gravement que dans le consistoire de Jupiter.

« Les autres allusions concernant les démêlés des Perses et des Turcs, les Tartares et les Moscovites, la révolte de Guyenne, les tracasseries de l'université de Paris, et les *tragédies excitées par certains pastophores*, toutes ces allusions, dis-je, ont été expliquées dans leur lieu, et n'ont pas besoin d'autre éclaircissement. Au reste ce prologue est un chef-d'œuvre à tous égards, soit pour la narration, soit pour l'abondance des idées, soit pour les fictions et les saillies plaisantes qui y règnent. Rabelais en avoit composé un autre, bien moins ingénieux, qu'il publia d'abord séparément (*in*-16, *à Valence, en* 1548), mais qu'il supprima dans la suite, à quelques endroits près, qu'il a jugé à propos d'insérer, les uns dans son épître dédicatoire au cardinal de Châtillon, les autres dans le prologue du cinquième livre. »

« Le prologue, dit Bernier, est à-peu-près sur le même sujet, et de même conduite que ceux des livres précédents, presque partout libertinage, et mauvais emploi d'histoires, de termes et de passages de l'Écriture sainte, quoi qu'en puisse dire Antoine Le Roi et ses partisans. Encore s'il s'étoit servi de tout cela *pour flatter ses princes;* car non seulement cet abus étoit toléré de son temps, mais il est venu jusqu'au nôtre.

« Il est vrai que la fable du bonhomme *Coccatrix* (*sic*), natif de Gravot, et de sa cognée, est d'autant plus admirable qu'elle regarde le honteux commerce que les pères, et même quelques maris, faisoient de leurs femmes et de leurs filles dans les cours, où il n'y avoit moyen de parvenir à ses fins plus seur que celui-là, tant l'ambition a toujours eu de pouvoir, et tant on a été prêt à lui sacrifier

jusqu'à l'honneur! car ce n'est pas là ce que l'auteur appelle gagner sa vie *cahin caha.*

« Il s'y plaint, en passant, de ceux qu'il prétend avoir dépravé ses livres, y ajoutant ou retranchant; mais, à parler sincèrement, il y a bien des endroits où ce qui est de lui ne vaut pas mieux.

« Quant à l'affaire de Galland, de Ramus, et de du Cognet (*de Cugneres*), elle est fort spirituellement introduite en cette fable, comme d'autres particularités, lesquelles ne sautent pas aux yeux si manifestement. Les trois cognées marquent la médiocrité des souhaits, et des demandes faites à Dieu et aux hommes. La cognée d'or est particulièrement choisie par les gens de cour, et marque le peu de succès qu'eurent quelques uns de ceux qui voulurent, à l'exemple des autres, prostituer leurs femmes et leurs filles.

« Pour les chansons de ce prologue, rien de si malhonnête et si turlupin, quoique la dernière soit venue jusqu'à nous, sous le refrain de *serpe* et de *couteau*, avec une autre de même nature. Sur quoi on peut remarquer qu'on chantoit bien, il n'y a que soixante ans: *C'est le prince d'Orange, m'amour, hélas! ma parigourda.* On chantoit aussi: *Hélas! Guillaume sur le vert, sur le gris, sur le jaune:* air de compassion, puisqu'on y ajouta, à l'hôtel de Bourgogne, s'adressant au gros Guillaume la veille de sa mort, et le dernier jour qu'il parut sur le théâtre:

« Hélas! Guillaume, te lairas-tu mourir? »

« Au reste, si l'on pouvoit séparer de ce prologue les mots de gueule et les obscenités, il auroit ses beautés, et un grand rapport avec les affaires de cour, de ville, et d'université de ce temps-là. »

Gens de bien[6], Dieu vous saulve et guard, Où estes vous? Je ne peulx veoir[7]. Attendez que je chausse mes lunettes.

Ha, ha! Bien et beau s'en va Quaresme[8], je vous voy[9]. Et doncques? Vous avez eu bonne vinee[10],

[6] Le prédicateur n'auroit voulu pour auditeurs que des gens de bien. N'en appercevant d'abord aucun, il imite le fameux cynique Diogène, qui ayant cru, disoit-il, adresser la parole à des hommes, et ne trouvant d'humain que la figure dans la multitude qui composoit son auditoire, se tut après leur avoir donné cette raison de son silence. Ce mot de Diogène est rapporté par Henri Etienne, p. 621 de son recueil d'apophthegmes, édit. de 1568. (L.)

[7] L'auteur donne à entendre, par ce début, que l'âge ou le vin lui a altéré la vue. Il avoit en effet soixante-dix ans lorsqu'il composa ce nouveau prologue, et soixante-six quand il publia le premier. Voyez la note 5 de l'ancien prologue.

[8] Le carême s'en va tout *bellement*, tout doucement. A la bonne heure. (L.) — C'est-à-dire tout va bien. Un interprète dit que cela signifie que le temps s'écoule rapidement.

[9] Rabelais, qui un moment plus tôt ne voyoit pas ces *gens de bien* auquel s'adresse son prologue, en voit paroître plusieurs tout d'un coup, ce qu'il attribue à ce que le carême tiroit sur sa fin. En effet, dès que Pâques approche, pour obéir au commandement de Église, chacun s'empresse de communier pour paroître homme de bien. (L.)

[10] Bonnes vendanges. Marot, dans son épître pour un vieux genlhomme, etc. :

> Ta lettre m'a mainct plaisir fait sentir;
> Mais le plus grand (il n'en faut pas mentir),
> C'est le rapport de la bonne vinée
> De par delà.

On avoit dit auparavant *bonnes vinées* au plurier. Alain Chartier, au livre des *Quatre dames :*

> Ils ne sont bons qu'à seoir ou banc
> Soubz cheminées,

a ce que l'on m'ha dict. Je n'en seroys en piece [11] marry. Vous avez remede trouvé infallible [12] contre toutes alterations. C'est vertueusement operé. Vous, vos femmes, enfans, parens et familles, estes en sureté desiree. Cela va bien, cela est bon, cela me plaist. Dieu, le bon Dieu, en soit eternellement loué; et, si telle est sa sacre volunté, y soyez longuement maintenus.

Quand est de moy, par sa saincte benignité, j'en suis la, et me recommande. Je suis, moyennant ung peu de pantagruelisme [13], vous entendez

Quant leurs bouches sont avinées,
Et ilz ont les bonnes vinées,
Lors comptent de leurs destinées. (L.)

[11] Ni peu ni beaucoup, nullement fâché. (L.)

[12] C'est comme on lit dans l'édition de 1553. Les autres ont *infaillible* (*infallible*), à la réserve de celle de 1626, où on lit *infinable*. On lit aussi *infinable* dans l'édition de 1552.

[13] Voyez la note 5 du dixain *aux lecteurs*, du livre I. « Le pantagruélisme, dit un capucin, auteur des notes alph. de l'édition de 1752, en 3 volumes in-18, est, selon Rabelais, une certaine liberté qui méprise tous les évènements de la vie, et qui voit tout ce qui s'y passe avec indifférence. En ce cas-là, on peut lui assurer qu'il n'a pas rempli son objet; et qu'il a pris de l'extravagance et de l'impertinence pour le mépris de la vie, philosophie qu'il ne fait pas connoître et qu'il n'a jamais connue, du moins dans son livre (*parcequ'un moine, même défroqué, n'est pas en état de la reconnoître et de l'apprécier*). D'ailleurs, il est bien surprenant que ce mot, dans le sens que Rabelais l'explique, se trouve à la tête du Gargantua. Comment le lecteur peut-il sçavoir ce que c'est que *pantagruélisme*, s'il n'a pas lu auparavant *Pantagruel* (*cette réflexion est juste, ainsi que la suivante*)? Il faut donc que le Pantagruel ait été composé avant le Gargantua, et cependant Gargantua est père de Pan-

que c'est certaine gayeté d'esprit conficte en mespris des choses fortuites, sain et degourt[14]; prest a boire, si voulez. Me demandez vous pourquoy, gens de bien? Response irrefragable. Tel est le vouloir du tres bon, tres grand Dieu; on quel je acquiesce, on quel je obtempere, duquel je revere la sacrosaincte parole de bonnes nouvelles. C'est l'Evangile, onquel est dict, Luc 4, en horrible sarcasme et sanglante derision, au medicin negligent de sa propre santé : Medicin, ô gueris toymesme.

Cl. Galen, non pour telle reverence, en santé soy maintenoyt, quoy que quelcque sentiment il eust des sacres bibles, et eust congneu et frequenté les saincts christians de son temps, comme appert *lib.* 11, *de usu partium*, *lib.* 2, *de differentiis pulsuum*, *cap.* 3, *et ibidem lib.* 3, *cap.* 2; *et lib. de rerum affectibus* (s'il est de Galen); mais par crainte de tumber en ceste vulgaire et satiricque mocquerie[15] :

Ἰητρὸς ἄλλων, αὐτὸς ἕλκεσι βρύων[16].
Iêtros allôn, autos elkesi bruôn.
Medicin est des aultres en effect :
Toutesfoys est d'ulceres tout infect.

tagruel. On ne conçoit rien à toutes ces extravagances. ». Pourquoi ce capucin se mêle-t-il alors de les publier et de les expliquer?

[14] Dégourdi, dispos.

[15] C'est-à-dire, telle que l'on voit estre celle des anciens satyrographistes. (*Alph. de l'auteur.*)

De mode qu'en grande braveté[17] il se vente, et ne veult estre medicin estimé, si depuis l'an de son eage vingt et huictiesme jusques en sa haulte vieillesse il n'ha vescu en santé entiere, excepté quelcques fievres ephemeres[18] de peu de duree, combien que de son naturel il ne feust des plus sains, et eust l'estomach evidentement dyscrasié[19], car, dit il, *lib.* 5, *de sanit. tuenda,* difficilement sera cru le medicin avoir soing de la santé d'aultruy, qui de la sienne propre est negligent.

Encore plus bravement se vantoyt Asclepiades[20], medicin, avecques Fortune convenu en ceste paction, que medicin reputé ne feust, si malade avoyt esté depuis le temps qu'il commença praticquer en l'art, jusques a sa derniere viellesse. A laquelle entier il parvint et vigoureux en touts ses membres, et de Fortune triumphant. Fina-

[16] Sentence attribuée à certain poëte tragique par Plutarque. Voyez son discours contre l'épicurien Colotès. (L.) — Le Duchat a omis ἴλκεσι dans ses deux éditions.

[17] De manière que très bravement il se vante, et ne veut être estimé médecin.

[18] Comme ce mot étoit nouveau sans doute, à l'époque où Rabelais écrivoit, on le trouve expliqué ainsi dans l'alphabet : « *Ephémères*, fievres, lesquelles ne durent plus d'un jour naturel, sçavoir est vingt-quatre heures. » C'est en effet ce que signifie ἐφήμερος, *quotidianus*, *diurnus*, adjectif composé d'ἐπὶ, en, sur, et ἡμέρα, jour. »

[19] Corrompu, mal mené, mal tempéré, de mauvaise complexion, δύσκρατος. Communément, et en mauvais langage, *debiscasié.* (*Alphabet de l'auteur.*)

[20] Voyez Pline, liv. XXVI, chap. III. (L.)

blement sans maladie aulcune precedente feit de vie a mort eschange, tumbant par male guarde du hault de certains degrez mal emmortaisez et pourris[21].

Si par quelcque desastre s'est santé de vos seigneuries emancipee; quelcque part, dessus, dessoubs, devant, derriere, a dextre, a senestre, dedans, dehors, loing, ou pres vos territoires qu'elle soit, la puissiez vous incontinent, avecques l'aide du benoist Servateur, rencontrer. En bonne heure de vous rencontree, sus l'instant soit par vous asseree, soit par vous vendicquee, soit par vous saisie et mancipee. Les lois vous le permettent, le roy l'entend, je vous le conseille. Ne plus ne moins que les legislateurs anticques authorisoyent le seigneur vendicquer son serf fugitif, la part[22] qu'il seroyt trouvé. Ly bon Dieu, et ly bons homs, n'est il escript et practiqué par les anciennes coustumes[23] de ce tant noble, tant anticque, tant beau, tant florissant, tant riche, tant triumphant royaulme de France, que le mort saisist le vif? Voyez ce qu'en ha recentement exposé le bon, le docte, le saige, le tant humain, tant debonnaire et equitable Andre Tiraqueau[24], con-

[21] Voyez Pline, liv. VII, chap. XXVII. (L.)

[22] Par-tout où il seroit trouvé.

[23] Ceci regarde l'ancien droit françois, où représentation n'avoit lieu ni en ligne directe, ni en ligne collatérale. Voyez les *Recherches* de Pâquier, liv. IV, chap. XX. (L.)

seiller du grand, victorieux et triumphant roy Henry second [25] de ce nom, en sa tres redoubtee court de parlement a Paris. Santé est nostre vie comme tresbien declaire Ariphron [26], sicyonien. Sans santé n'est la vie vie, n'est la vie vivable. ἌΒΙΟΣ ΒΙΟΣ, ΒΙΟΣ ἈΒΙΩΤΟΣ [27]; *abios bios, bios abiôtos.* Sans santé n'est la vie que langueur, la vie n'est que simulachre de mort. Ainsi doncques vous, estants de santé privez, c'est a dire morts, saisissez vous du vif; saisissez vous de vie, c'est santé.

J'ay cestuy espoir en Dieu, qui oira nos prieres,

[24]* Du temps que Tiraqueau étoit lieutenant-général au bailliage de Fontenai-le-Comte, il avoit tiré Rabelais de la prison où le détenoient les cordeliers du lieu. Voyez l'Abr. chron. du P. de Saint-Romuald sur l'an 1553. Rabelais lui en témoigne ici sa reconnoissance. (L.) — Remarquez ces épithètes, sur-tout celle d'*équitable* qu'il donne à Tiraqueau, et voyez le commentaire historique des chapitres XXIX, XXXIX, et XLIII.

[25] Les mots *grand, victorieux* et *triumphant,* ne sont ni dans les éditions de Lyon, ni dans celle de 1626, quoique cette dernière ne soit proprement qu'une copie de l'édition publiée sur la censure qui fut faite du Rabelais l'an 1552. D'où je conclus qu'étant sûr d'ailleurs que l'auteur publia son quatrième livre avant que le roi Henri second se fût emparé des trois évêchez, l'éloge qu'on voit ici de ce prince, n'y a été inséré que depuis les premières éditions, et seulement par rapport à cette conquête. (L.) — Les trois épithètes de *grand, victorieux* et *triumphant,* ne sont pas non plus dans l'édition de 1552; mais on y lit quatre lignes plus haut celle de *triumphant,* donnée au royaume de France.

[26] Voyez Athénée, liv. XV, chapitre dernier. (L.) — C'étoit un poëte de Sicyone.

[27] L'auteur traduit lui-même cet apophthegme dans les mots qui le précédent. Mais il faut suppléer dans le grec χωρὶς ὑγίειας, sans la

veue la ferme foy en laquelle nous les faisons; et accomplira cestuy nostre soubhait, attendu qu'il est mediocre. Mediocrité ha esté par les saiges anciens dicte auree[28], c'est a dire pretieusé, de touts endroicts agreable. Discourez[29] par les sacres bibles, vous trouverez que de ceulx les prieres n'ont jamais esté esconduites, qui ont mediocrité requis.

Exemple, on petit Zachee[30], duquel les musaphis[31] de sainct Ayl[32], pres Orleans, se ventent

santé. C'étoit le vœu que formoit Pyrrhus, roi d'Épire, qui ne demandoit aux dieux d'autres biens que la santé.

[28] Précieuse comme l'or : du latin *aurea*.

[29] Parcourez les sacrées bibles.

[30] Zachée étoit un publicain, qui, voyant passer Jésus-Christ, monta sur un sycomore, parcequ'il étoit fort petit. Jésus-Christ récompensa son empressement en mangeant chez lui, malgré les murmures des pharisiens, et le convertit. Voyez S. Luc, chap. XIX.

[31] * Les *musaphis*, ou plutôt *mussophis*, dont il est déja parlé au chap. XLIII du troisième livre, sont proprement les prêtres mahométans, en cela seulement plus savans que le peuple, qu'ils savent lire l'*Alcoran* et le *Mussaph*, qui sont des livres sacrés chez les Turcs, écrits en arabe. C'est la définition que donne de ce mot Bartholom. Georgicviz, *De Turc. moribus*, cité par Thomson, pag. 385 et 386 de sa châsse de la B. R. Mais sur ce pié-là, celle de Rabelais dans ses notes sur son quatrième livre, ne sera ni exacte ni complete. (L.) — « Les *musaphis*, en langue turque et sclavone, dit l'Alphabet de l'auteur, sont les docteurs et prophetes mahométans. » « Rabelais, en baptisant ainsi les moines de Saint-Mesmin, dit l'abbé de Marsy, fait assez voir l'estime qu'il en faisoit. »

[32] Ci-dessous encore chap. XXVII, *Sainct-Ayl*, nom de famille. Saint *Ayl*, autrement saint *El* (Agilus,) l'un des disciples de saint *Auspice*, et de son neveu saint *Maximin*, auxquels, en 510, Clovis

avoir le corps et relicques, et le nomment sainct Sylvain [33]. Il soubhaitoyt, rien plus [34], veoir nostre

fonda près d'Orléans un monastère appellé aujourd'hui *Saint-Mesmin*, par corruption du nom de ce dernier. Seb. Roulliard, p. 253 de ses *Gymnopodes*, a rendu le nom latin *Agilus* par *Agile*, d'où *Ayl*, *El*, et même *Y*, comme ce nom se trouve aussi rendu en françois par Châtelain dans son Vocabulaire hagiologique, où, soit dit en passant, il n'est pas dit qu'en France il y ait aucun monastère du nom de *Saint-Ayl*, comme l'insinue Rabelais. Dans ce même vocabulaire, au mot MAXIMINUS, il est, à la vérité, fait mention de *Saint-Mesmin*, comme ayant été le second abbé de *Micy*, près d'Orléans, en 520. Mais si, comme il y a de l'apparence, c'est ici l'abbaye de *Saint-Mesmin*, que quelques uns, et Rabelais entr'autres, auront nommé *Saint-Ayl*, à cause peut-être que dans quelque chapelle on y montre des reliques de saint *Agile*, Châtelain aura pris pour le nom de cette abbaye celui de Micy (*Missiacus Ager*), comme Aymon le moine nomme l'endroit où il dit qu'elle est située. Voyez le même Seb. Roulliard, à la page précédente de ses *Gymnopodes*. (L.) — *Saint-Ayl* étoit en effet un couvent de *musaphis* ou moines, près d'Orléans, distinct de celui de Saint-Mesmin, avec lequel Le Duchat l'a confondu mal à propos; et ce monastère a donné son nom au bourg de *Saint-Ayl*, qui est un relais de poste aux chevaux, à six kilomètres de Meung-sur-Loire. Ce nom se prononce aujourd'hui *Saint-Y*, et est écrit *Saint-Ayl*, et même *Saint-Ay*, dans le dernier dictionnaire des postes. Nous pouvons en parler avec certitude, puisque nous avons fait nos humanités, ainsi que Colardeau, au collège de Meung, que nous sommes allés très souvent en promenade à *Saint-Ayl*, que nous y avons retourné ensuite plusieurs fois, et qu'enfin nous nous y sommes arrêtés exprès pour y faire des recherches d'antiquités, dans un voyage que nous avons fait en 1806 et 1807. L'abbé de Marsy ne l'ayant sans doute pas trouvé dans les dictionnaires qu'il aura consultés, et se fiant trop en l'autorité de Le Duchat, a été jusqu'à substituer, dans son texte, le nom de Saint-Mesmin à celui de Saint-Ayl. « J'ai substitué, dit-il, le mot *Saint-Mesmin* au mot *Saint-Ayl*, qui est dans le vieux texte, non que ces deux saints soient les mêmes, mais parceque, selon toutes

benoist Servateur autour de Hierusalem. C'estoyt chose mediocre et exposee a ung chacun. Mais il

les apparences, Rabelais a désigné sous ce nom les moines de *Saint-Mesmin*. Il y a tout lieu de croîre que Rabelais a voulu parler de cette abbaye ; mais au lieu de nommer ces moines par leur véritable nom, ce qui eût été grossier, et peut-être dangereux, il se contente de les appeller *musaphis de Saint-Ayl*, ce qui, comme on le voit, revient à-peu-près au même. Le Duchat n'est guère entré dans l'esprit de Rabelais : il a cherché sérieusement cette prétendue abbaye de *Sainct-Ayl* dans le vocabulaire des saints de Châtelain, *où une telle abbaye*, dit-il, *ne se trouve point*. Comment s'y trouveroit-elle ? c'est une abbaye sortie du cerveau de Rabelais. Que Le Duchat ne cherchoit-il aussi dans Châtelain l'abbaye de Thélème ? » D'où l'on voit que de Marsy adopte l'erreur de Le Duchat, en s'en moquant. Mais ce qui est plaisant, et presque incroyable, c'est que cette *abbaye de Saint-Ayl* se trouve dans le dictionnaire hagiologique de l'abbé Chastelain, en deux endroits. Dans le vocabulaire françois-latin on lit : *Saint Y*, *Sanctus Agilus*, et dans celui qui est latin-françois : *Sanctus Agilus*, *Saint-Y*, *vicomté*, *près de Meun sur Loire*. Le Duchat ajoute, dans Ménage, que *Saint-Ayl* doit être *Saint-Aignan* ; et M. D. L. répète hardiment dans ses deux éditions : *Saint-Ayl*, lisez Saint-Agnan, *près* Orléans !!

[33] *Zachée*, nom hébreu et syriaque, sentant trop la synagogue pour convenir à un saint à reliques, les moines de *Saint-Ayl* substituèrent à ce nom celui de *Sylvain*, convenable à un *bûcheron ;* dans la supposition que le petit Zachée devoit avoir été quelqu'habitant des *forêts*, puisqu'il avoit su grimper sur un *sycomore*. Le chap. VII du liv. II de Feneste fait mention d'un *saint Silvin-des-bois*, dans le voisinage de Saint-Maixent. C'est apparemment encore le même *Zachée*. On a aussi appellé *Silvain* le vent d'Orient, témoin le proverbe :

Fais ton huys au Silvain
Si tu veux vivre sain.

Enfin *Sylvandre* est pareillement le nom d'un bûcheron dans une épigramme du sieur Vergier, tom. I, pag. 39 de ses poésies, édition de 1727. (L.)

estoyt trop petit, et parmy le peuple ne pouvoyt. Il trepigne, il trotigne, il s'efforce, il s'escarte, il monte sus ung sycomore. Le tres bon Dieu congneut sa sincere et mediocre affectation [35]. Se presenta a sa veue, et feut non seulement de luy veu, mais oultre ce feut ouy [36], visita sa maison, et benist sa famille.

A ung fils de prophete en Israel, fendant du bois pres le fleuve Jordan, le fer de sa coingnee eschappa (comme est escript [37] IV reg., 6.) et tumba dedans icelluy fleuve. Il pria Dieu le luy vouloir rendre. C'estoyt chose mediocre. Et en ferme foy et constance jecta, non la coingnee apres le manche, comme en scandaleux solœcisme [38] chantent les diables censorins [39], mais

[34] Par-dessus tout.

[35] Le desir sincère et médiocre dont il étoit *affecté*.

[36] C'est-à-dire se fit non seulement voir à lui, mais outre ce l'écouta. Le premier membre de cette phrase, dit de Marsy, se rapporte à Jésus-Christ, le second à Zachée; ce qui, joint à l'inversion de la phrase, forme un sens louche.

[37] Ceci doit s'entendre de la *Vulgate*, qui compte les deux livres de Samuel pour le premier et deuxième livre des Rois. (L.) —Voici le texte même de ce trait de la Bible : « Cum venissent filii propheta-« rum ad Jordanem, cædebant ligna. Accidit autem ut, quum unus « materiam succedisset, caderet ferrum securis in aquam: exclama-« vitque ille, et ait: heu, heu, heu Domine mi, et hoc ipsum mu-« tuò acceperam. Dixit autem homo dei : ubi cecidit? at ille mons-« travit ei locum. Præcidit ergo lignum et misit illuc : natavitque « ferrum, et ait : Tolle. Qui extendit manum, et tulit illud. »

[38] Plus haut, livre I, chapitre VIII, Rabelais fait déja un grand

le manche apres la coignee, comme proprement vous dictes. Soubdain apparurent deux miracles. Le fer se leva du profond de l'eaue et se adapta on manche. S'il eust soubhaité monter es cieulx dedans ung charriot flamboyant, comme Helie; multiplier en lignee, comme Abraham; estre aultant riche que Job, aultant fort que Samson? aussi beau que Absalon; l'eust il impetré? C'est une question.

A propous de soubhaicts mediocres en matiere de coingnee (advisez quand sera temps de boire) je vous racompteray ce que est escript parmy les apologues du saige Esope le françois.

J'entens phrygien et Troian, comme afferme Maxim. Planudes: duquel peuple, selon les plus

crime à ceux qui *contre nature*, dit-il, attachent le pourpoint aux chausses, au lieu d'attacher les chausses au pourpoint. Ici il en veut à d'autres qui souffrent qu'avec eux leurs femmes prennent le dessus, et il prétend que c'est-là un nouveau renversement de l'ordre naturel. (L.) — « Vicieuse manière de parler, *à Solone*, *ex Diogene Laertio*. C'est que Solon ayant transporté une colonie d'Athéniens en une ville de Cilicie nommée *Solos*, il advint par succession de temps que ces Athéniens oublians la propriété de leur langage, vindrent à le corrompre; tellement que ceux qui faisoient cette faute en se moquant de leur langage gasté et perverty, on disoit qu'ils solecisoient, à cause de cette ville *Solos*, où ils avoient appris à parler ainsi. » (*Alph. de l'auteur.*)

39 * Comme les docteurs de Sorbonne, qui ont censuré et condamné son livre; ou, selon de Marsy, comme par un solécisme scandaleux, disent certaines gens aussi méchants que des diables, qui se mêlent de *censurer* la conduite des autres, et qui eux-mêmes jettent la coignée après le manche, c'est-à-dire font tout à rebours.

veridicques chronicqueurs, sont les nobles François descendus [40]. Elian escript qu'il feut thracian, Agathias apres Herodote, qu'il estoyt samien; ce m'est tout ung.

De son temps estoyt ung paovre homme villageois, natif de Gravot [41], nommé *Couillatris* [42], abateur et fendeur de bois, et en cestuy bas estat

[40] On sçait, dit de Marsy, que nos anciens romanciers ont fait descendre les François des Troyens, et cette chimère a eu assez de crédit en France pendant un temps.

[41] Gravot est près de Chinon.

[42] * Un conte fort approchant de celui-ci se trouve parmi les *Diversorum authorum joculariter dicta*, impr. à la suite des Facéties de Poge, édition de 1541. Il commence *Imperator Adrianus.* (L.) — Le Duchat ajoute sur la *Satyre Menippée*, tom. II, pag. 238 : « A l'exemple de Pathelin qui, emportant le drap du bonhomme Jousseaume, demandoit, *en ay je?* sans dire quoi, Couillatris, emportant la coignée d'or et celle d'argent, disoit à ses paroissiens et voisins le petit mot de Pathelin, *en ai-je?* Sitôt que Henri Cotiral, qui revenoit du royaume de la Quinte, eut reconnu maître François Rabelais, il s'écria de joie, et lui dit pareillement, *en ay-je?* lui monstrant un v.., qu'il prenoit pour le vrai *algamana.* » *Couillatris,* selon l'ancien scoliaste de Hollande, désigne un gentilhomme du Poitou, qui vint à Paris pour quelque affaire, avec sa femme qui étoit belle. François I[er] en étant devenu amoureux, enrichit le noble c..., qui s'en retourna content dans son pays, avec sa cognée sans doute. Ce qui fut cause que plusieurs hobereaux de ses voisins, qui avoient de belles femmes ou filles, vinrent aussi à Paris, croyant qu'ils feroient quelque fortune; mais ils furent obligés de s'en retourner, après s'y être ruinés à attendre un *Mercure* pour leur *cognée.* Cette fable ingénieuse n'est, comme Rabelais le dit lui-même, que la fable d'Ésope intitulée *le Bûcheron et Mercure,* qui est la fable première du livre V de La Fontaine, appliquée malignement à Jean de Brosse, mari de la duchesse d'Étampes, maîtresse de François I[er].

guaignant cahin caha[43] sa paovre vie. Advint qu'il perdit sa coingnee. Qui feut bien fasché et marry, ce feut il[44]. Car de sa coingnee dependoit son bien et sa vie; par sa coingnee vivoyt en honneur et reputation entre touts riches buscheteurs; sans coingnee mouroit de faim. La Mort, six jours apres, le rencontrant sans coingnee, avecques son dail[45] l'eust faulché et cerclé[46] de ce monde. En cestuy estrif commença crier, prier, implorer, invocquer Jupiter par oraisons moult disertes, comme vous sçavez que necessité feut inventrice d'eloquence, levant la face vers les cieulx, les genoilx en terre, la teste nue, les bras haults en l'aer, les doigts des mains esqarquillez, disant a chascun refrain[47] de ses suffraiges a haulte voix infatiguablement : Ma coingnee! Jupiter, ma coingnee! ma coingnee[48]! Rien plus, ô Jupiter!

[43] Tellement quellement en poitevin, dit l'Alphabet : du latin *quà hinc, quà hac*, selon Ménage et Bernier à ce mot, et selon Le Duchat à celui de GUENCHIR, où il ajoute que cette façon de parler signifie que ce bûcheron gagnoit sa vie à droite et à gauche, suivant les lieux où il trouvoit de l'ouvrage.

[44] Ce fut lui.

[45] Sa faux. En Languedoc on dit *daille* pour *faux*, et *dailler* pour *faucher*. Dans l'Auvergne, on dit *dail* et *daille*. On l'appelle un *dard*, en plusieurs provinces de France.

[46] *Sercleurs* par une *s* initiale, se trouve livre III, chapitre II. (L.) — *Cerclé* pour *serclé*, *sarclé*.

[47] Refrain, espèce de pause. Perceforest, vol. II, chap. XV : *Quand le roi eut leu lettre qui ainsi devisoit, il se refraint de son chant;* c'est-à-dire il mit un frain à son chant. (L.)

que ma coingnee, ou deniers pour en achapter une aultre. Hélas! ma paovre coingnee. Jupiter tenoyt conseil sus certains urgens affaires, et lors opinoyt la vieille Cybele[49], ou bien le jeune et clair Phebus, si voulez. Mais tant grande feut l'exclamation de Couillatris, qu'elle feut en grand effroy ouye on plein conseil et consistoire des Dieux.

Quel diable, demanda Jupiter, est la bas, qui

[48]* Selon l'Alphabet de l'auteur françois, *Couillatris* étoit un gentilhomme de Poitou; mais y ayant vers ce tems-là dans le Vendomois MM. de *Coignée*, ou de *Coigné*, gentilshommes huguenots, dont un étoit gouverneur du Vendomois en 1564, il y a plus d'apparence que c'est un de ceux-ci, lequel par une rencontre bonne pour le siècle de Rabelais, réclamoit sa femme sous le nom de sa *coignée*, qu'il prioit Jupiter de vouloir lui rendre. Voyez la page 72 d'un *avertissement*, etc., de l'année 1565, imprimé à la suite d'une remonstrance envoyée au roi en août 1564, par la noblesse de la religion réformée du païs et comté du Maine. M. *des Cognées*, brigadier des gardes du corps dans la compagnie de Lorge en 1694. État de la France de cette année-là, tome I, page 515. Bèze, *Hist. eccles.*, tom. II, pag. 233, et particulièrement pag. 539. M. *de Coignée*, massacré à Orléans en 1572, Mém. de l'État de France sous Charles IX, deuxième édition, tom. I, au feuillet 216, a. Joach. *le Vasseur, sieur de Coignée*, *Vassorius Cugnerius*, massacré à Paris à la Saint-Barthélemi. De Thou, tom. XI, pag. 820, a. liv. LII. *Cogneus* (Cognée) l'*Index Thuani*. (L.) — Il y a en effet un bourg avec un château, nommé *Coigney*, dans le Vendomois, à sept kilomètres de Saint-Calais. Le château appartient aujourd'hui au savant M. de Musset, notre confrère à la Société royale des Antiquaires, et nous y sommes allé dans notre voyage d'antiquités.

[49]* La vieille Cybèle est Diane de Poitiers, qui avoit alors cinquante-deux ans; le jeune et clair Phébus est Henri II, qui en avoit trente-quatre; Jupiter est François Ier. Voyez le comment. hist.

hurle si horrifiquement? Vertus de Styx[50], ne avons nous par cy devant esté, presentement ne sommes nous assez icy a la decision empeschez de tant d'affaires controvers et d'importance[51]? Nous avons vuidé le debat de Presthan[52], roy des Perses, et

[50] « Rivière aux enfers, fort redoutée par leurs dieux. VI, *Æneidos*;

Dî cujus jurare timent et fallere numen.

« La cause de cette impossibilité de se parjurer estoit que Victoire, fille du Styx, fut favorable à Jupiter en la bataille contre les géants; et, pour récompense, Jupiter luy octroya que les dieux jurants par sa mère Styx, il leur seroit impossible de fausser leur serment. *Vide Serv.* VI, *Æneid.* » (*Alph. de l'auteur.*)

[51] Empêchés à la décision de tant d'affaires et controverses d'importance.

[52] * Ce Presthan, roi des Perses, est Laurent de Médicis, protecteur de la république de Florence. L'auteur l'appelle ici, et au dernier chapitre du livre II (voyez le commentaire historique de ce chapitre), *roy des Perses*, à cause de son immense commerce avec l'Inde. Lorsque Soliman menaçoit l'Italie du pillage, Laurent de Médicis eut l'adresse de conjurer cet orage par des négociations. « Un intérêt commun, dit Anquetil à l'an 1543, réunissoit François Ier et Soliman contre Charles-Quint; mais on n'avoit pas encore vu les lis joints aux croissants dans les armées. Ce phénomène apparut devant Nice, dernier asile du duc de Savoie. Les François, commandés par le jeune comte d'Enghien, l'attaquèrent par terre, pendant que leurs galères, mêlées à celles des Turcs, sous le commandement de Barberousse, roi d'Alger et amiral du sultan, la bloquoient par mer. La ville fut aisément prise, mais le château, situé au sommet d'un roc, également inattaquable à la mine et au canon, résista, et le commandant fit si bien, qu'il donna le temps à du Guast, à Doria, et aux troupes envoyées par le pape, de le venir dégager. L'amiral ottoman se plaignit avec hauteur que les François se conduisoient très mollement (*c'est à quoi peut-être les* couilles molles, *plus bas, font aussi allusion*) dans ce siége...; il les

de Sultan Solyman[53] empereur de Constantinople. Nous avons clos le passaige entre les Tartres[54] et les Moscovites. Nous avons respondu a la re-

abandonna fort mécontent, et alla décharger sa colère sur les côtes de la Catalogne et du royaume de Valence. En retournant à Constantinople, il pilla celles de la Calabre et emmena dix mille captifs. Les autres parages de l'Italie furent garantis de ce fléau par du Guast, général de l'empereur, qui occupoit les villes maritimes. » Et sans doute aussi par Laurent de Médicis, à cette époque comme aux deux autres. Au lieu de *Presthan*, on lit *Prestre Jehan*, dans une *Plainte* de Cretin sur le trépas de feu maistre Jehan Branconnier, dit *Lourdault*, chantre, laquelle ne se trouve pas dans les éditions anciennes de ses œuvres, mais qui a été imprimée dans l'esprit des journaux du mois de mai 1779, d'après un manuscrit des Feuillants de la rue Saint-Honoré :

J'aymasse mieulx qu'elle eust pri ou deffaict
Le prestre Jehan, le Turc, ou le Souldan.

53 « L'an 1536, dit l'abbé de Marsy, il se donna une bataille sanglante proche la ville de *Betelis*, entre l'armée de Soliman, empereur des Turcs, et celle du sophi Thaamas. Les Turcs y perdirent cent mille hommes. Cet échec fut cause de la paix arrêtée entre Soliman et le sophi. Voyez la lettre première de Rabelais. » Mais voyez la note précédente.

54* Apparemment par la conquête du royaume et de la ville de *Casan* sur les Tartares par les Moscovites, en 1550; laquelle donna lieu à ceux-ci, en 1554, de s'emparer aussi du royaume et de la ville d'*Astracan* sur les mêmes Tartares, qui jusque-là s'étoient vantés que la Moscovie leur étoit ouverte par cent passages différents. Dès l'année 1525, le czar Basile avoit déja fait bâtir sur le Volga, à l'embouchure de la *Sura*, la forteresse de Wasiligorod, pour tenir en bride les petits Tartares, qui pourtant continuèrent de ravager la Moscovie jusqu'au tems dont parle ici Rabelais. Voyez la *Vie du czar Jean Basilide*, liv. II, pag. 268, 271, et 272. *De rerum Moscoviticarum auctores varii*. Francofurt., in-fol., 1600, et les Mémoires du règne de Pierre-le-Grand, à La Haye et à Amster., in-12, 1725,

queste du cheriph[55]. Aussy avons nous a la devotion de Guolgotz Rays[56]. L'estat de Parme est ex-

tom. I. pag. 60 et 61. Les nouvelles éditions ont ici *Tartares*, celles de 1553 et de 1626 *Tartres*, qui est comme on doit lire. De *Tartarus*, comme du latin barbare *tartarum* on a fait *tartre* dans la signification de cette partie terreuse du vin, laquelle s'attache au tonneau. Au chapitre LIX suivant, au lieu de *tartes*, Rabelais a dit *tartres*, de *tartula* fait de *torta*. (L.) — « Les Moscovites et les Tartares, dit de Marsy, ont eu dans tous les temps de grandes contestations au sujet de leurs limites. Dans le temps que Rabelais écrivoit, les Moscovites ayant conquis la ville de Casan, et ensuite le royaume d'Astracan, se fortifièrent si bien de ce côté-là, qu'ils fermèrent aux Tartares l'entrée de la Moscovie. » Un autre interprète, qui lit ici *Turcs* au lieu de *Tartres*, pense que l'auteur a peut-être entendu, par cette clôture, les montagnes septentrionales du Daghestan, qui, dit-il, jusqu'à la venue de Pierre-le-Grand, ont mis les Tartares de ces contrées à l'abri des incursions des Russes.

55* Le schérif Hassen, prince de La Mecque, appelé par excellence *le schérif* ou *le schérif des schérifs*, envoya, en 1514, au roi de Fez ses trois enfants, pour lui demander la permission d'aller combattre les chrétiens: ce qui leur ayant été accordé, ils levèrent une nombreuse armée, à l'aide de laquelle ils s'emparèrent de la côte d'Afrique. Mais cette permission demandée ne seroit-elle pas la requête dont entend ici parler l'auteur?

56* Aussi avons-nous fait à celle de Guolgotz Rays, c'est-à-dire de *Dragut Rays*, fameux corsaire qui désoloit vers ce temps-là la Méditerranée. « Dragut, amiral ottoman, dit Anquetil, à l'année 1552, parut devant Naples, avec trois cents voiles, resta huit jours à vue, attendant l'effet des iutelligences que San-Severino disoit avoir dans la ville. Mais celui-ci, qui devoit joindre les Turcs avec vingt-cinq galères chargées de troupes fournies par le roi, tarda trop, et rencontra l'amiral turc, lorsqu'il se retiroit. Les deux flottes réunies battirent le vieux Doria, qui venoit au secours du vice-roi. Le seul fruit que Dragut recueillit de cette victoire, fut la liberté de piller inhumainement les côtes de Sicile: de mettre les chrétiens à sa *dévotion*, de pénétrer même dans l'île, et d'en emmener plus de dix

pedié, aussi est celluy de Maydenbourg[57], de la Mirandole et de Africque. Ainsi nomment les mortels ce que sus la mer Mediterranee nous appellons *Aphrodisium*[58]. Tripoly[59] ha changé de maistre par maleguarde. Son periode estoyt venu.

Icy sont les guascons reniants, et demandants restablissement de leurs cloches[60].

mille esclaves. » *Golgotha* en hébreu signifie *crâne*, qualité bien applicable à un forban. Le nom de *Guolgotz* en viendroit-il, ou seroit-ce le même que celui de *Dragut*, par corruption? « Jupiter, dit un interpréte, répondoit visiblement à sa dévotion, sur-tout quand, en 1552, ce Dragut mit en déroute l'armée navale d'Espagne. »

[57] De Marsy lit *Midelbourg*, qui est la capitale de l'île de Walcheren et de la Zélande; mais ce pourroit être plutôt *Magdebourg*, ville et duché de la Basse-Saxe, car le *g* se change en *y* ou *i*.

[58] Ville d'Afrique, en Barbarie, appelée par les uns *Africa*, et par d'autres *Aphrodisium*.

[59]* Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, à qui l'empereur avoit donné cette ville, furent forcés, par trahison, de la rendre à Dragut-Rays, amiral de Soliman II, qui l'assiégea en s'en empara en 1551.

[60]* Le roi François I[er] avoit introduit la gabelle dans toute la Guienne. Le peuple, particulièrement les paysans, qui ne s'acoommodoient pas de cet impôt, prirent le tems que le nouveau roi Henri II étoit en Piémont avec la plupart de ses forces: ils entrèrent en foule et en armes dans Bourdeaux, et y massacrèrent le lieutenant de roi de la province, Tristan de Monnins, parent du connétable. Cette rebellion intéressoit tròp le premier officier de la couronne, pour qu'il ne prît pas bientôt des mesures pour la punir sévèrement. Le connétable s'approcha de Bourdeaux avec des troupes et une bonne artillerie, l'an 1549, et s'en étant fait ouvrir les portes par la seule terreur de son nom, entre autres peines infamantes qu'il imposa à ceux de la ville, il leur ôta toutes leurs cloches; et ce ne fut qu'à

En ce coing sont les Saxons, Estrelins[61], Ostrogots et Alemans, peuple jadis invincible, main-

trois mois de là qu'elles leur furent rendues avec leurs privilèges. Voyez Mézerai sur cette année-là. (L.) — C'est à cause de leur rebellion qu'il appelle les Gascons *reniants*. Voy. Garnier, tom. XXVI, pag. 214, Belleforest, pag. 486, et Anquetil, tom. IV, pag. 424, et sur-tout Bouchet, historien contemporain, f° 321 à 325, pour les détails de cette révolte et pour la punition des révoltés. On y lit que les cloches de Bordeaux furent abattues, que cent cinquante habitants furent mis à mort, que le grand prévôt de la connétablie les fit exécuter; qu'en « passant par Normande (*Marmande*), petite ville à quinze lieues de Bordeaux, il fit pendre et étrangler huit des habitants de ladite ville, les aucuns à leurs fenestres, et les autres *aux clochers pour avoir sonné le toquesain*, et s'estre assemblez en armes avecq enseignes desployées, contre le roi et ses officiers, et *fit abattre les cloches des clochers de ladite ville*. Et au retour de Bourdeaux, ledit Baron prevost susdit, passant par Angoulesme, fit brusler le vicaire de Crescent, pour avoir assemblé la commune contre le roy et ses officiers, et contraint laditte commune se mettre en armes, ayant ledit prestre ung bonnet vert, ung plumar, chausses de bleu découppées, grande barbe, et espée à deux mains. Aussi fit mettre sur la roue un nommé Talemaigne, couronnal desdites communes, avecq sa *couronne* sur la teste. » Comme si *couronnal* venoit de *couronne*, tandis qu'il vient de *columpna*, colonne, d'où nous avons fait *colonnel*. « A Bordeaux, dit Anquetil, les mutins forcèrent des conseillers du parlement à monter la garde, et à paroître parmi eux habillés en matelots, la pique à la main. Le roi ne jugea pas à propos d'opposer d'abord la force à cette révolte, et envoya à Bordeaux des lettres patentes, par lesquelles il promettoit aux communes de leur faire justice sur les concussions des officiers de la gabelle. Ces lettres appaisèrent la populace, qui rentra dans l'ordre. Le parlement, dont la violence avoit interrompu les fonctions, les reprit alors et condamna les séditieux, les uns au bannissement et aux galères, d'autres à la potence et à la roue. Un bourgeois nommé La Vergne, convaincu d'avoir sonné le premier le tocsin pour ameuter la populace, fut tiré à quatre chevaux. Pendant ces exécutions,

tenant aberkeids[62], et subjuguez par ung petit homme tout estropié. Ilz nous demandent van-

le roi, craignant que l'esprit de révolte ne fût pas suffisamment étouffé, fit partir deux corps de troupes, commandés, l'un par le duc d'Aumale, l'autre par le connétable de Montmorency. Celui-ci, personnellement piqué de la mort de Moneins, son parent, fit sentir à la ville de Bordeaux les effets de son ressentiment...; il désarma les habitants, forma un tribunal de maîtres des requêtes *qu'il avoit amenés*, et de quelques conseillers des parlements d'Aix et de Toulouse, et ordonna d'instruire le procès des rebelles...; *on dépendit les cloches*... En quittant Bordeaux, il parcourut la Guienne, l'Angoumois, la Marche, la Saintonge, précédé par le prévôt des maréchaux et par des archers. Il traversoit les villes et les villages, cassoit les privilèges, *faisoit dépendre et briser les cloches*, qu'il envoyoit dans les ports de mer pour en faire des canons, et imposoit des amendes. Presque tous les lieux de son passage restèrent quelque temps marqués par des fourches patibulaires, où il avoit fait attacher *prévôtalement* ceux qui avoient joué quelque rôle dans la sédition... Pendant ces exécutions, la cour donnoit des fêtes à Lyon et à Saint-Germain-en-Laye. » Voyez le commentaire historique.

[61] Les villes anséatiques, situées à l'est de la France, de l'Angleterre, et des Païs-Bas. (L.) — Pour *Osterlings*. Ce nom, qui signifie proprement les habitants de l'*est*, qu'on dit *ost* en allemand, est celui que les négociants des villes anséatiques prirent, quand ils se furent confédérés vers la fin du XII[e] siècle. Leur principale maison etoit à Anvers, et s'appeloit l'hôtel des *Osterlins*.

[62*] Ce *petit bonhomme tout estropié*, c'est l'empereur Charles V qui, tout estropié qu'il étoit par les gouttes depuis plusieurs années, tenoit en ce temps-là les Allemands sous le joug, depuis la victoire qu'il avoit remportée sur les protestants à Mulberg, l'an 1547. Les notes sur le quatrième livre de Rabelais, attribuées à Rabelais luimême, nous donnent pour allemand le mot *aberkeids*, qu'on lit ici dans toutes les éditions que j'ai vues, et elles l'expliquent par *vilifiez, baffouez*. Mais ce n'est pas un mot allemand, et encore moins doit-il avoir la signification que ces notes lui attribuent; cé qui peut faire douter avec raison que Rabelais en soit l'auteur. *Aber-geiss*,

geance, secours, restitution de leur premier bon sens[63], et liberté anticque. Mais que ferons nous

car c'est comme on doit lire, est un composé de l'allemand *haber*, qui veut dire *de l'avoine*, et de *geiss*, qui signifie *une chèvre*. Et ce mot, qui proprement veut dire une *chèvre à avoine*, désigne une espèce de toupie, dont les petits garçons s'amusent en Allemagne, et particulièrement à Strasbourg, où Rabelais pouvoit avoir fait quelque séjour. Elle est de bois de chêne, les plus grosses ont quatre ou cinq pouces de diamètre, et les moindres trois bons pouces, avec une queue grosse et longue à proportion. La tête, qui est ronde et creuse, est par-dedans godronnée de poix noire qu'on y a versée par une ouverture pratiquée à l'un des côtez, et grande et quarrée comme un dé à jouer. On tortille à l'entour de cette queue une fiscelle comme aux toupies françoises; on fait passer la queue dans sa *clef*, faite comme une férule de collège, et percée en forme d'anneau dans sa partie plate, et le reste de la fiscelle est passé à travers un petit pertuis fait exprès dans un des côtez de cette espèce d'anneau. Ensuite celui qui veut faire jouer la *habergeiss* empoigne de la main gauche ce bout de fiscelle, et de l'autre le manche de la clef, et à l'instant même écartant de roideur ses deux bras, la corde qui vient à se dévider fort vite, chasse hors de la clef la *habergeiss*, et la jette sur sa queue à terre, où pendant assez de tems elle fait un bruit capable d'épouvanter ceux qui n'en sauroient pas la cause. C'est à ce jouet puéril que Rabelais compare ici les Allemands, que de son tems l'empereur Charles V faisoit aller comme des toupies, mais qui surent bientôt recouvrer leur liberté. (L.)

Maintenant fouettés comme une toupie. L'abbé de Marsy substitue *baffouez* à *aberkeids* dans le texte, et en note, adopte la correction et l'explication de Le Duchat; mais il se moque assez plaisamment de la description minutieuse qu'il donne de la toupie d'Allemagne. « Le Duchat, dit-il, prétend qu'*aberkeids* n'est point un mot allemand, et lit *aber-geiss*, qui signifie *toupie*. Il part de là pour faire une description des toupies d'Allemagne que tout le monde connoît. Il donne les dimensions exactes de cette rare machine; il n'oublie ni la queue *grosse et longue*, ni la tête *ronde et creuse*, ni la clef faite comme *une férule de collège*, ni même la *fiscelle*. C'est, dit-il,

de ce Rameau[64] et de ce Gualland, qui caparassonnez[65] de leurs marmitons, suppous et astipu-

à ce jouet puéril que Rabelais compare ici les Allemands, que l'empereur Charles V faisoit aller comme des toupies. » On lit dans l'Alphabet de l'auteur : « *Aberkeids* en allemand, rendus vils, mesprisés, mocqués, domptés, et mattés ; ce qui arriva pour lors aux Allemands, que Charles V défit en bataille avec le duc de Saxe et le landgrave de Hesse, qu'il contraignit de lui demander pardon à genoux, ainsi que rapporte Sleidan au dix-neuvième livre ; l'auteur appelle cet empereur un petit homme tout estropié, pource qu'il estoit sujet aux goutes, et avoit des nodosités aux jointures des pieds et des mains. » On lit en effet *aberkeids* dans toutes les éditions, excepté dans les deux de Le Duchat, qui n'a pas craint de remplacer cette leçon par celle d'*aber-geiss*. Pour nous, nous avons cru devoir conserver l'ancienne leçon, qui est aussi celle de l'édition de 1552. Mais cette leçon est évidemment corrompue : *keids* n'est pas un mot allemand. Le Duchat a très bien restitué ce mot, en y substituant *geiss*, chèvre. C'est de *geiss*, chèvre, qu'on a fait aussi *geissel*, fouet, discipline, fléau, dans un sens analogue à celui d'une toupie qu'on fouette ; et *haber* ou *hafer*, qui vient du latin *avena*, par le changement de *n* en *r*, et de *v* en *b* ou en *f*, signifie en effet avoine. Mais comme alors *aber-geiss* signifieroit *chèvre d'avoine* ou *chèvre à avoine*, comme le dit Le Duchat, et que nous ne voyons pas le rapport qu'il y a entre ces deux mots et la toupie, nous pensons que le premier a été corrompu comme le deuxième, qu'il faut substituer *eber*, verrat, sanglier, à *haber*, avoine, et au lieu d'*aberkeids* ou d'*aber-geiss*, lire *ebergeiss*, pourceau-chèvre : ce nom nous semble mieux convenir à une toupie ronflante, qui imite en effet le cri du porc et de la chèvre. C'est à cause d'un cri ou bruit semblable, qu'on appelle *treue* ou *truie*, dans notre Sologne, un bout de latte dentelé et attaché à une ficelle que les enfants font tourner rapidement autour de la main ou autour de la tête ; et c'est ainsi que le mot allemand *eberhirsch*, pourceau-cerf ou sanglier-cerf, a été composé. Le Duchat s'est donc permis à tort de substituer dans son texte *aber-geiss* à l'ancienne leçon, qu'il n'avoit corrigée qu'à moitié ; et il nous semble évident qu'il faut lire *ebergeiss*. Nous laissons cependant

lateurs[66], brouillent[67] toute ceste academie de Paris? J'en suis en grande perplexité. Et n'ay encore resolu quelle part je doibve encliner.

aux éditeurs qui nous succèderont à substituer cette leçon à l'ancienne que nous conservons, parcequ'elle a pour elle l'autorité de toutes les éditions antérieures à celles de Le Duchat, et qu'il nous semble qu'il faut attendre qu'une leçon ou correction nouvelle ait obtenu aussi la sanction de l'autorité, c'est-à-dire le suffrage de la critique, pour se permettre de l'introduire dans un texte. Un interprète qui radote presque toujours, et qui ne mériteroit pas même d'être cité, si nous ne donnions pas une édition *variorum*, a adopté avec de Marsy et M. D. L. la leçon *aber-geiss* de Le Duchat; mais il fait venir ce mot « de l'allemand *aber*, qui, dit-il, signifie mais, et de *geis*, qui signifie bouc ou chèvre; c'est-à-dire, mais maintenant réduits à la condition des bestiaux! » Et il croit avoir expliqué Rabelais! Il fait encore cette remarque sur le *petit homme estropié*: « Ce petit homme estropié est *vraisemblablement*, dit-il, Charles-Quint, qui soumit ces peuples malgré *ses gouttes* et ses infirmités; l'auteur l'appelle *petit*, sans doute à cause de sa politique hypocrite et mensongère. »

63 Les bons et généreux sentiments qui leur étoient naturels. (L.)

64* Pierre *Ramus*, ou La Ramée, professeur en philosophie et aux mathématiques dans le collège royal, et Pierre Galland, principal du collège de Boncourt; celui-ci grand sectateur de la philosophie d'Aristote, et adversaire de Ramus qui l'avoit attaquée de nouveau l'an 1550. Voyez la *Vie de Ramus* par Thomas Freigius, page 34. (L.) -- « Pierre Galland, ajoute Le Duchat dans une note de la *Satyre Ménippée*, pag. 200, tom. II, étoit principal du collège de Boncourt: il mourut en 1559. Il étoit fait en dépit des Muses et des Grâces, dit Joachim de Bellay, qui le dépeint aussi comme torticolis, dans la même satire (celle de M. Pierre du Coignet, sur la *pétromachie* de l'université de Paris):

L'ung gist en terre tout honteux,
L'autre en ha le col tout boiteux.

Galland fut jusqu'à sa mort l'un des plus rudes et implacables adversaires de Ramus, qui se mit à combattre les principes d'Aristote ou

Tous deux me semblent aultrement [68] bons compaignons et bien couillus [69].

de l'ancienne philosophie, vers l'année 1543. Rabelais, qui parle du désordre que leurs opiniâtres démelés apportoient de nouveau dans l'académie de Paris; en 1551, introduit Priape qui conseille à Jupiter de faire de ces deux hommes la même chose qu'il avoit faite autrefois du chien et du renard, fées de la fable: d'un côté les destins vouloient que ce renard ne pût jamais être pris, et de l'autre le chien devoit prendre toutes les bêtes qu'il couroit. Il arriva que ces deux animaux se rencontrèrent; de sorte que pour accorder les destins contraires en ce fait, Jupiter n'avoit point trouvé d'autre expédient que de changer en pierre le chien et le renard (c'est-à-dire *Petrus Ramus* et *Petrus Gallandius*). Pasquier trouve que c'est ici le meilleur endroit de tout l'ouvrage de Rabelais, et il fait le même jugement de ce qu'écrivoit sur le même sujet, peu après Rabelais, Joachim du Bellay, dans sa *Pétromachie*, où il établit pour juges, entre Pierre Ramus et Pierre Gallandius, la statue de Pierre du Cuignet ou du Coignet, et celle de Pasquin, assistées de quantité d'auteurs ou de personnes célèbres, qui tous avoient porté le nom de *Pierre*, comme *Pierre* Lombard, *Pierre* Fayfeu, *Pierre* Pathelin, et *Pierre* de Cornibus. » « Ce *Rameau*, dit l'abbé de Marsy, est Pierre *Ramus*, ou La Ramée, grand adversaire d'Aristote. Pierre *Galand* étoit zélé péripatéticien. Les nouvelles opinions de Ramus causèrent de grandes rumeurs dans l'université de Paris. Galland écrivit contre lui avec beaucoup d'emportement. Dans une de ses critiques il compare les écrits philosophiques de Ramus aux livres du Pantagruel qui ne sont bons, dit-il, que pour amuser. Rabelais se venge bien ici de ce trait satirique; il épargne encore moins Ramus, qui, peut-être, avoit *médit, mesescript, et aboyé*, contre le Pantagruel, comme contre Aristote. » « Petrus Ramus et Petrus Gallandus, dit Bernier, page 49, ne se sont pas fait une plus forte guerre, qu'ils l'ont faite à notre docteur: aussi ne les a-t-il pas épargnés; car c'est d'eux qu'il parle dans le prologue du livre IV, où il demande ce qu'on fera de ce Rameau et de ce Galland qui ont troublé toute l'université, et où il métamorphose ces deux Pierres en deux animaux pétrifiés assez spirituellement. » Ramus avoit pour protecteur le cardinal de Lorraine:

L'ung ha des escus au soleil[70], je dy beaulx et tresbuchans : l'aultre en vouldroyt bien avoir[71].

c'étoit assez pour exciter le malignité de Rabelais contre lui. Voyez le commentaire historique.

[65] Ayant à leur tête leurs écoliers, comme en ce tems-là les présidents portoient en tête le mortier en guise de marmite. (L.) — « C'est-à-dire entourés pour l'ornement, comme d'un *caparaçon*, « pompeusement environnés des cuistres et des suppôts de leurs colléges, » dit l'abbé de Marsy.

[66] Le mot *astipulateur* (*adstipulator*), dit encore de Marsy, signifie proprement caution, garant, et quelquefois témoin.

[67] Si jamais Ramus brouilla l'académie de Paris, ce fut uniquement par les leçons qu'il faisoit dans le collège de Cambrai; car de sa vie il n'écrivit contre pas un de ses adversaires, pas même contre Pierre Galland; quoique celui-ci dans sa réponse à certaine harangue de Ramus, eût dit à cet honnête homme toutes les duretez que pouvoit lui fournir un fond de bile qui naturellement dominoit en lui. Au feuillet 9, tourné de cette harangue (*de cette Réponse*), imprimée in-4° chez Vascosan, 1551, Pierre Galland avoit employé les paroles suivantes : « Melior pars eorum qui hasce tuas « nugas leotitant, Rame (ne hinc tibi nimium placeas) non ad fruc- « tum aliquem ex iis capiendum, sed veluti vernaculos ridiculi Pan- « tagruelis libros ad lusum et animi oblectationem lectitant. » Rabelais s'en vange ici, mais fort légèrement. (L.)

[68] Au demeurant.

[69] Couillu, de *cucullutus*. On a dit aussi *couillaud* dans la même signification de *bon compagnon*, parcequ'ordinairement ce sont de bons drôles que ces *couillauds*, quoiqu'on ne les appelle de la sorte qu'à cause qu'ils ont la tête couverte d'une espèce de *coule*, lorsqu'ils servent dans l'église les chanoines dont ils sont les valets. Voyez le Dictionnaire françois italien d'Oudin, lettre C. *Couillus*, opposé à *coïons*, peut aussi signifier ici *gens de cœur*. (L.)

[70*] Ramus qui étoit riche. (L.)

[71*] Rabelais semble taxer ici Pierre Galland de n'avoir écrit contre Ramus en faveur de l'ancienne philosophie qu'en vue de s'acquérir des patrons qui l'enrichissent. (L.)

L'ung ha quelcque sçavoir, l'aultre n'est ignorant.

L'ung aime les gens de bien, l'aultre est des gens de bien aimé.

L'ung est ung fin et cauld regnard, l'aultre mesdisant, mesescripvant et abayant contre les anticques philosophes et orateurs [72], comme ung chien. Que t'en semble? Diz grand vietdaze Priapus? J'ay maintesfois trouvé ton conseil et advis equitable et pertinent.

..... Et habet tua mentula mentem [73].

Roy Jupiter, respondit Priapus, defeublant son capussion [74]; la teste levee, rouge [75], flamboyante

[72] Aristote et Cicéron. Voyez la réponse de P. Galland à la harangue de Ramus, au feuillet 55 de cette réponse. (L.) — Ce trait est contre Ramus qui, dans cette harangue, avoit parlé contre Aristote et Cicéron.

[73] Comme l'antiquité vénéroit un dieu que les Grecs appeloient *Nous*, esprit, et les Romains *Mens*, ce jeu de mots est fondé, et tient à ce qu'en effet *mentula* est le diminutif de *mens*, et signifie *le petit esprit*, *l'esprit*, même le *saint esprit*, car les anciens donnoient le nom de *bonus dæmon*, et même, comme on le voit dans Martial, liv. VI, ép. LXXIII, l'épithète de *saint* à Priape, et nous donnons aussi ce titre à *saint Foutin*, à *saint Greluchon*, à *saint Guenolé*, *etc.*, auxquels le peuple rend encore le même culte parcequ'on les représente avec le même attribut. C'est là le paraclet ou consolateur des femmes qui ne peuvent pas avoir d'enfants. Sur une cornaline, on voit une figure assise, ayant un Priape monstrueux vers lequel elle approche l'oreille, comme pour entendre, et comme si elle vouloit dire : *Et habet mea mentula mentem*. Voyez la note 110.

[74] Capuchon. Les anciens ont représenté quelquefois Priape avec

et asseuree, puisque l'ung vous comparez a ung chien abayant, l'aultre a ung fin freté[76] regnard, je suis d'advis que, sans plus vous fascher ne alterer, d'eulx faciez ce que jadis feistes d'ung chien et d'ung regnard. Quoy? demanda Jupiter. Quand? Qui estoyent ilz? Ou feut ce?

le capuchon, sans doute parceque c'étoit un symbole du prépuce, et parcequ'il favorisoit les débauches de nuit, comme on le voit dans Juvénal, sat. VI, vers 118, et VIII, vers 145.

[75] Les anciens donnoient encore à Priape le titre de *custos ruber*.

[76] C'est *freté* qu'il faut lire, conformément aux éditions de 1553, 1600, et 1626 (*et de* 1552), et non pas *frère*, comme on lit dans celles de 1573, 1584, et 1596, que les nouvelles ont suivies. *Freté* signifie *rompu* à toutes sortes de ruses et de malices, et ce mot vient de *fractatus* fait de *fractare*, augmentatif de *frangere*: d'où vient qu'en termes de blason *freté* signifie des *bâtons rompus*. On a même dit *rompu* en cette signification de *freté*, et Brantôme qui, page 378 du tome I de ses *Dames galantes*, qualifie de *bon rompu* le faux prophète Mahomet, parle en même termes du roi Louis XI, page 435 du tome II de ses *Hommes illustres françois*. Du reste, quoique *freté* ne se trouve pas en ce sens dans nos vieux dictionnaires, pas même dans ceux qui ont suivi immédiatement le tems de Rabelais, on n'a pas laissé de l'employer encore plusieurs années depuis notre auteur; et Bèze, liv. III de son *Histoire ecclésiastique*, page 231 du tome I, appelle par allusion *fin freté* un nommé *Freté*, greffier criminel, que les catholiques avoient donné pour espion aux huguenots de Paris, en l'année 1560. Ant. du Pinet, liv. XXXIV, chap. VIII de sa traduction de Pline, a dit aussi dans le même sens un *fin freté* page. A Metz on appelle *fratins* les échalats rompus de vieillesse, et il n'est pas jusqu'au *fretin*, en termes de marée, qui, originairement, ne regarde que le seul merlus, que les Allemands appellent *stok fisch*, et qu'ils n'appellent de la sorte que parceque tout merlus, en l'état qu'on le vend, est sans tête, et une espèce de *tronc*. De là vient même qu'on appelle *fretin* le menu peuple destitué de *chef*. (L.) — *Fretin* signifie primitivement le menu poisson. Ce mot est dérivé

O belle memoire! respondit Priapus. Ce venerable pere Bacchus, lequel voyez ci a face cramoisie, avoyt, pour soy venger des Thebains, ung regnard fee, de mode que quelcque mal et dommaige qu'il feist, de beste du monde ne seroyt prins ne offensé.

Ce noble Vulcan avoyt d'ærain Monesian 77 faict ung chien, et a force de souffler l'avoyt rendu

de *frai*, *frayer*, et non pas de *fractus*, rompu; et *frai* vient de *frictus quia pisces affrictu coeunt*. L'auteur compare ici la provision de ruse et de malice du renard au fretement et équipement d'un vaisseau.

77* Cet adjectif doit être dérivé de *Monesi*, nom d'un peuple de l'Aquitaine, dont on reconnoît le nom dans celui de *Moneins* près de Pau. On trouve encore dans le voisinage de cette petite ville des mines de cuivre. Cette fable est tirée de Pollux, livre V, chapitre v. La voici : « Vulcanus canem e monesio ære fabricatum, anima « indita, Jovi dono dedit. Hic verò Europæ. Illa Minoi. Minos Pro« cridi. Procris Cephalo. Natura autem inevitabilis erat quemad« modum et vulpes teumesia capi per fatum non poterat, et ob hoc « ambo in lapides mutati sunt hic quidem, ne vulpem, quem capi « fata nolebant, caperet. Hæc verò, ne canem effugeret inevitabi« lem. » De Marsy a remplacé *monesian* par *monnoyé;* le nom de *Monesi* doit avoir la même étymologie que celui du *portus Herculis monæci*, qui est aujourd'hui Monaco, et être composé par conséquent du grec *μόνος οἶκος*, sans doute parceque Hercule y avoit un petit temple en airain unique, ou pour lui seul. C'est pour la même raison que Minerve étoit surnommée *Chalciœcus*, maison d'airain. Ainsi *monesi* est pour *monœci*, et *monesius* pour *monœcius*. Nous développerons ces deux belles origines dans notre *Géogr. archéol. des Gaules*. Ce *noble Vulcan*, qui étoit c... et boiteux, est, comme nous l'avons dit, le noble c... Maulevrier le boiteux; son chien d'airain est Diane de Poitiers ; Jupiter est François Ier ; le père Bacchus est Jean de Brosse, son renard est la duchesse d'Étampes; les Thébains sont les François. Voyez le commentaire historique.

vivant et animé. Il le vous donna; vous le donnastes a Europe, vostre mignonne; elle le donna a Minos, Minos a Procris, Procris enfin le donna a Cephalus. Il estoyt pareillement fee, de mode que, a l'exemple des advocats de maintenant, il prendroyt toute beste rencontree, rien ne luy eschapperoyt. Advint qu'ilz se rencontrarent. Que feirent ilz? Le chien par son destin fatal doibvoyt prendre le regnard; le regnard par son destin ne doibvoyt estre prins.

Le cas feut rapporté a vostre conseil. Vous protestates non contrevenir aux destins. Les destins estoyent contradictoires. La verité, la fin, l'effet de deux contradictions ensemble feut declairé impossible en nature. Vous en suastes d'ahan. De vostre sueur tumbant en terre nasquirent les choux cabus[78]. Tout ce noble consistoire, par

[78]* Il n'est rien de si âpre au goût que l'est la sueur, ni rien qui altère comme les choux cabus, soit à la mouelle de bœuf pour les jours gras, ou conficts à l'huile pour les jours maigres : témoin ce que dit ailleurs Rabelais, que si les gastrolâtres buvoient après avoir mangé de ce mets, ou le diable les emportoit, ou la mort les attendoit à quatre pas de là. Ces choux cabus ou pommez sont les choux blancs. Or, comme c'est un manger fort fade, il est sûr que pour pouvoir s'en accommoder on est d'autant plus obligé de les faire bien poivrer et saler, que le chou étant composé d'une infinité de feuilles fort épaisses entassées les unes sur les autres, le sel ni les épices ne pourroient le pénétrer si l'on n'y en mettoit abondamment. (L.) — Le Duchat laisse toujours l'esprit de l'auteur pour ne s'attacher qu'à la lettre. Ces *chous cabus*, ou pommés, qui naquirent de la sueur de Jupiter, sont les deux maîtresses de François I[er] et leurs

default de resolution categoricque, encourut alteration mirificque, et feut en icelluy conseil beu plus de soixante et dix huict bussards de nectar [79]. Par mon advis vous les convertistes en pierres [80]. Soubdain feust hors toute perplexité; soubdain feurent tresves de soif criees par tout ce grand Olympe. Ce fut l'annee des couilles molles [81] pres Teumesse [82], entre Thebes et Chalcide.

A cestuy exemple, je suys d'opinion que petri-

maris, dont il a fait la fortune, en suant *d'ahan*, lui et la France, pour les enrichir.

[79] Ce nombre est remarquable. C'est ainsi qu'il supplie, au frontispice du tiers livre, les lecteurs soy reserver a rire on *soixante et dix huitiesme* livre. « Nectar, dit l'Alphabet, est le breuvage des dieux tant célébré par les poëtes. Il est composé d'une particule privative, et de κτείνω, je tue; c'est-à-dire, nectar est une boisson qui empêche d'être tué et de mourir. Tout ainsi qu'ambroisie est la viande des dieux, qui prive de mortalité ceux qui en mangent. »

[80] C'est là où en vouloit venir l'auteur, qui, lassé des sarcasmes de Ramus et de Galand, conclut à ce qu'ils soient métamorphosés en pierres, c'est-à-dire réduits à l'inaction, et à un silence perpétuel.

[81] C'est-à-dire, cette métamorphose arriva l'année des c. molles. Cette année malheureuse, ainsi nommée par le dieu Priape lui-même, est donc une année de cocuage. C'est l'effet naturel de la publication générale des *trèves de soif*, qui furent alors criées. On ne buvoit plus de vin, de là les c. molles.

[82] Pausanias, dans ses *Bœotiques*, rapporte cette fable, et après lui Cæl. Rhod. liv. XVII, chap. XXVIII de ses *Anciennes leçons*. (L.) — On lit, en effet, cette fable dans Pausanias, liv. IX, chap. XIX. « On fait aussi un conte, dit-il, sur un renard de Teumesse, qui servoit d'instrument à la vengeance de Bacchus irrité contre les Thébains. Ce renard, dit-on, alloit être pris par un chien que Diane avoit donné à Procrys, lorsque le chien et le renard furent changés en pierres. » Ce renard et ce chien de Procrys sont fort célèbres dans la fable.

fiez ces chien et regnard. La metamorphose n'est incongneue[83]. Touts deux portent nom de Pierre. Et parceque, selon le proverbe des Limosins, a faire la gueule d'un four sont trois pierres necessaires, vous les associerez a maistre Pierre du Coingnet[84], par vous jadis pour mesme cause pe-

Ovide, Ant. Liberalis, et Suidas en parlent, mais différemment; et on trouve l'explication de cette fable dans Paléphate. Ovide dit, en parlant de ce chien et de ce renard changés en pierres :

.... Medio, mirum, duo marmora campo,
Aspicio; fugere hoc, illud latrare putarès.

[83] Puisqu'il y en avoit eu déja une semblable. Ainsi c'est *incongneue* qu'on doit lire, conformément aux trois éditions de Lyon, et à celle de 1626, et non pas *incongrue*, comme on lit dans celle de 1553 que celle de 1596 et les nouvelles ont imitée. (L.) — On lit *incongnue* dans l'édition de 1552.

[84]* Pierre de Cugnières, chevalier, conseiller et avocat-général du parlement de Paris sous le règne de Philippe de Valois, s'étoit opposé vigoureusement et avec quelque succès aux entreprises que le clergé de son tems faisoit continuellement sur l'autorité royale. Il ne tint pas aux ecclésiastiques de perdre cet honnête homme, mais en vain. Aussi s'en prirent-ils à sa mémoire, et firent faire incontinent après la mort de Pierre de Cugnières, dans la plupart des églises les plus fréquentées des marmousets de pierre, auxquels on donna le nom de *Pierre du Coingnet*, parcequ'on les plaçoit dans des *coins*. A les entendre ces impertinentes statues représentoient l'impie Pierre de Cugnières; et comme aussi, à leur dire, ç'avoit été en son tems un ennemi de l'église, un réprouvé, il y avoit du mérite à baffouer ses statues de quelque manière que ce fût. De là vient qu'à Notre-Dame de Paris, sous le semblant de présenter des chandelles à la statue de Pierre du Coingnet, comme on en présente aux images des saints, on lui éteint contre le nez les cierges, qu'on ne veut plus qui brûlent. (*Contes d'Eutrapel*, chapitre I.) Et comme il n'est pas possible qu'en faisant servir à cet usage cette ridicule figure elle ne soit bientôt devenue extrêmement barbouillée, de là

trifié. Et seront en figure trigone[85] equilaterale on grand temple de Paris, ou on milieu du par-

vient encore que pour bien exagérer la laideur de quelqu'un, on disoit, il y a déja plus de deux cents ans, qu'il étoit *plus laid que M. Pierre du Coignet.* Voyez la grande nef des fous, imprimée l'an 1499, fol. 36. (L.) — C'est une allusion au célèbre Pierre de Cugnières, qui, soutenant devant Philippe de Valois, en 1329, que la juridiction ecclésiastique étoit une usurpation sur les droits des souverains, fut mis au nombre des hérétiques, et depuis surnommé par dérision maître Pierre de Cugnet, qui étoit le nom d'une petite statue de pierre qu'on voyoit encore du temps de Moréri et de Sauval, au chœur de l'église de Notre-Dame de Paris. Voyez Moréri au mot CUGNIÈRES, et Sauval, tome II, page 348. Pasquier l'appelle *Congnières,* et dit que les gens d'église, pour se venger de lui, « feirent mettre un marmot en un coin de Nostre-Dame de Paris, que nous appelons, par une rencontre et équivoque de surnom.... *maistre Pierre du Coingnet,* n'ayant toutes fois effacé le bien et utilité que ce grand advocat du roy, pourchassa à tous les siècles à venir. » « Il faut tousjours, dit l'auteur des *Contes d'Eutrapel,* cités par Le Duchat, forger un soubriquet à la pauvre vérité : tesmoin la statue ignominieuse de *maistre Pierre de Cugneres,* estant en l'église Nostre-Dame de Paris, vulgairement appelé *maistre Pierre du Coignet,* à laquelle par gaudisserie on porte des chandelles, le paillard, estant lors advocat général, soustint que le roy Philippe de Valois, son maistre, se devoit ressaisir du temporel ecclesiastic, pour estre le fondement d'iceluy mal executé, et seule cause de la dissolution des gens d'eglise, et empeschement du vray service de Dieu. Se dit que le jour de la donation de Constantin au pape Sylvestre, qu'aucuns ont voulu debattre, fut ouy une voix, disant *hodie venerunt in ecclesiâ seminari;* à cause de laquelle opinion non suyvie l'on a faict de sa statue un *marmouset:* encore que les cordeliers en leurs presches, faschez peut-estre d'estre forclos et incapables de tels biens, ayent soustenu maistre Pierre en son opinion. » Voyez les *Contes d'Eutrapel,* tome I, page 42. Voici encore ce qu'en dit Felibien, *Histoire de Paris,* tome I, pages 574 et 575 : « Philippe de Valois étant monté sur le trône, se trouva pressé de faire cesser les bruits excités de

vis posees ces trois pierres mortes[86], en office de exteindre avecques le nez, comme au jeu de Foucquet[87], les chandelles, torches, cierges, bougies et flambeaulx allumez; lesquelles viventes allumoyent couillonnicquement le feu de faction, simulté[88], sectes couillonnicques[89] et partialité en-

nouveau, à l'occasion des bornes de la juridiction ecclésiastique et civile. Pour juger ce différend il convoqua les évêques et les barons du royaume qui s'assemblèrent au palais du roy à Paris, le 8 décembre 1329. Le roy étant assis en son conseil, Pierre de Cugnières, chevalier et célèbre avocat parla pour le roi en faveur de la justice séculière; après quoi il remit entre les mains des évêques un mémoire de soixante-six articles, contenant les sujets de plaintes que l'on formoit contre les juges ecclésiastiques qui s'attiroient les causes mixtes, par violence, à force d'interdits et d'excommunications.... Le clergé demeura si indigné contre Pierre de Cugnières, que les jeunes clercs le nommèrent par dérision *maistre Pierre du Coignet*, et donnèrent son nom à une petite figure grotesque, placée dans un coin de l'église de Notre-Dame, et comprise dans une représentation de l'enfer, qui se voyoit alors à la clôture du chœur, sous le jubé. »

[85] Ayant trois angles à égale distance l'un de l'autre.

[86] Et ces trois figures de pierres, représentant ces trois Pierre morts, à savoir *Pierre* Ramus, *Pierre* Galland, et *Pierre* du Coignet, seront posées triangulairement, à égale distance, dans la grande église de Paris.

[87] De *foquettus*, diminutif de *focus*, d'où le françois *feu*. Voyez livre I, le chapitre des jeux de Gargantua. On y trouvera l'explication de celui-ci. (L) — Ce jeu consiste à s'enfoncer dans une des narines une poignée de filasse, à laquelle on met le feu. On éteint ce feu, ou du moins on en tempère l'action, en soufflant bien fort, soit de la bouche, soit de l'autre narine, qui est libre. En soufflant on dit *fouquet*, *fouquet*. Ce mot est dérivé de *focus*, feu.

[88] Haine ou inimitié cachée, couverte, secrète : du latin *simultas*.

[89]* Si, sous ombre que c'est Priape qui parle ici, on alloit prendre ce mot dans une signification obscène, on donneroit justement dans

tre les ocieux escholiers. A perpetuelle memoire[90], que ces petites philauties couillonniformes plustost devant vous contemnees feurent que condemnees. J'ay dict.

Vous leur favorisez, dit Jupiter, a ce que je voy, bel messer Priapus. Ainsi n'estes a touts favorable. Car veu que tant ilz convoitent perpetuer leur nom et memoire, ce seroyt bien leur meilleur, estre ainsi apres leur vie en pierres dures et marbrines convertis, que retourner en terre et pourriture.

Icy darriere, vers ceste mer Tyrrhene[91] et lieux circumvoisins de l'Appenin, voyez vous quelles

le piège que Rabelais a voulu tendre aux moines éclairez d'entre ses lecteurs. Ces sectes *couillonnicques* ne sont proprement autre chose que les différens ordres de moines ou *gens à cuculle*, chez lesquels règnent ordinairement des divisions sur des matières à peu près aussi importantes que celles qui partageoient alors l'Académie de Paris. (L.) — « A quoi, dit l'abbé de Marsy, il faut ajouter ici les docteurs de l'Université, qui portent aussi des espèces de *cagoules*. » C'est une manière adroite et énigmatique dont use l'auteur, pour reprocher à Ramus et à Galand de n'inspirer à leurs écoliers que l'amour des disputes scholastiques, et de la révolte.

[90] Afin que ce monument ridicule témoigne perpétuellement que ces petites querelles de *philautie* ou d'amour-propre, furent plutôt contemnées (méprisées) devant vous, que condamnées.

[91]* « La mer d'en bas, près de Rome. » (*Alphabet de l'auteur.*) Cette mer est la mer de Toscane, qui borne l'État Romain au couchant, et ces lieux circonvoisins de l'Appennin, indiquent les états du pape ou de l'Église; et les pastophores, qui étoient les pontifes du temple de Sérapis, en Egypte, figurent évidemment ici les papes et les membres du sacré collège et de la haute hiérarchie, qui excitoient

tragedies[92] sont excitees par certains pastophores[93]? Ceste furie durera son temps comme les

des tragédies, c'est-à-dire les affreuses barbaries que l'inquisition exerçoit en France sous Henri II. Voici ce qu'en dit Garnier, tome XXVI, p. 204: « On les sépara par bandes (les prétendus hérétiques condamnés aux flammes), et on alluma, dans la même soirée, des buchers sur le parvis de l'église Notre-Dame, à la Grève et dans la rue Saint-Antoine.... Le roi fut témoin de ces scènes d'horreurs.A. » « Ceci, dit l'abbé de Marsy, peut s'appliquer à Alexandre VI, à Jules II, à Léon X, à Clément VII et à Jules III, pasteurs inquiets, ambitieux, turbulents, qui, au lieu d'entretenir la paix dans le bercail, n'ont fait qu'y semer le trouble et la division. Alexandre VI bouleversa l'Italie pendant son pontificat; Jules II fut le boute-feu de la ligue de Cambrai; Clément VII, s'étant mis à dos Charles-Quint, fut la cause du sac de Rome; Jules III mit l'Europe en feu pour l'affaire de Parme. Rabelais étoit contemporain de tous ces papes. » Mais nous nous en tenons à notre explication. Voyez la note 91.

92* Les mouvemens du pape Jules III, pour l'affaire de Parme, lesquels ne cessèrent qu'en 1552. Voyez Sleidan, liv. XXII, et le Pr. de Thou, liv. VIII et X. (L.) — Il s'agit plutôt ici du concile de Pise. Voyez la note 95. « La tragédie, dit l'Alphabet, est un poëme grave et triste dont la fin est malheureuse. Et pour ce que celluy qui composa le premier tels poëmes, eut pour présent un bouc τράγος, en grec, et qui depuis fut le prix qu'on donnoit à celuy qui avoit fait le mieux en cette espèce de poésie, cela fut cause que depuis on lui attribua le nom de tragédie. La comédie, tout au contraire, son issue est toujours plaisante et agréable: aussi Κῶμος (*Comus*), d'où elle a pris le nom, estoit estimé le dieu de resjouissance, de festins et danses. La tragi-comédie est composée des deux, et on y voit un meslange de choses fort tristes et joyeuses, et toutesfois la fin en doit estre aucunement agréable. » Au livre IV, chapitre XII, *tragédie*, se prend aussi pour un tumulte ou vacarme excité pour peu de chose.

93 Les pontifes des Égyptiens du temple de Sérapis. παστὸς, *pallium sacerdotale*, une chappe. *Pallium Veneris quod ferebant in Ægypto sacerdotes cæteris honoratiores.* Le lieu de la demeure de ces

fours[94] des Limosins, puis finira, mais non si tost. Nous y aurons du passetemps beaucoup. Je y voy ung inconvenient : c'est que nous avons petite munition de fouldres, depuis le temps que vous aultres condieux par mon octroy particulier en jectiez sans espargne, pour vos esbats sus Antioche la neuve[95]. Comme depuis, a vostre

prestres estoit joignant le temple qu'on appelloit *pastophorium*. Ruffin. eccles. hist. lib. II, cap. XXIII. Item Hieron. in Esa. *Pastophorium, inquit, est thalamus, in quo habitat præpositus templi.* Alphabet de l'auteur. Mais cette note, comme toutes celles de Le Duchat, ne s'arrête qu'à la lettre. Voyez notre remarque 87.

94 C'est que les fours des Limousins, ne cuisant guère que de gros pains de pâte-ferme, sont fortement et long-temps chauffés. Allusion bien vraie aux fours ou buchers de ces temps malheureux.

95 Il semble que ce soit ici la ville de Rome. Le mot *Antioche* ne signifie autre chose que l'amour renversé, ἀντὶ *contra* et ὀχεία *coitus*. Les foudres lancées sur cette Antioche peuvent être le sac qu'elle souffrit en 1527, et les diminutions considérables de l'étendue de son église par l'introduction de la religion protestante, malheurs qui lui sont arrivez du tems que Rabelais écrivoit. (L.) — M. D. L., qui copie et abrège toujours Le Duchat, sans le citer, dit comme lui, que Antioche la Neuve est la ville de Rome, et qu'il est ici question du sac de cette ville en 1527. Antioche la Neuve est l'Angleterre, selon l'abbé de Marcy. « Cette allégorie, dit-il, est encore sensible. Il est certain que les papes, en divers temps, ont fort abusé d'un pouvoir qui ne leur avoit été donné que pour édifier et non pour détruire. Ils ont *jeté sans épargne* les excommunications, et par là ils ont contribué eux-mêmes à les décréditer. *Antioche la Neuve, la forteresse de Dindenarois*, sont des noms allégoriques qui peuvent désigner l'Angleterre. Si Clément VII eût ménagé davantage Henri VIII, et eût seulement retardé de quelques jours l'excommunication, l'Angleterre seroit aujourd'hui sous l'obéissance de Rome. Mais Clément VII voulut impérieusement

exemple, les Guorgias champions, qui entreprindrent guarder la forteresse de Dindenarois[96]

subjuguer un prince aussi fier et aussi emporté que lui; il entreprit de *garder contre tout venant la forteresse de Dindenarois*, c'est-à-dire cette île fameuse, si fortifiée par son assiette; il menaça, il tonna, il foudroya. Qu'arriva-t-il? *Il consuma ses munitions à force de tirer aux moineaux*, *puis n'eut de quoy se défendre*, et perdit la place, lorsque l'ennemi fatigué et désespéré alloit *lever le siege*, et quitter la partie. En effet, Henri VIII, pressé par François Ier et par le cardinal Volsey, son premier ministre, étoit sur le point de capituler avec Clément VII, lorsqu'une excommunication lancée à contre-temps, gâta tout. » C'est Paris, selon un autre interprète. « C'est, dit-il, bien faire dire à Henri II, le Jupiter allégorique : « Il ne me reste presque plus en main d'autorité ni de foudres, depuis que Diane de Poitiers, les Guise, et autres, mes pairs et compagnons, usurpent le souverain pouvoir, et en ont, au gré de leurs caprices, fait tomber les coups sans nombre sur ma bonne ville de Paris, » *Antioche la Neuve*, capitale de la Syrie, fameuse par sa grandeur (elle étoit surnommée la Grande), son luxe et ses voluptés, est évidemment Paris allégorique. » Mais il s'agit évidemment ici des foudres du Jupiter du Vatican; parconséquent, comme ces foudres sont lancées du haut de cette montagne, ou de la ville de Rome, et non pas sur cette ville, *Antioche la Neuve* ne peut pas être Rome, quoique saint Pierre ayant fondé et occupé le siége d'Antioche avant de venir à Rome, Rabelais auroit pu nommer Rome la *Nouvelle Antioche*. Nous ne pensons pas non plus que ce soit l'Angleterre, ni Paris : ce n'est pas l'Angleterre, ni Henri VIII qui a été excommunié en 1533, une ville n'est pas un royaume ni un roi. Ce n'est pas la ville de Paris, pour la même raison. *Antioche la Neuve* doit être la ville de Pise, excommuniée, ainsi que Louis XII, par Jules II, pour son concile (voyez les notes 91 et 92), ou la ville de Genève qui, étant le siége du calvinisme, sembloit disputer, comme la ville d'Antioche, de primauté avec Rome, et dont Calvin, patriarche de la nouvelle réforme, étoit comme le pape. Du reste, l'étymologie que donne Le Duchat du nom d'*Antioche*, ne prouve rien ici.

96* L'Allemand *dinten-narr* signifie un homme entêté de la manie

contre touts venens, consommarent leurs munitions a force de tirer aulx moineaulx 97. Puis n'eu-

d'écrire. Je ne sais si sous ce nom Rabelais ne désignoit pas certains scholastiques, qui ayant fait rage de s'escrimer les uns contre les autres sur des questions de néant, demeurèrent muets lorsqu'il fut question de défendre efficacement la doctrine et le culte de l'Église romaine contre les luthériens, dont humainement le parti ne pouvoit subsister, si d'abord il eût été bien attaqué par quelques prêcheurs de croisade. (L.) — Selon un autre interprète, « Ces champions ont bien l'air d'être ces téméraires Anglais qui, du haut des forts maritimes du Boulonois et pays environnants, osèrent (en 1549) tirer sur les troupes de Henri II. *Gorgias* est un vieux mot qui signifie vain, fanfaron, caractère distinctif des Anglois. *La forteresse de Dindenarois*, est le nom burlesque que l'auteur donne à ces forts élevés, et notamment à celui du mont Saint-Lambert, au haut desquels étoient perchés les Anglois, par allusion aux juchoirs élevés des dindons. *Ils consommèrent leurs munitions..... puis n'eurent de quoi, en temps de nécessité, se défendre, et cédèrent la place.* C'est précisément ce qui leur est arrivé : « Ceux du Mont Saint-Lambert (les Anglois étoient alors renfermés dans ce fort) voyant, dit Belleforest, p. 489, les escarmouches que leur faisoient les Français,.... firent consommer leurs poudres,.... et de nuit, se retirèrent en la ville de Guines.... Le 25e jour d'avril (six mois après environ), les Anglois mirent les François en possession des villes, châteaux et forts du comté du Boulonois, délaissant les artilleries, munitions et vivres. » « Quoi de plus identique ? » ajoute-t-il. Mais cela ne prouve rien du tout, selon nous, ces faits sont trop peu importants. Celui de l'invasion de la Champagne, par l'armée de Charles-Quint, qui s'avança, en 1544, jusqu'aux portes de Meaux, et jeta la terreur dans Paris, méritoit bien autrement une allusion maligne de Rabelais. L'empereur et le roi d'Angleterre étoient entrés de concert en France, l'un dans la Lorraine et la Champagne, l'autre dans le Boulonois, et s'arrêtèrent heureusement, dit Anquetil, à des siéges de villes qu'ils auroient aisément conquises après la capitale. Elles n'étoient la plupart ni garnies, ni fortifiées, parceque les munitionnaires, peu pressés de convertir en vivres l'argent qu'ils recevoient,

rent dequoy en temps de necessité soy defendre, et vaillamment cedarent la place, et se rendirent

s'étoient plu à croire, comme le roi, que les ennemis ne paroîtroient qu'à la fin du mois d'août; qu'ainsi ils auroient du temps de reste pour faire entrer dans les villes les blés qu'eux-mêmes acheteroient à meilleur marché..... Pendant que le roi rassembloit une armée, l'empereur, après avoir traversé la Lorraine, pénétroit rapidement en Champagne. Des villes (*comme Ligny*), qu'on auroit cru devoir tenir plus long-temps, ouvroient leurs portes, surprises ou mal défendues. Il joignit la ruse à la force devant Saint-Dizier...., *et s'en empara*. Il avance dès lors, sans obstacle, passe Châlons, cotoie la Marne et écrit au roi d'Angleterre qu'il est en pleine marche sur Paris, et qu'il ait à le joindre. »

« Henri VIII, à l'exemple de son allié, qui se pourvoyoit de bonnes places, assiégeoit Montreuil et Boulogne.... Charles suivoit tranquillement le cours de la Marne, du côté de la Brie, d'où il tiroit des vivres; mais comme les partis qu'il envoyoit à la découverte en ruinoient autant qu'ils en apportoient au camp, il commença à en manquer; la maladie se mit dans ses troupes, et ses soldats, enrichis par le pillage, désertoient en foule pour aller mettre leur butin en sûreté. L'armée du roi, alors en état de tenir la campagne, suivoit les Impériaux de l'autre côté de la rivière. Ce voisinage rendit Charles-Quint accessible à des propositions. Il fit espérer qu'il ne seroit pas éloigné de donner au duc d'Orléans, second fils de France, l'investiture du duché de Milan; mais la négociation auroit été peu utile à l'empereur, sans une intrigue de cour. François I[er] avoit pour maîtresse Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, et le dauphin Henri, Diane de Saint-Vallier, duchesse de Poitiers. La première voyoit sa puissance décliner à mesure que son amant vieillissoit. Elle craignoit, si la mort du monarque survenoit, d'essuyer de mauvais traitements de la part de sa rivale, qu'elle n'avoit pas toujours ménagée. Il paroît que la haine entre ces deux dames étoit au point que la duchesse d'Étampes croyoit, arrivant l'événement dont elle voyoit des approches, ne pouvoir se soustraire aux effets d'une disgrace éclatante, qu'en se réfugiant hors du royaume. Elle saisit donc avidement l'idée de procurer au duc d'Or-

a l'ennemy, qui ja levoyt son siege, comme tout forcené et desesperé, et n'avoyt pensee plus ur-

léans le Milanez, et se flatta qu'en récompense de ce service ce prince lui ouvriroit un asile sûr dans ses états. Ce motif fit qu'elle se dévoua aux intérêts de Charles-Quint. »

« L'empereur avoit besoin de cette intervention, parceque le désordre et la désertion croissoient dans son armée. Il en avoit déja perdu plus d'un tiers; mais son ennemi le plus redoutable et le plus pressant étoit la faim. La duchesse d'Étampes lui fait passer l'avis qu'Épernay est plein de vivres, que le dauphin a donné l'ordre de l'évacuer, d'emporter ce qu'on pourroit de cette ville, hors d'état de défense, et de détruire le reste; mais qu'elle a fait ensorte que cet ordre n'a point été exécuté, et que les magasins sont pleins. Charles s'approche en effet de la ville, dont le pont n'avoit pas été coupé à dessein; y entre, ravitaille son armée, et passe outre. Même avertissement lui est donné pour Château-Thierry, également garni. Il s'y établit de même, refait son armée, et envoie des partis jusqu'aux portes de Meaux. Une frayeur extrême se répandit dans Paris. »

« Tout le monde, dit Mézeray, s'enfuyoit éperdu et empressé, sans savoir où il devoit se retirer, à Rouen ou Orléans, les uns par eau, les autres par terre. C'étoit un déménagement général; la campagne étoit pleine de charriots et de chevaux, avec lesquels les Parisiens entraînoient les plus riches meubles; de femmes et d'enfants qui s'enfuyoient; de bétail que les paysans chassoient devant eux. La rivière étoit couverte de bateaux, où se jetoient en si grande foule meubles et gens, qu'ils en firent aller plusieurs à fond. »

« Mais pendant que l'empereur jetoit l'alarme dans la capitale, il n'étoit pas lui-même sans crainte ni sans embarras. Les vivres de Château-Thierri avoient été bientôt consommés. Outre la famine qui se faisoit sentir de nouveau, il régnoit dans son armée une discorde dangereuse..... Il avoit rétrogradé jusqu'à La Fère, et de là il contemploit avec frayeur le pays qui lui restoit à parcourir pour regagner ses états. Mais la même intrigue de cour, qui lui avoit fait trouver des vivres dans son extrême besoin, le délivra encore de la crainte d'un revers funeste..... Le dauphin n'approuvoit pas la né-

gente que de sa retraicte accompaignee de courte honte. Donnez y ordre, fils Vulcan [98]. Esveillez

gociation entamée par la duchesse d'Étampes,.... il trouvoit honteux de laisser l'ennemi se retirer tranquillement, et emporter, sans coup férir, les dépouilles de la France. Mais quand il proposoit de combattre, il trouvoit contre lui la cabale de la favorite.... Des commissaires se réunirent à Crespy en Valois, et y conclurent un traité dont l'article principal étoit que l'empereur donneroit au duc d'Orléans l'une de ses nièces, avec le Milanez..... Ce traité en poche, Charles-Quint se retira tranquillement en Flandres. »

Nous pensons donc que *l'ennemy, qui ja levoyt son siege, comme tout forcené et désespéré, et n'avoyt pensée plus urgente que de sa retraicte accompaignée de courte honte*, est Charles-Quint; que les *Guorgias champions* et les *Dindenarois* sont les *Champenois;* que Rabelais a forgé de *dinde* ou *dindon*, le nom burlesque de *Dindenarois*, comme celui de *Dindenault*, marchand de moutons, par allusion à la manière dont ils se sont défendus, et au proverbe qui en fait autant de moutons; que peut-être même il leur donne le nom de *Champions*, par allusion au nom de *Champenois;* et l'épithète de *Guorgias*, parceque c'est le propre des dindes de se *rengorger* et de faire la roue sottement. *Dindenarois* ne vient donc pas de l'allemand *dinte*, en composition *dinten*, encre, et *narr*, fou, fou d'encre. Ce nom n'auroit ici ni sens ni sel. *La duché de Milan*, qui est citée plus bas, nous semble encore confirmer notre explication, et c'est pour cela que, dans l'extrait d'Anquetil, nous n'avons pas fait mention de l'alternative à laquelle Charles-Quint s'étoit engagé dans le traité de Crespy, qui consistoit à donner au duc d'Orléans ou l'une de ses nièces avec le Milanois, ou sa fille avec les Pays-Bas et la Franche-Comté, et de la clause de mettre dans un an les époux en possession réelle de la dot; ce qui n'ayant point eu lieu, a dû émouvoir encore davantage la bile de Rabelais.

97 Plus haut, au prologue du livre III, *produisoient moineaulx*. A mon sens, *tirer aux moineaux*, c'étoit tirer à une sorte de grosses guérites roulantes, autrement appelées *passes*, du latin *passer*, à cause de leur toit, dont la forme ressembloit au froc de certaine espèce de *moineau*. Comme ces guérites n'étoient composées que de

vos endormis cyclopes 99, Asteropes, Brontes, Arges, Polypheme, Steropes, Pyracmon; mettez les en besoigne, et les faictes boire d'aultant. A gens de feu ne fault vin espargner. Or despechons ce criart la bas. Voyez, Mercure, qui c'est, et sçachez qu'il demande.

Mercure reguarde par la trappe 100 des cieux, par laquelle ce que l'on dict ça bas en terre ilz

chevrons traversez, sans aucune continuité de structure, étant comme impossible de les endommager, ceux qui entreprirent de le faire autrement que par le feu donnèrent lieu au proverbe. Froissart parle de ces moineaux, vol. II, chap. CLX, où il les appelle *passes*, et nous apprend que sur leur plus haut étage on plaçoit de grosses arbalêtes on *springardes*, soit pour défendre une place, soit pour l'attaquer. (L.) — Nous ne pouvons adopter ici cette explication : Tirer aux moineaux, c'est jeter sa poudre au vent, c'est la perdre et la consommer inutilement.

98* C'est-à-dire : « Prenez-y garde, mon fils Vulcain, éveillez vos Cyclopes, pour forger des foudres; vos guerriers pour les lancer, et ressaisissez-vous de votre autorité. » Excellent conseil à donner alors à Henri II, qui, de même que Vulcain étoit fils de Jupiter, étoit fils du grand Cyclope, c'est-à-dire de François Ier, d'après ce vers des Fanfreluches antidotées :

Le Tamiseur, cousin du grand Cyclope....

On diroit que c'est ici que l'auteur a pris l'idée de cette belle inscription de l'Arsenal :

Ætna hæc Henrico Vulcania tela ministrat,
Tela gigantæos debellatura furores.

99* Les Cyclopes étoient les forgerons de Vulcain; mais il entend ici par *Cyclopes* les généraux et les guerriers de Henri II.

100 C'est, dit La Monnoye, dans son Glossaire, au mot *lucane*, ce que Lucien, dans son Icaroménippe, appelle θυρὶς, et ce que d'A-

escoutent, et semble proprement a ung escoutillon de navire; Icaromenippe disoyt qu'elle semble a la gueule d'ung long puits[101]. Et veoit que c'est Couillatris qui demande sa coingnee perdue, et en faict le rapport au conseil. Vrayement, dist Jupiter, nous en sommes bien. Nous a ceste heure n'avons[102] aultre faciende, que rendre coingnees perdues. Si faut il luy rendre. Cela est escript es destins, entendez vous? aussi bien comme si elle valust la duché de Milan[103]. A la vérité, sa coingnee luy est en tel pris et estimation que seroyt a ung roy son royaulme. Ça, ça, que ceste coingnee soyt rendue; qu'il n'en soyt plus parlé. Résolvons le different du clergé et de la Taulpetiere de Landerousse[104]. Où en estions nous?

blancourt, de peur de se méprendre, rend par *trape, façon de fenêtre.*

[101] Voyez l'Icaroménippe de Lucien. (L.) — Voyez le chap. 1 du liv. II.

[102] N'avons-nous, à cette heure, autre chose à faire? *Faciende* de *faciendum.*

[103]* L'auteur fait bien sentir par là l'importance que mettoit François Ier, qui est ici Jupiter, à la reprise du duché de Milan, et combien ce prince étoit persuadé lui-même que c'étoit à la coignée de Couillatris, ou à la duchesse d'Étampes qu'il devoit attribuer tout récemment la perte de ce duché. Voyez le commentaire historique, et la note 95, pour cet endroit et pour la coignée rendue.

[104]* Ce pourroit bien être le fameux procès entre le Chapitre de Saint-Gatien de Tours et celui de Saint-Martin de la même ville, au sujet des *Bouts* de Saint-Martin. Celui-ci possédoit cette prétendue relique, mais depuis soixante-quinze à quatre-vingts ans le premier

Priapus restoyt debout on coing de la cheminee. Il entendant le rapport de Mercure, dist en toute courtoisie et joviale[105] honnesteté, roy Jupi-

en réclamoit la propriété, et ce ne fut que plus de dix ans après la mort de Rabelais que les Huguenots coupèrent ce nœud gordien. Voyez l'Histoire Ecclésiastique de Bèze, liv. VII, sur l'an 1563, et M. de Thou, liv. xxx. Je n'ignore pas que les registres de l'église de Saint-Martin de Tours, depuis Louis XI, jusqu'à Charles IX, ne font pas aujourd'hui la moindre mention de ce procès; mais comme le succès en fut singulier, et l'affaire au fond divulguée par Bèze d'une manière qui ne faisoit pas d'honneur aux parties, est-il impossible que depuis l'anéantissement de la relique, qui avoit causé ce long procès, pour rendre suspect de mensonge l'historien huguenot, elles aient tiré de leurs registres tout ce qui regardoit une telle affaire? (L.) — « Tout cela, dit l'abbé de Marsy, après avoir donné un extrait de cette note de Le Duchat, paroît tiré de fort loin. D'ailleurs il n'y a guère que Bèze qui ait fait mention de ce prétendu procès, dans son *Histoire ecclésiastique*, ouvrage fort partial, où il a inséré quantité d'historiettes de cette nature. » Voyez livre III, chap. III, note 4. De Marsy a raison, et nous sommes persuadés que le grand *different du clergé et de la Taulpetiere de Landerousse*, que le Jupiter français avoit alors à résoudre, étoit celui du clergé catholique avec Genève et les calvinistes. Les catholiques pouvoient bien alors appeler ce chef-lieu du calvinisme une *Taulpetière*, soit parceque les ministres étoient vêtus de noir, ou exerçoient leur culte dans des souterrains comme les *taupes*, soit parceque cette ville est au pied des Alpes. Le parti que prend ici Jupiter de résoudre ce différent, est d'ailleurs en effet celui que prit François Ier, en 1547, en permettant les massacres de Merindol et de Cabrière, à la sollicitation du féroce et sanguinaire baron d'Oppede Henri; II, en publiant, en 1547, un édit qui condamnoit les hérétiques à être brûlés vifs, en renouvelant tous les édits barbares lancés contre eux par son père, en les faisant exécuter jusque sous ses yeux, en faisant [illegible]r, dit Anquetil, les buchers, qui consumèrent une foule de ces malheureux, dans l'ordonnance des fêtes qu'il avoit données à l'occasion de son entrée et de celle de la reine dans Paris, en 1549.

ter, on temps que par vostre ordonnance et particulier benefice, j'estoys guardian des jardins en terre, je notay que ceste diction, coingnee, est equivocque a plusieurs choses. Elle signifie ung certain instrument, par le service duquel on fend et coupe bois; signifie aussy, au moins jadis signifioyt, la femelle[106] bien a poinct et souvent gimbretiletolletee[107]; et veids que tout bon compaignon appelloyt sa garse fille de joye, ma coingnee; car avecques cestuy ferrement[108], cela disoyt exhibant son coingnoir dodrantal[109], ilz leur coingnent si fierement et d'audace[110] leurs emmanchoirs, qu'elles restent exemptes d'une paour epi-

[105] C'est *joviale* qu'on doit lire, conformément à l'édition (*de* 1552), de 1553, à celles de Lyon, et à celle de 1626. *Louable*, comme on lit dans celle de 1566, et dans les nouvelles, ne convient pas si bien à Priape, qu'ailleurs Rabelais semble n'appeler *Jean Jeudi*, qu'entant qu'il passoit pour fils de Jupiter. (L.)

[106*] Cette seconde explication de *coignée*, prouve bien que Rabelais, dans ce conte, entend parler d'une femme qui a été enlevée à son mari, et qui a fait sa fortune.

[107] A qui on lève ou qui lève souvent la *jambe*, que l'on caresse souvent. *Gimbretile* doit être un diminutif de *jambe*, d'où nous avons fait *gambiller* et *regimber*; et *tolletée*, le diminutif de *tollu*, qu'on a dit pour enlevé ou levé.

[108] Allusion aux arbres et productions de l'île des Ferrements, liv. V, chap. x. Ce ferrement est l'outil, le braquemart de Priape.

[109] Du latin *dodrantalis*, long d'une demi-coudée, qui a neuf pouces romains de long. Pline appelle *rami dodrantales*, des branches qui ont neuf pouces. Cette épithète de *coingnoir* revi[illegible] à celle de *sesquipedalis mentula*, de Martial.

[110] D'une telle audace, avec tant d'audace.

demiale[111] entre le sexe feminin, c'est que du bas ventre ilz leur tumbassent sus les talons, par default de telles agraphes; et me soubvient, car j'ay mentule[112], voyre dis je memoire, bien belle et grande assez pour emplir ung pot beurrier, avoir ung jour du *Tubilustre*[113], es feries de ce bon Vulcan, en may, ouy jadis en ung beau parterre Josquin des Prez[114], Ockeghem[115], Hobrecht[116],

[111] Commune au sexe féminin, et qui est comme une maladie *épidémique* du sexe. (*De Marsy.*)

[112] Il joue encore ici sur *mentula*, qui signifie à-la-fois petit esprit et coignoir. Voyez la note 70.

[113]* Le tubilustre étoit une fête en l'honneur de Mars, destinée à purifier les trompettes sacrées. Elle arrivoit le dernier jour de la fête appelée *quinquatria*, qui se célébroit deux fois l'année, le 23 mars et le 23 mai. On y offroit en sacrifice un agneau femelle. « Jour du tubilustre, auquel on bénissoit à Rome, dit l'Alphabet, les trompettes dédiées aux sacrifices, et cela se faisoit en la basse-court des tailleurs. Pomp. Festus : « *tubilustria*, quibus diebus adscriptum est « in fastis, cum in atrio sutorio agnâ tubæ lustrantur. Ab eis tubos « appellant. Varro, lib. V, de Ling lat. appellat sacrorum tubas : « Ovid., lib. V, fast. »

Proxima Vulcani lux est, Tubilustria dicunt.
Lustrantur puræ, quas facit ille, tubæ.

Tuba, trompette; *lustrum*, sacrifice expiatoire. On peut attribuer ce nom aux grandes fêtes solennelles auxquelles on fait jouer les orgues; car *tuba* se prend aussi pour les orgues qui ont des tuyaux de trompette. » Le jour du tubilustre, et les feries de ce bon Vulcan, doivent être le convoi funèbre de François Ier, *le grand Cyclope*, qui eut lieu le 22 mai, et sur-tout son service *expiatoire* à Notre-Dame, et la translation de son corps à Saint-Denis, qui se firent le 23 mai, jour du tubilustre dans les calendriers romains. Voyez Felibien. La fête des trompettes étoit une fête funèbre chez les Juifs.

27.

Agricola[117], Brumel[118], Camelin, Vigoris, de La Fage, Bruyer, Prioris, Seguin, de La Rue[119], Midy;

[114] Rabelais fait ici deux classes des fameux musiciens ses contemporains, dont les derniers n'eurent la vogue que plusieurs années après les premiers. De ces musiciens, Louis Guichardin, dans sa description des Pays-Bas, en nomme plusieurs, qu'il dit avoir été *belges*, et dont quelques-uns, dit-il, étoient morts depuis peu, et les autres vivoient encore en 1566, environ lequel temps fut imprimé, pour la première fois, cet ouvrage de Louis Guichardin, mort en 1589.

1 Entre les premiers, il nomme *Josse Desprat* (Josquin des Prez).
2 Ockeghem (Aubert Ockcghem).
3 Mouton (Jean Mouton).
4 Rouzée (Cyprien de la Rozée).
5 Richart fort (Richefort).
5 Adrian Villars.
7 Verdelot (Verdelet).
8 Gombert (Gombers).
9 Lupi (Loup-Louvere), apparemment père de *Didier* Lupi *second*, duquel parle la note 145.

Du nombre de ceux qui vivoient encore de son temps, Guichardin met

1 Jaquet Bercan (Jaques Berchems, d'Anvers).
2 Manchicourt (Mancicourt).
3 Jacobin (Jacque Vas).

Voyez les Réflexions sur la poésie, etc. Utrecht, 1732, tome I, page 382. Josquin étoit contemporain de Jean Le Maire, de Belges, de même que les nommés *Loysel* et *Compere*, témoins ces vers du même Jean Le Maire dans son poëme du Temple de Vénus :

Au fin meillieu du chœur ouir pourrez
Entrebriser musique alexandrine,
Et de Josquin les verbes coulourez.
Puis d'Ockeghem l'armonie tres fine,
Les termes doulx de Loysel et Compere
Font melodie aux cieulx mesme confine.

Il semble même, à entendre Jean Le Maire, que *Josquin*, *Loysel* et

Moulu, Mouton[120], Guascogne, Loyset, Compere, Penet, Fenin, Rouzee[121], Richardfort[122], Rous-

Compere se mêloient aussi de faire des vers, et qu'Ockeghem avoit plusieurs fois mis en musique des paroles qu'ils avoient rimées. Voyez la préface d'un recueil de chansons imprimées chez Ballard en 1572, et La Croix du Maine. Quoi qu'il en soit, la musique de Josquin étoit simple, et s'il arrivoit à quelqu'un de ceux qui chantoient ses motets au chœur de vouloir les broder, il se fâchoit et les querelloit; très disposé d'ailleurs à se corriger lui-même sur-le-champ, comme il lui arrivoit quelquefois, lorsque certains endroits de ses compositions venoient à choquer son oreille dans les répétitions. Voyez au chapitre *de Studiis*, les lieux communs de Mélanchton, colligez par J. Manlius. (L.) — « Aucun compositeur n'a, en aucun temps, dit le Dictionnaire des Musiciens, de MM. Choron et Fayolle, joui d'une réputation plus grande que la sienne. Il a été unanimement regardé, par les Italiens, les François et les Allemands, comme le plus grand compositeur de son temps, et comme le plus habile maître qu'ait produit l'ancienne École Flamande, si fertile en savants compositeurs. Il étoit né en Belgique, vers 1450; il fut élève d'Ockenheim; il fut chanteur à la chapelle pontificale, de 1471 à 1484; maître de chapelle à Cambrai, et de Louis XII. Glaréans, dans son *Dodechacorde*, imprimé en 1547, le nomme le Primarius des chanteurs du roi. On ne sait point l'année de sa mort. Tous les écrivains de son temps s'accordent à reconnoître en lui tous les dons de la nature et de l'art. Il est, disent-ils, le maître des *notes*, il en fait ce qu'il veut, les autres ce qu'ils peuvent. « Ce Josquin des Prez, dit l'abbé de Marsy, et la plupart de ceux qui suivent, étoient des musiciens célèbres, contemporains, peut-être même amis et camarades de Rabelais.

[115] Voisin de Jean Le Maire, de Belges, et comme lui du pays de Hainaut. Il étoit trésorier de Saint-Martin de Tours, et la France n'eut point de plus fameux musicien que lui sous le règne de Louis XII. Voyez Jean Le Maire, dans son épître à M. François le Rouge, maître des requêtes de la reine Anne. Du reste, son nom étoit *Ockeghem*, et c'est comme on le lit dans l'édition gothique des œuvres de Jean Le Maire, 1512. L'ancien *lz* ou *k* d'*Ockeghem*

seau[123], Consilion[124], Constantio Festi[125], Jacquet Bercan[126], chantants melodieusement :

Grand Tibault se voulent coucher
Avecques sa femme nouvelle,
S'en vint tout bellement cacher
Ung gros maillet en la ruelle.
O! mon doulx amy, ce dist elle,

a été pris pour *lz*, d'où *Olzegan*, qui se lit dans les Rabelais les plus corrects. (L.)—Okergan ou *Okenheim* (Jean). C'est un des plus célèbres compositeurs de l'ancienne École Flamande. Il fut le maître de Bromel et de Josquin, et laissa encore plusieurs autres élèves qui eurent beaucoup de réputation. Il est un des inventeurs de la fugue et du canon; il cultiva singulièrement ce dernier genre, et y composa des pièces de la plus grande difficulté.

[116] On voit un air de ce musicien dans un recueil de chansons à quatre parties, imprimé chez P. Phalèse, Louvain, 1554. (L.) — Ou *Obrecht* (Jacques). C'est un des plus anciens maîtres de l'École Flamande, dont il soit resté quelques ouvrages. On croit qu'il passa sa vie à Utrecht, où il fut maître de musique du jeune Érasme, que sa belle voix y avoit fait recevoir enfant de chœur. Il avoit beaucoup d'invention, de facilité et de chaleur; une nuit lui suffisoit pour composer une belle messe. Ses compositions avoient de la majesté et de la simplicité; il ne recherchoit pas les singularités comme Josquin. Érasme parle de lui avec beaucoup d'estime.

[117] Guillaume Crétin, dans sa Déploration sur la mort d'Ockergan, pages 50 et 51, de la nouvelle édition de ses poésies :

Agricola, Verbonnet, Prioris,
Josquin Desprez, Gaspard, Brunel, Compere,
Ne parlez plus de joyeulx chantz ne ris,
Mais composez un *Ne recorderis*,
Pour lamenter nostre maistre et bon pere
Prevost Ver Juit, tant que Piscir Prospere
Prenez Tresveau pour vos chantz accorder :
Sa perte est grande et digne à recorder.

Je donne ce huitain comme contenant les noms de plusieurs de ces

Quel maillet vous voi je empoingner?
C'est, dist il, pour mieulx vous coingner.
Maillet? dist elle, il n'y fault nul.
Quand gros Jean[127] me vient besoingner,
Il ne me coigne que du cul.

anciens musiciens dont parle cet endroit du prologue. Leurs noms sont si défigurés dans Rabelais et dans Crétin, et il m'est tellement impossible de les rectifier, que j'en laisse le soin à qui voudra l'entreprendre. (L.) — Alexandre Agricola, né dans les Pays-Bas, fut un célèbre compositeur, au service de Philippe, roi d'Espagne. Sebald Heyden cite, dans son ouvrage intitulé *Musica*, qui parut en 1557, les œuvres d'Agricola comme des modèles. Il mourut dans la soixantième année de son âge. « Il est inconcevable, dit le dernier éditeur de Rabelais, que, dans cette liste assez nombreuse de musiciens, Rabelais n'ait pas cité le célèbre et infortuné Claude Goudimel, qui fut massacré à Lyon pour cause de religion. C'est à lui que l'on doit entre autres les fameux *airs* qui furent mis sous les psaumes de David, traduits par Marot et Théodore de Bèze. Il avoit composé en outre un recueil de chansons spirituelles, qui furent imprimées en 1555. »

[118] *Brumel* ou *Bromel* (Antoine), célèbre compositeur, vers 1500, doit être regardé comme le chef de l'École Françoise. Il fut contemporain de Josquin, et comme lui élève d'Ockenheim. Gareau dit qu'il doit être rangé parmi les plus grands compositeurs. M. Forkel loue le naturel et la facilité de ses compositions, et prétend qu'il a plus de goût et de jugement que Josquin.

[119] De lui est la dernière chanson à cinq parties, dans le recueil imprimé l'an 1572, chez Adrien Le Roy et Robert Ballard. Je crois que c'est cet Albert, que Marot, dans une épigramme, qualifie d'*excellent joueur de luct du roy*, et que Bonaventure des Périers louoit en 1539, dans son voyage de N. D. de l'Isle. Il vécut jusque sous le règne de Henri II; et une épitaphe latine que lui fit Mellin de Saint-Gelais, et qui se trouve page 259 de la nouvelle édition de ses poésies, a pour inscription *Alberti Ripani fidicinis eximii Epitaphium*. (L.)

[120] Disciples de Josquin. Il y a une chanson du premier dans le

Neuf olympiades[128], et ung an intercalare apres (o! belle mentule, voire, diz je, memoire! Je solœcise[129] souvent en la symbolisation et colli-

recueil d'Adrien Le Roy et Robert Ballart; et quelques motets de Jean Mouton furent imprimez à Lyon. Voyez l'Abrégé de la Bibliothèque de Gesner, édition de Zurich, 1582, page 475. (L.)—On cite de lui un motet pour la naissance de la seconde fille de Louis XII, en 1509, et un autre sur la mort d'Anne de Bretagne, en 1514. Il fut nommé par la suite maître de chapelle de François Ier, vers 1520; il jouissoit d'une grande faveur auprès de ce prince. On lui attribue des noels et des chansons vulgaires encore en usage aujourd'hui.

[121] Le recueil imprimé l'an 1572, chez Adrien Le Roy et Robert Ballart, contient plusieurs de ses chansons. (L.)

[122] Ou *Richaffort*, disciple de Josquin. On peut voir plusieurs de ses chansons dans le même recueil. (L.)—Célèbre contrapuntiste, mort vers 1560.

[123] L'un des sous-maîtres de la chapelle de musique sous le roi Henri II, à trois cents livres de gages. Voyez les antiquitez de la chapelle et oratoire du roi de France, livre I, page 482. Il étoit Italien, et ceux de son pays le connoissoient sous le nom de *Francesco Rossello*. (L.)

[124] On a de lui quelques motets latins à six parties, réimprimez, avec d'autres de divers auteurs, à Venise, chez Jérôme Scot, 1549.

[125] Ou *Festa*. Le Bernia, poëte italien, a été appellé indifféremment *Berni*, *Bernia*, et *Berna*. Voyez l'Anti-Baillet, tome I, page 121. Il y a de *Constantio Festa* un volume de chansons italiennes, imprimé à Venise, chez Antoine Gardane, 1550. (L.)

[126] Ou *Berchem*, disciple de Josquin. Ses airs furent imprimez à Venise, l'an 1546, chez Antoine Gardane, et en moins de dix ans on les réimprima quatre ou cinq fois. (L.) — » Il n'est pas inutile, dit de Marsy, de remarquer, pour l'histoire des progrès de la musique en France, que la plupart de nos anciens musiciens étoient camarades.

[127] *Gros Jean* est une expression burlesque pour désigner un

guance de ces deux mots), je ouy Adrian Villart[130], Gombert[131], Janequin[132], Arcadelt[133], Claudin[134],

homme de néant ·

Je suis Gros Jean comme devant.
La Fontaine, livre VII, fable x.

[128] Manière de compter des Grecs, par ceux qui demeuroient victorieux aux jeux olympiques, qui se faisoient de quatre en quatre ans, en Olympie, isle (*ville*) d'Élide. (*Alphabet de l'auteur.*)

[129] C'est-à-dire je fais souvent un solécisme, ma langue se trompe en articulant ces deux mots (*memoria* et *mentula*), dont les idées se confondent dans mon cerveau, comme s'ils étoient le *symbole* des mêmes choses. Cette méprise est digne du dieu Priape. (*L'abbé de Marsy.*) Rabelais fait ici allusion à ce vers de Martial :

Sæpe solæcismum mentula nostra facit.

[130] Willaërt, disciple de Josquin, et maître de la musique du chœur de la chapelle de Saint-Marc, à Venise. Ses motets à cinq parties furent imprimez à Venise, chez Jérôme Scot, l'an 1550. (L.) — Contrapuntiste célèbre du XVI[e] siècle. On lui attribue l'invention du thême du canon.

[131] Nicolas Gombert. On a de lui des motets latins à cinq voix, imprimez à Venise, chez Jérôme Scot, l'an 1550. (L.) — Le Dictionnaire des Musiciens dit que ces deux livres de motets ont été imprimés en 1552.

[132] Clément Janequin, disciple de Josquin. Entre un grand nombre de ses chansons imprimées en divers lieux, particulièrement à Louvain, chez Pierre Phalèse, 1554, on a de lui la fameuse chanson de la défaite des Suisses à la bataille de Marignan. Voyez les Contes d'Eutrapel, chap. XIX (L.) — Je ne sais, dit l'abbé de Marsy, si ce seroit cette mauvaise chanson dont Brantôme (sur François I[er]) nous a conservé les paroles :

De Milan par un homme,
Tout droict a Marignan
Vous aurez la bataille,
Ouy, Sire, en bonne foy,
J'ay vu partir les Suisses,

Certon [135], Manchicourt [136], Auxerre, Villiers, Sandrin [137], Sohier, Hesdin, Morales [138], Passereau [139],

En vous fort menaçant,
Traisnant, branlant la pique,
Pour tuer tout, vous et vos gents.

[133] Jaques Archadelt, chantre de la chapelle du pape. On a de lui des chansons françoises, des madrigaux et des motets mis en musique à quatre, cinq, six et sept voix, et imprimez à Lyon, à Venise et à Paris, depuis l'année 1543, jusqu'en 1572. Voyez la Bibliothèque de Draudius, tom. I, pour 1611, 1628 et 1633. Il fut aussi l'un des disciples de Josquin. (L.) — Ou *Arcadet*. Il étoit maître de chapelle du cardinal de Lorraine. Adami dit qu'il fut chanteur de la chapelle pontificale.

[134] Je crois que c'est Claude Goudimel, si fameux par les psaumes qu'il mit en musique, à quatre, cinq, six et huit parties. On a de *Claudin*, surnommé *le Jeune*, disciple de Josquin, une chanson françoise imprimée, avec d'autres de divers auteurs, à Venise, chez Antoine Gardane, l'an 1552. Je ne sçai si c'est le même ou si ce ne seroit pas plutôt le nommé *Claude Martin*, d'Autun en Bourgogne, qui a publié des *Élémens de musique pratique*, et un *Institution musicale*. Voyez La Croix du Maine. (L.) — Il étoit surnommé le *Phénix des musiciens*.

[135] Autre disciple de Josquin. Il y a un de ses airs à quatre voix, imprimé à Venise chez Scot, 1549. (L.) — Il étoit maître des enfants de chœur de la Sainte-Chapelle. Il a mis en musique, à quatre parties, en 1546, les psaumes de David.

[136] Pierre de Mancicourt, premier chantre de l'église de Tours. Dix-neuf de ses airs furent imprimez à Paris, chez Pierre Ataignant, et deux autres, à quatre parties, le furent à Louvain, l'an 1554. (L.) — Ou *Mancicourt*, belge, un des premiers contrapuntistes de son temps, qui vivoit à Anvers, vers 1560. Voyez Guichardin, Description des Pays-Bas.

[137] Fameux musiciens sous le règne de Henri II, Quintil censeur, édition de 1556, page 194. (L.)

[138] On a de lui quelques motets latins à six voix, imprimez avec d'autres, à Venise, chez Jérôme Scot, 1549. Parmi les motets de

Maille, Maillart[140], Jacotin, Heurteur[141], Verdelot[142], Carpentras, l'Heritier, Cadeac[143], Doublet, Vermont[144], Bouteiller, Lupi[145], Pagnier, Mil-

Gombert, imprimez chez le même l'année suivante, il s'en trouve du même Morales. (L.) — *Morales* (Cristoforo) étoit de Séville, et chanteur à la chapelle du pape, vers 1540. Ce fut un des habiles maîtres de l'École d'Italie. On a imprimé de lui, vers 1560, à Venise, trois recueils de messes, des *magnificat*, et des leçons de ténèbres. Son portrait est dans Hawkins.

139 On a de ses airs françois, imprimez à Venise, 1549, et à Louvain, 1554. (L.)

140 Disciple de Josquin. Le recueil imprimé, l'an 1572, chez A. Le Roy et R. Ballart, contient quelques-uns de ses airs. (L.)

141 Le recueil imprimé à Venise, chez Antoine Gardane, 1552, contient vingt-neuf airs, soit de lui, soit de Claudin. Celui de Louvain, 1554, en contient aussi quelques-uns du Heurteur. (L.)

142 Il y a de ses airs imprimez à Venise, chez Antoine Gardane, 1546. (L.) — Belge, et célèbre contrapuntiste, qui vécut au commencement du XVIe siècle. D'après Guichardin il avoit cessé d'exister dès 1567.

143 Le père Cadéac étoit un compositeur françois du XVIe siècle. L'on trouve plusieurs motets de sa composition parmi les douze messes à quatre voix qui parurent à Paris, en 1554.

144 Félix de Warmont, maître de la chapelle de plain-chant, sous les règnes de Henri II, François II et Charles IX. Voyez les Antiquitez de la chapelle et oratoire du roi de France, livre I, chapitre LXXVIII. C'étoit apparemment du père de ce Félix que Marot disoit dans sa deuxième épître du coq-à-l'âne :

> Dieu pardoint au paovre Vermont,
> Il chantoit bien la basse contre.

Les meilleurs musiciens de ce tems là étoient Flamands, et apparemment celui-ci l'étoit aussi, *Waermont*, anciennement Wormhont, étant une paroisse de la châtellenie de *Berghes*. Supplément de Strado, tome I, page 52. (L.) — C'est des deux paroisses de *Waesmont* et de *Wormhout*, que Le Duchat veut sans doute parler,

let[146], du Mollin[147], Alaire, Marault[148] Morpain, Gendre[149], et aultres joyeulx musiciens en ung jardin secret[150], soubz belle feuillade autour d'ung rampart de flacons, jambons, pastez et diverses cailles coypheesmignonnement chantants:

S'il est ainsy que coingnee sans manche
Ne sert de rien, ne houstil sans poingnee,
Affin que l'ung dedans l'aultre s'emmanche,
Prends que soys manche, et tu seras coingnee.

mais il faudroit lire alors *Vermout* et non *Vermont*, pour le nom du musicien; ce qui ne peut pas être, puisque Marot écrit aussi *Vermont*, et que ce nom rime en *ont*. Henri II et Charles IX aimoient fort à chanter au lutrin. Voyez Brantôme, sur Charles IX.

[145] Didier Lupi second, qui mit en musique les chansons spirituelles de Guillaume Géroult, imprimées à Paris, chez Nicolas du Chemin. Voyez La Croix du Maine. Il y a de lui une chanson d'amour dans le recueil de Pierre Phalèse, Louvain 1554. (L.)

[146] Jean Le Maire, de Belges, au prologue de son Traité de la concordance du langage françois avec le tuscan, met un nommé *Millet* au nombre des poëtes françois ses contemporains; et Guillaume Crétin, dans sa Déploration sur le trépas d'Ockergan, page 57 de la nouvelle édition de ses poésies, nomme un Millet entre les bons poëtes françois de ce tems là. Seroit-ce celui-ci, et le même dont on voit quelques chansons dans le recueil d'Antoine Le Roy et Robert Ballart? (L.)

[147] Antoine du Moulin, maconnois, valet de chambre de la reine de Navarre, sœur de François Ier. Marot lui a adressé deux épigrammes: il florissoit vers l'an 1547, et La Croix du Maine rapporte les titres de quelques ouvrages qu'il a publiez en françois. (L.)

[148] Ce ne peut être ici ni *Alain Chartier*, ni *Marot*. Ils étoient morts au tems dont parle l'auteur. (L.)

[149] Jean le Gendre, parisien. La Croix du Maine lui attribue une briève Introduction à la musique, imprimée à Paris, chez Nicolas du Chemin. (L.)

Ores seroyt a sçavoir quelle espece de coingnee demande ce criart Couillatris. A ces mots touts les venerables dieux et deesses s'eclatarent de rire, comme ung microcosme de mousches [151]. Vulcan, avecques sa jambe torte, en feit, pour l'amour de s'amie, trois ou quatre petits saults en plate forme [152]. Cza, cza, dist Jupiter a Mercure, descendez presentement la bas, et jectez es pieds de Couillatris troys coingnees; la sienne, une aultre

[150] Belon, Histoire des Oiseaux, liv. IV, chap. xxvi, semble parler de cette avanture, à laquelle il donne pour époque l'année 1555. (L.) — Mais le livre IV a paru en 1552.

[151] Un petit monde de mouches.

[152]* La danse du trihori de Bretagne. Les contes d'Eutrapel, chapitre xix. *Cà un trihori en plate forme, et la carole de mesme, à trois pas un saut.* (L.) — Vulcain qui, malgré sa jambe torte, fait trois petits sauts pour l'amour de sa mie, est Louis de Brézé, fils ou petit-fils de Maulevrier le boîteux, qui dut en effet sauter de joie, pour l'amour de Diane de Poitiers, de ce qu'à la mort de François I[er], la duchesse d'Étampes, sa rivale, étoit renvoyée à son mari; car c'est elle qui est la coignée sans manche, et qui va être rendue à Couillatris. Les dieux et les déesses, qui éclatent de rire à cette nouvelle, sont le connétable de Montmorenci que Henri II rappela de son exil, Diane de Poitiers qu'elle avoit tant humiliée, et le cardinal de Lorraine, qui profita avec elle des dépouilles de la maîtresse disgraciée. « L'hôtel d'Étampes, que François I[er] lui avoit donné, fut donné à Diane de Poitiers, et la terre de Chevreuse au cardinal de Lorraine..... Nicolas de Bossut (intendant de la duchesse d'Étampes, auquel Rabelais fait peut-être allusion dans ce titre de livre imaginaire : *de Bossutis et Contrefactis,* qu'il attribue à Murmault, chapitre xiv, livre II), accusé d'avoir trahi l'état,.... en conséquence emprisonné,.... ne sortit de prison, qu'en cédant au cardinal de Lorraine sa belle maison de Marchez..... » Garnier, Histoire de France, tome xxvi, page 12.

d'or, et une tierce d'argent, massives toutes d'ung qualibre. Luy ayant baillé l'option de choisir, s'il prend la sienne et s'en contente, donnez luy les deux aultres. S'il en prend aultre que la sienne, couppez luy la teste avecques la sienne propre : et desormais ainsi faictes a ces perdeurs de coingnees. Ces parolles achevees, Jupiter contournant la teste comme ung singe qui avalle pillules[153], feit une morgue tant espouvantable, que tout le grand Olympe trembla.

Mercure, avecques son chappeau poinctu, sa capeline[154], tallonieres et caducee, se jecte par la trappe des cieulx, fend le vuyde de l'aer, descend legierement en terre, et jecte es pieds de Couillatris les trois coingnees ; puis luy dit : Tu as assez crié pour boire. Tes prieres sont exaulcees de Jupiter. Reguarde laquelle de ces troys est ta coingnee, et l'emporte. Couillatris soublieve[155] la coingnee d'or; il la reguarde, et la trouva bien poisante; puis dict a Mercure : Marmes[156],

[153]* Dans Froissart, volume II, chapitre CLXXXI, les *rebarbatifs* sont comparez à des singes à qui des enfants veulent ôter des poires que ces animaux ont commencé de manger. (L.) — Jupiter qui, à l'exemple du Jupiter de Virgile, fait une grimace si épouvantable que l'Olympe en trembla (*motu tremefecit Olympum*), est François Ier, dont Rabelais compare ici la mort à celle d'un dieu, parceque la mort de ce roi fit en effet trembler sa maîtresse, ses courtisans, et toute l'Europe.

[154] Sa petite *cape*, son petit manteau. — [155] Souleve.

[156] Merci de moi. (L.) — De Marsy a expliqué ce jurement par

ceste cy n'est mie la mienne ; je n'en veulx grain [157]. Aultant faict de la coingnee d'argent, et dict : Non est ceste cy, je la vous quitte. Puis prend en main la coignee de boys ; il reguarde on bout du manche ; en icelluy recongnoyst sa marque ; et tressaillant tout de joye, comme ung regnard qui rencontre poulles esguarrees, et soubriant du bout du nez, dict : Merdigues, ceste cy estoyt mienne [158]. Si me la voulez laisser je vous sacrifieray ung bon et grand pot de laict, tout fin couvert de bellee fraieres [159], aux ides (c'est le quinziesme jour) de may [160].

merci de moi, d'après la note de Le Duchat ; mais celui-ci a reconnu son erreur dans le Dictionnaire de Ménage, à ce mot. « La note, sur cet endroit de Rabelais, dit-il, rend mal ce mot par *merci de moi*. *Marmes*, à l'antique, pour *marme* ; c'est-à-dire *par mon ame*. *Arme* s'est dit pour *ame*, de l'italien *alma*, par le changement de la lettre *l* (ou plutôt de la lettre *n* d'*anima*) en *r* ; comme dans *ormeau*, fait du latin *ulmus* ; *m'arme* pour *mon ame*, comme *m'amie*, *m'amour*, pour *mon amie* ; *mon amour*. J'ai oui dire de même à des Languedociens *m'assiette*, *m'écuelle*, pour *mon assiette*, *mon écuelle*. » *Par* a été sous-entendu, comme dans *ma fi!* par ma foi. On lit dans l'Aphabet de l'auteur : « *marmes* et *merdigues*, jurement des villageois tourangeaux et poitevins, par mon ame et mercy Dieu, ou mère Dieu. » Un autre interprête lit *mamers* ou *mamès*, et dit que c'est un jurement *par le dieu Mars !*

[157] Le patois poitevin s'exprime de cette sorte pour dire *je n'en veux point*, Féneste, livre III, chapitre IV, *ô lé bé vroiz qu'yl a part en la péce, mai ô ne grin tou son*. Il est bien vrai qu'il a sa part en cette pièce de terre, mais elle n'est pas toute à lui. (L.)

[158]* Remarquez que Couillatris ne dit pas *ceste cy est mienne*, mais *estoyt mienne* ; il y avoit en effet vingt-deux ans que Jean de Brosse avoit perdu sa coignée, ou plutôt que la duchesse d'Étampes étoit

Bon homme, dist Mercure, je te la laisse, prends la. Et pource que tu as opté et soubhaité mediocrité en matiere de coingnee, par le vueil[161] de Jupiter, je te donne ces deux aultres. Tu as dequoy doresnavant te faire riche. Sois homme de bien.

Couillatris courtoisement remercie Mercure, revere le grand Jupiter; sa coingnee anticque attache a sa ceinture de cuir, et s'en ceinct sus le cul[162], comme Martin de Cambray[163]. Les deux

perdue pour lui. Quand Mercure lui présente la coignée de *bois, le c.... reconnoît sa marque*, il reprend sa coignée, c'est-à-dire sa femme, *s'en ceinct sus le cul*, et s'en va disant : *En ay je?* des cornes s'entend, et des écus. Voyez la note 156.

[159] Ou *frayres*, comme on lit dans les éditions de 1573, 1584, 1629 (et de 1552), ou *fraizes*, conformément à celle de 1600. Les Limosins appellent *frayres* le fruit du *fraisier;* mais ici, comme encore livre IV, chapitre xxx, c'est proprement la plante même chargée de fraises. (L.)

[160] Parceque Mercure étoit le dieu des m... et des c..., et que c'étoit ce jour-là qu'on faisoit la fête de la naissance de ce fils de *Maia*, qui avoit donné son nom au mois de *mai*, et à son fils le surnom de *Maius*. — [161] Par la volonté de Jupiter.

[162] De cette manière de se ceindre, qui raccourcissoit ridiculement la chemisette d'une personne fagottée de la sorte, est venu que pour dire que quelqu'un s'étoit trouvé *court*, comme on parle, pour s'être fié à un trompeur, on disoit du trompé, que la chose qu'il avoit mal à propos confiée, lui ceignoit sur le cul. Patelin, parlant du drapier, à propos du drap qu'il avoit escroqué à ce pauvre homme :

Le meschant villain Challemastre
En est ceint sur le cul. (L.)

[163] *Martin* et *Martine* sont les noms qu'on a donnez à deux fi-

aultres plus poisantes il charge a son col. Ainsi s'en va se prelassant[164] par le pays, faisant bonne troigne parmy ses paroeciens et voysins; et leur disant le petit mot de Patelin : en ay je[165]? Au lendemain vestu d'une sequenie[166] blanche, charge sus son dours les deux pretieuses coingnees, se

gures, qui, chacune avec un *marteau* dont elles frappent les heures, servent de *Jaquemars* à l'horloge de Cambrai; et comme celle de *Martin* représente un paysan en jaquette et armé, qui porte sur ses reins une ceinture qui le serre bien fort; de là vient que d'un homme ridiculement serré de sa ceinture sur ses habits, on dit proverbialement qu'il est *ceint sur le cû, comme Martin de Cambrai.* (L.) — M. D. L. fait cette remarque sur ce Jacquemart : « Nous en avons vu un dans l'église des Grands Carmes de Bruxelles, qui, pour frapper les heures sur le tymbre de l'horloge, se servoit de son phallus au lieu d'un marteau. » Le *marteau* de ce Jaque*mart* est bien celui d'un vrai frère Frappart. Il fait sans doute allusion à la tradition qui rapporte que Martin de Cambray ayant été condamné à être pendu pour avoir violé nombre de femmes, fut détaché du gibet, et eut sa grace, parcequ'il s'y montra encore dans un état violent d'érection. Mais c'est une fable allégorique de notre ancienne mythologie, que nous nous proposons d'expliquer ailleurs.

[164] *Se préférant* aux autres, se donnant des airs de *prélat.* (L.) —On voit que Le Duchat fait venir *prélasser* à-la-fois de *prœlatus*, préféré, et de *prélat;* mais il vient immédiatement de *prélat*, et ne signifie pas par conséquent *se préférant*, mais se donnant des airs de *prélat.* Nous l'avons démontré dans un article du journal général de France, il y a cinq à six ans. « Je ne sais, dit de Marsy, par quelle bisarrerie nous avons banni de notre langue cet ancien mot, qui est très élégant, et qui n'a pu jusqu'ici être remplacé. »

[165]* C'est ainsi que Patelin, s'adressant à Guillemette sa femme, s'applaudissoit d'avoir trouvé le moyen de se donner un habit aux dépens du marchand qui lui avoit fait crédit de son drap. (L.) — Voyez les notes 42 et 154.

[166] Sousguenille, sarrot.

transporte a Chinon[167], ville insigne, ville noble, ville anticque, voire premiere du monde, selon le jugement et assertion des plus doctes massorets. En Chinon il change sa coingnee d'argent en beaulx testons et aultre monnoye blanche; sa coingnee d'or en beaulx saluts, beaulx moutons[168] a la grande laine, belles riddes[169], beaulx royaulx, beaulx escus au Soleil. Il en achapte

[167] Ville voisine de Gravot, d'où ce villageois étoit natif.

[168] C'étoit un denier d'or fin, qui valoit douze sous six deniers tournois, qu'on appeloit dans l'origine denier d'or *à l'agnel*, à cause de l'agneau, ou *agnus dei* qui est gravé sur l'un de ses côtés, et de sa légende: *Agnus Dei qui tollis peccata mundi, miserere nobis*. Cette monnoie fut nommée dans la suite *mouton à la grande laine* et *à la petite laine*. Il n'y a rien de si fréquent dans les anciens titres que cette monnoie sous le nom de *multones* ou *mutones*. Elle dura en France jusqu'au règne de Charles VII, et tous les successeurs de saint Louis, à qui on en attribue l'origine, en firent frapper. Ces deniers d'or fin eurent grand cours dans toute l'Europe pendant fort long-temps, à cause de leur bonté. Voyez Le Blanc, Traité des monnoies, page 186.

[169] On lit dans Nicot « La *ridde* est (*une sorte de monnoie*) du poids de deux deniers dix-huit grains trebuchant, évaluée par l'ordonnance à cinquante sols tournois: le coin de laquelle est une croix florencée, issant d'un escu de Bourgogne, surmonté au bord d'une croisette mousse, ayant pour lettrier (légende): *Sit nomen domini benedictum;* et, au côté de la pile, un chevalier armé de toutes pièces, l'épée au poing dextre brandie, monté sur un coursier bardé, et gallopant, sous lequel est écrit *Fland.;* et autour, pour lettrier, *Philippus Dei gratia dux Burgundiæ, comes Flandriæ.*» Fauchet dit aussi que « les pièces d'or appelées *rides* ont la figure d'un chevalier eslançant son cheval pour courre, » et dérive ce mot avec raison de l'allemand *reiten*, courir. Ménage adopte cette étymologie: « *Reutter*, en allemand et en flamand, signifie, dit-il, *homme de che-*

force mestairies, force granges, force censes, force mas[170], force bordes et bordieux[171], force cassines, prez, vignes, bois, terres labourables, pastis, estangs, moulins, jardins, saulsayes, bœufs, vaches, brebis, moutons, chevres, truyes, pourceaulx, asnes, chevaulx, poulles, coqs, chappons, poulets, oies, jars, canes, canars, et du menu[172]; et en peu de temps feut le plus riche homme du pays; voire plus que Maulevrier[173] le boyteux.

val, d'où ces *riddes* ont été ainsi nommées. Les Anglais disent *to ride*, pour *aller à cheval*, et *reider* pour *un cavalier.* » Le nom des *reitres*, qui étoient des cavaliers allemands, en vient aussi. De Marsy explique *riddes* par *rixdales;* mais la rixdale a une autre valeur, et son nom une autre origine, puisqu'il vient de *reich*, empire, et *thaler*, écu, écu de l'empire.

170 *Mas* est un vieux mot qui signifie manoir, habitation de campagne, de *mansio*, *mansus*, *maneo*. C'est de *mansio* que nous avons fait immédiatement *maison*.

171 C'est, dit très bien Le Duchat dans Ménage, un ancien pluriel de *bordel*, petite *borde* ou maison de campagne. On a dit de même *tieux* pour *tels*, et en Picardie *fieux* pour *féaux* ou *fidèles*.

172 Poussins et autres sortes d'oiseaux domestiques qui ne faisoient que d'éclore. Dans le Poitou tout cela s'appelle *du menu*. (L.)

173 * Ce Maulévrier est le grand-père ou le père de Louis de Brézé, ou Louis de Brézé lui-même, sénéchal de Normandie, très riche seigneur, qui épousa Diane de Poitiers, et qui s'appeloit aussi *Maulevrier*. Comme c'est à lui que le conte de Couillatris se rapporte, cette comparaison est amenée ici fort adroitement. Cela n'a pas empêché Diane de Poitiers de faire ériger en 1531, à son mari, dans la cathédrale de Rouen, par Jean Cousin, un beau mausolée en marbre, où il est représenté à cheval, avec cette inscription :

Hoc, Lodoice, tibi posuit, Bræzee, sepulchrum
Pictonis amisso mæsta Diana viro.

Les francs gontiers[174] et Jacques bons homs[175] du voisinaige, voyant ceste heureuse rencontre de Couillatris, feurent bien estonnez; et feut en leurs esprits la pitié et commiseration, que au

Indivulsa tibi quondam est fidissima conjux,
Ut fuit in thalamo sic erit in tumulo.

Ce qu'il y a de plaisant pour l'*indivulsa et fidissima conjux*, c'est que Diane de Poitiers a été enterrée à Anet, et que son mari l'a été à Rouen. M. Boulard a rendu ainsi cette inscription :

Louis, des bons époux nous étions le modèle.
Que ta mort affligea ton épouse fidèle!
Je t'aimois, tu m'aimois; mon sort étoit trop beau;
Si nous n'eûmes qu'un lit, nous n'aurons qu'un tombeau.

Voyez le commentaire historique, la note 42 de ce chapitre, la note 1 du chapitre XVI du livre I, et la note 37 du chapitre XXXIX du même livre.

[174] *Gunterus*, de l'allemand *gunther*, fait par contraction de *gunstiger*, venant du verbe *gönnon*, signifie proprement un homme en état d'en favoriser d'autres. Voyez Becman, page 903 de son *de Originibus latinæ linguæ*, édit. de Wirtemberg, 1613. Ainsi, sous le nom de *Francs-Gontiers* peuvent être ici entendus certains paysans aisez, qui, jouissant d'ailleurs de quelques franchises, sont ordinairement la ressource d'autres paysans tout-à-fait misérables, comme étoit Couillatris avant sa bonne fortune. Du reste, ce nom de *Franc-Gontier* est ancien en France. (L.) — *Gontiers* est certainement une corruption de *gaultiers*, qui vient du vieux françois *gault*, bois, forêt, comme nous l'avons dit au prologue du deuxième livre, note 55 sur *bons gaultiers et bons compagnons*, et qui signifie rustres, *paysans*, comme ils sont nommés plus bas, par opposition aux *janspill'-hommes*. Par conséquent nous rejetons l'étymologie et l'explication de Le Duchat. Voyez le grand testament de Villon, strophe CXXXI, page 142 et suivantes.

[175] Les *Jacques-bons-homs* sont les *bonnes gens*, ou habitans de la campagne, auxquels nos vieux romans donnent toujours pour habit un *jaque*, c'est-à-dire une chemisette de coton. (L.) — On voit

paravant avoient du paovre Couillatris, en envie changee de ses richesses tant grandes et inopinées. Si commençarent courir, s'enquerir, guementer, informer par quel moyen, en quel lieu, en quel jour, a quelle heure, comment et a quel propous luy estoyt ce grand thesaur advenu. Entendents que c'estoyt par avoir perdu sa coingnee : Hen, hen, dirent-ils, ne tenoyt il qu'a la perte d'une coingnee que riches ne feussions? Le moyen est facile et de coust bien petit. Et doncques telle est on temps present la revolution des cieulx, la constellation des astres, et aspect des planetes, que quiconque coingnee perdra, soub-

dans Ménage qu'on appela ainsi certains séditieux qui se soulevèrent du temps du roi Jean, dans le Beauvoisin ou Beauvoisis, et qu'on nommoit *Jacques bonhomme*, leur capitaine, d'où ce soulèvement fut appelé la *Jacquerie de Beauvoisin*. Nicole Gilles appelle leur capitaine Guillaume Caillet, et dit que ces mutins portoient le nom de *Jacquiers*, parcequ'ils étoient tous habillés de *jacques*. Sur quoi Le Duchat ajoute, dans le même article de Ménage : « Avant que d'avoir lu que ces séditieux étoient appelés *jacques* ou *jacquiers*, parcequ'ils étoient habillés de *jacques*, j'avois déja pensé de même. » Mais il reste encore à trouver l'étymologie de *bon homme* ou de *bons hommes*, et nous la trouvons dans ce passage de Froissart : « Lors se mirent les Allemands en chasse après les François de Mortaigne, et suyvirent les bons hommes qui leur monstrerent voye parmy les boys. » Comme ceux que Froissart appelle *bons hommes* étoient les paysans, on ne sauroit douter que les *jacques bons hommes* n'aient été ainsi appelés de ce que c'étoient des paysans tous habillés de *jacques*. En effet, *jacques bons hommes* doit signifier de bons paysans vêtus de *jacques* ou jaquettes : homme a signifié serf et vassal, de là *hommage*.

dain deviendra ainsi riche? Hen, hen, hen, ha, par Dieu, coingnee vous serez perdue, et ne vous en desplaise. Adoncques tous perdirent leurs coingnees. Au diable l'ung [176] a qui demoura coingnee. Il n'estoyt fils de bonne mere qui ne perdist sa coignee. Plus n'estoyt abatu, plus n'estoyt fendu bois au pays, en ce default de coingnee.

Encores, dict l'apologue Æsopique, que certains janspill'hommes [177] de bas relief, qui a Couillatris avoyent le petit pré et le petit moulin vendu pour soy guorgiaser a la monstre [178], advertis que ce thesaur luy estoyt ainsy et par ce moyen seul advenu, vendirent leurs espees pour achapter coingnees, affin de les perdre comme faisoyent les paysans, et par icelle perte recouvrir montjoye [179]

[176]* Au diable l'homme à qui, au diable celui à qui..... Puisque les coignées sont des femmes que *certains janspill'hommes*, leurs maris, alloient prostituer à la cour, on devine bien ce qu'il entend, quand il ajoute qu'alors *plus n'estoyt abatu, plus n'estoyt fendu de bois au pays, en ce défault de coingnee.*

[177] Petits *gentilshommes*, souvent un peu pillars. (L.) — Petits *gentillâtres* qui *pillent* leurs *hommes*, c'est-à-dire leurs serfs, leurs paysans, d'où l'on voit que c'est encore un jeu de mot rabelaisien, aussi plaisant que malin.

[178] Se rengorger à la parade.

[179] Un mont d'or et d'argent. On appeloit *montjoies* les tombelles ou monticules faits de main d'homme, que nous nommons aujourd'hui *mottes* ou *buttes*. Ce qui prouve, pour le remarquer en passant, que *butin* vient de *butte*, ainsi que *butet*, nom d'une petite hotte, dans laquelle on apportoit la terre pour élever ces monuments funéraires. C'est sans doute parcequ'il y avoit sept montjoies de Saint-Denis à Paris, que notre ancien cri étoit *montjoie Saint-Denis*: ce

d'or et d'argent. Vous eussiez proprement dict que feussent petits romipetes [180] vendants le leur, empruntants l'aultruy pour achapter mandats a tas d'ung pape nouvellement cree. Et de crier, et de prier, et de lamenter, et invocquer Jupiter. Ma coingnee, ma coingnee, Jupiter! Ma coingnee decza, ma coingnee dela, ma coingnee, ho, ho, ho, ho, Jupiter! ma coingnee! L'aer tout autour retentissoyt aux cris et hurlemens de ces perdeurs de coignees.

Mercure feut prompt a leur apporter coingnees, a ung chascun offrant la sienne perdue, une aultre d'or, et une tierce d'argent. Tous choisissoyent celle qui estoyt d'or, et l'amassoyent, remerciants le grand donateur Jupiter; mais sus l'instant qu'ilz la levoyent de terre, courbez et enclins, Mercure leur tranchoyt les testes comme estoyt l'edit de Jupiter. Et feut des testes coupees le nombre equal et correspondant aux coingnees

qui nous le fait croire c'est qu'en place de ces montjoies on voyoit encore sept croix de pierre avant la révolution, et qu'il est dit que les fils de Saint-Louis s'y reposèrent en portant le corps de leur père. Cette expression de *montjoie d'or* pour amas d'or, doit venir et de l'élévation de ces collines factices, et de l'usage où l'on étoit d'y enterrer de l'or et de l'argent, et beaucoup d'objets précieux avec le mort.

[180] * Petits pèlerins qui vendoient leur bien, et qui empruntoient celui d'autrui pour aller à Rome acheter des indulgences à foison d'un nouveau pape: allusion maligne à la vente scandaleuse des indulgences qui ont lieu à la création d'un pape, et qui eut lieu surtout quand Léon X fut parvenu à la papauté, pour fournir à son luxe.

perdues. Voila qu'advient a ceulx qui en simplicité soubhaitent et optent chose medioere. Prenez y touts exemple vous aultres guailliers [181] de plat pays, qui dictes que pour dix mille francs d'intrade [182] ne quitteriez vos soubhaits, et désormais ne parlez ainsi impudentement, comme quelquefois je vous ay ouy soubhaitants : Pleust a Dieu que j'eusse presentement cent soixante et dix huit millions d'or. Ho! comment je triumpherois! vos males mules [183]! Que soubhaiteroyt ung roy, ung empereur, ung pape davantaige?

[181] Gaillards qui prenez vos aises dans vos petites métairies. Gallier, *guidone*, *furfante*, gueux, homme de rien, dit Ant. Oudin. (L.)— *Guailliers* ne doit pas tenir à *gaillards*, mais à *galopins*, vagabonds, qui vont errant et mendiant par le plat pays : ainsi le sens de gueux ou mendiant qu'Oudin donne à ce mot, n'est que secondaire. *Guaillier*, *galopin*, *galop* sont des mots de la même famille que *gallerie*, *allée*, et *aller* : ce qui nous le prouve c'est que le *g* initial se change en *w*, ou se perd, et qu'on dit en anglois *to walk*, en allemand *wallen*, marcher, aller, idem, *wallfahrer*, pèlerin. De Marsy, trop confiant dans l'autorité de Le Duchat, a substitué *gaillards* à *guailliers* dans son texte.

[182] De rente. C'est le mot *intrata* que Duez explique par entrée, rente, revenu. On trouve aussi dans ce lexicographe *intrade* expliqué par *intrata di rendita*.

[183] Imprécation qui se trouve déja livre III, chapitre XXVIII. On appelle *mules* une sorte d'engelures qui viennent aux talons, et originairement ce mot s'est dit proprement de certaines fentes ou crevasses qui se font un peu au-dessus du talon du cheval, lorsqu'après avoir marché tout le jour en hyver dans les boues, on le mène à l'écurie ayant encore les pieds mouillés, et qu'on le laisse passer la nuit en cet état. Le traducteur de la *Maréchalerie* de Laurent Ruse, chapitre CXVI. Des *mules* ou *seracies*. « *Mules* ou seracies nayssent de

Aussi voyez vous par experience, que ayants faict tels oultrez soubhaits, ne vous en advient que le tac et la clavelee [184], en bourse pas maille; non plus que aux deux belistrandiers [185] souhai-

froit, quand le cheval va par chemin boueux en temps froit, et puis est mené de nuict avec les pieds *moillez* au rateau, et demeure sur la terre toute nue la nuict. Adonc les humeurs pour son travail qui a eu, descendent aux parties de derrière, et là sont congelées et font enfleure. Cela advient en iver et en la saison du printemps, car en esté et en automne elles sont cachées, et ne voit on point d'enfleure, si elles ne sont bien fort invétérées; mais en ce temps d'esté et automne elles sont ainsi connues. Le poil qui est entre l'ongle et la prochaine jointure, que nomment aulcuns *pastouralle*, est tousjours contremont elevé, combien qu'il soit *mol* comme soye de pourceau. *Mules* vient donc de *mol*, et *mol* de mouillé. J'ai été tenté de donner ici cette étymologie, parce que plusieurs personnes l'emploient sans en savoir l'origine. (L.) — Il n'est pas d'étymologie plus mauvaise que celle que Le Duchat donne de ce mot; et cependant il n'ignoroit pas que *mulleus*, dans Festus, dans Caton, dans Pline, dans Vopiscus, dans Tertullien, etc., est une chaussure de pied dont on se sert à la chambre, puisque les passages de ces auteurs sont rapportés dans le dictionnaire de Ménage qu'il a enrichis de quantité d'articles, et qu'il avoit toujours sous les yeux; et que c'est à la suite de ces passages qu'il ajoute que *mules* vient de *mollæ*, pluriel de *molla*, pour *mollities*. Mais *mule*, chaussure, vient trop évidemment de *mulleus*, pour perdre du temps et du papier à le réfuter. Voyez Ménage. Remarquez encore ce nombre *soixante et dixhuict*.

[184] Le *tac*, maladie qui, en 1411, régna en France trois semaines entières, avec d'étranges symptômes, sans pourtant que personne en mourût. Voyez les Recherches de Pâquier, liv. IV, chap. XXVIII. (L.) — De Marsy remplace dans son texte le tac et la clavelée par la gale et le farcin. Le tac est une maladie contagieuse des moutons.

[185] *Belistrandiers* ou *belistrandires*, comme on lit dans quelques éditions, est un vieux mot françois, qui signifie gueux qui mendient par fainéantise: c'est un dérivé de *bélistre*, qui a le même sens. Voyez le *Dictionnaire de Trévoux*, au mot BELITRE.

teux a l'usaige de Paris[186]. Desquels l'ung soubhaitoyt avoir en beaulx escus au soleil aultant que ha esté en Paris despendu, vendu et achapté depuis que pour l'edifier on y jecta les premiers fondemens jusques a l'heure presente; le tout estimé au taux, vente et valeur de la plus chere annee, qui ait passé en ce laps de temps. Cestuy, en vostre advis, estoyt il degouté? Avoyt il mangé prunes aigres sans peler? Avoit il les dents esguassées[187]? L'aultre soubhaitoit le temple de Nostre Dame tout plein d'aguilles asserees, depuis le pavé jusques au plus hault des voultes: et avoir aultant d'escus au soleil qu'il en pourroyt entrer en aultant de sacs que l'on pourroyt couldre de toutes et une chascune aguille, jusques a ce que toutes fussent crevees ou espoinctees. C'est soubhaité cela. Que vous en semble? Qu'en advint il? Au soir ung chascun d'eulx eut

Les mules au talon,
Le petit cancre[188] au menton,
La male toux au poulmon,

[186] A Paris tout se fait à la grandeur, l'office y dure plus qu'ailleurs, et l'aune y est fort grande. (L.) — Ainsi *soubhaiteux a l'usaige de Paris*, signifie souhaiteux à outrance.

[187] C'est comme on lit dans l'édition de 1553 (*et de* 1552). Aujourd'hui on dit *agacées*. Voyez Ménage au mot AGACER. (L.) — Voyez encore sur ce mot une remarque de Le Duchat, dans Ménage, à l'article *agacer*, où on lit deux fois mal-à-propos *esquasser*, au lieu d'*esguasser*.

Le catarrhe au gavion,
Le gros froncle au cropion,
et au diable le boussin de pain pour s'escurer les dents.

Soubhaitez doncques mediocrité, elle vous adviendra, et encore mieulx, duement cependant laborants et travaillants. Voire mais, dictes vous, Dieu m'en eust aussi toust donné soixante et dix-huit mille, comme la treizieme partie d'ung demi; car il est tout puissant. Ung million d'or luy est aussi peu qu'ung obole. Hay, hay, hay. Et de qui estes vous apprins ainsi a discourir et parler de la puissance et predestination de Dieu, paovres gens? Paix [189], st, st, st, humiliez vous devant sa sacree face, et recongnoissez vos imperfections.

C'est, gouteux, sus quoy je fonde mon esperance, et croy fermement que, s'il plaist au bon Dieu, vous obtiendrez santé, veu que rien plus que santé pour le present ne demandez. Attendez encore ung peu, avecques demie once de patience.

Ainsi en font les Genevois [190], quand au matin

[188] Pour *chancre*, *boussin* pour *bouchée*, morceau. De Marsy a substitué *miette* à *boussin*.

[189] C'est comme on doit lire (*et c'est ainsi qu'on lit dans l'édition de* 1552), et non *paovres gens de paix*, comme on lit dans les nouvelles éditions. C'est celle de 1596 qui a fait la faute. (L.) — *St* est aussi une interjection de silence en françois et en latin.

[190] C'est comme autrefois on appelloit ceux de Gênes, et c'est

apres avoir dedans leurs escriptoires[191] et cabinets, discouru, propensé[192] et resolu de qui et de quels celluy jour ilz pourront tirer denares, et qui, par leur astuce, sera belliné[193], corbiné[194], trompé et affiné[195], ilz sortent en place, et s'entre saluant,

d'eux aussi qu'on dit :

Génevois, quand je te vois,
Rien de bon je ne vois.

Le peuple de Gênes étant fort pervers de sa nature. De l'italien *Genovese* fait de *Genova*, nom italien de la ville de Gênes. (L.) — On lit dans l'édition de 1552, et dans celles de M. D. L. : *ainsi ne font;* mais il est évident qu'il faut lire : *ainsi en font*, comme dans les deux éditions de Le Duchat.

[191] Endroits où l'on *écrit*.

[192] Balancé, pesé, examiné, de *propendo*.

[193] De *Vellus*, dépouillé de sa toison, homme à qui on a eu le poil. Souvent aussi *beliné* veut dire *cocu*. (L.) — *Belliné* signifie au propre qui porte des cornes comme le *bélier*, qui est par conséquent *cocufié* : ce mot vient donc immédiatement de *bélin*, bélier, et non de *vellus*, toison. Quant à *bélin* et *bélier*, ils ont dû être formés du verbe *bêler*, qui vient lui-même du latin *balare*. De Marsy dit que *belliné* vient de *bélier*, parceque, dit-il, c'est un animal qui n'est rien moins que rusé. Ainsi nous admettons en partie son étymologie, et nous rejetons son origine. Il en est de même de l'origine qu'il donne de *corbiné*, qui signifie, dit-il, volé, parceque le corbeau est un animal carnassier et avide; tandis que nous admettons celle qu'en donne Le Duchat, qui dit que c'est parceque le *corbeau* est un oiseau voleur.

[194] Dérobé. Les *corbeaux* ont la robe noire, et sont enclins à dérober comme les Génois, et quelques gens de palais qu'on appelle *corbineurs* par la même raison. (L.)

[195] Qui a été joué par un plus fin. M. Walckenaer, à qui l'on doit sur La Fontaine un ouvrage plein de recherches et de goût, lequel a servi de modèle à celui de notre savant confrère, M. de Musset, sur la vie et les ouvrages de J. J. Rousseau, a fait cette remarque

disent: *Sanità et guadain, messer* [196]. Ils ne se contentent de santé, d'abundant ilz soubhaitent guaing, voire les escus de Guadaigne [197]. Dont advient qu'ilz souvent n'obtiennent l'ung ne l'aultre. Or en bonne santé toussez ung bon coup, beuvez en trois, secouez dehait [198] vos oreilles, et vous oyrez dire merveilles du noble et bon Pantagruel.

sur ce vers de la dix-huitième fable du livre III de La Fontaine:

...... Notre maître Mitis
Pour la seconde fois les trompe et les affine.

Les joue. Ce mot *affinez* n'est plus usité dans ce sens; mais on l'employoit encore avec cette signification du temps de La Fontaine, puisqu'on le trouve dans Nicot qui cite cet exemple : Affiner un trompeur, *circumventorem circumvenire*. Marot a dit:

...... Fuyez la beauté
Qui sous beaux yeux un vray amant *affine*.

Et dans Rabelais on trouve (Prol. du liv. IV,): « Par leur astuce sera « trompé et affiné. » Édition de 1822, tome I, page 166.

196 A Florence, et presque dans toute l'Italie, on ne salue guères autrement entre personnes de médiocre condition. Voyez *Contes d'Eutrapel*, chap. XIX. (L.)

197 Thomas de Guadagne, qui prêta, dit-on, cinquante mille écus au roi François Ier pour les premiers besoins de sa prison après la bataille de Pavie. Voyez Moréri au mot GUADAGNE. Ceux, au reste, qui, à Valence en Dauphiné, réimprimèrent en 1547 les trois premiers livres de Rabelais, ayant appris que l'auteur continuoit son ouvrage, ajoutèrent à cette édition les onze premiers chapitres du quatrième livre avec le prologue précédent. (L.)—Un interprète, qui ignoroit ce trait historique, dit que les *écus guadaigne* sont les écus de profit, de bénéfice : de l'italien *guadagno*, gain.

198 Gaiement, à souhait.

CHAPITRE PREMIER.

Comment Pantagruel monta sus mer pour visiter l'oracle de la dive Bacbuc[1].

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Pantagruel et ses officiers s'embarquent à l'occident, et font voile à l'orient. La flotte est dirigée par Xenomanes. C'est lui qui trace la route qu'on doit suivre pour arriver au temple de la dive bouteille, embléme de la vérité, parceque en vin est vérité cachée: *In vino veritas.* Son avis est,

[1] La dive Bacbuc ou bouteille, car *Bacbuc* signifie bouteille, et nous en avons deux preuves: 1° c'est ce que signifie בקבוק, bakbuk, en hébreu, comme l'ont reconnu Bernier et l'auteur de l'Alphabet, quoiqu'ils se trompent sur l'étymologie de ce mot. BILBITH, dit le premier, *à sono quem edit lagena.* « BACBUC, dit le second, bouteille, en hébreu, du son qu'elle fait quand on la vuide. » 2° C'est aussi ce qu'entend Rabelais par ce mot, car l'oracle de la dive Bacbuc de ce chapitre, est nommé, chapitre XXXIV du livre V, l'oracle de la bouteille, et chapitre XLVII, l'oracle de la dive bouteille; de plus la nauf de Pantagruel a pour enseigne une bouteille. C'est d'après cette signification aussi certaine qu'elle est bien connue, que la gourde est nommée *bacbuc*, dans *Jacques le fataliste*, tome III, page 127: « A Delphes la Pythie, ses cotillons retroussés, assise à nud sur le trépied, recevoit son inspiration de bas en haut. Jacques, sur son cheval, la tête tournée vers le ciel, sa gourde débouchée et le goulot incliné vers sa bouche, recevoit son inspiration de haut en bas. Lorsque la Pythie et Jacques prononçoient leurs oracles, ils étoient ivres tous les deux. Il prétendoit que l'esprit saint

vu que l'oracle de la dive Bacbuc étoit dans l'Inde supérieure, à l'orient par conséquent, « de suyvre le parallele « de l'Inde, et gyrer autour du pole nord, de maniere a « l'avoir en pareille elevation qu'au port d'Olone. » Nos voyageurs s'embarquent donc du côté où le soleil se couche, et vont du côté où il se lève, sans doute pour marquer qu'un régne finissoit et qu'un autre commençoit: ils ne quittent donc pas la terre ferme, ni même la France.

Le grand embarquement de Pantagruel et de ses com-

étoit descendu sur les apôtres dans une gourde; il appeloit la Pentecôte la fête des gourdes. Il a laissé un petit traité de toutes les sortes de divinations: traité profond dans lequel il donne la préférence à la divination par Bacbuc ou par la gourde. Il s'inscrit en faux, malgré toute la vénération qu'il lui portoit, contre le curé de Meudon, qui interrogeoit la dive Bacbuc par le choc de la panse. J'aime Rabelais, dit-il, mais j'aime mieux la vérité que Rabelais. Il l'appelle hérétique *engastrimythe*, et il prouve par cent raisons, meilleures les unes que les autres, que les vrais oracles de Bacbuc ou de la gourde, ne se faisoient entendre que par le goulot. Il compte au rang des sectateurs distingués de Bacbuc des vrais inspirés de la gourde dans ces derniers siècles, Rabelais, Lafare, Chapelle, Chaulieu, La Fontaine, Molière, Panard, Galet, Vadé. Platon et Jean-Jacques Rousseau qui prônèrent le bon vin sans en boire, sont, à son avis, deux faux frères de la gourde. La gourde eut autrefois quelques sanctuaires célèbres; la pomme de pin, le temple, et la guinguette, sanctuaire dont il écrit l'histoire séparément. Il fait la peinture la plus magnifique de l'enthousiasme, de la chaleur, du feu, dont les Bacbuciens ou Périgourdins étoient et furent encore saisis de nos jours, lorsque sur la fin du repas, les coudes appuyés sur la table, la dive Bacbuc ou la gourde sacrée leur apparoissoit; elle étoit disposée au milieu d'eux, siffloit, jetoit sa coeffe loin d'elle, et couvroit ses adorateurs de son écume prophétique. Son manuscrit est décoré de deux portraits, au bas desquels on lit : « Anacréon et Rabelais, l'un parmi les anciens, l'autre parmi les modernes, souverains pontifes de la gourde. » Mais voyez le comm. historique.

pagnons, figure donc, comme nous l'avons dit, l'avènement de Henri II au trône de France, et le départ du cardinal de Lorraine, en 1547, pour le concile de Trente, ville qui est en effet à pareille latitude que le port d'Olone, et d'où doit venir la lumière, comme étant au pays lanternois et à l'orient. Les tendres et respectueux adieux que Pantagruel fit à son père, en partant, sont les tendres adieux que François Ier, en mourant, fit réellement à son fils Henri. Voyez Garnier, tome XXV, pag. 507, et notre commentaire historique du chap. XLVIII du livre III.

C'est *au mois de juin, au jour des festes vestales*, qui se célébroient le 9 juin, jour où le calendrier romain marque aussi le couronnement des ânes, *Asini coronati*, que *Pantagruel prit congié du bon Gargantua, son pere, et qu'il s'embarqua sus sa grande et maistresse nauf;* et ce fut en effet à cette époque, à très peu de chose près, qu'eurent lieu l'avènement de Henri II au trône et son couronnement, le renvoi de la *vestale* de son père et le triomphe de la sienne, puisque François Ier mourut le 31 mars, et que Henri II fut sacré et couronné le 22 juillet suivant. Ce qui confirme la vérité et la malignité de cette allusion, c'est que Pantagruel, tout roi qu'il est, dit lui-même, dans le chap. XXXI du livre II : *Ces diables de roys icy ne sont que veaulx, et ne sçavent ny ne valent rien.*

La Thalamege, cette *grande et maistresse nauf de Pantagruel, ayant en pouppe pour enseigne une ample bouteille* aux trois *couleurs des nobles voyaigiers*, est le vaisseau allégorique de l'état, c'est-à-dire du royaume de France. Quant au port de Thalasse, où Pantagruel s'embarque, nous avons dit, au commentaire historique du chapitre XLIX, que ce port figuroit celui de Saint-Malo ou celui du Hâvre, qu'on appeloit alors *François-Ville*, parceque François Ier l'avoit fait construire; nous pensons aujourd'hui qu'il figure en même temps la ville de Paris, puisque l'embar-

quement de Pantagruel sur la Thalamége, sa grande et maîtresse nauf, est l'avénement de Henri II au trône, que cet avénement eut lieu dans cette ville, qu'elle étoit sa capitale, et qu'il y tenoit sa cour.

Xénomanes, le grand *traverseur des voyes perilleuses, guide de Pantagruel, ami de Panurge, au mandement duquel il vient*, est, comme nous l'avons dit au commentaire historique des chapitres XLVII et XLIX du livre III, ou Pierre Danès, ou le duc de Guise, frère du cardinal de Lorraine; mais nous pensons aujourd'hui que c'est plutôt le connétable de Montmorency, qui figure cependant ailleurs sous le nom de Carpalim; il avoit été disgracié sous François Ier en 1541, pour lui avoir conseillé de s'en rapporter à la parole de Charles-Quint, qui, pendant son passage en France, en 1539, avoit promis de rendre le duché de Milan; mais il avoit été rappelé en effet à la cour, *au mendement de Panurge*, c'est-à-dire du cardinal de Lorraine, par Henri II, qui eut en lui une confiance particulière, et qui, « dès son avénement au trône, en 1547, lui donna et lui conserva, dit M. Gail, jusqu'à sa mort, le premier rang dans son cœur et dans le ministère. » Le nom de Xénomanes nous paroît même, à présent que nous y voyons plus clair, la traduction du titre de *compère* que Henri II lui donnoit par amitié. D'ailleurs Pierre Danès étoit un personnage trop secondaire dans le gouvernement de Henri II, et l'on connoît l'ascendant que le connétable de Montmorency, le duc de Guise, et son frère le cardinal, prirent dans le gouvernement du vaisseau de l'état, sur l'esprit foible de ce prince.

« Le regard pénétrant de Guise, dit Anquetil, embarrassoit Henri; quand le duc pressoit, le monarque ne lui répondoit qu'en balbutiant. Montmorency n'étoit pas simplement un ami estimé, mais un mentor qui le dominoit.... »

L'historien Garnier dit que dès le commencement de ce règne on comptoit quatre factions : celle du connétable de Montmorency, que le roi appeloit par amitié son *compère*, et qu'il tira de son exil contre le vœu exprès de son père mourant; celle des Guises, auxquels Henri donna de l'autorité malgré la rècommandation de son père; il avoit remarqué en eux un germe d'ambition qui les lui rendoit suspects; celle de Diane de Poitiers ou de Saint-Vallier, veuve de Louis de Brezé, grand sénéchal de Normandie, qualifiée du titre de *maîtresse du roi*, qui la fit duchesse de Valentinois; enfin, celle de la reine Catherine de Médicis. « Long-temps dédaignée, elle parvint à la tête d'un parti, par la souplesse de son esprit et sa profonde dissimulation; caressant la grande sénéchale qu'elle détestoit; flattant l'orgueil du connétable, et lui demandant continuellement ses conseils, quoiqu'elle le regardât comme son plus grand ennemi; ne se refusant à rien, pourvu qu'elle arrivât à son but. »

« Un auteur du temps décrit l'embarras de Henri II entre ces quatre factions. « Rien ne leur échappoit, dit-il, non plus que les mouches aux hirondelles, que tout ne fût englouti. Ils avoient pour cet effet, en toutes les parties du royaume, des gens apostés, et des serviteurs gagnés, pour leur donner avis de tout ce qui mouvoit; et à Paris, où tous les grands abondent, ils avoient des médecins attitrés qui ne manquoient pas de les avertir de l'état de leurs patients, lorsqu'il y avoit quelque chose à gagner; de sorte qu'il étoit quasi impossible à ce prince débonnaire d'étendre à d'autres sa libéralité; car ils étoient quatre qui le dévoroient comme un lion qui dévore sa proie, au cas que si par quelque cas extraordinaire il vouloit porter ailleurs quelque bienfait, il étoit contraint de mentir à ceux-ci, disant qu'il en avoit déja disposé; encore étoient-ils si impudents, qu'ils se débattoient souvent contre lui, par

l'impossibilité qu'il y avoit, attendu la secréte diligence de leurs avertissements. »

« Entre ces tyranniques sollicitations, les plus efficaces étoient celles de la favorite. On doit se rappeler à quelle occasion elle parut à la cour, jeune, belle, touchante par sa douleur, demandant aux genoux de François la grace de son père, Aimard de Poitiers de Saint-Vallier, condamné à mort comme un des principaux complices du connétable de Bourbon. Le galant monarque la releva et lui accorda une partie de sa prière, pressé, à ce qu'on croit, par un sentiment autre que celui de la commisération. »

Xénomanes, « pour certaines et bonnes causes, avoit à « Gargantua laissé et signé (*dessiné*), en sa grande et uni- « verselle hydrographie (*carte marine*), la route qu'ils tien- « droient, visitants l'oracle de la dive bouteille Bacbuc. » On voit qu'il s'agit ici d'un plan de gouvernement que Xénomanes avoit remis à Gargantua pour la direction de son fils, et que l'auteur juge à propos de faire vivre encore le bon Gargantua, c'est-à-dire François I[er], pour mieux dérouter le lecteur. Ce plan de gouvernement que Xénomanes fait pour Pantagruel, et qu'il remet à Gargantua, prouve que ce personnage n'est pas le duc de Guise, puisque François I[er], loin d'adopter un tel plan de la main des Guises, pour son fils, lui avoit bien recommandé, en mourant, de les éloigner du gouvernement. Ce plan est donc celui que le connétable de Montmorency remit en effet à Henri II, sitôt qu'il fut monté sur le trône; c'est par conséquent une nouvelle preuve que c'est lui qui est le vrai Xénomanes.

« Après le sacre du roi, qui fut, dit Anquetil, accompagné de magnificence, et suivi des *fêtes* ordinaires, Henri II reçut du connétable, apparemment parcequ'il le désira, un plan de conduite pour toutes les heures de la journée, conforme à celui que Montmorency, dans son jeune âge, avoit vu pratiquer à la cour de Louis XII. Le lever du roi

étoit à sept heures. Les seigneurs, habitués de la cour, avoient la liberté d'y entrer. Pendant qu'on l'habilloit, il causoit familièrement avec eux, surtout avec ceux qui arrivoient de leurs terres, s'informoit de leurs familles, du prix des denrées, de l'administration de la justice, et de ce qui pouvoit intéresser eux et le peuple. Il se retiroit ensuite avec les quatre secrétaires, se faisoit lire les dépêches des ambassadeurs, les rapports des gouverneurs, signoit les réponses, renvoyoit les affaires de discussion au conseil qui se tenoit à côté de son cabinet, y prenoit lui-même séance, quand l'importance des matières exigeoit sa présence. Il alloit entendre la messe à dix heures, se mettoit à table vers midi, recevoit les requêtes; la porte n'étoit refusée à personne; il passoit ensuite dans son cabinet avec des favoris choisis, pour faire la conversation. Sous François Ier, elle rouloit sur les sciences; sous Henri II, elle étoit moins sérieuse. Il alloit de là dans l'appartement de la reine, où se trouvoient les dames et demoiselles. La conversation y devenoit plus générale. Le roi y annonçoit les amusements de la soirée, la paume, la bague, la rupture de quelques lances, tout cela se faisoit sous les fenêtres de la reine, et sous les yeux des dames. L'hyver, des traîneaux sur la glace, des forts de neige attaqués et défendus. Quelquefois un autre conseil le soir. Le souper, un nouveau cercle chez la reine, des danses, retraite et coucher ordinairement à dix heures. »

C'est aussi le connétable de Montmorenci qui, en 1552, dans le lit de justice que tint le roi pour annoncer la guerre contre l'empereur, prit la parole après lui, pour rendre compte des motifs de cette guerre, des tentatives qui avoient été faites pour amener la paix, et du plan de défense du royaume, pendant que le roi pénétreroit en Allemagne, « C'estoit, dit Brantôme, l'homme le plus entendu de la chrestienté aux affaires d'estat, le plus versé dans la

regie des finances, et la connoissance de la justice et des loix. »

L'oracle ou *le mot de la dive bouteille* qu'on regarde généralement comme l'emblême de la Vérité, doit être la connoissance de la vraie religion du Christ, qui est le but de ce voyage. La bouteille, qui sert d'enseigne au vaisseau, est à-la-fois l'embléme des plaisirs de la cour, et la communion du calice, fontaine de vérité mystique. Le mariage des prêtres, figuré par celui de Panurge, et la communion du calice, que figure la dive bouteille, étoient l'objet principal de la convocation du concile de Trente, le sujet des discussions et la cause des divisions des luthériens, des calvinistes et des catholiques. Nous l'avons prouvé pour le mariage des prêtres. Le calice n'étoit pas moins alors réclamé du concile. Nous avons déja dit aussi que le pays de Lanternois figuroit le concile de Trente; or, nos voyageurs, comme le remarque très bien Le Motteux, pour arriver à l'oracle de la dive bouteille, passent par le pays de *Lanternois*, où les lanternes, c'est-à-dire les docteurs de l'Église, tenoient alors *leur chapitre.* De plus le mot de la bouteille est le mot allemand *trinq*, qui signifie *bois*, et ce sont les Allemands surtout qui réclamoient la communion du calice.

« Les réformateurs, dit Voltaire, vouloient absolument du vin pour figurer le sang de Jésus-Christ. L'Église romaine soutenoit que le sang étoit dans le pain aussi bien que les os et la chair. Cependant les prêtres catholiques buvoient du vin, et ne vouloient pas que les séculiers en bussent. » C'est pour prononcer sur cette réclamation, que le concile de Trente avoit été convoqué. On voit dans l'histoire de ce concile, par fra Paolo, que la communion du calice étoit demandée par l'empereur, par toute l'Allemagne et la Hongrie, par le duc de Bavière, par la Pologne et par la France même; que les théologiens pen-

choient à l'accorder aux Allemands; qu'il y avoit dans le concile un parti qui vouloit qu'on l'accordât, sous les conditions de la concession du pape Paul III. Ces conditions étoient que ceux qui voudroient obtenir le calice, confessassent qu'une espèce contient autant que les deux ensemble; et que l'on reçoit autant avec une qu'avec toutes les deux; qu'outre cela ils retournassent à l'obéissance du pape. Le cardinal de Lorraine, qui est notre Panurge, étoit de cet avis dans une conférence qui eut lieu en France à ce sujet, entre des évêques catholiques et des docteurs protestants. « L'évêque de Valence (Montluc) remontra, dit Fra Paolo, page 441, du consentement du cardinal de Lorraine, que la concession du calice arrêteroit les progrès que les protestants faisoient, d'autant que beaucoup de gens qui leur adhéroient seulement à cause du calice, les abandonneroient quand ils l'auroient obtenu de l'Église; et les gens qui entendoient les affaires, prévoyoient que ce seroit encore un moyen de mettre la dissension parmi les réformés mêmes. »

Nous croyons avoir trouvé dans Bouchet le fait qui a pu donner encore à Rabelais l'idée de l'oracle de la bouteille ou de la fontaine Bacbuc. « On mois de may de l'an 1548, dit-il, le roy, accompagné des princes et grands seigneurs de son royaume, fit son entrée en la ville de Troies, et la royne, son épouse, en mesme temps, aultant triomphamment qu'on pourroit dire et diviser: ou furent faits plusieurs beaux spectacles, et mesmement de *pegasus;* lequel estant en une place de la ville ou passa le roy, et comme il passoit, cest homme saint frappa un coup de pié, dont sortit *une fontaine rendant vin,* et au devant du roy furent deus compagnées l'une de mores, et l'autre de sauvages, qu'il faisoit tout voir. » De plus, « le roy à son nouvel advenement, eut une fille de son espouse et compagne au chasteau de Fontaine-Bleau: ou fut baptisée et tenue sur les

fons audit lieu. » Il avoit déja eu de Catherine de Médicis François II, né en 1544; il en eut Charles IX en 1550, et Henri III, en 1551.

Le *pantagruelion*, Pantagruel dont il se munit en abondance pour ce voyage, est, comme nous l'avons dit encore, une allusion bien claire au supplice de la corde si souvent employé sous le règne de Henri II, contre les hérétiques, et qui remplaça celui de la hart. Quant au voyage de Pantagruel, nous avons dit, dans le commentaire historique du chapitre XLVII, que c'étoit sans doute celui que fit François Iᵉʳ et sa cour, en 1546, dans plusieurs provinces de son royaume, qui en avoit fait naître l'idée à Rabelais. Mais comme Pantagruel est ici Henri II, et que nous voyons dans Bouchet, fº 320, verso, que ce prince fit ses entrées en grand triomphe et somptuosités de choses nouvelles et riches, à Dijon, à Turin et à Lyon, en 1548, nous pensons que c'est plutôt ce dernier voyage qui lui a fait naître l'idée de celui de Pantagruel. Le livre III, où il est projeté, a été publié en 1546, et les onze premiers chapitres du livre IV, où il est exécuté, en 1547. La date de leur publication ne s'oppose donc pas à cette conjecture.

Voici les éclaircissements et les explications historiques que l'abbé de Marsy, Le Motteux et Bernier, ont donnés de ce chapitre:

« Cette *dive bouteille* que Pantagruel et ses officiers vont chercher, dit l'abbé de Marsy, n'est autre chose que la vérité, dont la bouteille est une (*un*) emblême fort naturelle, conformément au proverbe, *in vino veritas*. Cette vérité, au jugement de Rabelais, ne se trouvoit que dans les nouveaux principes de la réforme, et dans une religion épurée de certaines pratiques, qu'il regardoit comme superstitieuses. Pour y arriver, il falloit s'éloigner de l'ancienne route, et entreprendre une navigation toute nouvelle. On avoit besoin d'un guide hardi et expérimenté. Tout cela est

marqué ici assez clairement: Xenomanes, du grec ξενομανής, qui a la manie des voyages, désigne Luther ou Calvin, *grands voyageurs et traverseurs de voyes périlleuses*. Ce hardi pilote, *pour certaines et bonnes causes*, marque à Gargantua, *sur sa grande et universelle hydrographie*, la route qu'on devoit tenir pour trouver l'oracle de *la dive bouteille*. Il veut qu'on s'éloigne de la route ordinaire des *Portugualoys, lesquels passants la ceinture ardente.... et perdants la vue et guide du pole septentrional, font navigation enorme*. Il conseille *de gyrer au plus près autour d'icelluy pole de manière que tournoyants sous septentrion, ils l'ayent toujours en pareille elevation, comme il est au port d'Olonne.* »

« Ces paroles sont de toute manière fort remarquables. Les *Portugualoys* et les autres navigateurs de l'Europe ont été forcés jusqu'ici de passer la ligne, et de naviguer du côté du pole méridional, pour gagner le grand Océan des Indes: ce qui occasionne un détour de 4 ou 5 mille lieues. En effet, s'il y avoit une communication entre la mer du Nord et celle des Indes, comme il y a une grande raison de le soupçonner, et si ce passage étoit pratiquable, on abrégeroit considérablement la navigation des Indes et de l'Amérique en prenant cette route. Mais la manière dont Rabelais explique ce nouveau système de navigation, et certains termes allégoriques qu'il employe, doivent faire soupçonner qu'il y a encore ici quelque mystère et quelque *très haut sacrement*.

« Luther, patriarche des nouveaux réformateurs, a entrepris d'abréger le chemin du ciel, désigné ici par l'*Indie superieure*. Il s'est éloigné de *la route ordinaire des Portugualoys*, c'est-à-dire des principes que les catholiques avoient suivis jusqu'alors, sur-tout certains catholiques plus zélés et plus ardents, tels que les Espagnols et les *Portugais*. La *ceinture ardente* peut fort bien désigner le purgatoire: Xénomanes ne veut point qu'on passe par cette route: il appelle

cela un détour et *une navigation enorme.* Il conseille de prendre pour *guide le pole septentrional*, et de gyrer au plus près autour d'icelluy pole. On sait que les peuples du Nord ont embrassé les premiers la doctrine de Luther : Rabelais semble insinuer ici qu'on doit suivre leur exemple. Notre auteur ajoute que *cela leur vint a prouffit incroyable. Car sans naufrage, sans danger, sans perte de leurs gents, en grande serenité firent le voyage de* Indie superieure *en moins de quatre mois : lequel a peine feroient* les Portugualoys *en trois ans, avecques mille fascheries et dangers innumerables.* C'est ainsi que Luther, en supprimant plusieurs pratiques fâcheuses et pénibles, comme la confession, les vœux de religion, et d'autres saintes austérités, a prétendu applanir aux hommes les voies du ciel : et c'est ce qui, dans les commencements, lui a attiré tant de disciples et de sectateurs.

« Tous ces ustensils de biberons, suspendus à la poupe de chaque navire, désignent peut-être l'usage du calice, que Luther voulait conserver aux laïcs. Ce qui me paroît de plus remarquable dans ce chapitre, et de plus capable de fixer l'esprit des lecteurs sur l'idée qu'il leur présente, c'est 1° cette *briefve et saincte exhortation, toute authorisée de propos extraicts de la saincte Escripture*, qui sert de prélude, à cette navigation. C'est Pantagruel, et non un prêtre, qui la fait ; 2° ce pseaume de David *mélodieusement chanté après l'oraison*, lequel commence : *Quand Israël hors d'Égypte sortit.* On sait le sens mystique que les Protestants donnent à ce pseaume de Marot, qu'ils chantent par préférence à tout autre.

« Le Motteux a entrevu une partie de ces allusions ; mais il les a développées d'une manière très confuse, ramenant toujours sur la scène ses rois de Navarre, personnages aussi fastidieux que chimériques, auxquels Rabelais ne pensa jamais. » On va en juger.

« Par Pantagruel, qui s'embarque, dit Le Motteux, avec ses officiers, truchemens, etc., pour visiter l'oracle de la dive bouteille Bacbuc, nous pouvons entendre Antoine de Bourbon, depuis roi de Navarre, partant du Monde de l'Erreur pour aller à la découverte de la Vérité, que Rabelais met dans la bouteille, conformément au proverbe *In vino veritas.* Voyez là-dessus le chapitre XXXVII du livre V. C'est à quoi aboutissent tous les voyages de Pantagruel. Le dessein de l'auteur paroît clairement à la fin. Mais à l'imitation des bons poëtes dramatiques, il nous fait entrevoir son dessein dès le commencement; on ne peut pas s'y méprendre lorsque, dès le premier chapitre du livre IV, où commence la relation des voyages, on voit que Pantagruel prêt à mettre à la voile, « feist une briefve et saincte exhortation toute « authorisee de propous extraits de la saincte Escripture; » *que l'exhortation finie,* « feut hault et clair faicte priere a « Dieu, *et qu'*après l'oraison, feut melodieusement chanté « le psaulme du sainct roy David, lequel commence: Quand « Israel hors d'Ægypte sortit. » Tout le monde sait quel est le sens mystique du nom d'Egypte. »

« Jamet Brayer, *pilot principal*, et Xenomanes, *le grand voyagier et traverseur des voies perilleuses*, représentent les bons guides dont on avoit besoin dans la recherche de la vérité. « L'advis de Brayer et de Xenomanes aussi, feut.... « ne prendre la routte ordinaire des Portugualoys.... ce que « leur vint a prouffit incroyable. » On peut entendre par ces Portugalois, les papistes superstieux. »

« Babuc signifie une bouteille en hébreu; et les navires de Pantagruel ont tous *en pouppe pour enseigne*, quelque ustensile de biberon, qui marque l'inclination de tous les *nobles voyagiers* pour la Vérité désignée par le *vin.* Il n'y a qu'un seul navire dont l'enseigne soit différente; mais son enseigne est une lanterne, ce qui assortit très bien ce que j'ai déja dit de la nécessité d'avoir des guides éclairés; et

comme les fictions de notre auteur ont souvent plus d'un sens, je ne sais si par la *dive Bacbuc* nous ne devrions pas entendre encore le *sacré calice*, et même le *mariage des prêtres*, deux articles entre autres pour lesquels on avoit nouvellement convoqué le concile de Trente dans le temps où Rabelais écrivoit. »

« Aussi voyons-nous, dans le livre V, aux chapitres XXXII et XXXIII, que nos voyageurs, pour arriver à l'oracle de la bouteille ou de la Vérité, passent par le pays de *Lanternois*, où les Lanternes tenoient alors *leur chapitre provincial*. Il est évident que les Lanternes sont ici l'emblême du clergé qui se regarde comme la lumière du monde. »

« Le *mot* de la bouteille est *trincq*, mot allemand, mais *célébré et entendu de toutes nations*, et qui *nous signifie beuvez;* livre V, chapitre XLV. Dans le temple de la bouteille toute la compagnie est admise à boire d'une eau qui *rendoyt gout de vin;* livre V, chapitre XLII. Et c'est du *vin* qu'ils boivent pour obéir au mot de la bouteille dans le chapitre XLV. Voilà pour la restitution du calice aux laïques. »

«Voici pour le mariage des prêtres. Le dessein de Panurge, en consultant la bouteille, quel est-il? C'est de savoir s'il sera marié. Il trincque, et à peine a-t-il trincqué qu'il connoît sa destinée. Il sent que bientôt il sera marié, livre V, chapitre XLV. Or, j'ai fait voir ci-dessus, et que Panurge représente Jean de Montluc, qui étoit prêtre, et que ce même prêtre étoit tellement pour la liberté de se marier qu'il se maria effectivement. »

Quant à l'explication de Bernier elle mérite à peine d'être citée; en voici cependant un extrait : « Bacbuc, qui signifie bouteille en hébreu, dit-il, est ici appelée divine ou déesse, parceque c'est assez l'ordinaire de diviniser tout ce qu'on aime :

Cuique Deus fit dira libido.

On la consulte comme l'oracle de la vérité, puisque le vin fait tout dire et tout entreprendre; tout cela avec grande cérémonie. Mais savoir si la vérité est mieux venue dans les cours des princes allemands, où la bouteille est une grande déesse; car quant à nous il n'y a guère que deux siècles qu'un de nos rois (*Louis XI*) avoit beau la chercher, disoit-il, dans tous les coins de son palais, il ne pouvoit l'y trouver (*Je le crois bien, elle n'avoit garde de se présenter devant un tyran*)..... Si Louis XI ne la trouvoit pas, encore moins François Ier; car si elle se fût rencontrée à sa cour, elle eût été obligée de quitter la place à la flatterie, qui a toujours été depuis la puissance dominante sur ceux-mêmes qui dominent le plus absolument. Il n'y a eu que le fameux Guillaume Utten qui ait osé dire en son temps ce qu'il savoit de l'empire et de l'empereur, et de cette basse servitude, laquelle s'introduisit alors dans les cours, de se faire un maître du sexe que Dieu a soumis à l'homme. Comme la vérité ne fut pas écoutée dans la cour de François Ier, elle ne le fut pas davantage en celle de son successeur; la synderese (*la conscience*) eut beau lui reprocher que c'étoit un double crime d'avoir eu commerce avec la maîtresse de son père, la honte même d'aimer, toute surannée qu'elle étoit, cette Diane impudique, ne servit de rien à ce prince infatué.... Le reste de ce chapitre semble marquer que l'auteur, entre tant de connoissances, a encore le pied marin, et qu'il n'est pas moins hydrographe et géographe que médecin. »

Au moys de juin, au jour des festes Vestales[2], celluy propre on quel Brutus conquesta Hespaigne, et subjugua les Hespaignols, on quel aussi

Crassus l'avaricieux feut vaincu et deffaict par les Parthes, Pantagruel prenant congié du bon Gar-

¹* Le 9 de juin. Ovide, au sixième livre des *Fastes*:

Aspicit instantes mediis sex lucibus Idus
Illa dies, qua sunt vota soluta Deæ.
Vesta fave: tibi nunc operata resolvimus ora:
Ad tua si nobis sacra venire licet. (L.)

— C'est sans doute d'après cette note de Le Duchat que M. D. L. remarque que « Rabelais a dit *le sept* fautivement dans ses *Annotations.* » En effet, dans les remarques du livre IV, attribuées mal-à-propos à Rabelais, et dans l'Alphabet de l'auteur, on lit, au mot Vestales : « Festes en l'honneur de la deesse Vesta en Rome. C'est le septiesme jour de juin. » Ces fêtes *vestales*, ou les fêtes de Vesta, qui étoient en même temps celles des boulangers, des meuniers, et des ânes, se célébroient en effet le 9 juin. Ce jour-là on couronnoit les ânes de guirlandes de fleurs; on les promenoit dans les villes, avec des pains en guise de collier; et les meules qui servoient à écraser le bled, étoient aussi couronnées de fleurs. Comme c'est ce jour-là que Pantagruel prit *congié du bon Gargantua son pere*, et que c'est le 31 mars 1547 que François Ier mourut et fit ses adieux à son fils Henri; qu'il fut inhumé le 22 avril; et que Henri II fut sacré et couronné à Reims, le 22 juillet suivant, il n'y a pas de doute que Rabelais, qui n'osoit préciser aucune époque, ou au moins en marquer clairement aucune, n'ait choisi celle des *fêtes vestales* qui tient le milieu entre l'époque de la mort de François Ier et celle du couronnement de son fils, pour indiquer ce couronnement, et qu'il ne l'ait préférée malignement, parceque les calendriers romains marquent ce jour-là le *couronnement des ânes;* et cela, non seulement pour faire une allusion manifeste au couronnement de Henri II et de Catherine de Médicis, mais à celui de Diane de Poitiers, qui fut pour ainsi dire couronnée, ainsi qu'avec son royal amant, à la duchesse d'Étampes, qui fut exilée et renvoyée à son mari. Peut-on douter maintenant que l'embarquement de Pantagruel sur *une grande et maistresse nauf*, ne soit le couronnement et l'avènement de Henri II au gouvernement du vaisseau de l'état?

gantua, son pere, icelluy bien priant, comme en l'eglise primitive estoyt louable coustume entre les saincts christians, pour le prospere naviguaige de son fils et toute sa compaignie, monta sus mer au port de Thalasse, accompaigné de Panurge, frere Jean des Entomeures, Epistemon, Gymnaste, Eusthenes, Rhizotome, Carpalim, et aultres siens serviteurs et domesticques anciens, ensemble de Xenomanes[3] le grand voyageur et traverseur des voyes perilleuses, lequel certains jours par avant estoyt arrivé au mandement de Panurge. Icelluy, pour certaines et bonnes causes, avoyt a Gargantua laissé et signé[4] en sa grande et universelle hydrographie[5], la route qu'ilz tiendroyent, visitants l'oracle de la dive bouteille Bacbuc.

3* Voyez là-dessus la première note du chapitre XLVII du troisième livre. (L.) — Voyez aussi le commentaire historique de ce chapitre. Pour Épistémon, Gymnaste, et Rhizotome, voyez le chapitre II, notes 18, 19 et 20. Ponocrates est omis dans la liste des voyageurs, au chapitre premier du quatrième livre, dans toutes les éditions, excepté dans celle de Valence. Cependant, comme le remarque très bien M. D. L., ce qui prouve qu'il étoit du voyage, c'est que, entre autres passages, on lit au chapitre IX du même livre : « Je croy, « dist Ponocrates, que cestuy oyzon est souvent en mue ; » et qu'il est aussi acteur dans la tempête.

4* Dessiné. Voyez le commentaire historique.

5* Carte marine. Voyez le commentaire historique. « Comme ce voyage, dit un interprète, n'étoit autre chose qu'un plan de plaisirs recherchés, que Henri II, notre Pantagruel, et ses compagnons devoient religieusement exécuter, le papa François Ier, le vrai Gar-

Le nombre des navires feut tel que vous ay exposé on tiers livre, en conserve[6] de triremes, ramberges, gallions et liburnicques, nombre pareil, bien equipees, bien calfatees, bien munies avecques abundance de pantagruelion. L'assemblee de touts officiers, truchements, pilots, capitaines, nauchiers, fadrins[7], hespailliers et matelots feut en la Thalamege[8]. Ainsi estoyt nom-

gantua, méritoit bien qu'on lui laissât la carte fidèle de l'itinéraire. »

[6] *En conserve des triremes, ramberges, gallions et liburnicques, nombre pareil:* ceci manque dans l'édition de Valence. *En conserve*, c'est-à-dire, à la garde, sous le convoi. Voyez à la page 138 du Dictionnaire des rimes attribué à M. de la Nouë. A l'égard de la *ramberge*, que je crois être proprement une *barque à rames*, voici ce que disent de ce vaisseau les Mémoires de du Bellai, liv. X, sur l'an 1545 : « Il y a une espèce de navires particulières, dont usoient « nos ennemis (*les Anglois*) en forme plus longue que ronde, et « plus étroite de beaucoup que les galères, pour mieux se regir et « commander aux courantes qui sont ordinairement en cette mer « (*de la Manche*) à quoy les hommes sont si duits, qu'avec ces « vaisseaux, ils contendent de vitesse avec les galères, et les nom- « ment remberges. » (L.) — Les ramberges, d'après notre étymologie, devroient être des *barges à rames*. Les mots qui manquent dans l'édition de Valence, sont dans l'édition de 1552.

[7] Officiers de galères.

[8] La grande et principale navire, l'amirale. Athenée dit que Ptolémée philopator fit édifier une grande navire qu'il nomma θαλαμηγὸς, ayant demi-stade de longueur, trente coudées de largeur, et quarante de hauteur; et de là est venu qu'on a attribué depuis ce mot aux grandes navires, ainsi que Cléopâtre faisoit appeler la sienne. Voyez Suetone, liv. I, chap. LII. (*Alphabet de l'auteur.*) — Ce mot ne vient pas de θάλασσα μέγα, *mare magnum*, comme le croit un interprète, 1° parceque ce sens ne convient pas; 2° parceque θάλασσα est féminin, et que μέγας fait au féminin μεγάλη et non μέγα. Il doit être plu-

mee, la grande et maîtresse nauf de Pantagruel, ayant en poupe pour enseigne une grande et ample bouteille a moitié d'argent bien lis et polly, l'aultre moitié estoyt d'or esmaillé de couleur incarnat. En quoy facile estoyt juger que blanc et clairet estoyent les couleurs [9] des nobles voyaigiers et qu'ilz alloyent pour avoir le mot de la bouteille.

Sus la pouppe de la seconde estoyt haut enlevee [10] une lanterne anticquaire, faicte industrieusement de pierre sphengitide [11] et speculaire,

tôt composé de θάλαμος, *thalamus*, *cubiculum*, *pars navis inferior* et ἡγέομαι *duco*, *dux sum*. On lit *thelamane*, et plus loin *telamonie* pour *thalamege* dans l'édition de Valence; mais ce sont deux mauvaises leçons. Voyez le commentaire historique.

9 * Ces couleurs d'argent, d'or et d'incarnat, sont la livrée de Gargantua, du chapitre IX du livre I, c'est-à-dire les trois couleurs de France. Voyez le commentaire historique.

10 Élevée. Amadis, tome XII, chap. v. *Une statue enlevée*, et chapitre XXXVIII, « Le temps commença à se changer, et la tempête « à s'enlever. » (L.)

11 C'est ainsi qu'on lit dans l'édition de 1552, dans les deux éditions de Le Duchat et dans celles de M. D. L. L'abbé de Marsy lit *sphragitide*, et met en note : « Pierre transparente dont on faisoit des cachets. On la tiroit de l'île de Lemnos. J'ai préféré *sphragitide*, mot qui s'entend, à *sphengitide* que portent toutes les éditions, et dont je n'ai trouvé l'explication nulle part. » *Sphragis*, *-idis*, dans Pline, signifie en effet terre sigillée de Lemnos, pierre précieuse verte. Mais elle n'est pas transparente, et il n'est pas nécessaire de faire une si grande correction à la leçon que nous adoptons : *phengites*, dans Pline, est une sorte de pierre précieuse de Cappadoce, transparente et blanche, et qui a la dureté du marbre. L'Alphabet de l'auteur lit *pierre phengitide*, et fait cette remarque sur ce mot : « c'est-

denotant qu'ilz passeroyent pour Lanternois. La tierce, pour divise, avoyt ung beau et profond hanap de porcelaine. La quarte ung potet d'or a deux anses, comme si feust une urne anticque. La quinte ung broc insigne de sperme d'esmeraulde [12]. La sixiesme ung bourrabaquin [13] monacal faict de quatre metaulx ensemble. La septiesme ung entonnouoir de ebene, tout requamé [14] d'or, a ouvraige de Tauchie. La huictiesme ung goubelet de lierre bien precieux, battu d'or a la damasquine. La neufiesme une brinde [15] de fin

à-dire transparente comme verre. φιγγισθαι, *id est resplendere*; et cette pierre s'appelle *lapis specülaris*, en Pline, liv. XXXVI, chap. XXII, en françois, pierre à mirouer. Voyez Mathiole sur le cent seizième chapitre de Dioscoride. »

[12] C'est le *prasius lapis* de Pline, liv. XXXVII, chap. VIII. Du Pinet appelle *presme d'esmeraude* cette pierre, qui est une espèce d'émeraude bâtarde, et peut-être l'appelle-t-il de la sorte de *prasinus*. (L.) — Nous n'en doutons pas : l'*n* se change en *m*. Alors *sperme* seroit pour *presme*, et *presme* pour *presne*, contracté de *prasinus*.

[13] « C'est apparemment, dit de Marsy, quelque flaccon à l'usage des moines, ou peut-être une espèce de boete dans laquelle ils servoient les viandes qu'on leur donnoit. Ce mot pourroit venir de *bourer*, remplir, et d'*abacus*, buffet. » Cette étymologie est inadmissible, ainsi que la seconde explication. Voyez celle que nous avons donnée de ce mot, chap. XVII, liv. III, ou Ménage, à cet article.

[14] Brodé : de l'italien *ricamato*.

[15] « Sorte de vaisseau à mettre du vin, dit Le Duchat, dans Ménage. Hérodote, liv. VIII, page 484 de la traduction françoise du père Saliat : *Ils portoient pierres, briques, bois, fagots, fascines, brindes et hotes pleines de sable*. Ce que le traducteur latin d'Hérodote a rendu par *lapides, et lateres, et ligna, et cistas sabulò plenas*,

or obrizé [16]. La diziesme une breusse [17] de odorant agalloche [18] (vous l'appelez bois d'aloes) porfilee d'or de Cypre, a ouvraige d'Azemine [19]. L'unziesme une portouoire d'or faicte a la mosaïcque. La douziesme ung barrault [20] d'or terny, couvert d'une vignette de grosses [21] perles indicques en ouvraige topiaire [22]. De mode que personne

afferebant. La *brinde* que Rabelais, liv. V, chap. xxvi, a appelée *portoire*, c'est proprement une cuvette faite en forme de ramiers à deux petites anses. » Ce mot vient de l'italien *far brindisi*, porter une santé, pour inviter à boire. *Bringen*, dit Ménage, signifie proprement *apporter*, et figurément *boire à quelqu'un*. Les Allemands disent de même, quand ils portent une santé *ich bring euch*, je vous le porte.

[16] D'or pur : du greco-latin *obrizum*, or affiné par le feu.

[17] Voyez note 2 du chap. v, liv. I.

[18] De l'italien *agalocco*, qui a le même sens de bois d'aloës, et qui vient du grec ἀγάλλοχον, *agallochum, lignum indicum odoratum*.

[19] Ouvrage persan. D'*Agem*, nom que les Arabes donnent à la Perse. Horace, Carm. lib. II, od. xii, vers. 21, parle du premier roi de Perse *Achemenes*, duquel, selon Hérodote, les Perses furent appelés Achéméniens. (L.)—Un interprète dérive ce mot de ἀζήμιος, sans faute.

[20] Mesure de liquide, usitée en Languedoc, contenant ordinairement vingt-sept pintes.

[21] On lit *petites* dans l'édition de Valence.

[22] De l'adjectif latin *topiarius*, qui concerne l'art du jardinier, qui fait représenter diverses figures à des arbrisseaux, en les taillant; mot dérivé de *topia*, qu'on trouve dans Vitruve, et qui signifie paysages au burin et au ciseau; diverses figures que les jardiniers font représenter à des arbrisseaux. Un interprète l'explique ainsi : « C'est-à-dire de lapidaire, de τοπάζιον, pierre précieuse. » Il dit aussi, d'après le glossaire de la langue romane, que la *portouoire* est un vaisseau en forme de hotte qui sert à porter la vendange.

n'estoyt, tant triste, fasché, rechiné, ou melancholicque feust, voyre, y feust Heraclitus le pleurart, qui n'entrast en joye nouvelle, et de bonne ratte ne soubrist, voyant ce noble convoy de navires en leurs divises : ne dist que les voyaigiers estoyent touts beuveurs, gens de bien : et ne jugeast en prognosticq asseuré, que le voyaige tant de l'aller que du retour seroyt en allegresse et santé perfaict.

En la Thalamege doncques feut l'assemblee de touts. La Pantagruel leur feit une briefve et saincte exhortation[23] toute authorisee des propous extraicts de la Saincte Escripture, sus l'argument de naviguation. Laquelle finie feut hault et clair faicte priere a Dieu, oyants et entendants touts les bourgeois et citadins de Thalasse, qui estoyent sus le Mole accourus pour veoir l'embarquement.

Apres l'oraison, feut melodieusement chanté le psaulme[24] du sainct roy David, lequel commence : *Quand Israel hors d'Egypte sortit.* Le

[23]* Henri II, le vrai Pantagruel, conserva, tant qu'il vécut, tout l'extérieur de la religion. Voyez Garnier, tom. XXVI, page 203.

[24]* En ce temps-là on chantoit publiquement à la cour les pseaumes de David nouvellement mis en rime par Marot. Gilles d'Aurigni, dans l'épître liminaire des trente pseaumes de sa versification adressée par l'auteur au roi Henri II, et imprimée en 1547 :

> Car à présent on ne chante en maints lieux,
> Que de David psalmes mélodieux.

psaulme parachevé, feurent sus le tillac les tables dressees, et viandes promptement apportees. Les Thalassiens qui pareillement avoyent le psaulme susdict chanté, feirent de leurs maisons force vivres et vinaige apporter. Touts beurent a eulx. Ils beurent a touts. Ce fut la cause pourquoy personne de l'assemblee oncques par la marine ne rendit sa guorge, et n'eut perturbation d'estomach ne de teste. Auquel inconvenient n'eussent tant commodement obvié, beuvants par quelcques jours paravant de l'eaue marine, ou pure, ou mistionnee avecques le vin, ou usants de chairs de coings, de escorce de citron, de jus de grenade aigresdoulces : ou tenants longue diete : ou se couvrants l'estomach de papier : ou aultrement faisants ce que les fols medicins ordonnent a ceulx qui montent sus mer.

Leurs beuvettes[25] souvent reiterees, chacun se retira en sa nauf : et en bonne heure feirent voile au vent grec levant, selon lequel le pilot principal, nommé Jamet Brayer,[26] avoyt designé

Chacun les prise et louenge leur donne.
Ne reste fors que la harpe les sonne.

Ce pseaume, au reste, qui fait le cent quatorzième dans les pseaumes protestants, est des vingt que Marot ajouta aux trente premiers qu'il avoit traduits vers l'an 1547. (L.)—C'est une allusion au départ de ce monde de François I[er], et au voyage ou règne de Henri II.

[25*] Voyez la note 9 du chapitre II.

[26] Ce doit être un célèbre pilote ou navigateur de ce temps-là,

la routte et dressé la calamite de toutes les boussoles. Car l'advis sien et de Xenomanes aussi feut, veu que l'oracle de la dive Bacbuc estoyt pres le Catay en Indie superieure, ne prendre la routte ordinaire des Portugualois, lesquels passants la ceinture ardente,[27] et le Cap de Bona Speranza sus la poincte meridionale d'Africque, oultre l'Equinoctial[28], et perdants la veue et guide de l'Aisseuil[29] septentrional, font naviguation enorme. Ains suivre au plus pres le parallele de ladicte Indie: et gyrer autour d'yceluy pole par occident: de maniere que tournoyants soubs septentrion[30] l'eussent en pareille elevation comme

quoique nous ne l'ayons trouvé dans aucun dictionnaire. Selon un interprète, « *Jamet* ou *Jamès* est un nom anglois que l'auteur donne à ce pilote, sans doute à cause de la supériorité qu'avoient, dès ce temps-là, les pilotes anglois sur ceux des autres nations, et Brayer est un terme de marine qui signifie goudroner ou suiver un vaisseau. L'auteur en cela personifie l'action. » Mais il ne s'agit pas de donner ici l'étymologie d'un nom propre, mais de faire connoître le personnage qui l'a porté.

[27] La zone torride, comme l'explique la *Briefve déclaration*, ou l'equateur. On lit *zone torride* dans l'édition de Valence.

[28] Par-delà la ligne.

[29] Le pole arctique, ou septentrional, du latin *axiculus*, petit essieu; diminutif d'*axis*, l'axe du monde, dont les deux bouts sont le pole arctique et le pole antarctique. *Aisseuil* n'est qu'une variante de notre mot *essieu* qui a la même origine. On lit *du pole arctique* dans l'édition de Valence, *de l'aisseuil septentrional*, dans celle de 1552.

[30] On voit qu'on cherche depuis long-temps le fameux passage et la communication de la mer du Nord et de celle des Indes. On sait

il est au port de Olone sans plus en approcher, de paour d'entrer et estre retenus en la mer Glaciale. Et suivants ce canonicque[31] detour par mesme parallele, l'eussent a dextre vers le levant, qui au departement leur estoit a senestre.

Ce que leur vint a prouffict incroyable. Car sans naufraige, sans dangier, sans perte de leurs gens, en grande serenité, exceptez ung jour pres l'isle des Macreons, feirent le voyaige de Indie superieure en moins de quatre mois; lequel a poyne feroyent les Portugualois en trois ans: avecques mille fascheries et dangiers innumerables. Et suis en ceste opinion, sauf meilleur jugement, que telle route de fortune feut suivie par ces Indians, qui naviguarent en Germanie, et feurent honorablement traictez par le roy des Suedes[32], on temps que Q. Metellus Celer estoyt

qu'on l'a regardé jusqu'ici comme impraticable, à cause des glaces, mais que les Anglois ne désespèrent point encore de le trouver, et font, au moment même où nous écrivons, de nouvelles tentatives pour le découvrir. On lit, dans l'édition de Valence, *tant que, tournoyans on septentrion*.

[31] En effet, nos voyageurs, en suivant cette route pour aller dans l'Inde par l'occident, auroient eu le pole nord à *norche* ou à leur gauche en partant, à leur droite en arrivant. *Parallèle* est expliqué ainsi dans la *Déclaration* : Line droicte imaginee on ciel egualement distante de ses voisines. On lit *ce régulier détour*, dans l'édition de Valence.

[32] Dans toutes les éditions que j'ai vues on lit *Suedes;* mais comme on ne doit pas présupposer que Rabelais ait voulu corriger le texte de Pline, liv. II, chap. LXVII, et des autres auteurs après lesquels il

proconsul en Gaulle, comme descripvent Corn. Nepos, Pomp. Mela, et Pline apres eulx.

parle, c'est ici une faute d'impression qui se sera glissée de la première édition dans les autres, ou une ignorance de quelque correcteur, qui n'aura pas su que le païs des anciens *Suèves* s'étendoit vers le Nord jusqu'aux confins du royaume de *Suède*. (L.)

CHAPITRE II.

Comment Pantagruel, en l'isle de Medamothi, achapta plusieurs belles choses.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Au quatrième jour de leur navigation, nos voyageurs découvrent une île nommée *Medamothi*, c'est-à-dire *Nullepart;* ils y abordent et y achètent des tableaux, des tapisseries, et des animaux si rares qu'on n'auroit pu les trouver *nullepart* ailleurs. Voici les diverses opinions des commentateurs sur ce chapitre.

« L'histoire des voyages de Pantagruel, dit Le Motteux, étant une espèce de satire où l'auteur fait entrer occasionnellement des gens de toutes sortes d'états et de toutes sortes de conditions, il ne pouvoit guère mieux commencer que par les *voyageurs*, et c'est ce qu'il fait dans ce chapitre où il se moque d'eux en les contrefaisant, c'est-à-dire en mentant comme eux. Tous les pays qu'il parcourt sont des îles; et il se qualifie lui-même *caloyer des isles Hieres*, dans l'édition de 1553. *Caloyer* est un titre affecté aux prêtres et aux moines de l'église grecque; il est formé de deux mots grecs, *kalos hiereus*, qui signifient *bon prêtre*. Le nom d'*Hieres*, appliqué aux îles dont il se dit caloyer, signifie naturellement, par allusion au mot grec *hieros*, les îles *sacrées* ou les *grandes* îles; car *hieros* s'emploie souvent

dans un sens qui revient à celui de *grande;* et si l'on me demande à présent ce qu'il faut entendre par les grandes îles, je répondrai, en un mot, que c'est toute la terre, puisque au fond ces grandes parties de notre globe auxquelles on donne le nom de continent, par opposition aux îles, n'en diffèrent que par une plus grande étendue de terre-ferme, qui n'en est pas moins toute environnée des eaux de la mer. Il y a ici plusieurs grandes îles; c'est que chacune, à sa manière, représente la terre en général, parceque en effet il n'y a guère de pays où l'on ne retrouve, à quelques différences près, les ridicules par lesquels Rabelais caractérise chacune de ses îles. *Medamothi* est le nom de la première île où nos voyageurs abordent. On sait que ce nom, qui est grec, désigne un pays imaginaire, une île qui n'est nulle part, et où personne par conséquent n'a jamais été. Voilà le grand goût des voyageurs, ce sont des terres inconnues, ce sont des découvertes toujours nouvelles qu'il leur faut; aussi le journal des voyages de Pantagruel passe-t-il d'abord au quatrième jour, où lui et ses compagnons aperçurent cette île extraordinaire, au lieu que le premier jour et les deux suivants, il *ne leur apparut terre ne chose aultre nouvelle.* »

« *Philophanes,* qui est le nom du roi de l'île, signifie un homme qui aime à être vu, et *Philotheamon,* qui est le nom de son frère, signifie un homme qui aime à voir. Le premier est lui-même en voyage quand Pantagruel arrive; il étoit parti *pour le mariaige de son frere Philotheamon avec l'infante du royaume d'*Engys, c'est-à-dire du voisinage; il profitoit de l'occasion de voir et d'être vu. Voilà encore le caractère de bien des voyageurs. *Les belles choses* que Pantagruel acheta dans l'île de Medamothi, ou qu'achetèrent ses compagnons, sont aussi chimériques que l'île même. Tels sont les tableaux, « en l'ung desquels estoyt au vif « painct le visaige d'un appelant; en l'autre estoyt le por-

« trait d'un varlet qui cherche maistre, en toutes qualitez « requises, gestes, maintien, minois, allures, physionomie « et affections. Tels sont ceux ou estoyent au vif painctes « les idees de Platon; les atômes d'Epicurus, et Echo selon « le naturel representée; *tel est* le grand tableau painct et « transsumpt de l'ouvraige jadis faict a l'aguille par Philo- « mela. »

« Rabelais ajoute que Pantagruel fit aussi acheter *trois beaulx et jeunes unicornes, ensemble ung tarande*, animal qui entre autres qualités ici décrites, avoit celle de *changer de couleur selon la varieté des lieux esquels il paist et demoure*, à peu près comme font les caméléons, et bien des courtisans. Le grand Bochart, qui fait tant d'honneur à la ville de Rouen, sa patrie et la mienne, a prouvé que l'*unicorne* n'est point un animal fabuleux; mais la plupart des savans, du temps de Rabelais, le regardoient comme tel, aussi bien que le tarande[1] avec ses couleurs chan-

[1] Si Le Motteux, dit son traducteur, entend par *unicorne* tout animal qui n'a qu'une corne, ce qui est la signification grammaticale et étymologique de ce nom, sa citation de Bochart sera assez juste; et l'on sait, au reste, indépendamment de Bochart, qu'il y a des unicornes dans ce sens-là; mais s'il entend par unicorne, comme on l'entend communément, ou comme l'entendoit sans doute Rabelais, le même animal que nous appelons ordinairement *licorne*, il y a apparence que Le Motteux a cité Bochart sur la foi d'autrui, et qu'on ne lui avoit pas bien exposé le sentiment de ce savant, ou qu'il n'avoit pas bien compris ce qu'on lui en avoit dit. Voyez la première partie du *Hierozoïcon*, lib. III, cap. XXVI et XXVII. Je laisse à d'autres le soin de décider s'il est bien vrai que la plupart des savants du temps de Rabelais regardassent comme une chimère, soit l'*unicorne*, quel qu'il pût être, soit la *licorne*, en particulier, soit le *tarande*, et ce qu'on raconte de son poil qui prend successivement différentes couleurs. Notez, au reste, que le *rhinocéros*, animal très réel, qui n'a qu'une corne est réellement distingué de l'*unicorne*, par Rabelais lui-même. Voyez livre V, chapitre XXX.

geantes; de sorte que ce qu'il en dit ici est un nouveau trait de raillerie fait aux dépens de ces voyageurs à qui le desir de plaire par le merveilleux fait débiter des fables, soit aux dépens de certains lecteurs qui, embarrassant leur esprit et chargeant leur mémoire des merveilles les plus étranges, pourroient être comparés à ces femmes qui ne sont jamais parfaitement contentes d'un meuble ou d'un ajustement nouveau, si ce n'est quelque chose de bizarre, qui vienne de bien loin, et qui ait été payé bien cher. »

« Le premier pas que Rabelais fait faire à ses voyageurs, dit l'abbé de Marsy, est vers une île imaginaire, qui n'existe en aucun lieu, et qui s'appelle l'*île Nulle-part*; et tout de suite il donne la description de cette isle, comme si elle existoit, comme s'il l'avoit vue. Tout cela peut passer pour une critique, soit de la manie qu'ont certains voyageurs de chercher des pays inconnus, des terres nouvelles, soit de l'assurance avec laquelle ils parlent d'une infinité de choses qu'ils n'ont point vues, et qui souvent n'existent que dans leur imagination.... *Les belles choses* que Pantagruel et ses compagnons achètent dans l'île *Medamothi* sont pour la plupart aussi chimériques que l'île même. Tels sont les tableaux des idées de Platon, des atômes d'Epicure, d'Echo, de Philomele, etc.; tels étoient, dans l'esprit de Rabelais, les unicornes, le tarande, etc., tout cela ne se trouve guère que dans les grandes et solemnelles foires de l'île *Nulle-Part.* »

« L'isle de Medamothi, dit Bernier, est, dit-on, la Flandre, pays des belles tapisseries, tableaux et curiosités, en la connoissance desquelles notre auteur semble ici fort entendu. Mais comme ce sens n'a aucun rapport avec le nom, ne seroit-ce point l'*Utopie?* car ce ne peut être la Flandre. Disons donc, avec plus de raison, que c'est une vision, et un jeu de mots semblable à l'*oudis* du cyclope dans Homère, de même que le royaume d'Engys, qui si-

gnifie *proche*, en grec, et que Rabelais fait trouver dans cette île; car quant à cette tarande, ce rare animal, dont il fait la description dans le même chapitre, ce pouvoit bien être aussi une fiction. »

« L'île brillante de *Médamothi*, où règne le prince *Philophane*, ou *l'ami du brillant*, dit un autre interprète, les belles peintures, tapisseries, tableaux et autres raretés qu'y voient et achètent Pantagruel et ses compagnons, et surtout le fameux *tarande*, espèce de caméléon que Pantagruel prend entre autres choses pour lui, sont la vive image des cours, où les rois et leurs courtisans ne cessent de se pourvoir à grands frais d'objets de luxe; et le tarande, acheté par Pantagruel, est l'emblême de ces caméléons, dont les rois sont presque toujours entourés. »

Voici maintenant notre explication. Nous pensons que c'est pour dépayser les lecteurs que Rabelais donne le nom de *Médamothi* ou *Nullepart*, à l'île qu'il décrit. Cette île doit être la France ou la cour de France, qui se tenoit à Paris, ville située dans l'île du Palais et dans l'île de France. Ce qui nous le persuade sur-tout, c'est qu'il dit que *le circuit de cette isle n'estoyt moins grand que de Canada*, qu'il la compare par conséquent au Canada; or ce pays s'appeloit alors la *Nouvelle France*. Nous pensons en outre que *le roy Philophanes, lors absent pour le mariaige de son frere Philotheamon, avecques l'infante du royaume de Engys*, est le cardinal de Lorraine, qui étoit roi de fait en France, sous Henri II, dont il étoit le favori, et qui, en effet, s'absenta en 1549, pour le mariage de son frère le duc de Guise avec Anne d'Est, petite-fille de Louis XII, et d'Anne de Bretagne; et fille d'Hercule II, duc de Ferrare, et de Rénée de France; que c'est par conséquent pour donner encore le change aux lecteurs, et sur-tout à ses ennemis, qu'il fait ici un double emploi, en donnant le nom de *Philophanes* au cardinal de Lorraine, et celui de *Philothea-*

mon à son frère le duc de Guise, qui paroissent ailleurs, dans son roman, l'un sous le nom de Panurge, l'autre sous celui de Xenomanes. Les divers tableaux et tapisseries, les divers animaux *exotiques et pérégrines* que nos voyageurs contemplent en cette île, doivent donc être les tapisseries du palais des Tournelles, du Louvre, des Gobelins et de la galerie de Fontainebleau, et les animaux de la Ménagerie du Roi, à Paris, qui étoit alors rue des Lions-Saint-Paul. Ainsi, nos voyageurs ne sont point sortis de France pour voir toutes ces merveilles; mais nous ferons voir que ces tableaux sont satiriques et imaginés à plaisir.

On connoît le goût de François Ier pour les beaux arts; on sait qu'il faisoit acheter et venir de tous côtés, à grands frais, des tableaux précieux et des statues antiques, des manuscrits et des livres rares, pour orner ses palais de Paris, de Fontainebleau, de Saint-Germain-en-Laye, de Villers-Cotterets, de Blois, d'Amboise, de Romorantin, etc.; qu'il avoit appelé à sa cour de célèbres artistes et des gens de lettres de France et d'Italie; qu'il fonda le Collége de France et la Bibliothèque royale; que c'est ce qui lui mérita le titre glorieux de *Père et de Restaurateur des lettres.* On sait qu'il avoit chargé le Primatice, en 1540, d'acheter, en Italie, cent vingt-cinq bustes ou statues, et d'en faire faire les moules; que ces statues furent jetées en bronze et placées à Fontainebleau; que ce célèbre peintre et architecte a embelli ce château par ses peintures; qu'il a aussi donné le plan du château de Meudon, où Rabelais étoit curé; qu'il en a peint les galeries et le beau pavillon en forme de grotte, pour le cardinal de Lorraine, notre Panurge; qu'on lui doit le dessin du magnifique tombeau de François Ier. On sait que ce prince voulut avoir un *saint Michel*, de la main de Raphaël; qu'à la réception de ce tableau, il lui marqua sa

satisfaction par une somme considérable, et qui parut à l'artiste trop au-dessus de son ouvrage; qu'il fit alors une *sainte Famille*, qu'il le supplia d'accepter; que le monarque doubla la somme qu'il lui avoit accordée pour le premier tableau, en l'invitant de passer en France, pour s'attacher à son service; et que l'artiste ne voulant pas lui céder en générosité, se surpassa lui-même dans son tableau de la *Transfiguration*, qu'il destina à lui être présenté. On sait enfin que Léonard de Vinci, que François I[er] avoit également appelé à sa cour, mourut à Fontainebleau, en 1519, entre les bras du roi, qui l'aimoit et le considéroit, et qui l'étoit venu visiter dans sa dernière maladie. Ce chapitre et les deux suivants ne sont point dans l'édition de Valence.

Cestuy jour et les deux subsequents ne leur apparut terre ne chose aultre nouvelle. Car aultresfoys avoient aré[2] ceste routte. Au quatriesme descouvrirent une isle nommee *Medamothi*[3],

[2]* Ils avoient parcouru cette route, navigué sur cette mer. Cette expression est toute latine:

..... et vastum maris æquor arandum.
VIRG.

elle se trouve souvent dans nos livres anciens. Voyez Ménage. Ce mot vient d'*arare*, labourer. Voyez les notes 5 et 9.

[3]* *Medamothi*, du grec *μηδαμόθεν*, nulle part : île par conséquent imaginaire, qui n'existe nulle part. « Ce mot, dit l'alphabet de l'auteur françois, vient du grec *μηδαμόθεν*, c'est-à-dire, en nulle part : Rabelais en forge une chose à plaisir, qui est nulle, et ne se trouve point en lieu que ce soit. » Il signifie *nul lieu*, en grec, selon les notes du livre IV, attribuées à Rabelais, et intitulées *Briefve declaration*. Selon Le Motteux, toutes ces îles que Rabelais fait parcourir

belle a l'œil, et plaisante a cause du grand nombre des phares et haultes tours marbrines, desquelles tout le circuit estoyt orné, qui n'estoyt moins grand que de Canada[4].

à Pantagruel sont toute la terre; selon Bernier et de plus anciens interprètes, c'est la Flandre, pays des belles tapisseries, tableaux et curiosités; et le nom qu'il donne à cette île est un jeu de mots semblable à celui d'*Oudis* (οὔτις, personne, nul), du cyclope, dans Homère. Selon nous, c'est la France, ou la cour de France qui est cette île brillante dont *estoyt dominateur le roy Philophanes*, qui aime les phares ou les buchers, ou qui aime à briller, à se montrer, à paroître. Cette île, quoique son nom signifie *Nulle part*, n'est donc pas plus chimérique qu'Ulysse ne l'est sous le nom d'*Outis* ou de personne. *Les phares et haultes tours marbrines, desquelles tout le circuit estoyt orné*, sont ou les buchers de l'inquisition, ou les divers palais et châteaux du roi qui ornoient la France. (Voyez le commentaire historique.) Il se pourroit bien cependant que cette île fût Joinville, ville de Champagne, et même cinq rapprochements que nous faisons en écrivant, semblent le prouver. 1° Il y avoit un grand et magnifique château qui appartenoit aux ducs de Guise, *princes de Joinville*, de la maison de Lorraine. 2° Le cardinal de Lorraine y a pris naissance, et pouvoit bien en être censé *le roy, le dominateur.* 3° Henri II érigea la seigneurie de Joinville en principauté le 9 mai 1552, pour François, duc de Guise, frère du cardinal. 4° Cette ville étant près de Troyes, Henri II a bien pu y aller en effet avec le cardinal de Lorraine, lorsqu'il fit son entrée à Troyes en 1548. 5° Elle est en effet au *vent grec levant* ou au nord-est de Paris et de Troyes. Voyez les notes 5 et 9 de ce chapitre, et le commentaire historique du chapitre v.

[4] Le Canada est en effet à peu près de la grandeur de la France. Ce pays avoit été découvert sous François Ier, en 1534, par Jacques Cartier, habile navigateur de Saint-Malo, que ce prince avoit envoyé en Amérique pour y faire des découvertes; et c'est sans doute parcequ'il étoit de la grandeur de la France, qu'il avoit été découvert par un *François* sous *François Ier*, qu'il fut nommé *la nouvelle*

Pantagruel s'enquerant qui en estoyt dominateur, entendit que c'estoyt le roy Philophanes[5] lors absent[6] pour le mariaige de son frere Philotheamon[7] avecques l'Infante du royaulme de En-

France. Cartier avoit fait plus que le découvrir, il l'avoit visité avec beaucoup de soin, et en avoit publié à Paris, en 1545, in-8°, une description exacte des îles, des côtes, des ports, des détroits, des golfes, des rivières et des caps, sous ce titre : *Brief récit de la navigation faicte es isles de Canada, Hochelage, Saquenay et aultres.*

5* « Personnage, dit l'Alphabet, fort convoiteux d'estre veu. L'auteur feint que *Philophanes* estoyt roy de l'isle Medamothi. Ce sont de ses traicts. » En effet, ce nom, qui signifie qui aime à être vu, selon Le Motteux, vient du grec φιλέω, amo, et φαίνω, luceo, splendeo, qui aime à briller, à paroître, ou de φίλος, amicus, φανὸς, lanterna, lucerna, fax, lanterne, falot, torche, flambeau, qui aime les phares de l'île Médamothi, ou les buchers de l'inquisition, ou qui aime les lanternes, par allusion aux pères du concile de Trente, parmi lesquels brilloit, avec beaucoup d'éclat, et aimoit à briller le cardinal de Lorraine, qui est le vrai *Philophanes*, quoiqu'il figure partout ailleurs sous le nom de Panurge. Il avoit pris pour devise une colonne droite entourée d'un lierre, et ces mots : *Te stante virebo.* Rabelais compare peut-être aussi cette colonne à un phare. Nous avons dit ailleurs combien ce cardinal aimoit le faste. Voyez le commentaire historique de ce chapitre, et du chapitre V.

6* « Qu'un roi, dit de Marsy, soit absent de son royaume, cela est assez rare, à moins qu'il ne voyage par nécessité, mais que cela arrive dans l'île *Nulle-Part*, c'est une chose toute naturelle. » Oui, quand il n'en sort pas, et qu'il ne voyage pas plus que Henri II ne l'a fait hors de France. C'est sans doute parcequ'il ne voyage *nulle part* ailleurs, que cette île s'appelle *Nullepart,* et que les trois premiers jours *ne lui apparut terre ne chose aultre nouvelle; car aultrefoys il avoit aré ceste routte*, c'est-à-dire il avoit parcouru cette partie de la France. Voyez les notes 9 et 2.

7* « Convoiteux de voir, qui prend plaisir, dit l'Alphabet, à voir les peintures, ou d'assister aux spectacles et jeux publics. Il estoyt

gys[8]. Adoncques descendit on Havre, contemplant, ce pendent que les chormes des naufs faisoient aiguade, divers tableaux[9], diverses tapisseries, divers animaulx, poissons, oiseaulx et aultres marchandises exoticques et peregrines, qui estoyent en l'allee du mole, et par les halles du port. Car c'estoyt le tiers jour des grandes et solennes foires[10] du lieu, esquelles annuellement

frère de Philophanes. En quoy apert l'industrie (*l'adresse*) de l'auteur. » En effet, ce nom vient du grec φιλοθεάμων, amans spectaculorum, vel studiosus videndi ad dicendum. Nous avons dit que c'étoit le duc de Guise, prince de Joinville et frère du duc de Lorraine, qui accompagna Henri II en Lorraine, et qui épousa, le 4 décembre 1549, Anne d'Est, comtesse de Gisors et dame de Montargis, qui étoit petite-fille de Louis XII et d'Anne, duchesse de Bretagne, et par conséquent *infante du royaulme de* Engys ou du royaume voisin, puisque la Bretagne étoit anciennement un royaume. Voyez le commentaire historique et la note suivante.

8 Engys, en grec ἐγγύς, auprès, proche ou voisin, comme l'explique une des notes attribuées à Rabelais lui-même. « L'auteur, dit l'Alphabet, en forge un royaume, tout aussi difficile à trouver, ajoute de Marsy, que l'île *Nulle-Part*, quoiqu'on soit toujours sur la frontière de ce royaume. » Ce royaume de Engys est le duché de Bretagne, qui avoit autrefois le titre de royaume, et dont Anne de Bretagne, ayeule d'Anne d'Est, que le duc de Guise, le vrai *Philotheamon*, épousa en 1549, étoit souveraine. Un interprète écrit *Angys!*

9* Voyez le commentaire historique.

10* Comme Henri II fit, selon Bouchet, f° 320, au mois de mai 1548, accompagné des princes et grands de son royaume, son entrée à Troies, dont les foires sont célèbres, ainsi que la fabrique de *satin*, façon de Turin, et au mois de juillet, un voyage à Dijon, à Beaune et à Turin, d'où il est retourné en France *par sa riche ville de Lyon, où il fut reçeu en grand triomphe et somptuosité de choses nouvelles et riches*, et dont les foires et la soierie ne sont pas

convenoyent touts les plus riches et fameux marchands d'Africque et Asie. D'entre lesquelles frere Jean achapta deux rares et precieux tableaux : en l'ung des quels estoyt au vif painct le visaige d'ung appellant [11]. En l'aultre estoyt le pourtraict d'ung

moins célèbres ; qu'il a dû en outre passer, en revenant, par Beaucaire, où se tient, le 22 juillet, la foire de la Madelaine, la plus considérable de l'Europe, qui doit durer, dit La Martinière, trois jours francs, sans compter les fêtes, ce qui fait qu'elle en dure six, il seroit possible que Rabelais fit allusion à la foire et au satin de Troies et de Lyon, ou à la foire de Beaucaire, et c'est à celle-là que nous nous en tenons. Tout le prouve ; 1° on sait qu'en effet *y convenoyent les plus riches et fameux marchands d'Afrique et d'Asie ;* qu'il n'y a point de marchandises, quelque rares qu'elles soient, qu'on n'y puisse trouver. 2° Il y a vraiment un *hâvre*, puisque cette ville est presque à l'embouchure du Rhône. 3° Des trois villes que nous venons de nommer, il n'y a que Beaucaire dont la foire dure trois jours francs. 4° C'est en juillet que Henri II a dû y passer ; ce qui s'accorde avec le départ de Pantagruel au 9 juin. Mais ce voyage explique en même temps pourquoi on lit, dans le premier chapitre : « Leurs *beuvettes* souvent reiterees, chacun se retira « en sa nauf, et en bonne heure feirent voile *au vent grec le-* « *vant.* » Le vent grec levant sur la Méditerranée, est le *nord-est* sur l'Océan. Or, la ville de Troies, par laquelle Henri II commença ce voyage de 1548, est en effet au nord-est de Paris. De plus, nous lisons dans le dictionnaire géographique de La Martinière, à l'article Troies, page 1661 : « L'une des choses qui a le plus affoibli le commerce de Troyes, sont les emprunts que les communautés des arts et métiers font souvent, dont la meilleure partie est employée en *buvettes,* et les sommes exorbitantes qu'elles exigent des aspirants à ces maîtrises pour les y recevoir. Les *buvettes* que les jurés et les principaux maîtres de ces communautés exigent de ces aspirants, et celles qu'ils pratiquent, sous prétexte de visites ou de redditions de leurs comptes, ruinent la plupart des particuliers qui les composent. » Voyez les notes 2 et 5.

varlet qui cherche maistre en toutes qualitez requises, gestes, maintien, minois, alleures, physionomie et affections, painct et inventé par maistre Charles Charmois painctre du roy Megiste[12]: et les paya en monnoye de singe[13].

[11*] Au figuré avoir le visage d'un appellant, *viso pallido*, comme dit l'italien, c'est avoir la mine d'un homme que les médecins avoient condamné; mais qui en a appellé comme on parle. Guillaume Crétin, dans son épître à monseigneur le duc de Valois, etc., page 184 de la nouvelle édition de ses poésies :

Si de ta part la sienne epistre est louée,
Disant sans plus ces mots : Elle est passable;
Tout aussi vray que sucre n'est pas sable,
Il portera visaige, qu'appelants
Ne portent pas, ...

Au propre, visage d'appellant se dit d'un homme dont la mine témoigne qu'il n'est pas content de son sort; mais qu'il ne tiendra pas à lui de le rendre meilleur. Tel est l'état d'un plaideur, qui paroît résolu d'appeller d'une sentence qui l'a condamné. (L.) — Cet appelant est le cardinal du Bellay, mécontent de ce que, à la mort de François Ier, le cardinal de Lorraine l'avoit supplanté dans les bonnes graces de Henri II. Désespéré de la perte de son rang et de son crédit, par les intrigues de ce Panurge, il ne put soutenir le séjour de la cour, se démit de son évêché, et se retira à Rome. Le sujet du second tableau le regarde encore, et indique que ce bon *varlet* cherchoit en vain un nouveau *maistre*; ces deux tableaux sont par conséquent imaginés à plaisir; et voilà pourquoi frère Jean les paie en monnoie de singe.

[12*] Le roi de France, qu'au chapitre xxxv du livre III, Rabelais appelle *le grand roi*, et qu'il désigne ici sous l'idée du plus grand roi de la chrétienté. Un Nicole de Charmoy, avocat au parlement, écrivit autrefois un traité de la paix, imprimé à Paris, en 1543, chez Charles l'Angelier. Voyez La Croix du Maine. Il y a du même nom une famille de gentilshommes dans l'Orléannois. (L.) — C'est-à-dire du grand roi, de François Ier ou de Henri II, car μέγιστος, en

Panurge achapta ung grand tableau painct et transsumpt[14] de l'ouvraige jadis faict a l'aguille par Philomela exposante et representante[15] a sa sœur Progné, comment son beau frere Tereus l'avoyt despucellee, et sa langue couppee, affin que tel crime ne decelast. Je vous jure par le manche de ce fallot, que c'estoyt une paincture gualante et mirificque[16]. Ne pensez, je vous prie, que ce feust le pourtraict d'ung homme couplé sus

grec signifie très grand. C'est sans doute de ce peintre que descend Martin Chamois, peintre de l'Académie de peinture, sous Louis XIV. Voyez Moreri.

[13*] Au chapitre XIV du livre V, frère Jean est d'avis qu'on paye le gibier qu'il conseille qu'on enlève à ceux qui le portoient aux chats-fourrez; et au chapitre XVI du livre IV, il avoit employé vingt écus d'or à battre les Chicanoux. Ainsi on ne doit pas croire qu'ici il ne paye les deux tableaux qu'en tournant le dos au vendeur, à la manière des singes, qui montrent les fesses à ceux qu'ils ont dérobés. Il les paya en *monnoye de singe*, c'est-à-dire en marmonnant à la manière des singes quelques oraisons à l'intention du marchand qui s'étoit contenté de cette monnoye. (L.) — C'est-à-dire que le cardinal du Bellay ne paya pas ces deux tableaux, parce qu'ils sont imaginaires et n'ont pas été exécutés.

[14] Copié: du latin *transsumptus*, participe de *transsumo*, prendre de la main d'un autre. Frère Jean étant le cardinal du Bellay, il seroit possible qu'il eut acheté ou fait peindre deux tableaux semblables.

[15] Qui expose et représente à sa sœur Progné.

[16] Ce tableau où le peintre avoit si galamment et si intelligiblement représenté l'invention de Térée, pour empêcher Philomèle de parler, fait souvenir de cette Atalante à qui Méléagre, dans une peinture de Parrhase, qu'on voyoit au cabinet de Tibère, fermoit la bouche d'une manière toute semblable. Voyez Suétone, dans la vie de Tibère, n° 44, et Martial, livre III, épigramme 95. (L.)

une fille. Cela est trop sot et trop lourd. La paincture estoyt bien aultre, et plus intelligible. Vous la pourrez veoir en Theleme[17] a main gausche entrans en la haulte guallerie.

Epistemon en achapta ung aultre, on quel estoyent au vif painctes les idees[18] de Platon, et les atomes[19] de Epicurus. Rhizotome[20] en achapta ung aultre, on quel estoyt Echo selon le naturel representee.

[17]* *Theleme*, étant, selon nous, le château de Saint-Maur, il seroit curieux de savoir si réellement on y a vu ce tableau. Mais nous pensons qu'il se pourroit bien que Rabelais en eût encore imaginé la composition, pour nous apprendre que le cardinal de Lorraine étoit accusé d'un crime semblable à celui de Térée.

[18] Espèces et formes invisibles et exemplaires de toutes choses, dans l'esprit divin, imaginées par Platon. Un autre badinage, dans le même goût, occupe le chapitre XL du livre V. Platon prétend qu'en formant le monde, Dieu a suivi un modèle, un plan, une idée archétype, qui lui représentoit les qualités, les proportions, les perfections qu'il a mises dans son ouvrage et dans chacune de ses parties, il a conçu le modèle comme un être subsistant, éternel, immuable; il l'appelle un *animal* ou un être animé, éternel; il dit que Dieu y a rendu le monde conforme autant qu'il l'a pu. Telles sont ces idées éternelles de Platon. « Je ne sais, au reste, dit le traducteur de Le Motteux, si la peinture des idées de Platon paroîtra à tout le monde aussi ridicule qu'elle l'est. On dit que les poëtes sont peintres où doivent l'être; il y en aura à ce compte dont on pourra dire qu'ils ne peignent que des idées, des jugements, des syllogismes, de la logique. Conviendront-ils que cela est ridicule? J'en doute. Ils conviendront peut-être plutôt que c'est Horace qui est ridicule d'avoir fait croire au monde que la poésie est une peinture. » Voyez la note suivante.

[19]* *Atômes*, corps petits et indivisibles, par la concurrence desquels Épicurus disoit toutes choses estre faictes et formées. (*Briefve*

Pantagruel par Gymnaste[21] feit achapter la vie et Gestes de Achilles en soixante et dixhuict pieces de tapisseries a haultes lisses, longues de quatre,

déclaration et *Alphabet de l'Auteur.*) — Comme Épistemon est, selon nous, le cardinal de Tournon, qu'il seroit bien possible que Saint Irénée, dont il aimoit beaucoup les écrits, fût un grand partisan des idées de Platon, et des atômes d'Épicure, que cela est même très probable, vu que les anciens pères de l'Église étoient presque tous des philosophes platoniciens; que Cérinthe lui-même, combattu par saint Irénée, en étoit un; ce qu'au reste nous laissons à d'autres à vérifier, n'ayant pas à Montreuil les livres nécessaires; nous présumons que, par la composition de ce tableau, Rabelais fait une allusion maligne au trait suivant, rapporté par Moreri, et copié dans tous les dictionnaires : « Ce fut lui qui empêcha François Ier de faire venir Melancton en France. Pour l'en dissuader, étant allé au conseil, il y porta le livre de saint Irenée contre les hérétiques, et le lut en attendant le roi. Ce prince lui demanda à quelle lecture il étoit si fort attaché. « C'est, sire, ré-«pondit-il, l'ouvrage d'un des premiers évêques de vôtre royaume. « Voici un endroit où il rapporte que saint Jean l'Évangeliste étant « entré dans un bain public, et y voyant l'hérétique Cérinthe, il s'en « retira sur-le-champ, comme d'un lieu empesté. Cependant, sire, « vous avez promis, dit-on, une audience publique à un des chefs « du luthéranisme. » Le roi révoqua les passe-ports. »

[20]* Nous avons dit, livre I, chapitre XXIII, que nous pensions que *Rhizotome* étoit ou Léonard Fuchs, ou Dalechamp, ou Conrad Gesner; mais tous les trois étoient trop jeunes alors pour avoir pu enseigner la botanique à François Ier, outre que le premier étant Bavarois, et le troisième Suisse, ne sont peut-être jamais venus en France. Ce qui nous a empêchés de découvrir le vrai personnage, c'est que notre malin sphinx, pour que son énigme ne soit pas si facilement devinée, en a fait un botaniste, tandis que c'étoit un médecin. Mais comme la science de la médecine embrasse celle du botaniste ou au moins de l'herboriste, nous sommes persuadés aujourd'hui que le Rhizotome de Gargantua est Guillaume Cop, médecin de Bâle, qui, étant venu en France sous Louis XII,

large de trois toises, toutes de saye[22] Phrygienne, requamee d'or et d'argent. Et commençoyt la ta-

y fut honoré du titre de médecin de François Ier, et eut pour fils Michel Cop, qui fut professeur de Sainte-Barbe, et orateur de l'Université. « Que ne peut-on point dire, s'écrie Bernier, page 67, en parlant des hommes célèbres qui ont comblé Rabelais de louanges, que ne peut-on point dire du fameux médecin du roi François Ier, Guillelmus Copus, son collègue et son contemporain, qui savoit comme lui toutes les intrigues de la cour, et toutes les affaires du temps, car il en fit une estime si particulière, qu'il passa, dit l'auteur du *Scaligerana*, une partie de sa vie à le commenter ? Sur quoi j'ai appris en bon lieu que ce commentaire ou clef, étant tombé après sa mort, entre les mains des Génevois, le magistrat le fit périr sous prétexte des libertez qui s'y trouvoient. On dit à ce propos qu'un *Copus*, ministre à la Rochelle, fut fouetté, apparemment au réquisitoire des anciens du consistoire, pour avoir commenté son Pantagruel. » C'est sans doute Michel Cop, son fils, qui aura porté à Genève la clef de Rabelais, que son père avoit composée : il avoit embrassé les opinions de Calvin, et il fut obligé de s'y sauver. Il y mourut en 1567, après y avoir exercé le ministère depuis 1549, et publié quelques écrits ; mais comme le Rhizotome de Gargantua peut bien n'être pas le même que celui de Pantagruel, ce dernier doit être Fernel, premier médecin de Henri II. Catherine de Médicis lui fit des présents considérables, pour avoir trouvé, dit-on, le secret de la rendre féconde, et il mourut en 1558, âgé de cinquante-deux ans. La composition du tableau que Rabelais fait acheter à Rhizotome, nous semble donc annoncer qu'il regardoit ce botaniste, ou plutôt ce médecin, comme un écho d'Hippocrate et de Galien, sur lesquels il faisoit des leçons publiques, ou qu'il étoit son propre écho, en interprétant publiquement ses propres ouvrages, ou qu'il a écrit sur la voix dans son Traité de *Abditis rerum naturalium causis*. *Rhizotomoi* est le nom d'une tragédie de Sophocle, dans laquelle il représente Médée cueillant des herbes venimeuses. Voyez les Saturnales de Macrobe, livre V.

21 * Gymnaste étant Louis de la Trimouille, comme nous le croyons, il n'est pas étonnant que Pantagruel le charge de lui acheter une tapis-

pisserie aux nopces de Peleüs et Thetis, continuant la nativité d'Achilles, sa jeunesse descripte par Stace Papinie: ses gestes et faicts d'armes celebrez par Homere: sa mort et exeques descripts par Ovide, et Quinte Calabrois[23]: finissant en l'apparition de son umbre, et sacrifice de Polixene descript par Euripides. Feit aussi achapter trois beaulx et jeunes unicornes[24]: ung masle de poil

serie qui représentoit les exploits d'Achille, qui pourroit bien être ici François Ier, qui venoit de mourir. Quant au nombre de soixante-dixhuit tapisseries, on voit que Rabelais affectionne ce nombre indéterminé, voilà quatre fois qu'il s'en sert, dont deux fois aux titres des livres III et IV; mais voici le trait historique auquel cette tapisserie fait allusion : Brantôme, sur François Ier, fait mention d'une tapisserie toute pareille, qu'il vit à Gènes chez un riche banquier, qui vouloit la vendre trente mille écus. *Elle estoyt historiée des faits d'Achille devant Troye, et de ses combats, si bien représentés qu'on sembloyt les voir a bon escient.*

[22] De trame phrygienne, brochée d'or et d'argent.

[23] Et funérailles décrites par *Quintus Calaber*. C'est un poëte de Smyrne, dont nous avons les *Prætermissa ab Homero*.

[24]* *Unicornes*. Vous les nommez *licornes*, dit l'Alphabet. En effet, c'est la *licorne* qu'il faut entendre ici par *unicorne;* puisqu'il est certain qu'on a dit *unicorne* autrefois pour *licorne*, et que c'est d'*unicorne* que nous avons fait *licorne*, par le changement de l'*n* en *l*, et la perte de l'*u* initiale. Voyez le commentaire historique. *Tostade* signifie brûlé. Voici la description que fait Pline, livre VIII, chapitre XXI, du *monoceros* ou de l'*unicornis* : « Orsei indi.... asperri« mam feram, *monocerotem*, reliquo corpore *equo similem*, capite « cervo, pedibus *elephanto*, cauda apro, mugitu gravi, uno cornu « nigro media fronte cubitorum duûm eminente. Hanc feram vivam « negant capi.» En voici la traduction par du Pinet, qui étoit contemporain de Rabelais, et qui a publié, en 1564, in-8°, une autre traduction curieuse et savante de la *Taxa sanctæ cancellariæ*, sous

alezan tostade, et deux femelles de poil gris pommelé. Ensemble ung Tarande, que lui vendit ung Scythien de la Contree des Gelones.

Tarande[25] est ung animal grand comme ung

ce titre : *Taxe des parties casuelles de la boutique du pape, de la chancellerie et pénitencerie romaine* : «Les Orsiens, qui sont és Indes..... ont aussi des LICORNES, *qui est la plus furieuse beste de toutes*. Elles ont le corps entièrement comme un *cheval*, la teste de cerf, les pieds d'*éléphans*, et la queue de sanglier. Elle heurle fort hideusement, et a *une corne* au milieu du front qui est de deux coudées de long. On dit qu'on ne la prend jamais vive.» Comme cette description est à-peu-près celle que Rabelais fait, livre I, chapitre XVI, de l'énorme jument qui porta Gargantua (avant de servir de monture à Pantagruel); «qui estoyt grande comme six oriflans (*éléphants*), et avoyt les pieds fendus en *doigtz*, comme le *cheval* de «Jules Cesar, et *une* petite *corne* au cul, qui avoyt *poil d'Alesan* «*Tostade, entreillizé de grises pommelettes, et la queue horrible*;» Il n'y a pas de doute que ces *trois beaux et jeunes unicornes* ne soient l'un Diane de Poitiers, maîtresse de François Ier d'abord, ensuite de son fils Henri II, les deux autres ses deux filles mariées, l'une au duc de Bouillon, l'autre au duc d'Aumale.

[25] Voyez Pline, livre VIII, chapitre XXXIV. (L.) — Cette description est encore tirée de Pline, livre VIII, chapitre XXXIV. Voici celle qu'il fait de ces animaux fabuleux, et qui changent de couleurs. «Mutat colores Scytarum *tarandus*, dit Pline, nec aliud ex iis «quæ pilo vestiuntur, nisi in Indis *Lycaon*, cui jubata traditur cer«vix. Nam *Thoes*, Luporum id genus est procerius longitudine, «brevitate crurum dissimile, velox saltu, venatu vivens, innocuum «homini, habitum non colorem mutant, per hyemes hirti, æstate «nudi. Tarando magnitudo quæ bovi, caput majus cervino, nec «absimile: cornua ramosa, ungula bifida, villus magnitudine urso«rum. Sed cum libuit sui coloris esse, asini similis est. Tergori tanta «duritia, ut thoraces ex eo faciant. Colorem omnium arborum, «fruticum, florum, locorumque reddit metuens, in quibus latet: «ideòque raró capitur. Mirum esset habitum corpore tam multipli«cem dari, mirabilius et villo.» Le chapitre précédent est intitulé :

jeune taureau, portant teste comme est d'ung cerf, peu plus grande: avecques cornes insignes largement ramees: les pieds forchus: le poil long comme d'ung grand ours: la peau peu moins dure qu'ung corps de cuirasse. Et disoyt le Gelon peu en estre trouvé parmy la Scythie: parce qu'il change de couleur selon la varieté des lieux esquels il paist et demoure. Et represente la couleur des herbes, arbres, arbrisseaulx, fleurs, lieux, pastis, rochiers, generalement de toutes choses qu'il approche.

De Tragelapho et Chamæleonte, et reliquis colorem mutantibus. Tout le monde doit voir, comme nous, que ces tarandes, ces lycaons, ces thoès, tous ces animaux qui changent de couleur, sont les courtisans en général, et en particulier les courtisans de Henri II, auxquels notre auteur malin fait sans doute ici l'application de ces descriptions qu'il fait de ces animaux si variables et si changeants. Le *tarande* figure la duchesse d'Étampes ou Éléonore d'Autriche. (Voyez chap. III, note 9.) Le caméléon pourroit bien être Catherine de Médicis, les *thoès*, les deux Guises et leur faction; les lycaons, *le rabroueur* Montmorenci et ses partisans. On sait que la cour étoit alors partagée en quatre factions. Nous profitons de cette occasion pour faire remarquer que c'est du *tarande*, dragon de Sainte-Marguerite, que vient le nom de la rue *Taranne*, qui aboutit à la rue Sainte-Marguerite, et que les cornes de cet animal fabuleux sont les mêmes que celles du dieu *Cernunnos*, dont l'autel et le bas-relief ont été trouvés dans le chœur de Notre-Dame de Paris, en 1711. Il n'y a donc pas de doute que le nom de la rue *Taranne* ne vienne de celui de *tarande*, pour l'étymologie, du dragon de Sainte-Marguerite et du dieu *Cernunnos* pour l'origine. C'est ce que nous prouverons dans notre *Paris druidique et mythologique*, et dans une seconde édition de notre Dissertation sur les autels et bas-reliefs qui ont été trouvés à Notre-Dame.

Cela luy est commun avecques le poulpe[26] marin, c'est le polype : avecques les Thoës[27] : avecques

[26]* Voyez Pline, livre IX, chapitre XXIX. (L.) — Poisson de mer, qui a plusieurs pieds, comme l'indique son nom. Pline décrit le polype en plusieurs endroits. Voici, d'après la traduction de du Pinet, les principaux traits de cette description à laquelle Rabelais peut bien faire de malignes allusions : « Il y a, dit-il, livre IX, chapitre XXIX et XXX, diverses espèces de poulpes. Ceux qui viennent en terre sont plus gros que ceux qui sont nourris en la haute mer. *Tous s'aident de leurs bras comme nous faisons des pieds et des mains.* Quant à leur queue, qui est fourchue et aiguë, ils s'en servent à frayer. Ils ont une certaine fistule sur le dos, dont ils se servent à passer la mer; *ils nagent de travers,* ayans la teste dessous l'eau; ils ont comme de petites boittes faites à mode de ventouses, sur leurs bras, et *voulans s'aggraffer à quelque chose, ils se mettent à l'envers,* et s'attachent si fort avec leurs boîtes, à ce qu'ils prennent, qu'il est fort difficile de les arracher.... Ils portent en leurs nids tout ce qu'ils prennent, et après *qu'ils ont mangé la chair, ils jettent là les coquilles, se tenans en embuscade derrière, pour attraper les poissons qui s'amuseroient ausdites coquilles. Ils se font de la couleur du lieu où ils sont, quand ils veulent, et sur-tout quand ils ont peur et qu'ils se tiennent sur leur garde.....* On met, entre les principaux miracles de nature, les poulpes portans coquilles, qu'on appelle nautiles ou pompiles. Cet animal, *pour venir au-dessus de l'eau, se met à l'envers, remontant peu à peu* pour escouler l'eau qui seroyt en son tuyau, afin de se rendre plus leger à naviger. Et estant au-dessus de l'eau, il recourbe en amont deux de ses pieds, se servant de ses bras comme d'avirons, tenans tousjours la queue au milieu en lieu de timon. Que *s'il se sent avoir peur,* il remplit sa coquille d'eau en *la plongeant, et ainsi s'en va à fons..... Il n'y a beste en la mer plus dangereuse à faire noyer un homme que le poulpe ; car quand il se jette sur les plongeons, ou sur ceux qui périssent en mer par naufrage, il les embrasse de ses bras comme s'il vouloit lutter, et il suce l'homme comme qui luy auroit appliqué des ventouses; et fait cela en tant de lieux, qu'enfin il tire l'homme à fons. Toutesfois on remedie à cela les renversans seulement, car alors ils perdent toute*

les Lycaons[28] de Indie : avecques le chameleon[29], qui est une espece de Lizart tant admirable que

force et sont contraints s'allachir ayant le ventre contre amont. » Voilà bien encore le portrait des courtisans !

[27] *Thoës*, du grec θῶς, θωὸς, animal lupo simile, linx, à θέω, curro, du latin, *thos, thois*, loup-cervier, animal né d'un loup et d'une panthère. Voyez la note 24. Pline ajoute, livre X, chap. LXXIV, que les thoës sont ennemis des lions, et on lit dans Bouchet, f° 320, *verso* : « Au commencement de ladite année, mil cinq cent quarante-huit, sortit de la forest d'Orléans (*d'où sortit aussi la grande jument de Gargantua*) une cruelle beste, qu'on disoyt estre un loup cervier, qui fit plusieurs cruautés et maux au pays de Berry, et es environs ; car dévoroit, tuoit et démembroit hommes, femmes et enfans qu'il trouvoyt par les champs ; de sorte qu'on n'osoyt s'éloigner des maisons, pour aller aux foires et marchés, et autres affaires, sans grande compagnie, et continua plus d'un an, et jusqu'à ce que les gentilshommes accompagnés des rustres et autres, le chassèrent en autre pays, sans le pouvoir appréhender. » Ce qui nous porte à croire que ce pourroit bien être encore un animal fabuleux qui causoit cette terreur panique. Mais qu'il soit fabuleux ou réel, Rabelais a bien pu malignement y faire ici allusion ainsi qu'à un autre plus réel de la cour de Henri II.

[28]* Voyez Pline, livre VIII, chapitre XXXIV. (L.)—Voyez la note 24.

[29]* Comme il est évident pour nous que Rabelais fait des allusions satiriques à des personnages de la cour de Henri II, et en particulier, sous le nom du caméléon, à Catherine de Médicis, nous croyons devoir extraire encore de Pline les principaux traits du caractère de ce quadrupède, pour qu'on puisse en faire l'application au caractère de cette reine. « Démocritus, dit Pline, livre XXVIII, chapitre VIII, a fait un si grand estat du caméléon, qu'il en a fait un livre exprès...... On tient que c'est le plus craintif animal de tous, ce qui se voyt aysément, en ce qu'il change tant souvent de couleur. Et toutesfois il a une grande force contre tous oyseaux, car bonne aisle qu'ils ayent, et pour haut qu'ils rodent, il les attire à soy volontairement, et les met en proye, par ce moyen, aux autres animaux. » Pline avoit fait auparavant la description de cet animal,

Democritus ha faict ung livre entier de sa figure[30], anatomie, vertus, et proprietez en magie. Si est ce que je l'ay veu couleur changer non a l'approche seullement des choses colorees, mais de soymesme, selon la paour et affection qu'il avoyt. Comme sus ung tapis verd je l'ay veu certainement verdoyer : mais y restant quelcque espace de temps devenir jaulne, bleu, tanné, violet par succes : en la façon que voyez la creste des cocqs d'Inde couleur selon leurs passions changer. Ce que sus tout trouvasmes en cestuy Tarande admirable, et que non seulement sa face et peau, mais aussi tout son poil telle couleur prenoyt, qu'elle estoyt es choses voisines. Pres de Panurge vestu de sa toge bure, le poil luy devenoyt gris : pres de Pantagruel vestu de sa mante d'escarlate, le poil et la peau luy rougissoyt : pres du pilot vestu a la mode des Isiaces[31] de Anubis en Egypte, son poil apparut tout blanc. Lesquelles deux dernieres couleurs sont au chameleon deniees[32]. Quand hors toute paour et affection il estoyt en

livre VIII, chapitre XXXIII; c'est là qu'il dit : « Afrique produit à force caméléons : toutesfois il se rencontre plus ordinairement és Indes. Il est fait comme un lézard;..... à tous propos il change de couleur, et és yeux, et en la queue, et par tout le corps; mesmes il change la couleur de tout ce qu'il peut toucher, pourveu qu'il soit blanc ou rouge. »

[30] Voyez Pline, livre XXII, chapitre VIII. (L.)—Voyez la note 28.

[31] Des prêtres égyptiens d'*Isis*, qui étoient vêtus de lin blanc.

[32] Voyez Plutarque, dans son Traité des Causes naturelles. (L.)

son naturel, la couleur de son poil estoyt telle que voyez es anes de Meung[33].

[33] Meung, petite ville sur Loire, où il y a un beau couvent de cordeliers ou *frères-gris*, où est inhumé l'évêque d'Orléans, ce même Thibault d'Aussigny, qui fit tant pâtir le poëte Villon, prisonnier à Meung. (L.) — On appelle proverbialement et injurieusement, ânes de Meung, les habitants de cette petite ville, où Colardeau a fait ses humanités, et où naquit Jean de Meung, dit Clopinel, qui n'étoit pas l'ami des Dominicains. Mais l'auteur, qui en veut toujours aux cordeliers de Fontenay-le-Comte, pour l'avoir persécuté et mis en prison, entend ici par ânes de Meung, les cordeliers de cette ville : on sait qu'on appeloit les cordeliers les *frères-gris*, et que les ânes sont gris.

CHAPITRE III.

Comment Pantagruel receupt lettres de son pere Gargantua; et de l'estrange maniere de sçavoir nouvelles bien soubdain des pays estrangiers et loingtains.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Gargantua envoie à son fils Pantagruel, par le moyen d'un céloce ou vaisseau léger, Malicorne, son écuyer tranchant, pour apprendre de ses nouvelles, et lui porter une lettre tres affectueuse, ainsi que le *gozal*, celeste messager, emmailloté dans un panier, pour qu'il le lui renvoie promptement avec une bandelette blanche ou noire, selon qu'il lui seroit arrivé du bien ou du mal dans son voyage, à l'exemple d'Égée, roi d'Athènes, qui, ayant envoyé Thésée, son fils, combattre le Minotaure, avoit ordonné aux matelots d'ôter les voiles noires, et d'en déployer de blanches, si Thésée sortoit du Labyrinthe. Pantagruel, pour calmer plus vîte l'inquiétude d'un si bon père, dépêcha aussitôt le gozal, aux pattes duquel il fit attacher une bandelette de taffetas blanc, en signe de joie et de bonheur; et lut ensuite la lettre de son père.

Ce *pigeon*, messager céleste, *prins on colombier de Gargantua, esclouant ses petits* (dont les petits venoient d'éclore) *sus l'instant que le susdict celoce departoit*, doit faire allusion à la naissance d'une fille de Henri II, qui eut lieu vers le

temps où il étoit allé à Reims pour son couronnement. « Son règne, dit Bouchet, f° 320, *verso*, commença au mois d'avril 1547, et feut sacré en l'église de Reims... et par mesme moyen fit son entrée en ladite ville de Reims. *Environ ledit temps le roy, a son nouvel advenement, eut une fille de son espouse et compagne, au chasteau de Fontaine-Bleau*, ou fut baptisée et tenue sur les fons audit lieu. » C'est ce qui nous explique pourquoi, comparant ce pigeon, *esclouant ses petits*, à un enfant au maillot, il le fait démailloter, et lui attache aux pieds une bandelette de taffetas blanc; pourquoi cette bonne et heureuse nouvelle est annoncée par un *Malicorne;* pourquoi Gargantua donne à Pantagruel ce motif de la préférence qu'il fait de Malicorne : *pourceque a l'enfourner* (quand on enfourne, quand on commence un voyage, ou un règne, ou une besogne quelconque) *on faict les pains cornus, j'ay pour de telle anxieté vuider mon entendement, expressément depesché Malicorne;* pourquoi Rabelais dit que « telle estoyt l'usance « du gozal messaigier, entre Gargantua et Pantagruel, « quand ilz vouloyent savoir promptement *l'accouchement « heureux ou infortuné de quelcque royne ou grande dame;* » pourquoi enfin il fait sculpter une hirondelle de mer sur la poupe : l'hirondelle annonce le retour du printemps, et une bonne nouvelle, comme l'ange annonça l'Évangile; et c'est au retour du printemps, le 31 mars, qu'il apprit qu'il étoit roi, et peu de jours après qu'il étoit père.

Pantagruel occupé en l'achapt de ces animaulx peregrins, feurent ouys du mole dix coups de verses et faulconneaux[1] : ensemble grande et

[1] Bèze, tom. II, pag. 635 de son Hist. ecclés. « Quarante-cinq

joyeuse acclamation de toutes les naufs. Pantagruel se tourne vers le Havre, et veoit que c'estoyt ung des celoces[2] de son pere Gargantua, nommé la Chelidoine[3]: pource que sus la pouppe estoyt en sculpture de aerain corinthien une hirondelle[4] de mer eslevee. C'est ung poisson grand comme

pièces d'artillerie que grosses que menues, à sçavoir trois canons de fer de fonte, cinq cardinales et le reste doubles et simples berches. » Ainsi, les *verses* dont parle Rabelais, pourroient bien être des *faucons*, et ces mêmes doubles *berches*, plus grosses que ces simples *berches* ou *fauconneaux* de cet endroit de Bèze. Simon Goulart, page 656 et 658 du deuxième tom. de ses Hist. admir. et mémor., a dit en cette signification *berse* pour *verse*, de *girare;* parce que la bale de ces pièces imite en partant le vol du *gerfaut*, sorte de *faucon*, appellé de la sorte de *gyrofalcus*, à cause qu'il vole en rond. Voyez Ménage au mot Berser, Bersauder. (L.) — Deux anciennes pièces d'artillerie. De Marsy substitue, dans son texte, perriers à *verses*, et brigantins à *céloces*.

[2] Vaisseaux legiers sur mer. *Briefve declaration.*—Du latin *celox*, frégate légère, petit vaisseau léger, brigantin, barque d'avis sur mer. Voyez Aulu-Gelle, livre X.

[3]* L'hirondelle: du grec χελιδὼν hirondelle. Il lui donne ce nom parceque c'est au printemps que Henri II apprit qu'il étoit roi, et monta sur le trône.

[4] C'est le *trigla volitans* de Linnée, ou le poisson volant par excellence. Il s'élève au-dessus de l'eau, en déployant ses deux larges nageoires pectorales, et se soutient ainsi dans l'espace d'une portée de fusil. Si de Marsy avoit su cela, il n'auroit pas expliqué *plus d'ung traict d'arc*, par *plus rapidement qu'un trait d'arc*. C'est sans doute parcequ'il vole à la surface de l'eau, comme l'hirondelle, qu'on lui a donné le nom d'hirondelle de mer, celui de *rondine* à Rome, et même celui de *lendole* à Marseille; car nous pensons que *lendole* est une variation de *rondelle*, pour *hirondelle*, par le changement de l'*r* en *l*.

ung dar[5] de Loir, tout charnu, sans esquames[6], ayant aesles cartilagineuses (quelles sont es souris chaulves) fort longues et larges: moyennant lesquelles je l'ay souvent veu voler une toise au dessus de l'eaüe plus d'un traict d'arc. A Marseille on le nomme lendole. Ainsi estoyt ce vaisseau legier comme une hirondelle, de sorte que plustoust sembloyt sus mer voler que voguer. En icelluy estoyt Malicorne[7], escuyer trenchant de

[5] Jean de La Bruyère Champier, liv. XXII, chap. XXII de son *de Re cibaria*, le nomme *darcus;* d'où *darceaux,* au soixantième chapitre du présent livre. (L.) — Petit poisson de rivière, blanc, de la longueur du hareng, et fort sain, car on dit *sain comme un dard,* ou *comme un gardon.* On le connoît encore sous le nom de *dard,* sur les rives de la Loire, comme nous l'avons appris, dans le voyage rabelésien que nous y avons fait en 1821. Ce nom de *dard,* ainsi que son nom latin *jaculus,* lui vient de ce qu'il s'élance par saccades, comme un *dard* ou un trait décoché. On lui donne aussi le nom de *vandoise* ou *vendoise,* mais nous n'en connoissons pas l'étymologie ni l'origine : il pourroit venir de *bander* ou de *vent.*

[6] Écailles : du latin *squama.*

[7]* Le procès verbal de la coutume de Touraine, dressé l'an 1559, parle d'un Marc de La Rue, sieur de La Couste et de la Marelle, de la Bérengerie, de Malicorne, et du fief de Roche-Corbon. (L.) — Malicorne est un bourg, avec château, à trois lieues de La Flèche, au confluent de la Sarthe et de deux petites rivières, ce qui le fit nommer *Malicorne* (*malum cornu*) et *Condé,* et ses premiers seigneurs *malicornants.* Nous n'ignorons pas cependant qu'on prétend que *malicorne* vient de *mal il corne,* par allusion, dit-on, à l'un de ces seigneurs qui sonnoit mal du cor de chasse; mais la situation de ce château à un confluent, à une *corne*, et son nom de *Condé,* nous prouvent qu'il vient de *malum cornu.* Ce Malicorne, écuyer tranchant, et envoyé de Gargantua vers Pantagruel, c'est-à-dire de François Ier vers Henri II, pourroit donc bien faire ici allusion encore à

Gargantua, envoyé expressement de par luy entendre l'estat et portement de son fils le bon Pantagruel, et luy porter lettres de creance.

Pantagruel apres la petite accolade et barretade[8] gracieuse, avant ouvrir les lettres ne aultres propous tenir a Malicorne, luy demanda : Avez vous icy le Guozal[9] celeste messaigier? Oui, respondit il. Il est en ce panier emmailloté. C'estoyt ung pigeon prins on colombier de Gargantua, esclouant ses petits sus l'instant que le susdict celoce departoyt. Si fortune adverse feust a Pantagruel advenuë, il y eust des jects noirs attaché es pieds : mais pource que tout luy estoyt venu a bien et prosperité, l'ayant faict desmaillotter, luy attacha es pieds une bandelette de tafetas blanc : et sans plus differer, sus l'heure le laissa en pleine liberté de l'air. Le pigeon soubdain s'envole haschant[10] en incroyable hastiveté : comme vous sça-

Louis de Brézé, comte de Maulévrier, mari de Diane de Poitiers, ou à l'un de ses deux gendres, le duc de Bouillon ou le duc d'Aumale. Voyez le commentaire historique du nouveau prologue, et la note 23 du chapitre précédent. La famille des Chourses-Malicornes est une des plus anciennes de la province du Maine. Ils étoient en grand crédit sous François I[er] et Henri II. Voyez le Dictionnaire de la noblesse de France, au mot CHOURSES-MALICORNES.

[8] Coup de chapeau. De *barrette*, mot qui en Languedoc signifie une sorte de bonnet plat. (L.) — Vieux mot qui signifioit le salut du bonnet, appelé *barrette*.

[9] « Gozal est un mot hébreu, dit l'Alphabet de l'auteur, d'après la *Briefve déclaration*, qui signifie une colombe ou un pigeon. » En effet le mot hébreu גוזל signifie *pullus avium*, *columba*.

vez qu'il n'est vol que de pigeon, quand il ha œufs ou petits, pour l'obstinee sollicitude en luy par nature posee de recourir et secourir ses pigeonneaulx. De mode qu'en moins de deux heures il franchit par l'air le long chemin, que avec le celoce en extreme diligence par trois jours et trois nuictz perfaictz, voguant a rames et a veles, et luy continuant vent en pouppe. Et feut veu entrant dedans le colombier on propre nid de ses petits. Adoncques entendant le preux Gargantua qu'il portoyt la bandelette blanche resta en joye et seureté du bon portement de son fils.

Telle estoyt l'usance[11] des nobles Gargantua et Pantagruel, quand sçavoir promptement vouloyent nouvelles de quelcque chose fort affectee et vehementement desiree, comme l'issue de quelcque bataille, tant par mer comme par terre: la prinse ou defense de quelcque place forte: l'apoinctement de quelcques differents de impor-

[10] C'est-à-dire, fendant, coupant l'air à tire d'aile.

[11] Cette industrie n'étoit pas inconnue aux anciens. Voyez Pline, liv. X, chap. XXIV, et Frontin, liv. III; mais elle fut heureusement pratiquée en 1573, par les Hollandois que les Espagnols assiégeoient dans Harlem. (L.) — « C'est principalement à Alep en Syrie, qu'on fait usage de la poste aux pigeons.... On les enlève à leurs colombiers.... On les transporte dans des cages, d'une ville à l'autre, on leur attache une lettre sous l'aîle, puis on les lâche d'un lieu élevé, en dirigeant leur vol vers leur ancien domicile. » Mélang. de littér. géogr. du XVI[e] siècle, tom. VI, pag. 6. *Poste d'Alep à Alexandrette.*

tance: l'accouchement heureux ou infortuné de quelcque royne, ou grande dame: la mort ou convalescence de leurs amis et alliez malades: et ainsi des aultres. Ilz prenoyent le Guozal, et par les postes le faisoyent de main en main jusques sus les lieux porter, dont ilz affectoyent les nouvelles. Le Guozal portant bandelette noire ou blanche selon les occurrences et accidens, les houstoyt de pensement a son retour, faisant en une heure plus de chemin par l'air, que n'avoyent faict par terre trente postes en ung jour naturel. Cela estoyt rachapter et gaigner temps. Et croyez comme chose vraysemblable, que par les colombiers de leurs cassines, on trouvoyt sus œufs ou petits, touts les mois et saisons de l'an, les pigeons a foison. Ce que est facile en mesnaigerie [12], moyennant le salpetre en roche, et la sacre herbe vervaine. Le Guozal lasché, Pantagruel leut les missives de son pere Gargantua, desquelles la teneur ensuit:

FILS TRESCHIER,

L'affection [13] que naturellement porte le pere a son fils bien aymé, est en mon endroict tant

[12]* Les contes d'Eutrapel, chap. VII, parlent d'un pigeon qu'on vendoit pour être de la grande race, et un *mesnager* perpétuel: mais qui pourtant revenoit toujours à son premier maître. Le pigeon

acreuë, par l'esguard et reverence des graces particulieres en toy par election divine posees, que depuis ton partement me ha non une foys tollu tout aultre pensement. Me delaissant on cueur ceste unicque et soigneuse paour, que vostre embarquement[14] ayt esté de quelque meshaing ou fascherie accompaigné : comme tu sçais que a la bonne et sincere amour et craincte perpetuellement annexee. Et pource que selon le dict de Hesiode, d'une chascune chose le commencement[15] est la moitié du tout, et selon le proverbe commun, a l'enfourner on faict les pains cornus,

que Gargantua fit lâcher devoit être de ces pigeons *ménagers*, qui jamais n'oublient leur premier colombier. (L.) — Allusion maligne, ce nous semble, aux enfants que François Ier et Henri II ont eus de leurs femmes et de leurs maîtresses.

13* L'affection mutuelle de François Ier et de son fils Henri est attestée par l'histoire : « Venez (dit François Ier au lit de la mort, à son fils), venez recevoir mes derniers embrassements ; je n'ai qu'à me louer de votre conduite. Vous avez rempli à mon égard le devoir d'un bon fils, vous en recevrez la récompense.... Craignez Dieu. » Voyez Garnier, tom. XXV, pag. 507.

14* Comme cet embarquement est l'avènement de Henri II au trône, la lettre de Gargantua est une lettre de l'autre monde, pour le féliciter d'avoir bien commencé son règne. C'est sans doute la fable d'Égée et de Thésée qui a fait imaginer à l'auteur, pour une circonstance semblable, la bandelette noire et la bandelette blanche : la noire annonçoit la mort d'Égée ; Rabelais la fait servir à annoncer celle de François Ier ; la blanche annonce l'avènement de Henri II au trône, et la naissance d'un enfant arrivée dans le même temps. Voyez le commentaire historique.

15 C'est ce qu'Ovide a exprimé par ce vers :

Dimidium facti, qui benè cœpit, habet.

j'ay pour de telle anxieté vuider mon entendement, expressement depesché Malicorne : a ce que par luy je sois acertainé de ton portement[16] sus les premiers jours de ton voyaige. Car s'il est prospere, et tel que je le soubhaite, facile me sera preveoir, prognosticquer et juger du reste. J'ay recouvert[17] quelcques livres joyeulx, lesquels te seront par le present porteur rendus. Tu les liras, quand te vouldras refraischir de tes meilleures estudes. Ledict porteur te dira plus amplement toutes nouvelles de ceste court. La paix de l'Eternel soit avecques toy. Saluë Panurge, frere Jean, Epistemon, Xenomanes, Gymnaste, et aultres tes domesticques mes bons amis. De ta maison paternelle, ce treizieme[18] de juin.

Ton pere et amy,

GARGANTUA.

[16] Afin qu'il me donne des nouvelles certaines de ta santé.

[17] J'ai recouvré.

[18*] Puisque Pantagruel s'est embarqué le 9, et que c'est le quatrième jour après son départ qu'il reçoit la lettre de son père, cette lettre, qui est datée du 13 juin, auroit dû l'être du 9, mais le céloce a mis trois jours à l'apporter; elle a donc été écrite le lendemain de l'embarquement de Pantagruel : elle auroit donc dû être datée du 10 juin. Explique cela qui pourra. Le 16 juin 1549 eut lieu l'entrée de Henri II à Paris; le 18, celle de la reine Catherine de Médicis; le 5 précédent, celle du Dauphin. Voyez Felibien.

CHAPITRE IV.

Comment Pantagruel escript a son pere Gargantua, et luy envoye plusieurs belles et rares choses.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

ET SOMMAIRE DE CE CHAPITRE.

Pantagruel remet pour son père, à Malicorne, une réponse tendre et respectueuse, dans laquelle il le prévient, entre autres choses, de l'envoi qu'il lui fait du *tarande*, des trois *unicornes*, et des gestes d'*Achille en tapisserie*, et promet de lui rapporter de son voyage beaucoup d'autres raretés, à son retour auprès de lui. Nous avons déja expliqué ces allusions malignes dans le commentaire et les notes historiques du chapitre II: nous y renvoyons le lecteur. Du reste, cette conduite de Pantagruel envers son père, et du père envers son fils, est calquée, d'après l'histoire, sur celle de Henri II avec François Ier.

« Le chapitre IV, dit Bernier, a ses beautez et sa moralité en la personne d'un fils qui écrit à son père avec beaucoup de respect, qui lui rend conte de son voyage, et qui lui fait des présents de quelques curiosités. »

Apres la lecture des lettres susdictes, Pantagruel tint plusieurs propous avecques l'escuyer Mali-

corne, et feut avecques luy si long temps, que Panurge interrompant, lui dist: Et quand boyrez vous? Quand boyrons nous? Quand boyra monsieur l'escuyer? N'est ce assez sermoné pour boyre? C'est bien dict, respondit Pantagruel. Faictes dresser la collation en ceste prochaine hostellerie, en laquelle pend pour enseigne l'imaige d'un satyre[1] a cheval. Cependant pour la depesche de l'escuyer, il escripvit a Gargantua comme s'ensuit:

PERE TRESDEBONNAIRE,

Comme a touts accidents en ceste vie transitoire non doubtez, ne soubsonnez, nos sens et facultez animales patissent plus enormes et impotentes perturbations (voyre jusques a en estre souvent l'asme desemparee du corps, quoy que telles subites nouvelles feussent a contentement et souhait,) que si eussent auparavant esté propensez et preveus: ainsi me ha grandement esmeu et perturbé l'inopinee venue de vostre escuyer Malicorne. Car je n'esperoys aulcun veoir de vos domesticques, ne de vos nouvelles ouyr

[1]* Cette enseigne d'un *satyre* et d'un satyre à cheval, jointe au nom du Mercure Malicorne, a bien l'air d'être *satirique* et imaginée à plaisir pour peindre la lubricité de nos voyageurs, de Pantagruel et de ses courtisans, qui étoient toujours à cheval sur la continence et la chasteté du mariage.

avant la fin de cestuy nostre voyaige[2]. Et facilement acquiesçoys en la doulce recordation de vostre auguste Majesté, escripte, voyre certes insculpee et engravee on posterieur ventricule[3] de mon cerveau : souvent au vif me la representant en sa propre et naïfve figure.

Mais puisque m'avez prevenu par le benefice de vos gratieuses lettres, et par la creance de vostre escuyer, mes esprits recree en nouvelles de vostre prosperité et santé, ensemble de toute vostre royale maison, force m'est, ce que par le passé m'estoyt voluntaire, premierement louer le benoist servateur : lequel par sa divine bonté vous conserve en ce long teneur[4] de santé perfaicte : secondement vous remercier sempiternellement de ceste fervente et inveteree affection que a moy portez vostre treshumble fils et serviteur inutile. Jadis ung Romain, nommé Furnius, dist a Cæsar Auguste recepvant[5] a grace et pardon son pere, lequel avoyt suivi la faction de Antonius : aujourd'huy me faisant ce bien, tu me has reduict en telle ignominie, que force me sera vivant mourant estre ingrat reputé par impotence de gra-

[2] En effet, François Ier étant mort, son fils ne devoit pas espérer avoir de ses nouvelles de l'autre monde, avant la fin de sa vie et de son règne, qui sont considérés ici comme un voyage.

[3] C'est la mémoire, dit l'Alphabet, d'après la *Briefve déclaration*.

[4] Longue continuation de santé.

[5] Qui avoit reçu.

tuité. Ainsi pourray je dire que l'exces de vostre paternelle affection me range en ceste angustie et necessité qu'il me conviendra vivre et mourir ingrat. Sinon que de tel crime sois relevé par la sentence des stoïciens : lesquels disoyent trois parties estre en benefice. L'une du donnant, l'aultre du recepvant, la tierce du recompensant : et le recepvant tres bien recompenser le donnant, quand il accepte voluntiers le bienfaict, et le retient en soubvenance perpetuelle : comme au rebours le recepvant estre le plus ingrat du monde, qui mepriseroyt et oublieroyt le benefice.

Estant doncques opprimé d'obligations infinies toutes procreees de vostre immense benignité, et impotent a la minime partie de recompense, je me saulveray pour le moins de calumnie, en ce que de mes esprits n'en sera a jamais la memoire abolie : et ma langue ne cessera confesser et protester que vous rendre graces condignes est chose transcendant[6] ma faculté et puissance.

Au reste, j'ay ceste confiance en la commiseration et ayde de nostre Seigneur, que de ceste nostre peregrination la fin correspondra au commencement : et sera le totaige[7] en allegresse et santé perfaict. Je ne faudray a reduire en commentaires et ephemerides tout le discours de nos-

[6] Est chose qui passe ma faculté.

[7] Le tout, le total, le résultat, l'issue.

tre naviguaige[8], affin qu'a nostre retour vous en ayez lecture veridicque.

J'ay icy trouvé un tarande[9] de Scythie, animal estrange et merveilleux a cause des variations de couleur en sa peau et poil, selon la distinction des choses prochaines. Vous le prendrez en gré. Il est aultant maniable et facile a nourrir qu'ung aigneau. Je vous envoye pareillement trois jeunes unicornes[10] plus domesticques et apprivoisees, que ne seroyent petits chattons. J'ay conferé avecques l'escuyer, et dict la maniere de les traicter. Elles ne pasturent en terre, obstant[11] leur longue corne on front. Force est que pasture elles prennent es arbres fruictiers, ou en rateliers idoines, ou en main, leur offrant herbes, gerbes, pommes, poires, orge, touzelle[12], brief

[8] La relation de notre navigation.

[9]* Comme Pantagruel envoie ici le tarande à Gargantua, cet animal pourroit être la duchesse d'Étampes, qui fut renvoyée à son mari, après la mort de François I[er], ou Éléonore d'Autriche, qui se retira, en effet, après celle de ce prince, dans les Pays-Bas, auprès de l'empereur son frère. Elle n'avoit pas eu d'enfants du roi de France, et son crédit auprès de lui avoit toujours été éclipsé par celui de la duchesse d'Étampes. A une figure touchante elle joignoit un port modeste et un son de voix agréable; mais sa bonté naturelle et sa douceur ne lui obtinrent de son époux que de l'indifférence et du respect. Voyez la note 24 du chapitre II.

[10]* Diane de Poitiers et ses deux filles. Voyez la note 23 du chapitre II.

[11] Ne le permettant pas, ou s'y opposant avec leur longue corne au front.

toutes especes de fruict et legumaiges. Je m'esbahis comment nos escriptures anticques les disent tant farouches, feroces, et dangereuses, et oncques vives [13] n'avoir esté veues. Si bon vous semble ferez espreuve du contraire : et trouverez qu'en elles consiste une mignotize [14] la plus grande du monde, pourveu que malicieusement on ne les offense.

Pareillement vous envoye la vie et gestes de Achilles [15] en tapisserie bien belle et industrieuse. Vous asseurant que les nouveaultez d'animaulx, de plantes, d'oiseaulx, de pierreries que trouver pourray, et recouvrer en toute nostre peregrination, toutes je vous porteray, aydant Dieu nostre

[12] Et plus bas, chap. XLV, *et le semoyt de touzelle.* On appelle *touzelle*, de *tonsella*, diminutif de *tonsa*, en sous entendant *spica*, une sorte de très bon blé qui ne croît guère que dans les meilleures terres du Languedoc, et on le nomme *touzelle*, parce que les épics de ce blé, qui est comme la femelle du froment, n'ayant point de barbe comme en ont les épics du froment commun, semblent tondus ou *touzez*, comme on parloit autrefois. Marot, dans son rondeau de ceux qui alloient sur des mules au camp d'Attigny :

En cestuy camp, où la guerre est si douce,
Allez sur mule avecques une housse
Aussi touzez qu'un moine ou capellan. (L.)

[13] Il a raison de s'en étonner si ces animaux qui changent de couleurs si facilement, sont les personnages que nous croyons.

[14] Flatterie, mignardise.

[15]* Cette vie et ces gestes d'un Achille en tapisserie nous paroissent, comme nous l'avons dit, un persiflage de François I[er], qui n'a été, en effet, qu'un Achille en tapisserie.

Seigneur, lequel je prie en sa saincte grace vous conserver.

De Medamothi, ce quinzieme de juin. Panurge, frere Jean, Epistemon, Xenomanes, Gymnaste, Eusthenes, Rhizotome, Carpalim, apres le devot baisemain vous resaluent en usure centuple.

Vostre humble fils et serviteur,

PANTAGRUEL.

Pendant que Pantagruel escripvoyt les lettres susdictes, Malicorne feut de touts festoyé, salué, et accollé a double rebras. Dieu sçait comment tout alloyt et comment recommandations de toutes parts trottoyent en place. Pantagruel avoir parachevé ses lettres, bancqueta avecques l'escuyer, et luy donna une grosse chaine d'or poisante huicts cents escus, en laquelle[16] par les chainons septenaires estoyent gros diamans, rubis, esmerauldes, turquoises, unions[17], alternativement enchassez. A ung chascun de ses nauschiers feit donner cinq cents escus au soleil. A Gargantua son pere envoya le tarande couvert d'une housse de satin broché d'or, avecques la tapisserie contenante la vie et gestes de Achilles: et les trois unicornes caparassonees de drap d'or frizé. Ainsi

[16] En les chaînons septenaires de laquelle.

[17] Perles.

departirent de Medamothi Malicorne pour retourner vers Gargantua, Pantagruel pour continuer son naviguaige, lequel en haulte mer feit lire par Epistemon[18] les livres apportez par l'escuyer: desquels pource qu'il les trouva joyeulx et plaisants, le transsumpt[19] voluntiers vous donneray, si devotement[20] le requerez.

[18] Épistémon étant le savant cardinal de Tournon, il n'est pas étonnant que ce soit lui que Pantagruel charge de lui lire les livres que son père lui avoit envoyés.

[19] La copie, la transcription.

[20] D'affection, ardemment.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

LA VIE DE GARGANTUA ET DE PANTAGRUEL.

LIVRE TROISIÈME.

FIN DE LA TABLE.

